This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

CC
B
45

Cornell University Library

BOUGHT WITH THE INCOME
FROM THE
SAGE ENDOWMENT FUND
THE GIFT OF
Henry W. Sage
1891

A.48232 19/5/93.

Digitized by Google

19/5

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY

3 1924 106 746 146

All books are subject to recall after two weeks
Olin/Kroch Library

DATE DUE

OCT 2 7 1995

GAYLORD

PRINTED IN U.S.A.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER—JUIN 1892

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XIX

JANVIER-JUIN 1892

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1892

Digitized by Google

A. 48232

Digitized by Google

LE SYSTÈME MODULAIRE

ET

LES PROPORTIONS

DANS L'ARCHITECTURE GRECQUE

On a beaucoup écrit sur les proportions des édifices grecs, mais, le plus souvent, sans donner une idée exacte du système modulaire, d'après lequel ces proportions sont établies.

Que l'on ouvre, en effet, la plupart des dictionnaires et des traités d'architecture, on y trouvera des propositions de ce genre :

— « Le module est une mesure arbitraire. »

— « Une conséquence du système des proportions grecques, c'est que, dans les temples, les hauteurs sont proportionnelles aux largeurs. »

— « Les dimensions et les proportions de ces mêmes édifices sont indépendantes les unes des autres. »

On y lira encore : « L'emploi du module a eu pour effet de déterminer les proportions d'une manière si précise, qu'il suffit de retrouver de minimes débris d'un édifice détruit, quelques fragments de denticules ou de triglyphe, par exemple, pour que l'on puisse restituer avec une certitude mathématique, tout l'édifice, dans ses proportions premières, etc., etc. »

Bien qu'elles soient généralement acceptées et qu'on leur ait même donné force d'axiomes, ces diverses propositions n'en sont pas moins les unes radicalement fausses et les autres plus ou moins erronées.

Il faut en convenir d'ailleurs, les proportions de l'architecture antique sont loin d'être aussi simples qu'on pourrait le croire. Elles se rapportent à un même principe, mais elles résultent

Digitized by Google

aussi de nombreuses prescriptions canoniques et l'ensemble de ces règles constitue un système. Or, tout système implique, à la fois, réunion de parties et possibilité de disposer ces parties suivant certaines combinaisons ; en d'autres termes, une sorte de mécanisme susceptible de produire des effets plus ou moins différents les uns des autres.

Le rôle de ce mécanisme dans l'architecture hellénique a été incomplètement expliqué. Nous l'étudierons en nous appuyant sur la triple autorité des textes, des monuments et des travaux de quelques auteurs contemporains qui ont traité cette question.

I

LE MÉCANISME DU SYSTÈME MODULAIRE

Les livres que plusieurs architectes grecs avaient écrits sur leur art ne sont malheureusement pas arrivés jusqu'à nous. C'est aujourd'hui dans le seul traité de Vitruve qu'il est possible de puiser des notions un peu étendues sur le système des proportions architectoniques chez les anciens.

Nous ne l'ignorons pas, cette source peut paraître suspecte : Vitruve vivait vers le commencement de notre ère, il n'a connu d'autres édifices que ceux de l'Italie. C'est sur l'autorité des architectes ioniens du temps d'Alexandre qu'il appuie nombre de ses règles. On a vainement, dit-on, essayé de constater sur les édifices de la Grèce, l'emploi des modes de proportion qu'il décrit.

Ce ne sont pas là des arguments sans réplique : Vitruve avait lu et analysé les traités de plus de vingt architectes grecs, celui d'Ictinus entre autres, et l'on chercherait vainement, dans un autre auteur de l'antiquité, une théorie des proportions monumentales.

Est-il absolument certain, d'ailleurs, que le système de Vitruve ne concorde en aucune façon avec les ruines des temples grecs ?

La question vaut la peine d'être examinée ; mais, avant d'in-

Digitized by Google

terroger les monuments, il nous paraît indispensable de chercher, dans Vitruve même, tout ce qui se rapporte à notre sujet.

La tâche ne sera pas sans difficulté. Les passages de son livre où il touche à des points de doctrine sont, entre eux, sans liaison suffisante et comme disséminés au hasard; ils présentent, de plus, une certaine obscurité d'expression. Mais nous renvoyons à un autre moment la discussion de quelques-uns des termes dont il se sert. Nous voulons d'abord exposer, en suivant un ordre systématique, la théorie générale des proportions, qui est éparse dans le traité de l'architecte romain.

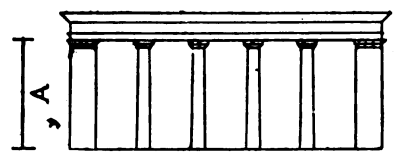

Fig. D.

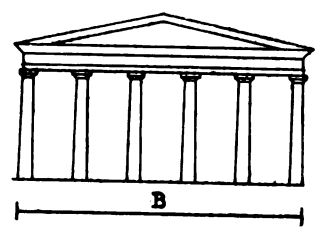

Fig. F.

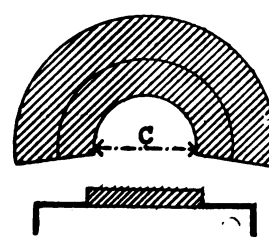

Fig. H.

Définitions. — Le module est une partie déterminée d'une grandeur également déterminée; il constitue, en principe, l'unité de mesure des proportions.

Les prescriptions canoniques désignent la grandeur dont dépend le module général. Dans les temples, c'est la largeur totale du monument, B (fig. F); la hauteur de la colonne, A, dans les portiques (fig. D); et dans les théâtres, le diamètre de l'orchestre, C (fig. H).

Le nombre, par lequel on doit diviser cette grandeur pour obtenir le module, varie suivant la nature de l'édifice et le mode d'architecture de cet édifice. Il est plus ou moins élevé dans les temples, suivant qu'ils sont doriques ou ioniques, et que les colonnes de leur façade sont plus ou moins nombreuses.

Digitized by Google

L'on divisera, dans sa largeur, la façade d'un temple dorique et tétrastyle en 27 parties, et en 42, celle d'un temple hexastyle, de même ordre, tandis que l'on partagera seulement en 18 parties la largeur d'un autre temple hexastyle d'ordre ionique.

Dans chaque cas, le module sera l'une de ces divisions [1].

Ainsi constitué, le module est la commune mesure des porportions premières d'un édifice [2]. Par son moyen, et suivant des modes que nous décrirons dans quelques instants, l'on fixe, d'une façon plus ou moins directe, les proportions de chaque membre d'un ordre d'architecture, et les rapports de ces membres les uns avec les autres.

Les prescriptions générales donnent toujours au diamètre de la colonne, de quelque ordre qu'elle soit, un ou au plus deux modules [3]. Ces mêmes prescriptions attribuent aussi au module une largeur de triglyphe, dans l'ordre dorique [4].

Telle est la doctrine fondamentale de Vitruve.

Le module est donc, suivant cet auteur, une mesure variable, mais non arbitraire, puisqu'elle doit se rapporter, en nombre rigoureusement déterminé, à l'une des dimensions de l'édifice où on l'emploie.

De plus, le module est indépendant de toutes les autres mesures linéaires.

Modules généraux. — Le module I. — Malgré l'unité de son principe, le mécanisme des proportions modulaires produit des

1. Toutes nos citations de Vitruve sont extraites de l'édition V. Rose et H. Müller-Strübing. Leipzig, 1868. — « Frons aedis doricae in loco quo columnae constituuntur dividatur, si tetrastylos erit, in partes XXVII, si hexastylos, XXXXII. Ex his pars una erit modulus. » (IV, III, 3.) — «... Si sex erit columnarum, in partes XVIII. Si octastylos constituetur, dividatur in XXIV et semissen. Item ex his partibus sive tetrastyli, sive hexastyli, sive octastyli una pars sumatur eaque erit modulus. » (III, III, 7.)

2. « Cujus moduli constitutione ratiocinationibus efficiuntur omnis operis distributiones. » (IV, III, 3.) — «... Ex his pars una erit modulus, ad quem uti supra scriptum est ea dividantur. » (IV, III, 8.)

3. « Cujus moduli unius erit crassitudo columnarum. » (III, III, 7.) — « Crassitudo columnarum erit duorum modulorum. » (IV, III, 4.)

4. « Et primum in aedibus sacris aut e columnarum crassitudinibus aut triglypho aut etiam embate. » (I, II, 4.)

Digitized by Google

effets généraux très différents les uns des autres et qui, au premier abord, peuvent paraître même contradictoires. Un certain nombre d'exemples, où les règles posées par Vitruve seront appliquées, rendront compréhensibles ce mécanisme ainsi que ses effets.

Commençons par élever, sur une largeur CD (fig. I, pl. I), un édifice public semblable à ceux que l'on construisait à proximité des théâtres pour servir d'abri au peuple, en certaines circonstances et constituons-le d'ordre dorique, avec un entre-colonnement eustyle (de mod. 2 1/4).

Dans un édifice de ce genre, la règle est de prendre le module, non sur la largeur CD de l'édifice, mais sur AB, hauteur de la colonne. Il faut ensuite diviser cette hauteur en 15 parties ; une de ces parties est le module, égal au demi-diamètre de la colonne[1].

Nous désignerons ce module par le chiffre I.

Augmentons ensuite la largeur CD de l'édifice (pl. I, fig. II), en conservant la même profondeur, et tout en maintenant le module, l'échelle et le genre d'entre-colonnement de la figure précédente.

Cette opération, nous pouvons l'effectuer sans sortir des prescriptions canoniques; elle a seulement pour résultat de faire entrer dans la composition de l'édifice un plus grand nombre de colonnes.

Les mêmes prescriptions ne s'opposent pas davantage à ce qu'une opération semblable soit exécutée, dans les mêmes conditions, sur la largeur CD (fig. III, pl. I), comme sur un nombre indéfini d'autres largeurs, de plus en plus grandes.

Ces édifices sont dans tous les cas d'une même hauteur.

Par conséquent, la hauteur n'est pas proportionnelle à la largeur, dans les édifices élevés d'après le module I.

1. « Itaque si dorici generis erunt columnae, dimetiantur earum altitudines cum capitulis in partes XV. » — « Ex eis partibus una constituatur et fiat modulus, ad cujus moduli rationem omnis operis erit explicatio. Et in imo columnae crassitudo fiat duorum modulorum. » — «... altitudo columnae praeter capitulum XIIII modulorum, capituli altitudo moduli unius. » (V, IX, 3.)

Digitized by Google

L'on divisera, dans sa largeur, la façade d'un temple dorique et tétrastyle en 27 parties, et en 42, celle d'un temple hexastyle, de même ordre, tandis que l'on partagera seulement en 18 parties la largeur d'un autre temple hexastyle d'ordre ionique.

Dans chaque cas, le module sera l'une de ces divisions [1].

Ainsi constitué, le module est la commune mesure des porportions premières d'un édifice [2]. Par son moyen, et suivant des modes que nous décrirons dans quelques instants, l'on fixe, d'une façon plus ou moins directe, les proportions de chaque membre d'un ordre d'architecture, et les rapports de ces membres les uns avec les autres.

Les prescriptions générales donnent toujours au diamètre de la colonne, de quelque ordre qu'elle soit, un ou au plus deux modules [3]. Ces mêmes prescriptions attribuent aussi au module une largeur de triglyphe, dans l'ordre dorique [4].

Telle est la doctrine fondamentale de Vitruve.

Le module est donc, suivant cet auteur, une mesure variable, mais non arbitraire, puisqu'elle doit se rapporter, en nombre rigoureusement déterminé, à l'une des dimensions de l'édifice où on l'emploie.

De plus, le module est indépendant de toutes les autres mesures linéaires.

Modules généraux. — Le module I. — Malgré l'unité de son principe, le mécanisme des proportions modulaires produit des

1. Toutes nos citations de Vitruve sont extraites de l'édition V. Rose et H. Müller-Strübing. Leipzig, 1868. — « Frons aedis doricae in loco quo columnae constituuntur dividatur, si tetrastylos erit, in partes XXVII, si hexastylos, XXXXII. Ex his pars una erit modulus. » (IV, III, 3.) — «... Si sex erit columnarum, in partes XVIII. Si octastylos constituetur, dividatur in XXIV et semissen. Item ex his partibus sive tetrastyli, sive hexastyli, sive octastyli una pars sumatur eaque erit modulus. » (III, III, 7.)

2. « Cujus moduli constitutione ratiocinationibus efficiuntur omnis operis distributiones. » (IV, III, 3.) — «... Ex his pars una erit modulus, ad quem uti supra scriptum est ea dividantur. » (IV, III, 8.)

3. « Cujus moduli unius erit crassitudo columnarum. » (III, III, 7.) — « Crassitudo columnarum erit duorum modulorum. » (IV, III, 4.)

4. « Et primum in aedibus sacris aut e columnarum crassitudinibus aut triglypho aut etiam embate. » (I, II, 4.)

Digitized by Google

effets généraux très différents les uns des autres et qui, au premier abord, peuvent paraître même contradictoires. Un certain nombre d'exemples, où les règles posées par Vitruve seront appliquées, rendront compréhensibles ce mécanisme ainsi que ses effets.

Commençons par élever, sur une largeur CD (fig. I, pl. I), un édifice public semblable à ceux que l'on construisait à proximité des théâtres pour servir d'abri au peuple, en certaines circonstances et constituons-le d'ordre dorique, avec un entre-colonnement eustyle (de mod. 2 1/4).

Dans un édifice de ce genre, la règle est de prendre le module, non sur la largeur CD de l'édifice, mais sur AB, hauteur de la colonne. Il faut ensuite diviser cette hauteur en 15 parties ; une de ces parties est le module, égal au demi-diamètre de la colonne[1].

Nous désignerons ce module par le chiffre I.

Augmentons ensuite la largeur CD de l'édifice (pl. I, fig. II), en conservant la même profondeur, et tout en maintenant le module, l'échelle et le genre d'entre-colonnement de la figure précédente.

Cette opération, nous pouvons l'effectuer sans sortir des prescriptions canoniques ; elle a seulement pour résultat de faire entrer dans la composition de l'édifice un plus grand nombre de colonnes.

Les mêmes prescriptions ne s'opposent pas davantage à ce qu'une opération semblable soit exécutée, dans les mêmes conditions, sur la largeur CD (fig. III, pl. I), comme sur un nombre indéfini d'autres largeurs, de plus en plus grandes.

Ces édifices sont dans tous les cas d'une même hauteur.

Par conséquent, la hauteur n'est pas proportionnelle à la largeur, dans les édifices élevés d'après le module I.

1. « Itaque si dorici generis erunt columnae, dimetiantur earum altitudines cum capitulis in partes XV. » — « Ex eis partibus una constituatur et fiat modulus, ad cujus moduli rationem omnis operis erit explicatio. Et in imo columnae crassitudo fiat duorum modulorum. » — «... altitudo columnae praeter capitulum XIIII modulorum, capituli altitudo moduli unius. » (V, IX, 3.)

Digitized by Google

Il est aisé de trouver, dans l'architecture grecque, nombre d'exemples où l'on peut constater l'emploi de ce module. Contentons-nous de citer les portiques d'Olympie, de Délos et d'Éphèse.

Modules généraux (suite). — *Le module II.* — Élevons maintenant sur chacune des différentes largeurs EH (pl. I, fig. IV, V et VI), un temple hexastyle d'ordre dorique, avec entre-colonnement diastyle (de mod. 2 1/2, et de 3 modules pour l'entre-colonnement du milieu).

Cette fois le module sera pris sur la largeur de l'édifice, divisée en 42 parties, conformément au canon des temples doriques. Une de ces parties est le module égal au demi-diamètre de la colonne. Celle-ci aura seulement 14 modules de hauteur[1].

Il importe de le remarquer, cette façon de déterminer le module, sur une largeur, est de règle pour tous les temples, quels que soient leur ordre et le nombre de colonnes de leur façade, qu'ils soient tétrastyles ou hexastyles, octostyles, décastyles ou dodécastyles.

Nous désignerons ce module par le chiffre II.

Les conséquences qu'entraîne l'emploi du module II se font saisir à première vue (pl. I, fig. IV, V et VI).

Nous les formulerons ainsi :

Si l'on compare entre eux des temples de largeurs différentes, mais de même ordre (dorique ou ionique), de même genre (tétrastyles ou hexastyles, etc.), et ayant un même mode d'entre-colonnement (diastyle ou systyle, etc.), les hauteurs, dans ces temples, sont proportionnelles aux largeurs.

On voit combien les effets du module II sont différents de ceux du module I. Dans les figures I, II et III, planche I, les colonnes ont une hauteur constante quelle que soit la largeur de l'édifice, tandis que dans les figures IV, V et VI, planche I, où la dimension du module s'accroît en même temps que la largeur

1. « Crassitudo columnarum erit duorum modulorum, altitudo cum capitulo XIIII. Capituli crassitudo unius moduli, latitudo duorum et moduli sextae partis. » (IV, III, 4.)

Digitized by Google

du temple, les colonnes, sans changer de proportions, augmentent de hauteur et de largeur, de même que tous les autres membres d'architecture.

Dans aucun de ces exemples on ne pourrait donc avoir de colonnes d'une moindre ou d'une plus grande hauteur. Ce ne sont pas les seuls effets que produit le module II, comme nous le verrons plus loin.

On ne peut être embarrassé pour vérifier dans les monuments de l'architecture grecque l'emploi de ce module qui a réglé, sans exception, les proportions de tous les temples. Nous citerons comme offrant des rapports analogues à ceux qui caractérisent les figures IV, V et VI de la planche I, les temples doriques et hexastyles de Thésée à Athènes, de Diane à Ségeste et de la Concorde à Agrigente.

Effets complexes de l'emploi du module II. — Un certain nombre d'exemples sont encore nécessaires pour compléter la théorie de ce module. Au lieu de l'ordre dorique des figures précédentes, nous emploierons dans les figures I, II, III et IV, planche II, l'ordre ionique, tel que Vitruve l'a décrit.

Voici la règle générale des temples de cet ordre.

Le module est déterminé sur la largeur du temple, divisé en 11 parties et demie pour les tétrastyles, en 18, pour les hexastyles, et en 24 pour les octostyles. Le module est toujours une de ces parties, mais il est indiqué, dans ce cas, comme égal au diamètre de la colonne [1].

Les temples ioniques et eustyles ont des colonnes de 9 mo-

1. « Hujus autem rei ratio explicabitur sic. Frons loci quae in aede constituta fuerit, si tetrastylos facienda fuerit, dividatur in partes *XIS* praeter crepidines et projecturas spirarum, si sex erit columnarum in partes XVIII. Si octastylos constituetur, dividatur in XXIV et semissen. Item ex his partibus sive tetrastyli sive hexastyli sive octastyli una pars sumatur eaque erit modulus, cujus moduli unius erit crassitudo columnarum intercolumnia singula, praeter media, modulorum duorum et moduli quartae partis. Mediana in fronte et pastico singula ternum modulorum. Ipsarum columnarum altitudo modulorum VIIII et dimidiae moduli partis. Ita ex ea divisione intercolumnia altitudinesque columnarum habebunt justam rationem. » (III, III, 7.)

Digitized by Google

dules de hauteur[1]. Le fronton a en élévation la neuvième partie de sa largeur[2].

Donnons un même module à chacun des temples tétrastyles, hexastyles et octostyles que nous voulons représenter sur les largeurs MT, NZ et OZ (pl. II, fig. I, II et III), à peu près semblables à celles des figures de la planche I. Quelle qu'en soit la largeur, ces temples auront nécessairement des colonnes de même dimension.

Donc, si l'on compare entre eux des temples de genres différents, mais de même ordre, et élevés sur des largeurs inégales, avec un même module, la hauteur des colonnes n'est pas proportionnelle à la largeur de l'édifice.

Le fronton, seul, s'accroît un peu en élévation, à mesure que le temple s'étend dans le sens transversal.

Pour faire mieux comprendre encore les différences qui existent entre les temples des figures IV, V et VI, et ceux des figures I, II et III (pl. II), tous également construits d'après le module II, nous dirons que dans les premiers, la largeur des monuments et la hauteur des moulures, des chapiteaux, etc., augmentent ou diminuent en même temps, tandis que, dans les seconds, la hauteur de tous les membres d'architecture reste invariable.

Il n'est donc pas exact de dire, en généralisant, que dans les temples, les hauteurs sont proportionnelles aux largeurs. Cette proposition n'est vraie que si elle est restreinte aux temples d'un même nombre de colonnes et d'un même genre d'entre-colonnement.

1. Les manuscrits de Vitruve ne s'accordent pas sur ce nombre. Il est à remarquer toutefois que, dans son VIe livre, Vitruve attribue à la colonne ionique 9 modules de hauteur, comme proportion-type. « Posteri vero elegantia subtilitateque judiciorum progressi et gracilioribus modulis delectati septem crassitudinis diametros in altitudinem columnae doricae, ionicae novem constituerunt. » (IV, I, 8.) V. Rose. — Le nombre plus ou moins grand de modules dans la hauteur d'un membre d'architecture est d'ailleurs indifférent en ce qui regarde le mécanisme général des proportions.

2. « Tympani autem quod est in fastigio altitudo sic est facienda uti frons coronae ab extremis cymatiis tota dimetiatur in partes novem et ex eis una pars in medio cacumine tympani constituatur, dum contra epistylia columnarumque hypotrachelia ad perpendiculum respondeat. » (III, V, 12.)

Digitized by Google

Il ne manque pas d'édifices antiques élevés sur des largeurs inégales et dont les colonnes sont à peu près d'une même hauteur[1].

Parmi les temples doriques de la Grèce qui répondent à ces conditions, on peut citer le temple hexastyle de Némée, le Parthénon qui est octostyle, et même un frontispice dodécastyle, ou de douze colonnes, celui qui fut élevé par Philon, au temple de Cérès, à Éleusis.

Dans les figures I, II et III, le module II semble se confondre avec le module I, mais en réalité, il en est nettement distinct.

Imaginons, en effet, une largeur PZ (fig. IV, pl. II), plus grande que la largeur NZ (fig. II, pl. II), et moindre que la largeur OZ (fig. III, pl. II).

Puis, sur cette largeur PZ, élevons un temple ionique de six colonnes, exactement semblable à celui de la figure II. Il se produira ceci : ce temple de six colonnes, moins large que le temple de la figure III, lequel compte huit colonnes en façade, aura pourtant une hauteur plus grande que celle de ce dernier édifice.

Il est aisé de voir que dans une série comme celle des figures I, II et III, planche II, et que l'on pourrait continuer jusqu'aux temples ayant en façade le plus grand nombre de colonnes qu'on leur puisse donner, c'est-à-dire aux temples dodécastyles, la particularité que nous venons d'observer se reproduira dans chaque cas d'intercalation entre les termes successifs de la série, et cela, en conséquence de la longueur dont s'augmente le module des temples intermédiaires[2].

Dans de telles conditions, un tétrastyle sera plus haut que l'hexastyle qui lui succède, et ainsi de suite.

Cette particularité, nous pouvons la vérifier sur des édifices doriques datant, à peu près, d'une même époque.

1. De 10 à 11 mètres.

2. La hauteur du temple de la figure X résulte de la largeur même de ce temple, tandis que, dans les édifices élevés d'après le module I, hauteur et largeur sont indépendantes l'une de l'autre.

Digitized by Google

Le temple d'Olympie, construit par Libon, a 27m,40 de largeur (95 pieds d'après Pausanias)[1]; six colonnes de front et une hauteur d'environ 19 mètres.

Le Parthénon d'Ictinus, de 30m,68 de largeur, a huit colonnes en façade et une hauteur de 18 mètres seulement[2].

Ainsi, le temple hexastyle d'Olympie est plus haut que le Parthénon octostyle, lequel est cependant plus large de 3 mètres.

Les proportions du temple d'Olympie avaient frappé les anciens; Strabon constate la hauteur de cet édifice, tout en faisant remarquer que le dieu, en se mettant debout, briserait le plafond du temple[3].

Des auteurs modernes ont fait observer, à leur tour, que, dans le Parthénon, les sculptures du fronton ne se verraient pas assez distinctement si ce fronton était placé à une hauteur plus grande.

La théorie modulaire montre que ces édifices ne pouvaient pas avoir entre eux d'autres relations de hauteur.

Nous pouvons donc dès maintenant l'affirmer, les temples grecs ont été constitués d'après les lois générales du module que Vitruve définit dans son traité.

Les canons et les modules correctifs. — Influence des dimensions sur les proportions. — Dans les différents ordres, les colonnes ont des proportions typiques qui les caractérisent en propre, tout autant que leur forme. La hauteur de la colonne dorique est par exemple de 14 modules et celle de la colonne ionique de 9 modules, le module étant dans ce dernier cas égal au diamètre de la colonne, et dans le premier, au demi-diamètre seulement[4].

1. L. V, x, 3.
2. Les hauteurs de ces édifices sont prises au-dessus des gradins.
3. L. VIII, xxx.
4. « Crassitudo columnarum erit duorum modulorum, altitudo cum capitulo XIIII. » (IV, III, 4.) — Dans son IIIe livre où il traite spécialement de l'ordre ionique, Vitruve n'indique pas explicitement la hauteur typique des colonnes de cet ordre. Il donne des hauteurs différentes pour chaque cas d'entre-colonnement, mais ces hauteurs étant de 10 modules, avec l'entre-colonnement le plus large et de 8 avec le plus étroit, il en résulte une hauteur moyenne de 9 modules. Nous l'avons dit déjà, c'est le même nombre de 9 modules qu'il considère comme étant celui que les Ioniens donnaient aux colonnes de leurs temples. (IV, I, 8.)

Digitized by Google

Ces proportions sont fixées par le canon général de chacun des ordres, mais en instituant ce canon on a considéré isolément les colonnes et abstraction faite des modes suivant lesquels on peut les assembler. Quand on les aligne, des vides ou entre-colonnements les séparent; elles forment ce que l'on nomme une ordonnance.

Les proportions des colonnes dépendent alors de règles spéciales. Vitruve nous fait connaître celles de ces règles que l'on suivait de son temps.

Partant de ce principe, parfaitement rationnel, que les colonnes doivent avoir d'autant moins de hauteur que les entre-colonnements sont plus larges, il détermine cette proportion de hauteur de la manière suivante : (fig. I, II, III, IV et V, pl. III), l'entre-colonnement pycnostyle (1 mod. 1/2 de larg.), doit avoir des colonnes de 10 modules; le systyle (2 mod. de larg.), des colonnes de 9 modules 1/2; le diastyle (3 mod. de larg.), des colonnes de 8 modules 1/2, et l'aréostyle (4 mod. de larg. ou plus), des colonnes de 8 modules.

Quant à la hauteur des colonnes de l'eustyle (2 mod. 1/4 de larg.), nous la fixons à 9 modules, les manuscrits ni les éditeurs de Vitruve ne s'accordant sur ce point[1].

Cette règle des entre-colonnements offre un exemple de ce que nous appelons les *canons correctifs*. Les règles de ce genre sont établies pour modifier dans certains cas les canons généraux, à

1. « Aedibus araeostylis columnae sic sunt faciendae uti crassitudines earum sint partis octavae ad altitudines. Item in diastylo dimetienda est altitudo columnae in partes octo et dimidiam et unius partis columnae crassitudo conlocetur. In systylo altitudo dividatur in novem et dimidiam partem et ex eis una ad crassitudinem columnae detur. Item in pycnostylo dividenda est altitudo in decem et ejus una pars facienda est columnae crassitudo. Eustyli autem aedis columnae, uti systyli, in novem partes altitudo dividatur et dimidiam partem et ejus una pars constituatur in crassitudine imi scapi. » (III, III, 10.)

Les colonnes de l'eustyle occupant le milieu de la série d'entre-colonnements représentés dans la planche III doivent accuser en conséquence la hauteur moyenne de l'ordre. Dans la note précédente nous avons vu que cette hauteur était de 9 modules; c'est par cette raison que nous l'avons choisie pour l'eustyle. Remarquons d'ailleurs que ce nombre de modules complète, en la rendant régulière, la proportion décroissante d'un demi-module entre la hauteur des colonnes, dans les divers genres d'entre-colonnements : 10, 9 1/2, 9, 8 1/2, 8.

Digitized by Google

raison, par exemple, du plus ou moins de largeur des entre-colonnements, ou de la hauteur plus ou moins grande des colonnes.

Dans le ve chapitre de son IIIe livre, Vitruve dit en termes formels : « Si les colonnes ont de 12 à 15 pieds, l'architrave aura la hauteur du demi-diamètre de la colonne; si elles ont de 15 à 20 pieds, la hauteur sera divisée en 13 parties, dont une sera donnée à l'architrave. Si elles sont de 20 à 25 pieds, la hauteur sera divisée en 12 parties 1/2, dont une formera l'architrave, etc.[1]. » (Pl. IV, fig. VI, VII, VIII et IX.)

Au moyen de ces divisions de la colonne, on détermine une mesure tout à fait distincte du module général qui a été pris en premier lieu sur la largeur du temple. La nouvelle mesure que l'on obtient ainsi est destinée à modifier, dans des limites déterminées suivant les cas, les rapports de hauteur entre certaines parties du temple. C'est un *module correctif*.

Les dimensions règlent aussi l'amincissement de la colonne à l'extrémité supérieure de son fût, suivant cette loi de raison qu'un fût doit être d'autant plus large à son extrémité supérieure que la colonne est plus haute.

Si la colonne a de 15 à 20 pieds, on divisera le diamètre inférieur en 6 parties et le diamètre supérieur aura 5 de ces parties.

Ces nombres varient suivant la dimension de la hauteur. Pour les colonnes de 40 à 50 pieds, on divise le diamètre inférieur en 8 parties et le supérieur en 7[2]. — (Pl. IV, fig. I, II, III, IV et V.)

Ainsi, d'après notre auteur, les proportions ne sont pas indépendantes des dimensions, excepté toutefois quand, par la nature

1. « .... epistyliorum ratio sic est habenda uti si columnae fuerint a minima XII pedum ad XV pedes, epistylii sit altitudo dimidiae crassitudinis imae columnae, item si ab XV pedibus ad XX, columnae altitudo dimetiatur in partes tredecim et unius partis altitudo epistylii fiat, item si a XX ad XXV pedes, dividatur altitudo in partes XII et semissem et ejus una pars epistylium in altitudine fiat, etc. » (III, v, 8.)

2. « Contracturae autem in summis columnarum hypotracheliis ita faciendae videntur uti si columna sit ab minimo ad pedes quinos denos, ima crassitudo dividatur in partes sex et earum partium quinque summa constituatur. — ... Quae erunt ab quadraginta pedibus ad quinquaginta, item dividendae sunt in octo partes et earum septem in summo scapo sub capitulo contrahantur. » (III, III, 12.)

Digitized by Google

des choses, certaines parties de l'édifice doivent conserver les dimensions invariables commandées par l'échelle humaine ; telles sont, dit-il, les marches d'escalier et les sièges de marbre du théâtre[1].

Après avoir défini brièvement la méthode générale, que Vitruve n'expose nulle part sous cette forme suivie et systématique, il nous reste à considérer le mode particulier qui règle les proportions des différents membres d'architecture dans l'ordre dorique, comme dans l'ordre ionique, mais, pour mener à bien cette étude, il nous importe d'établir auparavant la signification de quelques termes incomplètement définis par Vitruve.

Proportion et Symétrie. — Au commencement du Ve livre de son traité, Vitruve déplore la nécessité où il se trouve d'employer des mots techniques. Ces sortes de mots, plus ou moins vagues et obscurs dans leur acception, étant, dit-il, de nature à produire une certaine confusion dans l'esprit du lecteur[2].

La signification de ces mots déjà difficiles à saisir du temps de l'auteur est bien autrement douteuse pour nous. Certaines expressions : *Dispositio* et *Distributio*, *Symmetria* et *Proportio*, etc., ne se distinguent souvent l'une de l'autre que par de simples nuances, et Vitruve paraît les employer quelquefois les unes pour les autres.

De plus, nombre d'entre elles ont été détournées de leur signification en passant dans notre langue.

A l'exception d'un seul[3], les traducteurs français de Vitruve ont fait d'ailleurs tout ce qui dépendait d'eux pour rendre inin-

1. « Sunt enim res quas et in pusillo et in magno theatro necesse est eadem magnitudine fieri propter usum, uti gradus diazomata pluteos itinera ascensus pulpita tribunalia et si qua alia intercurrunt ex quibus necessitas cogit discedere ab symmetria ne impediatur usus. » (V, VI, 7.)

2. « Id autem in architecturae conscriptionibus non potest fieri, quod vocabula ex artis propria necessitate concepta inconsueto sermone objiciunt sensibus obscuritatem. Cum ergo ea per se non sint aperta nec pateant eorum in consuetudine nomina, tum etiam praeceptorum late vagantes scripturae, si non contrahantur et paucis et perlucidis sententiis explicentur, frequentia multitudineque sermonis impediente incertas legentium efficient cogitationes. » (V, 1.)

3. Jean Martin, *Architecture, ou Art de bien bastir, de Marc Vitruve Pollion.* Paris, 1572.

Digitized by Google

telligibles ces sortes d'expressions. Ne pouvant, par exemple, donner à *symétrie* la signification toute moderne de correspondance absolue et d'égalité entre les parties opposées d'un même objet, mais incertain du sens que les anciens assignaient à ce mot, Perrault, suivi par les autres commentateurs, fausse la pensée de Vitruve et la dénature même, en traduisant *symétrie* par « proportion », ce qui l'oblige à traduire *proportion* par « rapport ».

Il crée de la sorte une confusion regrettable en donnant un sens identique à des mots qui désignent des choses différentes. Disons d'ailleurs que, dans une note il reconnaît avec franchise que *proportio* pourrait être traduit en français par « proportion »; il va même jusqu'à dire qu'il est fâcheux de ne pas le rendre ainsi[1].

Tout d'abord notre intention était de restituer à un certain nombre de termes techniques employés par Vitruve, une signification nous paraissant plus exacte que celle qui leur est attribuée par ces traducteurs, plus en rapport avec l'idée que les anciens devaient y attacher. Mais ce sujet comporte des développements si étendus, que nous avons dû renoncer à notre idée. Une digression de ce genre serait tout à fait hors de proportion avec le cadre que nous nous sommes tracé.

Il convient de rappeler cependant que les Grecs qualifiaient de symétriques, les quantités qui ont une commune mesure.

Vitruve n'emploie pas le mot *symétrie* dans une acception bien déterminée; pour lui la symétrie naît de la proportion :

« Symmétrie est un consentement et concordance des membres particuliers de l'œuvre, et, pour mieux dire, correspondance d'iceux, distingués d'avec la totalité de la masse. —... Cette symétrie est engendrée de proportion que les Grecs nomment analogie. Proportion est un certain rapport et convenance des membres ou particularités à toute la masse d'un bâtiment, et de ceste-là vient à se parfaire la conduite d'icelles symmétries. Or n'y a-il ne temple ny autre edifice qui puisse avoir grâce de bonne structure sans symmétrie et proportion, et si la convenance

1. Perrault, *Les dix livres d'architecture de Vitruve*, p. 53, note 3. Paris, MDCLXXIII.

Digitized by Google

n'est gardée en toutes ses parties, aussi bien qu'en un corps humain parfaitement formé. » — (J. Martin, pp. 11 et 62-63[1].)

Notons encore que dans son traité Vitruve parle assez rarement de la proportion ; fréquemment, au contraire, de la symétrie, qu'il associe généralement à la proportion. Il dit quelquefois les proportions, mais bien plus souvent les symétries.

Ne pouvant donner, en ce moment, une part suffisante à la discussion des textes, nous nous bornerons à présenter, sommairement et en nous aidant d'un tracé, quelques observations sur les mots *Proportio* et *Symmetria.*

La figure K, représentant un entablement corinthien de style romain, fera comprendre la signification de ces mots.

Comme tous les entablements canoniques, celui qui est représenté dans cette figure par le chiffre I, se compose de trois membres placés les uns au-dessus des autres, dans un ordre régulier.

Vitruve entend par *Symétrie* les combinaisons de nombres qui règlent, dans chacun de ces membres, la hauteur, la saillie, la disposition des moulures et les rapports de ces moulures entre elles. De ces combinaisons, dérivent les symétries différentes de l'architrave I, de la frise II, de la corniche III, et, finalement, la symétrie générale de l'entablement I. Il en est de même dans tous les cas ; la symétrie générale d'une salle, par exemple, résulte de ses rapports de longueur, de largeur et de hauteur.

Quant aux proportions particulières qui produisent la commodulation, ainsi que s'exprime notre auteur, ou la proportion générale de l'entablement I, elles sont indiquées dans deux tracés (II-III) ; les premières, par les divisions IV, V et VI ; VII, VIII et IX, et la seconde, par le contour de chacun de ces tracés.

1. « Item symmetria est ex ipsius operis membris conveniens consensus ex partibusque separatis ad universae figurae speciem ratae partis responsus. » (I, II, 4.) « ... Ea autem paritur a proportione, quae graece αναλογια dicitur. Proportio est ratae partis membrorum in omni opere totiusque commodulatio, ex qua ratio efficitur symmetriarum. Namque non potest aedis ulla sine symmetria atque proportione rationem habere compositionis, nisi uti ad hominis bene figurati similitudinem membrorum habuerit exactam rationem. » (III, I, 1.)

Digitized by Google

On le voit, la proportion fixe la place et la limite des symétries, mais elle ne les détermine pas. Il est clair, en effet, que, tout en conservant l'ensemble et le détail des tracés II et III, nous

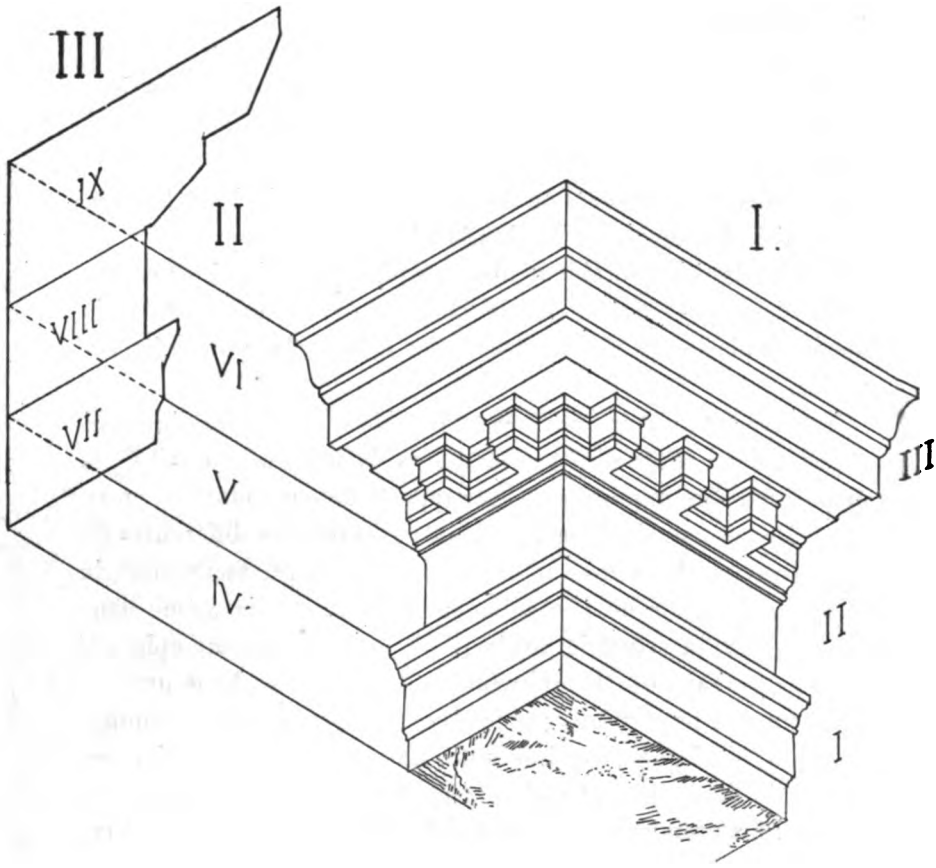

Fig. K.

pourrions substituer, à volonté, d'autres symétries à celles de l'entablement I, et que ces symétries diverses se rapporteraient à une même proportion. En outre, la symétrie implique les trois dimensions, et la proportion ne les implique pas.

Nous n'avons certes pas la prétention de définir complètement,

Digitized by Google

ici, la signification de ces termes, mais il importait de les expliquer, dans une certaine mesure, pour l'intelligence des pages qui suivent.

Les modules auxiliaires. — Les symétries définies tout d'abord par Vitruve sont celles de l'ordre ionique, son ordre de prédilection. Il constitue ces symétries au moyen du module, mais en employant cette mesure d'une façon tout autre que les architectes modernes.

Veut-il indiquer la hauteur du chapiteau? Il commence par fixer la proportion de la surface supérieure et horizontale de l'abaque qui couronne ce chapiteau.

Cette surface sera carrée; elle aura pour mesure de chacun de ses côtés le diamètre inférieur de la colonne, plus une dix-huitième partie de ce diamètre; la hauteur totale du chapiteau sera la moitié de la dimension ainsi obtenue. On divisera ensuite cette dernière dimension en neuf parties et demie; une partie et demie sera la hauteur de l'abaque et les huit autres fixeront celles des volutes[1]. — (Pl. V, fig. I.)

Dans les bases attiques (pl. V, fig. II), la largeur de chaque face de la plinthe carrée sera d'un diamètre et demi et la hauteur totale, de la moitié d'un diamètre. Les divisions de cette hauteur seront au nombre de deux; l'une égale au tiers du diamètre de la colonne, comprendra la hauteur des moulures de la base et l'autre, celle de la plinthe. Ensuite, la division égale au tiers d'un diamètre sera partagée en quatre parties égales : la première, en commençant par l'extrémité supérieure de la base, sera pour le tore du haut. Les trois autres, seront divisées en deux, à leur tour. L'une de ces parties déterminera la hauteur de la scotie et

1. « Scapis columnarum statutis capitulorum ratio si pulvinata erunt his symmetriis conformabitur uti quam crassus imus scapus fuerit addita octava decuma parte scapi abacus habeat longitudinem et latitudinem, crassitudinem cum volutis ejus dimidiam. Recedendum autem est ab extremo abaco in interiorem partem frontibus volutarum parte duodevicensima et ejus dimidia. Tunc crassitudo dividenda est in partes novem et dimidiam, et secundum abacum in quattuor partibus volutarum secundum extremi abaci quadram lineae demittendae quae cathetoe dicuntur. Tunc ex novem partibus et dimidia una pars et dimidia abaci crassitudo relinquatur, reliquae octo volutis constituantur. » (III, v, 5.)

Digitized by Google

des listels placés sous le tore supérieur, et l'autre, l'élévation du tore inférieur[1].

Quant à l'architrave (pl. V, fig. III) — (nous avons dit comment on en obtenait la hauteur complète; CD, voir pl. IV, fig. VI, VII, VIII et IX), il faut la diviser, dans le sens vertical, en sept parties égales; une de ces parties sera la hauteur, 1, de la cymaise qui la couronne. Puis, on divisera en douze la totalité des six autres; trois de ces parties seront la hauteur de la face d'en bas, quatre, de la face du milieu et cinq, de la face supérieure de cette architrave[2].

La frise EK (fig. IV, pl. V), si l'on y sculpte des figures doit être plus élevée que l'architrave d'une quatrième partie, et moins haute, également d'une quatrième partie, quand elle n'est pas ornée de figures[3].

Une méthode semblable est suivie pour la corniche (pl. V, fig. V) : la hauteur d'un denticule égale celle de la face du milieu de l'architrave, et la cymaise placée au-dessous de ces denticules a la septième partie de la hauteur, EK, de la frise.

La même face du milieu de l'architrave règle encore l'élévation du larmier. Enfin, cette dernière moulure mesurée d'une extrémité à l'autre, dans le sens transversal de l'édifice, et divisée en neuf parties, fixe, dans le fronton, la hauteur du tympan, égal à l'une de ces parties[4].

1. « Altitudo ejus si atticurges erit, ita dividatur ut superior pars tertia parte sit crassitudinis columnae, reliquum plintho relinquatur. Dempta plintho, reliquum dividatur in partes quattuor fiatque superior torus quartae, reliquae tres aequaliter dividantur et una sit inferior torus, altera pars cum suis quadris scotia, quam Graeci τροχιλον dicunt. » (III, v, 2.)

2. « Cymatium epistylii septima parte suae altitudinis est faciendum, et in projectura tantundem. Reliqua pars praeter cymatium dividenda est in partes XII et earum trium ima fascia est facienda, secunda IIII, summa, V. » (III, v, 10.)

3. « Item zophorus supra epistylium quarta parte minor quam epistylium sin autem sigilla designari oportuerit, quarta parte altior quam epistylium, uti auctoritatem habeant scalpturæ. » (III, v, 10.)

4. « Supra zophorum denticulus est faciendus tam altus quam epistylii media fascia, projectura ejus quantum altitudo. Intersectio, quae graece μετοπη dicitur, sic est dividenda uti denticulus altitudinis suae dimidiam partem habeat in fronte, cavum autem intersectionis hujus frontis e tribus duas partes, hujus cy-

Digitized by Google

Les lignes *a*, *a*, *b*, *b*, montrent les rapports de similitude qui existent entre les hauteurs et les saillies de la corniche.

Des règles de même genre déterminent la proportion et les symétries des différents membres de l'ordre dorique. La figure VI (pl. V) est une traduction graphique de ces règles.

Voici la manière dont Vitruve indique les proportions d'une porte de temple.

Si cette porte est dorique, on fixera la hauteur de l'ouverture en divisant en trois parties et demie l'espace compris entre le sol et le plafond du pronaos; deux de ces parties donneront la hauteur du vide, et le retrécissement de ce vide à sa partie supérieure sera de la troisième partie de la hauteur du chambranle, si la hauteur de la baie est de 16 pieds, de la quatrième, si elle est de 16 à 25 pieds. Enfin cette partie aura le haut de sa corniche parfaitement de niveau avec l'extrémité supérieure du chapiteau qui couronne les colonnes du pronaos [1].

Excepté en ce qui regarde la colonne, Vitruve détermine rarement les proportions générales de hauteur. Il ne donne ni celle de l'édifice, ni celle de l'entablement. Pour l'entablement ioni-

matium altitudinis ejus sextam partem. Corona, cum suo cymatio praeter simam, quantum media fascia epistylii, projectura coronae cum denticulo facienda est quantum erit altitudo a zophoro ad summum coronae cymatium, et omnino omnes ecphorae venustiorem habent speciem quae quantum altitudinis tantundem habeant projecturae. Tympani autem quod est in fastigio altitudo sic est facienda uti frons coronae ab extremis cymatiis tota dimetiatur in partes novem et ex eis una pars in medio cacumine tympani constituatur, dum contra, epistylia columnarumque hypotrachelia ad perpendiculum respondeat. Coronae que supra aequaliter imis praeter simas sunt conlocandae. Insuper coronas simae, quas Graeci επαιετιδας dicunt, faciendae sunt altiores octava parte coronarum altitudinis. » (III, v, 11, 12.)

1. « Dorici symmetriae conspiciuntur his rationibus uti corona summa, quae supra antepagmentum superius imponitur, aeque librata sit capitulis summis columnarum quae in pronao fuerint. Lumen autem thyretri constituatur sic uti quae altitudo aedis a pavimento ad lacunaria fuerit, dividatur in partes tres semis et ex eis duae semis lumini valvarum altitudine constituantur. Haec autem dividatur in partes XII et ex eis quinque et dimidia latitudo luminis fiat in imo. Et in summo contrahatur si erit lumen ab imo ad sedecim pedes, antepagmenti III parte, si XVI pedum ad XXV, superior pars luminis contrahatur antepagmenti parte IIII, si a pedibus XXV ad XXX, summa pars contrahatur antepagmenti parte VIII. Reliqua quo altiora erunt, ad perpendiculum videntur oportere conloeari. » (IV, VI, 1.)

Digitized by Google

que, par exemple, il déduit la hauteur de l'architrave de celle de la colonne, et la hauteur des différentes parties de l'entablement, de celle de l'architrave.

Les motifs de cette particularité paraîtront très compréhensibles si l'on réfléchit que, dans le système de notre auteur, les dimensions modifient constamment les proportions, et que l'emploi des modules correctifs rend inutiles les prescriptions relatives à certains rapports généraux qui sont de nature à varier.

Cette façon de procéder diffère de celle qu'ont adoptée la plupart des architectes du XVIe siècle. Ceux-ci subdivisent le module, comme nous le faisons encore, en un certain nombre de parties que l'on appelle minutes et secondes, puis, ils établissent les proportions en se servant de ces mesures, comme d'une échelle ordinaire.

Perrault, l'un des traducteurs de Vitruve, met en lumière, par un exemple significatif, les complications produites par cette dernière méthode. Il montre que les proportions de la base attique, si simplement établies, suivant le système de Vitruve, ne le sont que bien péniblement dans l'autre système. « Pour ne point faire de fractions, il faudrait, dit-il, partager le module en 420 minutes pour en donner 140 à la plinthe, 105 au tore d'en bas, 70 au tore d'en haut, 75 à la scotie et 15 à chaque filet. »

Vitruve a sagement évité cet excès de petites divisions. Au moyen de son module, il produit autant d'échelles différentes qu'il est nécessaire pour constituer aisément des proportions se rapportant l'une à l'autre, ou se déduisant les unes des autres.

Un membre d'architecture, par exemple, est divisé en parties égales, et un certain nombre de ces parties déterminent la hauteur d'autres membres.

C'est ainsi que se forment les modules *auxiliaires*; ils sont parfois très dissemblables, mais il n'en est pas moins vrai qu'ils procèdent toujours du module principal, qu'ils ont en lui leur origine et leur point de départ.

Il faut en convenir, cette méthode est autrement judicieuse que celle des modernes. On est loin de la liste remplie de chiffres,

Digitized by Google

compliquée, interminable, et ne disant rien à l'esprit, que l'on trouve dans tous les *Vignoles*.

La comparaison qu'il faut établir entre les membres d'un édifice pour créer les différentes unités de mesure qui conviennent à chacun d'eux, tout en plaçant ces unités sous la dépendance du module général, offre cet avantage de tenir toujours en éveil les facultés d'invention et d'observation. Un système de ce genre n'a pu naître et s'implanter que chez un peuple parfaitement doué pour les choses de l'art. Aussi Vitruve n'hésite-t-il pas à en faire honneur aux Hellènes [1].

Les modules des édifices autres que les temples. — Nous avons vu que le système modulaire comporte deux échelles : l'une des proportions et l'autre des dimensions. On peut prévoir que la première de ces échelles devait être modifiée par la seconde, à un moindre degré dans les édifices civils que dans les temples.

Le temple, en effet, est l'habitation du dieu. Or, le dieu, en tant que nous lui prêtons une forme définie, a les proportions et les symétries de l'homme, mais rien n'oblige à lui en assigner les dimensions.

A raison de leur état de médiocrité ou d'opulence, les villes faisaient sculpter des dieux de taille humaine ou de stature plus ou moins colossale. Dans le dernier cas surtout, il fallait bien donner au temple des dimensions en rapport avec celles de l'image.

L'image du dieu n'ayant pas de dimension absolue, les temples ne pouvaient pas en avoir davantage. D'un édifice à l'autre, les grandeurs varient en effet dans une mesure telle que, dans le

1. « Hae civitates cum Caras et Lelegas ejecissent, eam terrae regionem a duce suo Ione appellaverunt Ionaim ibique Deorum immortialium templa constituentes coeperunt fana aedificare, et primum Apollini Panionio aedem uti viderant in Achaia constituerunt et eam Doricam appellaverunt, quod in Dorieon civitatibus primum factam eo genere viderant. In ea aede cum voluissent columnas conlocare, non habentes symmetrias earum et quaerentes quibus rationibus efficere possent uti et ad onus ferendum essent idoneae et in aspectu probatam haberent venustatem, dimensi sunt virilis pedis vestigium et id retulerunt in altitudinem. Cum invenissent pedem sextam partem esse altitudinis in homine, idem id columnam transtulerunt et qua crassitudine fecerunt basim scapi, tantas sex cum capitulo in altitudinem extulerunt. Ita dorica columna virilis corporis proportionem et firmitatem et venustatem in aedificiis praestare coepit. » (IV, 1, 5, 6.)

Digitized by Google

temple d'Égine, par exemple, les cannelures des colonnes n'ont pas 20 centimètres, tandis que, dans le grand temple d'Agrigente, elles sont si larges et si profondes, qu'un homme peut se dissimuler aisément dans leur concavité.

Ces réflexions expliquent pourquoi la grandeur des temples n'était pas déterminée par l'échelle humaine, pourquoi en un mot, les dimensions de ces édifices étaient si différentes, comment enfin des raisons tirées des seules nécessités de l'effet, amenaient l'architecte à amplifier ou à diminuer parfois les proportions secondaires, suivant l'importance plus ou moins considérable des dimensions. Mais il n'en est pas de même des édifices non consacrés.

Considérons un monument destiné à contenir des milliers d'hommes, un théâtre, par exemple. Quelques-unes des proportions y seront déjà rigoureusement commandées par l'échelle humaine. La hauteur de la scène, entre autres, ne pourra dépasser la limite au delà de laquelle les acteurs seraient invisibles pour les spectateurs de l'orchestre [1].

Les proportions des édifices de ce genre dépendront donc des dimensions, plus que de celles des temples.

L'échelle métrique et l'échelle modulaire seront bien près de se confondre dans l'habitation, où tout doit être à la mesure de l'homme.

Vitruve règle de la manière suivante les proportions des édifices civils :

Dans le théâtre, la dimension sur laquelle on prend le module, c'est le diamètre de l'orchestre. La scène aura deux fois la longueur de ce diamètre. Les colonnes de la scène seront d'une hauteur égale à la quatrième partie de ce même diamètre, et l'entablement qui les surmonte aura la cinquième partie de la hauteur des colonnes. Les colonnes de l'ordre supérieur seront d'un quart moins hautes que les colonnes d'en bas [2].

1. « A Rome, l'orchestre était réservé aux sénateurs : « In orchestra autem senatorum sunt sedibus loca designata. » (V, VI, 2.)

2. « Scaenae longitudo ad orchestrae diametron duplex fieri debet... Supra

Digitized by Google

On voit qu'ici, comme dans les temples, les proportions se rapportent les unes aux autres.

Quant aux dimensions, elles fixent rigoureusement la hauteur de la scène, celle des gradins, des *pluteum*, des appuis, des passages et des escaliers, toutes choses, dit Vitruve, qui doivent, avoir la même grandeur, dans les petits comme dans les grands théâtres [1].

Pour le forum, l'on en divise la longueur en trois parties, dont deux sont données à la largeur. Autour du forum, sous des portiques, sont les boutiques des changeurs et, au premier étage, des galeries destinées à faciliter le trafic et la perception des droits du fisc. Les colonnes de l'étage supérieur sont d'un quart moins hautes que celles des portiques de l'étage inférieur [2].

La basilique a des colonnes d'une hauteur égale à la largeur des portiques et cette dernière dimension est la troisième partie de l'espace du milieu [3].

Vitruve décrit une basilique, qui avait été élevée sur ses dessins, à Fano, et il en fait connaître sommairement les proportions et les symétries. Par sa courte description, on peut conjecturer que les dispositions de cet édifice étaient raisonnées, mais quelque peu étranges et, circonstance remarquable, dans cette monographie les proportions et les symétries ne sont pas exprimées en modules; elles le sont en pieds.

Cet édifice se composait de trois nefs. Celle du milieu avait 120 pieds de longueur et 60 de largeur; les portiques qui entou-

podium columnae cum capitulis et spiris altae quarta parte ejusdem diametri, epistylia et ornamenta earum columnarum altitudinis quinta parte... Supra id pluteum columnae quarta parte minore altitudine sint quam inferiores. ». (V, VI, 6.)

1. « ...et ejus pulpiti altitudo sit ne plus pedum quinque, uti qui in orchestra sederint, spectare possint omnium agentium gestus. » (V, VI, 2). Nous avons donné dans un chapitre précédent le texte relatif aux dimensions de certaines parties du théâtre.

2. « Latitudo autem ita finiatur uti longitudo in tres partes cum divisa fuerit, ex his duae partes ei dentur. » (V, I, 2).

3. « Columnae basilicarum tam altae quam porticus latae fuerint faciendae videntur, porticus, quam medium spatium futurum est, ex tertia finiatur. » (V. I, 6, 8.)

Digitized by Google

raient la nef, 20 pieds, entre le mur et les colonnes. Les colonnes avaient 5 pieds de diamètre et 50 pieds de hauteur. Derrière ces colonnes étaient des pilastres hauts de 20 pieds, larges de 2 1/2 et épais d'un demi. Puis, un second ordre de pilastres, sur les premiers, de 18 pieds de hauteur, de 2 de largeur et de 1 d'épaisseur. L'hémicycle avait 46 pieds de front sur 15 de profondeur. La hauteur des petits piliers placés sous les poutres était de 3 pieds [1].

Toutes ces mesures sont simples et d'un emploi facile.

Les prescriptions relatives à la curie sont tout à fait sommaires. Si elle est construite sur plan carré, la hauteur qu'on devra lui donner sera égale à la longueur d'un côté, plus la moitié de cette longueur. L'a-t-on tracée sur un plan oblong, elle aura en hauteur une dimension égale à la longueur de l'édifice ajoutée à sa largeur et augmentée de la moitié de cette dimension. Dans l'intérieur de l'édifice les murailles, à moitié de la hauteur de la colonne, seront entourées d'une corniche en stuc ou en bois [2].

Dans les bains, la largeur aura un tiers de moins que la longueur, la galerie qui entoure les bains, non comprise. Le passage entre le mur et le *pluteum* sera d'au moins 6 pieds de largeur, sur lesquels 2 pieds seront donnés au *pulvinus* et au degré

1. «... cujus proportiones et symmetriae sic sunt constitutae. Mediana testudo inter columnas est longa pedes CXX, lata pedes LX. Porticus ejus circa testudinem inter parietes et columnas lata pedes XX. Columnae altitudinibus perpetuis cum capitulis pedum L, crassitudinibus quinum, habentes post se parastaticas altas pedes XX, latas pedes IIS, crassas IS, quae sustinent trabes in quibus invehuntur porticuum contignationes. Supraque eas aliae parastaticae pedum XVIII, latae binos, crassae pedem, quae excipiunt item trabes sustinentes cantherium et porticuum, quae sunt summissa infra testudinem, tecta. — Item tribunal quod est in ea aede, hemicyclii schematis minoris curvatura est formatum. Ejus autem hemicyclii in fronte est intervallum pedum XV. » (V, I, 6, 8.)

2. « Maxime quidem curia in primis est facienda ad dignitatem municipii sive civitatis. Et si quadrata erit, quantum habuerit latitudinis dimidia addita contituatur altitudo, sin autem oblonga fuerit, longitudo et latitudo componatur et summa composita, ejus dimidia pars sub lacunariis altitudini detur. Praetereai praecingendi sunt parietes medii coronis ex intestino opere aut albario ad dimidiam partem altitudinis. » (V, II, 2.)

Digitized by Google

inférieur. La hauteur du *laconicum* sera égale à sa largeur jusqu'à la naissance des voûtes [1].

Passons maintenant aux habitations : les prescriptions dont elles sont l'objet deviennent beaucoup plus précises. Tous ceux qui connaissent la disposition de la maison romaine ne seront pas surpris de voir Vitruve déterminer d'abord les proportions du *cavædium*, ou cour intérieure de cette maison.

Les proportions du *cavædium* sont de trois genres différents.

Dans le premier, il faut diviser la longueur en cinq parties et en donner trois à la largeur. La longueur dans le second, sera de trois parties et la largeur de deux. Dans le troisième genre, on établit un carré sur la longueur et la diagonale de ce carré donne la longueur de l'*atrium* [2].

Après ces données générales viennent celles qui sont relatives aux parties couvertes de l'*atrium*. La hauteur, au-dessous des poutres, sera égale à la longueur, moins une quatrième partie. Si la partie découverte de l'*atrium* est longue de 30 à 40 pieds, la hauteur des galeries qui entourent cette partie, de chaque côté, sera du tiers de la longueur.

Quand elle est d'une longueur de 40 à 50 pieds, ou de 50 à 60, ou de 60 à 80 pieds, on divise cette longueur en trois, quatre ou quatre parties et demie. Une de ces parties détermine la largeur des galeries.

La longueur des péristyles doit avoir, en travers, un tiers de

1. « Sint ita compositae. Quanta longitudo fuerit, tertia dempta, latitudo sit praeter scholam labri et alvei. Labrum utique sub lumine faciundum videtur, ne stantes circum suis umbris obscurent lucem. Scholas autem labrorum ita fieri oportet spatiosas uti cum priores occupaverint loca, circumspectantes reliqui recte stare possint. Alvei autem latitudo inter parietem et pluteum ne minus sit pedes senos, ut gradus inferior inde auferat et pulvinus duos pedes. Laconicum sudationesque sunt conjungendae tepidario, eaeque quam latae fuerint, tantam altitudinem habeant ad imam curvaturam hemisphaerii. » (V, x, 4, 5).

2. « Et primum genus distribuitur uti longitudo cum in quinque partes divisa fuerit, tres partes latitudini dentur, alterum cum in tres partes dividatur, duae partes latitudini tribuantur, tertium uti latitudo in quadrato paribus lateribus describatur inque eo quadrato diagonios linea ducatur, et quantum spatium habuerit ea linea diagonios, tanta longitudo atrio detur. » (VI, III, 4.)

Digitized by Google

plus qu'en profondeur; la hauteur des colonnes sera égale à la largeur du portique.

Les vides qui séparent les colonnes n'auront pas moins de 3 diamètres, ni plus de 4. Les entre-colonnements pycnostyles, systyles et eustyles sont donc exclus des habitations [1].

Le *tablinum* aura les deux tiers de la cour, si elle est de 20 pieds, la moitié si elle est de 30 à 40, et, si elle est de 40 à 60, on la divisera en cinq parties dont deux seront données au *tablinum* [2].

Le *triclinium* sera deux fois aussi long que large. La hauteur de toutes les salles de surface non carrée sera égale à la moitié de la longueur et de la largeur réunies.

Si les exèdres sont carrés, leur largeur, plus la moitié de cette dimension en détermineront la hauteur.

Il nous paraît inutile de continuer cette analyse. L'étude des monuments montre l'échelle humaine s'accusant toujours, à des degrés divers, dans les édifices autres que les temples. Représentons-nous deux théâtres élevés l'un, sur la plus petite, et l'autre, sur la plus grande surface que puisse occuper un édifice de ce genre. Les diamètres des colonnes, dans les deux théâtres, ne dépasseront pas une certaine dimension; en aucun cas ces

1. « Altitudo eorum quanta latitudo fuerit quarta dempta sub trabes extollatur, reliquo lacunariorum et arcae supra trabes ratio habeatur. — Alis dextra ac sinistra latitudo, cum sit atrii longitudo ab XXX pedibus ad pedes XL, ex tertia parte ejus constituatur. Ab XL ad pedes L longitudo dividatur in partes tres semis, ex his una pars alis detur. Cum autem erit longitudo ab quinquaginta pedibus ad sexaginta, quarta pars longitudinis alis tribuatur. A pedibus LX ad LXXX longitudo dividatur in partes quattuor et dimidiam, ex his una pars fiat alarum latitudo. — Peristylia autem in transverso tertia parte longiora sint quam introrsus, columnae tam altae quam porticus latae fuerint. Peristyliorum intercolumnia ne minus trium, ne plus quattuor columnarum crassitudine inter se distent. » (VI, III, 4, 5, 7.)

2. « Tablino, si latitudo atrii erit pedum viginti, dempta tertia ejus spatio, reliquum tribuatur. Si erit ad pedibus XXX ad XL, ex atrii latitudine tablino dimidium tribuatur. Cum autem ab XL ad LX, latitudo dividatur in partes quinque, ex his duae tablino constituantur. » (VI, IV, 5.) — « Tricliniorum quanta latitudo fuerit, bis tanta longitudo fieri debebit. Altitudines omnium conclaviorum, quae oblonga fuerint, sic habere debent rationem uti longitudinis et latitudinis mensura componatur et ex ea summa dimidium sumatur et quantum fuerit tantum altitudini detur. Sin autem exedrae aut oeci quadrati fuerint, latitudinis dimidia addita altitudines educantur. » (VI, IV, 8.)

Digitized by Google

colonnes n'offriront le contraste si marqué que nous avons observé entre celles du temple d'Égine et celles du grand temple d'Agrigente.

En définitive, les proportions dans l'architecture civile dépendent avant tout du rôle que l'homme doit jouer dans les édifices; établies à la suite d'une expérience lentement acquise, elles sont toujours plus ou moins subordonnées aux nécessités de destination qui varient à l'infini.

Aussi, Vitruve se borne-t-il d'ordinaire à indiquer seulement les proportions et les symétries générales de cette architecture et à prescrire pour les ordres que l'on y emploie des proportions différentes de celles que ces ordres ont dans les temples. Mais ce qu'il spécifie clairement, c'est que le système modulaire ne devait jamais être appliqué comme une formule.

« Il faut suppléer avec méthode aux symétries des membres, dit-il dans le chapitre consacré à l'ordre ionique, lorsqu'ils sont peu élevés, ou d'une grandeur trop considérable. ... Car l'œil recherche le beau et si l'on ne parvient pas à le flatter par la justesse des proportions et l'augmentation des modules, si par là on ne remédie pas à l'erreur dans laquelle jette l'éloignement des objets, un ouvrage paraîtra toujours disproportionné et sera désagréable à la vue[1]. »

Et dans le VIIe chapitre du livre V : « Il ne faut pas croire que les mêmes symétries puissent convenir à tous les théâtres et produire les mêmes effets. C'est à l'architecte d'examiner dans quelles proportions il doit suivre les symétries, ou les modifier suivant la nature des lieux et la grandeur de l'œuvre.... On peut encore, lorsqu'on n'a point de pièces de marbre ou de charpente, ou de toute autre matière, de grandeur convenable, retrancher

1. « Quare semper adjciiendum est rationis supplementum in symmetriarum membris, ut cum fuerint aut altioribus locis opera aut etiam ipsa collossicotera, habeant magnitudinum rationem. » (III, v, 9.) « ... Venustatem enim persequitur visus, cujus si non blandimur voluptati proportione et modulorum adjectionibus, uti quod fallit temperatione adaugeatur, vastus et invenustus conspicientibus remittetur aspectus. » (III, III, 13).

Digitized by Google

un peu de l'ouvrage ou y ajouter, pourvu qu'on le fasse sans trop de maladresse, avec intelligence[1]. »

Au sujet des habitations, il dit : « Les petits *atrium* et les grands ne peuvent avoir les mêmes symétries, car si les symétries des petits sont suivies pour les grands, les *tablinum*, aussi bien que les galeries, ne pourront être d'aucune utilité, et si, au contraire on se sert des symétries des grands *atrium* pour les petits, ces parties seront trop vastes. Voilà pourquoi, en général, il faut, pour déterminer les proportions qu'ils doivent avoir, tenir compte de l'usage auquel on les destine et de l'effet qu'elles produiront à la vue[2]. »

Puis, parlant encore des habitations, il ajoute : «... Les symétries bien établies et toutes les mesures parfaitement prises, ce sera faire preuve de talent que de savoir, selon que la nature du lieu, l'usage et la beauté le demandent, retrancher ou ajouter pour faire des amendements, sans que les corrections paraissent faire perdre à la symétrie rien de sa régularité, rien de ce qui plaît à la vue. ... Il faudra donc, en premier lieu, établir un système de symétries dans lequel on introduira, sans hésiter, toutes les modifications nécessaires[3]. »

Et enfin, décrivant les salles corinthiennes et égyptiennes :

1. « Nec tamen in omnibus theatris symmetriae ad omnes rationes et effectus possunt respondere, sed oportet architectum animadvertere quibus proportionibus necesse sit sequi symmetriam et quibus ad loci naturam aut magnitudinem operis temperari..... non minus si qua exiguitas copiarum, id est marmoris, materiae reliquarumque rerum quae parantur, in opere defuerit, paulum demere aut adjicere, dum id ne nimium improbe fiat sed cum sensu, non erit alienum. Hoc autem erit si architectus erit usu peritus, praeterea ingenio mobili sollertiaque non fuerit viduatus. » (V, VI, 7.)

2. « Non enim atria minora ab majoribus easdem possunt habere symmetriarum rationes. Si enim majorum symmetriis utemur in minoribus, neque tablina neque alae utilitatem poterunt habere, sin autem minorum in majoribus utemur, vasta et inmania in his ea erunt membra. Itaque generatim magnitudinum rationes exquisitas et utilitati et aspectui conscribendas putavi. » (VI, III, 6.)

3. « ...Cum ergo constituta symmetriarum ratio fuerit et commensus ratiocinationibus explicati, tum etiam acuminis est proprium providere ad naturam loci aut usum aut speciem et detractionibus aut adjectionibus temperaturas efficere cum de symmetria sit detractum aut adjectum, uti id videatur recte esse formatum in aspectuque nihil desideretur. » (VI. II, 1.) « ... Igitur statuenda est primum ratio symmetriarum a qua sumatur sine dubitatione commutatio. » (VI, II, 5.)

Digitized by Google

« Pour ces sortes d'édifices on ne peut guère adopter de symétrie que celle que comporte la nature du lieu..., car s'il y a obstacle à cause du peu d'espace, ou de toute autre raison, il faut augmenter ou diminuer les symétries ordonnées, mais avec tant d'adresse que ce que l'on fera paraisse n'avoir rien qui y soit contraire[1]. »

Pour la plupart, ces citations ont trait à l'architecture civile. Vitruve n'avait pas à insister, en effet, sur les changements que l'on pouvait apporter aux proportions des temples, les règles qu'il donne prévoyant tous les cas dans lesquels les proportions de ces édifices sont susceptibles d'être modifiées.

Après avoir reconnu que les proportions générales des temples grecs se rapportent au système de Vitruve, nous avons exposé les règles que prescrit cet auteur pour les proportions des différents membres d'architecture, mais sans rechercher si ces règles sont confirmées ou non par l'étude des monuments. C'est l'un des objets que nous aurons en vue, dans la seconde partie de ce mémoire.

II

LES MONUMENTS

Si, en leur donnant un même diamètre, et en suivant l'ordre des temps, on forme une série de colonnes doriques et de colonnes ioniques appartenant à des temples construits pendant la période qui s'étend du VIe au Ier siècle avant notre ère, deux caractères généraux ressortent de ce parallèle :

1° Les colonnes ont des hauteurs très dissemblables ;

2° Ces hauteurs suivent une progression ascendante, à partir

1. « In his aedificiorum generibus omnes sunt faciendae earum symmetriarum rationes quæ sine impeditione loci fieri poterunt... Sin autem impedientur ab angustiis aut alis necessitatibus, tunc erit ut ingenio et acumine de symmetriis detractiones aut adjectiones fiant, uti non dissimiles veris symmetriis perficiantur venustates. (V » I, III, 11.)

Digitized by Google

des édifices de l'époque la plus éloignée, jusqu'à ceux de l'époque la moins ancienne.

De plus, on ne retrouve dans aucune de ces colonnes les proportions prescrites par Vitruve. La dernière et la plus élevée de la série n'atteint pas cette proportion (pl. VI, fig. v), tandis que la première reste fort au-dessous des six modules qui constituaient, suivant cet architecte, la hauteur de la colonne dans les temples archaïques (pl. VI, fig. I).

Les colonnes des figures I, II, III, IV et V, planche VI, sont celles des temples de Corinthe, des Géants à Agrigente, de Minerve à Athènes (Parthénon), de Sunium et de Némée.

Celles, d'ordre ionique, que représentent les figures VI, VII, VIII et IX, planche VI, appartiennent aux temples de la Victoire Aptère (Athènes), de Minerve Poliade et d'Érechthée (Athènes), de Priène et de Milet[1]. Les proportions de ces colonnes accusent les mêmes caractères généraux que nous venons d'observer dans les colonnes doriques.

Seulement, les proportions sont ici plus sveltes, en conséquence du canon typique ou moyen de l'ordre ionique. Aussi, la moindre proportion de hauteur (fig. VI, pl. VI), surpasse-t-elle la proportion la plus élevée de la colonne dorique (fig. V, pl. VI).

Dans les figures VI, VII, VIII et IX, pas plus que dans les précédentes, on ne retrouve les proportions canoniques indiquées par Vitruve (9 mod. et 8, pour les temples anciens); la colonne du temple de la Victoire Aptère (fig. VI), est au-dessous de ces proportions; elles sont dépassées dans la colonne du Didymeum (fig. IX).

Les différents exemples que nous venons de placer sous les yeux du lecteur mettent en lumière ce que nous nommerons *la loi de croissance des colonnes grecques*.

Une autre loi correspond à celle dont nous venons de constater l'existence, tout en formant avec elle un contraste singulier.

L'ensemble des membres d'architecture qui surmontent la co-

1. Ces différentes colonnes sont prises sur la façade des temples, mais non aux angles de ces édifices. La lettre B indique les diamètres égaux.

Digitized by Google

lonne, l'entablement, perd de sa hauteur en même temps que s'accroît l'élévation de la colonne, ou, en d'autres termes, à mesure que l'époque de la construction du temple se rapproche de notre ère.

C'est l'effet produit par *la loi de décroissance des entablements.*

Pour le vérifier, il suffit de mettre en regard les uns des autres un certain nombre d'entablements doriques, en les supposant sur des colonnes dessinées à des échelles différentes, mais de façon à ce que toutes ces colonnes aient une même hauteur.

Tels sont les entablements représentés planche VII, figure I, II, III, IV et V. Ils appartiennent aux temples D et C de Sélinonte, de Pestum, du Parthénon et de Némée.

En même temps que des différences considérables distinguent les proportions de hauteur dans les entablements, à ce point que la hauteur de la figure V, planche VII, est contenue plus de deux fois dans celle de la figure I, planche VII, d'autres différences, moins accusées mais parfaitement sensibles, modifient aussi les proportions des divers membres de ces entablements. La corniche, par exemple, est d'autant plus haute et ornée que l'entablement a des proportions plus élevées. La corniche du temple D de Sélinonte (fig. I) est contenue plus de quatre fois dans la hauteur de l'entablement et celle du temple de Némée (fig. V), environ cinq fois et demie.

Dans ces exemples, comme dans ceux qui précèdent, l'on chercherait vainement les quantités modulaires indiquées par Vitruve.

Il ne faut pas supposer que ces augmentations et ces diminutions continues de hauteur se soient accomplies avec une parfaite régularité. L'ordre chronologique n'a pas toujours été rigoureusement observé dans les changements progressifs que les proportions ont subis. Certaines colonnes élevées antérieurement à d'autres ont des hauteurs plus grandes que n'en ont celles-ci. — Il en est de même des entablements.

Mais ces particularités, assez rares, ne suffisent pas à altérer le caractère de généralité que présentent les lois de croissance et de décroissance.

Digitized by Google

Considérons, maintenant, les différentes combinaisons de grandeur auxquelles donne lieu l'alternance des pleins et des vides, quand les colonnes sont disposées sur une même ligne. Les rythmes nombreux que peut produire cette alternance suffisent à imprimer aux temples les caractères les plus divers.

Vitruve, on se le rappelle, fixe pour les vides, que l'on nomme des entre-colonnements, les mesures suivantes : les plus étroits, 1 module 1/2, et les plus larges, 4 modules, au moins[1]. Entre ces deux termes, les autres entre-colonnements varient de l'un à l'autre, d'un demi ou de trois quarts de module.

Ceci dit, constituons en série les entre-colonnements des temples doriques de Diane, de Syracuse (pl. VIII, fig. I), R de Sélinonte (fig. II), de Neptune à Pestum (fig. III), du Parthénon (fig. IV), de Cérès à Éleusis (fig. V) et de Némésis, dans l'Attique (fig. VI)[2]. Voici ce que nous constaterons : les entre-colonnements s'élargissent à partir de la figure I.

Dans les premiers exemples, les vides n'atteignent pas la proportion d'un diamètre et demi; cette porportion est loin même d'être celle de la figure I, où les pleins l'emportent sur les vides; elle est dépassée dans la figure VI, sans que le vide s'étende jusqu'à la largeur de deux modules.

Il est aisé de reconnaître que, dans ces exemples, la largeur des vides qui existent entre les colonnes[3] n'est pas en rapport simple avec le diamètre de celles-ci.

Ces vides s'élargissent bien d'une façon continue, mais c'est en suivant une progression dans laquelle n'entre aucun des nombres canoniques de Vitruve.

L'espace qui existe, dans une ordonnance, entre les chapiteaux des colonnes, est le lieu où les vides s'accusent avec le plus de fermeté. L'abaque quadrangulaire avec lequel ils alternent con-

1. Le module étant égal au diamètre de la colonne.
2. Tous les entre-colonnements de la planche VIII sont intermédiaires, c'est-à-dire qu'ils sont compris entre ceux des angles et du milieu de la façade des temples.
3. Nous mesurons cette largeur sur le plan de base des colonnes.

Digitized by Google

tribue à cet effet, en formant une dentelure dont le rythme frappe nettement la vue. Ce rythme rend très sensibles les différences qui caractérisent les exemples représentés dans les figures VII, VIII, IX, X, XI et XII, planche VIII.

Dans le temple de Syracuse (fig. VII), la largeur du vide est à celle de l'abaque, à peu près dans la proportion de 1 à 5 1/2. Ce rapport s'accroît, successivement, dans les temples R de Sélinonte (fig. VIII), et de Pestum (fig. IX). Il y a égalité entre le vide et l'abaque, dans le temple de Jupiter à Olympie (fig. X). Le vide est plus large que l'abaque dans le temple de Thésée (fig. XI), que l'on suppose plus ancien que le temple d'Olympie. Enfin, la largeur du vide est dépassée de moitié par celle de l'abaque, dans le temple de Némésis, à Rhamnus (fig. XII).

Il serait facile d'intercaler entre les différents termes de cette série, comme entre les termes de celles qui précèdent, un grand nombre de proportions intermédiaires. Les ruines des temples grecs les fourniraient en grand nombre. Ainsi, le mode général des proportions restant immuable, les symétries de chaque ordre d'architecture diffèrent d'époque à époque, d'édifice à édifice, d'architecte à architecte; elles ne sont jamais les mêmes, en conséquence des lois complexes que nous venons d'exposer.

Ce serait donc poursuivre une chimère que de vouloir découvrir, sur les anciens temples de la Grèce, l'application de certaines règles que Vitruve a données pour les temples de son temps et de son pays. Les canons spéciaux indiqués par cet auteur n'ont dû être employés, à Rome même, que pendant un temps très court. C'est à peine si l'on constate leur influence sur deux ou trois édifices de cette ville.

L'échelle des hauteurs, nous l'avons vu, modifie diverses parties de l'ordre; elle a de plus pour effet de créer des symétries nouvelles en amplifiant les formes suivant les dimensions.

Représentons, à une même échelle, quelques entablements ioniques dont les dimensions de hauteur soient aussi différentes que possible, de manière par exemple à ce que la hauteur de la première figure soit contenue plus de trois fois dans la dernière.

Digitized by Google

(Planche VII, les figures VI, VII, VIII, IX et X, représentent les entablements des temples de l'Illissus, de Minerve Poliade, et de la Victoire Aptère, à Athènes, et ceux des temples de Priène et de la Concorde à Rome[1].)

Nous remarquerons immédiatement que dans les trois premières figures, le rapport de la hauteur de la corniche à la hauteur totale de l'entablement est 1 : 7 (fig. VI), 1 : 6 (fig. VII), 1 : 5 (fig. VIII). Mais à mesure que la hauteur de l'entablement s'accroît, celle de la corniche augmente dans les rapports suivants, 1 : 3 (fig. IX), et 1 : 2 1/3 (fig. X), doucine terminale non comprise.

Si l'on tient compte de cette moulure, la hauteur de la corniche, dans le dernier exemple (entablement du temple de la Concorde. à Rome), est bien près d'égaler à elle seule la hauteur de la frise et de l'architrave ensemble, c'est-à-dire qu'elle comprend la moitié de tout l'entablement, ou peu s'en faut.

Cette progression n'a pas été sans entraîner d'autres changements; en augmentant de hauteur, les corniches se sont embellies de moulures, en nombre proportionné à leur élévation. La simplicité et la sécheresse, qui caractérisent la corniche du temple de la Victoire Aptère, contrastent au plus haut degré avec la richesse et l'ampleur de la corniche du temple de la Concorde, édifice d'ordre corinthien, il est vrai; mais on sait que Vitruve ne fait aucune distinction entre l'entablement de cet ordre et celui de l'ordre ionique[2].

Les modifications successives et continues que nous venons de décrire étant données, serait-il possible de restituer mathématiquement un temple, d'après les fragments de quelques membres de son architecture? Nous ne le croyons pas.

Pour tenter, avec quelque chance de succès, une opération de ce genre, il faudrait tout d'abord reconstituer le module principal,

1. Par exception, l'exemple qui termine cette série est emprunté de l'architecture romaine; il donne à notre démonstration un caractère plus général.

2. « Columnae corinthiae praeter capitula, omnes symmetrias habent uti ionicae... cetera membra quae supra columnas imponuntur aut e doricis symmetriis aut ionicis moribus in corinthiis columnis conlocantur, etc. » (IV, I. 1.)

Digitized by Google

les modules correctifs, les modules auxiliaires et, enfin l'échelle des dimensions de ce temple.

Ces conditions difficiles, une fois remplies, comment s'y prendrait-on pour reconnaître avec certitude le nombre, la forme et le caractère des membres d'architecture, si les proportions du temple étaient amplifiées, en conséquence des dimensions? comment rétablir des rythmes qui varient comme ceux des triglyphes et des métopes que représentent les figures L, M, P?

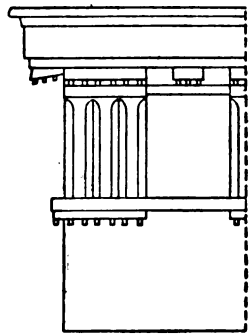

Fig. L.

Le triglyphe de la frise du temple C de Sélinonte (fig. L) est aussi large que la métope; celle-ci est plus large que le triglyphe, dans le temple R de la même ville (fig. M).

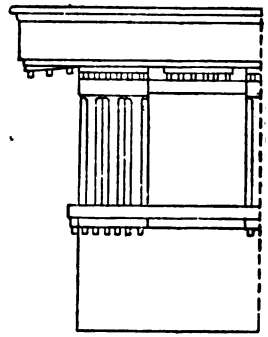

Fig. M.

Dans ces deux exemples, l'un des moindres côtés de la métope rectangulaire repose sur l'architrave. C'est, au contraire, le plus grand côté de la métope qui repose sur l'architrave, dans la frise du Parthénon, et la largeur de cette métope dépasse beaucoup celle du triglyphe (fig. P).

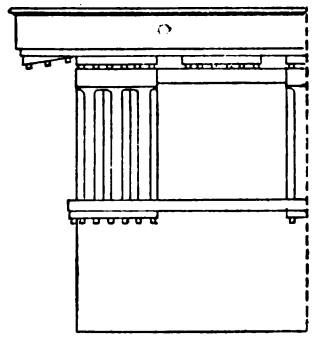

Fig. P.

L'unique moyen de restituer un temple, lorsqu'il n'en reste qu'un petit nombre de fragments, c'est de déterminer, d'après le caractère des symétries, l'époque probable de sa construction, et de le rétablir au moyen des analogies que fournissent les temples bien conservés de cette même époque. Quoi que l'on fasse, cette méthode est toujours plus ou moins hypothétique.

Digitized by Google

(Planche VII, les figures VI, VII, VIII, IX et X, représentent les entablements des temples de l'Illissus, de Minerve Poliade, et de la Victoire Aptère, à Athènes, et ceux des temples de Priène et de la Concorde à Rome[1].)

Nous remarquerons immédiatement que dans les trois premières figures, le rapport de la hauteur de la corniche à la hauteur totale de l'entablement est 1 : 7 (fig. VI), 1 : 6 (fig. VII), 1 : 5 (fig. VIII). Mais à mesure que la hauteur de l'entablement s'accroît, celle de la corniche augmente dans les rapports suivants, 1 : 3 (fig. IX), et 1 : 2 1/3 (fig. X), doucine terminale non comprise.

Si l'on tient compte de cette moulure, la hauteur de la corniche, dans le dernier exemple (entablement du temple de la Concorde. à Rome), est bien près d'égaler à elle seule la hauteur de la frise et de l'architrave ensemble, c'est-à-dire qu'elle comprend la moitié de tout l'entablement, ou peu s'en faut.

Cette progression n'a pas été sans entraîner d'autres changements; en augmentant de hauteur, les corniches se sont embellies de moulures, en nombre proportionné à leur élévation. La simplicité et la sécheresse, qui caractérisent la corniche du temple de la Victoire Aptère, contrastent au plus haut degré avec la richesse et l'ampleur de la corniche du temple de la Concorde, édifice d'ordre corinthien, il est vrai; mais on sait que Vitruve ne fait aucune distinction entre l'entablement de cet ordre et celui de l'ordre ionique[2].

Les modifications successives et continues que nous venons de décrire étant données, serait-il possible de restituer mathématiquement un temple, d'après les fragments de quelques membres de son architecture? Nous ne le croyons pas.

Pour tenter, avec quelque chance de succès, une opération de ce genre, il faudrait tout d'abord reconstituer le module principal,

1. Par exception, l'exemple qui termine cette série est emprunté de l'architecture romaine; il donne à notre démonstration un caractère plus général.

2. « Columnae corinthiae praeter capitula, omnes symmetrias habent uti ionicae... cetera membra quae supra columnas imponuntur aut e doricis symmetriis aut ionicis moribus in corinthiis columnis conlocantur, etc. » (IV, I. 1.)

Digitized by Google

les modules correctifs, les modules auxiliaires et, enfin l'échelle des dimensions de ce temple.

Ces conditions difficiles, une fois remplies, comment s'y prendrait-on pour reconnaître avec certitude le nombre, la forme et le caractère des membres d'architecture, si les proportions du temple étaient amplifiées, en conséquence des dimensions? comment rétablir des rythmes qui varient comme ceux des triglyphes et des métopes que représentent les figures L, M, P?

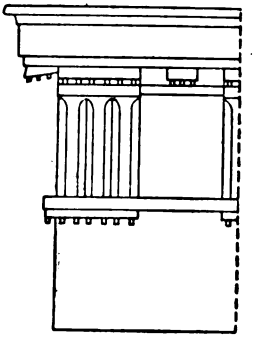

Fig. L.

Le triglyphe de la frise du temple C de Sélinonte (fig. L) est aussi large que la métope; celle-ci est plus large que le triglyphe, dans le temple R de la même ville (fig. M).

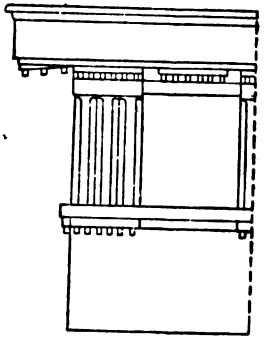

Fig. M.

Dans ces deux exemples, l'un des moindres côtés de la métope rectangulaire repose sur l'architrave. C'est, au contraire, le plus grand côté de la métope qui repose sur l'architrave, dans la frise du Parthénon, et la largeur de cette métope dépasse beaucoup celle du triglyphe (fig. P).

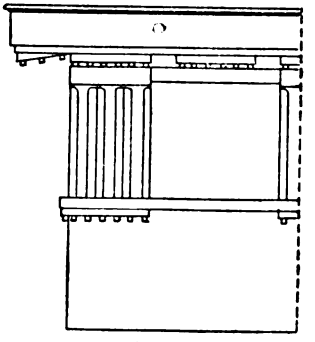

Fig. P.

L'unique moyen de restituer un temple, lorsqu'il n'en reste qu'un petit nombre de fragments, c'est de déterminer, d'après le caractère des symétries, l'époque probable de sa construction, et de le rétablir au moyen des analogies que fournissent les temples bien conservés de cette même époque. Quoi que l'on fasse, cette méthode est toujours plus ou moins hypothétique.

Digitized by Google

On a présenté une théorie d'après laquelle les symétries des édifices grecs doivent se rapporter les unes aux autres en nombres simples et dépendre d'un seul module. Mais l'on n'a justifié cette manière de voir qu'à la condition de choisir, à volonté, des dimensions moyennes entre les cotes, si souvent contradictoires, des différents relevés de ces édifices. C'est généralement par cette méthode inexacte que l'on a tenté d'assujettir les proportions grecques aux systèmes les plus divers et parfois les moins bien fondés.

Ceci nous conduit à parler d'une théorie beaucoup plus judicieuse. Selon M. Aurès, toutes les proportions des temples s'expriment en nombres simples, mais ces nombres sont pris sur l'échelle des dimensions, c'est-à-dire l'étalon métrique, en usage suivant les lieux et les temps[1].

Quelques observations faites sur les monuments antiques semblent confirmer cette théorie.

Dans diverses inscriptions de l'Érechthéion, relatives aux travaux de ce temple, inscriptions qui ont été avec tant d'autres, si bien traduites et commentées par M. A. Choisy, on trouve de nombreuses dimensions d'assises ; toutes sont exprimées en pieds et palmes, et en nombres simples[2].

Exemple :

PIERRE D'ANGLE	ARCHITRAVE NON POSÉE	CORNICHE
Longueur . . . . 3 pieds.	Longueur. 8 pieds.	Long.. 4 pieds.
Largeur. . . . . 3 —	Largeur. . 2 — 1 palme.	Larg. . 3 pieds.
Épaisseur. 3/2	Épaisseur. 2 —	Épais. 5 palmes,
		etc., etc.

Les mêmes particularités se rencontrent en bien plus grand nombre dans le devis de l'arsenal du Pirée. M. Choisy, dans le texte qui accompagne sa remarquable restitution de cet édifice, établit en outre que l'architecte Philon avait satisfait à la double

1. *Étude des dimensions du grand temple de Pæstum.* Nimes-Paris, 1868.
2. *Études sur l'architecture grecque. L'Érechthéion.* Paris, 1884.

Digitized by Google

condition d'élever son arsenal « avec des cotes entières et des rapports simples ».

Cette démonstration de M. Choisy, nous la tenons pour incontestable; elle est conforme de tous points à la pratique de Vitruve qui, dans un édifice civil, la basilique de Fano, emploie lui aussi les mesures usuelles, les rapports simples et les cotes entières.

Il est donc hors de doute qu'en Grèce, les dimensions de tous les éléments de la construction, dans les temples comme dans les autres édifices, étaient exprimées en nombres simples, et qu'elles étaient obtenues au moyen de mesures telles que le palme et le pied.

On se l'explique d'autant mieux que, de nos jours même, les constructeurs donnent, le plus souvent, des cotes entières aux matériaux qu'ils mettent en œuvre.

Mais, s'il est prouvé que, dans les temples, les matériaux étaient sous la dépendance de l'échelle des dimensions, il est non moins certain que les symétries de ces édifices procédaient de l'échelle modulaire.

Faut-il admettre que ces deux échelles étaient en relation déterminée, en rapport exact, l'une avec l'autre?

Bien qu'en principe, on se le rappelle, le module soit indépendant de toute autre mesure, des motifs plausibles portent à croire qu'en fait il n'en a pas toujours été ainsi.

La dimension générale dont le module est une partie était déterminée en nombre exact de pieds[1]. Dans ces conditions, l'opportunité d'établir un rapport simple entre le pied ou le palme et le module devait se présenter à l'esprit de l'architecte : ce rapport était de nature à simplifier l'exécution de l'œuvre.

Les vérifications que l'on a faites à ce sujet laissent entrevoir, en effet, une relation à peu près définie entre le module de certains temples et les mesures usuelles.

Nous disons, à peu près définie, car, il faut bien le reconnaître, ces sortes de recherches n'ont pas donné des résultats toujours

1 Il en a été ainsi dans certains édifices, tout au moins.

Digitized by Google

concluants. D'abord le pied varie de longueur suivant les édifices. Si, ensuite, les proportions des divers membres d'architecture se rapportent en nombres simples à cette mesure, c'est le plus souvent à un degré approximatif, rarement avec une exactitude rigoureuse.

Même en admettant la dimension du pied comme certaine, ces différences entre les résultats que l'on a obtenus et ceux que l'on aurait dû obtenir, n'ont pas de quoi surprendre, si l'on se reporte à ce qui a été dit des changements que les modules correctifs apportent aux proportions typiques.

Sans nous attarder aux controverses dont le module a été l'objet, nous ne pouvons nous dispenser, cependant, d'en dire quelques mots. Pour Vitruve, comme pour nous, le principe fondamental de cette mesure, c'est la division en parties égales de la largeur d'un édifice ou de la hauteur d'une colonne.

Mais cet auteur veut aussi que le module égale le diamètre de la colonne.

Les modernes se sont attachés uniquement à cette dernière règle, la considérant, bien à tort, comme la base même du système des proportions grecques. Ils semblent n'avoir pas compris que la parité théorique du diamètre de la colonne avec le module n'est nullement obligatoire, et que celui-ci pourrait se rapporter aussi bien à la largeur de tout autre membre d'architecture.

Nous ne nous préoccuperons donc que médiocrement de savoir si le module correspondait au diamètre inférieur, moyen ou supérieur de la colonne. Cette question est d'un ordre tout spécial.

Dans son V^e livre, Vitruve paraît désigner le diamètre inférieur [1], et nous nous sommes conformé à cette prescription dans nos exemples.

S'appuyant sur des raisonnements très ingénieux, M. Aurès affirme l'équivalence du diamètre moyen et du module [2]. Il est

1. « Et in imo columnae crassitudo fiat duorum modulorum. » (V, IX, 3).
2. *Nouvelle théorie du module.* Nimes, 1862.

Digitized by Google

possible qu'il en ait été ainsi dans quelques édifices, comme des diamètres inférieur et supérieur, dans d'autres ; ces sortes de concordance ayant dû varier suivant les époques et les architectes.

Il convient de dire aussi un mot de certaines théories qui ont également trait aux proportions architectoniques.

L.-B. Alberti [1], D. Barbaro [2], J.-F. Blondel [3], Briseux [4], et bien d'autres après eux, ont soutenu que les édifices des Grecs et des Romains avaient été élevés sur des proportions harmoniques.

L'idée d'établir un parallèle entre la musique et l'architecture est séduisante. Juste, quand la comparaison ne dépasse pas certaines limites, cette idée devient fausse dès qu'elle tend à persuader que les proportions des sons et celles des formes ont des lois identiques. Cette théorie a conduit d'ailleurs à des résultats surprenants, on a découvert dans les trois principales dimensions du Parthénon « le grand accord composé de l'unisson (la hauteur); de la double tierce (la largeur) et de la double quinte (la longueur) », et ainsi de suite pour toutes les autres proportions de ce temple [5].

Il n'est guère probable que Vitruve ait rencontré des théories de ce genre dans les écrits des architectes grecs, car il n'établit pas le moindre parallèle entre les proportions musicales et les proportions architectoniques, et cependant il consacre deux chapitres de son Ve livre à définir la « musique harmonique », et à montrer que l'architecte doit en étudier les principes, s'il veut satisfaire aux conditions acoustiques que réclame la bonne construction d'un théâtre.

Par la même raison, nous ne nous arrêterons pas aux procédés qu'employaient, dit-on, les anciens pour obtenir la formule

1. *De re aedificatoria*, XI, v. Florence, 1485.
2. *I Dieci libri dell' architettura di M. Vitruvio*, pp. 69-108. Venise, 1567.
3. *Cours d'architecture*, t. III, pp. 727-87. Paris, 1863.
4. *Traité du Beau essentiel dans les arts, suivi d'un traité des proportions harmoniques*, 1752.
5. E. Henszlmann, *Théorie des proportions appliquées dans l'architecture*, p. 119. Paris, 1860.

Digitized by Google

graphique des proportions de leurs temples. Vitruve, qui fait volontiers étalage de géométrie, n'emploie ce genre de formules que pour déterminer la proportion d'un *cavædium*, au moyen du carré et de sa diagonale.

Il ne nous reste qu'à résumer à grands traits ce que nous avons dit jusqu'ici.

Le système des proportions architectoniques de Vitruve comprend :

1° Un module principal ;

2° Des modules correctifs, modifiant les proportions typiques, suivant les dimensions.

3° Des modules auxiliaires, servant à déterminer les symétries des différents membres d'architecture ;

L'emploi du module principal détermine des résultats généraux qui sont très dissemblables. En considérant certains genres d'édifices, on reconnaît, par exemple, que les hauteurs sont proportionnelles aux largeurs dans les uns, et qu'elles ne le sont pas dans les autres ; que des temples d'une certaine largeur et ayant un certain nombre de colonnes peuvent offrir une élévation supérieure à celle d'autres temples, d'une largeur plus considérable, et où les colonnes sont en plus grand nombre.

Ces remarques nous ont permis de constater que les proportions des temples grecs avaient été établies au moyen du système modulaire.

Passant ensuite à un autre ordre de recherches, nous avons reconnu l'existence et vérifié sur les monuments les effets des lois de croissance des colonnes et de décroissance des entablements.

Nous avons observé de plus :

La diversité remarquable des rythmes produits par l'alternance des pleins et des vides de l'édifice, et la tendance de ceux-ci à prendre une importance de plus en plus grande, à mesure que les édifices appartiennent à une époque plus rapprochée de notre ère.

Et enfin, les changements successifs apportés aux proportions des membres d'architecture, lesquels se manifestent aussi d'après

Digitized by Google

certaines lois, comme celle, par exemple, qui concerne la hauteur croissante des corniches dans les entablements, ou celles encore qui, pendant un certain temps, ont déterminé dans les frises doriques différents rapports de largeur entre les métopes et les triglyphes.

L'étude des monuments nous a montré ainsi que, des premiers temps de l'art grec à sa décadence, les combinaisons de nombres du système modulaire ont été soumises à de continuelles variations, sans que le caractère fondamental des types d'architecture ait varié lui-même.

Est-il besoin de rappeler que l'on ne retrouve pas dans l'architecture grecque les symétries de Vitruve? Nous le répétons, la recherche de ces symétries sur les édifices antiques serait aujourd'hui une entreprise aventureuse et confinant même à l'impossible.

C'est qu'en effet, le système modulaire établit les proportions suivant une méthode telle, qu'en dernière analyse, il peut ne subsister aucun des nombres simples sur lesquels ces proportions sont fondées.

Un exemple théorique rendra cette conséquence sensible, mieux encore que le raisonnement.

Élevons un temple dorique et hexastyle en employant le module des proportions générales et les modules correctifs des entre-colonnements et des architraves (pl. IX).

L'entre-colonnement sera moyen entre le pycnostyle et le systyle, c'est-à-dire, de 1 module 3/4, le module étant égal au diamètre de la colonne.

La largeur A-B du temple est de 50 pieds, plus une fraction. (Nous affirmons le caractère général de notre exemple, en ne cherchant pas de rapports simples entre le module et le pied.)

Pour obtenir le module, nous diviserons cette largeur en 14 parties et 3/4. Puis nous donnerons aux colonnes la hauteur canonique indiquée par Vitruve (7 modules), et nous proportionnerons ensuite l'entablement à cette hauteur.

La frise devant avoir des triglyphes à ses extrémités et les entre-

Digitized by Google

colonnements étant égaux, la première et la dernière métope seront plus larges que les autres.

Pour avoir toutes les métopes égales nous aurons à diminuer la largeur des entre-colonnements angulaires. Il nous faudra aussi grossir d'une cinquantième partie de leur diamètre les colonnes extrêmes de la façade du temple[1].

Il s'ensuivra que les axes des colonnes seront déplacés et qu'aucun entre-colonnement n'aura plus exactement 1 module et 3/4.

Appliquons maintenant le canon des entre-colonnements, en admettant que, pour l'ordre dorique la différence de hauteur entre les divers genres d'entre-colonnements soit de 1/4 de module[2]. Le module correctif augmente la hauteur des colonnes de 3/8 de module, si, pour plus de simplicité, nous considérons comme systyle l'entre-colonnement de 1 module 3/4. Mais, les 7 modules de hauteur de la colonne égalent 25 pieds. Or, cette dimension détermine pour l'architrave une hauteur spéciale de laquelle dépendent, à leur tour, la proportion de la frise et celle de la corniche (voir pl. IV).

De plus, le diamètre supérieur de la colonne et l'inférieur doivent être entre eux dans le rapport de 6 à 7 (voir pl. IV). On doit donc proportionner en conséquence le diamètre inférieur des colonnes qui sont représentées à l'encre rouge. De là, une légère diminution de ce diamètre et un nouveau module. Il est aisé de se rendre compte de cette dernière correction; la dimension de la planche IX ne nous permet pas de l'exprimer par des lignes.

Si l'on exécute toutes les opérations qu'exige l'emploi de ces divers modules, et que nous avons antérieurement décrites, il ne reste en place aucune des lignes du tracé primitif, et l'on ne retrouve dans le dernier temple aucune des proportions du premier.

1. « Etiamque angulares columnae crassiores faciendae sunt ex sua diametro quinquagesima parte, quod eae ab aere circumciduntur et graciliores videntur esse aspicientibus. » (III, III, 12.)

2. C'est-à-dire : pycnostyle, 7 m. 1/2; systyle, 7 m. 1/4; eustyle. 7. m; diastyle, 6 m. 3/4; aréostyle, 6 m. 1/2.

Digitized by Google

Ce résultat est rendu sensible par la superposition des figures noire et rouge de la planche IX.

Donc, le module principal, celui que détermine en premier lieu la largeur d'un temple, servait à former le canevas sur lequel on exécutait le tracé définitif de ce temple, au moyen d'autres modules; et les proportions, d'abord dans des rapports simples, accusaient finalement des rapports complexes.

Les modifications des symétries s'étant produites dans un ordre suivi, il en est résulté de nombreuses analogies entre les temples d'un même mode et d'une même époque. Mais en fait, ces temples, comme tous les autres, ont chacun des symétries spéciales, des proportions qui leur appartiennent en propre; et il en est ainsi par la raison que l'emploi des modules auxiliaires et des modules correctifs permettait toujours à l'architecte de mettre, à son gré, ces proportions et ces symétries en harmonie avec les dimensions.

Voilà le trait saillant du système de proportion employé par les Grecs, dans leur architecture. Satisfait de l'avoir mis en évidence, nous ne déciderons pas des particularités que l'on associe d'ordinaire à ce système.

Nous accorderons volontiers que les Grecs ont pu mettre souvent les différents modules en rapport simple avec l'échelle métrique.

Nous admettons même que, dans les proportions définitives, ils se soient astreints parfois, sous l'influence des idées pythagoriciennes, à l'emploi répété de certains nombres, qu'ils tenaient pour symboliques.

Peut-être, quelques architectes tentèrent-ils d'introduire, dans ces mêmes proportions, les rapports arithmétiques, de préférence aux rapports harmoniques.

Ou bien encore, le module principal s'identifia-t-il, suivant les époques, avec différents diamètres de la colonne.

Tout cela est possible.

Mais ces particularités diverses ne peuvent empêcher le système modulaire de former, sans leur concours, un tout achevé en soi;

Digitized by Google

c'est avec un caractère accidentel qu'elles s'y lient : elles n'en sont pas partie intégrante.

Si l'espace ne nous était pas mesuré nous aurions à poursuivre nos investigations :

— Les Grecs étaient-ils redevables du système modulaire à d'autres peuples?

— L'ont-ils, au contraire, créé de toutes pièces?

— Quelles sont les conséquences esthétiques de ce système?

Autant de questions d'une haute importance et que nous laissons de côté à regret : on ne pourrait essayer d'y répondre sans définir, en même temps, les origines de l'architecture antique.

Nous nous contentons, pour le moment, d'avoir dégagé du texte de Vitruve le mécanisme du système modulaire, si peu expliqué, jusqu'ici.

Il n'était pas sans intérêt de montrer ce mécanisme en action; de mettre en évidence l'élasticité de son jeu; de faire ressortir l'importance de son rôle; d'établir enfin que, dans les symétries de leurs édifices, les Grecs ont évité, par son moyen, les inconvénients de la formule, tout en se conformant à la règle.

Charles Chipiez.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

CLVIII

ANNEAU SIGILLAIRE DE DOMOLINA

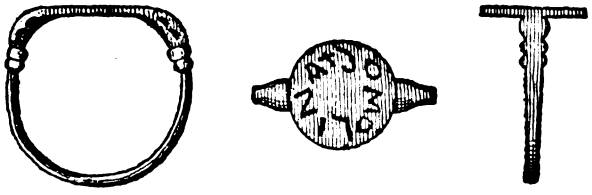

Mon savant confrère, M. E. Le Blant, dans son *Nouveau Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*[2], dont il m'a obligeamment remis une épreuve, publie un croquis du chaton de l'anneau qui fait l'objet de la présente Notice, et qui a appartenu à feu M. Abbadie, architecte, membre de l'Académie des beaux-arts.

Le fils de notre ancien et regretté confrère, qui réside à Paris, a bien voulu me communiquer le précieux bijou, et après l'avoir

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141; t. II, p. 1, 193, 257; année 1885, t. I, p. 168, 305, et 348; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341: t. II, p. 1, 40, 137 et 213; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289; t. II, p. 42 et 295; année 1888, t. I, p. 23 et 296; t. II, p. 175; année 1889, t. I, p. 38 et 309; t. II, p. 1 et 309; année 1890, t. I, p. 1, 177 et 321; t. II, p. 365; année 1891, t. I, p. 277 et t. II, p. 1 et 273.

2. Page 303, n° 283.

Digitized by Google

soigneusement étudié, j'en ai fait exécuter les dessins reproduits ci-dessus.

Cette bague a été trouvée, vers 1836, à Bordeaux, près des ruines du cirque romain vulgairement appelé « Palais Gallien », au cours des travaux de déblai opérés sur l'emplacement de la voie qui, probablement, bordait la façade extérieure de l'édifice[1].

Elle est en or jaune, un peu pâle ; elle a 21 millimètres d'ouverture, mesurés à partir du chaton, et 20 dans le sens opposé. Le jonc, qui a 3 1/2 millimètres près du chaton, présente, à cet endroit, et sur ses deux côtés, deux petits cabochons, ménagés à même le métal.

Le chaton, également pris dans la masse, est de forme ronde et a 14 millimètres de diamètre : on y voit, gravé en légende circulaire, avec un D cursif comme initiale, et précédé d'une croisette, le nom de

+ DOMOLINA

Le Polyptyque de Saint-Remi de Reims (IXe siècle) contient la mention d'une femme dont le vocable, *Dommelina*, diffère bien peu de celui de notre anneau[2].

CLIX

ANNEAU SIGILLAIRE DE HEDELA

Voici une bague que nous croyons inédite comme les quatre suivantes, et qui a été trouvée dans le cimetière gallo-franc de Caranda, arrondissement de Château-Thierry (Aisne)[3]. Elle appartient à la collection de M. J. Pilloy, conservateur du Musée de

1. Idem, *loc. cit.*
2. V. Guérard, *Polyptyque de Saint-Remi*, p. 9. On trouve aussi les formes *Domlin* au VIIe siècle, dans Pertz, *Mon. Germ. hist.*, II, 186 ; et *Domnolenus*, en 670 et 721, dans Pardessus, *Dipl. et ch.*, II, 154 et 330.
3. Au cours des fouilles opérées dans cette nécropole par M. Frédéric Moreau, qui a fait don de ce bijou à M. J. Pilloy.

Digitized by Google

Saint-Quentin, et c'est à l'aide d'un dessin exécuté par cet archéologue distingué que nous la faisons figurer ici[1].

Elle est en laiton ou cuivre jaune : son diamètre intérieur est de de 19 millimètres; sa tige, qui est ronde, a 3 millimètres d'épaisseur. Le chaton, soudé sur cette tige et de forme ronde, a 17 millimètres de diamètre et est accosté, à droite et à gauche, de trois globules disposés en feuille de trèfle, mais taillés en relief dans le métal, au lieu d'être soudés sur la tige, comme cela se voit dans un grand nombre d'anneaux par nous décrits.

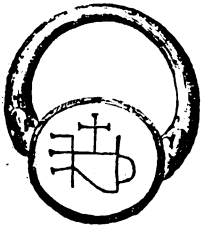

Le chaton est décoré d'un monogramme composé : 1° d'un H, sur la barre centrale duquel est posée une croisette ; 2° d'un E rétrograde ; 3° d'un D ; 4° d'un L, dont la haste se détache obliquement du premier jambage du H, et dont le trait horizontal inférieur rejoint le deuxième jambage de cette lettre[2]; 5° d'un A non barré, formé par la haste du L et le premier jambage du H. L'ensemble nous donne le mot HEDLA, et avec le redoublement de E, HEDELA.

Nous avons ainsi pour le tout :

✝ HEDELA

nom de femme, mentionné dans la première moitié du XIe siècle[3].

1. Nous devons à l'amicale entremise de notre savant confrère R. de Lasteyrie la communication par M. J. Pilloy des dessins reproduits dans la présente notice et dans les quatre suivantes, ainsi que des renseignements qui y sont consignés.

2. On pourrait, tout d'abord, voir à cet endroit un N ; mais on ne s'expliquerait pas que la barre oblique de cette lettre se détachât du bas de la lettre H, et surtout qu'au lieu de rejoindre directement l'extrémité inférieure du deuxième jambage du H, elle prît auparavant une direction horizontale : celle-ci est, en réalité, le trait inférieur d'un L.

3. Lacomblet. *Niederrheinisches Urkunderbuch*, n° 181, ann. 1045; cité par Förstemann, *Personennamen*, col. 642.

Digitized by Google

CLX

BAGUE PROVENANT D'UN CIMETIÈRE DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME

Cette bague inédite a été recueillie dans le cimetière de Templeux-la-Fosse, département de la Somme, au cours des fouilles qui y ont été récemment opérées[1], et appartient, comme celle que nous avons précédemment décrite, à la collection de M. J. Pilloy, conservateur du Musée de Saint-Quentin, qui nous en a fourni le dessin.

Elle est en laiton ou cuivre jaune : elle a 18 millimètres seulement d'ouverture, ce qui fait supposer qu'elle était à l'usage d'une femme ou d'un enfant; sa tige, légèrement bombée à l'extérieur et unie à l'intérieur, a 3 millimètres de largeur près du chaton, 2 seulement du côté opposé.

Sur le chaton hexagone dont elle est ornée, et qui est pris dans la masse, est gravé un entrelacs, formant une croix à grosses branches et entouré de simples traits : le tout dans un cadre tracé au burin.

Enfin, le chaton est accosté de trois globules disposés en feuille de trèfle, et taillés en relief dans le métal comme celui de la bague précédemment décrite.

CLXI

ANNEAU SIGILLAIRE AVEC INSCRIPTION INEXPLIQUÉE

Cette bague, que nous croyons inédite, appartient comme la

1. Par M. Joly, fils du receveur des postes de Marché-le-Pot.

Digitized by Google

précédente à M. J. Pilloy, conservateur du Musée de Saint-Quentin, qui nous en a obligeamment fourni le dessin.

Elle a été trouvée à Villeret, canton du Catelet (Aisne), dans un ancien cimetière gallo-franc, et dans une sépulture féminine.

Elle est en or; son diamètre intérieur est de 19 millimètres d'ouverture; sa tige, formée d'une mince bande de métal, dont les extrémités ont été soudées l'une sur l'autre, a 9 millimètres dans sa plus grande largeur, près du chaton, 5 seulement du côté opposé.

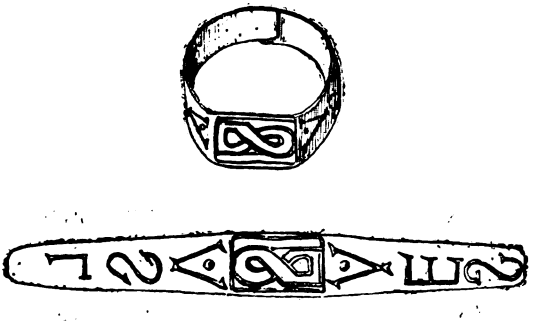

Le chaton, ménagé dans la masse, est un carré long, de 8 millimètres de haut sur 12 de large; il est orné d'un entrelacs en forme de 8 dans un cadre tracé au burin; de chaque côté, sur la tige, trois caractères : à droite (pour le lecteur), A, E rétrograde et S retourné; à gauche A, S retourné et L rétrograde. Nous n'avons aucune opinion, aucune conjecture à proposer touchant le groupement de ces caractères, dont se composait apparemment le nom de la femme possesseur de notre anneau.

Quant à l'époque où ce bijou fut fabriqué, bien qu'il ait été recueilli dans un cimetière que l'on croit carolingien, il peut dater d'une période antérieure. Les ornements et les caractères qui y sont gravés se rapportent aussi bien et même mieux aux temps de la première dynastie qu'à ceux de la deuxième. Mais ce qui nous fait incliner vers cette dernière attribution, c'est la similitude des ornements de notre anneau avec ceux de la bague dé-

Digitized by Google

crite dans la précédente notice[1], dont l'origine mérovingienne ne nous paraît point douteuse.

CLXII

ANNEAU SIGILLAIRE PROVENANT DU CIMETIÈRE DE TEMPLEUX-LA-FOSSE (SOMME)

La bague en laiton ou cuivre jaune que nous faisons figurer ici et que nous croyons inédite a été découverte, de même que le n° CLX ci-dessus, au cours des fouilles opérées dans le cimetière gallo-franc de Templeux-la-Fosse, département de la Somme, et appartient à M. J. Pilloy. Elle est également de petite dimension (18 millimètres d'ouverture), et dut être portée par une femme ou un enfant. La tige a, près du chaton, c'est-à-dire dans sa plus grande largeur, 6 millimètres, 3 seulement du côté opposé.

Le chaton, ménagé à même le métal, est un carré long de 7 à 8 millimètres de hauteur sur 15 de large : on y voit des traits dépourvus de toute signification (trois intailles et un demi-cercle en haut, autant en bas), mais qui n'en servaient pas moins, comme cachet de fantaisie, à sceller la correspondance : nous avons vu déjà des exemples de marques de ce genre[2].

CLXIII

BAGUE AVEC CROIX ÉGALE POTENCÉE

Voici un cinquième anneau de la collection de M. J. Pilloy,

1. N° CLVII.
2. Voir ci-dessus les n°s LXVI, LXVII, LXVIII et LXIX.

Digitized by Google

de Saint-Quentin, que nous croyons inédit, et qui a été recueilli dans une des tombes du cimetière de Séraucourt-le-Grand (Aisne)[1].

Il est en laiton ou cuivre jaune, et, comme deux de ceux que nous avons précédemment décrits[2], il n'a que 18 millimètres d'ouverture, ce qui indique bien un bijou de femme. La tige a 6 millimètres dans sa plus grande largeur près du chaton, 3 du côté opposé.

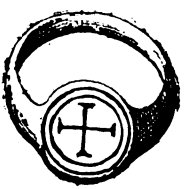

Le chaton, ménagé à même le métal, est de forme ronde avec 12 millimètres de diamètre, et, dans un double cercle tracé au burin, on a gravé une croix à branches égales et potencée.

Bien qu'il ait été trouvé dans un cimetière que l'on croit carolingien, notre bijou peut fort bien avoir été fabriqué à une époque antérieure; nous avons vu plus haut qu'il en est ainsi de plusieurs anneaux de la collection de M. J. Pilloy, découverts dans d'anciens cimetières du département de l'Aisne, également attribués (peut-être à tort) aux temps de la deuxième race de nos rois. Nous avons d'ailleurs de nombreux exemples de bagues mérovingiennes avec la croix à branches égales[3], ou égale et potencée[4], ou bien fourchue[5].

1. Séraucourt-le-Grand est un chef-lieu de commune, du canton de Saint-Simon, arrondissement de Saint-Quentin.
2. Nos CLVII et CLIX.
3. Voir ci-dessus nos LII, LIII, XCIV et CXL.
4. Nos CIII et CIV.
5. No LX.

Digitized by Google

CLXIV

BAGUE SIGILLAIRE DE UNA PROVENANT DE GAMAY (CÔTE-D'OR)

La bague ci-dessus figurée provient du cimetière de Gamay (Côte-d'Or); elle a été déjà publiée par M. Baudot dans son mémoire sur les *Sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne*[1], et elle appartient au Musée de Dijon.

Elle est en argent : elle a 17 millimètres seulement d'ouverture, ce qui indique qu'elle était à l'usage d'une femme. La tige, qui est une bande de métal, a 8 millimètres de hauteur près du chaton, 5 du côté opposé, où les deux bouts de la bande de métal sont soudés l'un sur l'autre.

Le chaton, pris dans la masse, qui a été simplement aplatie en cet endroit, est un carré long, de 10 millimètres 1/2 sur 8 de hauteur. Il présente, gravé en creux, un monogramme comprenant les lettres V, N, E, et au centre un S posé sur la barre oblique du N. Le groupe V N E est le génitif du nom féminin *Una*, usité dans le haut moyen âge, et dont sont dérivés plusieurs autres vocables, tels que *Una-ca* et *Une-ca*. Quant au S, il doit, d'après la place qu'il occupe et ses dimensions, représenter l'initiale, ou mieux encore l'abréviation bien connue de *Signum*[2]. Nous avons donc pour l'ensemble :

SI(*gnum*) VNE

1. P. 166. Ce bijou avait été déjà publié par le même savant, dans le recueil des *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. V, p. 292. C'est M. d'Arbaumont, vice-président de cette commission, qui nous a procuré les excellents dessins de cet anneau ainsi que de celui que nous décrivons dans la notice suivante. Nous lui adressons ici tous nos remercîments.

2. Goldast, *Rer. Alamannicar. Scriptor.*, in-fol., 1739, t. II, p. 128.

Digitized by Google

Nous avons déjà constaté la présence d'un monogramme identique et de même signification sur une bague recueillie dans une des tombes de Charnay (Saône-et-Loire), précédemment décrite par nous[1].

Une autre circonstance à signaler, c'est la présence, sur la tige de notre anneau, à droite et à gauche du chaton, d'un trifolium, ornement entièrement semblable à celui d'une autre bague également trouvée dans le cimetière de Charnay, et reproduit dans une de nos précédentes Études[2].

Il n'y a du reste pas à s'étonner de telles similitudes entre les provenances de deux localités, voisines l'une de l'autre, et de sépultures de populations de même origine.

Les deux bijoux de Charnay et celui de Gamay sont manifestement des produits de la même école d'orfèvrerie, voire peut-être d'un seul et même atelier[3].

Quant au nom de *Una*, il n'est pas non plus surprenant qu'il se retrouve à si faible distance, soit qu'il ait été en usage dans une famille ou un groupe de familles du pays, soit qu'il ait été, au moment d'un baptême, imposé par une marraine à sa filleule.

CLXV

BAGUE AVEC MONOGRAMME INEXPLIQUÉ, TROUVÉE PRÈS DE MACON (SAÔNE-ET-LOIRE)

Voici un bel anneau d'or, trouvé dans une localité des environs de Mâcon, dont le nom est resté inconnu : il a été acquis

1. Voir n° LXXXVIII des présentes Études.
2. N° LXXI.
3. M. Baudot a mentionné l'existence en Normandie, en Suisse et en Angleterre de bagues pourvues d'un monogramme pareil à celui de notre anneau (*Sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne*, p. 66). Mais, d'une part, ces bagues proviennent peut-être de la même région, c'est-à-dire de l'ancien pays des Burgundions; d'autre part, il serait nécessaire de vérifier l'exactitude de l'énonciation du savant antiquaire sur les objets mêmes, dont il n'a eu peut-être qu'une connaissance superficielle. Le moindre trait, le moindre détail, suffit pour donner à un monogramme une signification différente.

Digitized by Google

par la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, et appartient au Musée de Dijon[1].

L'ouverture de cet anneau, presque carrée, est de 20 millimètres entre le chaton et le côté opposé, de 28 millimètres dans l'autre sens. La tige, ronde, a 3 millimètres d'épaisseur et se prolonge sous le chaton qui y est soudé, en la forme de deux pattes terminées en volutes.

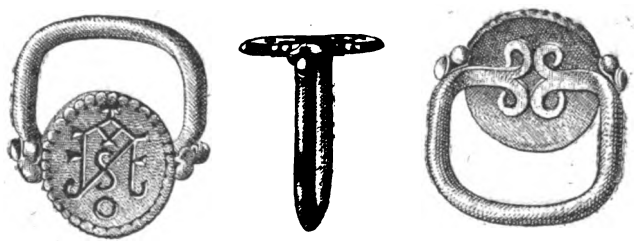

A droite et à gauche, il y a trois cabochons disposés en feuilles de trèfle, qui sont, comme nous l'avons tant de fois constaté, un des traits distinctifs de l'art de l'orfèvre à l'époque qui nous occupe.

Le chaton, de forme ronde, a pourtant un diamètre inégal : 20 millimètres en hauteur, y compris une bordure perlée, et 18 seulement en largeur.

Il est décoré d'un monogramme compliqué, qui comprend un A, un N, un S, un O et, de chaque côté, un E ou un F terminé à sa partie inférieure par un crochet où l'on peut voir la boucle d'un B ou d'un D cursif.

Nous renonçons à proposer, même à titre purement conjectural, une explication quelconque de ce monogramme.

M. Deloche.

1. Lettre de M. d'Arbaumont, vice-président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, du 23 octobre 1891. Le savant archéologue nous fait connaître, que dans le rapport fait au moment de l'acquisition, il est dit que « le bijou est de l'époque carolingienne et a servi de cachet à un évêque de Mâcon ». Nous montrerons que la bague est assurément de l'époque mérovingienne. Quant à son attribution à un évêque de Mâcon, elle paraît absolument arbitraire.

Digitized by Google

NOTES
SUR QUELQUES FORMULES CABALISTIQUES

Les pratiques superstitieuses sont aussi vieilles que le monde et, parmi les traditions que l'homme s'est transmises d'âge en âge, celles qui touchent à ces matières étranges doivent être comptées au nombre des plus vivaces, j'ai presque dit des plus immobiles. Certaines formules courantes au temps de Caton l'Ancien et que, peut-être depuis des siècles, on croyait propres à guérir les luxations, les mots barbares *Daries*, *Dardaries*, *Astaries*, *Ista*, *Pista*, *Sista*[1], figurent encore au même titre, et après cinq cents ans, dans le livre de Marcellus Empiricus[2].

Il est d'autres preuves de la persistance de ces incantations. Telle est celle qu'enregistre Pline : Φεύγετε κανθαρίδες, λύκος ἄγριος ὅμμε διώκει[3], et qui reparaît sous cette forme chez le même Marcellus : φεῦγε, φεῦγε, κρείων σε διώκει[4]. Je la retrouve au VIe siècle dans une légende préconisée par Alexandre de Tralles : φεῦγε, φεῦγε, ἰοῦ χολή, ἡ κορύδαλος ἐζήτει[5] et sur une pierre gravée qui porte, avec l'image de Persée tenant la harpe et la tête de Méduse, les mots suivants :

ΦΥγε ΠΟΔΑΓΡΑ ΠΕΡϹΕΥϹ ϹΕ ΔΙΩΧΙ[6]

1. *De re rustica*, c. CLX.
2. *De medicamentis*, c. X, XII et XIV, éd. de Helmreich, p. 110, 123, 133.
3. *Hist. nat.*, l. XXII, c. LXXV.
4. C. VIII, p. 89. L'édition de 1536 donne κριθή au lieu de κρείων.
5. P. 593 de l'édition de Bâle, 1556.
6. Koehler, *Erläuterungleines von Rubens an De Peiresc Gerichteten Dank-*

Digitized by Google

par la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, et appartient au Musée de Dijon[1].

L'ouverture de cet anneau, presque carrée, est de 20 millimètres entre le chaton et le côté opposé, de 28 millimètres dans l'autre sens. La tige, ronde, a 3 millimètres d'épaisseur et se prolonge sous le chaton qui y est soudé, en la forme de deux pattes terminées en volutes.

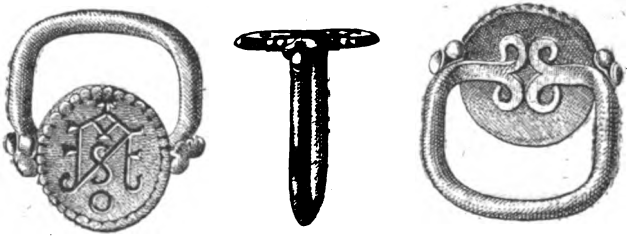

A droite et à gauche, il y a trois cabochons disposés en feuilles de trèfle, qui sont, comme nous l'avons tant de fois constaté, un des traits distinctifs de l'art de l'orfèvre à l'époque qui nous occupe.

Le chaton, de forme ronde, a pourtant un diamètre inégal : 20 millimètres en hauteur, y compris une bordure perlée, et 18 seulement en largeur.

Il est décoré d'un monogramme compliqué, qui comprend un A, un N, un S, un O et, de chaque côté, un E ou un F terminé à sa partie inférieure par un crochet où l'on peut voir la boucle d'un B ou d'un D cursif.

Nous renonçons à proposer, même à titre purement conjectural, une explication quelconque de ce monogramme.

M. Deloche.

1. Lettre de M. d'Arbaumont, vice-président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, du 23 octobre 1891. Le savant archéologue nous fait connaître, que dans le rapport fait au moment de l'acquisition, il est dit que « le bijou est de l'époque carolingienne et a servi de cachet à un évêque de Mâcon ». Nous montrerons que la bague est assurément de l'époque mérovingienne. Quant à son attribution à un évêque de Mâcon, elle paraît absolument arbitraire.

Digitized by Google

NOTES

SUR QUELQUES FORMULES CABALISTIQUES

Les pratiques superstitieuses sont aussi vieilles que le monde et, parmi les traditions que l'homme s'est transmises d'âge en âge, celles qui touchent à ces matières étranges doivent être comptées au nombre des plus vivaces, j'ai presque dit des plus immobiles. Certaines formules courantes au temps de Caton l'Ancien et que, peut-être depuis des siècles, on croyait propres à guérir les luxations, les mots barbares *Daries*, *Dardaries*, *Astaries*, *Ista*, *Pista*, *Sista*[1], figurent encore au même titre, et après cinq cents ans, dans le livre de Marcellus Empiricus[2].

Il est d'autres preuves de la persistance de ces incantations. Telle est celle qu'enregistre Pline : Φεύγετε χανθαρίδες, λύκος ἄγριος ὕμμε διώκει[3], et qui reparaît sous cette forme chez le même Marcellus : φεῦγε, φεῦγε, χρείων σε διώκει[4]. Je la retrouve au VIe siècle dans une légende préconisée par Alexandre de Tralles : φεῦγε, φεῦγε, ἰοῦ χολή, ἡ κορύδαλος ἐζήτει[5] et sur une pierre gravée qui porte, avec l'image de Persée tenant la harpe et la tête de Méduse, les mots suivants :

ΦΥγε ΠΟΔΑΓΡΑ ΠΕΡϹΕΥϹ ϹΕ ΔΙΩΧΙ[6]

1. *De re rustica*, c. CLX.
2. *De medicamentis*, c. X, XII et XIV, éd. de Helmreich, p. 110, 123, 133.
3. *Hist. nat.*, l. XXII, c. LXXV.
4. C. VIII, p. 89. L'édition de 1536 donne χριθή au lieu de χρείων.
5. P. 593 de l'édition de Bâle, 1556.
6. Koehler, *Erläuterungleines von Rubens an De Peiresc Gerichteten Dank-*

Digitized by Google

De ce type sont aussi la légende d'une pierre gravée du même temps : ΑΝΑΧΩΡΙ ΚΟΛΕ ΤΟ ΔΙΟΝ CΕ ΔΙΟΚΕΙ[1] et cette imprécation inscrite dans un manuscrit anglais du moyen âge : « Fuge diabolus, Christus te sequitur[2]. »

Je viens de citer une intaille portant l'image de Persée. Rien ne saurait mieux que ce talisman servir à démontrer la persistance des traditions dans les choses magiques. Un vieux traité cabalistique, les *Imagines seu sigilla Salomonis* qui trouvaient encore des lecteurs au XVIIe siècle, mentionne cette même figure pour ses vertus préservatrices : « Perseus ensem in dextra manu, in sinistra caput Gorgonis habens, imago est..., si in lapide sculpta fuerit, ab infortuniis gestantem avertit et a fulgure, tempestate præservat, non solum gestantem, sed et loca ubi continetur ; fascinationes quoque solvit[3]. »

Au nombre des anciens phylactères vient aussi prendre place une formule tenue autrefois pour puissante à garder de certains accidents, de certains maux ; c'est le verset de saint Jean où il est dit, qu'en accomplissement de la parole : *Os non comminuetis ex eo*, les membres du Christ en croix ne furent pas brisés[4]. Je le lis sur un petit camée du VIe siècle conservé au Musée de Madrid :

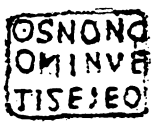

et la confiance en ce charme est si longtemps demeurée entière

schreiben, n° 27 de la planche (*Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. III).

1. Ἀναχώρει, χωλή, τὸ θεῖον σε δίωκει. Cette pierre, publiée par Ch. Lenormant, porte l'image talismanique d'Hercule étouffant un lion (*Revue archéologique*, 1846, t. III, p. 510).

2. Cockayne, *Leechdoms, Wortcunning und Starcraft of early England*, t. I, p. 304.

3. Je connais deux des éditions de ce livre. Il figure dans les *Veterum sophorum sigilla e Trithemii manuscripto eruta*, 1612, in-8, p. 36 et dans le *Trinum magicum sive secretorum magicorum opus*, 1630, in-8, p. 295.

4. XIX, 36.

Digitized by Google

qu'on le voit souvent recommandé, plus de mille ans après, pour ses vertus multiples[1].

Fort longtemps de même a été tenue pour bienfaisante une parole que j'ai retrouvée sur une médaille talismanique du temps de Charles VII, le mystérieux *Ananizapta*. A quelle époque remonte l'usage de ce mot, peut-être fort ancien, que l'on disait puissant contre la mort même? Rien ne vient nous l'apprendre. Le seul texte daté où je le rencontre est le *Vocabularium* de Guarinus imprimé à Strasbourg en 1491 et qui en parle ainsi : « Ananisapta mala mors interpretatur et qualibet littera repræsentat unam dictionem, scilicet : Antidotum Nazareni auferat necem intoxicationis sanctificet alimenta pocula Trinitas alma. Unde :

« Est mala mors capta dum dicitur Ananisapta
« Ananisapta ferit mortem quæ ledere querit. »

Cent ans après, un chanoine de Pampelune, Martin d'Arles et le jésuite Delrio s'élèvent contre l'emploi superstitieux de cette parole que l'on voit à chaque page dans de vieux livres. Tel est l'*Enchiridion* attribué par la malice de son auteur au pape Léon III et dont une édition datée de 1649 recommande comme un talisman de haute valeur la figure suivante :

A G
Ananisapta
Johazath
L A[2]

La foi en la vertu singulière de l'*Ananizapta* s'étendait hors de notre pays, car nous le retrouvons mentionné dans ce passage d'un manuscrit anglais du XIVe ou du XVe siècle : « Lorsque quel-

1. Grillandus, *Tractatus de judiciis criminalibus*. Lugd., 1536, p. 100; Delrio, *Disquisitio rerum magicarum*, 1603, t. III, p. 102; *Enchiridion Leonis papæ*, 1633, p. 102; Étienne Tabourot, *Les bigarrures du sieur Des Accords*, 1662, p. 507; Thiers. *Traité des superstitions*, 1741, t. I, p. 410 et 490.

2. Ma *Note sur une médaille d'argent de la Bibliothèque nationale* (*Revue numismatique*, 1891). Le mot AGLA est un des noms donnés à Dieu (*Enchiridion Leonis papæ*, 1633, p. 58; D'Artigny, *Nouveaux mémoires de critique*, t. I, p. 37).

Digitized by Google

qu'un est frappé d'épilepsie, dites-lui à l'oreille, si c'est un homme : *Ananizaptus*; si c'est une femme : *Ananizapta*, et jamais il ne ressentira plus ce mal[1]. » Citons encore deux bagues du moyen âge trouvées en Angleterre et dans les inscriptions desquelles figure l'*Ananizapta*[2]. Il en est de même d'un vieux phylactère reproduit en 1676 dans le livre de Reichelt et qui réunit aux noms **EMMANVÈL** et **TETRAGRAMMATON**, si fréquemment répétés dans les textes cabalistiques, les mots **ANANISAPTA DEI**[3].

Je viens de parler d'incantations sans doute oubliées à cette heure par ceux-là même qui peuvent encore avoir foi en la sorcellerie. Il en est d'autres également fort anciennes et qui sont demeurées vivantes. Pour qui a vécu dans les campagnes, le fait apparaît clairement ; mais je dois me borner, pour ma part, à invoquer le témoignage d'un patient observateur, M. Sauvé, qui a étudié, à ce point de vue, la région des Vosges[4].

Un recueil déjà cité plus haut, l'*Enchiridion Leonis papæ*, contient cette oraison recommandée contre la fièvre : « Quand Dieu vit la croix où son corps fut mis, sa chair trembla, son corps s'émut; les Juifs lui ont dit : Je crois que tu as peur ou que les fièvres te prennent ». — « Je n'ai pas peur; les fièvres ne me prennent pas[5]. » Une formule analogue est signalée dans deux localités des Vosges, à Vécoux, à Vagney où le malade doit, pense-t-on guérir, s'il récite ces paroles : « ✠ Comme Jésus portait sa croix, survint un Juif nommé Marc Antoine ✠ qui lui dit : — « Tu trembles, Jésus? — « Je ne tremble ni ne frissonne. » ✠ Et celui qui ces mots dira, jamais fièvre ni frisson n'aura ✠[6]. »

1. *Archæologia*, t. XXX, p. 399.
2. *Ibid.*, t. XVIII, p. 306 et 308. La première porte cette légende **IhC T** *Ananizapta* ✠ **X**ρι ✠ **T** · sur l'autre est figurée la résurrection du Christ. Au revers est l'inscription suivante : « *Vulnera quinque Dei sunt medicina mei. Pia crux et passio Xri sunt medicina michi. Jaspar, Melchior, Baltazar. Ananyzapta. Tetragrammaton.* »
3. *Exercitatio de amuletis*, pl. VI, n° 2.
4. *Oraisons, conjurations et gardes des paysans vosgiens* (*Mélusine*, t. III, p. 110 à 116).
5. Ed. de Mayence, 1633, p. 171.
6. *Mélusine*, t. III, p. 111.

Digitized by Google

Contre la brûlure et pour se préserver de l'incendie, on prononce à Vagney, à Ban-sur-Meurthe et aussi dans la Manche et en Franche-Comté, les invocations suivantes :

« Feu de Dieu, perds ta chaleur
« Comme Judas perdit sa couleur
« Quand il trahit Notre-Seigneur
« Au jardin des Olives. »

« Feu du diable, apaise ta chaleur! Que la brûlure de N..... s'adouce comme le lait de la bienheureuse Vierge Marie, quand elle allaitait l'Enfant Jésus [1]. »

La première de ces formules est fort ancienne, car nous la voyons consignée dans l'*Enchiridion* [2]. La seconde me rappelle les paroles auxquelles se fiaient les accusés pour ne pas souffrir dans la torture : « Quemadmodum lac beatæ Mariæ Virginis fuit dulce et suave Domino nostro Jesu Christo, ita hæc tortura sive chorda sit dulcis et suavis brachiis et membris [3]. »

Dès le XVIe siècle, on prononçait, pour dissiper le mal de dents, une invocation singulière que M. Sauvé nous dit être en usage dans le bourg de Ventron : « Strigiles falcesque dentatæ dentium dolorem persanate [4]. » Contre les mêmes souffrances on dit à Vagney, en se signant à chaque phrase : « Sainte Appoline étant « assise sur la pierre de marbre ✠, Notre-Seigneur passant par là lui dit : « Appoline, que fais-tu là? » ✠ « Je suis ici pour guérir « mon mal de dents ✠ [5]. » Si aucun texte ancien n'a mis sous mes yeux les mêmes paroles, du moins puis-je signaler, dans un manuscrit anglais cité plus haut, cette prière où se retrouve également le nom de la vierge d'Alexandrie, Apollonia, dont les

1. *Ibid.*, p. 112.
2. P. 169. Comme l'*Arseverse* des Étrusques, ces paroles devaient être inscrites sur la porte de la maison afin de détourner l'incendie (Festus, lib. I, v. *Arseverse*). Cf. Plin., *Hist. nat.*, XXVIII, 4 : « Etiam parietes incendiorum deprecationibus conscribuntur ».
3. Grillandus, *Tractatus de judiciis*, fol. 100.
4. *Le Desmoterion de Roch le Baillif*, p. 115 (Rennes, 1573, p. 115); *Mélusine*, t. III, p. 114.
5. *Mélusine*, *ibid.*

Digitized by Google

bourreaux païens brisèrent les dents[1] : « Sancta Apolonia, virgo fuit inclita, cujus pro Christi nomine dentes extracti fuerunt. Et deprecata fuit Dominum nostrum Jesum Christum ut quicumque nomen suum super se portaverit, dolorem in dentibus destruat Pater et Filius et Spiritus Sanctus. Amen[2]. »

« Contre le mal caduc, soufflez dans l'oreille droite du malade, en disant : *Gaspar fert myrrham, thus Melchior, Balthazar aurum.* Vous le verrez se relever sur l'heure. » Ainsi dit-on encore dans le village de Vécoux[3] et la croyance dont témoignent ces paroles est au nombre des plus anciennes. Dès avant l'année 1285, les noms des Mages de l'Évangile, tenus par quelques-uns pour des maîtres en l'art de magie[4], étaient, comme l'*Ananizapta*, invoqués contre le mal caduc. C'est ce que nous apprend ce passage du *Lilium medicinæ* de Bernard de Gordon : « Si aliquis est in paroxismo. Si ponat os supra aurem patientis et dicat ter istos tres versus, procul dubio statim surgit. Gaspar fert mirram, thus Melchior, Baldasar aurum. Hec tria qui secum portabit nomina regum solvitur a morbo Christi pietate caduco. Quod autem his tibi dictis recte in foramine auris probatum est frequenter quod statim surgit[5]. » C'est sans interruption que la confiance en la vertu spéciale des noms des Mages s'est perpétuée jusqu'à rester vivante chez les paysans des Vosges. En 1578, Roch le Baillif donne comme certain que le vers *Gaspar fert myrrham, thus Melchior, Balthazar aurum* « insufflé dans l'oreille droite d'un tombé du haut mal le relève à l'heure »[6]; en 1654, en 1679, le Père Crombach et l'abbé Thiers rapportent d'autres marques de cette persuasion[7].

1. Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VI, c. XLI.
2. *Archæologia*, t. XXX, p. 397 : « A charm for peynys in the theth ».
3. *Mélusine*, *ibid.*, p. 115.
4. Ma *Note sur une médaille d'argent de la Bibliothèque nationale*.
5. *Magistri Bernardi de Gordonio Lilium medicinæ*. Lugd., 1486, Particula secunda, capitulum XXV, *De epilepsia*. Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXV, p. 321.
6. *Le Desmoterion*, p. 115.
7. Crombach, *Primitiæ gentium, sive Historia trium Magorum evangelicorum*, p. 173; Thiers, *Traité des superstitions*, 5e édit., t. I, p. 408. Voir de

Digitized by Google

Pour qui veut rechercher ce qui nous reste des superstitions d'autrefois, les campagnes offrent, comme en témoigne la notice de M. Sauvé, un champ ouvert largement à l'étude. C'est là que dans d'humbles demeures se gardent souvent intacts les croyances, les usages transmis par les ancêtres ; c'est là que s'allument encore les feux de la Saint-Jean [1] ; c'est là qu'à l'exemple de ceux qui, pour recouvrer la santé, venaient, aux temps mérovingiens, reposer sur les tombes saintes [2], des malades se font descendre dans de vieux sarcophages vides auxquels se rattachent quelques vagues traditions [3].

J'ai dû me référer, dans les pages qui précèdent, à un recueil cabalistique, l'*Enchiridion*, que son auteur imagina de donner sous le nom du pape Léon III, de même qu'un *Gremoire*, autrefois non moins célèbre, avait été attribué au pape Honorius.

Si étranges qu'ils soient, et pour leur singularité même, ces petits livres, aujourd'hui oubliés, méritent qu'on s'y arrête. L'ancienneté de leur existence, antérieure à la date de leur publication, résulte de leurs textes mêmes, car j'y vois des conjurations contre des armes du vieux temps, les flèches, les balles de fronde, les catapultes ; ajoutons-y les boulets de pierre, puisque la formule « Conjuro te lapidem ut non possis lædere me famulum Dei » y figure comme propre à détourner les projectiles du canon [4].

C'était en secret et chèrement que se vendaient de semblables écrits [5] ; ils n'entraient que par hasard dans les collections publi-

plus, pour la vieille croyance à la vertu préservatrice des noms des Mages, ma *Note sur une médaille d'argent de la Bibliothèque nationale* et, pour la vertu des paroles dites à l'oreille, ci-dessus, p. 58 et 60.

1. Deloche, *La procession dite de la Lunade et les feux de Saint-Jean* (*Mémoires de l'Académie des inscript.*, t. XXXII, p. 143).

2. Gregor. Turon., *De gloria confessorum*, XXIV : « Deposita super tumulum sanctum, domum incolumis est relata » ; *Mirac. S. Martini*, II, 43 : « Super beatum sepulcrum, patre ejulante deponitur ».

3. De la Villemarqué, *Mémoire sur l'inscription de Lomarec* (*Mémoires présentés à l'Académie des inscriptions*, première série, t. V, 2e partie, p. 413) ; *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1874, p. 113.

4. *Enchiridion Leonis papæ*, éd. de 1633, p. 110.

5. Naudé, *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie*, édition de

Digitized by Google

ques; la rareté en est devenue grande et c'est seulement l'an dernier que la Bibliothèque nationale a pu acquérir un exemplaire du *Gremoire d'Honorius*. La première édition de ce recueil remonte, paraît-il, à l'an 1525[1]. Je n'ai encore rencontré aucun exemplaire portant cette date; je n'en connais qu'un imprimé en français avec l'indication « Rome, 1670 ». Pour l'*Enchiridion*, j'en ai trouvé plusieurs édités à Lyon, à Mayence, à Ancône, sous les dates de 1601, 1633 et 1649[2].

De ces livres difficiles à se procurer, on a fait autrefois des copies nombreuses. Il en existe à la Bibliothèque nationale, à l'Arsenal et à la Mazarine[3]. J'ajoute qu'imprimée ou manuscrite, chacune de leurs reproductions a pour ainsi dire sa valeur propre, car souvent le texte diffère en plus d'un endroit. Dire les formules secrètes qui y sont réunies serait chose trop longue. Avec ceux qui doivent garder de toute blessure, il est des charmes pour gagner au jeu, pour se rendre invisible, pour défier la torture, pour découvrir des trésors, pour marcher sans jamais se lasser; il en est contre la rage, contre la fièvre, contre l'incendie; il en est pour se faire aimer, pour empêcher la consommation des mariages. C'est, en un mot, l'entassement d'absurdes rêveries qui, d'après la multiplication de ces recueils, devaient sans doute, plus qu'on ne ne le saurait croire, avoir hanté autrefois les esprits.

Quelque singulier que le fait puisse paraître, cette littérature cabalistique n'est pas morte et ses enseignements conservent encore des adeptes. Je n'en veux d'autres preuves que la cons-

1712, p. 62. L'indication de Rome, portée sur le *Grimoire* de 1670, est évidemment supposée pour ne pas indiquer le lieu de la publication. J'ajoute que l'*Enchiridion* daté de 1601, fait sans doute pour être facilement caché, est de la dimension la plus exiguë. Il ne mesure que 7 centimètres de hauteur.

1. A. Maury, *La Magie et l'Astrologie*, p. 222; Franklin, *Nouvelle biographie générale*, article *Léon III*; Panzer, *Annales typographici*, t. VIII, p. 271.

2. Bibliothèque nationale et Bibliothèque de l'Arsenal. Cf. ci-dessus, p. 3.

3. Bibliothèque nationale, n° 24245; Bibliothèque de l'Arsenal, n°s 2494, 2795; Bibliothèque Mazarine, n° 2681 A. D'Artigny, *Nouveaux mémoires de critique d'histoire et de littérature*, t. I, p. 41, cite « un Grimoire d'Honorius, manuscrit beaucoup plus ample que les imprimés, tiré du cabinet de Charles Spon, père du célèbre archéologue. »

Digitized by Google

tante réimpression faite sur clichés de deux minces volumes que chacun peut voir en nombre chez les étalagistes de nos quais, *Le Grand Albert*, *Le Petit Albert*, publiés par une librairie parisienne. Pour ses grossières gravures sur bois, comme pour la partie essentielle de son texte, le premier de ces recueils n'est que la reproduction d'un vieux livre à éditions multiples dont j'ai retrouvé, à la Bibliothèque de l'Arsenal, un exemplaire daté de 1702. Il est intitulé : *Le grand Grimoire, avec la Clavicule de Salomon*[1]. Pour *Le Petit Albert*, sorti de la même maison et des mêmes presses, c'est aussi la réédition partielle d'un livre de même nature intitulé : *Le solide trésor des merveilleux secrets de la magie naturelle et cabalistique du Petit Albert, traduit exactement sur l'original latin qui a pour titre Alberti parvi Lucii libellus de mirabilibus arcanis*[2]. Je ne dois pas négliger de dire que l'éditeur de ces nouvelles publications faites à bas prix et toutes populaires prend soin de mettre en garde le lecteur contre les prétendus secrets qu'ils y trouveront, mais le résultat, sinon le but, est moins de décrier ces insanités que de trouver des acheteurs parmi des hommes qui, peu soucieux de curiosités littéraires, gardent, encore à cette heure, de bizarres croyances des temps anciens.

En 1679, un prêtre de grand savoir, J.-B. Thiers, a conçu la curieuse pensée de dresser, dans un livre que j'ai cité plus haut, une sorte d'inventaire des superstitions accréditées depuis de longues années chez les grands personnages, comme dans le peuple, et dont un bon nombre étaient alors encore vivantes. Si l'on ne veut tenir compte de la croyance toujours fort répan-

1. Comparez *Le Grand Albert* (Paris, Le Bailly, éditeur, in-18), p. 27 à 33; 36 à 39, 41, avec le *Grand Grimoire*, frontispice et pages 14, 19, 21, 26, 27, 31, 51, 57, 59, 60.

2. Deux exemplaires de ce livre existent à la Bibliothèque de l'Arsenal, l'un imprimé à Lyon en 1772, l'autre à Genève, sans date. Comparez avec ce dernier, pages 62 à 74, *Le Petit Albert* (Paris, Le Bailly, éditeur, in-18), p. 36 à 44. Les « Talismans ou sceaux divers » que contient la publication courante sont pris de différents recueils cabalistiques, tels que les *Clavicules de Salomon* (ms. 2681 A de la Bibliothèque Mazarine, p. 45, 59, 72, 84, 96, etc.).

Digitized by Google

due à l'influence néfaste d'un certain jour, d'un certain nombre, si, en un mot, le vendredi, le chiffre 13 ne continuaient à inquiéter quelques esprits fort excellents d'ailleurs, nous trouverions difficilement autour de nous des souvenirs de ce que furent ces faiblesses d'autrefois. Sont-elles évanouies à tout jamais? Il serait permis de le penser à qui ne connaît pas les campagnes et si la continuelle réimpression, la vente courante des deux recueils que je viens de rappeler, les fréquentes poursuites pour faits de sorcellerie ne montraient qu'il demeure chez l'homme un fonds de crédulité inépuisable. N'en est-il pas d'ailleurs autant de l'incessante reproduction d'un autre livre, également tout populaire, *La Clé des songes*, attestant de même le peu de progrès faits dans certains esprits depuis les temps les plus antiques?

Edmond Le Blant.

Digitized by Google

CHRONIQUE D'ORIENT

(N° XXIV)

Bibliographie générale, écoles, etc. — Nos vingt-trois premières *Chroniques* (1883-1890) ont reparu au mois d'août 1891, réunies en un volume de 786 pages, dont cinquante contenant un index imprimé sur deux colonnes [1]. A côté des *Chroniques*, corrigées et quelque peu complétées, on y trouvera un certain nombre d'articles relatifs au même ordre de questions, ceux entre autres que j'ai publiés dans la *Nation* et la *Classical Review* sur les terres cuites suspectes. D'autres décideront si cet ensemble peut rendre service aux archéologues à l'époque de polygraphie imprévoyante que nous traversons.

— A la lecture des *Nouvelles et Correspondances* insérées dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique* [2], jusqu'à présent si avare de renseignements de ce genre, je me suis demandé si je ne ferais pas bien de suspendre la publication de mes *Chroniques*, en laissant au journal de l'École d'Athènes le soin de les continuer. Réflexions faites, j'ai repris la plume. Le *Bulletin* est l'organe d'un établissement gouvernemental : son directeur exerce des fonctions qui lui imposent autant de réserve dans le langage que d'initiative sur le terrain. Il n'a pas, il ne peut pas avoir dans la critique l'indépendance d'un humble attaché du Musée de Saint-Germain. Je continue donc la série de mes *Chroniques*, et je la continue dans le même esprit que par le passé, heureux de pouvoir dire ce que je pense comme je le pense, d'appeler un chat un chat et les fabricants de certains prétendus chefs-d'œuvre des faussaires.

— M. Foucart, dont le mandat était expiré pour la seconde fois, a quitté la direction de l'École d'Athènes, où il a été remplacé par M. Homolle [3]. Le nou-

1. *Chroniques d'Orient. Documents sur les fouilles et découvertes dans l'Orient hellénique de 1883 à 1890*, Paris, Didot, 1891 (prix : 15 francs). Le premier compte rendu qui ait paru de ce livre est un article anonyme dans la *Nation* de New-York, 24 sept. 1891, p. 239; je prie le critique inconnu d'agréer ici mes remerciements. Cf. Paton, *The Academy*, 14 nov. 1891; Michaelis, *Lit. Centralblatt*, 28 nov. 1891; Hauvette, *Revue crit.*, 1891, II, p. 396.

2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 441-458; cf. le rapport adressé à l'Académie par M. Homolle, *Comptes rendus*, 1891, p. 271, 275-292, rapport que je m'abstiens de démarquer, pour des raisons faciles à comprendre. Je signale aussi le Bulletin de l'épigraphie grecque pour 1890-1891 que mon frère Théodore a publié dans la *Revue des Etudes grecques* (1891, p. 314-338); rédigé à un point de vue spécial, il ne fait pas double emploi avec cette *Chronique*, mais la complète.

3. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 5 déc. 1890. La *Philologische Wochenschrift* du 10 janvier 1891 écrit que M. Homolle est bien connu « par ses fouilles au sanctuaire d'Apollon Ptoos et à Délos ». Rendons à M. Holleaux ce qui est à M. Holleaux, d'autant plus que M. Homolle est assez riche pour repousser le bénéfice de la confusion.

Digitized by Google

veau directeur a repris les séances de l'Institut de correspondance archéologique, autrefois organisé par A. Dumont[1]; il a développé la rubrique *Nouvelles et Correspondances* dans le *Bulletin* et annoncé l'intention d'ajouter à ce recueil une publication d'un format plus grand pour la reproduction des monuments figurés[2]. Au moment où M. Foucart vient de quitter la direction de l'École, nous voudrions rappeler ce qu'il y a fait, l'impulsion féconde qu'il a su donner aux recherches épigraphiques et la part qu'il a prise à l'organisation des fouilles sur différents points de l'Asie Mineure et de la Grèce. Mais il faudrait pour cela un très long article et nous aimons mieux n'en rien dire que d'en dire trop peu.

— M. Gardner a obtenu d'être remplacé provisoirement à la direction de l'École anglaise par M. Penrose (janvier-mars 1891); subséquemment, il a été réélu directeur de l'École pour trois ans. L'École a admis *une* élève, Mlle Eugénie Sellers, qui a déjà fait des conférences archéologiques à Londres : elle doit s'occuper particulièrement de céramique[3]. M. Carew Polland a pris la direction de l'École américaine (nov. 1891). On attendait en décembre les deux premiers membres d'une École italienne[4].

— La mort subite d'Henri Schliemann (26 décembre 1890) a été déplorée par les archéologues du monde entier comme une perte irréparable pour la science[5]. Son corps, ramené de Naples à Athènes, y a été enseveli en grande pompe; des discours ont été prononcés par MM. Doerpfeld, Cavvadias, Waldstein, Rangabé, Zygomalas et Pappagiannakopoulos[6]. Le 1er mars 1891, la Société archéologique et la Société anthropologique de Berlin se sont réunies en séance solennelle pour rendre hommage à la mémoire du défunt[7].

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 431. On lira avec plaisir les pages spirituelles que M. G. Deschamps a écrites sur l'Ecole d'Athènes (*Revue des Etudes grecques*, 1891, p. 201-203), comparée à ce qu'elle était du temps d'About sous le *diefthyntat* de Daveluy.

2. Dans un rapport adressé à l'Académie (*Comptes rendus*, 1891, p. 20), M. Homolle rend compte des mémoires de MM. Legrand et Joubin (*Antiquités de Trézène, lécythes d'Erétrie*); il demande qu'un architecte soit adjoint à l'Ecole, et nous appuyons d'autant plus volontiers sa demande que nous l'avons déjà formulée ici-même à plusieurs reprises.

3. *British School, Report*, 1891, p. 4, 15.

4. *The Athen.*, 1891, II, p. 656.

5. Parmi les nombreuses notices nécrologiques dont Schliemann a été l'objet (nous en avons donné une dans la *Revue*, 1890, II, p. 416, réimprimée dans les *Chroniques*, p. 733-736), nous signalerons particulièrement celles de MM. G. Hirschfeld (*Koenigsberger Zeitung* du 1er janvier 1891 et à part); F. v. Duhn (*Neue Heidelberger Jahrbücher*, 1891, p. 145-164); E. Loewy (*Nuova Antologia*, 1891, p. 328-344); Milchhoefer (*Deutsche Rundschau*, 1891, p. 278-289); F. Schneider (*Frankfurter Zeitung*, 30 décembre 1890, souvenirs personnels); K. Blind (*National Review*, février 1891; cf. *Le Temps*, 14 février 1891). Voir aussi *Heinrich Schliemann's Selbstbiographie bis zu seinem Tode vervollständigt*, herausgeg. von Sophie Schliemann, Leipz., 1892. M. Stillman a publié, dans la *Nation* du 5 février 1891, un article considérable où il révoque en doute, tant pour Troie que pour Mycènes et Tirynthe, les conclusions tirées de ses fouilles par Schliemann; nous connaissons déjà les vues de M. Stillman et ne pouvons pas y insister. (Sur la question, soulevée par lui, de l'emploi de la chaux dans les murs du palais à Tirynthe, cf. *Ath. Mitth.*, 1891, p. 255.)

6. Δελτίον, 1890, p. 166.

7. Les discours prononcés à cette occasion sont publiés dans la *Zeitschrift für Ethnologie* (*Verhandlungen*), 1891, p. 41 et suiv.

Digitized by Google

— Les articles de journaux consacrés à Schliemann ont été innombrables et, comme de raison, semés de graves erreurs. Le *Figaro* du 27 décembre a dit que Schliemann avait fait les frais des fouilles d'Olympie; celui du 29, dans un article signé *Jacques Saint-Cère*, affirme que les masques d'or de Mycènes sont au Musée de Berlin. Le *Temps* lui-même, à la date du 29 décembre, a écrit que Schliemann avait déblayé les ruines de Tyr! Cela se comprend d'autant moins qu'il y a un bon article sur Schliemann dans le second supplément du *Dictionnaire* de Larousse, volume où, soit dit en passant, tout ce qui concerne les découvertes de l'archéologie est assez exact.

— Le major Steffen, collaborateur de l'Atlas Curtius-Kaupert et auteur de la carte de Mycènes, a été nommé instructeur de l'artillerie ottomane.

— Le 9 décembre 1890, la Société archéologique de Berlin a fêté pour la cinquantième fois l'anniversaire de la naissance de Winckelmann. A cette occasion, M. E. Curtius a prononcé un très beau discours sur les progrès de l'archéologie[1]; je voudrais pouvoir traduire intégralement ce morceau, où le vieux maître de la science allemande s'est fait honneur en rendant un plein hommage aux mérites d'autrui[2].

— Dans le *Rapport annuel* présenté par M. James Darmesteter à la *Société asiatique* (26 juin 1890), on trouve résumés avec autant d'autorité que d'élégance les progrès de l'orientalisme français en 1888 et 1889[3]. Nous signalerons particulièrement aux lecteurs de cette *Chronique* ce qui concerne l'influence de la Grèce sur l'Inde (p. 41 et suiv.), l'inscription de Dermendjik (p. 57), les belles études de M. Maspero sur la mythologie égyptienne (p. 125). Quelque utiles que soient les *Rapports* de M. Darmesteter, ils ont le grand inconvénient de ne pas tenir compte du mouvement scientifique à l'étranger; l'unité, un instant réalisée par Mohl, a de nouveau fait place à l'émiettement.

— La troisième édition du *Dictionary of Antiquities* de Smith, publiée en deux volumes par MM. W. Smith, Wayte, Marindin, etc., est une compilation faite d'après les manuels allemands et où les erreurs sont assez nombreuses[4]; mais il y a quelques nouveaux articles soignés et l'ensemble est disposé avec goût. M. G. Hirschfeld a annoncé avec éloges[5] le premier volume d'un *Dictionnaire de la Conversation* (Λεξικὸν ἐγκυκλοπαιδικόν) publié à Athènes sous la di-

1. *Arch. Anz.*, 1891, p. 30 sqq.
2. « C'est en France que l'on a reconnu d'abord comme un objet de la science la nécessité de considérer les rives de la Méditerranée dans leur ensemble et de faire servir les monuments d'art comme une source essentielle pour l'intelligence de l'antiquité. Avec quel sérieux ce travail a été entrepris, c'est ce dont témoignent les noms immortels de Montfaucon, de d'Anville et de Barthélemy. » M. Curtius a publié depuis un intéressant travail sur la forme des yeux dans la statuaire archaïque (cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 1407, et sur le même sujet Sophoulis, Ἐφημ. ἀρχ., 1891, p. 164) et un mémoire sur les travaux topographiques de Moltke (*Phil. Woch.*, 1891, p. 1341); il a aussi donné son grand ouvrage *Die Stadtgeschichte von Athen* (Berlin, 1892), qui soulèvera de vives discussions.
3. « Once more, the inevitable comparison is not to the credit of British science. » (*The Athen.*, 1891, I, p. 183.)
4. M. C. Torr en a signalé beaucoup dans l'*Athenaeum*, 1891, I, p. 123, 798; II, p. 127, etc. Cf. Vaillant, *ibid.*, 1891, II, p. 290.
5. *Phil. Woch.*, 1891, p. 675. Cf. *The Academy*, 1890, II, p. 363.

Digitized by Google

rection de M. Politis; la topographie et l'archéologie helléniques paraissent y être traitées avec compétence.

— Le cinquième fascicule des *Antike Denkmaeler*, complétant le tome Ier de ce recueil, a été publié en 1891[1]. On a fait paraître en même temps un fascicule complémentaire des *Monumenti*, comprenant, avec un texte très court, les planches qui avaient été gravées, mais non encore mises dans le commerce[2]. M. Benndorf nous a donné aussi un troisième cahier de ses excellents *Vorlegeblätter*, où l'on trouvera les vases les plus importants de Nicosthènes.

— On doit à M. W. Stetson Merrill un index des publications de l'Institut archéologique américain, de 1879 à 1889[3]. Cet index comprend les *Papers of the American School*; la table des noms propres grecs est malheureusement très écourtée.

— L'ouvrage de M. C. Sittl sur les gestes des Grecs et des Romains sera d'un grand secours aux antiquaires pour l'explication des monuments[4]. Il s'en faut, cependant, que le sujet y soit traité dans son ensemble et sous tous ses aspects : c'est plutôt un recueil de notes, fruit de lectures étendues et généralement bien choisies, qu'il faut remercier l'auteur de ne pas avoir gardées pour lui dans un carton.

— Le deuxième volume de la refonte du *Guide en Grèce* d'Isambert, comprenant la Grèce continentale moins Athènes, a paru chez Hachette au mois d'août 1891. Il a été rédigé par M. Haussoullier, avec la collaboration de MM. Fougères (Délos et le Péloponnèse, le Pinde), Monceaux (la Thessalie), Lechat (les îles Ioniennes) et Batiffol (l'Épire). Les 17 cartes et 22 plans sont bien gravés[5] et rehaussent la valeur d'un ouvrage dont ils justifient le prix un peu élevé (20 francs). Ce qui ne se justifie pas, c'est, malgré les critiques déjà formulées à ce propos lors de la publication du premier volume, la débauche d'annonces sur papier bleu qui encombrent celui-ci : il n'y en a pas moins de 156 pages, sur 509 pages de texte! Disons cependant que le maniement en est

1. Pl. 50, frises archaïques d'Athènes, polychromes; pl. 51, temple de Locres; 52, groupe trouvé dans ce temple; 53, la statue d'Anténor; 54, relief funéraire à Brocklesby, jeune fille avec deux oiseaux (ve siècle); 55, têtes de Héra et d'Aphrodite; 56, statue de Subiaco, Niobide (?) (cf. *Gaz. des beaux-arts*, juin 1891); 57, amphore attique (Héraklès et Netos [*sic*]); 58, supports des statues des frontons du Parthénon (important pour la restitution des groupes; cf. B. Sauer, *Athen. Mitth.*, t. XVI, p. 59); 59, deux vases de Xenotimos; 60, fresque de Prima Porta.

2. Pl. 1-16, objets de Cervetri, Corneto et Préneste; 16, 2, boîte de miroir grec à relief; 18-20, Préneste; 21-22, cratère de Bologne; 23-24, vase avec le retour d'Héphestos; 25. vase avec scène nuptiale; 26, figurines de bronze; 27, statues de Pallas; 28, monuments relatifs à Sabazius; 29, terres cuites de Cervetri et de Corneto; 30, marbres du Musée Chiaramonti et de Pesaro; 31, vase avec inscription, fragment de table iliaque; 32-36, bas-reliefs en stuc de la villa Farnésine.

3. Cambridge (Mass.), 1891.

4. C. Sittl, *Die Gebaerden der Griechen und Römer*, Leipzig, 1890; cf. mon compte rendu de ce livre dans la *Revue crit.*, 1891, I, p. 223. M. Sittl est aussi l'auteur d'un travail sur les antiques de Würzbourg, *Würzb. Antiken*, 1890, avec 15 pl.; cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 1300.

5. Plans du sanctuaire d'Orope, p. 3; de l'Héraion d'Argos, p. 227; des ruines de Délos, p. 452; de Delphes, p. 38; de Mantinée, p. 375; de Mycènes, p. 223; d'Olympie, p. 340; de Sparte, p. 253; de Thèbes, p. 11; de Tirynthe, p. 214.

Digitized by Google

commode, grâce au choix d'un papier à la fois très résistant et assez mince. Voilà le public français émancipé de la tutelle de Baedeker : puisse-t-il accélérer, par l'intérêt qu'il lui témoignera, la publication d'éditions nouvelles destinées à tenir au courant cet excellent livre[1] !

— Deux nouveaux ouvrages de vulgarisation sur la Grèce, accompagnés de nombreuses et médiocres gravures, ont été sévèrement critiqués par M. Belger[2]. Je retiens surtout de son compte rendu une observation très juste : c'est que l'emploi de la photogravure pour rendre le paysage historique donne des résultats bien inférieurs à ceux que l'on obtenait autrefois par la taille douce[3]. M. Belger a relevé une amusante erreur de M. Mahaffy, auteur d'ailleurs fort estimable, qui attribue la possession de Janina à la Grèce, par l'effet du traité de Berlin[4]. Signalons à la même occasion un livre de M. L. Dyer sur les sanctuaires récemment explorés en Grèce[5], où la connaissance que nous avons des cultes locaux est mise — avec un peu trop de chaleur — à la portée du public[6].

— M. Philippson est l'auteur d'un long travail, accompagné d'une carte, sur la géologie de la Grèce centrale et septentrionale[7]. M. James Darmesteter a montré que la partie géographique de l'*Hexaméron* de Jacques d'Édesse († 708) est fondée sur la *Géographie* de Ptolémée[8]. M. Merriam a donné un utile mémoire sur la télégraphie chez les anciens ; il a essayé d'y restituer la ligne de signaux à laquelle il est fait allusion dans l'*Agamemnon* d'Eschyle (v. 272-307)[9].

— L'Académie de Berlin a fait paraître le second fascicule du Supplément au *Corpus* latin, t. III (Dacie, Illyrie) et un troisième fascicule du Supplément au *Corpus* attique, t. I (inscriptions avant Euclide)[10]. M. W. Larfeld a terminé, dans le *Jahresbericht* d'Iwan Müller, son long rapport sur l'épigraphie grecque de 1883 à 1887. On trouvera en note l'indication des rapports publiés depuis l'origine de ce recueil ; c'est une mine de renseignements précieux pour les

1. P. 361, on est étonné de lire que la date de l'*Hermès* de Praxitèle « peut être fixée dans les dernières années du IVe siècle avant J.-C. ». Praxitèle était mort depuis longtemps en 3101

2. Schweiger-Lerchenfeld, *Griechenland*, Würzbourg, 1890 ; J. P. Mahaffy, *Greek pictures drawn with pen and pencil*, London, 1890.

3. *Phil. Woch.*, 1890, p. 1606.

4. M. Mahaffy a prouvé qu'il savait mal supporter la critique, *Class. Rev.*, 1891, p. 187 (réponse à M. C. Torr).

5. Eleusis, Icarie, Epidaure, Délos, Paphos, Cnide.

6. Dyer, *Studies of the Gods in Greece at certain sanctuaries recently excavated*, Londres, 1891. Les p. 404 et suiv. donnent une liste de photographies prises en Grèce et dont on peut se procurer des épreuves.

7. *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1890, p. 331-406. Du même, *Der Peloponnes, Versuch einer Landeskunde auf histor. Grundlage*, I, Berlin, 1891.

8. *Revue des Études grecques*, 1890, p. 180. Sur une source assyrienne de Ptolémée (par l'entremise d'Hipparque), voir Oppert, *Journal asiatique*, 1890, t. XVII, p. 511 (*Acad. des inscr.*, 19 septembre 1890). MM. Schlichter, Stairs, Markham et Ravenstein ont longuement discuté au sujet des connaissances de Ptolémée sur l'Afrique équatoriale (*Proc. roy. geogr. Soc.*, sept. 1891).

9. Merriam, *Telegraphing among the ancients*, dans les *Papers of the arch. Inst. of America*, 1890 Cf. *Class. Rev.*, 1891, p. 220, où est signalé un passage important de Julius Africanus, Κεστοί LXXVI, et la réponse de M. Merriam, *ibid.*, p. 338.

10. A la page 199, on trouve une inscription cotée 373[239]. C'est à ne plus s'y reconnaître ! — Ce qui est dit de F. Lenormant à la page 159 est d'une grossièreté bien inutile.

Digitized by Google

épigraphistes[1]. Le même savant a donné, dans la seconde édition du *Handbuch* d'Iwan Müller, le commencement d'un manuel d'épigraphie grecque, qui laisse loin en arrière l'esquisse hâtive et informe fournie par Hinrichs à la première édition de cet ouvrage[2]. M. Latyschew, aujourd'hui à Kazan, a publié le second volume de ses *Inscriptiones Ponti Euxini*, qui a été aussitôt couronné par l'*Association pour l'Encouragement des Études grecques*[3], en même temps que le catalogue des mss. de Patmos publié par Sakkélion. Le travail de M. Latyschew est tout à fait excellent; on ne peut que souhaiter le prompt achèvement de son *Corpus*, auquel manque encore l'*Instrumentum domesticum*[4]. M. Hicks a publié la seconde section de la troisième partie du recueil des inscriptions grecques du Musée Britannique (Éphèse); la première section (Priène et Iasos) avait paru en 1886. Je signalerai aussi la première livraison des *Inscriptions juridiques grecques*, publiées, traduites et commentées par MM. Dareste, Haussoullier et Th. Reinach, et le premier volume d'un ouvrage de M. Hoffmann sur les dialectes grecs (Goettingue, 1891), où l'épigraphie n'est naturellement pas négligée. Le grand recueil des inscriptions grecques dialectales s'est enrichi d'un fascicule de M. Bechtel, contenant les textes d'Égine, Pholegandros, Anaphé, Astypalée, Télos, Nisyros et Cnide[5].

— M. H. Swoboda a rendu un grand service à la science par son travail sur les décrets grecs, c'est-à-dire sur les formules de ces décrets dans les différents pays helléniques (Athènes exceptée)[6]. Aucun épigraphiste ne pourra désormais s'en passer. M. E. Kirchner a publié le projet et un spécimen d'une *prosopographie attique*, — comme qui dirait d'un *Bottin* pour Athènes jusqu'à l'époque d'Auguste, — qui, une fois terminée, serait infiniment précieuse[7].

— A Théra, on a $\Theta H = \theta$; M. Szanto suppose qu'on a eu aussi $\Phi H = \varphi$, $XH = \chi$. En Attique, $\Phi\Sigma = \psi$, $X\Sigma = \xi$. Quand on passa de ce stage au stage monogrammatique, la lettre qui suivait le X disparut : on eut alors tantôt $X = \chi$ (groupe oriental), tantôt $X = \xi$ (groupe occidental). Dans le groupe oriental, ΦH moins H devint φ et $\Phi\Sigma$ moins Σ devint aussi φ, différencié plus tard en Ψ. Dans le groupe occidental, ψ n'étant pas monophtongue, on se servit du signe usité dans le groupe oriental pour désigner le χ, dont le signe oriental équivalait au ξ. C'est assurément fort ingénieux[8].

1. Carl Curtius, 1873, p. 1194; 1874-75, p. 252; 1878, p. 1; H. Roehl, 1882, p. 1; 1883, p. 1; W. Larfeld, 1887, p. 379; 1889, p. 442; 1891 (*Supplementband*), p. 1.
2. M. Larfeld a traité le premier avec détail l'histoire de l'épigraphie grecque. Pour l'histoire de l'épigraphie latine, nous avons aujourd'hui, outre la brochure Renier-La Blanchère (Leroux, 1887), un très bon travail de M. Waltzing : *Le recueil général des inscriptions latines*, Louvain, 1892.
3. *Revue des Études grecques*, 1891, p. XVII.
4. L'introduction est une histoire des établissements grecs sur la mer Noire; il y a deux excellentes cartes.
5. Cf. Larfeld, *Phil. Woch.*, 1891, p. 375.
6. H. Swoboda, *Die griechischen Volksbeschlüsse*, Leipzig, 1890. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 991, 1040 (Val. von Schoeffer). M. Swoboda a fait le même travail sur les décrets de Pergame, *Rhein. Mus.*, t. XLVI, p. 497.
7. I.-E. Kirchner, *Prosopographiae atticae specimen*, programme du gymnase Frédéric-Guillaume de Berlin, 1890. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 471.
8. E. Szanto, *Athen. Mittheil.*, 1890, p. 235-239. M. Ph. Berger a publié un ouvrage bien illustré sur l'*Histoire de l'écriture dans l'antiquité*; le chapitre relatif

Digitized by Google

— Sous le titre de *Griechische Münzen*[1], M. Imhoof-Blumer a publié un supplément, accompagné de 14 planches, à ses *Monnaies grecques* parues en 1883. Le catalogue des monnaies grecques du Musée Britannique touche à sa fin[2]; celui de Berlin compte aujourd'hui deux tomes[3] et M. Babelon a donné le premier volume, admirablement exécuté, d'un catalogue descriptif et raisonné du Cabinet de France[4]. Il n'était que temps!

— L'Institut allemand forme, à Athènes et à Rome, des collections de clichés photographiques dont les épreuves sont à la disposition des archéologues; le nombre des clichés réunis à Athènes dépasse déjà douze cents[5].

— La grande publication in-folio de MM. Bruckmann et Brunn (*Denkmaeler griechischer und roemischer Sculptur*) comprend déjà près de 200 planches. La maison Bruckmann annonce une autre publication de même format, ayant pour objet l'iconographie grecque et romaine : le texte sera écrit par MM. Brunn et P. Arndt. Il y aura de 80 à 100 livraisons de dix planches chacune, à 25 francs la livraison. Pauvre public! Si cela continue, il n'y aura plus d'archéologues bien informés que les bibliothécaires, qui ne sont pas tous archéologues, et les millionnaires, qui ne le sont presque jamais[6].

— M. Aitchison a donné dans *The Builder* une série d'articles sur l'architecture byzantine[7]; M. Strzygowski a traité le même sujet dans une autre revue très peu accessible[8]. Quelle rage d'enterrer ce qu'on écrit! C'est l'infanticide scientifique.

— M. Locusteanu m'a envoyé un livre sur la polychromie dans l'architecture et la sculpture helléniques[9]. Malheureusement, il l'a écrit en roumain, mais avec une bonne bibliographie qui rendra service.

— La bibliothèque de l'Institut allemand d'Athènes a reçu de M. Lepsius une très riche collection de spécimens de marbres antiques[10]; une collection

à l'alphabet grec ne contient rien de nouveau, mais l'ensemble forme un précis très commode.

1. Extrait des *Abhandlungen* de l'Académie de Bavière, 1890. Cf. *Revue numism.*, 1891, p. 96.

2. Le dernier volume paru concerne le Pont, la Paphlagonie et le Bosphore (W. Wroth). Cf. *Classical Review*, 1890, p. 325.

3. Cf. *Classical Review*, 1890, p. 323. Le prix de ce catalogue est exorbitant.

4. Babelon, *Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène*, Paris, 1890 (32 planches). Cf. Th. Reinach, *Revue crit.*, 1891, I, p. 325. Le prochain volume contiendra les monnaies achéménides et celles des satrapies.

5. *Arch. Anz.*, 1891, p. 65. Le catalogue des clichés d'Athènes a été publié dans l'*Anzeiger*, 1891, p. 74, avec l'indication des prix; il serait bon qu'une de nos bibliothèques se procurât une collection complète d'épreuves.

6. M. Froehner les en félicite, car, dit-il, « le métier n'est pas bon ». (*Collection Julien Gréau, Terres cuites*, p. v.)

7. *The Builder*, 1891, p. 82, 103, 123, 144, 164, 187.

8. Strzygowski, *Reste altchristlicher Kunst in Griechenland*, dans la *Röm. Quartalschrift für christliche Alterthümer*, 1890, p. 1 sq. M. Krumbacher, l'auteur de l'admirable *Geschichte der byzantinischen Litteratur* (Munich, 1891), a publié dans les *Münch. neueste Nachrichten* un article sur l'art arménien (20 mai 1891), à propos d'un autre ouvrage de M. Strzygowski, *Byzantinische Denkmaeler*, I. *Das Etschmiadzin Evangeliar* (Vienne, 1891).

9. Locusteanu, *Despre Polychromie*, etc., Bucharest, 1891. Sur le même sujet, cf. Homolle, *Bull. Soc. Antiq.*, 18 juin 1890; Gaidoz, *ibid.*, 25 juin 1890 et surtout les récents articles de M. Lechat dans le *Bulletin*.

10. *Arch. Anz.*, 1891, p. 65. M. Lepsius a publié un travail à ce sujet dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin, *Griechische Marmorstudien*, 1890 (se trouve à part).

Digitized by Google

analogue vient d'être donnée par M. Cernuschi à notre École des beaux-arts[1].

Il a paru une seconde édition, revue et augmentée, de l'*Histoire de la sculpture grecque* de M. Murray (2 vol., 1890). M. Conze a publié la seconde livraison (pl. XXV-L) de son *Corpus* des bas-reliefs attiques. M. Furtwaengler propose de rapporter à Crésilas toute une série d'œuvres anonymes, le buste de Périclès, la statue de l'Amazone blessée[2], le Diadumène dont la tête est à Cassel, la tête de Mars au Louvre, le Diomède de Munich, le prétendu Alcibiade du Vatican, la Pallas de Velletri(?), la Méduse Rondanini, etc.[3]. Il s'est également occupé des répliques de l'Aphrodite de Cnide[4]. — On lira avec intérêt une étude de M. Foerster sur les répliques du *Laocoon*, accompagnée des fac-similés des inscriptions où paraissent les noms des auteurs de ce groupe[5].

— Le second volume de ma *Bibliothèque des Monuments figurés*, contenant les vases publiés par Millin et par Millingen, a paru à la fin de 1890[6]. Le troisième, actuellement sous presse, sera consacré aux antiquités du Bosphore cimmérien et le quatrième aux pierres gravées.

— M. Klein a fait connaître une belle *kylix* de Pamphaios découverte à Akraephiae (la 29e œuvre de ce peintre), et un fragment de vase trouvé sur l'Acropole avec la signature d'Hermocratès[7]. M. Holwerda a étudié avec détail la classe des vases dits corintho-attiques, généralement nommés « amphores tyrrhéniennes »[8]. Un élève de M. Pottier, M. P. Milliet, a publié des *Études sur les premières périodes de la céramique grecque*, où l'on trouve quelques idées originales et du travail personnel[9]. M. Klein a donné un catalogue descriptif des vases peints avec inscriptions admiratives (καλός, καλή), qui annule les essais antérieurs de Panofka et de M. Wernicke[10]. M. Durand-Gréville, abordant un sujet trop négligé, la technique de la peinture sur vases, a essayé de montrer que beaucoup de tons bruns, rouges et jaunes, dont on explique la présence par une intention picturale des céramistes, ne sont, en réalité, que des dégradations du noir, plus ou moins transformé par l'action de l'air humide[11]; en développant son idée, l'auteur est tombé dans le paradoxe, notamment lorsqu'il attribue au peu d'épaisseur de la couleur noire la teinte blonde que l'on constate souvent sur les barbes.

— En publiant une admirable peinture céramique conservée au Louvre[12],

1. *Bull. des Musées*, 1890, p. 369.
2. Il y a sur les Amazones un nouveau travail de feu A.-D. Corey († août 1891) : *De Amazonum antiquissimis figuris*, Berlin, 1891.
3. *Arch. Anz.*, 1891, p. 140.
4. *Jahrb. des Inst.*, 1891, p. 177.
5. *Arch. Anz.*, 1891, p. 36.
6. Comptes rendus sérieux par Ramsay, *Class. Rev.*, 1891, p. 131; Pottier, *Revue archéol.*, 1891, I, p. 401; Michaelis, *Centralblatt*, 1891, p. 830; Hirschfeld, *Goett. gel. Anzeigen*, 1891, p. 232.
7. Ἐφ. ἀρχ., 1891, p. 9, pl. 2.
8. *Jahrb. des Instit.*, 1890, p. 238.
9. Paris, Giraudon, 1891. On doit au même auteur une collection de photographies d'après les vases de la Bibliothèque nationale, mise en vente en 1890 par l'éditeur Giraudon. C'est une publication coûteuse et peu maniable.
10. Klein, *Die griechischen Vasen mit Lieblingsinschriften*, Vienne, 1890.
11. *Revue archéol.*, 1891, II, p. 99-118.
12. *Monum. grecs*, 1891, pl. 9 et 10. Ces planches sont des chefs-d'œuvre.

Digitized by Google

M. Pottier a très finement étudié les personnifications et les allégories dans les vases peints du beau style attique. Son travail, qui contient une liste de ces *vases à allégories* (p. 16-18), est certainement un des spécimens les plus remarquables des résultats que peut obtenir notre science, lorsque la connaissance des minuties est fécondée par une idée générale [1].

— M. Furtwaengler reconnaît des Cyclopes dans les *démons du cortège d'Héphaestos* qui sont figurés sur les réchauds grecs [2]; c'est également un Cyclope, regardant à travers l'ouverture d'une caverne, qu'il voit sur la stèle de l'Hélicon récemment publiée [3]. Sur les réchauds, les Cyclopes ont un caractère bachique que M. Furtwaengler croit de tradition très ancienne. Il rappelle la série de vases où l'on voit deux démons frappant avec des marteaux sur le buste d'une femme qui émerge du sol [4]. Cette femme serait la Terre et les Génies *frappeurs* seraient des Cyclopes, qui brisent à coups de marteau le sol durci et engourdi par l'hiver. C'est une légende orphique dont nous possédons peut-être la trace dans le culte des Lycomides à Phlya. Dans les Orphiques, les Cyclopes sont fils de la Terre et du Ciel, et M. Loeschcke a fait observer que la légende d'Héphaestos, brisant les chaînes qui emprisonnent Héra, est substantiellement identique à celle que reconstitue ici M. Furtwaengler [5]. Dans le culte de Phlya, Dionysos Anthios était adoré à côté de la Terre et d'Éros; d'autres témoignages montrent qu'au VIe et au Ve siècle Héphaestos était intimement uni au cycle dionysiaque. Ainsi s'explique le caractère à la fois bachique et *volcanique* des Cyclopes. Je regrette de devoir ainsi réduire à l'état de silhouette incolore un des mémoires les plus ingénieux et les plus pénétrants que j'aie encore lus [6].

— Je crois avoir rendu justice au charmant volume de M. E. Pottier, *Les Statuettes de terre cuite dans l'antiquité* (1890) [7] : c'est un livre qui nous manquait et qui n'est pas à refaire. En revanche, la bibliographie de l'*Anzeiger* s'est montrée un peu sévère lorsqu'elle a fait suivre l'indication d'un in-quarto de M. Cartault intitulé : *Terres cuites grecques* (Paris, 1891), de la remarque : *Mehr falsche als echte Terracotten* [8]. Je crois, au contraire, qu'il y en a plus d'authentiques que de fausses, mais la valeur de cette publication n'en reste pas moins très problématique [9]. Il est donc inutile de m'y arrêter. Je ne veux pas non plus insister sur le début d'une des plus somptueuses publications qu'on ait jamais

1. A la page 24, M. Pottier admet avec M. Winter que le type de la Ménade *Chimérophone* est antérieur à Scopas; il se demande s'il faudrait l'attribuer à Scopas l'ancien (cf. Klein, *Arch.-ep. Mitth.*, t. IV, p. 22).
2. *Jahrb. des Instit.*, 1891, p. 110; cf. Conze, *ibid.*, 1890, p. 118, 166.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1890, pl. IX, X.
4. Cf. Robert, *Archaeol. Maerchen*, p. 198; Froehner, *Annali*, 1884, p. 216.
5. *Jahrb.*, 1891, p. 119.
6. Un objet de la série des réchauds (Schliemann, *Ilios*, p. 688), a été présenté à la Société d'anthropologie de Berlin comme « l'image du Jupiter Troyen ». Cette notice, *Verh. Berl. Ges.*, 1891, p. 463, est un spécimen peu ordinaire d'ignorance.
7. Cf. *Revue critique*, 1891, I, p. 145-147; l'auteur s'est naturellement prononcé contre l'authenticité des fameux groupes. Cf. Heuzey, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1891, p. 85.
8. *Arch. Anz.*, 1891, p. 95.
9. Cf. *Revue critique*, 1891, I, p. 424-428 et l'échange consécutif de compliments, *ibid.*, p. 514-518.

Digitized by Google

entreprises, la *Collection Spitzer*; la planche VII du premier volume reproduit deux bronzes excellents (un groupe de Vénus avec Éros et une Vénus du type dit de Médicis), mais parmi les terres cuites[1], gravées avec un soin infini sur les planches précédentes, aucune ne m'inspire confiance[2].

— L'archéologie des *petits objets* est aujourd'hui assez négligée[3]; on s'en occupait davantage du temps de Caylus. Aussi faut-il noter avec reconnaissance les rares ouvrages où beaucoup de renseignements épars sur les bibelots antiques se trouvent réunis et rapprochés. C'est ce qui m'autorise à mentionner ici l'ouvrage de M. Gsell, *Fouilles dans la nécropole de Vulci* (Paris, 1891), fruit de recherches pratiquées, au nom de notre École de Rome, dans les terrains du prince Torlonia. La deuxième partie tout entière est un vrai trésor d'érudition. Si j'écrivais une *Chronique d'Occident*, je m'y arrêterais plus longtemps : qu'il me suffise de signaler encore les quinze planches de vases qui terminent ce magnifique volume[4].

— L'ouvrage de M. Middleton, *The engraved gems of classical times* (Cambridge, 1891), rendra service à défaut d'un autre manuel de glyptique, malgré l'élévation du prix et la qualité détestable de l'illustration[5]. Les *Engraved gems* de M. Sommerville (Philadelphie, 1889) sont une compilation sans valeur aucune; un ouvrage du même amateur sur ce sujet avait paru en 1877.

Athènes. Bulletin de l'Éphorie[6]. — Mai a décembre 1890. — *Antiquités transportées au Musée central.* — Statues archaïques d'Arcadie (*Bull.*, 1890, pl. XI) et de Vari (*Mittheil.*, 1879, pl. III); Hermès criophore découvert par l'Ecole française à Trézène; une partie des sculptures de Lycosura (p. 185) et de Rhamnus. — Deux portraits virils de grandeur naturelle, une tête de femme, une triple Hécate peinte en rouge, un Hermès en relief, trouvés près de l'Olympiéion. — Bas-reliefs et inscriptions de la nécropole du Dipylon. — Tête inachevée de Pan trouvée à Athènes. — Portrait en marbre de jeune fille (Lerne). — Vase en marbre de Menidi (*Mittheil.*, 1888, p. 338, n° 505). — Deux sarcophages de Patras (*Arch. Zeit.*, 1872, pl. 59; Ἐφημ. ἀρχ., 1891, pl. 9). — Sculptures de Thespies. — Statue en bronze de Vénus tenant sa sandale (Athènes). — Vase et chien en marbre trouvés dans la mer au Laurium.

Inscriptions funéraires d'Athènes, provenant du voisinage de la Banque (route

1. Tel ne paraît pas être l'avis d'un rédacteur de l'*Athenaeum*, 1er nov. 1890, p. 591.

2. Pl. I, femme assise tenant vase; femme assise avec Éros; pl. II, mariage de Pan; pl. III, Centaure et jeune fille; pl. IV, éphèbe devant une jeune fille; pl. V, Thétis et Pélée. M. Michaelis vient de se déclarer convaincu de la fausseté des terres cuites *dites* d'Asie Mineure : *Es ist vor Allen Reinach's Verdienst, wenn in der wissenschaftlichen Welt diese Frage aufgehört hatt eine Streitfrage zu sein* (pas tant que cela!) *und höchstens noch bei einzelnen Exemplaren sich Zweifel erheben lassen* (*Lit. Centralblatt*, 1891, p. 1699). M. Homolle a annoncé à l'Académie (*Comptes-rendus*, 1891, p. 288) que les groupes avaient disparu de la place d'Athènes et reflué sur l'Asie Mineure; ce dernier renseignement ne me paraît pas exact.

3. La *Kleinere Kunst* de Friederichs, le *Musée Ravenstein*, le Manuel d'Hermann revu par Blümner et un chapitre de la *Nécropole de Myrina* étaient jusqu'à présent, avec le *Dictionnaire* de M. Saglio et les catalogues rédigés par M. Froehner, les sources principales de cette étude.

4. Cf. *Gaz. des Beaux-Arts*, 1891, II, p. 436.

5. Cf. un article (trop élogieux) dans *The Nation*, 2 avril 1891.

6. Voir la *Revue archéol.*, 1890, II, p. 228 et note 1. Je ne sais si j'ai encore remercié publiquement M. Cavvadias de la régularité avec laquelle il m'envoie le Δελτίον.

Digitized by Google

d'Acharnes). — Liste d'éphèbes, épitaphes et dédicaces à Hadrien trouvées dans la rue d'Héphaestos. — Inscription de Thoricos : Ὁ Ἥρος ἱεροῦ Διὸς Λυαντῆρος (Αὐαντῆρος). — Base inscrite de Vourva, avec la signature archaïque de Phaidimos (p. 103).

Vases trouvés dans les tumulus de Petreza et de Marathon (p. 152). — Vases et terres cuites d'Erétrie (p. 84, 89, 101, 120, 162), entre autres une figurine d'homme dans l'attitude d'un orateur (p. 91), une femme de style archaïque sur un trône (p. 102), une femme couchée sur un lit (p. 103).

Janvier-mai 1891. — *Antiquités transportées au Musée central.* — Bas-reliefs funéraires découverts près du Théséion; stèle funéraire d'Euclea (Athènes); bas-relief chrétien de Naxos, représentant la Nativité (Ἐφ. ἀρχ., 1890, pl. 3); bas-relief votif de Larissa; inscription de Plotine (Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 141).

Vases et autres objets découverts à Thoricos (Δελτίον, 1889, p. 159), entre autres un fragment de bas-relief en terre où l'on voit une femme nue couchée, de travail archaïque; un vase en forme de personnage assis, les mains sur le ventre. — Vases découverts par M. Staïs dans la nécropole de Vari (Δελτίον, 1891, p. 4, 15), entre autres un lécythe à figures noires représentant Thésée luttant contre le Minotaure en présence d'Athéna.

Soixante-dix-neuf vases, verreries, terres cuites et lots de monnaies donnés par M. Andropoulos. A signaler parmi les peintures de vases : Héraklès et Busiris, fig. n. (Dumont, *Céram.*, pl. XVIII); Polyxène et Achille auprès d'une source, fig. n.; les compagnons d'Ulysse métamorphosées par Circé, fig. r. (Béotie?); Héraklès assis, fig. n.; Athéna combattant les Géants, fig. n. sur blanc; Héraklès combattant les Amazones, fig. n.; Héraklès poursuivant un guerrier, fig. n.; Dionysos, Hermès et des Satyres, fig. n.; Héraklès combattant le lion de Némée (?), fig. n. (Larymna en Locride). — Kylix portant deux alphabets en lettres noires; trois vases de porcelaine égyptienne trouvés en Béotie; vase en forme de tête féminine (Psophis en Arcadie). — Fragment d'un relief en argile représentant la scène *Odyssée*, Θ, 424-460 (Corinthe?); pinax avec l'image en relief d'une nymphe (Thétis ?) chevauchant un monstre marin (style dit de Mélos, découvert à Egine). — Terres cuites : femme assise tenant un oiseau, beau style; Centaure archaïque (Tanagra); fragments de Psophis; grand buste de femme portant les mains à ses seins, polychrome; fragment d'un cercueil en bois de chêne (Athènes); dix-sept objets préhistoriques en pierre.

Athènes. — Juin-septembre 1891. — *Antiquités transportées au Musée central.* — Marbres provenant des fouilles faites pour le prolongement de la ligne Athènes-Pirée (la base de Bryaxis; une statue de Niké aptère, sans tête, haute de 1m,10, excellent travail du IIIe siècle; un bas-relief votif représentant Amphiaraos et Hygie, désignés par des inscriptions). — Statue colossale de Milo, du type de l'Apollon de Ténéa. — Bas-relief funéraire, homme debout tenant une lyre (Thessalie). — Base des Thriasiens (cf. Δελτίον, p. 25), où l'on a découvert une signature d'artiste : Καικοσθένης Δίης θριάσιοι ἐπόησαν.

Antiquités provenant de Tripolis et confisquées au Pirée, entre autres trois statuettes en marbre d'Artémis chasseresse et un banquet funéraire remarquable par le fait qu'il n'est pas en relief, mais en ronde-bosse.

Vases du tumulus de Marathon, entre autres une amphore archaïque haute de 0m,63, portant des zones d'animaux réels et fantastiques groupés autour de la déesse ailée dite Artémis persique (cf. *Athen. Mitth.*, 1890, pl. XI) [1].

La collection des antiquités égyptiennes a été transportée au Musée central. Deux musées provinciaux ont été organisés à Lébadée et à Tanagra.

— Le Syllogue Παρνασσός, fondé en 1865, possédera bientôt à Athènes une

1. Δελτίον, 1891, p. 69.

Digitized by Google

maison à lui, dont l'Ἑστία a fait connaître la façade (24 mars-5 avril 1891)[1]. Serait-ce le noyau de la future *Académie hellénique*?

— Par une circulaire en date du 3 juin 1891, M. Cavvadias réglemente à nouveau les fouilles archéologiques faites par des particuliers sur leur propre terrain. Aucune recherche ne pourra être entreprise sans la permission de l'Éphorie, et toute fouille concédée devra être dirigée par un éphore, qui aura seul le droit de fixer le nombre des ouvriers, de retirer les trouvailles de la couche archéologique, etc. Les découvertes seront expédiées à Athènes, où une commission formée de l'éphore général, du possesseur du terrain et d'une tierce personne en estimera la valeur. Si, par exemple, l'estimation est de 10,000 drachmes, le Musée national pourra prélever pour 5,000 drachmes d'objets ; au cas où il voudrait en prendre pour 10,000 drachmes ou davantage, il payera au propriétaire l'excédent de 5,000 drachmes seulement. Ces mesures ont évidemment pour objet de décourager le plus possible les particuliers, disposés à instituer des fouilles en vue d'un bénéfice commercial ; un Français ou un Anglais les trouvera toujours exorbitantes, mais nous avouons réserver notre sympathie aux seules recherches que la spéculation n'inspire pas.

Le Δελτίον publie aussi un nouveau règlement du Cabinet numismatique, qui est installé à l'Académie[2].

— Plusieurs journaux ont annoncé que les gardiens de l'Acropole avaient tous été congédiés pour avoir fait des cadeaux d'antiquités à des visiteurs trop séduisants[3]. Il n'y a pas un mot de vrai dans cette histoire, inventée pour discréditer l'Éphorie[4].

— Les Πρακτικά de la Société archéologique pour 1888 contiennent des rapports sur les fouilles de l'Acropole, sur la découverte de thermes romains au nord-ouest de l'Olympiéion (plan), sur les fouilles d'Éleusis et de Mycènes. Ceux de 1889 rendent compte des fouilles de Mycènes, Vaphio, Éleusis, Mégare et Athènes[5]. L'inutilité de ce recueil, sur laquelle nous avons déjà appelé l'attention, est plus évidente que jamais depuis la publication du Δελτίον[6].

— Le plus grand byzantiniste de la Grèce moderne, M. P. Paparrigopoulos, est mort à Athènes au mois d'avril 1891 ; il était âgé de près de quatre-vingts ans[7]. La science grecque a eu aussi à déplorer la mort de M. Sakkelion, conservateur des manuscrits à Athènes[8].

— M. Koepp a donné des extraits très instructifs des papiers de l'architecte Schaubert, un des premiers étrangers qui se soient occupés des antiquités d'Athènes après la reconstitution de la Grèce libre[9].

1. Cf. Bikélas, *Revue des Études grecques*, 1890, p. 328.
2. Δελτίον, 1890, p. 156 sq.
3. Voir par exemple *Le Temps*, 10 oct., et *Chron. des arts*, 17 oct. 1891, p. 251.
4. Προνοία, 9 oct. 1891 ; *Phil. Woch.*, 1891, p. 1442.
5. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 661.
6. Cf. *Phil. Woch.*, 1890, p. 1626.
7. *The Athen.*, 1891, II, p. 492.
8. Cf. Bikélas, *Revue des Etudes grecques*, 1891, p. 196.
9. *Arch. Anz.*, 1890, p. 129 sq. A la page 141, copies meilleures de l'inscription Le Bas, n° 1609, décret inédit d'Andros et inscription latine inédite de Carystos. A la page 145, plan de la fouille du tombeau de Corèbe en Élide (1845-1846).

Digitized by Google

— M. F. Harrison a conjuré l'Angleterre de restituer à la Grèce les marbres d'Elgin[1]; son article ayant fait sensation[2], le directeur de la revue où il avait paru, M. F. Knowles, s'est empressé de le traiter de *joke*, c'est-à-dire de « fumisterie »[3]. L'*Anzeiger* fait observer avec raison que les Grecs l'avaient compris autrement — et sans doute aussi M. Harrison.

— La *Stadtgeschichte von Athen* de M. E. Curtius a paru dans l'automne de 1891. MM. Lolling, Milchhoefer et Judeich ont publié des articles approfondis sur le second volume de la *Stadt Athen* de M. Wachsmuth[4]. L'article critique de M. Milchhoefer sur le livre de Mmes Verrall et Harrison (*Mythology and Monuments of ancient Athens*) a la valeur d'un essai original sur la topographie et les antiquités d'Athènes[5]. L'auteur n'admet pas, avec M. Doerpfeld et Mlle Harrison, que le prétendu Théseion soit un temple d'Héphaestos et incline, avec M. Loeschcke, à y voir un temple d'Apollon πατρῶος. Disons, à ce propos, que les conclusions que l'on a voulu tirer de l''Αθηναίων πολιτεία relativement à l'emplacement du Théseion doivent être considérées comme non avenues, la lecture du passage sur lequel on s'est appuyé étant tout à fait incertaine[6].

— M. Penrose a annoncé à l'*Hellenic Society* qu'il était en mesure de réfuter la théorie de M. Doerpfeld sur le vieux Parthénon. Il pense : 1° que les fragments encastrés dans le mur nord de l'Acropole appartiennent à l'ancien temple, qui occupait le même emplacement que le nouveau ; 2° que les groupes archaïques découverts sur l'Acropole (lesquels?) ont orné les frontons du vieux Parthénon. On attend un article à ce sujet dans le *Journal*[7].

— Suivant M. Furtwaengler, l'explication du fronton occidental du Parthénon reste à trouver : voici celle qu'il a proposée à son tour[8] (voir Michaelis, *Der Parthenon*, pl. 7). B est Cécrops, auprès duquel sont ses enfants ; à l'angle opposé du fronton, une figure correspondante, perdue dès le temps de Carrey, était Érechthée, accompagné de ses trois filles (Q est Oreithyia, avec Zétès et Calais, T Créuse avec Ion sur ses genoux). Dans les angles, V est Butès, W sa femme; A est Buzygès et I (figure perdue) la femme de Buzygès. O n'est pas Amphitrite, mais une Néréide. Les prétendues personnifications de la géographie de l'Attique sont simplement des spectateurs; c'est la thèse que M. Furtwaengler soutient également pour les figures d'angle des frontons d'Olympie.

— Une réplique de la tête d'Athéna Parthénos, découverte en 1882 à Cologne,

1. *The Nineteenth Century*, déc. 1890 (cf. le *Temps*, 6 déc. 1890).
2. Cf. le *Temps*, 13 février 1891 (lettre de Grèce). Le *Figaro* du 9 décembre 1890 a annoncé qu'il se formait à Londres un comité pour demander que l'on ramenât a Athènes, sur un cuirassé (pourquoi la cuirasse?) « les marbres des Propylées ».
3. *The Nineteenth Century*, mars 1891 (cf. le *Temps*, 12 mars 1891).
4. Lolling, *Deutsche Literaturzeitung*, 1890, p. 1765 ; Milchhoefer, *Wochenschrift f. klass. Phil.*, 1890, p. 1198, 1219; Judeich, *Jahrb. f. Philol.*, 1890, p. 721.
5. *Phil. Woch.*, 1891, p. 746. Cf. la critique du même livre par M. Tarbell, *Class. Rev.*, 1890, p. 430.
6. Cf. *The Athenaeum*, 4 avril 1891 et l'édition de l''Αθ. πολιτ. par Kaibel et Wilamowitz.
7. *The Acad.*, 7 nov. 1891.
8. *Arch. Anz.*, 1891, p. 70.

Digitized by Google

a été publiée par M. Loeschcke, qui a passé en revue, à cette occasion, tous les matériaux disponibles pour la reconstitution du chef-d'œuvre de Phidias[1].

— M. B. Sauer pense que l'assemblée des dieux sur la frise orientale du temple de la Victoire Aptère a pour objet le jugement de la querelle entre l'Europe et l'Asie ; ses arguments m'ont paru très dignes d'attention[2].

— M. Ch. Normand a publié la coupe et l'élévation d'un autel antique en tuf découvert en 1890 sous l'escalier des Propylées, posant sur le roc même de l'Acropole[3]. M. R. Weir-Schultz a essayé de montrer[4] que la porte nord de l'Érechthéion n'est pas contemporaine du reste de l'édifice, que les jambages sont un peu postérieurs et que le linteau, les consoles et la corniche datent d'une époque encore plus tardive. La porte actuelle aurait remplacé une porte plus ancienne dont M. Schultz croit avoir retrouvé des traces. A la suite de cet article, M. Gardner a réuni les témoignages épigraphiques qui concernent la porte de l'Érechthéion[5].

— La statue d'Athéna Hygieia, dont la base, avec la signature de Pyrrhos, existe encore sur l'Acropole, doit avoir, suivant M. Wolters[6], été dédiée à la fin de la grande peste; Ross l'a considérée à tort comme un ex-voto de Périclès, d'après Plutarque, *Pericles*, 13.

— Entre la tour des Vents et l'agora romaine, M. Koumanoudis a découvert les restes d'un grand portique d'époque impériale, orné de colonnes ioniques non cannelées, qui donnait certainement sur l'agora. La tour des Vents communiquait avec l'agora par un propylée à trois ouvertures, à peu près dans l'axe de la porte d'Athéna Archégétis[7].

M. Penrose a fait donner quelques coups de pioche au temple de Jupiter Olympien, afin d'étudier la manière dont les fondations du temps de Pisistrate avaient été utilisées par Cossutius[8]. M. Th. Reinach a montré que le nom de l'architecte Porinos, mentionné par Vitruve parmi ceux du temple de Zeus Olympien sous Pisistrate, est le résultat d'une bévue : c'est le temple qui était en pierre de poros, en tuf[9].

— Dans un couvent voisin de la rue de la Métropole sont conservés des marbres appartenant à une vieille église byzantine; quelques-uns de ces marbres auraient été enlevés de la *Stoa Poikilé*, à en juger par l'inscription ΣΤΩΙΚΩΝ en grandes lettres romaines que porte l'un d'eux[10].

— Les sculptures archaïques découvertes à Athènes et en Attique continuent

1. *Festschrift des Vereins von Alterthumsfr. im Rheinlande*, 1891; à la p. 10, il y a d'intéressantes observations sur le φάλος homérique. L'appendice est consacré à la question de la mort de Phidias (438) et de la date du Zeus olympien (450).
2. *Aus der Anomia*, recueil dédié à C. Robert, p. 96.
3. *Ami des Monuments*, 1891, p. 57.
4. *Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 1-13, pl. I-III.
5. *Ibid.*, p. 14-16.
6. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 154.
7. Normand, *Ami des Monuments*, 1890, p. 240; *Athen. Mitth.*, 1890, p. 343; *Amer. Journal*, 1890, p. 558, d'après Aitchison, *The Builder*, 22 nov. 1890; Δελτίον, 1890, p. 100.
8. *British School, Report*, 1891, p. 19.
9. Th. Reinach, *Revue des Études grecques*, 1890, p. 200.
10. Kampouroglou, Ἀθηνᾶ, 1890, p. 154.

Digitized by Google

à susciter beaucoup de publications[1] : les plus intéressantes sont celles de M. Lechat, qui a retracé, avec l'élégante minutie qui caractérise sa manière, l'histoire du développement de la sculpture en tuf, où le style est encore, si l'on peut dire, emprisonné dans une technique qui cherche sa voie[2]. M. Collignon a publié une tête virile achetée autrefois par le Louvre à Fauvel[3]; il y reconnaît avec raison une œuvre attique apparentée à une tête de l'ancienne collection Sabouroff (pl. III de la publication de M. Furtwaengler) et remarquable comme elle par le procédé du *brettelage* appliqué au rendu de la barbe et des cheveux.

— Deux Pallas presque identiques sont représentées côte à côte sur un bas-relief archaïque trouvé près d'Athènes et qu'a publié M. Mylonas[4]. L'article contient une intéressante réunion de monuments où sont figurées des divinités *doubles*.

— M. Lechat a publié (*Bull.*, 1889, pl. XIV) un bas-relief archaïque de l'Acropole, où Hermès précède les trois Charites et une petite figure virile indéterminée. Or, sur un bas-relief trouvé à Herculanum, on voit un groupe analogue, où la petite figure est surmontée du nom ΤΕΛΟΝΝΗΣΟΣ (*C. I. G.*, IV, 6854 *c*). M. G.-C. Richards se demande si la petite figure du bas-relief athénien ne serait pas ΤΕΛΟΝΝΗΣΟΣ, personnification d'une localité inconnue, dont le nom rappellerait celui d'Halonèse[6].

— Faisant droit à une réclamation de M. Joergensen, M. Lechat a écrit une lettre au *Bulletin*[6], pour dire qu'il avait eu tort de s'en rapporter « au jugement d'un tiers » en résumant l'opinion soutenue par l'archéologue danois au sujet des statues archaïques de l'Acropole. Le *tiers*, c'est moi, et je trouve mauvais que M. Joergensen se plaigne; le résumé en latin (et quel latin !) dont il a fait suivre son ouvrage *Kvindefigurer* est absolument d'accord avec les conclusions que MM. Boehlau et moi avons indiquées. Si ce résumé est aussi infidèle qu'il est mal écrit, tant pis pour M. Joergensen.

— Une belle statuette de bronze, représentant Aphrodite tenant une sandale de la main droite levée, a été découverte dans une maison sur le versant oriental de l'Acropole et achetée par l'Éphorie générale[7].

— La critique cède actuellement à la tendance de vieillir les œuvres de l'art attique dont les auteurs nous sont inconnus. Ainsi M. Winter[8] voudrait attribuer à Calamis le prototype de la *Venus Genetrix* et celui de la Ménade dite

1. A. Schneider, *Verhandl. der 40 Vers. deutscher Philologen*, 1890, p. 348; Sturgis, *Harpers magazine*, 1890, p. 538, etc.
2. *Revue archéol.*, 1891, I, p. 304; II, p. 12, 138, 280. M. Lechat conteste, avec M. Meier, que les deux frontons représentant la lutte d'Héraklès contre l'Hydre et contre Triton aient appartenu au même monument. Il a donné plusieurs planches reproduisant des sculptures inédites (X-XVII). La planche XIII-XIV est une héliogravure Dujardin d'après le Typhon. Est-il *tout à fait certain* que la tête dite *Barbe-Bleue* appartienne à ce groupe?
3. Collignon, *Monum. grecs*, 1891, p. 35.
4. Ἐφημ. ἀρχ., 1890, pl. 1, p. 1.
5. *Journ. Hell. Stud.*, 1890, p. 284.
6. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 443.
7. Δελτίον, 1890, p. 140.
8. *Fünfzigles Winckelmannsprogr.*, Berlin, 1890, p. 97-124.

Digitized by Google

Chimaerophonos généralement rapporté à Scopas, dont un exemplaire très ancien a été découvert sur l'Esquilin en 1875. Cette figure faisait partie d'une composition considérable, comprenant au moins huit Ménades; une réplique de quatre d'entre elles a été signalée par M. Winter à Madrid.

— On a découvert près de l'usine à gaz une plaque haute de plus de 2 mètres, portant en haut-relief une figure de femme, qui paraît être un portrait[1].

— En travaillant au prolongement, vers la place de la Concorde, de la voie ferrée qui va du Pirée à Athènes, on a trouvé des inscriptions intéressantes[2], notamment une plaque de marbre contenant trois décrets et quatre fragments de décrets. Les deux premiers se rapportent à Eumaridas fils de Panclès, proxène de la ville, qui avait racheté des citoyens enlevés en Crète par le pirate Boucris[3]; la statue du bienfaiteur devait être placée *dans le sanctuaire de Démos et des Charites*, dont l'emplacement (auprès du Théseion) se trouve déterminé par cette trouvaille[4]. M. Homolle a eu la bonne fortune de retrouver une mention du pirate Boucris dans une inscription inédite de Délos; c'était un chef étolien qui faisait la course de compte à demi avec des auxiliaires crétois (vers 220 av. J.-C.). Un autre décret nous apprend que le fils d'Eumaridas ayant été envoyé comme théore à Delphes, les Athéniens renouvelèrent, à son profit, le don de la proxénie fait à son père (fin du IIIe siècle av. J.-C.)[5]. Nous avons aussi un décret de proxénie en l'honneur de Nikératos d'Alexandrie, qui, vivant à Chypre dans la familiarité du stratège Ptolémée, l'historien de Ptolémée Philopator (*Athen.*, X, 26), avait rendu service aux Athéniens qui arrivaient dans l'île[6].

Au cours des mêmes fouilles, on a découvert au nord-est du Théseion une base de statue portant la précieuse inscription que voici :

Φυλαρχοῦντες ἐνίκων ἀνθιππασίᾳ,
Δημαίνετος Δημέο Παιανιεὺς,
Δημέας Δημαινέτο Παιανιεὺς,
Δημοσθένης Δημαινέτο Παιανιεὺς,
ΒΡΥΑΞΙΣ ΕΠΟΗΣΕΝ[7]

Sur les autres faces de la base sont des bas-reliefs représentant un trépied

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 442.
2. Δελτίον, 1891, p. 25, 34, 40; Homolle, *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 344-369. Le travail de M. Homolle est antérieur à celui de M. Lolling, mais a été publié après.
3. Le texte complet est donné par M. Lolling, Δελτίον, 1891, p. 45, et par M. Homolle, *Bull.*, 1891, p. 353. — Au sujet de la collation d'honneurs aux étrangers, voir maintenant A. Dittmar, *De Atheniensium more exteros publice ornandi*, dans les *Leipziger Studien*, 1890, p. 63-248 (et à part). Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 50.
4. Un décret de proxénie decouvert au même endroit doit être, suivant l'inscription, gravé en deux exemplaires, dont l'un sera déposé au temple d'Athéna à Salamis de Chypre, l'autre a Athènes dans le temple de Démos et des Charites (Δελτίον, 1891, p. 53; *Bull.*, 1891, p. 348).
5. Δελτίον, 1891, p. 46.
6. *Ibid.*, p. 51. Tous ces textes ont été publiés et commentés par M. Homolle, qui a donné aussi un plan de la localité où ils ont été découverts (*Bull.*, 1891, p. 368).
7. Fac-similé dans le Δελτίον, 1891, p. 35; cf. *ibid.*, p. 55 et *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 369.

Digitized by Google

et un cavalier barbu vêtu d'une chlamyde ; ce sont évidemment des œuvres dues à l'illustre collaborateur de Scopas.

Une autre base découverte au printemps de 1891 porte une dédidace à Gaïus Carrinas Secundus, φιλοκαίσαρα, τὸν ἐπώνυμον ἄρχοντα καὶ ἱερέα Δρούσου ὑπάτου[1]. Ce personnage est sans doute le fils du personnage mentionné par Dion Cassius (LIV, 20), qui, rhéteur à Rome à l'époque de Caligula, fut exilé pour avoir déclamé contre la tyrannie. Le Carrinas de la nouvelle inscription est celui dont parle Tacite et qui fut envoyé par Néron en Asie et en Grèce pour en rapporter des œuvres d'art (Tac., *Ann.*, XV, 45). M. Lolling suppose ingénieusement que les flatteries des Athéniens à l'adresse de ce personnage avaient pour objet de préserver leur ville des spoliations dont elle était menacée.

— Le Louvre a reçu de M. Cavelier, par l'entremise de M. Heuzey, une figurine en terre cuite trouvée à Athènes par l'architecte Auguste Titeux en 1848[2] : c'est une *Danseuse voilée*, dont il existe depuis longtemps des moulages, et qui peut passer pour la meilleure statuette athénienne que l'on connaisse. A mon tour, j'ai communiqué à l'Institut une statuette en terre cuite de Dionysos, acquise à Athènes vers 1840 par M. de Sartiges, qui présente le même type que la statuette du même dieu dans la collection Sambon (*Revue archéol.*, 1890, II, p. 233). Elle vient à l'appui de l'opinion de M. Milani, qui reconnaissait dans cette dernière figure une copie du Dionysos de Praxitèle décrit par Callistrate[3].

— De nombreux tombeaux ont été découverts par Schliemann au coin de la rue de l'Université et de la rue dite Πινακωτῶν, sur un terrain resté libre après l'achèvement de la nouvelle École allemande[4]. Un des lécythes qu'on y a recueillis porte un homme monté sur un chameau avec l'inscription (peu distincte) : καλὸς Μίκων. Un autre lécythe à figures rouges offre une représentation funéraire, un tombeau et tout auprès un jeune homme à cheval, derrière lequel sont d'autres jeunes gens. Une inscription porte [ὅρ]ος [θη]κῶν. Les mêmes fouilles ont donné aussi des terres cuites archaïques, des *alabastra*, les fragments d'une belle *loutrophoros* à figures rouges (jeune homme à cheval près d'un stèle funéraire), etc. Les crânes provenant de ces tombes ont été mesurés par M. Virchow. L'illustre anthropologiste est frappé de la faiblesse de leur capacité (1180, 1240 c.c. pour les crânes féminins, alors que la moyenne en Bavière est de 1335). Déjà, en 1871, M. Virchow avait fait la même observation sur des crânes découverts entre Athènes et le Pirée. Preuve nouvelle qu'il est absurde de vouloir mettre la capacité crânienne en rapport avec le développement intellectuel[5].

— D'importantes découvertes de tombeaux ont été faites par l'Éphorie au

1. Δελτίον, 1891, p. 62 (article de Lolling).
2. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 7 août 1881. Titeux travaillait à la restauration des Propylées ; or, l'on a précisément trouvé près de là un bas-relief qui représente une danseuse voilée devant le dieu Pan.
3. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 21 août 1891 ; *Gazette des beaux-arts*, 1er octobre 1891, avec photographies. La statue de la collection Sambon vient d'être acquise par le Louvre. — Sur l'Eros de Praxitèle, décrit par Callistrate, cf. maintenant Furtwaengler, *Bonn. Jahrb.*, t. XC (1891), p. 66.
4. Δελτίον, 1890, p. 119 ; *Athen. Mitth.*, 1890, p. 346.
5. *Frankfurter Zeitung*, 12 août 1891.

Digitized by Google

Céramique extérieur[1], dans la propriété du colonel Sapountzaki près de la route du Pirée, au nord-ouest du Dipylon. On y a constaté l'existence de trois nécropoles superposées. Dans celle du dessous, où l'inhumation est constante, les tombes renfermaient des fragments de vases du Dipylon ; d'autres vases de même style, en fragments, se sont trouvés au-dessus. On y a encore recueilli deux lions en porcelaine égyptienne, portant des inscriptions hiéroglyphiques, et une très curieuse série de statuettes de femmes nues en ivoire, d'un style analogue aux *Apollons* archaïques. Le second étage présentait des tombes à incinération; le troisième, l'étage supérieur, offrait de nouveau des corps inhumés, auprès desquels on a découvert quantité d'objets de prix, antérieurs au IVe siècle. Un *ostrakon* porte gravé à la pointe les mots : Χσάνθιππος 'Αρρι...; c'est évidemment un des tessons au moyen desquels l'ostracisme fut prononcé contre le père du grand Périclès, dont le nom s'est déjà rencontré sur un tesson de l'Acropole (*Jahrb. d. Inst.*, 1887, p. 161)[2].

— Entre le Dipylon et l'église d'Hagia-Triada, M. Mylonas a découvert à une grande profondeur des murs de différentes époques ; à l'ouest de l'église, il a mis au jour des tombes en terrasse qui paraissent avoir été des sépultures de pauvres. Deux inscriptions mentionnent Artémis Soteira, dont le temple était probablement dans le voisinage; l'une d'elles est un décret des Soteiriastes en l'honneur d'un nommé Diodore fils de Socrate. La Société archéologique d'Athènes offre au consistoire 5,000 drachmes pour le déplacement de l'église d'Hagia-Triada, qui entrave la continuation des fouilles au Dipylon[3]. Parmi les bas-reliefs découverts au cours de ces recherches, il en est un, datant du IVe siècle, qui représente une jeune fille marchant, la main gauche levée et tenant de la main droite abaissée une oenochoé[4].

— MM. Wolters et Graef ont entrepris de cataloguer les tessons de vases recueillis sur l'Acropole au cours des fouilles[5]. M. Graef a publié[6] les fragments, découverts sur l'Acropole, d'une coupe qu'il attribue à Hiéron et dont le morceau principal représente Zeus, remettant Dionysos enfant à sa nourrice. M. Stillman avertit le public qu'un marchand d'antiquités italien achète de nombreux vases de la Grande-Grèce et les expédie à Athènes, où ils sont vendus comme attiques. L'auteur de la lettre ajoute qu'un « bon juge » n'est pas exposé à prendre un vase de Nola pour un vase attique; il faudrait, pour que cela fût vrai, établir d'abord que les vases de Nola appartiennent à une fabrique italienne[7].

— M. Lolling a publié et commenté[8] une inscription de l'Acropole qui prouve

1. Δελτίον, 1891, p. 19; *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 441. Le *Bulletin* donne une bibliographie que je m'abstiens naturellement de reproduire.
2. Cf. *Class. Rev.*, 1891, p. 277 (C. Smith); Δελτίον, 1891, p. 79 (Lolling). M. Brueckner a publié un lécythe de cette provenance, où il reconnaît la représentation de la légende de Polycidos et de Glaukos; l'inscription est illisible (*Jahrb. des Inst.*, 1891, p. 195, pl. 4).
3. *Athen. Mitth.*, 1890, p. 345; *The Athenaeum*, 1er nov. 1890.
4. Δελτίον, 1890, p. 115.
5. *Arch. Anz.*, 1891, p. 65.
6. *Jahrb. des Instit.*, 1891, p. 43 et pl. I.
7. *The Athenaeum*, 25 octobre 1890.
8. Δελτίον, 1890, p. 92; 'Αθηνᾶ, 1890, p. 1-38.

Digitized by Google

l'existence d'un *Hékatompédon* avant les guerres médiques [1] : ce nom aurait continué à désigner l'ancien temple étudié par M. Doerpfeld et n'aurait été appliqué au Parthénon qu'à une époque très tardive. M. Doerpfeld a répondu dans les *Mittheilungen* (1890, p. 420); il maintient et prouve que le νεὼς ὁ ἑκατόμπεδος, mentionné dans les comptes du ve siècle, n'est pas le vieux temple, mais une partie du Parthénon, la *cella*, qui a précisément 100 pieds de long comme le vieux temple (33 mètres) [2]. M. Lolling était obligé d'admettre l'existence de deux images chryséléphantines de la déesse, une dans chaque temple, hypothèse que suffit à réfuter la mention de la statue unique dans l''Αθηναίων πολιτεία.

— M. Lolling a encore publié d'intéressantes inscriptions de l'Acropole [3]. Deux d'entre elles y révèlent le culte de Zeus Kataibatès et de Zeus Naïos; d'autres mentionnent le culte de Diôné et de Zeus Polieus, dont le sanctuaire était probablement situé au nord-est du Parthénon. Enfin, il a complété une inscription archaïque qui est une dédicace à Poseidon Ποντομέδων, gravée sur la base d'une statue désignée par le nom de Κόρη [4]. M. Lipsius a commenté un décret découvert en 1888, qui concerne le droit de cité accordé aux Samiens après la bataille d'Aegospotamoi [5]. M. Wilhelm a restitué le fragment *C. I. A.*, II, n° 492 [6]. M. Koehler attribue à l'an 425 les bas-reliefs de la balustrade d'Athéna Niké [7]. M. Wernike a émis l'idée [8] que les vols auxquels fait allusion une inscription récemment publiée par M. Foucart (*Bulletin*, t. XIV, p. 177) se commettaient aux dépens des matières précieuses qu'on mettait en œuvre pour la Parthénos de Phidias; le même texte a été l'objet de notices de MM. Szanto [9] et E. Curtius [10].

— On a découvert à Athènes près de la tour des Vents une inscription latine et grecque de 121 après J.-C., comprenant une lettre latine de l'impératrice Plotine à son fils adoptif Hadrien, pour lui demander que le chef de l'école épicurienne à Athènes puisse choisir son successeur parmi les pérégrins; l'empereur répond en latin qu'il accorde la permission et Plotine écrit en grec au chef de l'école d'Athènes, Popillius Theotimos, pour lui en faire part [11].

1. Sur la reconstruction des temples détruits par les Perses, voir Koepp, *Jahrb. des Instit.*, 1890, p. 268; il pense, avec A. Schmidt, que la reconstruction (Plut., *Péricl.*, XVII) commença vers 460 avant J.-C.
2. Cf. *Athen. Mitth.*, 1890, p. 171.
3. Δελτίον, 1890, p. 143 sq.; 1891, p. 70 sq.
4. Restitution de dédicaces archaïques à Athéna, dont l'une palimpseste (Δελτίον, 1891, p. 71), deux autres suivies de la signature du sculpteur Pollias (p. 72-73). Un texte instructif (p. 75) nous montre le polémarque chargé, au début du ve siècle d'organiser la fête des Panathénées ('Αθεναίον τὸν ἀγονα).
5. *Leipziger Studien*, t. XIII, p. 411.
6. Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 204.
7. *Hermes*, 1891, p. 43-50.
8. *Ibid.*, p. 51-75.
9. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1891, p. 38.
10. *Arch. Anz.*, 1891, p. 69.
11. Koumanoudis, Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 141. Cf. Diels, *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 1891, p. 478; la première partie de cet article est relative à l''Αθηναίων πολιτεία d'Aristote. — Autres inscriptions provenant des mêmes fouilles, Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 106-116 (proxénie d'Amphianax, arcadien de Thyraeon, cf. Pans., VIII, 3, 3; base d'une statue qui représentait peut-être le héraut de Marathon et sur laquelle on lit le mot historique Χαίρετε καὶ χαίρομεν, sous l'archontat d'Ap-

Digitized by Google

— On doit à M. Stschoukaref un travail sur la liste des archontes de 200 à 265 avant J.-C.; publié malheureusement en russe, il a été analysé avec détail par M. V. de Schoeffer[1].

Pirée. — Dans la cour d'une maison près du pont du chemin de fer, on voit un fragment de colonne encastrée dans un mur avec le distique suivant :

Δηίλοχός με ἐτέκνωσε, Φιλουμένη ἐξανέφηνε,
θρέψε Προκόννησος· τοὔνομα Μητρόδιος[2]

Au nord du Pirée, sur la route de Phalère, on a trouvé une autre colonne portant un bas-relief avec l'inscription suivante : Ἐπίκτησις Ἐργοχάρου Μιλησία. Dans la cour d'une maison sur le penchant occidental de la colline de Munychie, il y a une urne funéraire où est sculpté un homme assis tendant la main à un autre homme debout devant lui; entre les deux paraît une femme. Inscription : Φίλυλλος Ἡγησικράτης[3].

De nombreux tombeaux avec épitaphes ont été découverts au cours des travaux pour la construction de la voie ferrée Pirée-Larisse[4].

— M. Rangabé raconte qu'il avait acquis une statuette acéphale d'Aphrodite, découverte sur l'emplacement présumé de l'Aphrodision au Pirée, et que cette statuette lui a été volée pendant qu'il était absent de Grèce. N'est-elle pas entrée dans quelque musée[5]?

Daphni. — Les ouvriers de M. Salviati sont occupés à restaurer les mosaïques de Daphni; celles de la coupole ont été enlevées et ne seront replacées que lorsque la coupole aura été l'objet des travaux de réparation qu'elle exige. Les parties manquantes seront restituées en peinture[6].

Éleusis. — La Société archéologique a acheté un des plus vieux oliviers qui jalonnent la route entre Athènes et Daphni; on croit que cet arbre est âgé de près de deux mille ans[7].

— En rapprochant un beau torse découvert à Éleusis d'une peinture pompéienne, M. Philios a montré qu'il avait fait partie d'une statue d'athlète se frottant avec un strigile, dont le prototype serait le *destringens se* de Polyclète[8]. Il a aussi publié les sculptures dont nous avions à tort, paraît-il, suspecté l'authenticité (*Revue archéol.*, 1890, I, p. 264), et qui ont été découvertes à Éleusis au cours de ses fouilles : à savoir une réduction au tiers des figures B, C du fron-

pien de Marathon, 239 après J.-C.; dédicace des Ἀτταλίδος φυλέται; *ibid.*, p. 151-156, décret de l'archontat d'Ennicos (cf. *C. I. A.*, II, 975); *ibid.*, p. 223, mention de l'Ἀνακεῖον.

1. *Phil. Woch.*, 1891, p. 144.
2. Δελτίον, 1890, p. 119.
3. *The Athenaeum*, 13 septembre 1890; Δελτίον, 1890, p. 118, où M. Dragatsis signale d'autres inscriptions funéraires de même provenance.
4. Δελτίον, 1890, p. 134.
5. *Ami des Monuments*, 1891, p. 83.
6. *The Athenaeum*, 27 décembre 1890; Δελτίον, 1890, p. 104.
7. Lambros, *The Athenaeum*, 23 août 1890.
8. Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 207-218, pl. 10, 11. L'hypothèse est plausible, mais exposée avec une prolixité bien fatigante. Pour une réplique nouvelle du Diadumène de Polyclète, voir Petersen, *Bull. comunale di Roma*, 1890, p. 185, pl. XI-XII.

Digitized by Google

ton occidental du Parthénon et deux fragments de statues qu'il croit copiées sur des bas-reliefs de l'Érechthéion [1].

— M. Philios continue à publier les inscriptions inédites d'Éleusis [2]. L'une des plus importantes est la partie inférieure d'un décret bien connu en l'honneur du poète comique Philistidès (*Corp. inscr. attic.*, t. II, n° 314), dont le transfert d'Athènes à Éleusis est bien difficile à expliquer [3].

— Dans la littérature orphique, Eubouleus est une personnalité mythique indécise; dans la vieille tradition éleusinienne, il n'est autre que Zeus *de bon conseil* [4]. Praxitèle, le grand Praxitèle, ne pouvait pas sculpter un Eubouleus sous les traits de Triptolème, et le prétendu *Eubouleus* d'Éleusis ne ressemble pas à l'Hermès d'Olympie. Donc : 1° le buste du IVe siècle découvert à Éleusis représente un Triptolème [5] et n'est pas de Praxitèle; 2° l'Hermès du Vatican, avec l'inscription Εὐβουλεὺς Πραξιτέλους, n'a rien à voir avec le grand sculpteur athénien. Tel est le résumé d'un travail où M. O. Kern a montré une vigueur de critique et une indépendance de jugement peu communes [6]; attendons la réponse de MM. Benndorf et Furtwaengler, les deux parrains du prétendu *Eubouleus* de Praxitèle.

Rhamnus. — Sous la direction de M. Staïs, des fouilles heureuses ont été faites dans les deux temples de Rhamnus [7]; elles ont donné de nombreux fragments de sculpture en très haut-relief, entre autres un cheval, trois têtes féminines, une tête virile et divers torses que l'on suppose avoir orné la base de la Némésis d'Agoracrite (Paus., I, 33) [8]. Une belle statue de Thémis, haute de 2m,22, porte la signature de Chairestratos fils de Charedemos de Rhamnus

1. Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 218, pl. 12, 13.
2. Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 69-102, p. 117-132, 172.
3. P. 83, décret en l'honneur d'Ialémos, qui avait décoré le temple de Pluton; il aura part aux grands mystères et à ceux d'Agra, au même titre que les Eumolpides. P. 91, décret en l'honneur des éphèbes de la tribu Hippothontide. P. 98, liste de soldats qui couronnent le stratège Ecphante fils d'Euphanès thriasien. P. 102, fragment d'inventaire du temple (ve siècle), avec mention de vases et de pièces de monnaies. P. 118, inscription du ve siècle contenant des comptes des dépenses (coupes de pierres, transport de matériaux, etc.). P. 122, inscription montrant que le portique de Philon (Ἐφ. ἀρχ., 1883, p, 1) avait quatorze colonnes et s'appelait Πρόστωον (cf. *Vie des dix Orateurs*, p. 838). P. 126, décret en l'honneur de Pamphile, démarque d'Eleusis sous l'archontat de Pélops (IIe siècle av. J.-C.): Pélops, contribuant aux dépenses du culte, avait sacrifié aux Haloa et aux Chloa, à Déméter, à Coré et aux autres dieux; il avait accompli le sacrifice des Calaméens (cf. *C. I. A.*, II, 1, *add.*, 573 *b*), etc.
4. Cf. Fraenkel, *Phil. Woch.*, 1891, p. 643. Mais il s'agirait de prouver: 1° qu'Eubouleus le porcher est une création des orphiques ; 2° que le dieu ainsi dénommé dans les inscriptions éleusiniennes est bien Jupiter. Je ne crois pas que M. Kern y ait réussi.
5. Autre buste d'Eleusis, représentant le même dieu, *Athen. Mitth.*, t. XVI (1891), pl. I. Un troisième, analogue au prétendu Eubouleus, est donné *ibid.*, pl. II; cf. Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 129.
6. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 1-29. M. P.-J. Meier a exprimé l'opinion que la tête du prétendu Eubouleus faisait partie d'un hermès (*Jahrb. des Instit.*, 1890, p. 209).
7. *The Athenaeum*, 25 octobre et 6 décembre 1890; *Athen. Mitth.*, 1890, p. 349; Δελτίον, 1890, p. 115; *Ami des Monuments*, 1890, p. 315; Staïs, Ἐφημ. ἀρχ., 1891, p. 43.
8. Ἐφημ. ἀρχ., 1891, p. 65, pl. 8, 9.

Digitized by Google

(Ἐφημ. ἀρχ., 1891, pl. 4) ; elle a été dédiée par un certain Mégaclès de Rhamnus, en souvenir de sa gymnasiarchie et de sa chorégie (vers 300 av. J.-C.). Une autre statue représente la prêtresse Aristonoé (Ἐφημ. ἀρχ., 1891, pl. 5); d'après l'inscription, elle est consacrée à Némésis et à Thémis (vers 150 av. J.-C.). Une troisième statue est simplement dédiée « à la déesse »; elle représente (pl. 6) un éphèbe tenant une patère (vers 400 av. J.-C.). Les piédestaux de ces trois statues ont été découverts *in situ* dans l'angle sud-ouest du petit temple. Dans le grand temple, on a trouvé des fragments de la statue colossale de Némésis. Parmi les autres trouvailles, il faut signaler quatre Hermès[1], une figure féminine assise de style archaïque[2], une statue de femme acéphale du type des Athénas[3], deux têtes d'éphèbes, deux têtes barbues du type des Dionysos archaïques, des fragments d'une statue *thoracata* de grandeur naturelle (Verus ?), des fragments de reliefs, des inscriptions, etc.

Marathon. — M. Staïs a publié une longue relation des fouilles exécutées dans la *Soros*[4]; cette relation est accompagnée d'une planche donnant le plan et la coupe du monticule, la vue et la coupe de la couche à ossements et des spécimens des vases communs à figures noires qui y ont été recueillis[5]. Les fouilles ont continué en 1891 vers le sud du tumulus ; on a trouvé au centre un puits funéraire construit en briques, contenant des débris de vases et des ossements d'animaux comme à Vourva[6]. M. Delbrück et M. Hauvette ont étudié de nouveau la bataille de Marathon, à la lumière des informations fournies par les fouilles récentes[7].

— Dans une brochure où la polémique est de trop, M. Philios a établi que l'idée d'explorer à nouveau la *Soros* avait été émise par lui dès 1884, alors qu'il était chargé, comme éphore, de surveiller les recherches de Schliemann sur ce point. Ces discussions sur la priorité d'un *projet* sont tout ce que l'on peut imaginer de plus inutile[8].

Prasiae. — M. Foucart a publié un bail passé entre le dème de Prasiae (*Porto-Rafti*) et un citoyen de ce même dème, ainsi qu'une stèle hypothécaire de même provenance[9].

Thoricos. — M. Staïs a décrit une tombe à coupole située à Thoricos[10], qui

1. Δελτίον, 1890, p. 150, nos 3-6. Sur la plinthe d'un des Hermès (Ἐφημ. ἀρχ., 1891, pl. 5) on lit un catalogue de lampadéphores.
2. Δελτίον, 1890, p. 150, no 1.
3. *Ibid.*, p. 150, n° 2.
4. Δελτίον, 1891, p. 67.
5. Δελτίον, 1890, p. 123-132.
6. *Ibid.*, pl. IV; cf. p. 155.
7. *Historische Zeitschrift*, t. XXIX, p. 465 ; cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 731 ; *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 20 nov. 1891. L'*Athenaeum* a annoncé (1891, II, p. 692) que M. Hauvette s'était rendu en Grèce pour dresser le plan de Delphes !
8. Δύο λέξεις περὶ τοῦ πῶς γράφονται τὰ τῶν ἀνασκαφῶν ἐν τῷ ἀρχαιολογικῷ δελτίῳ, ὑπὸ Δ. Φιλίου, Athènes, Perris, 1890.
9. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 210-212.
10. Δελτίον, 1890, p. 159; cf. Milchhoefer, *Phil. Woch.*, 1887, p. 738; Belger, *ibid.*, 1891, p. 706. M. Mayer dit avoir vu près de Thoricos une autre tombe à coupole qui n'a pas été fouillée par M. Staïs, *Phil. Woch.*, 1891, p. 1058.

Digitized by Google

avait déjà été fouillée par des chercheurs de trésors; on y a recueilli cependant des tessons mycéniens et un fragment de pointe de lance en bronze. Une autre tombe voisine, de forme circulaire, contenait une collection de lécythes à figures noires et de terres cuites archaïques en fragments : M. Staïs suppose que cet emplacement a servi de débarras[1].

Vari. — Les fouilles de M. Staïs dans la nécropole archaïque de Vari (dème d'Anagyre), déjà pillée à outrance par les marchands d'antiquités, n'ont produit que peu de résultats; la trouvaille la plus intéressante est celle d'un fragment de statue de femme archaïque, qui se trouvait auprès d'un très grand tombeau[2]. M. Staïs a publié une relation détaillée, accompagnée d'un plan, des fouilles qu'il a pratiquées au tumulus de Vourva[3].

Erchia. — M. Clarence Young a réuni dans une brochure tout ce que les textes et les inscriptions nous apprennent sur le dème d'Erchia[4]. C'est un travail de débutant, fait avec intelligence, mais moins utile au public qu'a l'instruction personnelle de l'auteur.

Pallène. — Contrairement à Ross, M. Brückner place Pallène non pas à Jeraka, mais à Koropi, où des restes sur le mont Hagios-Christos seraient ceux de la *Burg* du roi Pallas[5].

Mégare. — Une nouvelle inscription archaïque de Mégare, Εὐφρόνης Ῥίνωνος, avec Δ = P à la première ligne, a été publiée en fac-similé dans la *Classical Review*[6].

Corinthe. — On annonce que M. P. Kastromenos aurait découvert dans l'isthme de Corinthe deux *tumuli* qu'il croit identiques à ceux de Sisyphe et de Nélée, mentionnés par Pausanias[7]. Entre Corinthe et Mégare, M. Philios a exploré les ruines d'établissements agricoles appartenant à l'époque gréco-romaine, un temple (de Zeus Aphesios?) avec des constructions annexes assez étendues, et un mausolée qu'il croit être le tombeau de Téléphane mentionné par Pausanias. Parmi les trouvailles, il y a deux fragments d'une très grande tête en marbre et des tessons de vases avec inscriptions[8].

Une oenochoé corinthienne a été recueillie dans un tombeau archaïque à Carthage, à côté d'objets incontestablement phéniciens et d'œufs d'autruche portant des peintures[9]. M. H. White a publié une intéressante correspondance sur

1. Un original a voulu retrouver à Thoricos le tombeau d'Œdipe; cf. *Ath. Mitth.*, 1890, p. 443.
2. Δελτίον, 1891, p. 28-32.
3. Δελτίον, 1890, p. 103 et pl. III; voir un article du même dans les *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 318-329 et le résumé avec esquisse topographique dans la *Phil. Woch.*, 1890, p. 1515.
4. Clarence Young, *Erchia*, New-York, 1891.
5. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 200, avec la gravure d'un vase et une carte.
6. *Class. Review*, 1891, p. 344. Pour E = B, cf. *Athen. Mitth.*, t. VIII, p. 182.
7. *The Athenaeum*, 25 octobre 1890.
8. Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 28-56, pl. 4-6. A la suite de cet article peu lisible, M. Lolling a publié une note (p. 55-62) où il confirme expressément l'identification du temple de Zeus Aphesios proposée par M. Philios.
9. *Revue archéol.*, 1891, I, p. 66.

Digitized by Google

l'état actuel des travaux au canal de Corinthe[1]. A *Péra-Chora*, près de Loutraki, on a trouvé un lion en tuf, assis sur ses pattes de derrière; c'est, paraît-il, une œuvre décorative assez médiocre[2].

Mycènes. — M. Chr. Belger a fait connaître, d'après M. Tsountas (Πρακτικά, 1889), la découverte de conduites d'eau servant à l'alimentation de Mycènes[3], et a étudié la disposition du *cercle de tombes* fouillé par Schliemann sur l'Acropole[4].

— Vers la fin de 1890, on a découvert une voie, formée de couches alternantes de grandes et de petites pierres, qui conduisait de la porte des Lions à la partie la plus élevée de l'Acropole[5].

— M. Furtwaengler a écrit avec raison[6] que la civilisation mycénienne devait être datée par l'étude des relations qu'elle présente avec celle de l'Égypte. Aujourd'hui, la date relative de la civilisation mycénienne est à peu près fixée, et cela non seulement par les trouvailles de vases mycéniens faites en Égypte, mais encore et surtout par les trouvailles d'objets égyptiens faites à Mycènes. M. Tsountas a publié[7], et nous reproduisons d'après lui, deux fragments d'une plaque en *terre égyptienne* sur lesquels M. Erman a reconnu le nom d'un Aménophis (XVIIIe dynastie), probablement le troisième de ce nom (1440-1400?). Or, l'on a déjà découvert à Mycènes un scarabée de la reine Ti, femme d'Aménophis (Ἐφ. ἀρχ., 1887, pl. XIII, 21) et un autre fragment de terre égyptienne où M. Erman a lu le nom d'Aménophis (Ἐφ. ἀρχ., 1888, p. 156)[8]; enfin, on a trouvé à Ialysos, avec des objets mycéniens, un scarabée du même roi (*Myken. Vasen, Hilfstaf.*, E, 1). *Ces constatations ne laissent plus de place au doute.* M. Tsountas rappelle que Thoutmosis III, dont Aménophis III a été le troisième successeur, se vante dans ses inscriptions d'avoir compté parmi ses tributaires les rois de la Phénicie *et des*

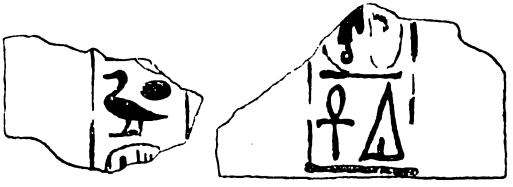

1. *The Nation*, 2 juillet 1891.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 445.
3. *Phil. Woch.*, 1891, p. 449. On trouvera dans cet article une assez vive polémique contre M. Schuchchardt, dont M. Belger a critiqué l'ouvrage (*Schliemanns Ausgrabungen*) avec une sévérité qui paraît assez justifiée (*Phil. Woch.*, 1891, p. 1125, 1157, 1189 et à part), bien que la tâche du jeune savant allemand, qui a tiré quelque chose de cohérent des incohérentes publications de Schliemann, ait vraiment été bien difficile. (Une seconde édition de son livre a paru en 1891; Miss Sellers en a donné une traduction anglaise.) Schliemann n'est pas moins malmené par M. Belger pour la manière anti-scientifique dont il a conduit les fouilles de Mycènes (*Phil. Woch.*, 1891, p. 1194). Voir aussi une critique approfondie du même livre par M. Reisch, *Zeitschr. f. oesterr. Gymn.*, 1891, p. 231, et *Arch. Anz.*, 1891, p. 72.
4. *Arch. Anz.*, 1891, p. 71.
5. Δελτίον, 1890, p. 161.
6. *Phil. Woch.*, 1890, p. 921; cf. *ibid.*, p. 1255.
7. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1891, pl. III, n°s 3 et 4, p. 18.
8. Cf. *Arch. Anz.*, 1891, p. 38.

Digitized by Google

îles de la grande mer[1]; il paraît donc certain que le xve siècle avant J. C. a été marqué par des relations suivies, tant commerciales que politiques, entre l'Égypte et le monde mycénien.

— M. Tsountas a publié le plan et l'élévation d'un tombeau creusé dans le roc qui a été découvert en 1890 à Mycènes, dans les environs de deux autres tombeaux construits et décorés d'une manière analogue[2]. La porte, de forme trapézoïdale, est ornée sur le pourtour de rosaces polychromes encadrées de flots (voir notre fig.). Le type des rosaces paraît asiatique (cf. Perrot et Chipiez, t. II, fig. 136), mais les encadrements de flots sont bien mycéniens et se retrouvent, par exemple, sur des urnes crétoises publiées par M. Orsi[3]. Le tombeau contenait peu de chose : des feuilles d'or, des fragments de pâte de verre et de plaques en ivoire où étaient gravés des poulpes; dans une cavité de l'angle nord-ouest, on recueillit des ossements, un vase de bronze et au-dessus un crâne humain[4]. Les ossements n'étaient pas incinérés et il n'y avait que très peu de traces de charbons. Ce qui est très intéressant, c'est que parmi les tessons de vases il s'en est trouvé un appartenant au style géométrique dit du Dipylon ; ce style de céramique est rare à Mycènes, mais il commence à y pénétrer alors que la fabrication proprement mycénienne est encore florissante. M. Tsountas repousse l'hypothèse d'une violation postérieure du tombeau, le corridor d'accès ne présentant aucun vestige de bouleversement.

Le toit de ce tombeau offre une disposition particulière, qui ne s'était encore rencontrée ni à Mycènes ni à Spata : il est incliné sur les quatre faces, absolument comme dans une urne crétoise publiée par M. Orsi[5]. C'est là probablement le type des habitations privées à Mycènes, tandis que les tombeaux à voûte angulaire et à coupole conservent le souvenir d'un type antérieur. D'autre part, les fouilles de Tirynthe nous ont appris que dans les palais royaux de cette époque, c'était la toiture en terrasse qui dominait; ce système de construction est d'origine orientale, et convient mieux que les autres à des climats secs. Dans la Grèce classique, l'usage des toits angulaires ne s'est maintenu que pour les temples, comme par une sorte de survivance religieuse[6]. Le type des palais royaux de Tirynthe et de Mycènes, dont le modèle paraît égyptien, est devenu, en se développant, celui des habitations grecques et gréco-romaines[7].

— M. Tsountas a continué l'exploration du tombeau dit de Clytemnestre, déjà étudié en partie par Schliemann. Devant l'entrée on a découvert quelques

1. Maspero, *Hist. de l'Orient*, p. 202.
2. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1891, p. 1, pl. I. Les dessins sont dus à M. Kawerau.
3. *Monum. antichi*, I, pl. I.
4. Dans un tombeau voisin on a trouvé trois pierres gravées, figurant un lion qui déchire un taureau, une antilope percée d'une lance, un lion cachant sa tête entre ses pattes (Δελτίον, 1890, p. 162).
5. Voir aussi le coffret en terre cuite peinte publié dans le *Catalogue de la collection Gréau* (1891), pl. I (à Copenhague).
6. Tsountas, Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1891, p. 11.
7. Voir l'intéressant article de M. Bie, *Zur Gesch. des Hausperistyls*, dans le *Jahrb. des Instit.*, 1891, pl. 1-9. M. Puchstein s'est aussi occupé de la maison homérique, *Arch. Anz.*, 1891, p. 42; il croit postérieure à Homère la division en *gynaekonitis* et *andronitis*.

Digitized by Google

parties de la décoration de la façade, entre autres une base cannelée de demi-colonne et une partie de la demi-colonne cannelée elle-même. Au centre du tombeau, à la profondeur de 0m,60 à partir du sol antique, on a mis au jour un puits communiquant avec le dehors par une conduite d'eau et qui était destiné au drainage. M. Tsountas croit qu'après chaque ensevelissement le *dromos* était comblé; par suite, l'ornementation des façades n'avait pour but que de satisfaire un instant l'orgueil des grandes familles achéennes [1].

— Nous devons aussi à M. Tsountas la publication [2] d'un fragment de vase en argent orné de reliefs, qui, découvert par Schliemann dans la quatrième tombe royale, n'a été nettoyé que tout récemment. C'est un monument d'un si haut intérêt que nous avons cru devoir en donner un croquis, exécuté d'après la gravure de l'Ἐφημερίς. Dans un paysage montagneux, où l'on distingue des oliviers analogues à ceux des vases de Vaphio, des guerriers tout nus, armés les uns d'arcs, les autres de frondes, défendent une ville qui paraît au second plan. Sur les murs de cette ville on voit des femmes, qui se livrent à une mimique très animée. A droite, deux hommes vêtus, mais sans armes, semblent diriger l'action; tout en bas, on aperçoit la partie supérieure d'un guerrier casqué. La scène est exactement conforme à celle que décrit l'auteur du *Bouclier d'Hercule*, v. 237 et suivants [3]. M. Tsountas insiste avec beaucoup de raison sur l'absence d'éléments asiatiques dans cette composition ; elle semble bien plutôt avoir été exécutée par un artiste indigène qui avait vu des œuvres égyptiennes. Comme il le remarque finement, le ciseleur a représenté une action engagée, dont le résultat est incertain, tandis que les sculpteurs qui travaillent pour les rois asiatiques figurent plus volontiers des scènes où le triomphe d'un des partis est complet. La présence d'oliviers ne permet nullement de conclure, comme l'a fait M. Winter pour les vases de Vaphio, que l'auteur des vases fût un Syrien, car, d'abord, rien ne prouve que ce ne soient pas des oliviers sauvages et, en second lieu, la culture de l'olivier peut bien être plus ancienne en Grèce que ne l'avait pensé Victor Hehn.

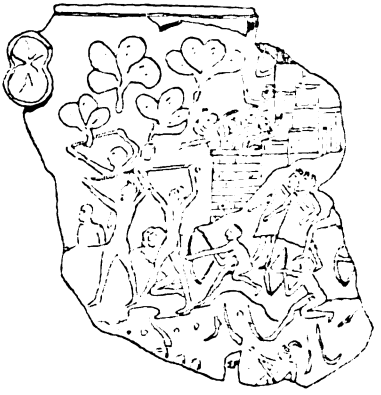

— La statuette de bronze que nous reproduisons ici d'après M. Tsountas [4] a été découverte à Mycènes en 1890; une toute pareille, que M. Tsountas a aussi publiée, avait été trouvée par Schliemann à Tirynthe. Ces objets appartiennent à la fin de la période mycénienne, celle où les influences phéniciennes

1. Δελτίον, 1891, p. 24; *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 446.
2. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1891, pl. II, 2, p. 11.
3. Cf. un nouveau fragment de table iliaque, *Röm. Mitth.*, 1891, p. 164, pl. 4-6.
4. Ἐφ. ἀρχαιολ., 1891, pl. II, 4 et 4 *a*, p. 21.

Digitized by Google

deviennent dominantes. La statuette de Mycènes provient d'un groupe de maisons situées au nord-est de la porte des Lions; ces maisons, explorées en 1890,

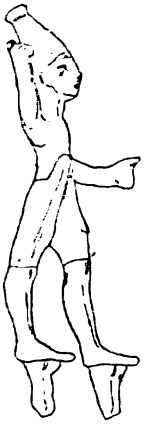

Statuette de Mycènes.

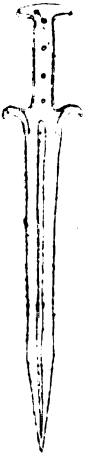

Épée de Mycènes.

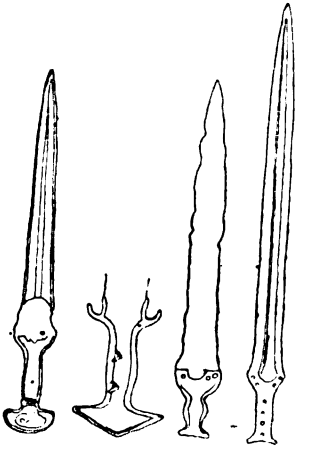

Épées grecques (Mycènes, Athènes, Corcyre, Italie méridionale[1].)

ne paraissent pas avoir été pourvues de portes et l'on devait y accéder par des échelles. La plupart des trouvailles qu'on y a faites se rapportent, suivant M. Tsountas, à la dernière partie des temps mycéniens : tel serait en particulier le cas pour un trésor d'objets de bronze, dont on peut rapprocher un lot d'objets analogues recueillis en dehors de ces ruines. Dans le nombre, il y a quatre haches doubles, trois épées (type Schliemann, *Mycènes*, p. 238)[2], deux autres épées un peu différentes, dont l'une est

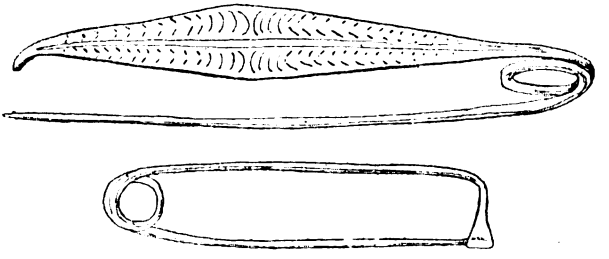

Fibules de Mycènes (Ἐφ. ἀρχ., 1891, pl. III; 1888, pl. IX, 12).

1. Helbig, *Hom. Epos*, fig. 130-133.
2. Cf. Undset, *Die aeltesten Schwertformen*, dans le *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXII, p. 1 et suiv.

Digitized by Google

reproduite ici [1], un outil de bronze de destination incertaine [2], etc. Des épées analogues ont été découvertes à Ialysos, à Carpathos, à Corcyre, à Corinthe, à Amyclées (inédite) et dans l'Italie méridionale. Il faut encore signaler deux fibules d'un type nouveau, différent de celui qui s'est rencontré jusqu'à présent à Mycènes (cf. la fig.) [3], mais qui, comme le type ordinaire, se trouve également dans les *terramares* de l'Italie.

— M. Tsountas ajoute que dans l'une des maisons en question on a découvert quatre tombes d'enfants, contenant, entre autres objets, des vases de style mycénien [4], dont l'un présente quelques éléments de décoration géométrique. Il rappelle que sur l'Acropole d'Athènes on a également rencontré quatre tombes d'enfants (Δελτίον, 1888, p. 83), et que sur un autre point de cette acropole on a mis au jour un dépôt d'outils (*ibid.*, p. 30), tout à fait pareils à ceux de Mycènes dont il vient d'être question. Pour compléter ces rapprochements, il fait observer que les maisons très anciennes dont on voit les restes près du Pnyx étaient aussi, suivant toute apparence, construites de telle sorte qu'on y accédait seulement par des échelles; il en a d'ailleurs existé de pareilles à Rome. Ainsi se multiplient les points de contact du *mycénien récent* de Mycènes avec la civilisation correspondante en Attique et même en Italie [5].

— Les conclusions de M. Tsountas sont très défavorables aux hypothèses qui cherchent l'origine de la civilisation mycénienne en Asie. Il insiste surtout sur les points suivants : 1° les représentations de divinités trouvées à Mycènes peuvent s'expliquer, suivant le précédent de M. Milchhoefer, par des idées grecques; les monstres à têtes d'animaux sont les prototypes des Satyres, ceux qui portent des animaux et des vases sont les démons des bois et des eaux [6]; 2° à Mycènes et à Tirynthe, comme dans les terramares, il n'y a pas de restes de poissons comestibles, mais il y a des huîtres : or, les Grecs d'Homère ne sont pas ichthyophages et les noms communs désignant les poissons manquent dans les langues aryennes, alors que ces langues ont un même mot pour désigner l'huître; 3° les *Mycéniens* se rattachent d'une part aux Italiotes et aux autres Aryens, d'autre part aux Grecs de l'époque historique dont la civilisation n'est que la continuation de la leur; 4° le type primitif de la maison mycénienne, avec toit en pente, est né des exigences d'un climat pluvieux; les hommes qui l'ont apporté venaient donc du nord et M. Tsountas cite en terminant un mot de M. Murray, d'après lequel les chasseurs représentés sur les vases de Vaphio rappellent plutôt une tribu celtique qu'un peuple anatolien [7]. Ces idées sont dans l'air; on les retrouve dans un travail de M. Petrie dont nous allons nous occuper à l'instant. Celui de M. Tsountas, bien que composé d'une manière

1. D'après l'Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1891, pl. II, 5, p. 25.
2. *Ibid.*, pl. III, 6.
3. *Ibid.*, 1888, pl. IX, 2, pour l'ancien type; 1891, pl. III, 5, pour le nouveau. Une fibule analogue a été découverte à Therapnai.
4. Ἐφημ. ἀρχ., 1891, pl. III, 1.
5. Cf. le livre récent de Hesselmeyer, *Die Pelasgerfrage und ihre Lösbarkeit*, Tubingen, 1890, où il y a à prendre et à laisser.
6. Cf. E. Knoll, *Studien zur aeltesten Kunst in Griechenland*, prog. de Bamberg, 1890.
7. Murray, *American Journal*, 1890, p. 443.

Digitized by Google

défectueuse, présente un vif intérêt; nous avons voulu, en le résumant avec détail, le rendre accessible aux trop nombreux archéologues qui ne lisent jamais l'Ἐφημερίς[1].

— M. Paolo Orsi a fait connaître des urnes funéraires crétoises décorées dans le style de Mycènes; nous donnons ici le croquis de l'une d'elles. Son article à ce sujet[2] est rempli d'observations intéressantes sur lesquelles nous reviendrons; M. Furtwaengler, qui l'a analysé devant la Société archéologique de Berlin[3], a fait observer qu'il y avait là une confirmation nouvelle de son opinion, d'après laquelle les vases chypriotes dits *gréco-phéniciens* dérivent des vases de Mycènes. Dans la même séance, M. Furtwaengler a annoncé que le Musée de Berlin a reçu de M. Petrie un tesson mycénien que les circonstances de la trouvaille permettent de considérer avec certitude comme contemporain de la XVIIIe dynastie.

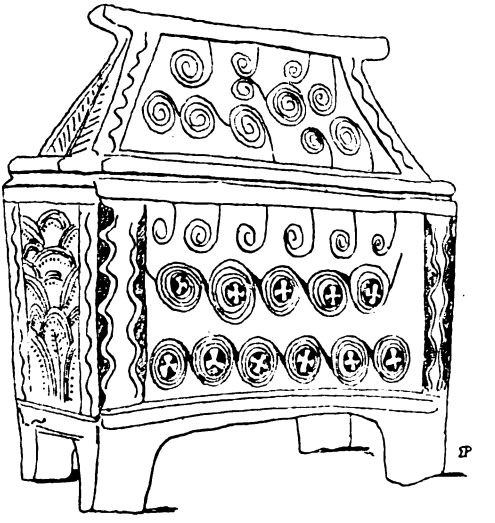

Des armes analogues à celles de Mycènes ont été trouvées par M. P. Orsi dans des tombeaux creusés dans le roc près de Syracuse[4]. Les vases archaïques découverts en 1871 à Milocca près de Syracuse paraissent copiés sur des modèles mycéniens.

— M. Orsi signale l'identité de deux fibules trouvées dans des tombes archaïques à Mycènes, avec celles qui ont été recueillies dans les terramares de l'Italie du nord. Les terramares seraient donc contemporaines de la civilisation mycénienne[5]. Sur quoi M. Pigorini a fait observer que les fibules se trouvent seulement dans les couches les plus récentes des terramares, dont l'ensemble est certainement antérieur à l'époque de Mycènes et qui prennent fin lorque les premières influences gréco-asiatiques commencent à se faire sentir sur les habitants de la vallée du Pô[6].

1. L'Ἐφημερίς, comme le Δελτίον, est très difficile à lire, à cause de l'emploi des termes techniques dont le sens est mal assuré en grec moderne. La publication d'un lexique archéologique romaïque, français et allemand rendrait grand service à nos études.
2. *Monumenti antichi*, 1891, p. 201-230.
3. Séance du mois de janvier 1891 (*Arch. Anz.*, 1891, p. 37).
4. *American Journal*, 1890, p. 383; *Phil. Woch.*, 1891, p. 707. Les articles de M. Orsi ont paru dans le *Bullet. di Paletn. italiana*, t. XV, p. 158.
5. Orsi, *Bull. di Paletn. italiana*, 1890, p. 20.
6. Pigorini, *ibid.*, 1890, p. 38.

Digitized by Google

— M. Murray a publié un vase de style mycénien qui, trouvé dans la Basse-Égypte, est aujourd'hui dans le Musée de la Société historique de New-York (collection Abbott)[1]. Un vase presque pareil, découvert à 10 milles au-dessus de Louqsor, est entré au Musée Britannique. La conclusion de cet article un peu confus, c'est que la poterie dite mycénienne, les pierres gravées et les bractées de même style sont l'œuvre de Grecs d'Asie Mineure rivalisant avec les Phéniciens; les objets en verre et les incrustations de métaux doivent être plutôt attribués aux Phéniciens eux-mêmes[2].

— M. Petrie[3] a insisté sur la tombe de Kahun (Fayoum), datant de 1100 avant J.-C. environ, où il a trouvé des poteries égyptiennes, phéniciennes, chypriotes et égéennes; le vase le plus important (pl. XIV, 1) présente des analogies incontestables avec la céramique de Mycènes. Un autre vase trouvé en Égypte, où se montre le début du même style (pl. XIV, 3), paraît remonter au règne d'Aménophis III (1400 av. J.-C.). A Abusir, vers le milieu du Delta, M. Petrie a découvert une figurine en terre cuite qui est analogue aux idoles dites cariennes de l'Archipel (XIIe siècle av. J.-C.?). Remontant plus haut, M. Petrie rappelle que dans les ruines d'une ville de la XIIe dynastie, vers 2500 avant J.-C., il a recueilli des poteries de style égéen (pl. XIV, 5, 6, 7). Il admet qu'une civilisation gréco-libyenne, commune à la Gaule, la Hongrie, l'Italie, la Grèce et l'Afrique du nord, identique à la civilisation dite du bronze, s'est trouvée de bonne heure en contact avec l'Égypte, peut-être dès 2800 avant J.-C.; vers l'an 2000, une invasion venue par mer aurait pu introduire en Égypte les éléments étrangers dont la rencontre nous cause tant de surprise. Contentons-nous d'enregistrer ces spéculations[4].

— Dans un article ultérieur[5], M. Petrie signale les faits suivants :

1° Les perles de verre de la tombe I de Mycènes sont décomposées comme l'est le verre égyptien de 1500-1200 avant J.-C.; les spécimens de poteries qu'on y a trouvés marquent le passage du style purement géométrique au style ornemental, ce qui donnerait une date entre 1200 et 1100 d'après l'analogie des découvertes faites en Égypte. Des analogies de même ordre placent la troisième tombe de Mycènes entre 1300 et 1200. La coupe d'or de la tombe IV a la forme des coupes de bronze égyptiennes vers 1300-1200. Les objets en porcelaine de la même tombe datent de 1200 à 1100. La date moyenne des tombes serait donc 1150.

2° Dans les tombes fouillées par M. Tsountas, il y a des pâtes de verre gravées; il n'y en a pas dans les tombes de l'agora. De même, dans les premières tombes, comme à Nauplie et à Menidi, on trouve des perles de verre côtelées, qui ne paraissent fréquemment en Égypte qu'entre 1100 et 800 avant J.-C.

1. *Amer. Journal*, 1890, p. 437, pl. XXII. M. Murray s'occupe en passant (p. 443) des vases de Vaphio.
2. *Ibid.*, p. 441.
3. *Journ. Hell. Stud.*, 1890, p. 271. L'article est accompagné d'une carte du Delta, indiquant les emplacements des fouilles récentes.
4. Un curieux rapprochement a été fait récemment par M. Virchow entre un couteau en fer provenant du Rhodope et des instruments analogues, identiquement décorés, que l'on trouve dans l'Afrique centrale (*Verh. Berl. Ges. f. Anthrop.*, t. XXII, p. 345).
5. *Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 199-205.

Digitized by Google

3° Le style des objets de Vaphio est supérieur à celui des trouvailles de Mycènes; ils peuvent appartenir à l'an 1200 environ. Il en est de même de la tombe à coupole de l'Héraion.

4° La porte des Lions, placée par M. Ramsay vers 800 avant J.-C., est beaucoup plus ancienne : M. Petrie connaît un lion en bois égyptien, de style analogue, qui remonte à 1450.

5° Les poignards incrustés d'or sont d'inspiration égyptienne, mais de fabrique indigène.

6° Le domaine de la civilisation mycénienne touchait d'une part à l'Afrique (le motif du palmier), de l'autre à l'Europe septentrionale (l'ambre, l'ornementation dite celtique).

En somme les grands tombeaux à coupole datent de 1400-1200, ceux de l'agora de Mycènes de 1150, ceux de Menidi, de Sparte et de Nauplie, ainsi que les autres tombes de Mycènes, de 1100-800. Les « Égéens » ou Achéens, Dardaniens, etc., formaient une confédération avec les Libyens et les Tursènes; cette confédération dirigea des assauts répétés contre l'Égypte, en particulier entre 1200-1000, époque de la splendeur de l'art mycénien. La XVIe dynastie égyptienne, celle des « rois pasteurs helléniques », suivant Manéthon, a peut-être été fondée par les Égéens envahisseurs. « En tous les cas, le peuple égéen était déjà en Égypte, à titre d'amis ou de captifs, en 2500 avant J.-C., comme le montre la poterie égéenne qu'on y découvre. Une pareille date pour les débuts d'une civisation qui florit environ mille ans plus tard n'a rien d'inadmissible. »

Il semble que les dates données par M. Petrie pour les antiquités trouvées en Égypte soient en grande partie conjecturales, mais l'ensemble des synchronismes qu'il propose paraît d'autant plus plausible que sa chronologie s'accorde avec celle que la tradition des Grecs eux-mêmes nous a conservée.

Argos. — M. Froehner a publié dans la *Revue archéologique* (1891, II, p. 6) deux inscriptions archaïques en bronze de la collection Tyskiewicz; l'une d'elles, écrite dans l'alphabet argien [1], est relative à la reddition des comptes des trésoriers d'Athéna. Elle a aussi été l'objet de deux articles par MM. Th. Reinach et Carl Robert, qui ont paru à quinze jours de distance et indépendamment l'un de l'autre [2].

— L'Éphorie a commencé des fouilles au théâtre d'Argos; la scène, qui a été déblayée, serait de construction romaine [3].

Midea. — M. Kophiniotis propose de placer Midea non pas à Dendra, mais à Katsingri, où il a pratiqué quelques fouilles [4].

1. La provenance indiquée est Hermione. La première inscription donnée par M. Froehner est gravée sur un disque de bronze consacré par une femme aux Dioscures de Céphallénie (*Revue archéol.*, 1891, pl. XVIII-XIX). Cf. Blass, *Neue Jahrb.*, 1891, p. 557.

2. *Revue des Études grecques*, 1891, p. 171; *Monumenti antichi*, 1891, p. 594 (cf. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1891, p. 150). A la ligne 1, αἰ τίστις, que M. Froehner dérive d'αἰτίζω, est tout simplement *si quisquis*; à la ligne 3, lire ἔ ἄλλον τινὰ ταμίαν (Reinach et Robert).

3. *The Athen.*, 1891, II, p. 730.

4. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 136; *The Athen.*, 1891, II, p. 491. Le même archéologue a fait un exposé des fouilles de Lycone, Ἀθηνᾶ, 1890, p. 668; *The Athen.*, *ibid.*

Digitized by Google

Épidaure. — M. Cavvadias a repris le déblayement des monuments anciens d'Épidaure, commencé par lui de 1881 à 1885[1]. On a trouvé le péristyle d'un édifice dorique à colonnes, peut-être un gymnase, dont un des angles est occupé par un Odéon d'époque romaine qui est fort bien conservé. A l'est du temple d'Esculape, les fouilles ont dégagé un édifice avec un autel en pierre calcaire; les abords de cet autel sont formés d'une couche de cendres, de charbons, etc. Un vase recueilli au même endroit porte des dédicaces à Esculape et à Apollon (début du ve siècle).

— M. Furtwaengler[2] attribue à l'école argienne d'Hagelaidas, à laquelle nous devons, selon lui, l'original de la célèbre statue de Stephanos[3], un bronze trouvé à Épidaure et représentant un éphèbe debout qui est conservé au Musée de Berlin. L'auteur de ce mémoire conteste la théorie du double canon (olympique et attique) due à M. Winter[4] et dont il a déjà été question ici à propos d'un travail de M. Graef (*Revue archéol.*, 1890, II, p. 232)[5]. M. Collignon a donné à la *Gazette des beaux-arts* (1er sept. 1891) une étude sur l'école d'Argos et Hagelaidas (qu'il écrit à tort *Agélaïdas*, cf. Loewy, *Inschr. gr. Bildh.*, p. 25); il rapporte à cette école la tête en bronze publiée dans les *Musées d'Athènes* (pl. XVI).

— M. Gardthausen a publié et commenté cinq inscriptions d'Épidaure[6]; M. Chipiez a critiqué le mémoire de M. Dumon sur le théâtre de Polyclète[7], déjà réfuté par M. Doerpfeld[8].

— Reprenant l'étude de l'inscription si brillamment commentée par M. Foucart[9], M. Gurlitt arrive à la conclusion que la grande statue de Thrasymède de Paros date du milieu du ive siècle et que le même Thrasymède est nommé dans cette inscription comme l'auteur de travaux d'ébénisterie chryséléphantine dans la construction du temple. De même, le Parien Kolotes était l'auteur de statues en or et en ivoire et de la *table des sacrifices* à Olympie[10].

Trézène. — M. Legrand a découvert les fragments d'une statue d'Hermès criophore, haute de 1^m,80, qui était encastrée dans une petite église byzantine; le type de la figure, qui a été envoyée à Athènes, est nouveau[11]. Les autres objets, inscriptions et bas-reliefs, ont été déposés au village de Damala[12].

1. Δελτίον, 1891, p. 3, 19, 33, 65, 85, 92. M. Cavvadias a aussi réuni les fac-similés des signatures de sculpteurs découvertes par lui à Epidaure (Spoudias, Athénogène, Labréas, ...clès fils de Callicrate, Ennous, Poron, Dion, Hectorides, Nicon, Callicrate, Nicomène, Timocrate, Thysandre, Theophile,
2. *Fünfzigstes Winckelmannsprogr.*, Berlin, 1890, p. 125-153.
3. Cf. Studniczka, *Roem. Mitth.*, 1887, p. 97.
4. *Bonner Studien*, p. 149.
5. Dans le même fascicule, M. Furtwaengler a publié un beau vase de Géla, représentant Orphée chantant et jouant de la lyre au milieu des Thraces qui l'écoutent (pl. II). Ce vase appartient au Musée de Berlin.
6. *Rheinisches Museum*, 1890, p. 612.
7. *Revue archéol.*, 1891, I, p. 93. Je ne comprends pas qu'on prenne de pareilles rêveries au sérieux.
8. Cf. *Revue archéol.*, 1890, II, p. 230.
9. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1890, p. 589.
10. *Arch.-epigr. Mitth.*, t. XIV (1891), p. 126; cf. Cavvadias, Δελτίον, 1891, p. 64, qui est arrivé indépendamment de M. Gurlitt au même résultat.
11. Δελτίον, 1890, p. 81, 122.
12. *Ibid.*, p. 143; cf. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 445. M. Legrand a aussi découvert un oracle relatif au culte d'Esculape, des décrets, des dédicaces, etc.

Digitized by Google

Telphuse. — M. Leonardos a découvert à Telphuse une épitaphe en trois distiques, gravée sur la tombe de guerriers morts pour la Grèce[1] :

Ἄξια σοῦ, Θέλφουσα, καὶ Ἑλλάδος ἄνυσαν ἔργα
μαρνάμενοι πάτρας οἵδε περὶ σφετέρας.

— Lepreon. — M. Doerpfeld a signalé les restes d'un petit temple dont l'Éphorie doit entreprendre l'exploration[2].

Olympie. — Le sculpteur Walger a exposé à Berlin un plan en relief d'Olympie[3]. Il faudrait exécuter des plans de ce genre, que l'on répandrait ensuite par la photographie et le moulage, pour tous les sites célèbres de l'antiquité.

— La première partie du grand ouvrage sur Olympie a paru chez Asher à Berlin vers la fin de 1890[4]. Elle comprend la description des bronzes et autres menus objets par M. Furtwaengler, avec un atlas in-folio dont l'exécution est très médiocre. C'est le volume IV de la série, qui doit en comprendre cinq. Le prix insensé de ces deux volumes (300 mark) leur interdira l'entrée des bibliothèques modestes; il eût mieux valu dépenser moins pour les fouilles et consentir à un sacrifice pour en rendre les résultats plus accessibles.

— A mesure qu'approche le moment où les sculptures d'Olympie seront publiées à titre définitif, les discussions sur l'arrangement des frontons se multiplient et de nouveaux systèmes sont mis en avant. Nous reproduisons ici les

deux restitutions du fronton oriental proposées par MM. Sauer[5] et Furtwaengler[6]. La première, qui s'inspire des idées de MM. Brunn et Six, a été très vertement réfutée par M. Treu, d'après lequel l'arrangement de M. Sauer serait maté-

1. Δελτίον, 1890, p. 148.
2. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 260.
3. *Arch. Anz.*, 1891, p. 36.
4. A signaler aussi : H. Foerster, *Die Sieger in den olympischen Spielen bis zum Ende des* IV. *Jahrh. n. Chr.*, progr. Zwickau, 1891; Poland, *Das Theater in Olympia*, dans les *Commentationes Fleckeisenianae*, Leipzig, 1890, p. 247-256; Adler, *Sur la restitution du Zeus de Phidias*, *Arch. Anz.*, 1891, p. 138.
5. Sauer, *Jahrb. des Instit.*, 1891, p. 9. L'auteur de l'article a étudié les vases relatifs au concours de chars entre Pelops et Oenomaüs (p. 12 sq., 34 sq.); il a montré que le vase *Mél. de Rome*, 1881, pl. XIII n'est pas antique.
6. *Jahrb. des Instit.*, 1891, p. 76; cf. *Arch. Anz.*, p. 93.

Digitized by Google

riellement impossible, les figures du centre se cachant l'une l'autre ou débordant du fronton[1]. Celle de M. Furtwaengler, que M. Treu repousse également[2], est très ingénieuse : l'auteur (d'accord avec M. Kekulé) appelle Myrtile l'homme assis derrière le char à droite et voit dans le personnage qu'il place derrière celui-ci un augure qui se retourne à la vue d'un présage (à quoi M. Treu répond justement que les spectateurs du fronton n'auraient jamais pu le comprendre ainsi). M. Furtwaengler n'admet pas, pour les figures des angles, les désignations de divinités fluviales données par Pausanias : ce sont simplement des assistants, comme les femmes figurées aux angles du fronton ouest. Une opinion analogue a été exprimée par lui en ce qui touche les frontons du Parthénon.

— M. B. Sauer s'est également occupé du fronton occidental[3]; il fait appuyer Apollon sur un arc et lui met une flèche dans la main droite étendue. M. Treu n'en croit rien, et il a certainement raison[4].

— Les photographes Rhomaïdes ont dédié à M. Gladstone un grand in-folio de sept planches, dont deux sont des vues d'Olympie et cinq autres des reproductions sous divers angles de l'Hermès[5]. A quoi cela sert-il, puisque les moulages du chef-d'œuvre sont partout? Mieux vaudrait continuer les *Musées d'Athènes*.

Tégée. — En 1860, MM. Conze et Michaelis dessinèrent à Tégée un fragment de bas-relief représentant un taureau; M. Fougères l'a rapproché du lion publié précédemment par lui et attribué à Scopas[6].

Mégalopolis. — La partie nouvellement découverte de l'Édit de Dioclétien a été publiée par M. Loring avec un long et savant commentaire[7].

— Les fouilles anglaises ont repris au mois de novembre 1890. Elles ont porté sur l'agora, au nord de laquelle on a découvert deux grands portiques, dont l'un est certainement la *Stoa Philippeios* mentionnée par Pausanias; au nord-est, on a déblayé ce qu'on croit être le téménos de Zeus Soter[8]. En 1891, on a mis en train le nettoyage complet du théâtre, sous la direction de M. Loring[9].

— A la suite de la campagne de fouilles dont nous avons déjà parlé (*Revue archéol.*, 1890, II, p. 242), les explorateurs anglais ont annoncé l'existence d'une scène *grecque* au théâtre de Mégalopolis[10]. M. Doerpfeld a combattu, très courtoisement d'ailleurs, les affirmations des archéologues anglais[11]. Selon lui, « il

1. *Jahrb. des Instit.*, 1891, p. 63. Voir dans cet article, à la p. 71, un dessin du vieillard avec le fragment rajusté de son bras gauche; M. Treu lui fait tenir un bâton.
2. *Jahrb. des Instit.*, 1891, p. 98, 142.
3. *Jahrb. des Instit.*, 1891, p. 88.
4. *Ibid.*, p. 105.
5. *The Hermes of Praxiteles*, Athènes, 1890.
6. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 321-327.
7. *Journ. Hellen. Stud.*, 1890, p. 299-342.
8. *The Athenaeum*, 6 décembre 1890; Δελτίον, 1890, p. 161; *British School, Report*, 1891, p. 11. Des tuiles avec l'inscription Φιλίππειος rendent l'identification certaine.
9. Δελτίον, 1891, p. 24.
10. Aux premiers rapports publiés dans l'*Athenaeum* et le *Builder* et reproduits par l'*American Journal* (1890, p. 367), est venu s'ajouter un rapport de MM. Gardner, Loring, Richards et Woodhouse accompagné de plans, *Journ. Hellen. Stud.*, 1890, p. 294-298.
11. *Phil. Woch.*, 1891, p. 418; cf. p. 515 et *Class. Rev.*, 1891, p. 238. M. J. W. White

Digitized by Google

n'y a pas trace à Mégalopolis d'un λογεῖον d'époque grecque ; ce que les Anglais ont appelé ainsi n'est que le mur de la scène, *scaenae frons* [1]. Il n'est même pas certain que ce théâtre ait reçu un λογεῖον à l'époque romaine. C'est là une preuve de plus que les acteurs à l'époque grecque et au début de l'époque romaine, souvent aussi jusqu'à la fin de l'Empire, se tenaient sur le sol de l'orchestre devant la scène ou le *proscénion*. L'importance particulière du théâtre d'Épidaure vient de ce fait que le mur de la scène, appartenant au IVe siècle avant J.-C., y est mieux conservé et dans une plus grande hauteur que dans tout autre théâtre de construction hellénique. » Au mois de mai 1891, un protocole a été signé par MM. Gardner, Loring et Doerpfeld, qui s'étaient rendus sur les lieux [2]; il porte qu'un architecte anglais serait appelé pour examiner la question. Les choses ont pourtant menacé de se gâter au mois d'août 1891. Sans prévenir M. Doerpfeld, les Anglais ont publié un article assez vif sur la question dans l'*Athenaeum* du 27 juin 1891 ; M. Doerpfeld, mécontent du procédé, a répondu dans la *Philologische Wochenschrift* (1891, p. 1026), accusant MM. Gardner et Loring d'avoir altéré les faits en avançant que M. Doerpfeld avait « rétracté dans une large mesure son opinion ». « A la vérité, poursuit l'architecte allemand, les fouilles de Mégalopolis n'ont *pas* fait découvrir un *logeion* grec; le mur que les Anglais ont désigné ainsi portait une galerie de colonnes haute de plusieurs mètres. » M. Doerpfeld pense que tout architecte anglais qui visiterait les lieux reconnaîtrait l'exactitude de ses affirmations [3].

— M. Doerpfeld a donné son approbation à un travail de M. Neckel, d'après lequel la machine appelée *ekkykléma* serait une invention de la tragédie nouvelle, inconnue d'Eschyle et de Sophocle [4]; il a aussi critiqué sévèrement le résumé des antiquités scéniques publié par M. Oehmichen dans le *Handbuch* d'I. Müller [5], en renouvelant, à ce propos, ses objections contre l'existence d'une scène et d'un parquet pour les évolutions du chœur à l'époque classique [6].

a pris le parti de M. Doerpfeld dans la *Nation* de New York, 30 avril 1891. Cf. Edw. Capps, *The stage in the Greek theatre*, Newhaven (U. S.), 1891 ; E. Fabricius, *Rhein. Mus.*, t. XLVI, p. 337 (le théâtre grec de Vitruve).

1. M. Penrose a reconnu, mais sur quelques points seulement, l'inexactitude des dessins publiés par le *Journal of Hellenic Studies* (*Phil. Woch.*, 1891, p. 515 ; cf. p. 644).

2. *Phil. Woch.*, 1891, p. 674; cf. *Ath. Mitth.*, 1891, p. 257.

3. Cf. Gardner, dans le *Report of the British School*, 1891, p. 13, qui fait allusion à ces malentendus et laisse la question ouverte. Comme on avait invoqué dans le débat le théâtre d'Erétrie, où fouille l'Ecole américaine, M. Waldstein a longuement déclaré qu'il ne pouvait ni ne voulait encore rien en dire (*The Athen.*, 18 juillet 1891). Je signalerai encore une intéressante notice de M. Merriam sur une inscription de Calymna, où il est question de la construction d'une scène et d'un proskénion (*Class. Rev.*, 1891, p. 344).

4. Neckel, *Das Ekkyklema*, progr. Friedland, 1890; Doerpfeld, *Phil. Woch.*, 1890, p. 1435. Le programme de Neckel n'avait pas paru lorsque j'ai rédigé l'article *Ekkykléma* pour le *Dictionnaire* de M. Saglio.

5. *Phil. Woch.*, 1890, p. 1532. Voir aussi le compte rendu donné par M. Doerpfeld des *Quaestiones scaenicae* de Fr. Harzmann (*Phil. Woch.*, 1890, p. 1658), dissertation dirigée contre sa théorie du *logeion*.

6. M. A. Müller, l'auteur des *Bühnenalterthümer* dans la refonte du manuel d'Hermann, a publié comme supplément au *Philologus* un résumé critique des travaux récents sur les antiquités scéniques de la Grèce (1891). Voir aussi O. Crusius, *Philologus*, 1889, p. 697; Jane Harrison et Haigh, *Classical Review*, 1890,

Digitized by Google

Lycosura. — Parmi les fragments de sculptures attribués à Damophon, on signale une tête rappelant le Zeus Otricoli du Vatican[1]; si cette observation est fondée, elle présente un grand intérêt pour l'histoire de l'art. Les têtes découvertes à Lycosura ont été transportées à Athènes; les parties les plus lourdes ne pourront aller les rejoindre qu'après la construction d'une route[2].

M. Cavvadias a achevé le déblayement du temple, dont il a décrit la construction[3]; il y a des traces d'un temple plus ancien, construit sans mortier, au-dessous d'un remaniement postérieur. M. Kawerau doit en publier le plan. Les nouvelles fouilles ont fait découvrir quelques fragments nouveaux des statues de Damophon et des tuiles faîtières portant l'inscription Δεσποίνας.

Phigalie. — M. Chamonard a photographié à Phigalie un torse récemment découvert, du type des Apollons dits *de Ténéa*[4].

Sparte. — M. Lambros a publié un tétradrachme inédit, qui porte les lettres ΛΑ et, en petits caractères, NABIOΣ; si la pièce est authentique, il faut restituer à Sparte toutes les pièces avec épigraphe ΛΑ que l'on attribuait à Lamia de Thessalie[5].

— M. Richards a fait connaître de curieux bas-reliefs archaïques sur os, provenant de Sparte et conservés au Musée de Dimitsana[6]. Ces sculptures (deux guerriers et une femme) rappellent les décorations des plaques d'ivoire découvertes dans une tombe de Corneto (*Monum. dell' Instit.*, t. VI, pl. 46).

— M. H.-R. Stein a publié une topographie de Sparte, comme programme du gymnase catholique de Glatz (30 p.)[7].

Amyclées. — A une heure au sud de Sparte, sur la colline d'Hagia-Kyriaki, M. Tsountas a découvert des fragments de briques portant l'incription Ἀπόλλωνος ἐν Ἀμυκλαίοι. Les restes d'architecture sont peu nombreux, mais on a trouvé de nombreux ex-voto en bronze, entre autres trois statuettes viriles, une féminine et plus de vingt animaux analogues à ceux que l'on a recueillis à Olympie, des tessons de vases mycéniens, une gemme insulaire, etc. Ces objets ont été déposés au Musée de Sparte[8].

Vaphio. — M. Stillman a nié qu'il y eût des traces de mortier dans la construction de la tombe de Vaphio, et M. Tsountas lui a donné raison sur ce point. Le mortier serait également absent des très anciennes constructions romaines, comme le *Tullianum*, malgré l'assertion contraire de M. Middleton[9].

p. 274, 277. M. White, dans une étude sur la scène du théâtre d'Aristophane (*Harvard Studies*, 1891), s'est complètement rallié à la thèse de M. Doerpfeld (cf. *The Nation*, 28 mai 1891, p. 443), à laquelle M. Richards a objecté six textes d'Aristote (*Class. Rev.*, 1891, p. 97).

1. *The Athenaeum*, 28 juin 1890.
2. *The Athenaeum*, 6 décembre 1890.
3. Δελτίον, 1890, p. 88, 90, 113.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 448.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 415-418.
6. *Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 41, pl. XI.
7. *Phil. Woch.*, 1891, p. 4.
8. Δελτίον, 1890, p. 104; Ἐφ. ἀργ., 1890, p. 103; *Athen. Mitth.*, 1890, p. 350.
9. Stillman, *The Athenaeum*, 13 septembre 1890.

Digitized by Google

— M. Puchstein reconnaît une œuvre de l'art mycénien, d'un style analogue aux coupes de Vaphio, dans une plaque circulaire en bois, ornée de reliefs représentant des animaux dans un paysage, qui, acquise en 1842 par Lepsius en Égypte, se trouve aujourd'hui au Musée de Berlin[1].

Abia. — Près du hameau de Kampos (dème d'Abia, éparchie d'Oetylos), un paysan a trouvé un nouveau tombeau à coupole de type mycénien; le sommet de la voûte s'étant écroulé, on espérait découvrir un trésor à l'intérieur, mais cette attente a été trompée : il n'y avait que quelques feuilles d'or et deux statuettes de plomb, dont le style et le costume rappellent les figures des vases de Vaphio[2].

Phoinix. — Dans les environs du village de Phoinix, à l'ouest de Monembasie, on a découvert à plusieurs reprises des inscriptions au nom d'*Apollon Hypertéléate*[3]. M. Lolling a publié celles qui sont entrées au Musée d'Athènes; l'une d'elles est une dédicace τοι 'Απέλονι (*sic*), les trois autres sont des fragments de décrets honorifiques des Épidauriens[4].

Magne. — M. Mayer annonce la découverte d'un bas-relief de marbre représentant un porc tourné vers la gauche; au-dessus on lit l'inscription : ...ιπ]πίδα; Πο[τι]δᾶνι εὐχάν[5].

Orope. — M. B. Keil est revenu sur l'inscription 'Εφημ. ἀρχαιολ., 1889, p. 3 (cf. *Hermes*, t. XXV, p. 598) et a essayé de déterminer la valeur des sigles numériques qu'elle contient[6]. M. Leonardos a continué la très intéressante publication des textes de l'Amphiaraïon[7].

Tanagra. — M. Wolters reconnaît ingénieusement Tyro, regardant ses enfants Pelias et Nélée emportés sur la rivière Énipée, dans une jolie terre cuite de Tanagra conservée au Musée d'Athènes[8].

Platées. — MM. Waldstein, Washington et Hunt ont publié un rapport sur les fouilles faites en 1890 à Platées par l'École américaine[9]; on y trouvera une étude détaillée de la bataille livrée en 479 et (à la p. 449) les plans de dix églises byzantines dont on a pu explorer les fondations. Les fouilles, reprises en 1891, ont amené la découverte d'un grand édifice péristyle que l'on suppose avoir été le temple d'Héra[10]. Le préambule latin de l'Édit de Dioclétien, trouvé au

1. *Société archéol. de Berlin*, février 1891 (*Arch. Anz.*, 1891, p. 41, avec gravure).
2. Δελτίον, 1891, p. 25; *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 448; 'Εφημ. ἀρχ., 1891, p. 189; *Phil. Woch.*, 1891, p. 1187; 'Εφημ. ἀρχ., 1891, p. 189.
3. 'Εφ. ἀρχ., 1874, p. 81; Πρακτικά, 1885, p. 31.
4. 'Εφ. ἀρχ., 1890, p. 65-68.
5. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 140.
6. *Phil. Woch.*, 1890, p. 1546.
7. 'Εφημ. ἀρχ., 1891, p. 71 sq. N° 34, devis de la construction d'une conduite d'eau. N° 35, décret ordonnant un emprunt pour la construction des murs. N° 36, don d'une couronne d'or à Amphiaraos par les Athéniens. N° 48, nom d'un Lampsacénien *Tattabos*.
8. *Jahrb. des Instit.*, 1891, p. 61 et pl. II.
9. *Amer. Journ.*, 1890, p. 444 et pl. XXIII (carte de Platées).
10. Δελτίον, 1891, p. 24.

Digitized by Google

commencement de la campagne, a été publié en fac-similé par la *Palaeographical Society* (nos 127, 128)[1].

Thèbes. — Au lieu dit *Pyri*, près de Thèbes, on a confisqué un bas-relief représentant une jeune fille debout tenant une pomme, avec l'inscription archaïque Αμφοττο[2]. MM. Wolters, Graef et Szanto ont continué la publication des rapports sur les fouilles du sanctuaire des Cabires; une monographie sur le même sujet est en préparation[3]. M. de Wilamowitz a essayé de montrer que les sept portes de Thèbes n'appartiennent pas à la topographie positive, mais à la mythologie[4].

Leuctres. — M. Michon a publié une pierre gravée provenant de Leuctres, aujourd'hui au Louvre, où il a reconnu Philoctète revenant de la chasse[5].

Thespies. — M. Jamot a trouvé, dans trois églises ruinées près de Thespies, vingt inscriptions, parmi lesquelles la base d'une statue d'Ariston « ἀγωνοθετήσας Ἐρωτιδήων Μουσήων Καισαρήων » et une autre base signée du nom de Sosis. Au lieu dit Γεφῦρι Τοπιτζῆ, il a découvert un temple archaïque, auprès duquel il a recueilli une pointe de lance avec l'inscription Τοπόλλονος Ηιερόν[6]. Dans les ruines mêmes de Thespies, les trouvailles ont été très nombreuses[7] : 1° un sarcophage en fragments, portant la représentation des exploits d'Héraklès[8]; 2° deux têtes de femmes d'époque romaine; 3° un grand catalogue d'éphèbes; 4° un décret agonistique du IVe siècle, à la suite duquel sont énumérés les vainqueurs aux Μουσεῖα; 5° les fondations d'un grand temple péristyle, mesurant 35 mètres sur 16. M. Jamot a publié des fragments d'une belle statue en bronze, entre autres un bras d'un excellent travail, qu'il croit avoir appartenu à un Apollon assis de Lysippe (Paus., IX, 30, 1)[9]. Les fouilles ont continué pendant l'été de 1891 et donné 132 inscriptions, un « Apollon » archaïque, des statues, etc.[10].

Thisbé. — M. Rolfe a acheté à Thisbé un vase portant l'inscription archaïque : Γοργίνιός ἐμι ὁ κότυλος καλὸς καλο[11]; il a donné à cette occasion la liste des vases

1. Sur le nouveau fragment de l'Édit de Dioclétien, voir encore la *Civiltà cattolica*, 1891, p. 458-464.
2. Δελτίον, 1891, p. 17. M. Homolle met en doute l'authenticité de la stèle, *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 448.
3. *Athen. Mitth.*, 1890, p. 355-419. P. 354, les terres cuites; p. 365, les objets de bronze et de plomb (avec gravures représentant les bœufs et fac-similés des dédicaces); p. 378, les inscriptions (avec fac-similé). Un bœuf avec inscription boustrophède, arrivé au Louvre par la voie du Caire, a été publié par M. Girard (*Rev. archéol.*, 1891, pl. XV). M. Meister a présenté des observations sur les textes du Kabirion (*Ber. Sächs. Ges.*, 1891, p. 1 sq.).
4. *Hermes*, 1891, p. 191. L'article est une réfutation du livre récent de M. Fabricius sur la topographie thébaine.
5. *Bull. des Musées*, 1891, p. 214.
6. Δελτίον, 1890, p. 114.
7. *Ibid.*, p. 133.
8. *Ibid.*, p. 140.
9. M. Loewy a donné un joli petit livre sur Lysippe, Hambourg, 1891; c'est de a bonne vulgarisationn (collection Virchow).
10. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 380-401, pl. XV.
11. *Ibid.*, p. 449.
12. *Harvard Studies*, 1891, p. 89; cf. *Class. Rev.*, 1890, p. 383.

Digitized by Google

dont la forme (lécythe, cotyle, etc.) est indiquée par l'inscription qu'ils portent.

— M. Bethe a publié une peinture à figures noires de pyxis béotienne qui représente l'épisode d'Actéon et Artémis; il y a là une curieuse tentative pour figurer les accidents du paysage [1]. Le même archéologue a signalé au Musée de Tarente une assiette à fond blanc sur laquelle est représenté un nègre; à droite et à gauche, on lit, *dans l'alphabet attique*, ΚΑΛΟΣ [2].

— Sur un vase béotien figurent deux scènes curieuses, que M. O. Kern a très bien commentées [3]. D'une part, l'on voit Esculape couché, tenant un œuf dans la main gauche et, de la main droite, un canthare où vient boire le serpent. L'autre tableau représente une divinité féminine, probablement Hygie, à laquelle une femme apporte des offrandes, entre autres un gâteau du milieu duquel s'élève une torche allumée (Athén., XIV, 645); la scène se passe dans un temple, dont les murs sont ornés d'ex-voto en forme de *membres guéris*. M. Kern a donné (p. 134) des renseignements sur ces ex-voto et il a publié (p. 138) une terre cuite du Musée d'Athènes où l'on voit, comme sur le vase, Esculape (?) tenant un canthare et un œuf (cf. Heuzey, *Fig. du Louvre*, pl. XIX, 2). C'est un des meilleurs mémoires d'archéologie qui aient paru dans ces derniers temps, et les collaborateurs grecs de l'Ἐφημερίς pourraient prendre modèle sur la manière dont il est composé.

— M. Holleaux a donné, dans l'automne de 1891, quelques nouveaux coups de pioche au temple d'Apollon Ptoos; il y a trouvé deux statuettes de bronze représentant un jeune homme nu et un enfant, beaucoup de bronzes ornés de reliefs et une petite tête de femme en marbre [4].

Delphes. — La Chambre des députés et le Sénat [5] ont voté le crédit demandé pour les fouilles de Delphes, à savoir 500,000 francs, dont 300,000 pour les expropriations et 200,000 pour les fouilles (16 février et 3 mars 1891) [6]. L'Ἐφημερὶς τῆς

1. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 240, pl. VIII.
2. *Ibid.*, p. 243.
3. Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 131-142 et pl. VII.
4. Δελτίον, 1891, p. 86.
5. Voici, d'après le *Figaro* du 4 mars 1891, ce qu'a dit au Sénat M. H. de Saisy, qui trouvait la demande de crédit exagérée; je livre ces lignes sans commentaire au fou rire des archéologues :

« On nous dit que l'on a voulu mettre en relief la statue de Lysicrate et l'on nous demande 10,000 fr. pour la conservation de ce monument; cependant peu de nos collègues connaissent Lysicrate : c'était un citoyen infatué de lui-même dont la tribu avait, 300 ans avant J.-C., remporté à Delphes le prix du chant; il voulut consacrer ce grand événement en élevant un monument connu sous le nom de : *la Lanterne de Démosthène*.

« Pourquoi entretiendrions-nous ce monument dont on peut voir la reproduction sur le plateau le plus élevé de Saint-Cloud? Je ne m'intéresse pas à la statue de Lysicrate (!) qui se trouve en Grèce; j'aimerais mieux un monument qui rappellerait la fin tragique d'Esope, qui fut précipité du haut des rochers de Delphes et y trouva prématurément sa roche tarpéienne; Esope, au moins, était un moraliste, un fabuliste, précurseur de notre inimitable La Fontaine, mais pour la statue de Lysicrate, je ne donnerais pas un centime. » (*Rires et applaudissements à droite.*)

6. Dans l'Ἐφημερίς du 14 janvier 1891, M. Waldstein avait déclaré que l'École américaine renonçait à toutes ses prétentions jusqu'au règlement de la question pendante avec la France. C'est correct, quoique tardif. La *Nation* du 5 mars a fait observer que l'initiative privée des Américains en pareille matière surprend autant les Français que l'initiative du gouvernement français surprend les Améri-

Digitized by Google

Κυβερνήσεως du 6 mars 1891 a publié le texte de la convention au sujet des fouilles de Delphes [1]. Les travaux nécessités par l'expropriation du village de Castri n'avancent que lentement, mais on espère pourtant que les recherches pourront commencer au printemps prochain. Au cours d'une excursion qu'il y a faite, M. Homolle a découvert dans un jardin un torse de femme archaïque du type des *Athénas* et un distique funéraire, épitaphe d'un nommé Achille, qui se dit Troyen [2].

— Nous aurions dû signaler plus tôt les *Fasti delphici* de M. Pomtow, travail qui sera bien souvent consulté au cours des fouilles prochaines [3]. M. Koehler s'est également occupé de Delphes : il pense que le Portique des Athéniens a été élevé à la suite de la victoire sur les Éginètes, en 481 avant J.-C. [4].

Thessalie. — Une série d'inscriptions de la Grèce du nord a été publiée par MM. Jamot et Deschamps [5]. D'autres inscriptions thessaliennes ont été publiées par M. Wilhelm [6]. M. Couve a constaté qu'on en détruit beaucoup pour les encastrer dans les constructions nouvelles : avis à qui de droit [7]!

— On avait annoncé [8] la découverte, sur un ms. provenant des Météores, du traité de Justin Περὶ ψυχῆς; ce n'est malheureusement qu'un extrait, fait au XIIIe siècle, de la *Psychologie* d'Aristote [9].

Photiké. — L'identification de *Photiké* avec Limboni près de Paramythia en Épire est prouvée par la découverte d'une dédicace latine en l'honneur de Sextus Pompée [10]. On a trouvé au même endroit un beau sarcophage bachique en marbre blanc [11].

Docléa. — Les fouilles de Docléa, dont M. Gérard a rendu compte dans la

cains. Dans le même journal (2 avril 1891), M. Stillman a fait ressortir avec beaucoup de raison que la concurrence américaine avait simplement eu pour effet d'encourager les Grecs à exagérer leurs prétentions.

1. Reproduite dans le Δελτίον, 1891, p. 38; en français dans la *Revue des Etudes grecques*, 1891, p. 189.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 449.
3. *Neue Jahrb.*, 1889, p. 513-578 (1re partie, les sacerdoces).
4. *Rheinisches Museum*, t. XLVI, 891, p. 1-8; cf. Lolling, Δελτίον, 1891, p. 79.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 327-343. P. 327, décret de proxénie d'Hypata, faisant connaître la ville de Lapithae et peut-être aussi une ville de Siphnae, appartenant au κοινόν des Aenianes. P. 331, honneurs rendus à des arbitres étrangers. P. 336, honneurs rendus à T. Flavius Eubiotos, grand prêtre, agonothète des jeux Augustes et des jeux Pythiens, épimélète du κοινόν des Amphictyons, helladarque. P. 337, collège de ταγοί à Hypata. P. 338, Kaïtsa et environs. P. 343, inscription archaïque de Gardikion en Phthiotide.
6. *Athen. Mitth.*, 1890, p. 283. Provenances : Volo (p. 283, 292, 298, 301), décrets du κοινόν des Magnètes; p. 302, dédicace de la πόλις Δημητριέων en l'honneur d'un stratège du κοινόν; p. 302, 303, dédicaces à Artémis Iolkia, Artémis Pagasitis, Aphrodite Neleia; p. 305, actes d'affranchissements, avec les noms de mois nouveaux Δημητριών et Ἑστιος; p. 309 sq., épitaphes, dont l'une avec le nom nouveau Ὀρθόντα. Voir aussi une inscription de Larissa dans l'*Hermes*, 1891, p. 450 et d'autres textes thessaliens de moindre importance, *Athen. Mitth.*, 1891, p. 261.
7. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 450.
8. Cf. *Revue archéol.*, 1883, I, p. 365.
9. Diels, *Sitzungsb. der Akad. zu Berlin*, 12 février 1891 (*Phil. Woch.*, 1891, p. 702).
10. *The Athenaeum*, 28 juin 1890.
11. *Revue des Etudes grecques*, 1890, p. 320.

Digitized by Google

Revue archéologique (1890, I, p. 434), ont été l'objet d'articles en russe par M. Rowinski [1].

Salonique. — Le marquis de Bute a donné 7,500 francs pour aider MM. Schultz et Barnsley à poursuivre leur grand travail sur l'architecture byzantine [2]. Ces messieurs ont visité Salonique afin de se rendre compte des ravages qu'un récent incendie y aurait causés aux anciennes églises [3]; ils ont trouvé que celle de Sainte-Sophie avait seule été endommagée. Les 300 mss. du gymnase grec n'ont eu aucun mal [4].

— Dans un travail écrit en français et accompagné de photogravures, M. Kinch a montré que les sculptures de l'arc de Salonique se rapportent à la victoire de Galère sur les Perses. C'est un résultat définitivement acquis [5].

— Auprès des portes de Kalamaria et de Kassandra on a découvert un grand nombre d'épitaphes grecques; malheureusement, ces stèles ont été employées aussitôt comme matériaux de construction pour une école turque. C'est du moins ce qu'affirme M. Astériadis [6]; est-il possible que cela soit tout à fait exact?

— La *Philologische Wochenschrift* a réédité, d'après l'Ἑστία, quelques épitaphes de Salonique [7]. Une inscription chrétienne de même provenance a été publiée par M. de Rossi [8]. L'Ἑστία a aussi fait connaître une inscription relative à la reconstruction des murs de la ville sous les empereurs Léon le Sage et Alexandre [9].

— M. Sp. Lambros signale au Mont-Athos un palimpseste qui lui avait échappé en 1888; le texte gratté paraît être une biographie de saint Jean Chrysostome [10].

Voléros. — Un sceau byzantin inédit établit définitivement la lecture du nom de ville *Boléros* près de Mosynopolis (Nic. Chon., éd. Bonn, p. 415, l. 22). D'autres sceaux récemment publiés mentionnent les villes de *Carabizia*, de *Serres*, d'*Erissos*, de *Dalisandos*, la *Vagénétie* en Épire, etc. [11].

Macédoine. — Je signale, sans les avoir vues, les *Études sur la géographie*

1. *Journal du Ministère de l'Instruction publique*, juillet et octobre 1890 (*Arch. Anz.*, 1891, p. 55).
2. *British School, Report*, p. 523. Les magnifiques aquarelles dues à ces architectes ont été exposées à Oxford, à Cambridge et à la Royal Academy, mais on manque de ressources (pauvre Angleterre!) pour en assurer la publication (*Report*, p. 14).
3. *Report*, p. 20 (réimpression d'un article du *Times*). Cf. *The Acad.*, 1890, II, p. 482. Les auteurs de la lettre disent que les gravures de Texier et Pullan dans leur ouvrage *Byzantine architecture* sont extrêmement inexactes.
4. *The Athen.*, 4 oct. 1890.
5. Kinch, *L'arc de triomphe de Salonique*, Paris, 1890. Cf. *The Acad.*, 1890, II, p. 534. M. Chrysokhoos a publié une carte au 100,000e de Salonique et de ses environs: je ne l'ai pas vue.
6. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 578; *Athen. Mitth.*, 1891, p. 262.
7. *Phil. Woch.*, 1891, p. 771.
8. *Bull. di archeol. cristiana*, 1891, p. 54.
9. *Athen. Mitth.*, 1890, p. 442.
10. *The Athen.*, 13 septembre 1890.
11. *Revue des Études grecques*, 1891, p. 112-142.

Digitized by Google

de l'ancienne Macédoine de M. Doell[1]. M. Kinch a découvert près de la ville de Niausta une peinture grecque appliquée sur la muraille d'une chambre funéraire : elle représente un combat entre un cavalier et un fantassin barbare et paraît remonter au IIIe siècle avant J.-C.[2].

Serres. — M. Pappageorgios annonce la découverte d'une liste de noms comprenant 36 lignes sur la pente sud-est de l'acropole de Serres; plusieurs de ces noms sont nouveaux et curieux (Βουρείλας, Πούπλας, Κοπρύλλος, Τορκουπαίδης, Μούκκων, Δρεπάλας)[3].

Nicopolis. — Une inscription de cette provenance est une dédicace du sénat et du peuple en l'honneur de la première prêtresse d'Artémis Κελκαία (*C. I. G.*, 1947), τῇ θεῷ ἐν Κελκαίῳ[4].

— Certaines monnaies portant l'épigraphe ΕΥΒΡ étaient classées à Eubrogis, ville galatique; M. Imhoof-Blumer a supposé, d'après leur aspect extérieur, qu'elles étaient thraces, hypothèse brillamment confirmée par la découverte, sur un document épigraphique, du nom d'ΕΒΡΥΤΕΛΜΙΣ, roi des Odryses en 385 avant J.-C.[5].

— Un Apollon Αὐλαριοχός (cf. Hésych. Αὔλαρος = οἰκοφύλαξ) paraît dans une dédicace des environs de Tirnova[6].

Constantinople. — Un plan de Byzance imprimé entre 1566 et 1574, dont l'original se trouve dans la Bibliothèque du Sultan, a été reproduit par MM. Lorentz et Keil, libraires à Constantinople. M. Marie de Launay a étudié l'enceinte génoise de Péra[7]. On trouvera dans la *Revue des Études grecques* un résumé des dernières discussions qui ont eu lieu dans cette ville à la *Société pour l'étude du moyen âge*[8]. Les recherches sur le moyen âge byzantin occuperont bientôt l'École archéologique russe, dont la fondation vient d'être décidée[9].

— Dans une séance de la *Numismatic and antiquarian Society of Philadelphia*[10], M. Th. Hockley a montré un bas-relief inachevé en marbre qu'il a acheté

1. Stadtamhof, 1891; cf. *Arch. Anz.*, 1891, p. 96.
2. Heuzey, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 16 janvier 1891.
3. *Phil. Woch.*, 1891, p. 770.
4. *Arch.-epigr. Mitth.*, t. XIV (1891), p. 113.
5. Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 161 (Svoronos). Dans le même article, M. Svoronos prouve que les monnaies au nom du prétendu roi macédonien Ἀερμήναος sont fausses; le faussaire a mal copié la légende des monnaies de Sermyles. Il donne aussi de bonnes raisons pour faire admettre que les monnaies de Chalcis en Bithynie portent la tête du devin Calchas et de son fils, le fondateur de la ville.
6. *Arch.-epigr. Mitth.*, t. XIV (1891), p. 154.
7. *Ami des Monuments*, 1890, p. 222, 260. Voir aussi Mordtmann, *Esquisse topogr. de Constantinople*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1891, p. 22, 207.
8. *Revue des Etudes grecques*, 1891, p. 193 et 199 (ruines d'une église byzantine, épitaphes de Bonosos et de Basiliskos, étymologie du mot *Mouchlio*). La Société a entrepris la mise à jour de l'*Oriens christianus* de Le Quien; puisse-t-elle ne pas trop tarder à rééditer cet introuvable chef-d'œuvre !
9. *Revue des Études grecques*, 1891, p. 201. La mission russe, se rendant en Palestine, a passé à Smyrne le 15 septembre 1891 et donné un banquet où des toasts ont été portés par MM. Kondakof, Smyrnof et Contoléon (Νέα Σμύρνη, 16 sept. 1891).
10. *Report of the Proceedings*, 1891, p. 67.

Digitized by Google

au bazar de Constantinople. La figure représentée tient une tablette qui porte une inscription dont le possesseur a donné une image photographique sans transcription. Je lis : ΑΕΤΟΥΕΚΙ|ΧΤΥΡΡΟΓΑ|ΝΕΑΟΙΟΙ|ΙΙΜΡΧΗΥ|ΚΓΑ ΕΡΙΚΙ|ΟΟΕΕΡΝΟ||. Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ?

Trigleia. — M. Evangelidès a publié dans l'Εδδομας quelques inscriptions de Trigleia (Bryllion sur la Propontide ?), qui ont été reproduites dans les *Athenische Mittheilungen* (1890, p. 342)[1].

Tomi. — Une série de poids de plomb avec inscriptions, provenant de Tomi et actuellement au Musée de Bucharest, a été publiée dans les *Archaeologich-epigraphische Mittheilungen* (t. XIV, p. 1-6). Le même recueil a fait connaître (p. 22) une longue inscription grecque de Tomi. La ville étant désolée par les incursions des pirates cariens, une garde nationale avait été constituée pour la préserver de nouvelles attaques et rassurer les habitants; les chefs et les soldats reçoivent des remercîments publics et leurs noms sont gravés sur une stèle, εἰς τελαμῶνα.

Russie méridionale. — Le premier fascicule des *Antiquités de la Russie méridionale* (adaptation des *Rousskia Drevnosti* de MM. Kondakof et Tolstoï) a été publié par nous en 1890; le second a paru dans l'automne de 1891. L'ouvrage sera complet en trois fascicules[2].

— Une nouvelle catacombe ornée de fresques a été découverte sur un des contreforts du mont Mithridate à Kertch. Le souterrain présente une chambre longue de 8 mètres et large de 4, partagée en trois parties par des piliers; celui de droite porte une inscription grecque en douze lignes : « Le juge Sorac a construit cette sépulture à une nouvelle place et n'a pas rejeté un seul des ossements de ceux qui reposent ici. Je désire par conséquent que personne ne me dévalise et n'offense mes restes, sous peine pour les coupables de ne pas être admis au royaume des ombres[3]. » Cette inscription est d'inspiration orphique[4]. Sur le pilier de gauche, on voit une figure d'Hermès et de l'autre côté un repas funéraire[5].

Sicile. — Signalons, bien que la Sicile soit en dehors de notre domaine, la découverte d'une nouvelle métope de Sélinonte (Héra voilée et Hermès)[6] et l'intéressant article de M. Farnell sur les sculptures grecques dans les musées siciliens[7].

1. Il est vraiment insensé d'aller enfouir des inscriptions dans des recueils qui n'ont pas de lecteurs en dehors de Grèce. Cela ne peut s'expliquer que par l'esprit de coterie, qui est le contraire de l'esprit scientifique.
2. Cf. [Ramsay], *The Oxford Magazine*, 1891, p. 313. Je profite de la publicité de cette *Chronique* pour annoncer que je possède en ms. un index complet des dix huit *Comptes rendus* de Stephani et que je compte publier cet index dans le IIIe volume (sous presse) de ma *Bibliothèque des Monuments figurés*.
3. *Revue des Études grecques*, 1890, p. 321 ; cf. *Centralblatt der Bauverwaltung*, 1890, p. 67.
4. Cf. *Roem. Mittheil.*, 1890, p. 69.
5. La *Civiltà cattolica* a publié une étude sur une inscription judéo-grecque de Kertch, *C. I. G.*, II, 2114 (1890, p. 220).
6. *Monum. antichi*, I, p. 245; *Arch. Anz.*, 1891, p. 68; *Class. Rev.*, 1891, p. 241.
7. *Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 46-58, à la page 51, M. Farnell signale à Palerme

Digitized by Google

Malte. — Le *Bulletin des Musées* (1890, p. 379, 423) a donné des détails sur les découvertes faites par M. Caruana dans les tombes grecques de Notabile, dont le contenu est entrée au Musée de Malte[1].

Corcyre. — M. Lechat a longuement étudié les terres cuites de Corcyre découvertes par lui dans une propriété de M. Carapanos[2]; son catalogue, trop développé, comprend quatre-vingts figures, parmi lesquelles il y a des motifs nouveaux et curieux[3]. M. B. Schmidt a publié un bon travail sur la topographie de Corcyre, où il a montré que l'exactitude de Thucydide avait été constestée à tort[4]. Je ne puis quitter ce terrain sans donner un souvenir à l'excellent Othon Riemann, l'auteur de si remarquables études sur les îles Ioniennes, qui vient de mourir malheureusement en Suisse, victime, comme Bergaigne, d'un accident dans les Alpes (août 1891). Riemann n'était pas seulement un bon géographe et un latiniste éminent: c'est lui qui a contribué le plus, après M. Wecklein, à la reconstitution de la grammaire attique par les inscriptions; bien que ses travaux à ce sujet aient été englobés dans celui de M. Meisterhans, les épigraphistes ne doivent pas les oublier.

Céphallénie. — On a annoncé la publication d'un livre de M. Miliarakis sur le nome de Céphallénie, comprenant la géographie ancienne et moderne de Céphallénie, d'Ithaque et des îles voisines[5].

Sphactérie. — En critiquant un opuscule de l'amiral Serre sur le siège de Pylos (Paris, 1891), M. Fr. Mueller s'est rangé à l'opinion de Grote, d'après lequel l'aspect de la côte se serait modifié depuis l'époque de Thucydide[6].

Eubée. — MM. Legrand et Doublet ont publié quelques inscriptions eubéennes[7], entre autres un fragment de décret en l'honneur d'arbitres (Géreste), une inscription archaïque de *Kouvellais*, l'épitaphe d'une femme surnommée Sémiramis, une dédicace à Artémis Enodia. A Oréos, dans la même île, M. Couve a découvert une liste de proxènes, qui fait connaître les noms de trois quartiers de la ville[8]. M. Joubin a recueilli d'autres textes inédits à Chalcis, entre autres un décret des artistes dionysiaques de l'Isthme et de Némée et un édit du proconsul P. Ampélius établissant un cahier des charges pour la construction d'une

un relief inédit représentant une bataille de Grecs contre des Galates; il doit être ajouté aux œuvres analogues que j'ai énumérées dans la *Revue archéologique* (1888 et 1889).

1. Cf. *Revue archéol.*, 1889, II, p. 123.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 1-112. pl. I-VIII et gravures dans le texte.
3. Voir, p. 103 et suiv., ce qui est dit des figurines d'Artemis groupées avec des animaux.
4. B. Schmidt, *Korkyraeische Studien*, Leipzig, 1890. Cf. *Revue crit.*, 1891, I, p. 367.
5. A. Μιλιαράκης, Γεωγραφία πολιτική νέα καὶ ἀρχαία τοῦ νόμου Κεφαλληνίας, Athènes, Perris, 1890. Cf. *Philol. Woch.*, 1891, p. 1. A Zante, sur le promontoire Hieraka, on vient de trouver un dépôt (?) de terres cuites et de vases, entre autres un vase où des Satyres fuient devant un sanglier (*The Athen.*, 1891, II, p. 656).
6. *Philol. Woch.*, 1891, p. 1378, 1410, 1443.
7. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 404-412.
8. *Ibid.*, 1891, p. 412-415.

Digitized by Google

stoa à Chalcis [1]. Quelques épitaphes et une dédicace de Chalcis ont été publiées par M. Pappabasileios [2].

— L'École américaine a commencé des fouilles au théâtre d'Érétrie [3]. Deux fours à chaux, établis à proximité, avaient malheureusement fait disparaître presque toute la décoration en marbre, mais les détails de l'aménagement sont assez bien conservés. On signale la découverte d'une inscription du IVe siècle, relative aux représentations théâtrales.

— M. Waldstein a aussi fait fouiller des tombes, où il a recueilli nombre de lécythes blancs et des boucles d'oreilles en or incrustées de pierreries. Le plus grand tombeau qu'il ait exploré, une sépulture de famille entourée d'un péribole en marbre, est situé à une demi-heure d'Érétrie, sur la route de Batheia. Dans une des tombes on a trouvé sept diadèmes d'or, un poinçon (γραφίς) en métal, deux styles et six figurines en terre cuite, dont l'une paraît représenter un philosophe ou un rhéteur. Dans une tombe voisine, mais moins ancienne (IIIe siècle av. J.-C.?), on a recueilli l'inscription Βιότη Ἀριστοτέλου. Aristote étant mort à Chalcis en Eubée, M. Waldstein a d'abord laissé dire par les journaux américains et autres qu'il avait mis la main sur la sépulture de famille du grand philosophe, caractérisée par « tout ce qu'il faut pour écrire » et par une terre cuite représentant Aristote lui-même; puis, après avoir déclaré dans le Δελτίον et dans le *Nineteenth Century* (1891, p. 845) qu'il ne prétendait pas avoir fait une si étonnante découverte, il s'est ravisé et a soutenu tout le contraire (*The Academy*, 1891, I, p. 400 et 568) [4]. L'idée qu'on aurait placé, dans la tombe d'un philosophe, une statuette en terre cuite représentant ce philosophe lui-même [5], est une des plus amusantes qui aient encore séduit l'imagination de M. Waldstein; et il n'est pas moins amusant d'apprendre de lui (*The Academy*, 1891, I, p. 568) « qu'il compte fouiller toutes les principales bibliothèques de l'Europe, à la recherche d'indices littéraires ou autres qui puissent servir à soutenir ou à réfuter sa théorie ». Est-il vraiment nécessaire de se donner pour cela tant de mouvement?

— Les fouilles de l'École américaine au théâtre d'Érétrie ont fait découvrir un passage souterrain conduisant de derrière le proscénion au milieu de l'orchestre. Il n'y a pas plus de λογεῖον qu'à Mégalopolis, mais un très grand proscénion [6].

— En 411, les Tarentins contribuèrent à chasser les Athéniens de l'Eubée : c'est à quoi fait allusion un décret en l'honneur d'Hegelochos de Tarente [7]. Un autre décret de la même ville accorde la proxénie à Héracleitos de Tarente [8].

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, p. 450.
2. Ἀθῆναι, 1890, p. 149-153, 672-673. Le même a fait connaître (p. 153) une inscription latine relevée sur un vase de même provenance, VNIVS SINÇLV (?). Je n'ai pas vu les *Eretriske Gravskrifter* de Chr. Blinkenberg, Copenh., 1891.
3. Δελτίον, 1891, p. 4, 21.
4. Conférence faite le 2 juin 1891 au *Royal Institute*.
5. « *These statuettes in tombs were known* (!!) *to have relation to and to be frequently* (!!) *descriptive of the persones interred.* » (*Acad.*, 1891, I, p. 569). C'est à n'en pas croire ses yeux. Que sait donc au juste M. Waldstein ?
6. Doerpfeld, *Phil. Woch.*, 1891, p. 514.
7. Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 195. Le texte est en dialecte érétrien; le préambule porte seulement ἔδοξε τῇ βουλῇ.
8. *Ibid.*, p. 200 (Wilhelm).

Digitized by Google

Scyros. — Un vase de cette provenance, acquis par la Société archéologique d'Athènes, représente une vieille femme assise tenant un vase, avec l'inscription : Γραῦς ἥδε οἰνοφόρος κεχαρημέ[νη ὧδ;]ε κάθηται[1].

Péparèthe. — Dans deux articles de l'Ἑστία[2], M. Livanos a donné des renseignements sur Péparèthe et Scopélos ; il place la capitale ancienne de Péparèthe à Στάφυλος et reconnait Selinus à Πλατάνα. Halonèse s'appellerait aujourd'hui Ξηρόν.

Lemnos. — M. Bréal propose d'attribuer aux Σίντιες ἀγριοφώνοι (*Odyss.*, VIII, 294) l'inscription tyrsène (?) découverte par MM. Cousin et Durrbach à Lemnos[3].

Samothrace. — M. Champoiseau a pratiqué des recherches à Samothrace, dans l'automne de 1891, avec l'espoir d'y retrouver quelques nouveaux fragments de la Victoire : sa découverte la plus importante est celle d'un fragment d'inscription, Σ ΡΟΔΙΟΣ, recueilli dans la chambre même où avait été exhumée la statue. Ceci viendrait à l'appui de l'opinion de M. Murray, qui a attribué la Victoire de Samothrace à un artiste rhodien[4].

— J'ai fait connaître une restitution nouvelle de la Niké de Samothrace due à MM. Cordonnier et Falize, qui placent une couronne, au lieu d'une trompette, dans la main gauche de la statue[5]. Mon article à ce sujet est accompagné d'une très belle héliogravure de la statue dans son état actuel. Les moulages de sept monnaies de Démétrius Poliorcète portant, comme on sait, une figure analogue, ont été exposés au Louvre, auquel ils ont été offerts par MM. Bapst et Falize[6]. M. Babelon a émis l'idée que la hampe en forme de croix que tenait la Victoire était une *stylis*, long bâton qui servait à soutenir l'aplustre des navires et que l'on trouve figuré, entre autres, sur les bas-reliefs de l'arc d'Orange[7]. On y reconnaissait jusqu'à présent l'armature intérieure d'un trophée. M. Babelon croit aussi que la Victoire tenant une hampe sur les statères d'or d'Alexandre rappelle les honneurs décernés au conquérant lors des Panathénées de 336, année où l'on acheva de rétablir, dans le Parthénon, des Victoires d'or, à la place de celles qui avaient été fondues soixante dix ans auparavant.

Lesbos. — Mon vieil ami l'archevêque Glycas, ancien élève du séminaire de Strasbourg, a communiqué aux *Mittheilungen* des inscriptions inédites de Méthymne[8].

M. Tümpel s'est occupé des traditions antiques de l'île, d'où il conclut à une immigration de Pélasges thessaliens à Lesbos[9].

1. Weisshäupl, Ἐφ. ἀρχ., 1891, p. 143, pl. X, avec beaucoup d'érudition inutile.
2. Cf. *Athen. Mitth.*, 1890, p. 343.
3. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 20 février 1891.
4. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 21 août 1891.
5. *Gazette des beaux-arts*, 1er février 1891, p. 89-102. Cette restitution appartient à M. Engel-Dollfus, qui en a fait la commande.
6. *Bull. des Musées*, 1891, p. 234.
7. *Bull. Soc. Antiq.*, sept. 1891, et *Mém. présentés au Congrès de numism.*, Brux., 1891.
8. *Philologus*, 1890, p. 89.
9. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 130-132. Décrets du κοινον τῶν Φωκέων avec mention

Digitized by Google

— M. Loeschcke a insisté sur le fait, résultant des découvertes de Naucratis, que le *bucchero* grec est originaire de Lesbos ; les inscriptions des vases de ce genre publiées par M. Gardner prouvent aussi que l'alphabet lesbien appartenait au groupe oriental de M. Kirchhoff[1].

— M. Astima, vice-consul de France, m'a annoncé la découverte, à Mételin, d'une statue en marbre représentant un Dionysos(?) couché, d'une triple Hécate, d'une tête barbue et d'une inscription, le tout au milieu de colonnes de marbre fragmentées.

Chios. — M. Kanellakis a publié, sous le titre de Χιακὰ Ἀνάλεκτα (Athènes, 1890)[2], un précieux recueil de documents sur le folk-lore, la poésie populaire et le dialecte moderne de Chios.

Samos. — On annonce la découverte au lieu dit *Poundes*, d'un sarcophage à colonnes avec son couvercle[3], et, à *Glyphada*, d'une statue du type des Apollons archaïques, avec l'inscription Λεύκιος ἀνέθηκεν τῷ Ἀπόλλωνι sur la cuisse gauche[4].

Patmos. — Les chartes et diplômes du monastère de Patmos ont été publiés par MM. Miklosich et Müller dans le sixième volume des *Acta et diplomata graeca medii aevi* (Vienne, 1890)[5].

— Une inscription de la petite île de Lipsia près de Patmos prouve que cette île avait des stéphanéphores[6].

Cos. — MM. Paton et Hicks ont publié un beau recueil des inscriptions de Cos, comprenant environ 500 numéros avec d'amples commentaires, *excursus*, etc[7]. C'est le meilleur *Corpus* local que possède encore l'épigraphie grecque ; il ne contient cependant pas toutes les inscriptions connues. Le sol de Cos est d'ailleurs loin d'être épuisé, comme en témoigne un texte de haute importance trouvé récemment dans l'île, que M. Contoléon a publié dans la Νέα Σμύρνη du 18 septembre 1891.

Rhodes. — Un Russe, M. Selivanov, a recueilli à Rhodes une inscription archaïque, gravée dans l'alphabet ionien ; une épitaphe archaïque où ψ = χ, ϛ = σ ; une épitaphe métrique βουστροφηδόν où l'on a ϝιδαμενεύς = Ἰδομενεύς et

de la γέλληστυς (cf. *Bull.*, t. VII, p. 37). P. 132. Ὅρος τεμένους. P. 132. Ἀνείκητος Ἀνεικήτων τρὶς δολιχαδρόμος νεικήσας ἐν Περγάμῳ Ἀσκλήπιειτα καὶ ἐν Θειατείροις Τυρίμνεια κριθεὶς ἐν Δελφοῖς ἀγωνισάμενος Νέαν πόλιν Ἄκτια. Un traité entre Rome et Méthymna a été restitué par M. Cichorius, *Rhein. Mus.*, 1889, p. 440. Voir aussi un compte rendu du livre de Koldewey, *Die antiken Baureste der Insel Lesbos.* (grand temple ionique à Messa, temple archaïque à Kolumdado, ports, fortifications, etc.) dans la *Phil. Woch.*, 1891, p. 149 (Böhlau). Note de M. Papadopoulos-Kerameus sur le traité entre Rome et Méthymna, *Rhein. Mus.*, 1891, p. 160; ce texte avait déjà paru dans le *Syllogue* de Constantinople, 1884, p. 43.

1. *Arch. Anz.*, 1891, p. 18.
2. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 471.
3. *The Athenaeum*, 30 août 1890; *Athen. Mitth.*, 1890, p. 443.
4. *The Athen.*, 26 juill. 1890; *Athen. Mitth.*, 1890, p. 443.
5. Cf. *Revue crit.*, 1891, I, p. 226. Sur le catalogue des mss. de Patmos par M. Sakkélion, cf. *The Academy*, 1890, II, p. 363.
6. Sakkélion, Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 221.
7. Paton and Hicks, *The inscriptions of Cos*, Oxford, 1891 avec une carte.

Digitized by Google

qui est remarquable par un mélange d'ionismes et de dorismes (ληθείη et σᾶμα); une inscription où est mentionnée une prêtresse d'Artémis Pergaea, etc.[1].

M. Brueckner a signalé au Musée de l'École évangélique à Smyrne une grande tête archaïque en terre cuite provenant de Rhodes, qui servait de couronnement à un vase. Cette tête porte une calotte avec des traces d'appliques, peut-être des trophées de chasse (cf. *Iliad.*, X, 261-271 et la gemme insulaire Ἐφ. ἀρχ., 1889, pl. X, 37)[2].

— M. Biliotti a découvert en 1880 et M. Cecil Smith vient de publier[3] un vase à figures rouges très grossièrement dessinées où est représenté un personnage en costume thrace portant à sa bouche un membre d'un enfant mort qu'il tient sur son bras gauche ; à droite, un autre Thrace prend la fuite ; à gauche arrive Dionysos, exprimant l'étonnement ou la colère. La scène, qui rappelle immédiatement l'histoire de Zagreus, est certainement inspirée par les mystères orphiques, dont les découvertes du Cabirion ont déjà montré l'influence sur la céramique[4].

Symi. — M. Paton m'écrit que Simonidès, le célèbre faussaire qui est mort récemment[5], avait publié des inscriptions qu'il prétendait avoir trouvées à Symi ; dans l'une d'elles il est question de Ποσειδῶν Αἰγιαλεύς. Or, on avait réellement trouvé dans l'île une dédicace à Ποσειδῶν Αἰγιαλεύς, que Simonidès fit encastrer dans les fondations d'une église, comptant qu'un jour ou l'autre elle reverrait la lumière et prêterait son autorité à ses nombreuses falsifications !

Astypalée. — M. Kiepert a montré que le nom de cette île, qui se rencontre six fois dans le sud de la mer Égée, est dû à une étymologie populaire; le nom primitif (*hishtaphél*?) est phénicien et dérive de l'isthme bas (racine *spl*) qui relie les deux parties montagneuses de l'île[6].

Amorgos. — Le pappas Prasinos a publié une inscription de Minoa en l'honneur d'un stratège et stéphanéphore[7]. M. Szanto a étudié une inscription d'Amorgos (*Bull.*, t. XII, p. 230), dont il a proposé une restitution et une interprétation nouvelles[8]. M. Wolters a fait connaître une grande tête en marbre appartenant à la classe des idoles dites cariennes et remarquable par une vive polychromie qui paraît représenter un tatouage[9]. M. Halbherr a publié en fac-similé dans l'*Athenaeum* (1891, II, p. 458) une série d'inscriptions chrétiennes d'Amorgos, Théra, Milo et la Crète. (Pourquoi dans l'*Athenaeum*?) Il y

1. *Athen. Mitth.*, t. XVI (1891), p. 108-126, 240. A la page 123, liste des mentions de la θυγατροποία; à la page 125, fixation du site de Κεχοία (aujourd'hui Ἐημροχέχοια) ; p. 240, στέφανος θαλαΐνος; p. 242, ville de Brasos.
2. *Athen Mitth.*, 1891, p. 151. Il faudrait un croquis pour comprendre !
3. *Journ. Hell. Stud.*, 1890, p. 343.
4. Cf. Kern, *Hermes*, 1890, p. 1 et suiv.
5. Cf. *Revue des Études grecques.*, 1891, p. 198.
6. *Sitzungsb.* de Berlin, 23 juillet 1891 ; *Phil. Woch.*, 1891, p. 1440.
7. *Bull. de Corresp. Hell.*, 1891, p. 451.
8. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 39. Voir aussi, p. 42, la restitution de l'inscription Ἀθήναιον, t. VII, p. 95.
9. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 46 (grav.) et suiv. Il y a des gravures de statuettes de la même classe aux p. 48, 49, 51, 52, 54 (Eubée).

Digitized by Google

a peu de chose à glaner dans les textes d'Amorgos, de Kouphonisi, de Théra et d'los édités par M. A. Thumb[1].

Délos. — M. Homolle a donné une notice sur les travaux de l'École française à Délos; c'est une conférence faite au moment de l'Exposition[2]. Il a aussi terminé, dans le *Bulletin*, la publication de son admirable commentaire des comptes et inventaires de l'an 279[3]. M. Fougères a raconté les fouilles qu'il a faites au Gymnase de Délos[4]; son article contient des renseignements du plus grand intérêt sur l'éphébie délienne.

— M. Homolle a reconnu qu'une inscription découverte par le pappas Prasinos dans la petite île de Couphonisi est un fragment de compte délien, voisin de l'an 250 avant J.-C.[5]. M. Tarbell fait observer[6] que le plan d'une maison de Délos, gravé dans le livre bien connu de Guhl et Koner et souvent reproduit depuis, n'est que la réduction du plan des thermes de *Cnide* publié dans les *Antiquities of Ionia* (1829). Il faudra du temps pour que cette erreur disparaisse des manuels, dont les auteurs ont si rarement le loisir de remonter aux sources. M. Furtwaengler a rapproché des jeunes filles figurées sur le groupe de l'acrotère du temple (?) à Délos une statue en marbre, représentant une jeune fille courant, qui appartient au grand Mécène du nord, M. Jacobsen[7].

— M. Sauer nie que la base signée d'Archermos soit celle de la Niké; il croit que cette base a porté un sphinx, emblème de Chios[8]. M. Sophoulis a revendiqué la Niké comme une œuvre de l'art attique, dans un article un peu filandreux qu'accompagnent des planches intéressantes d'après des fragments archaïques inédits de l'Acropole[9].

Naxos. — Un bas-relief chrétien de cette île, représentant la Nativité, a été publié par M. Damiralis (Ἐφ. ἀρχ., 1890, pl. III, p. 21). M. Blass a émis l'hypothèse que le signe ◻, pris pour H dans l'inscription de l'Artémis de Nicandra, était l'X de l'alphabet naxien[10].

1. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 166 sq.
2. Imprimerie nationale, 1890.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 113-135. Notez, p. 135, un renseignement nouveau sur Epaminondas; p. 154, la preuve que les Athéniens ont perdu Délos en 315-314; p. 165, l'évaluation de la fortune du temple en 279; M. Homolle arrive à un chiffre assez modeste (cinq millions et demi de drachmes). Dans l'Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 155, M. Dragoumis propose d'expliquer le mot ΣΑΚΝΟΣ dans une inscription délienne par ἐφθαρμένος.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 238-288. P. 246, plan de la palestre. P. 250 et suiv., inscriptions éphébiques. P. 254, liste d'archontes de 140-90 avant J.-C. (dressée par M. Fougères). P. 262, nouvel archonte Théoclès. P. 266, M. Fougères conteste à tort ce que j'ai écrit *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. VII, p. 358. P. 268, étude sur la gymniasiarchie. P. 273, le pédotribat. P. 377, enfants dits ἱερεῖς et γυμνασίαρχοι. P. 284, fêtes et jeux.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 288-292.
6. *Class. Rev.*, 1891, p. 130.
7. *Arch. Anz.*, 1891, p. 70.
8. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 183.
9. Ἐφημ. ἀρχ., 1891, p. 153, pl. XI-XV (8 morceaux de sculpture).
10. *Neue Jahrb.*, 1891, p. 335. Dans la même inscription, à la fin de la ligne 2, il lit νῦν au lieu de μήν.

Digitized by Google

Ios. — Une inscription d'Ios, publiée dans les *Athenische Mittheilungen* (t. II, p. 80), a été expliquée pour la première fois par M. Wessely, à l'aide d'un passage de Diodore, I, 27, 3[1].

Mélos. — Les journaux ont annoncé la découverte, dans le même champ où a été trouvée la Vénus, d'une statue plus grande que nature, représentant un pugiliste, à laquelle il ne manquerait que le bas des jambes[2]. Deux bas-reliefs, découverts à Milo en 1861, ont été publiés par M. Wolters[3]. L'un rappelle l'Eiréné de Céphisodote (c'est une Tyché)[4], l'autre est une Pallas qui dérive d'un bel original inconnu, peut-être de la Chalkioikos de Gitiadas, et se retrouve sur les monnaies de l'île, ainsi que sur celles de Lacédémone. Tous deux portent des dédicaces.

— Dans la *Chronique des Arts* du 22 novembre 1890, j'ai discuté la théorie de M. Ravaisson sur le prototype du groupe d'Aphrodite et Mars, qu'il croit avoir représenté Proserpine et Thésée; M. Ravaisson m'a répondu, mais sans me convaincre, dans la même revue (29 novembre)[5]. A l'Institut, M. Ravaisson a annoncé la découverte d'un bas-relief en terre cuite figurant Aphrodite et Arès; ce groupe, trouvé par M. Orsi à Locres, remonterait à l'époque de Phidias (?)[6].

— M. Le Blant affirme, en se fondant sur la constatation de faits analogues, que la Vénus de Milo a été trouvée dans une cachette pratiquée, pour la préserver, au moment du triomphe du christianisme[7].

Crète. — M. Blass s'est occupé d'une épigramme de Phaestos publiée par M. Halbherr (*Mus. ital.*, III, p. 559)[8]; M. Dümmler a restitué et traduit une inscription archaïque d'Itanos, déjà étudiée par M. Comparetti (*Mus. ital.*, II, p. 671)[9]. M. Svoronos a fait connaître une monnaie crétoise portant les lettres ΘΨ, preuve que la Crète ne doit pas être rangée parmi les pays qui ont ignoré les lettres non phéniciennes Φ, X, Ψ[10]. M. Skias a étudié différents passages du code de Gortyne et a pensé que ces textes ne sont pas antérieurs au IVe siècle (διὰ τι νὰ μὴ ἀποδώσομεν τὰς οὕτω γεγραμμένας ἐπιγραφὰς εἰς τὸν Δ αἰῶνα); cette hypothèse ne trouvera guère de partisans[11].

M. Loewy a communiqué aux *Lincei*[12] la photographie d'une sculpture ar-

1. Wessely, *Zu den griechischen Papyri des Louvre und der Bibliothèque nationale*, Vienne, 1889 (cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 10).
2. *Revue des Etudes grecques*, 1891, p. 192.
3. *Athen. Mitth.*, 1890, p. 246.
4. Cf. Allègre, *Etude sur la déesse grecque Tyché*, Paris, 1889.
5. Voir aussi *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 8 août 1890.
6. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 23 janv. 1891.
7. E. Le Blant, *De quelques statues cachées par les anciens* dans les *Mélanges* de Rome, t. X, p. 359 et *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 26 septembre 1890.
8. *Neue Jahrbücher*, 1891, p. 1.
9. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 127. M. Dümmler lit : Μὰ τὸν κ' Ἀθάναν | ἁ πτόλις εὐ εἴη | Ἰτανίων παισὶν | ὅππερ κα τὸ λῆ ἐν | εἰράνα εὐ τελῆμ βιον τε. | Voir aussi Baunack, *Inschr. aus dem kret. Asklepieion*, in *Philologus*, 1890, p. 577 = *Mus. Ital.*, t. III, p. 730.
10. Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 170.
11. *Ibid.*, p. 173-194. M. Skias croit que les λέδητες et les τρίποδες désignent des monnaies.
12. *Rendiconti*, p. 599, avec gravures p. 602.

Digitized by Google

chaïque très curieuse, conservée au Musée de Candie, où elle a été apportée d'Éleutherna. Elle rappelle d'une manière frappante la figure archaïque récemment découverte près de Tégée [1].

Deux autres sculptures de Crète, l'une représentant un enfant du type d'Atys (Ἀθηναῖος Διονυσίου Πάριος ἐποίει) [2], l'autre une femme drapée (Εἰσίδοτος Ἀθηναῖος ἐποίει), ont été publiées par M. L. Savignoni dans les *Mittheilungen* de Rome (t. V, p. 142). M. Homolle, qui a l'intention d'instituer des fouilles en Crète, a envoyé M. Joubin dans l'île pour y étudier les divers sites de la région de Cnosse; M. Joubin a relevé, dans les musées locaux, les objets appartenant au style mycénien et photographié nombre d'œuvres d'art, entre autres des statuettes d'Esculape en albâtre (Lebena), une statue dans l'attitude d'une des Niobides, un torse archaïque de femme, etc. M. Triphillis lui a communiqué des inscriptions gravées sur lames d'or provenant de la nécropole d'Éleutherna [3].

— M. Svoronos avait pris pour un ethnique le mot ΤΙΣΥΡΟΙ qui paraît sur les monnaies crétoises (*Num. Chron.*, t. VII, p. 126) : M. Skias fait observer qu'une ville crétoise de Τίτυρος est mentionnée, en effet, par le scoliaste de Théocrite (III, 2, éd. Ahrens). Reste à savoir si, comme le veut M. Svoronos, Τίσυρος est une épithète des Gortyniens [4].

Chypre. — Au mois de mai de 1891, M. Ohnefalsch-Richter a développé, devant la Société archéologique de Berlin, les résultats auxquels l'ont conduit ses longues études dans les nécropoles chypriotes [5]. Il distingue, comme on sait, au début de l'histoire industrielle de l'île, une période du cuivre et du bronze qui n'est ni phénicienne ni asiatique et qu'il croit *aryenne*; les objets du commencement de cette période ressemblent à ceux d'Hissarlik et de l'âge du cuivre en Hongrie; ceux de la fin trahissent une influence babylonienne, puis des influences égyptiennes et hittites. La seconde période, celle du fer (depuis 1200 av. J.-C.), est essentiellement gréco-phénicienne; mais, dès le IVe siècle, l'influence hellénique devient presque absolument prédominante à Chypre. De précieux objets, armes et bijoux, une statue en bronze archaïque trouvée près de Tamassos, etc., sont entrés au Musée de Berlin à la suite des fouilles de M. Richter. Ce qui rehausse la valeur de ces découvertes, c'est que le contenu de tombes entières a pu être recueilli; on a là des documents de premier ordre pour la chronologie des nécropoles chypriotes [6], et, par suite, de tout le développement de l'art dans la mer Égée.

— Il y a des observations originales dans le compte rendu assez sévère que

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1890, pl. XI.
2. Cl. Loewy, *Inschr. griech. Bildh.*, n° 466 (Mélos).
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 452.
4. Ἐφημ. ἀρχ., 1891, p. 191.
5. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 738. Un autre exposé du même genre a été fait par M. O. Richter à Vienne, *Sitzungsb. der anthrop. Gesellsch. in Wien*, 1891, p. 90; on lira aussi avec intérêt un article de lui dans la *Nation* de Berlin (1891, p. 601) et deux articles dans le même recueil sur l'administration anglaise à Chypre (*ibid.*, p. 691, 708).
6. M. Richter me fait observer que M. T. Sandwith était déjà arrivé aux mêmes conclusions (*Archaeologia*, 1877).

Digitized by Google

M. O.-Richter a publié de l'ouvrage de M. Hogarth, *Devia Cypria*[1]. Le même archéologue a étudié les *survivances* dans l'industrie des Chypriotes modernes[2] et les relations de Chypre avec les textes bibliques et Homère[3]. Il a encore signalé sur le cap Pedalion, au sud de Salamis, un *téménos* avec des restes de nombreuses statues (λόφος τραχὺς ὑψηλὸς τραπεζοειδής, ἱερὸς Ἀφροδίτης, Strab., p. 682).

— M. Meister a étudié les inscriptions chypriotes d'Arsinoé publiées par MM. Tubbs et Munro[4]. Ces derniers ont donné, dans le *Journal of Hellenic Studies* (1891, p. 59-198), une très longue relation de la troisième campagne de fouilles à Salamis[5], suivie d'un catalogue minutieux des découvertes, parmi lesquelles la statue de Sérapis (gravée p. 126), une statue de femme drapée (p. 127), un beau portrait de femme (p. 130), un chapiteau orné d'une tête de taureau, d'un style excellent (p. 134), nombre de terres cuites et de fragments de vases (voir surtout pl. IX et X), enfin des inscriptions grecques, latines, chypriotes et des graffites sur vases.

— M. Babelon a établi que Demonicus, roi de Citium (394-385), était fils d'Hipponicus IV de la famille de Callias. Ses monnaies à légendes grecques attestent son origine athénienne[6]. Il a aussi fait connaître une monnaie en or inédite d'un roi de Paphos, Timaïos, qui était le père de Nicoclès, détrôné en 310 par Ptolémée Ier[7].

— Sous le titre Τὰ Κυπριακά (Athènes, 1890), M. Sakellarios réédite son ouvrage d'ensemble sur Chypre. M. Cobham a fait observer[8] qu'il a emprunté 299 références sur 301 à la *Bibliography of Cyprus* que nous avons signalée ici en 1889 (*Revue archéol.*, 1889, II, p. 122). C'est bien du sans-gêne !

Asie Mineure. — Je ne m'attarderai pas à faire l'éloge du livre longtemps attendu de M. Ramsay, *The historical Geography of Asia Minor*[9]. D'autres, et tout d'abord M. Mommsen[10], en ont dit du bien avec plus d'autorité que moi. Assu-

1. *Phil. Woch.*, 1891, p. 997-1004.
2. *Verhandl. der Berl. anthrop. Gesellschaft*, 1891, p. 34.
3. *Ausland*, 1891, nos 28, 29, 30.
4. *Phil. Woch.*, 1890, p. 1354. M. Tubbs a répondu, *Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 198. Une nouvelle étude d'ensemble sur les inscriptions chypriotes se trouve dans le livre de M. O. Hoffmann, *Die griechischen Dialekte*, Göttingen, 1891, t. I, p. 35-99.
5. Les planches IV-X, qui accompagnent cet article, donnent une vue des fouilles, un plan général de ruines, des plans du *téménos* de Zeus, du Loutron, de l'Agora, les détails des colonnes, une terre cuite polychrome de style assyrien, des fragments de grandes statuettes en terre cuite ornés de peintures, etc. Il y a aussi de nombreuses gravures dans le texte. Cf. *Class. Rev.*, 1891, p. 392. — Le premier rapport de MM. Munro et Tubbs a été vivement critiqué par M. Furtwaengler (*Arch. Anz.*, 1890, p. 163), parce que M. Tubbs est décidément porté vers les idées de M. Brunn sur la chronologie des vases grecs (*Classical Review*, 1890, p. 482).
6. *Bull. Soc. Antiq.*, 25 mars 1891.
7. *Ibid.*, 17 juin 1891.
8. *The Acad.*, 1890, I, p. 236.
9. Londres, 1890. Publié comme *Supplementary paper* de la *Royal geographical Society*. Presque en même temps paraissait à Paris la première partie d'un ouvrage considérable de M. Cuinet : *La Turquie d'Asie, géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée* (Leroux, 1891).
10. Mommsen, *Phil. Woch.*, 1891, p. 351 (*Arch. Gesellsch. zu Berlin*).

Digitized by Google

rément, ce n'est pas tout ce que M. Ramsay peut nous donner : c'est une esquisse, un canevas d'un extrême richesse, mais non un tableau. Nous avons toutefois le ferme espoir qu'il ne s'en tiendra pas là et qu'une des grandes universités anglaises lui facilitera la publication d'un ouvrage d'ensemble sur l'Asie Mineure, avec nombreuses cartes et illustrations, livre nécessaire qu'il est mieux que personne en état de donner à la science. C'est le vœu exprimé par M. Mommsen [1], et presque tous les critiques de l'ouvrage de M. Ramsay se sont rencontrés pour le formuler à leur tour [2].

— Pendant l'été de 1890, MM. Ramsay et Hogarth ont visité la Pisidie, une partie de la Cilicie-Trachée, de l'Isaurie et de la Cappadoce méridionale [3]. Ils ont étudié les ruines d'Adada, où ils recommandent de pratiquer des fouilles, Lystra, Coropissos, le grand monastère du VIe siècle construit par Justinien à Apadua, Dalisandos, Claudiopolis (*Mut*), Olba [4], la caverne de Corycos [5], etc. A Ibriz, ils ont pris des copies nouvelles des inscriptions hittites et ont acquis à Bor l'inscription hittite trouvée en 1882. Un nouveau texte tout à fait analogue a été découvert par eux au même endroit ; deux autres, signalés par sir C. Wilson, ont été estampés à Gurun. A Ferak-ed-din, ils copièrent un important bas-relief hittite avec inscriptions, qui avait été autrefois mentionné par M. Calvert d'après le témoignage d'un Grec cappadocien [6].

— Le voyage commencé par MM. Ramsay et Hogarth fut continué par MM. Hogarth et Headlam [7]. Ces messieurs ont retrouvé une inscription hittite vue par Davis dans le Bulgar-Dagh. A Bor, ils ont vainement essayé de copier une troisième inscription hittite, faisant suite à la pierre achetée par M. Ramsay, mais ils ont pu acquérir un sceau hittite trouvé dans les mines d'argent du Kara-Dagh. Dans le Mourad-Dagh, au-dessous d'Oushak, ils ont cherché une statue que la rumeur publique désignait comme « une seconde Niobé » : vérification faite, c'était un fragment de statue romaine en marbre, représentant une divinité féminine.

— Le voyage annuel de M. Ramsay en 1891 a été contrarié par la fièvre [8]. Près de Colossae, il a étudié un bas-relief rupestre phrygien, représentant un homme monté sur un char. Puis il a visité Apamée, Stectorion et Lysias, près de laquelle il signale une inscription grecque en cinq colonnes inaccessible sans une échelle de 40 pieds.

1. *Arch. Anz.*, 1891, p. 37.
2. Voir par exemple l'article de M. Partsch, *Goett. gel. Anz.*, 1891, p. 543-550. Dans trois articles de la *Phil. Woch.* (1891, p. 1317, 1349, 1381), M. G. Hirschfeld a très vivement blâmé la composition défectueuse du livre de M. Ramsay et ce qu'il appelle l'injustice de l'auteur à l'égard de ceux qui cultivent le même domaine. Cette critique acerbe est jusqu'à présent isolée ; j'espère qu'elle le restera. Les reproches de M. Hirschfeld sont en partie fondés, mais l'œuvre à laquelle ils s'appliquent est de celles dont on peut dire : Μωμήσεταί τις μᾶλλον ἢ μιμήσεται.
3. Cf. *Amer. Journal*, 1890, p. 188, 351, 548 ; *Revue archéol.*, 1890, II, p. 262.
4. *The Athenaeum*, 26 juillet, 16 août et 18 octobre 1890 ; *Amer. Journal*, 1890 p. 341. 540.
5 Cf. *Amer. Journ.*, 1890, p. 354, 548.
6. Cf. Menant, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 7 août 1890.
7. *The Athen.*, 15 août 1891.
8. *The Athenaeum*, 4 et 18 octobre 1890 ; *Amer. Journ.*, 1890, p. 543.

Digitized by Google

Parti ensuite de Konia, il a traversé le steppe lycaonien par Kara-Bounar (Hyde), Ibriz, Faustinopolis, Loulon, jusqu'aux portes ciliciennes; mais alors, vaincu par la maladie, il a dû se rembarquer à Mersina[1]. MM. Hogarth et Munro[2] ont remonté le Halys, retrouvé Nicopolis à Pürkh, puis, descendant la vallée du Lycus, ont visité Koilon-Hissar, Chaldère, Neocaesarea, Comana Pontica, Tokat, etc., copiant sur leur chemin beaucoup de bornes milliaires[3]. Ils ont aussi relevé des monuments hittites à Isgun, Marasch et Arslan-Tagh.

— Le prince Jean de Liechtenstein a offert à l'Académie de Vienne une subvention de 5,000 florins pendant cinq ans, à l'effet de poursuivre l'exploration archéologique de l'Asie Mineure[4]. MM. Wilhelm et Heberdey, pourvus de ce *stipendium*, ont exploré en 1891 une partie de la Cilicie : Ils y ont découvert une douzaine de villes inconnues et des centaines d'inscriptions.

— M. Contoléon a publié des inscriptions d'Asie Mineure dans les *Mittheilungen* d'Athènes (1891, p. 330)[5], dans la *Revue des Études grecques* (1891, p. 297)[6], et dans une brochure spéciale, imprimée aux frais de M. Tsakuroglou, dont il a bien voulu m'envoyer un exemplaire avec corrections manuscrites[7]. L'activité de cet épigraphiste est digne d'éloges, mais on voudrait qu'il fît plus souvent effort pour expliquer les textes qu'il publie.

1. *The Athen.*, 22 août et 12 sept. 1891.
2. *The Athen.*, 1891, II, p. 327.
3. *Ibid.*, p. 423.
4. *Revue des Etudes grecques*, 1890, p. 101.
5. P. 333, épitaphe déjà publiée de Philadelphie (*Bull. de Corr. Hellén.*, t. VII, p. 503); p. 334, complément à l'inscription de Cedrea, *Bull.*, t. X, p. 426 (cf. Paton, *Athen. Mitth.*, 1890, p. 441); p. 336, inscription ΚΟΛΟΗΝΩΝ sur une plaque de plomb trouvée par M. D. Baltazzi à Keles-Obasi; *ibid.*, inscription latine sur une plaque de bronze trouvée à Omourlou; p. 337, ὅρος Συκαμίνου sur le Sipyle (déjà publié par M. Contoléon avec la fausse lecture Συκουινοῦ); p. 337, fragment très archaïque de Tralles, qui ne paraît pas être en grec.
6. *Thyatire* (dédicace des ἡγεμόνες καὶ στρατιῶται macédoniens à Séleucus Nicator); *Philadelphie* (rescrit de Caracalla, dédicace à Pescennius Gessius asiarque); *Samothrace*. Le rescrit de Caracalla a aussi été publié dans la *Woch. fur klass. Philol.*, 1891, p. 1242.
7. Voici l'indication des principaux textes publiés par M. Contoléon; plusieurs copies paraissent fautives et auraient besoin d'être revues. *Magnésie du Méandre*. 1. Ἡ πατρὶς τὸν ἑαυτῆς εὐεργέτην καὶ κτίστην καὶ ἀπὸ Μουσείου Τι. Κλ. Εὐκλέα Πολυδεύκην, etc. 2. Le peuple et le sénat en l'honneur de Tibère Claude, fils de Méléagre, de la tribu Quirina, Charidémos, ἀρχιερατεύσαντα τῆς Ἀσίας. 3. Les mêmes à Aristodème, fils de Philios, πολιτευόμενον τα κράτιστα τῷ τε ἱερῷ τῆς Ἀρτέμιδος τῆς Λευκοφρυήνης καὶ τῷ δήμῳ. 4. Πάνταυχος Διονυσίου ἀγωνοθετῶν ἀνέθηκεν. 5. Le sénat et le peuple à Tibère Claude Myrisnius, Σμυρναῖον καὶ Μάγνητα, τραγικῆς ἐνρύθμου κεινήσεως ὑποκριτὴν καὶ διὰ τὴν τοῦ ἤθους κόσμιον ἀναστροφήν. 6. υἱὸν πόλεως... ἀρξάμενόν τε πρῶτον ἀλείφειν πλείονας τῶν ἐξ ἔθους ἡμερῶν τὴν ἐν προαστίῳ πανήγυριν γυμνασιαρχήσαντα ἐνιαυτὸν λαμπρῶς ἀδιαλείπτως θέντα τὸ ἔλαιον ἡμέρας τε καὶ νυκτὸς, ἀγωνοθετήσαντα τῶν μεγάλων Κλαυδιήων καὶ ποιήσαντα μονομαχιῶν ἡμέρας τρεῖς ἀποτόμους ἀρξάμενον πρῶτον παρὰ τὸ ψήφισμα τὴν τρίτην ἡμέραν. 7. Dédicace de Κλαυδια, Ἐπιγόνου τετράκις Ὀλυμπιονείκου θυγάτηρ. 8. Dédicace à Dionysos et Sémelé. 9. Eloge d'un Romain εὐσεβῶς διακείμενον πρὸς τὴν Ἄρτεμιν τὴν Λευκοφρυήνην. 12. Deux hommes qualifiés d'ὀρθοκόποι, mot nouveau. 13. Ὅρος ἱεροῦ. 16. Sur une tuile : ἀρχιτέκτονος. 17. Fragment d'inscription donnant les noms de vainqueurs dans des concours, κιθαρῳδία, ζωγραφία, ἀριθμηθικῆ. *Nouvelle Phocée*. 20. Dédicace à Hadrien. *Achaeorum portus* (?). 21. Μαντιας Ἀθήναιου χαῖρε. *Elaea*. 22. Epitaphe d'Ἀθήναιος. *Néontichos*. 23. Οἱ Ἀφροδεισιασταί οἱ μετὰ Ἀρύστονα... Ἀφροδείτα εὐχὰν. *Cymé*. 24. Αὐρ. Ζώσιμος χαλκεὺς καὶ Αὐρ. Ἡρώδης ἀρχιμύστης ἐκ τῶν ἰδίων ἐποίησαν. 25. Ἑρμόδοτος Βακχίῳ κάτταν διαθήκαν. *Pergame*. Dédicace

Digitized by Google

D'autres inscriptions d'Asie Mineure ont été publiées par M. Cousin [1].

— MM. Legrand et Chamonard ont fait un voyage en Asie Mineure pendant l'été de 1819. A Notion, il ont découvert des listes de magistrats, de prêtres et de membres d'associations religieuses; à Lagina, une liste de prêtres d'Hécate et une dédicace en l'honneur de M. Cocceius Nerva; à Apamée de Phrygie, une inscription bilingue relative à l'anniversaire de la naissance de l'empereur. On annonce qu'ils ont photographié à Lagina une série de bas-reliefs décoratifs très importants [2].

— M. O. Hirschfeld considère aussi comme chrétiennes les inscriptions asiatiques νίκη τοῦ δεῖνος [3] (cf. Cousin et Diehl, *Bull.*, 1890, p. 114); je ne crois pas cette hypothèse admissible [4].

Nicée. — Une monnaie de Nicée à l'effigie de Gordien III porte au revers un cavalier monté sur un cheval dont les jambes de devant sont celles d'un homme, avec la légende ΙΠΠΟΝ ΒΡΟΤΟΠΟΔΑ ΝΙΚΑΙΕΩΝ. M. Roscher [5] a très heureusement reconnu là une copie de la statue de César érigée sur le *forum Julium* et sans doute reproduite à Nicée; le cheval favori de César était, en effet, βροτόπους (Suet., *Div. Iul.*, LXI). Quant au cavalier, c'est probablement César assimilé à Mên-Ascanius. Le travail de M. Roscher contient une étude très intéressante, bien que comportant certaines additions, sur le culte de Mên en Asie Mineure [6].

à Publius Claudius, prytane, stratège, secrétaire du peuple et trésorier du sénat. 29. Dedicace à Gnaeus Otacilius, prytane, prêtre de César καὶ ἀγωνοθέτην τῶν τοῦ Σεβαστοῦ παίδων. *Mylasa*. 35. Δαπάνη ταλαγρέων (?). 43. Dédicace d'un χρησμολόγος à Zeus de Labranda (cf. pour les inscriptions de Mylasa, Judeich, *Athen. Mitth.*, 1890, p. 259 sq.). 48. Τόπος Ἀκρατήτων τῶν καταθαμένων καὶ κληρονόμων αὐτῶν βάθρα ιγ'. 55. Ἱερεὺς Διὸς Ὀσογώλλιος Ζηνοποσειδῶνος. 57. Mention de δικτυνναισταί. 59. Ἱέρηα Ἀφροδείτης πανδήμου. 60. Διὸς τοῦ Ὀσογώι (*sic*). *Iasos*. 61. Φυλὴ Ἐπικρειδῶν θεοῖς σωτῆρσιν. *Bulgarie* (*Tsoumagia*). Longue inscription grecque, précédée de dix lignes en latin qui n'ont pas été reproduites; copie de C. Kapellas. Les habitants d'un village de Thrace, Skaptoparéné, exposent leurs griefs à l'empereur Gordien; ils ont a subir les vexations de leurs voisins et de soldats et menacent d'émigrer en masse si l'empereur ne met pas un terme à ces abus. L'inscription, avec la partie latine, a été publiée depuis dans les *Athen. Mitth.*, 1891, p. 267, avec note de M. Mommsen, p. 279. *Nicopolis*. 71. Prêtre (d'Artémis) ἐν Κελκαίῳ. *Sidon*. 72 et suiv. Épitaphes estampées par M. Baltazzi; j'ai les estampages à Saint-Germain. *Magnésie*. 90. Honneurs rendus à un citoyen qui, entre autres charges, a été préposé ἐπὶ τῆς χαράξεως τοῦ λεπτοῦ (ἀργυρίου;). 91. Τρυφῶσα Ἀδασκάντου ἀνδρὶ ἰδίῳ Τρύφωνι Δημητρίου ὠθονιοπώλῃ. *Mysie* (*Lidja*). 94. Fragment où l'on distingue : καὶ ὁ μετ' αὐτὸν κράτιστος ἀνθύπατος Φαυστῖνος ἐντευχθεὶς ἐν Θυατείροις πρὸ βήματος, etc.

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 418-430. P. 418, dédicace à Zeus Hypsistos (Djibi); le reste de Stratonicée : p. 419, borne milliaire bilingue de 201; p. 423, dédicace à Némésis par les stratèges οἱ ἄρξαντες τὴν χειμερινὴν τὴν ἐπὶ ἀρχιερέως Μέντορος, avec mention du στρατηγὸς ἐπὶ τῆς χώρας; p. 426. Ἥρας Τελίας; p. 429, épitaphe métrique d'un nommé Théagène qui avait voyagé sur le Nil; p. 430, épitaphe métrique d'un nommé Maxime.

2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 456 et renseignements privés.

3. Hirschfeld, *Philologus*. 1891, p. 430.

4. Cf. Paton et Hicks, *Inscriptions of Cos*, p. 121.

5. W. H. Roscher, *Ueber die Reiterstatue Iul. Caesars und den* ἵππος βροτόπους, dans les *Ber. Saechs. Ges. der Wiss.*, 1891, p. 96-154, pl. I *a*, I *b*, II, III.

6. M. Drexler a fait un travail analogue sur le culte d'Isis et Sérapis en Asie Mineure, *Num. Zeitschr.*, t. XXI.

Digitized by Google

M. O.-Richter a publié de l'ouvrage de M. Hogarth, *Devia Cypria*[1]. Le même archéologue a étudié les *survivances* dans l'industrie des Chypriotes modernes[2] et les relations de Chypre avec les textes bibliques et Homère[3]. Il a encore signalé sur le cap Pedalion, au sud de Salamis, un *téménos* avec des restes de nombreuses statues (λόφος τραχὺς ὑψηλὸς τραπεζοειδής, ἱερὸς Ἀφροδίτης, Strab., p. 682).

— M. Meister a étudié les inscriptions chypriotes d'Arsinoé publiées par MM. Tubbs et Munro[4]. Ces derniers ont donné, dans le *Journal of Hellenic Studies* (1891, p. 59-198), une très longue relation de la troisième campagne de fouilles à Salamis[5], suivie d'un catalogue minutieux des découvertes, parmi lesquelles la statue de Sérapis (gravée p. 126), une statue de femme drapée (p. 127), un beau portrait de femme (p. 130), un chapiteau orné d'une tête de taureau, d'un style excellent (p. 134), nombre de terres cuites et de fragments de vases (voir surtout pl. IX et X), enfin des inscriptions grecques, latines, chypriotes et des graffites sur vases.

— M. Babelon a établi que Demonicus, roi de Citium (394-385), était fils d'Hipponicus IV de la famille de Callias. Ses monnaies à légendes grecques attestent son origine athénienne[6]. Il a aussi fait connaître une monnaie en or inédite d'un roi de Paphos, Timaïos, qui était le père de Nicoclès, détrôné en 310 par Ptolémée Ier[7].

— Sous le titre Τὰ Κυπριακά (Athènes, 1890), M. Sakellarios réédite son ouvrage d'ensemble sur Chypre. M. Cobham a fait observer[8] qu'il a emprunté 299 références sur 301 à la *Bibliography of Cyprus* que nous avons signalée ici en 1889 (*Revue archéol.*, 1889, II, p. 122). C'est bien du sans-gêne !

Asie Mineure. — Je ne m'attarderai pas à faire l'éloge du livre longtemps attendu de M. Ramsay, *The historical Geography of Asia Minor*[9]. D'autres, et tout d'abord M. Mommsen[10], en ont dit du bien avec plus d'autorité que moi. Assu-

1. *Phil. Woch.*, 1891, p. 997-1004.
2. *Verhandl. der Berl. anthrop. Gesellschaft*, 1891, p. 34.
3. *Ausland*, 1891, nos 28, 29, 30.
4. *Phil. Woch.*, 1890, p. 1354. M. Tubbs a répondu, *Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 198. Une nouvelle étude d'ensemble sur les inscriptions chypriotes se trouve dans le livre de M. O. Hoffmann, *Die griechischen Dialekte*, Göttingen, 1891, t. I, p. 35-99.
5. Les planches IV-X, qui accompagnent cet article, donnent une vue des fouilles, un plan général de ruines, des plans du *téménos* de Zeus, du Loutron, de l'Agora, les détails des colonnes, une terre cuite polychrome de style assyrien, des fragments de grandes statuettes en terre cuite ornés de peintures, etc. Il y a aussi de nombreuses gravures dans le texte. Cf. *Class. Rev.*, 1891, p. 392. — Le premier rapport de MM. Munro et Tubbs a été vivement critiqué par M. Furtwaengler (*Arch. Anz.*, 1890, p. 163), parce que M. Tubbs est décidément porté vers les idées de M. Brunn sur la chronologie des vases grecs (*Classical Review*, 1890, p. 482).
6. *Bull. Soc. Antiq.*, 25 mars 1891.
7. *Ibid.*, 17 juin 1891.
8. *The Acad.*, 1890, I, p. 236.
9. Londres, 1890. Publié comme *Supplementary paper* de la *Royal geographical Society*. Presque en même temps paraissait à Paris la première partie d'un ouvrage considérable de M. Cuinet : *La Turquie d'Asie, géographie administrative, statistique, descriptive et raisonnée* (Leroux, 1891).
10. Mommsen, *Phil. Woch.*, 1891, p. 351 (*Arch. Gesellsch. zu Berlin*).

Digitized by Google

rément, ce n'est pas tout ce que M. Ramsay peut nous donner : c'est une esquisse, un canevas d'un extrême richesse, mais non un tableau. Nous avons toutefois le ferme espoir qu'il ne s'en tiendra pas là et qu'une des grandes universités anglaises lui facilitera la publication d'un ouvrage d'ensemble sur l'Asie Mineure, avec nombreuses cartes et illustrations, livre nécessaire qu'il est mieux que personne en état de donner à la science. C'est le vœu exprimé par M. Mommsen [1], et presque tous les critiques de l'ouvrage de M. Ramsay se sont rencontrés pour le formuler à leur tour [2].

— Pendant l'été de 1890, MM. Ramsay et Hogarth ont visité la Pisidie, une partie de la Cilicie-Trachée, de l'Isaurie et de la Cappadoce méridionale [3]. Ils ont étudié les ruines d'Adada, où ils recommandent de pratiquer des fouilles, Lystra, Coropissos, le grand monastère du VIe siècle construit par Justinien à Apadua, Dalisandos, Claudiopolis (*Mut*), Olba [4], la caverne de Corycos [5], etc. A Ibriz, ils ont pris des copies nouvelles des inscriptions hittites et ont acquis à Bor l'inscription hittite trouvée en 1882. Un nouveau texte tout à fait analogue a été découvert par eux au même endroit ; deux autres, signalés par sir C. Wilson, ont été estampés à Gurun. A Ferak-ed-din, ils copièrent un important bas-relief hittite avec inscriptions, qui avait été autrefois mentionné par M. Calvert d'après le témoignage d'un Grec cappadocien [6].

— Le voyage commencé par MM. Ramsay et Hogarth fut continué par MM. Hogarth et Headlam [7]. Ces messieurs ont retrouvé une inscription hittite vue par Davis dans le Bulgar-Dagh. A Bor, ils ont vainement essayé de copier une troisième inscription hittite, faisant suite à la pierre achetée par M. Ramsay, mais ils ont pu acquérir un sceau hittite trouvé dans les mines d'argent du Kara-Dagh. Dans le Mourad-Dagh, au-dessous d'Oushak, ils ont cherché une statue que la rumeur publique désignait comme « une seconde Niobé » : vérification faite, c'était un fragment de statue romaine en marbre, représentant une divinité féminine.

— Le voyage annuel de M. Ramsay en 1891 a été contrarié par la fièvre [8]. Près de Colossae, il a étudié un bas-relief rupestre phrygien, représentant un homme monté sur un char. Puis il a visité Apamée, Stectorion et Lysias, près de laquelle il signale une inscription grecque en cinq colonnes inaccessible sans une échelle de 40 pieds.

1. *Arch. Anz.*, 1891, p. 37.
2. Voir par exemple l'article de M. Partsch, *Goett. gel. Anz.*, 1891, p. 543-550. Dans trois articles de la *Phil. Woch.* (1891, p. 1317, 1349, 1381), M. G. Hirschfeld a très vivement blâmé la composition défectueuse du livre de M. Ramsay et ce qu'il appelle l'injustice de l'auteur à l'égard de ceux qui cultivent le même domaine. Cette critique acerbe est jusqu'à présent isolée ; j'espère qu'elle le restera. Les reproches de M. Hirschfeld sont en partie fondés, mais l'œuvre à laquelle ils s'appliquent est de celles dont on peut dire : Μωμήσεταί τις μᾶλλον ἢ μιμήσεται.
3. Cf. *Amer. Journal*, 1890, p. 188, 351, 548 ; *Revue archéol.*, 1890, II, p. 262.
4. *The Athenaeum*, 26 juillet, 16 août et 18 octobre 1890 ; *Amer. Journal*, 1890 p. 341. 540.
5 Cf. *Amer. Journ.*, 1890, p. 354, 548.
6. Cf. Menant, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 7 août 1890.
7. *The Athen.*, 15 août 1891.
8. *The Athenaeum*, 4 et 18 octobre 1890 ; *Amer. Journ.*, 1890, p. 543.

Digitized by Google

Parti ensuite de Konia, il a traversé le steppe lycaonien par Kara-Bounar (Hyde), Ibriz, Faustinopolis, Loulon, jusqu'aux portes ciliciennes; mais alors, vaincu par la maladie, il a dû se rembarquer à Mersina[1]. MM. Hogarth et Munro[2] ont remonté le Halys, retrouvé Nicopolis à Pürkh, puis, descendant la vallée du Lycus, ont visité Koilon-Hissar, Chaldère, Neocaesarea, Comana Pontica, Tokat, etc., copiant sur leur chemin beaucoup de bornes milliaires[3]. Ils ont aussi relevé des monuments hittites à Isgun, Marasch et Arslan-Tagh.

— Le prince Jean de Liechtenstein a offert à l'Académie de Vienne une subvention de 5,000 florins pendant cinq ans, à l'effet de poursuivre l'exploration archéologique de l'Asie Mineure[4]. MM. Wilhelm et Heberdey, pourvus de ce *stipendium*, ont exploré en 1891 une partie de la Cilicie : Ils y ont découvert une douzaine de villes inconnues et des centaines d'inscriptions.

— M. Contoléon a publié des inscriptions d'Asie Mineure dans les *Mittheilungen* d'Athènes (1891, p. 330)[5], dans la *Revue des Études grecques* (1891, p. 297)[6], et dans une brochure spéciale, imprimée aux frais de M. Tsakuroglou, dont il a bien voulu m'envoyer un exemplaire avec corrections manuscrites[7]. L'activité de cet épigraphiste est digne d'éloges, mais on voudrait qu'il fît plus souvent effort pour expliquer les textes qu'il publie.

1. *The Athen.*, 22 août et 12 sept. 1891.
2. *The Athen.*, 1891, II, p. 327.
3. *Ibid.*, p. 423.
4. *Revue des Etudes grecques*, 1890, p. 101.
5. P. 333, épitaphe déjà publiée de Philadelphie (*Bull. de Corr. Hellén.*, t. VII, p. 503); p. 334, complément à l'inscription de Cedrea, *Bull.*, t. X, p. 426 (cf. Paton, *Athen. Mitth.*, 1890, p. 441); p. 336, inscription ΚΟΛΟΗΝΩΝ sur une plaque de plomb trouvée par M. D. Baltazzi à Keles-Obasi; *ibid.*, inscription latine sur une plaque de bronze trouvée à Omourlou; p. 337, ὅρος Συκαμίνου sur le Sipyle (déjà publié par M. Contoléon avec la fausse lecture Συκουινοῦ); p. 337, fragment très archaïque de Tralles, qui ne paraît pas être en grec.
6. *Thyatire* (dédicace des ἡγεμόνες καὶ στρατιῶται macédoniens à Séleucus Nicator); *Philadelphie* (rescrit de Caracalla, dédicace à Pescennius Gessius asiarque); *Samothrace*. Le rescrit de Caracalla a aussi été publié dans la *Woch. fur klass. Philol.*, 1891, p. 1242.
7. Voici l'indication des principaux textes publiés par M. Contoléon; plusieurs copies paraissent fautives et auraient besoin d'être revues. *Magnésie du Méandre*. 1. Ἡ πατρὶς τὸν ἑαυτῆς εὐεργέτην καὶ κτίστην καὶ ἀπὸ Μουσείου Τι. Κλ. Εὐκλέα Πολυδεύκην, etc. 2. Le peuple et le sénat en l'honneur de Tibère Claude, fils de Méléagre, de la tribu Quirina, Charidemos, ἀρχιερατεύσαντα τῆς Ἀσίας. 3. Les mêmes à Aristodème, fils de Philios, πολιτευόμενον τα κράτιστα τῷ τε ἱερῷ τῆς Ἀρτέμιδος τῆς Λευκοφρυήνης καὶ τῷ δήμῳ. 4. Πάνταυχος Διονυσίου ἀγωνοθετῶν ἀνέθηκεν. 5. Le sénat et le peuple à Tibère Claude Myrismus, Σμυρναῖον καὶ Μάγνητα, τραγικῆς ἐνρύθμου κεινήσεως ὑποκριτὴν καὶ διὰ τὴν τοῦ ἤθους κόσμιον ἀναστροφήν. 6. υἱὸν πόλεως... ἀρξάμενόν τε πρῶτον ἀλείφειν πλείονας τῶν ἐξ ἔθους ἡμερῶν τὴν ἐν προαστίῳ πανήγυριν γυμνασιαρχήσαντα ἐνιαυτὸν λαμπρῶς ἀδιαλείπτως θέντα τὸ ἔλαιον ἡμέρας τε καὶ νυκτὸς, ἀγωνοθετήσαντα τῶν μεγάλων Κλαυδιήων καὶ ποιήσαντα μονομαχιῶν ἡμέρας τρεῖς ἀποτόμους ἀρξάμενον πρῶτον παρὰ τὸ ψήφισμα τὴν τρίτην ἡμέραν. 7. Dédicace de Κλαυδιά. Ἐπιγόνου τετράκις Ὀλυμπιονείκου θυγάτηρ. 8. Dédicace à Dionysos et Sémelé. 9. Eloge d'un Romain εὐσεβῶς διακείμενον πρὸς τὴν Ἄρτεμιν τὴν Λευκοφρυήνην. 12. Deux hommes qualifiés d'ὀρθοκόποι, mot nouveau. 13. Ὅρος ἱεροῦ. 16. Sur une tuile : ἀρχιτέκτονος. 17. Fragment d'inscription donnant les noms de vainqueurs dans des concours, κιθαρῳδία, ζωγραφία, ἀριθμητική. *Nouvelle Phocée*. 20. Dédicace à Hadrien. *Achaeorum portus* (?). 21. Μαντίας Ἀθηναίου χαῖρε. *Elaea*. 22. Epitaphe d'Ἀθήναιος. *Néontichos*. 23. Οἱ Ἀφροδεισιασταὶ οἱ μετὰ Ἀρύστονα... Ἀφροδεῖτα εὐχάν. *Cymé*. 24. Αὐρ. Ζώσιμος χαλκεὺς καὶ Αὐρ. Ἡρώδης ἀρχιμύστης ἐκ τῶν ἰδίων ἐποίησαν. 25. Ἑρμόδοτος Βακχίω κάτταν διαθήκαν. *Pergame*. Dédicace

Digitized by Google

D'autres inscriptions d'Asie Mineure ont été publiées par M. Cousin [1].

— MM. Legrand et Chamonard ont fait un voyage en Asie Mineure pendant l'été de 1819. A Notion, il ont découvert des listes de magistrats, de prêtres et de membres d'associations religieuses; à Lagina, une liste de prêtres d'Hécate et une dédicace en l'honneur de M. Cocceius Nerva; à Apamée de Phrygie, une inscription bilingue relative à l'anniversaire de la naissance de l'empereur. On annonce qu'ils ont photographié à Lagina une série de bas-reliefs décoratifs très importants [2].

— M. O. Hirschfeld considère aussi comme chrétiennes les inscriptions asiatiques νίκη τοῦ δεῖνος [3] (cf. Cousin et Diehl, *Bull.*, 1890, p. 114); je ne crois pas cette hypothèse admissible [4].

Nicée. — Une monnaie de Nicée à l'effigie de Gordien III porte au revers un cavalier monté sur un cheval dont les jambes de devant sont celles d'un homme, avec la légende ΙΠΠΟΝ ΒΡΟΤΟΠΟΔΑ ΝΙΚΑΙΕΩΝ. M. Roscher [5] a très heureusement reconnu là une copie de la statue de César érigée sur le *forum Julium* et sans doute reproduite à Nicée; le cheval favori de César était, en effet, βροτόπους (Suet., *Div. Iul.*, LXI). Quant au cavalier, c'est probablement César assimilé à Mên-Ascanius. Le travail de M. Roscher contient une étude très intéressante, bien que comportant certaines additions, sur le culte de Mên en Asie Mineure [6].

à Publius Claudius, prytane, stratège, secrétaire du peuple et trésorier du sénat. 29. Dédicace à Gnaeus Otacilius, prytane, prêtre de César καὶ ἀγωνοθέτην τῶν τοῦ Σεβαστοῦ παίδων. *Mylasa*. 35. Δαπάνη ταλαγρέων (?). 43. Dédicace d'un χρησμολόγος à Zeus de Labranda (cf. pour les inscriptions de Mylasa, Judeich, *Athen. Mitth.*, 1890, p. 259 sq.). 48. Τόπος Ἀκρατήτων τῶν καταθαμένων καὶ κληρονόμων αὐτῶν βάθρα ιγ'. 55. Ἱερεὺς Διὸς Ὀσογώλλιος Ζηνοποσειδῶνος. 57. Mention de δικτυνναισταί. 59. Ἱέρηα Ἀφροδείτης πανδήμου. 60. Διὸς τοῦ Ὀσογώι (*sic*). *Iasos*. 61. Φυλη Ἐπικρειδῶν θεοῖς σωτῆρσιν. *Bulgarie* (*Tsoumagia*). Longue inscription grecque, précédée de dix lignes en latin qui n'ont pas été reproduites; copie de C. Kapellas. Les habitants d'un village de Thrace, Skaptoparéné, exposent leurs griefs à l'empereur Gordien; ils ont à subir les vexations de leurs voisins et de soldats et menacent d'émigrer en masse si l'empereur ne met pas un terme à ces abus. L'inscription, avec la partie latine, a été publiée depuis dans les *Athen. Mitth.*, 1891, p. 267, avec note de M. Mommsen, p. 279. *Nicopolis*. 71. Prêtre (d'Artémis) ἐν Κελκαίῳ. *Sidon*. 72 et suiv. Épitaphes estampées par M. Baltazzi; j'ai les estampages à Saint-Germain. *Magnésie*. 90. Honneurs rendus à un citoyen qui, entre autres charges, a été préposé ἐπὶ τῆς χαράξεως τοῦ λεπτοῦ (ἀργυρίου;). 91. Τρυφῶσα Ἀδασκάντου ἀνδρὶ ἰδίῳ Τρύφωνι Δημητρίου ὠθονιοπώλη. *Mysie* (*Lidja*). 94. Fragment où l'on distingue : καὶ ὁ μετ' αὐτὸν κράτιστος ἀνθύπατος Φαυστῖνος ἐντευχθεὶς ἐν Θυατείροις πρὸ βήματος, etc.

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 418-430. P. 418, dédicace à Zeus Hypsistos (Djibi); le reste de Stratonicée : p. 419, borne milliaire bilingue de 201; p. 423, dédicace à Némésis par les stratèges οἱ ἄρξαντες τὴν χειμερινὴν τὴν ἐπὶ ἀρχιερέως Μέντορος, avec mention du στρατηγὸς ἐπὶ τῆς χώρας; p. 426. Ἥρας Τελίας: p. 429, épitaphe métrique d'un nommé Théagène qui avait voyagé sur le Nil; p. 430, épitaphe métrique d'un nommé Maxime.

2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 456 et renseignements privés.

3. Hirschfeld, *Philologus*. 1891. p. 430.

4. Cf. Paton et Hicks, *Inscriptions of Cos*, p. 121.

5. W. H. Roscher, *Ueber die Reiterstatue Iul. Caesars und den* ἵππος βροτόπους, dans les *Ber. Saechs. Ges. der Wiss.*, 1891, p. 96-154, pl. I *a*, I *b*, II, III.

6. M. Drexler a fait un travail analogue sur le culte d'Isis et Sérapis en Asie Mineure, *Num. Zeitschr.*, t. XXI.

Digitized by Google

Cyzique. — Deux magnifiques médaillons à l'effigie de Commode ont été publiés par M. Babelon[1]. L'un porte au revers l'image très détaillée d'une galère, l'autre un guerrier nu (l'éponyme Cyzicos) dont le dessin rappelle celui du *Doryphore* de Polyclète. M. Th. Reinach a montré que les *trois* néocorats de Cyzique sont une légende résultant de mauvaises lectures[2]; Cyzique n'a jamais eu que deux néocorats (sous Hadrien et Caracalla). Un prétendu « phylactère contre les épistaxis », découvert à Cyzique, a été publié avec un grand luxe d'érudition par M. Sorlin-Dorigny[3].

— On a découvert à Panormo un grand sarcophage, renfermant, à côté d'ossements et de cinq crânes, deux boucles d'oreilles en or et sept bagues avec intailles[4]. Des inscriptions de même provenance ont été publiées par M. Murray[5] et par M. Limnios[6]; une de ces dernières est un décret en l'honneur d'Antonia Tryphaena, qui avait rendu des services éminents à la ville. Il faut espérer que cette importante inscription sera l'objet d'un commentaire dans les *Mittheilungen*, où l'on ne peut vraiment admettre, comme dans un journal d'Athènes ou de Smyrne, la publication de *textes nus*[7].

Poimanoenum. — M. Limnios signale, à deux heures de l'emplacement présumé de Poimanoenum, un bas-relief funéraire avec inscription ; le texte, qui paraît mal copié, n'a même pas été transcrit dans les *Mittheilungen*[8].

Troade. — M. Th. Reinach a fait connaître trois groupes en terre cuite découverts à In-Tépé en Troade et actuellement au Musée de Constantinople[9]; ils nous révèlent l'existence d'une industrie figuline dont le centre paraît avoir été *Ilium novum*. M. Gardthausen a remarqué que l'inscription publiée par Schliemann (cf. *Revue archéol.*, 1890, II, p. 256) ne se rapporte pas à Tibère, mais à Auguste, et date de 742-743.

— M. Belger a publié de curieux dessins donnant, à même échelle, les acropoles de Sélinonte, Mycènes, Athènes, Hissarlik, Tirynthe, comparées à deux emplacements de Berlin, le *Zeughaus* et le *Gensdarmenmarkt*, qui sont beaucoup plus grands que l'acropole d'Hissarlik, et à une *burg* allemande du moyen âge, qui est à peu près de même grandeur. L'objet de cette juxtaposition de

1. *Revue numismatique*, 1891, pl. IV, p. 26.
2. *Ibid.*, 1890, p. 224.
3. *Revue des Études grecques*, 1891, p. 287.
4. *Revue des Études grecques*, 1890, p. 322.
5. *Revue archéol.*, 1891, I, p. 10. Dédicace à Ζεὺς Ὕψιστος avec bas-relief ; liste de souscription au-dessous d'un bas-relief; dédicace à Apollon Ταδοκωμείτης au-dessous d'un bas-relief.
6. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 141.
7. On signale aussi un grand bas-relief funéraire avec l'inscription Λύσανδος Ἀριστομένους (*ibid.*, p. 144). Dans l'Ἐφ. ἀρχ., 1890, p. 157, M. Dragoumis propose de lire ἐκπρεπῶς ὅσον sur la grande inscription de Tryphaena (*Bull.*, 1882, p. 613), mais le texte d'Aristophane dont il s'autorise (*Guêpes*, 781) n'offre pas d'appui à son opinion.
8. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 144.
9. *Revue archéol.*, 1891, I, p. 288, pl. VI-VIII (Aphrodite et Eros, Aphrodite sur un rocher, danseuses). Il y a une réplique du second groupe au Musée du Louvre où l'on voit en plus Adonis (gravée p. 292).

Digitized by Google

plans est de répondre à l'objection de M. Boetticher au sujet de la petitesse de l'acropole d'Hissarlik [1].

— Après la mort de Schliemann, M. Doerpfeld a publié une intéressante brochure sur les fouilles faites à Troie pendant la campagne de 1890 [2]. Dans la couche mycénienne, on a recueilli une fusaïole en terre cuite portant des signes que M. Sayce a déclarés chypriotes et qu'il a lus Πα-το-ρι Τυ-ρι (au dieu Tyris, éponyme de la ville phrygienne de Tyriaion). M. Meister lit à son tour Πα-κο-ρι-σι-σε et y reconnaît un nom propre Παχόρισις (cf. Πάχορος et 'Αράϊσσις).

— Derniers échos de la controverse Schliemann-Boetticher. M. Boetticher, qui est infatigable, a publié plusieurs exposés nouveaux de sa thèse et répondu à M. Niemann qui l'avait réfutée [3]. L'extrait du mémoire de M. Boetticher, sur les analogies de la céramique d'Hissarlik avec celle de l'Égypte, de l'Étrurie et de l'Europe du nord, que j'avais lu au *Congrès d'anthropologie* de Paris en 1889, paraîtra, accompagné de nombreuses gravures, dans le *Compte rendu* de ce Congrès. C'est un travail très bien fait et rempli d'observations nouvelles, dont la valeur ne serait pas amoindrie si la théorie principale de M. Boetticher venait à être définitivement écartée [4].

— M. Belger s'est excusé [5] d'avoir admis un instant que l'Acropole d'Hissarlik ait pu être aussi une nécropole; il rejette son erreur sur M. Schuchhardt, qui la lui a incontestablement suggérée (*Schliemanns Ausgrabungen*, p. 93). Toute la question se réduit à ceci : Schliemann, et après lui M. Schuchhardt, ont affirmé qu'on trouvait à Hissarlik quantité d'urnes contenant des cendres; après la polémique engagée par M. Boetticher, Schliemann s'est rétracté et a affirmé, au contraire, qu'il n'avait pas trouvé d'urnes cinéraires du tout. Ce qui ressort tout au moins de là, comme l'a fait remarquer M. Belger, c'est le manque absolu de précision des publications de Schliemann ; en vérité, nous nous en doutions un peu, mais ce sera le mérite durable de M. Boetticher d'avoir transformé cette impression en certitude.

Pergame. — Vers 140 avant J.-C., le roi Attale II de Pergame envoya à

1. *Phil. Woch.*, 1891, p. 1154. L'idée de cette comparaison est due à M. Durm, *Centralbl. der Bauverwaltung*, 1890, nos 40 et 41.
2. Schliemann-Doerpfeld, *Bericht über die Ausgrabungen in Troja im Jahre* 1890. Leipzig, 1891. Cf. Meister, *Phil. Woch.*, 1891, p. 642. Sur l'ensemble des fouilles de Troie, on trouvera d'intéressants articles de M. Perrot dans le *Journal des Savants*, avril, juin, août, décembre 1891.
3. Boetticher, *Schliemann's Troja*, dans la *Beilage zur Augsburger Postzeitung*, 17 septembre 1890; du même, *Hissarlik wie es ist*, dans la *Beilage zur Kreuzzeitung*, 7 septembre 1890; réponse du major Steffen, même journal, 14 septembre 1890 (sur la sincérité du protocole signé à Troie); réponse de Boetticher au précédent, *ibid.*, 19 septembre 1890. Réponse de Boetticher à Niemann, *Zeitschrift* de Lützow, 1890, p. 333. Du même, *Schliemann's Troja und seine Vertheidiger* dans *Nord und Süd*, vol. LV, fasc. 163 et *Troja oder Feuernekropole*, dans la *Zeitschrift für Volkskunde*, 1890, p. 61. On trouvera tous ces articles à la bibliothèque du Musée de Saint-Germain. Voir encore Habel, *Neue Jahrbücher*, t. CXLI, p. 563-568 ; Perrot, *Journal des Savants*, 1891, p. 719.
4. M. Boetticher a fait un converti dans la personne du général du génie Schroeder (*Vossische Zeitung*, mai 1891, *Sonntags-Beilage*).
5. *Phil. Woch.*, 1891, p. 99. Cf. *ibid.*, p. 131, où M. Belger a publié des extraits de lettres de Schliemann (en grec) relatives au même débat.

Digitized by Google

Delphes trois peintres pergaméniens, chargés de copier les principales peintures conservées dans la ville sainte, en particulier celles de Polygnote dans la Lesché. Telle est la conclusion tirée par M. Fraenkel d'une inscription de Delphes qu'il restitue autrement que le premier éditeur, M. Haussoullier. Le savant allemand est entré dans des détails très intéressants sur la sollicitude des princes de Pergame pour les œuvres d'art[1].

Myrina. — Deux figurines de Myrina, une Psyché assise et un Éros au vol, ont été publiées dans la *Gazette archéologique* (fascicule posthume)[2]. J'ai montré à l'Institut[3] la photographie d'un groupe en terre cuite de Myrina représentant Aphrodite qui frappe Éros de sa sandale et celle d'un autre groupe de même provenance, où un adolescent ailé parle à une jeune fille qui porte sur son épaule un petit Amour. Il y a là une réunion curieuse des deux types d'Éros melléphèbe et d'Éros enfant; ce groupe est d'ailleurs un des plus beaux que l'on connaisse[4].

Aegae. — M. Clerc a enfin publié le résultat des fouilles faites par lui dans la nécropole de Nimroud-Kalessi[5]; j'ai fait connaître, de mon côté, l'inscription de Iénidjé-Keui, qui est une convention entre les villes d'Aegae et d'Olympos[6].

Ménimen. — M. Baltazzi a bien voulu me faire parvenir la copie d'une inscription lue sur un chapiteau dans une mosquée de Ménimen : Ἡ κρ. βουλὴ καὶ ὁ σεμ[ν]ότ(ατος) | δῆμος Μ. Αὐρ. Ἀττιννᾶν | Τατιανοῦ ΟΥΑΛΕΝΤΙΛΑΙΑΝΝ [7] | ἔγγονον καὶ ἀπόγονον ἀρχιε|ρέων πρυτανέων στρατη|γῶν ἀγωνοθετῶν στεφα|νηφόρων τὸν πρύτανιν | καὶ ἀγωνοθέτην καὶ στεφα|νήφορον καὶ πρῶτον στρ[α]τη|γὸν τὸν ἐν πᾶσιν εὔνουν | περὶ τὴν ἑαυτοῦ πατρίδα | λόγων καὶ ἔργων ἕνεκα.

Sipyle. — M. Schweisthal publie une description et un plan du sanctuaire de la Mère Plastène ; il voit dans le « Trône de Pélops » un sanctuaire de Zeus, appartenant à la ville de Tantalis, et fait connaître les ruines d'une très ancienne acropole à *Gueuk-Kaïa*. Son article est tellement confus qu'on peut à peine le suivre; quand un travail de topographie n'est pas très clair, il devient tout bonnement illisible[8].

Smyrne. — Suivant M. Szanto[9], le prétendu observatoire au-dessous de la citadelle de la vieille Smyrne serait un emplacement réservé à des sacrifices, (*nicht Felswarte, sondern Opferstätte*). Près de Smyrne, à Dermen-Tépé, on

1. *Jahrb. des Instit.*, 1891, p. 49.
2. *Gaz. archéol.*, 1889, p. 46-49, pl. X et XI (fascicule publié en 1891).
3. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 17 avril 1891.
4. J'ai vu de beaux spécimens de Myrina à Vienne, au Musée impérial, dans le magnifique cabinet de M. Trau et dans celui du comte Lanckoronski; ces deux dernières collections devraient être l'objet de publications soignées.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 213-237. P. 217, brisure intentionnelle d'un miroir; p. 220, procès-verbaux des fouilles; p. 225, Vénus a la pomme (gravure); p. 231, 232, vases peints; p. 234, vases avec inscription ΔΩΡΟΝ, identique à un vase rapporté par Lenormant d'Oria en Grande-Grèce.
6. *Revue des Etudes grecques*, 1891, p. 268.
7. Sans doute Οὐαλεντιλλιανόν.
8. *Revue archéol.*, 1890, II, p. 390.
9. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 244.

Digitized by Google

a trouvé un beau bas-relief funéraire représentant une femme assise entre deux servantes. A Smyrne même, on a découvert près du konak un pavé de mosaïque et deux statues acéphales[1]. M. Misthos, le collectionneur smyrniote bien connu, a communiqué à M. Mylonas un vase portant un buste de Dionysos et l'inscription : Διόνυσε πολυφήμητε, Κλυμενέων τὴν αἶγά μου φύλασε (*sic*) καὶ τὴν κυπέλην[2]. Dans une vigne des environs de Smyrne, M. Contoléon signale[3] une inscription importante : Τέμενος ἱερὸν Ἀφροδίτης Στρατονικίδος, ἐξ οὗ ἡ δεκάτη καὶ τὸ παραπεπραμένον ἀπο τῶν πλέθρων κατατάσσε[τα]ι εἰς τ[ὰς ἱε]ρ[ὰς προσόδους]. Au même endroit on a trouvé un bas-relief représentant un Silène et une Bacchante ; les possesseurs de ce terrain, situé sur la route de Smyrne à Bounarbachi, ont donné depuis longtemps au Musée de l'École évangélique un pied de femme en marbre de grande dimension. On y voit aussi des colonnes, qui attestent, avec l'inscription citée plus haut, l'existence, sur ce point, du temple d'Aphrodite Stratonicis (cf. Tac., *Ann.*, III, 63; *C. I. G.*, 3137, 3156)[4]. Il serait bon d'y pratiquer quelques fouilles.

Troketta[5]. — Les habitants de cette ville, voisine de Kassaba dans la région de Smyrne, étant décimés par la peste à l'époque des Antonins, firent appel au dieu de Claros et reçurent de lui un oracle qui fut gravé par leurs soins sur le piédestal d'une statue d'Apollon Sauveur. Cette inscription a été publiée par M. K. Buresch[6], avec l'aide de MM. Gomperz, Kaibel et de Wilamowitz ; il est très fâcheux qu'on n'en ait pas pris d'estampage, car il y a nombre d'incertitudes. L'éditeur a donné en outre : 1° une histoire de l'oracle de Claros et des recherches sur la dernière époque des oracles ; 2° le texte d'un ms. de Tubingue, intitulé Χρησμοὶ τῶν ἑλληνικῶν θεῶν, extrait d'une Θεοσοφία du ve siècle copié autrefois sur un ms. de Strabourg[7]. M. Buresch est verbeux, se lance dans des digressions inutiles et son style, qui vise à l'élégance, atteint très souvent au ridicule. Il y a de la γοητεία là-dessous. Ces réserves faites, son travail est à lire[8].

Érythrée. — M. Judeich a publié en fac-similé deux épitaphes archaïques d'Érythrée et de Clazomènes[9]. J'ai reçu de M. Contoléon et communiqué à l'Institut une importante inscription récemment découverte à Érythrée[10]. C'est un petit poème mis dans la bouche de la Sibylle Érythréenne, qui paraît avoir

1. *Athen. Mitth.*, 1890, p. 352, 443 ; *Ami des Monuments*, 1890, p. 241.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 455.
3. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 133.
4. M. Contoléon a fort bien montré que cette dernière inscription, identique à celle qu'il publie, a été mal restituée par Boeckh.
5. Καισαρεῖς Τροκεττηνοί. Le nom de la ville est nouveau ; cf. Βαρέττα, cité par Hiéroclès en Lydie.
6. K. Buresch, *Klaros*, Leipzig, 1889 (cf. Dieterich, *Phil. Woch.*, 1891, p. 625).
7. Cf. Rohde, *Philologus*, 1891, p. 385.
8. M. Buresch me paraît avoir raison quand il affirme que *C. I. G.*, 3527 est une invention de Cyriaque (p. 72). A la page 81, nouvelle édition de l'oracle de Kallipolis (Kaibel, 1034). Dans les Χρησμοί (p. 108, l. 9), noter Μαζάκιοι = Καππαδοκεῖς. Il y a plusieurs mots nouveaux (p. 134).
9. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 338.
10. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 31 juillet 1891 ; *Revue des Études*

Digitized by Google

surtout pour objet d'affirmer les droits d'Érythrée à l'encontre de ceux de Marpessos comme lieu de naissance de la Sibylle. Ces vers ne sont pas antérieurs à la seconde moitié du IIe siècle après J.-C.[1].

Colophon. — Je dois à M. A. van Lennep le calque de l'inscription gravée sur le col d'un vase que j'ai déjà signalée dans la *Revue* (1890, I, p. 293). Le vase a été découvert avec celui dont j'ai publié l'inscription en fac-similé dans la *Revue des Études grecques* (1889, p. 177); ce dernier est actuellement au Musée de Leyde et le premier a été remis à M. Fabricius. D'après les fragments de ces vases, M. van Lennep suppose que leur forme devait être celle d'une hydrie.

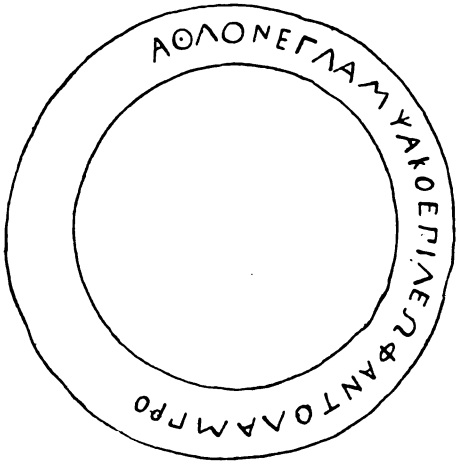

Éphèse. — M. Puchstein a appelé l'attention sur une tuile en marbre du vieux temple d'Éphèse, aujourd'hui au Musée Britannique[2]. M. Weber a étudié le prétendu tombeau de saint Luc[3], qui est un temple païen périptéral remanié à l'époque chrétienne, où l'on y construisit une chapelle avec des matériaux enlevés d'ailleurs[4].

grecques, 1891, p. 216. Voir aussi C. Buresch, *Woch. für klass. Phil.*, 16 sept. 1891. Ce document, découvert en juin 1891 par M. Jean Katsouphis, avait été publié par M. Fontrier dans l'Ἁρμονία de Smyrne du 8 juillet, d'après la copie de M. Sotiropoulos. M. Contoléon m'en a transmis le texte, copié par lui dans l'Ἁρμονία, en oubliant de mentionner sa source. Depuis, il a réédité plusieurs fois la même inscription avec des améliorations, notamment dans la Νέα Σμύρνη du 11 novembre 1891, et s'en est procuré un estampage; il a pu compléter ainsi l'inscription en huit fragments placée au-dessus de la porte du sanctuaire : Δήμητρι θεσμοφόρῳ καὶ [Μάρ]κῳ Αὐ[ρηλίῳ] καὶ τοῖς αὐτοκράτορ[σιν Ἀντω]νείνῳ καὶ Λουκίῳ Αὐρηλίῳ [ἱερεῖ;] Διὸς π[ροσ]τάτῃ [τῇ] πατρίδι [καὶ] Μάρκῳ [Αὐρηλίῳ] τὴν πηγὴν τοῦ ὕδατος αν[ίδρ]υντο ΙΣΙΓΑΓΕΝ ΚΑΙ ΤΟΥΔΡΥ ἐκ τῶν ἰδίων. Je rends hommage au zèle, à l'activité et au désintéressement de M. Contoléon, mais je regrette pour lui qu'il ait publié dans le Νέολογος (15 oct. 1891) un article sur le texte d'Erythrée, où il dénonce les petites erreurs de M. Fontrier sans reconnaître les droits de priorité incontestables de ce savant.

1. Nouvelle édition des oracles sibyllins par Rzach, Vienne, 1891 ; cf. Buresch, *Neue Jahrb.*, 1891, p. 529. H. Diels, *Sibyllinische Blaetter* (Berlin, 1891), attribue à Q. Fabius Pictor les deux oracles sibyllins cités par Phlégon de Tralles. V. aussi Herwerden, *Ad orac. Sibyllina*, in *Mnemosyne*, 1891, p. 346.

2. *Arch. Anz.*, 1890, p. 161.

3. Cf. Wood, *Discoveries*, p. 57.

4. *Revue archéol.*, 1891, I, p. 36-48 (grav.). M. Weber a aussi publié un bon

Digitized by Google

— On connaît par les *Actes* l'orfèvre d'Éphèse, qui fabriquait de petites chapelles portatives en argent, ποιῶν ναοὺς ἀργυροῦς Ἀρτέμιδος. M. Hicks a eu l'idée ingénieuse que le personnage en question aurait été ἀργυροκόπος καὶ νεοποιὸς τῆς Ἀρτέμιδος, titres que l'auteur chrétien aurait mal compris [1].

— M. A.-H. Smith reconnaît *la naissance de Pandore* sur le fameux tambour de colonne trouvé à Éphèse et généralement expliqué par l'histoire d'Alceste [2]; il a publié à cette occasion (pl. XI et XII) un cratère à figures rouges d'Altamura, où la naissance de Pandore est représentée.

Magnésie du Méandre. — J'ai publié et commenté, dans la *Revue des Études grecques* (1890, p. 349-361) [3], l'oracle de la Pythie de Delphes adressé à la ville de Magnésie du Méandre; M. Contoléon l'avait aussi communiqué aux *Mittheilungen* d'Athènes (1890, p. 330) [4], où ce texte important a paru sans commentaire.

— M. Doerpfeld s'est rendu à Magnésie du Méandre au mois de novembre 1890 et au mois de janvier 1891, pour assister aux fouilles entreprises près du temple par M. Humann. M. Hiller de Gaertringen a fouillé à ses frais au théâtre [5]. Le temple a été complètement dégagé et l'on a retrouvé des morceaux de la frise; dans le théâtre, le *logeion* est, suivant M. Doerpfeld, une addition romaine. Les fouilles reprennent avec un nouveau firman à la fin de 1891; M. Kekulé est allé les visiter [6].

Tripolis. — M. Contoléon a signalé, à Tripolis de Méonie, un bas-relief représentant une jeune fille chevauchant un animal accroupi. Serait-ce une Europe [7]?

Lydie [8]. — M. Radet place la ville de *Callatabi* à Aïneh-Gheul (cf. Hérod.,

Guide du voyageur à Ephèse, avec deux plans, deux cartes et deux vues du temple de Diane restauré, Smyrne, 1891.

1. *Classical Review*, 1890, p. 328 (d'après l'*Expositor*).

2. *Journ. Hell. Stud.*, 1890, p. 278.

3. L'inscription est reproduite sur une planche d'héliogravure; la fin, dont je n'avais pas reçu d'estampage, doit être lue : Μοκόλλης... ἀρχαῖον χρησμὸν ἐπὶ στήλης ἀναγράψας, etc. J'en dois l'estampage à l'amabilité de M. Wolters (cf. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 249).

4. Voir aussi E. Maass, *Theokrits Dionysos aus einer Inschrift erläutert*, dans l'*Hermes*, 1891, p. 178. L'*Antiquary*, copié par la *Classical Review* (1891, p. 188), a attribué la découverte de cette inscription à M. Humann; elle y est donnée comme inédite au mois d'avril 1891!

5. *Arch. Anz.*, 1891, p. 65; *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 455. ; *Athen. Mitth.*, 1891, p. 264.

6. *The Athen.*, 1891, II, p. 730.

7. Νέα Σμύρνη, 1890, n° 4043; cf. *Athen. Mitth.*, 1890, p. 354. Ce recueil prend maintenant la peine d'analyser les journaux quotidiens qui paraissent à Smyrne. Il est regrettable que l'activité brouillonne de quelques nouvellistes disperse ainsi des renseignements dont la place serait ailleurs.

8. Le travail de M. Heller, *De Cariae Lydiaeque sacerdotibus* (*Supplem.* XVIII des *Jahrb. f. Phil.*, 1891, p. 213-264) repose sur un dépouillement insuffisant des inscriptions.

Digitized by Google

VII, 31, 1) et celle de *Cydrara* (Hérod., VII, 30, 2) à Seraï-Keuï[1]. M. Ramsay veut bien me communiquer quelques observations au sujet de l'article de M. Radet. Il n'accepte pas la restitution de l'inscription de Callatabi (lire οἱ κα[τοι]κ[οῦντες Ῥωμ]α[ῖ]οι]) et considère comme très désirable que l'on étudie à nouveau ce texte dont la copie est évidemment défectueuse. M. Ramsay se demande aussi si Callatabi ne serait pas le nom ancien et indigène de Philadelphie. Quant à Cydrara et à Caroura, il n'admet pas les emplacements que leur assigne M. Radet. De Colossae, Xerxès marcha vers les frontières de la Lycie et de la Phrygie, c'est-à-dire vers le Méandre près de Tripolis. Il franchit le Méandre (peut-être sur un pont) à 2 milles environ au sud de Tripolis. Là la route bifurquait, celle de gauche allant vers la Carie, celle de droite à Sardes. Hérodote ne dit pas clairement si Cydrara était à l'est ou à l'ouest du Méandre ; dans le premier cas, ce serait Hiérapolis, dans le second Tripolis, villes qui portent l'une et l'autre des noms grecs et sont, par conséquent, d'une origine moins ancienne. Mais Hérodote dit bien que Cydrara était sur la frontière, et comme tout tend à prouver que la frontière était constituée par le Méandre, M. Ramsay préfère identifier Cydrara avec Tripolis, qui est sur cette rivière, alors qu'Hiérapolis en est éloignée de 7 à 8 milles. La ligne de la marche du roi passe naturellement à un mille de Tripolis et sur le même niveau, alors qu'elle s'écarte de 3 milles d'Hiérapolis et passe à un niveau inférieur. La conjecture de M. Radet, qui place Cydrara et Caroura à Serai-keui, semble tout à fait insoutenable à M. Ramsay.

Près de Nysa, M. Hiller von Gaertringen a copié une importante inscription qui a été commentée par M. Mommsen : la partie capitale de ce document est une lettre du grand Mithridate, mettant à prix la tête de Chérémon fils de Pythodore et de ses fils (88 av. J.-C.). Dans une seconde lettre. Mithridate ordonne d'arrêter Chérémon, qui s'est réfugié dans l'Artémision d'Éphèse[2]. M. Contoléon a publié trois nouvelles inscriptions de Thyatire[3]. Signalons aussi un mémoire de M. Imhoof-Blumer sur les monnaies des Κιλβιανοί[4] et annonçons que M. Buresch a entrepris l'exploration méthodique du Tmolus[5].

— M. Six a étudié des monnaies où il distingue le nom d'Alyatte[6]. M. Imbert reconnaît la même *écriture lydienne* dans une inscription d'Éphèse (*Trans. Soc. Bibl. arch.*, t. IV, p. 334) et propose de voir dans *Alyatte* le même nom qu'*Oliatos*, prince carien mentionné par Hérodote[7]. Il est également disposé à

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 373-380.
2. *Athen. Mitth.*, t. XVI (1891), p. 95-106.
3. *Revue des Études grecques*, 1891, p. 174-5. P. 174, mention des Ἀσκληπίεια. Dédicace du sénat en l'honneur d'un ὀρχηστὴς Ἀντιοχευς καὶ Τραπεζούντιος, ἐπιδημήσας τῇ πόλει καὶ συνκοσμήσας διὰ τῆς τραγικῆς ἐνρύθμου κεινήσεως ἐπιτετελεσμένας ὑπὲρ εὐσεβείας τῶν... αὐτοκρατόρων ἐπινεικίους ἑορτάς (cf. pour la κίνησις, plus haut, p. 118, n. 7). P. 175, honneurs rendus à Aur. Hermogène τοῦ Βακχᾶ, ἀριερώσαντα διὰ τῆς ἑαυτοῦ μητρὸς... νομὴν τῇ κρατίστῃ βουλῇ ἐν τῇ γενεθλίῳ αὐτοῦ ἡμέρᾳ.
4. *Num. Zeitschr.*, t. XX.
5. Νέα Σμύρνη, 16 sept. 1891.
6. *Numism. Chronicle*, t. X, p. 185-259.
7. *Babyl. Record*, 1891, p. 3. On trouve beaucoup de noms identiques en Carie et en Lydie.

Digitized by Google

considérer comme lydienne une inscription gravée sur une pierre verte qui a été acquise en 1888 à Smyrne par M. Chester et dont il a donné un fac-similé d'après un dessin de M. Sayce [1].

— Les *Mittheilungen* ont reproduit, d'après un article de M. Tsakuroglou dans l'Ἀμάλθεια, l'inscription trouvée à une demi-heure de Koula que nous avons déjà mentionnée ici (*Revue archéol.*, 1890, I, p. 260). M. Tsakuroglou en conclut que le nom ancien de Koula était Πύργος ; M. Wolters propose Τετραπυργία [2].

Omar-Bili (?) — MM. Baltazzi et Contoléon m'ont annoncé la découverte d'une ville importante, dont on ignore le nom, entre Tralles et Magnésie, au lieu dit *Omar-Bili* du canton d'Inobasi. On y a découvert une statue acéphale de Néron, dans le costume militaire, avec l'inscription Νέρωνα Κλαυδίου θεοῦ | Κλαυδίου Καίσαρος υἱόν ; la statue a 2 mètres de haut. A droite, aux pieds de l'empereur, est une corne d'abondance appuyée sur un tronc d'arbre. Il y a des traces de couleur brune sur la cuirasse et de rouge sur les sandales [3].

Carie. — L'inépuisable Carie a fourni à M. Judeich une série de trente-deux nouvelles inscriptions [4]. Le sénatus-consulte de Tabae (*Bull. de Corr. Hellén.*, t. XIII, p. 503) a été étudié à nouveau par M. Viereck [5]. MM. Deschamps et Cousin ont continué la publication du trésor épigraphique découvert par eux à Panamara [6] ; la dernière inscription porte le numéro 152. A noter (p. 186) l'épithète indéclinable Ἀργύρου donnée à Zeus Panamaros ; les auteurs auraient pu la rapprocher de Μὴν Τιάμου et autres formes asiatiques analogues. Signalons aussi (p. 172 et suiv.) de très intéressants détails sur les trois grandes fêtes de Panamara, les *Héraia*, les *Komyria* et les *Panamareia*.

— Dans l'inscription de Tralles publiée par M. Ramsay (*Bull.*, 1883, p. 277), M. Crusius a relevé la présence d'une notation musicale gravée entre les lignes. On annonce aussi que M. Wessely aurait découvert dans les papyrus Renier un chœur de l'*Oreste* pourvu de sa notation [7].

— M. Babelon a montré que Pellerin a eu raison d'attribuer à Alabanda

1. *Babyl. Record*, 1891, p. 4.
2. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 137-139.
3. Cf. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 149.
4. *Athen. Mitth.*, 1890, p. 252. Provenances : Bargylia, Halicarnasse, Héraclée du Latmos (p. 254, une des inscriptions rapportées par Rayet au Louvre, Dittenberger, n° 209), Laodicée du Lycos (p. 258, allusion à des luttes religieuses), Mylasa (p. 259, orthographes Δαβρένδος et Λαβραυύνδος; p. 261, souscripteurs pour la construction d'un portique, le prêtre de Zeus Labrandeus en tête; p. 266, fragments d'un cadastre, avec mention du ποταμὸς Κύδερσος; p. 268, décret de la tribu des Ὑαβεισυταί, portant qu'à l'avenir toute personne honorée par la tribu doit offrir des vases d'argent au dieu de la tribu Zeus (Stratios ?) : on ne connaissait encore à Mylasa que la tribu des Otorcondes; p. 273, contrats relatifs à des propriétés sacrées, avec mention de la localité nouvelle de *Kostobalon* et de l'*Ombianon Pedion*; p. 278, épitaphe barbare de l'architecte Périclès; p. 280, fragment inédit de l'édit de Dioclétien); Nysa.
5. *Hermes*, 1890, p. 624; cf. Mommsen, *ibid.*, 1891, p. 145.
6. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 169-209.
7. *Philologus*, 1891, p. 163.

Digitized by Google

(ἡ ποτὲ Ἀντίοχεια, St. B.) certains tétradrachmes avec la légende ANTIOXEΩN, la tête d'Apollon et Pégase[1].

Cnide. — Deux inscriptions de Cnide ont été copiées par MM. Benndorf et Patsch dans la collection du prince Liechtenstein à Vienne[2]. L'une d'elles, gravée sur une base, est ainsi conçue : Τιμακλῆς Τιμασικράτευς δαμιοργῶν Ἑρμᾷ. Timaklès et Timasicrate, damiurges de Cnide, sont déjà connus par des inscriptions céramiques[3].

Lycie. — Dans une lettre au directeur du *Muséon*, M. Imbert résume les résultats auxquels il est arrivé, avec MM. Deecke et Arkwright, relativement aux noms propres de la stèle de Xanthus[4]. Les événements racontés par le scribe xanthien gravitent autour de l'an 412 avant J.-C.; M. Deecke y a découvert *Pharnabaze* et *Tissapherne*[5], M. Arkwright *Hiéraménès*, M. Imbert *Amorgès* et *Hydarnès*. Dans un autre article, M. Imbert cherche à montrer que la Κυίνδα d'Hérodote (V, 118) est Antiphellus, dont *Kuinda* serait le nom en lycien[6].

M. Arkwright, se fondant sur la loi de l'harmonie vocalique qui paraît dominer la phonétique lycienne, conclut que le lycien se rapproche des langues altaïques et n'est certainement pas aryen[7].

Une inscription funéraire, avec mention d'une amende payable au dème des Pataréens en cas de non-accomplissement d'un sacrifice annuel, a été publiée par M. Diamandaras[8].

— La seconde partie de la monographie de MM. Benndorf et Niemann sur l'héroon de Gjoelbaschi (Trysa) a paru en 1890[9]. Elle est consacrée à la description des murs du nord et de l'est, ainsi qu'à celle d'une partie du mur méridional. On y voit des scènes de chasse et de banquets juxtaposés à des scènes mythologiqnes, comme l'enlèvement des Leucippides, une Centauromachie, les exploits de Thésée, des épisodes de la *Thébaïde* et des *Kypria*. La description du grand héroon est suivie de celle des autres monuments funéraires de Trysa, puis d'une étude sur la date et le style de l'héroon. M. Benndorf pense qu'il est un peu plus ancien que le monument de Néréides (vers 420 av. J.-C.), opinion que M. Hirschfeld a contestée; mais les deux savants allemands s'accordent à placer les sculptures de Trysa dans la seconde moitié du ve siècle, ce que confirme l'analogie de leur style avec celui des vases attiques à figures rouges de la belle époque.

1. *Revue numism.*, 1890, p. 417.
2. *Arch.-epigr. Mitth.*, t. XIV (1891), p. 46. Il serait grand temps que l'on publiât un bon index épigraphique de ce recueil.
3. Nouvelles inscriptions céramiques de Cnide publiées par M. Grundmann, *Jahrb. f. cl. Phil.*, *Suppl.* XVII, p. 279.
4. *Muséon*, 1891, p. 270.
5. Cf. *Babyl. Record*, 1890, p. 153.
6. *Ibid.*, p. 261. Dans l'automne de 1891, MM. Imbert et Arkwright ont fait un voyage d'exploration en Lycie.
7. *Babyl. Record*, 1891, p. 49.
8. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 149.
9. O. Benndorf und G. Niemann, *Das Heroon von Gjoelbaschis-Trya*, Wien, 1890 (cf. G. Hirschfeld, *Phil. Woch.*, 1891, p. 1004).

Digitized by Google

Pamphylie. — M. G. Hirschfeld a publié et fait tirer à part un compte rendu très développé du livre de M. le comte Lanckoronski sur la Pamphylie et la Pisidie (t. I)[1]. Il y exprime le désir que les archéologues de l'École française d'Athènes, dont il est le premier à apprécier les services, tournent davantage leur attention vers la géographie et la topographie. « C'est vraiment trop dommage, écrit-il (p. 1587), lorsque des régions presque inconnues sont traversées sans autre fruit qu'une récolte épigraphique[2]. » Cela est parfaitement exact et il serait très facile qu'il en fût autrement. Il suffirait pour cela que le mémoire annuel exigé par l'Institut des membres de l'École fût la description détaillée de leurs voyages de l'année précédente. Tout ne serait pas publié, mais rien ne se perdrait, et l'on en finirait avec ce contresens de mémoires rédigés à Athènes, qui pourraient l'être tout aussi bien ou mieux à Paris ou à Goettingue.

Cilicie. — M. Bent a exploré Anazarbe et les ruines de Bodroun, où il reconnaît Hiéropolis-Castabala[3]. Les inscriptions découvertes par lui ont été publiées par M. Hicks[4]. Dans un autre article[5], il raconte son voyage dans la Cilicie Trachée, à Elaeussa, Corycos et Olba[6]; son itinéraire est indiqué sur une bonne carte (pl. XII)[7]. Parmi les inscriptions qu'il a recueillies dans cette partie de son voyage et qui ont été publiées comme les précédentes par M. Hicks, il y en a de très intéressantes[8]. Pendant l'été de 1891, M. Bent, qui est un

1. *Phil. Woch.*, 1890, p. 1507, 1549, 1581. Voir aussi un joli compte rendu de cet ouvrage par M. Deschamps, dans les *Débats* du 14 avril 1891.
2. M. Perrot a exprimé le même regret dans un rapport sur les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome (*Revue des Études grecques*, 1890, p. 103).
3. *Journ. Hell. Stud.*, 1890, p. 231, avec carte de la Cilicie *campestris*, pl. VIII.
4. *Ibid.*, p. 236. Dédicace (chrétienne) de la corporation des foulons, p. 236; mention des θεοὶ Ἀγρεῖς à Anazarbe, p. 238; discussion sur l'identification d'Hiéropolis-Castabala, p. 244; dédicaces des Hiéropolitains, p. 246. 248; nouveau légat de Cilicie, p. 246; épitaphe d'un nommé Νέων κινεταύρος, p. 248 (cf. Κένταυρος); dédicace à un certain Onésicles, ἐπῶν καὶ κωμωδίας τῆς νέας ἰαμβῶν ποιητὴν καὶ λόγων ἐγκωμιαστικῶν συνγραφέα, p. 249; invocation à Artémis en distiques, gravée au-dessous d'une inscription latine, p. 252; *cursus honorum* de Q. Roscius Sex. f. Pompeius Falco, légat de Lycie-Pamphylie en 105 et proconsul d'Asie en 128.
5. *Journ. Hell. Stud.*, 1890, p. 206.
6. Les sigles gravés sur les pierres dans le district d'Olba (analogues à celles que l'on trouve sur les monnaies) ont été publiés par M. Bent, *Classical Review*, 1890, p. 321.
7. Dans le texte, il y a un plan du grand temple de Corycos, p. 215, et du mur de Meidan, p. 223. Voir aussi l'article de M. Bent dans *Blackwood's magazine*, 1891, p. 377-391.
8. P. 226, dédicace des Kanygelleis, surmontée d'un triscèle : Διὶ Ὀλβίῳ ἱερεὺς Τεῦκρος Ταρπνάριος; p. 227, longue inscription funéraire avec menace; p. 230, épitaphe de Σαριδήραστρις; p. 228, ordonnance municipale interdisant l'emploi des mesures ciliciennes; même page, Pomponius Niger, prêtre d'Hermès, a construit à ses frais les bancs (ἀνάκλισιν), l'escalier (ἀποκλειμάκωσιν) et la cuisine pour les sacrifices (μαγειρεῖον) d'un temple; p. 234, très important décret des ἑταῖροι καὶ Σαββατισταί sur la rédaction d'une nouvelle liste de la confrérie et en l'honneur du συναγωγεύς; le dieu vénéré par l'association est le θεὸς Σαββατιστής; p. 238 (Corycus), fragment où on lit les noms Τεῤῥέμασις et Σαδάσαμις; p. 240 (dans l'antre de Corycus), dédicace en vers à Pan et à Hermès; p. 242 (*ibid.*), quatrain iambique rappelant la dédicace d'une église de la Vierge par un certain Paul; p. 242 (d'un temple au-dessus de l'antre), dédicace à Zeus Korykios, Epineikios, Tropaioukhos, en l'honneur de Caracalla et de Géta; p. 245 (*ibid.*), liste de noms ciliciens très curieux; p. 258 (Corasion), inscription rappelant la res-

Digitized by Google

VII, 31, 1) et celle de *Cydrara* (Hérod., VII, 30, 2) à Seraï-Keuï[1]. M. Ramsay veut bien me communiquer quelques observations au sujet de l'article de M. Radet. Il n'accepte pas la restitution de l'inscription de Callatabi (lire οἱ κα[τοι]κ[οῦντες Ῥωμ]α[ῖ]οι]) et considère comme très désirable que l'on étudie à nouveau ce texte dont la copie est évidemment défectueuse. M. Ramsay se demande aussi si Callatabi ne serait pas le nom ancien et indigène de Philadelphie. Quant à Cydrara et à Caroura, il n'admet pas les emplacements que leur assigne M. Radet. De Colossae, Xerxès marcha vers les frontières de la Lycie et de la Phrygie, c'est-à-dire vers le Méandre près de Tripolis. Il franchit le Méandre (peut-être sur un pont) à 2 milles environ au sud de Tripolis. Là la route bifurquait, celle de gauche allant vers la Carie, celle de droite à Sardes. Hérodote ne dit pas clairement si Cydrara était à l'est ou à l'ouest du Méandre; dans le premier cas, ce serait Hiérapolis, dans le second Tripolis, villes qui portent l'une et l'autre des noms grecs et sont, par conséquent, d'une origine moins ancienne. Mais Hérodote dit bien que Cydrara était sur la frontière, et comme tout tend à prouver que la frontière était constituée par le Méandre, M. Ramsay préfère identifier Cydrara avec Tripolis, qui est sur cette rivière, alors qu'Hiérapolis en est éloignée de 7 à 8 milles. La ligne de la marche du roi passe naturellement à un mille de Tripolis et sur le même niveau, alors qu'elle s'écarte de 3 milles d'Hiérapolis et passe à un niveau inférieur. La conjecture de M. Radet, qui place Cydrara et Caroura à Serai-keui, semble tout à fait insoutenable à M. Ramsay.

Près de Nysa, M. Hiller von Gaertringen a copié une importante inscription qui a été commentée par M. Mommsen: la partie capitale de ce document est une lettre du grand Mithridate, mettant à prix la tête de Chérémon fils de Pythodore et de ses fils (88 av. J.-C.). Dans une seconde lettre. Mithridate ordonne d'arrêter Chérémon, qui s'est réfugié dans l'Artémision d'Éphèse[2]. M. Contoléon a publié trois nouvelles inscriptions de Thyatire[3]. Signalons aussi un mémoire de M. Imhoof-Blumer sur les monnaies des Κιλδιανοί[4] et annonçons que M. Buresch a entrepris l'exploration méthodique du Tmolus[5].

— M. Six a étudié des monnaies où il distingue le nom d'Alyatte[6]. M. Imbert reconnaît la même *écriture lydienne* dans une inscription d'Éphèse (*Trans. Soc. Bibl. arch.*, t. IV, p. 334) et propose de voir dans *Alyatte* le même nom qu'*Oliatos*, prince carien mentionné par Hérodote[7]. Il est également disposé à

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 373-380.
2. *Athen. Mitth.*, t. XVI (1891), p. 95-106.
3. *Revue des Études grecques*, 1891, p. 174-5. P. 174, mention des Ἀσκληπίεια. Dédicace du sénat en l'honneur d'un ὀρχηστὴς Ἀντιοχεὺς καὶ Τραπεζούντιος, ἐπιδημήσας τῇ πόλει καὶ συνκοσμήσας διὰ τῆς τραγικῆς ἐνρύθμου κεινήσεως ἐπιτετελεσμένας ὑπὲρ εὐσεβείας τῶν... αὐτοκρατόρων ἐπινεικίους ἑορτάς (cf. pour la κίνησις, plus haut, p. 118, n. 7). P. 175, honneurs rendus à Aur. Hermogène τοῦ Βακχᾶ, ἀφιερώσαντα διὰ τῆς ἑαυτοῦ μητρὸς... νομὴν τῇ κρατίστῃ βουλῇ ἐν τῇ γενεθλίῳ αὐτοῦ ἡμέρᾳ.
4. *Num. Zeitschr.*, t. XX.
5. Νέα Σμύρνη, 16 sept. 1891.
6. *Numism. Chronicle*, t. X, p. 185-259.
7. *Babyl. Record*, 1891, p. 3. On trouve beaucoup de noms identiques en Carie et en Lydie.

Digitized by Google

considérer comme lydienne une inscription gravée sur une pierre verte qui a été acquise en 1888 à Smyrne par M. Chester et dont il a donné un fac-similé d'après un dessin de M. Sayce[1].

— Les *Mittheilungen* ont reproduit, d'après un article de M. Tsakuroglou dans l'Ἀμάλθεια, l'inscription trouvée à une demi-heure de Koula que nous avons déjà mentionnée ici (*Revue archéol.*, 1890, I, p. 260). M. Tsakuroglou en conclut que le nom ancien de Koula était Πύργος ; M. Wolters propose Τετραπυργία[2].

Omar-Bili (?) — MM. Baltazzi et Contoléon m'ont annoncé la découverte d'une ville importante, dont on ignore le nom, entre Tralles et Magnésie, au lieu dit *Omar-Bili* du canton d'Inobasi. On y a découvert une statue acéphale de Néron, dans le costume militaire, avec l'inscription Νέρωνα Κλαυδίου θεοῦ | Κλαυδίου Καίσαρος υἱόν ; la statue a 2 mètres de haut. A droite, aux pieds de l'empereur, est une corne d'abondance appuyée sur un tronc d'arbre. Il y a des traces de couleur brune sur la cuirasse et de rouge sur les sandales[3].

Carie. — L'inépuisable Carie a fourni à M. Judeich une série de trente-deux nouvelles inscriptions[4]. Le sénatus-consulte de Tabae (*Bull. de Corr. Hellén.*, t. XIII, p. 503) a été étudié à nouveau par M. Viereck[5]. MM. Deschamps et Cousin ont continué la publication du trésor épigraphique découvert par eux à Panamara[6] ; la dernière inscription porte le numéro 152. A noter (p. 186) l'épithète indéclinable Ἀργύρου donnée à Zeus Panamaros ; les auteurs auraient pu la rapprocher de Μὴν Τιάμου et autres formes asiatiques analogues. Signalons aussi (p. 172 et suiv.) de très intéressants détails sur les trois grandes fêtes de Panamara, les *Héraia*, les *Komyria* et les *Panamareia*.

— Dans l'inscription de Tralles publiée par M. Ramsay (*Bull.*, 1883, p. 277), M. Crusius a relevé la présence d'une notation musicale gravée entre les lignes. On annonce aussi que M. Wessely aurait découvert dans les papyrus Renier un chœur de l'*Oreste* pourvu de sa notation[7].

— M. Babelon a montré que Pellerin a eu raison d'attribuer à Alabanda

1. *Babyl. Record*, 1891, p. 4.
2. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 137-139.
3. Cf. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 149.
4. *Athen. Mitth.*, 1890, p. 252. Provenances : Bargylia, Halicarnasse, Héraclée du Latmos (p. 254, une des inscriptions rapportées par Rayet au Louvre, Dittenberger, n° 209), Laodicée du Lycos (p. 258, allusion à des luttes religieuses), Mylasa (p. 259, orthographes Δαβρένδος et Λαβραυύνδος; p. 261, souscripteurs pour la construction d'un portique, le prêtre de Zeus Labrandeus en tête; p. 266, fragments d'un cadastre, avec mention du ποταμὸς Κύδερσος; p. 268, décret de la tribu des Ὑαρβεισυταί, portant qu'à l'avenir toute personne honorée par la tribu doit offrir des vases d'argent au dieu de la tribu Zeus (Stratios ?) : on ne connaissait encore à Mylasa que la tribu des Otorcondes; p. 273, contrats relatifs à des propriétés sacrées, avec mention de la localité nouvelle de *Kostobalon* et de l'*Ombianon Pedion*; p. 278, épitaphe barbare de l'architecte Périclès; p. 280, fragment inédit de l'édit de Dioclétien); Nysa.
5. *Hermes*, 1890, p. 624; cf. Mommsen, *ibid.*, 1891, p. 145.
6. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1891, p. 169-209.
7. *Philologus*, 1891, p. 163.

Digitized by Google

(ἡ ποτὲ Ἀντίοχεια, St. B.) certains tétradrachmes avec la légende ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ, la tête d'Apollon et Pégase[1].

Cnide. — Deux inscriptions de Cnide ont été copiées par MM. Benndorf et Patsch dans la collection du prince Liechtenstein à Vienne[2]. L'une d'elles, gravée sur une base, est ainsi conçue : Τιμακλῆς Τιμασικράτευς δαμιοργῶν Ἑρμᾷ. Timaklès et Timasicrate, damiurges de Cnide, sont déjà connus par des inscriptions céramiques[3].

Lycie. — Dans une lettre au directeur du *Muséon*, M. Imbert résume les résultats auxquels il est arrivé, avec MM. Deecke et Arkwright, relativement aux noms propres de la stèle de Xanthus[4]. Les événements racontés par le scribe xanthien gravitent autour de l'an 412 avant J.-C.; M. Deecke y a découvert *Pharnabaze* et *Tissapherne*[5], M. Arkwright *Hiérouménès*, M. Imbert *Amorgès* et *Hydarnès*. Dans un autre article, M. Imbert cherche à montrer que la Κυίνδα d'Hérodote (V, 118) est Antiphellus, dont *Kuinda* serait le nom en lycien[6].

M. Arkwright, se fondant sur la loi de l'harmonie vocalique qui paraît dominer la phonétique lycienne, conclut que le lycien se rapproche des langues altaïques et n'est certainement pas aryen[7].

Une inscription funéraire, avec mention d'une amende payable au dème des Pataréens en cas de non-accomplissement d'un sacrifice annuel, a été publiée par M. Diamandaras[8].

— La seconde partie de la monographie de MM. Benndorf et Niemann sur l'héroon de Gjoelbaschi (Trysa) a paru en 1890[9]. Elle est consacrée à la description des murs du nord et de l'est, ainsi qu'à celle d'une partie du mur méridional. On y voit des scènes de chasse et de banquets juxtaposés à des scènes mythologiqnes, comme l'enlèvement des Leucippides, une Centauromachie, les exploits de Thésée, des épisodes de la *Thébaïde* et des *Kypria*. La description du grand héroon est suivie de celle des autres monuments funéraires de Trysa, puis d'une étude sur la date et le style de l'héroon. M. Benndorf pense qu'il est un peu plus ancien que le monument de Néréides (vers 420 av. J.-C.), opinion que M. Hirschfeld a contestée; mais les deux savants allemands s'accordent à placer les sculptures de Trysa dans la seconde moitié du ve siècle, ce que confirme l'analogie de leur style avec celui des vases attiques à figures rouges de la belle époque.

1. *Revue numism.*, 1890, p. 417.
2. *Arch.-epigr. Mitth.*, t. XIV (1891), p. 46. Il serait grand temps que l'on publiât un bon index épigraphique de ce recueil.
3. Nouvelles inscriptions céramiques de Cnide publiées par M. Grundmann, *Jahrb. f. cl. Phil.*, *Suppl.* XVII, p. 279.
4. *Muséon*, 1891, p. 270.
5. Cf. *Babyl. Record*, 1890, p. 153.
6. *Ibid.*, p. 261. Dans l'automne de 1891, MM. Imbert et Arkwright ont fait un voyage d'exploration en Lycie.
7. *Babyl. Record*, 1891, p. 49.
8. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 149.
9. O. Benndorf und G. Niemann, *Das Heroon von Gjoelbaschis-Trya*, Wien, 1890 (cf. G. Hirschfeld, *Phil. Woch.*, 1891, p. 1004).

Digitized by Google

Pamphylie. — M. G. Hirschfeld a publié et fait tirer à part un compte rendu très développé du livre de M. le comte Lanckoronski sur la Pamphylie et la Pisidie (t. I)[1]. Il y exprime le désir que les archéologues de l'École française d'Athènes, dont il est le premier à apprécier les services, tournent davantage leur attention vers la géographie et la topographie. « C'est vraiment trop dommage, écrit-il (p. 1587), lorsque des régions presque inconnues sont traversées sans autre fruit qu'une récolte épigraphique[2]. » Cela est parfaitement exact et il serait très facile qu'il en fût autrement. Il suffirait pour cela que le mémoire annuel exigé par l'Institut des membres de l'École fût la description détaillée de leurs voyages de l'année précédente. Tout ne serait pas publié, mais rien ne se perdrait, et l'on en finirait avec ce contresens de mémoires rédigés à Athènes, qui pourraient l'être tout aussi bien ou mieux à Paris ou à Goettingue.

Cilicie. — M. Bent a exploré Anazarbe et les ruines de Bodroun, où il reconnaît Hiéropolis-Castabala[3]. Les inscriptions découvertes par lui ont été publiées par M. Hicks[4]. Dans un autre article[5], il raconte son voyage dans la Cilicie Trachée, à Elaeussa, Corycos et Olba[6]; son itinéraire est indiqué sur une bonne carte (pl. XII)[7]. Parmi les inscriptions qu'il a recueillies dans cette partie de son voyage et qui ont été publiées comme les précédentes par M. Hicks, il y en a de très intéressantes[8]. Pendant l'été de 1891, M. Bent, qui est un

1. *Phil. Woch.*, 1890, p. 1507, 1549, 1581. Voir aussi un joli compte rendu de cet ouvrage par M. Deschamps, dans les *Débats* du 14 avril 1891.

2. M. Perrot a exprimé le même regret dans un rapport sur les travaux des Ecoles d'Athènes et de Rome (*Revue des Etudes grecques*, 1890, p. 103).

3. *Journ. Hell. Stud.*, 1890, p. 231, avec carte de la Cilicie *campestris*, pl. VIII.

4. *Ibid.*, p. 236. Dédicace (chrétienne) de la corporation des foulons, p. 236; mention des θεοὶ Ἀγρεῖς à Anazarbe, p. 238; discussion sur l'identification d'Hiéropolis-Castabala, p. 244; dédicaces des Hiéropolitains, p. 246. 248; nouveau légat de Cilicie, p. 246; épitaphe d'un nommé Νέων κινεταύρος, p. 248 (cf. Κένταυρος); dédicace à un certain Onésicles, ἐπῶν καὶ κωμωδίας τῆς νέας ἰαμβῶν ποιητὴν καὶ λόγων ἐγκωμιαστικῶν συνγραφέα, p. 249; invocation à Artémis en distiques, gravée au-dessous d'une inscription latine, p. 252; *cursus honorum* de Q. Roscius Sex. f. Pompeius Falco, légat de Lycie-Pamphylie en 105 et proconsul d'Asie en 128.

5. *Journ. Hell. Stud.*, 1890, p. 206.

6. Les sigles gravés sur les pierres dans le district d'Olba (analogues à celles que l'on trouve sur les monnaies) ont été publiés par M. Bent, *Classical Review*, 1890, p. 321.

7. Dans le texte, il y a un plan du grand temple de Corycos, p. 215, et du mur de Meidan, p. 223. Voir aussi l'article de M. Bent dans *Blackwood's magazine*, 1891, p. 377-391.

8. P. 226, dédicace des Kanygelleis, surmontée d'un triscèle : Διὶ Ὀλβίῳ ἱερεὺς Τεῦκρος Ταρπυάριος; p. 227, longue inscription funéraire avec menace; p. 230, épitaphe de Σαριδήραστρις; p. 228, ordonnance municipale interdisant l'emploi des mesures ciliciennes; même page, Pomponius Niger, prêtre d'Hermès, a construit à ses frais les bancs (ἀνάκλισιν), l'escalier (ἀποκλειμάκωσιν) et la cuisine pour les sacrifices (μαγειρεῖον) d'un temple; p. 234, très important décret des ἑταῖροι καὶ Σαββατισταί sur la rédaction d'une nouvelle liste de la confrérie et en l'honneur du συναγωγεύς; le dieu vénéré par l'association est le θεὸς Σαββατιστής; p. 238 (Corycus), fragment où on lit les noms Τερβέμασις et Σαδάσαμις; p. 240 (dans l'antre de Corycus), dédicace en vers à Pan et à Hermès; p. 242 (*ibid.*), quatrain iambique rappelant la dédicace d'une église de la Vierge par un certain Paul; p. 242 (d'un temple au-dessus de l'antre), dédicace à Zeus Korykios, Epineikios, Tropaioukhos, en l'honneur de Caracalla et de Géta; p. 245 (*ibid.*), liste de noms ciliciens très curieux; p. 258 (Corasion), inscription rappelant la res-

Digitized by Google

amateur comme il en faudrait beaucoup, s'est transporté dans l'Afrique australe, pour explorer les mystérieuses ruines de Zimbabye où plus d'un enthousiaste à déjà voulu reconnaître Ophir[1].

— M. R. Koldewey s'est occupé du prétendu *Tombeau de Sardanapale* et a montré qu'au lieu d'être hittite ou assyrien, cet édifice est un temple gréco-romain de 10 × 21 colonnes[2].

Phrygie. — Il y a des renseignements précieux sur la géographie ancienne de la Phrygie dans la thèse latine de M. Bonnet, *Narratio de miraculo a Michaele archangelo Chonis patrato*[3]. Elle a pu, du reste, être utilisée à temps par M. Ramsay[4]. M. Weber a étudié le cours du Lycus à Colossae; il pense que le texte d'Hérodote (VII, 30) sur la disparition de cette rivière pendant 5 stades, repose sur une confusion[5].

Laodicée du Lycus. — Au cours de travaux pour la construction du chemin de fer, on a découvert différentes antiquités, entre autres un groupe de terre cuite analogue à ceux de Myrina, un vase en marbre chrétien où sont figurés en relief Ève, Charon et l'Artémis d'Éphèse (?), enfin une croix en bronze. Ces objets ont été expédiés à Constantinople en même temps qu'un portrait (?) en marbre trouvé à Denisli[6]. M. Weber a signalé au même endroit plusieurs inscriptions intéressantes, qu'il n'aurait pas fallu publier sans commentaires[7].

Stectorion. — La situation de Stectorion a été établie par la découverte d'une inscription latine à Mentesh; M. Ramsay, qui a trouvé ce texte, avait

tauration de cette bourgade sous Valentinien, Valens et Gratien; p. 261, dédicace à saint Conon; p. 263, 266, 271, dédicaces contenant des noms ciliciens; p. 266, mention de Joannes Létoios, evêque d'Olba; p. 267, épitaphe avec imprécation aux Erinyes; p. 268, 269, serie d'epitaphes chrétiennes; p. 269, μνημεῖον Μ. Αὐρηλίων Ζοΐλου καὶ Διογένους Ἰουδέων; *ibid.*, dédicace de la ville d'Olba; *ibid.*, Πρθένον Οἶγον (*quid?*); p. 271-273, milliaires romains (copies de M. Ramsay). Tous les commentaires de M. Hicks lui font grand honneur.

1. Cf. le *Temps*, du 13 août 1891. Les ruines de Zimbabye sont connues depuis longtemps: voir les *Verhandlungen der Berl. Ges. für Anthrop.*, t. VIII, p. 186; t. XXI, p. 738; t. XXIII, p. 348 et *Zeitschr. f. Ethnol.*, t. X *bis*, p. 26, 217, 225, 511.

2. *Aus der Anomia*, recueil dédié a C. Robert, p. 178. Cf. Babelon, *Bull. Soc. Antiq.*, 23 juillet 1890.

3. Hachette, 1890. Je sais, par expérience, qu'il est difficile de se procurer ce petit livre.

4. Cf. A. Robertson, *Classical Review*, 1890, p. 368.

5. *Ath. Mitth.*, 1891, p. 194. A la fin, p. 199, épitaphe avec clause pénale.

6. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 137.

7. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 144-146. P. 144, honneurs rendus à Quintus Pomponius Q. f. Gal. Flaccus par les Romains d'Asie, les Hellènes et le peuple de Laodicée. Il y a des détails curieux: ἑκατέρους τοὺς θερμοὺς περιπάτους καύσαντα πρῶτον καὶ μόνον... καὶ στρατηγήσαντα διὰ νυκτός (*nyctostrategus*) νομίμως καὶ πρεσβεύσαντα εἰς Ῥώμην ὑπὲρ τῆς πατρίδος παρ' ἑαυτοῦ καὶ ἐπιδιδόντα ἐν εὐαγγελίοις εὐψύχως, στρώσαντά τε παρ' ἑαυτοῦ ἔμπροσθεν τοῦ Διός, ἀκολούθως καὶ ἀλείψαντα τὴν πόλιν πάλιν παρ' ἑαυτοῦ τοῖς κατ' ἄνδρι διάκτοις ἐγ λουτήρων. — P. 145: Τούτου τοῦ βωμοῦ κήδεται ἡ βουλή. Καθωσήασε (= καθωτίωσε!) αὐτῇ στεφανωτικὸν Πυθόδωρος Διοτείμου Ϫ, γ ἵνα στεφανοῦται ἐκ τῶν τόκων κατ' ἐνιαυτόν. Ὁμοίως καὶ Μένανδρος Σωσιμου τοῦ Μενάνδρου τοῦ Θεμισωνος ὁ τῆς ἀδελφῆς αὐτοῦ υὸς καὶ αὐτὸς καταλειπει στεφανωτικὸν... τῆς βουλῆς τῇ φυλῇ τῇ Ἀπολλωνιδι Ϫ... Ἐν ᾗ σορῷ κηδευθήσεται ὁ Μένανδρος ἡ ἐστιν σορὸς κατὰ μεσηνβρίαν, etc.

Digitized by Google

précédemment placé Eucarpia sur ce point et Stectorion à Emir-Hissar, qui doit être le site d'Eucarpia.

Apamée. — M. Weber a publié une dédicace de cette ville à l'empereur Saloninus Valerianus et une autre du peuple et des résidents romains à un prêtre de Rome [1]. M. Babelon a montré que les monnaies d'Apamée à l'effigie de l'arche s'expliquent par l'influence de la colonie juive de cette ville [2]. M. Ramsay a voulu identifier les quatre rivières d'Apamée, nommées sur une monnaie, aux quatre branches du Méandre (Lidja=Therma, Marsyas, Méandre propre, Orgas). Une inscription latine découverte à Apamée, et relative à la constitution de l'année asiatique sous Auguste, a donné du fil à retordre à M. Mommsen [3].

— On doit encore à M. Weber une étude, accompagnée d'un plan, sur l'église byzantine d'Apamée [4], qui est peut-être la plus ancienne dont les traces se soient conservées en Asie; M. Weber pense qu'elle a été construite sous Constantin le Grand.

Lycaonie. — M. Huart a recueilli à Iconium deux dédicaces latines à Caracalla et à Lucius Verus et une inscription grecque où il est question d'un λογιστής.

Commagène. — En se fondant sur les nouveaux documents publiés par MM. Humann et Puchstein, M. Th. Reinach a refait l'histoire de la dynastie de Commagène [5]; son article contient une héliogravure d'après le monument de Philopappos à Athènes.

Phénicie. — Je dois signaler le *Phoenicisches Glossar* de M. L. Bloch (Berlin, 1891), qui comble une lacune et sera le bienvenu des épigraphistes [7]. Citons encore une brochure de M. Hoffmann, *Ueber einige phoenikische Inschriften* (Goettingue, 1889) [8], où l'on trouvera des observations sur l'inscription bilingue du Pirée (*Revue archéol.*, 1888, II, p. 5), celle de Ma'sûb (*ibid.*, 1885, II, p. 380), celles d'Eschmounazar (*Corp. inscr. sem.*, n° 3), de Tabnit (*Revue archéol.*, 1887, I, p. 2) et la deuxième sidonienne (*Corp. inscr. sem.*, n° 4).

1. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 147-148. M. Ramsay m'a communiqué la copie d'une inscription dont M. Weber n'a pu donner que quelques lignes : Δῆμον τὸν Ἀπαμέων, καθιέρωσαν Λεύκιος Μουνάτιος Λευκίου υἱοῦ (*sic*) Καμιλία Τέρτιο[ς], Λεύκιος Ατίλιος Λευκίου υἱὸς Παλατίνα Πρόκλος, Πόπλιος Καρουίλιος Μάρκ[ου] υἱὸς Κολλίνα Πωλλίων, Μάρκος Οὐίκκιος Μάρκου υἱὸς Τηρητίνα Ῥοῦφος, Μάρκος Πόρκιος Ὀνησιμίων, ἄρξαντες ἐν τῷ λ' καὶ ρ' ἔτ[ε]ι, Ῥωμαῖοι, πρώτως ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέστησαν. M. Ramsay entend que le collège des stratèges en 55 après J.-C. était, pour la première fois, entièrement composé de citoyens romains.

2. Babelon, *Bull. Soc. Antiq.*, 11 juin 1890 et *Revue de l'hist. des Religions*, 1891. M. Ramsay me fait observer que l'épithète de κιβωτός (arche) donnée à la ville est probablement la grécisation du nom phrygien de la colline où l'on supposa plus tard que l'arche de Noé s'était arrêtée et où s'éleva une église (cf. *Revue archéol.*, 1890, II, p. 263).

3. *Ath. Mitth.*, 1891, p. 235; cf. *C. I. G.* 3957, 3902 *b*.

4. G. Weber, *Une église antique à Dinair*, Besançon, 1891. Cf. la note 2.

5. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 7 novembre 1890.

6. *Revue des Etudes grecques*, 1890, p. 362-379; cf. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 17 octobre 1890.

7. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 602; *Revue crit.*, 1891, II, p. 255 (Ph. Berger).

8. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 696.

Digitized by Google

Aradus. — M. Babelon[1] a révisé le travail de M. Six sur la classification des monnaies d'Aradus. Celles de l'époque achéménide portent les lettres מא; qu'il complète ainsi : מארוד, *ex Arado*; cette interprétation de deux lettres très discutées me paraît certaine. M. Babelon a aussi fait voir que les monnaies d'Aradus, comme celles de Marathus, sont datées d'après l'ère des Séleucides.

Sidon. — La première livraison de l'ouvrage de MM. Hamdi-Bey et Th. Reinach sur les sarcophages de Sidon ne paraîtra guère avant mars 1892; c'est par erreur que l'on a annoncé cette publication comme faite plus d'une année à l'avance[2].

— Je ne sais encore rien de précis sur la découverte d'une grotte dans le Liban, à 2 milles de Saïda, où l'on aurait exhumé cinq sarcophages ornés de sculptures et des mosaïques avec inscriptions grecques d'un travail très remarquable[3].

— Une dédicace de l'ἄρχων μαχαιροποιῶν de Sidon au dieu saint, θεῷ ἁγίῳ, a été publiée par M. Clermont-Ganneau[4]. M. Babelon a ingénieusement montré[5] que certaines monnaies à légendes phéniciennes et au type du char royal achéménide doivent être attribuées à Sidon; les caractères qu'elles portent sont les initiales de noms royaux et les dates régnales des différents princes (Straton Ier, Tennès, Évagoras, Straton II). Dans d'autres pièces de la même série, il a reconnu des monnaies frappées en Cilicie par le satrape Mazaïos vers 350 et en Égypte par l'eunuque Bagoas. L'abréviation des noms royaux sur les monnaies est un fait capital, qui a été démontré aussi pour les rois numides par M. Philippe Berger[6]. Le travail de M. Babelon établit aussi d'une manière définitive que Tabnit et Eschmounazar ne sont pas antérieurs à Alexandre le Grand.

— M. Schumacher a décrit et publié les figures de style assyrien que MM. Guérin et Renan ont signalées sur la route de Kânâ à Hanâwei[7].

— A Saint-Jean d'Acre (Ptolémaïs), on a découvert une crypte sépulcrale, dont les parois sont couvertes de fresques; à l'intérieur étaient trois sarcophages de pierre et un de plomb[8].

— La restitution des temples de Baalbeck par M. Redon a été publiée dans l'*Ami des Monuments* (1890, p. 230, 283, avec gravures). C'est un travail remarquable, qui a obtenu la médaille d'honneur au Salon.

Palmyre. — On a publié la relation inédite d'un voyage à Palmyre, fait en 1691 par William Halifax; cette relation contient des copies d'inscriptions grecques et palmyréniennes[9].

1. Babelon, *Revue numism.*, 1891, p. 282, pl. XI-XIII.
2. Voir les articles de M. Peters dans la *Nation* de New-York, 8 et 15 janvier, 5 mars 1891, et celui de Durm dans le *Centralblatt der Bauverwaltung*, 1889, p. 329-332, avec un plan de la nécropole (je ne connais ce dernier travail que par l'*Anzeiger*).
3. *Amer. Journal*, 1890, p. 340.
4. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 21 novembre 1890.
5. *Bull. de Corresp. Hellen.*, 1891, p. 293-320; *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 12 décembre 1890.
6. *Revue archéol.*, 1889, I, p. 212.
7. *Quarterly statement*, octobre 1890; Frothingham, *American Journal*, 1890, p. 539.
8. *The Athenaeum*, 6 septembre 1890.
9. *Quarterly statement*, octobre 1890; *Amer. Journ.*, 1890, p. 534. — Voir aussi B. Moritz, *Zur antiken Topographie der Palmyrene, aus den Abhandl. der preuss. Akad.*, Berlin, 1889, avec carte de la Syrie centrale.

Digitized by Google

— On doit à M. Simonsen un travail intitulé : *Sculptures et inscriptions de Palmyre à la glyptothèque de Ny Carlsberg* (collection formée par M. Jacobsen)[1]. Trois bustes de même provenance, avec inscriptions, ont été publiés par M. Hagemans[2].

Palestine. — Une nouvelle carte de Palestine, dressée par MM. H. Fischer et Guthe, a paru dans la *Zeitschrift des Palaestina-Vereins* de 1890, avec un texte explicatif de M. Fischer; l'échelle est au 700,000e. On annonce aussi la publication d'une carte de Palestine, due à M. G. Armstrong, par le *Palestine exploration fund*[3], et d'une carte au 1,500,000e de la Syrie du nord, par M Blankenhorn[4]. Un essai de cartographie concernant la Syrie et la Palestine se trouve à la suite de l'admirable *Bibliotheca geographica Palaestinae* publiée en 1890 à Berlin par M. Roehricht. Notons aussi la troisième édition, publiée en 1891, du *Guide* de Baedeker en Palestine et en Syrie[5].

— Le rapport de M. Petrie sur les fouilles de Lachish[6] a été réimprimé dans l'*American Journal* (1890, p. 335-340)[7]. Tous les objets découverts ont été réclamés par le gouvernement turc, mais la mission anglaise a pris des photographies et des moulages. La direction de la campagne de 1891 a été confiée à M. F.-J. Bliss[8].

— M. Peters a visité, au delà du Jourdain, les ruines d'Arak-el-Emir et de Madeba. Sur ce dernier point, centre de la fabrication des fameuses antiquités moabites, se trouvent d'importantes ruines du vie siècle, qui ont été mises à découvert par une colonie chrétienne venue de Kerak[9].

— Trois ossuaires de pierre exhumés au nord de Jérusalem portent l'un une inscription hébraïque, les deux autres des noms grecs[10].

— En inventoriant la bibliothèque patriarcale de Jérusalem, M. Pappadopoulous-Kerameus a retrouvé d'importants fragments inédits de la *Bibliothèque* d'Apollodore[11].

1. Cf. *Amer. Journ. of archaeol.*, 1889, p. 346.
2. *Annales de la Soc. d'archéol. de Bruxelles*, 1890, p. 197.
3. *Amer. Journal*, 1890, p. 333. Une carte murale de Palestine a été publiée à Fribourg par R. von Riess, à l'échelle 1/314000 (cf. *Ausland*, 1891, p. 160).
4. *Arch. Anz.*, 1891, p. 44.
5. L'ouvrage de M. E. L. Wilson, *In Scripture Lands* (Boston, 1890, avec 150 gravures; cf. *The Nation*, 25 juin 1891) contient des descriptions du Sinaï, de Petra (photographies des sculptures rupestres) et de la Palestine; M. S Robinson a fourni une note importante sur l'emplacement du Calvaire à Jérusalem. Sous le titre *Alone through Syria* (Londres, 1891), Mme E. Müller a montré comment une dame peut voyager à l'ouest du Jourdain sans autre compagnon qu'un drogman (cf. *The Nation*, 23 juillet 1891). Citons encore Gray Hill, *With the Beduins*, Lond., 1891 (cf. *Ausland*, 1891, p. 180); G. St. Clair, *Buried cities and Bible countries*, Lond., 1891 (cf. *The Nation*, 1891, p. 346; c'est un résumé des travaux de Petrie, Warren, Conder, etc.). Sur la condition florissante de la Palestine depuis dix ans, due surtout au retour des Juifs dans leur pays, voir le *Spectator* de Londres, 10 oct. 1891.
6. Cf. *Revue archéol.*, 1890, II, p. 264.
7. Voir aussi, du même auteur, *Tell-el-Hesy*, Londres, 1891 (62 pages avec gravures).
8. *The Acad.*, 1891, I, p. 71.
9. *The Nation*, 1891, II, p. 404.
10. Clermont-Ganneau, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 5 juin 1891.
11. *Rheinisches Museum*, 1891, p. 161-192 et à part.

Digitized by Google

— Dans l'*Academy* du 2 août 1890, M. Sayce a annoncé la découverte d'un sceau portant, en caractères hébraïques, la légende: « Appartenant à Elishama, le fils du roi. » Cet Elishama est mentionné dans *Jérémie*, XLI, 1 et vivait vers 650 avant J.-C. L'*aleph* et le *mim* ont la même forme que dans l'inscription de Siloam, mais le *kaph* est moins archaïque. Il y a là une confirmation de l'opinion qui attribue au règne d'Achaz ou d'Ézéchias le creusement du tunnel de Siloam.

— La fameuse inscription de Siloam a été récemment enlevée et vendue à un Grec de Jérusalem [1]; quand le gouvernement turc, prévenu aussitôt, a fait une enquête, on n'a pu recouvrer que des morceaux de ce précieux document. Heureusement il en existe des moulages.

— A 6 kilomètres au nord-ouest de Césarée on a découvert des ruines et une inscription latine qui mentionne la *Colonia prima Flavia Augusta Caesarea* et un pontife Agrippa qui est peut-être le fils de l'historien Josèphe [2].

— M. Chaplin a signalé un masque en pierre calcaire que M. Petrie croit chananéen. On se demande si ce serait un masque funéraire, fait à l'imitation de ceux de l'Égypte [3].

— Se référant à une note publiée dans une de nos précédentes *Chroniques* [4], M. Guthe a traité en détail la question des pierres à écuelles en Palestine et croit en trouver au moins une mention dans l'Écriture [5].

— Une inscription funéraire nabatéenne, trouvée par M. Lagrange sur l'emplacement d'une cité moabite, mentionne, sous le nom d'*Haretat, roi de Nabat*, le roi de Pétra Aretas, beau-père d'Hérode, auquel le texte attribue un règne de plus de trente et un ans [6].

Sinaï. — M. G. Bénédite, dont on connaît les belles recherches épigraphiques dans la péninsule sinaïtique [7], a donné une utile notice historique et descriptive sur cette région encore peu connue [8]. Une traduction syriaque de l'*Apologie* d'Aristide, adressée à l'empereur Hadrien, a été découverte en 1889 par M. Rendel-Harris dans le couvent de Sainte-Catherine. M. A. Robinson a reconnu depuis qu'une partie de l'original grec a été placée dans la bouche de Nachor par l'auteur de *Barlaam et Josaphat*. On y trouve une mention d'un évangile écrit qui doit être antérieur à l'an 133, date de l'*Apologie* d'Aristide [9]. C'est là une constatation du plus grand intérêt pour les études chrétiennes.

1. *The Acad.*, 1891, I, p. 95.
2. Zangemeister, *Zeitschrift des d. Palaestina-Vereins*, 1890, p. 25 ; *Amer. Journ.*, 1890, p. 334.
3. *Quarterly statement*, octobre 1890.
4. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 96.
5. *Zeitschrift des d. Palaestina-Vereins*, 1890, p. 123; *Amer. Journ.* 1890, p. 536. Un nouveau travail sur les pierres à écuelles a paru dans l'*Archaeologia Aeliana*, vol. XV, p. 43.
6. *Zeit. f. Assyriologie*, 1890, p. 289; *Amer. Journ.*, 1890, p. 538.
7. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 18 octobre 1889, 13 juin 1890, 25 mars 1891.
8. G. Bénédite, *La Péninsule sinaïtique* (extr. du *Guide-Joanne* Syrie et Palestine), Paris, 1891. — J. Euting, *Sinaitische Inschriften*, Berl., 1891.
9. *The Academy*, 1890, II, p. 366; 1891, II, p. 19.

Digitized by Google

Arabie[1]. — M. Sayce a publié dans la *Contemporary Review* (nov. 1890) un article sur les récentes découvertes faites en Arabie par MM. Doughty, Euting, Huber et Glaser[2]. Il admet, avec M. Glaser, la haute antiquité du royaume minéen, qui précéda celui de Saba et doit être antérieur au xe siècle avant J.-C.[3]. Les Minéens possédaient un alphabet qui serait l'ancêtre de celui des Phéniciens ; il faudrait donc renoncer à la théorie de M. de Rougé, qui faisait sortir l'alphabet de Phénicie de l'écriture hiératique de l'Égypte.

Assyrie. — M. Pinches a communiqué au monde savant une nouvelle légende chaldéenne de la création, qu'il a déchiffrée sur une tablette bilingue du Musée Britannique, trouvée en 1882 à Koujoundjik par M. Rassam. Je ne suis pas compétent pour contrôler la traduction de M. Pinches et me contente de la signaler[4]. M. Boscawen a donné des raisons pour faire admettre que l'histoire de la tentation, dans la *Genèse*, est également d'origine babylonienne, et non iranienne[5].

— *Exit Gisdubar!* L'Hercule chaldéen s'appelait en réalité *Gilgames*, d'après une tablette du Musée Britannique lue par M. Pinches[6]. M. Sayce et M. Oppert ont fait remarquer[7] que ce nom rappelle celui de *Gilgamos* cité par Elien dans son *Histoire des Animaux* (XII, 21), qui raconte à son sujet une légende semblable à celle de Persée.

M. Peters, chef de la mission américaine en Babylonie, a découvert à Nèffer le nom d'un roi contemporain de Naràm-Sin, *Erimus* ou *Erimusu*, que l'on croit avoir rencontré aussi à Sippara. M. Peters se plaint du gouvernement turc, qui défend de rien emporter et ne permet même pas aux explorateurs d'envoyer à Constantinople, pour y être mis en sûreté, les documents qui se détruisent sous leurs yeux[8]. Renvoyé à Hamdi-Bey, qui ne restera pas sourd à ces doléances.

— En démolissant de vieilles maisons à Londres, près de Saint-Paul, on a découvert des monuments chaldéens en diorite noir qui paraissent avoir été

1. M. Krall a montré récemment que le pays de Pounit des Égyptiens n'est pas l'Arabie ; cf. Maspero, *Revue crit.*, 1891, II, p. 177.

2. Résumé dans l'*Amer. Journ.*, 1890, p. 530. Voir aussi les articles de M. Glaser dans l'*Ausland* de 1890, nos 48 et 50; celui de M. Halévy sur l'ouvrage de M. Glaser. *Skizze der Gesch. und Geogr. Arabiens*, dans la *Revue crit.*, 1890, II, p. 296 : celui de M. Sayce sur le même livre, *The Acad.*, 1890, II, p. 615.

3. Cf. *The Acad.*, 1891, I, p. 118.

4. *The Acad.*, 1890, II, p. 508 ; 1891, I, p. 18 ; *Amer. Journ.*, 1890, p. 524 ; cf. *Babyl. Record*, 1890, p. 25.

5. *Babyl. Record*, 1890, p. 25. Je signalerai ici plusieurs articles de M. Sayce : 1° sur la *Keilinschriftliche Bibliothek* de Schrader (t. II) et sur le mémoire du même savant *Zur Geogr. des assyrischen Reiches* (*The Acad.*, 1890, II, p. 297); 2° sur Praschek, *Medien und das Haus des Kyaxares* (*ibid.*, 1891, I, p. 66).

6. *Babylonian and oriental Record*, 1890, p. 264

7. Sayce, *The Academy*, 8 novembre 1890, p. 420; Oppert, *Babyl. Record*, 1891, p. 1 ; *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 5 décembre 1890. Cf. W.-H. Ward, *The Academy*, 1890, II, p. 570. M. J. Halévy préfère transcrire *Gilgânu* (*Revue des Études juives*, 1891, p. 176). Voir le compte rendu par M. Sayce, *The Acad.*, 1891, II, p. 338, du livre d'A. Jeremias, *Izdubar-Nemrod*. Leipzig. 1891.

8. *The Academy*, 1891, II, p. 199. Le même article annonce la découverte de deux autres noms de rois kassites.

Digitized by Google

apportés là au XVIIe siècle[1]. M. Haverfield a cité plusieurs exemples de *re-découvertes* analogues faites en Angleterre[2].

— Pendant que Xerxès était en Grèce, Babylone se révolta et se donna un prince autonome, Samas-irib, dont l'existence vient d'être révélée par un document publié par le R. P. Strassmaier[3].

— Une sculpture rupestre de style barbare, accompagnée d'une inscription cunéiforme archaïque, a été estampée par M. le capitaine Bergier dans les gorges de Cheïkam, entre la Babylonie et la Médie[4].

Les Hittites. — M. Belger a publié dans la *Philologische Wochenschrift* deux articles sur les sculptures de Sindjirli ou Sendschirli qui sont entrées au Musée de Berlin[5]. Sindirjli est à 120 kilomètres au nord-est d'Alexandrette. L'expédition allemande y a exploré une acropole, entourée d'une ville basse pourvue d'un double mur en briques crues. Les statues et bas-reliefs sont les uns des œuvres d'importation assyrienne, les autres des œuvres locales influencées par l'art des Sargonides. Une sorte d'obélisque porte d'un côté l'image d'Assarhaddon (681-668), tenant enchaînés deux rois; dans l'inscription cunéiforme gravée sur une autre face, il se vante d'avoir vaincu le roi Tarku et pris Memphis. Parmi les sculptures indigènes, les plus importantes sont les lions qui flanquaient les portes de l'acropole. Deux statues votives, d'un style très grossier, portent des inscriptions araméennes, dont la publication est impatiemment attendue; on doit même juger sévèrement le manque de libéralité scientifique avec laquelle on les soustrait, depuis si longtemps déjà, à la curiosité des orientalistes[6].

— Le R. P. A. de Cara, S. J., affirme, contre M. Perrot, que les ruines d'Eyouk sont celles d'un sanctuaire, et non d'un palais royal; il combat la théorie de M. Puchstein sur le non-hittitisme des sculptures cappadociennes et admet celle de M. Gladstone sur l'identité des Κήτειοι homériques avec les Hittites[7]. Il ajoute que les Κήτειοι sont des « Protopélasges », dont descendent les Ciliciens et les Assyriens. Hittites et Pélasges seraient les uns et les autres des Libyens[8].

1. Evetts, *Proc. Soc. Bibl. archaeol.*, t. XIII, p. 54, 150; *Bonn. Jahrb.*, t. XC, p. 216; *Amer. Journ.*, 1890, p. 524.
2. *Class. Rev*, 1891, p. 240. Ainsi une stèle autrefois vue par Fourmont (*Corp. inscr. attic.*, III, 2660) a été retrouvée à 15 pieds sous terre au n° 67 de New-Bond Street et donnée depuis au Musée Britannique (*Class. Rev.*, 1891, p. 132). On peut aussi alléguer la relique de saint Akyndinos qui, transportée de Constantinople en Bourgogne et perdue depuis un siècle, a été retrouvée par l'abbé Guichard à Grozon (Schlumberger, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 30 octobre 1891).
3. Cf. Oppert, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 19 juin 1891.
4. Heuzey, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 17 avril 1891.
5. *Phil. Woch.*, 1890, p. 802, 951. Cf. *Koenigliche Museen zu Berlin. Verzeichniss der vorderasiatischen Alterthümer und Gypsabgüsse*, 1889. M. Tomkins a rapproché le nom de Sindirjli de celui du roi hittite Sangara, *The Acad.*, 1891, II, p. 267.
6. L'inscription gravée sur la statue de Panemou (Panammu) a été donnée en héliogravure par M. Berger, *Histoire de l'écriture*, p. 207, avec un essai de transcription; cf. *Revue archéol.*, 1890, I, p. 298.
7. *Civiltà cattolica*, 20 juin et 18 juillet 1890. Au dernier Congrès des Orientalistes, le P. de Cara a essayé de montrer l'identité des Hittites et des Pélasges par la comparaison des céramiques préphénicienne et hellénique.
8. C'est aussi en Libye qu'un savant américaniste, M. Brinton, cherche l'origine

Digitized by Google

Ailleurs, M. de Cara a émis l'hypothèse qu'Amathonte de Chypre porterait le même nom que l'Hamath de Syrie et que l'île de Chypre a été colonisée par des Hittites, auxquels elle a emprunté son alphabet[1]. Dans un travail considérable publié en 1889[2], le même auteur a défendu l'opinion que les Hycsos (*hek-u-schaou* = roi des Pasteurs) sont identiques aux Retennu et aux Cheta; chassés d'Égypte, ils se retirèrent vers leur pays d'origine, la Syrie du nord, où ils formèrent la grande confédération avec laquelle se mesura Ramsès II, M. de Cara croit que les Hycsos adoraient seulement Sutech et repoussaient le culte du dieu solaire Ra.

— Dans les textes relatifs aux guerres des Égyptiens contre les Khéta, il est souvent fait mention d'une ville de Tunip. M. Howorth croit que c'était le nom hittite de Hamath et que le pays de Naharina, où les textes placent Tunip, est la Syrie du nord, où serait aussi l'Aram Naharaïm ou Padan Aram de la Bible[3], M. Tomkins place Tunip à *Tennih*, à 20 milles au nord d'Alep[4], et repousse les autres hypothèses de M. Howorth. M. Cheyne, à l'exemple de M. Halévy, cherche Tunip dans les environs de Damas[5]; M. Neubauer l'identifie à Dinhaba (*Gen.*, xxxvi, 32)[6]. Enfin, M. Tomkins a fait observer qu'il y avait eu sans doute plusieurs villes du même nom[7].

— Le *Times* a publié (25 et 28 juillet 1891) deux longs articles qui sont un exposé général de la *question hittite* d'après les dernières découvertes archéologques[8], M. Dümmler approuve, dans leur ensemble, les conclusions de M. Puchstein et se refuse, avec lui, à attribuer aux Hittites les sculptures d'Eyouk et de Boghaz-Keui[9]. M. Th. Tyler fait valoir, en faveur du sémitisme des Hittites, le nom de la déesse et de la ville de Kadesch, qui signifie en hébreu « la sainte »[10]. M. Fr. v. Scheil a proposé la traduction suivante du sceau Jovanoff : « Image de Tarkutimme, roi de Su »[11]. Faut-il mentionner encore les deux volumes de M. J. Campbell, intitulé *The Hittites* (Toronto et New-York, 1891)? Cela paraît n'être qu'un tissu d'extravagances, où le japonais, le coréen, les langues indigènes de l'Amérique, etc., sont appelés à fournir des lumières sur la langue hétéenne[12].

de la langue étrusque (*On Etruscan and Libyan names*, Philadelphie, 1890; cf. *Class. Rev.*, 1890, p. 136). Des insanités sur les Etrusques ont été debitées par M. Marius Fontane dans le VIIe volume de son *Histoire Universelle* (1891) : « Le mélange de Finnois, de Pélasges, de Touraniens et de Germains, de ceux qui fondèrent Sparte, donna le groupe étrusque. L'hypothèse d'un peuple asiatique, oriental, par laquelle s'expliquent un grand nombre de faits etrusques, doit se limiter à l'influence d'une importation postérieure, ou peut-être immédiate, les Touraniens et les Finnois de l'Etrurie fondée acceptant toutes les offres pour en jouir .» Lut-on jamais pareil charabias ?

1. *Proceedings of the Soc. of Biblic. archaeol.*, t. XII, p. 289.
2. A. de Cara, *Gli Hiksos o re pastori*, Roma, 1889. Cf. Wiedemann, *Bonn. Jahrb.*, t. LXXXIX, p. 200; Maspero, *Revue crit.*, 1890, II, p. 465.
3. *The Acad.*, 1891, I, p. 65, 187.
4. *Ibid.*, p. 164, 236. Cette identification est due à Noeldeke.
5. *Ibid.*, p. 188.
6. *Ibid.*, p. 260.
7. *Ibid.*, p. 284.
8. Cf. *The Acad.*, 1891, II, p. 100.
9. *Phil. Woch.*, 1891, p. 783.
10. *The Academy*, 6 septembre 1890.
11. *Babyl. Record*, 1891, p. 13.
12. Cf. *The Nation*, 23 avril 1891; *The Athen.*, 1891, II, p. 50.

Digitized by Google

— M. Menant travaille assidûment, depuis quelques années, au déchiffrement des hiéroglyphes hittites[1]. Voici quelques-uns des résultats auxquels il est arrivé. Le nom de la ville de Karkemis, dont l'emplacement serait occupé par Djérablous, signifierait forteresse (*kar*) du dieu Kamos; l'idéogramme de Kamos se trouve à la fois dans une inscription de Djérablous et sur les bas-reliefs de Ptérie[2]. En même temps que M. Sayce, mais indépendamment de lui, M. Menant a déterminé le signe qui signifie « construire » et « fonder »[3]. Le mot *roi* se dit *Sarou*, d'où le nom du roi *Khita-Sirou* qui traite avec Ramsès II[4]. Ces conclusions positives sont encore modestes, mais il est indubitable que l'on est entré dans le bon chemin.

— Les recherches de M. de Morgan dans les nécropoles préhistoriques de l'Arménie russe[5] nous font connaître une civilisation probablement iranienne influencée par celle de l'Assyrie. Il est encore impossible de se prononcer sur les affinités de l'art étrange révélé par ces fouilles avec celui de la Grèce préhellénique, mais c'est un problème qu'il ne faudra plus perdre de vue en étudiant les antiquités mycéniennes.

Égypte. — MM. S. Fraser et Percy Newberry ont commencé l'*Archaeological Survey of Egypt* au mois de décembre 1890[6] par l'étude complète des tombes de Beni-Hassan. Le résultat du travail de chaque année doit paraître sous la forme d'un volume analogue à ceux des *Memoirs* de l'*Exploration fund*[7]. Il ne faudrait pas oublier qu'un travail semblable, entrepris modestement par notre École du Caire, est depuis plusieurs années en bonne voie (cf. Maspero, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 20 novembre 1891).

— MM. Grébaut, Brugsch-Bey et Daressy publient ensemble un recueil in-folio, intitulé *Le Musée Égyptien*, qui reproduit en phototypie les principaux monuments dont s'enrichit le Musée de Gizeh[8]. La seconde partie de l'*Égypte* de Baedeker, comprenant la Haute-Égypte et la Nubie jusqu'à la seconde cataracte, a paru en 1891[9]; elle est l'œuvre de MM. Dümichen, Ebers et Eisenlohr. Un mémoire de M. Naville sur Bubastis forme le huitième volume publié par l'*Egypt exploration fund*[10].

— M. Petrie a publié, sous le titre de *Historical Scarabs* (Londres, 1890), une série de 2,200 scarabées égyptiens; ce petit *Corpus* est appelé à rendre service[11].

1. Voir surtout ses *Études hétéennes*, dans le *Recueil des travaux*, t. XIII, 1890, et à part. M. Menant a écrit la préface d'une traduction française du joli livre de M. Sayce, *Les Hétéens, histoire d'un empire oublié* (Paris, 1891).
2. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 6 juin et 8 août 1890; *Mémoires de l'Académie*, t. XXXII, 2, p. 101.
3. *Ibid.*, 10 octobre 1890.
4. *Ibid.*, 10 avril 1891.
5. *Revue archéol.*, 1890, II, p. 176. L'article est admirablement illustré par l'auteur lui-même, qui est un dessinateur de premier ordre.
6. *The Acad.*, 1890, II, p. 570; 1891, I, p. 214, 288; 1891, II, p. 508.
7. *Amer. Journal*, 1890, p. 507.
8. Cf. Maspero, *Revue crit.*, 1890, II, p. 409.
9. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 822.
10. Londres, 1891, avec 44 planches. Cf. O. Marucchi, *Nuova Antologia*, 1890, p. 737-746. La quatrième réunion annuelle de l'*Egypt exploration fund* a eu lieu à Londres le 20 février 1891; cf. *The Acad.*, 1891, I, p. 213.
11. Cf. Amelia B. Edwards, *The Academy*, 19 juillet 1890.

Digitized by Google

— M. Th. Schreiber a montré que ce que nous appelons *le style baroque* a pris naissance dans la période hellénistique, en particulier à Alexandrie [1]. L'autel de Pergame lui-même paraît l'œuvre d'un Bernin, tant il rappelle les procédés de la grande sculpture du XVIIe siècle. Les ruines des villes grecques en Syrie seraient particulièrement intéressantes à connaître pour l'étude du style propre à l'époque des Diadoques et M. Schreiber a insisté sur la nécessité de les explorer avant que le vandalisme ne les ait fait disparaître.

— M. Murch a acheté d'un marchand indigène trois des cartouches provenant d'une tombe de Beni-Hassan. Lui aussi s'insurge contre l'apathie du gouvernement égyptien, qui n'aurait pris aucune mesure pour punir les actes de vandalisme commis en 1889 à Beni-Hassan et aux environs [2]. Assurément, cela est regrettable, mais dans les plaintes qui retentissent presque journellement au sujet du vandalisme en Égypte, il y a certainement une part d'exagération et même de mauvaise foi [3]. Ainsi l'on avait annoncé un peu partout que les deux assises inférieures des pyramides de Gizeh étaient concédées à des carriers [4] : vérification faite, il appert qu'on a seulement laissé exploiter les masses de décombres entassées au pied des pyramides [5]. C'est déjà trop. On a parlé de la nomination, par le gouvernement du Khédive, de deux inspecteurs européens des monuments [6], mais ce qu'il faudrait surtout, c'est de l'argent pour organiser la surveillance et consolider les monuments qui menacent ruine [7]. M. Sayce croit que l'on remédierait au mal en transférant du Musée à la police le soin de protéger les monuments égyptiens [8].

— Les fouilles de M. Petrie dans les premiers mois de 1891 ont porté sur la pyramide de Meïdum et le temple adjacent, qu'il considère comme le plus ancien monument daté qui existe au monde (IVe dynastie) [9]. M. Naville a exploré Heracleopolis Magna, la Hanès biblique; la découverte la plus importante a été celle d'un temple de Ramsès II [10].

— Le curieux bas-relief en schiste publié par M. Heuzey [11] et que l'on croit provenir de Saqqarah ou d'Abydos, a pour pendants, au Musée Britannique, trois autres reliefs de même style décrits par M. Budge [12], qui les croit originaires de Mésopotamie. M. Sayce, comme M. Maspero, les attribue plutôt à quelque

1. *41 Versammlung deutscher Philologen* (*Phil. Woch.*, 1891, p. 798).
2. *American Journal*, 1890, p. 327. MM. Newberry et Fraser ont entrepris le déblayement et l'étude complète de ces tombes, *The Acad.*, 1891, I, p. 214.
3. Le but poursuivi est assez facile à discerner (cf. *The Academy*, 1890, II, p. 398; 1891, I, p. 95, 120, 240), mais il est malheureusement certain que le mal qui se fait est considérable (Sayce, *The Acad.*, 1891, I, p. 168; Murch, *ibid.*, p. 472).
4. *The Academy*, 1890, II, p. 346, d'après le *Bosphore égyptien* du 1er octobre.
5. Cf. *Amer. Journ.*, 1890, p. 515, 516.
6. *The Acad.*, 1891, I, p. 45.
7. *Ibid.*, 1891, II, p. 40, à M. H. Wallis annonce la chute de deux colonnes à Louqsor; cf. la lettre du colonel Ross à ce sujet, *ibid.*, p. 81, et la réponse de M. Wallis, p. 101.
8. *The Acad.*, 1891, II, p. 508.
9. *The Acad.*, 1891, I, p. 376.
10. *Ibid.*, 1891, II, p. 79.
11. *Revue archéol.*, 1890, I, p. 145. Cf. Maspero, *ibid.*, p. 334.
12. *Classical Review*, 1890, p. 322.

Digitized by Google

peuple libyen et les rapproche des bas-reliefs du Darfour qui sont au Musée de Tchinli-Kiosk[1].

— Un grand sarcophage romain avec sculptures, dont les journalistes n'ont pas manqué de faire le tombeau de Cléopâtre, a été découvert à Alexandrie[2]. On y mentionne aussi la trouvaille d'un autel portant une dédicace d'Ammonarin fille d'Hérode à la déesse Pandoitis[3]. Il est question de fonder dans cette ville un Musée archéologique consacré aux antiquités gréco-romaines[4].

— M. Tyssen-Amherst conserve, à Didlington Hall dans le Norfolkshire, une plaque de bronze acquise par lui au Caire en 1860; elle porte une scène de sacrifice et deux inscriptions, l'une grecque archaïque (Μελάνθιός με ἀνέθηκε τῷ Ζηνὶ θηβαίῳ ἄκαλμα, *sic*), l'autre hiéroglyphique qui paraît signifier : « Puisse Amen accorder longue vie à Melanthius[5]. »

— M. Conze a fait connaître une momie, avec portrait peint à la place de la tête, qui fait partie de la collection Graf à Vienne[6]. M. Forrer a consacré une monographie richement illustrée aux découvertes d'objets en métaux et d'étoffes brodées faites dans la nécropole de Panopolis (Haute-Égypte)[7].

— M. Sayce a publié une nouvelle série d'inscriptions et de graffites grecs recueillis par lui dans la Haute-Égypte[8]. Les noms de divinités *Priotos*, *Horegebthis* et *Resakémis* (épithète d'Isis) sont nouveaux. Daninos-Pacha a communiqué à M. Sayce une inscription hiéroglyphique gravée sur le piédestal d'une statue de Neith découverte à Saïs; au-dessus des hiéroglyphes est une ligne en carien. Le *dedicans* est un Carien, Si-Qarr, officier de Psammétichus Ier, fils du Carien Kapat qui avait épousé une Égyptienne de Saïs. Cela paraît confirmer le témoignage de Polyen (*Strat.*, VII) sur l'établissement des Cariens en Égypte avant le règne de Psammétichus[9].

— On avait annoncé la découverte d'un monument égyptien mentionnant la famine de sept ans connue par l'histoire biblique de Joseph : vérification faite, il s'agit d'une inscription fabriquée à l'époque ptolémaïque par des prêtres de Khnoumou et attribuée par eux à un roi de la troisième dynastie manéthonienne, antérieur de plus de deux mille ans à l'Exode[10].

— L'important ouvrage de M. Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara* (Londres, 1890), a été l'objet de notices détaillées par MM. Maspero (*Revue crit.*, 1891, I, p. 317)[11] et Winter (*Arch. Anz.*, 1891, p. 37)[12]. C'est à Gurob, ville de la XIIe dy-

1. Sayce, *The Academy*, 9 août 1891. Cf. *Amer. Journal*, 1890, p. 324-327.
2. *The Athen.*, 1891, II, p. 655.
3. *Chronique des Arts*, 1891, p. 261; *Class. Rev.*, 1891, p. 483 (texte).
4. *The Athenaeum*, 13 décembre 1890.
5. *Classical Review*, 1891, p. 77-79.
6. *Arch. Anz.*, 1891, p. 72.
7. R. Forrer, *Die Graeber und Textilfunde von Achmim-Panopolis*, Strasbourg, 1891.
8. *Revue des Etudes grecques*, 1891, p. 46.
9. *The Acad.*, 1891, II, p. 461.
10. Voir l'article de M. Maspero sur les publications de ce texte dues à MM. Brugsch et Pleyte, *Revue crit.*, 1891, II, p. 149.
11. Voir les notices du même sur l'ouvrage précédent de M. Petrie, *Hawara, Biahmu and Arsinoë*, dans la *Revue crit.*, 1890, I, p. 1-4, et sur l'ouvrage de MM. Naville et Griffith, *The mound of the Jew and the city of Onias*, dans la *Revue crit.*, 1891, I, p. 41-46.
12. Voir aussi Amelia B. Edwards, *The Academy*, 1890, II, p. 397; 1891, II, p. 541.

Digitized by Google

nastie, qu'on a trouvé toute une série de vases mycéniens et la figurine d'un homme avec longue perruque qui rappelle les profils hittites. Gurob était habitée par des étrangers, comme le prouve entre autres le nom *Anen-Turscha* gravé sur un sarcophage de bois.

— La ville de la XIIe dynastie déblayée par M. Petrie à Tel-Kahun (Fayoum) présente un intérêt considérable pour l'histoire de l'architecture [1] : non seulement le plan des maisons est très analogue à celui des habitations gréco-romaines, mais on y a constaté la présence d'arcades, de colonnes proto-doriques, proto-ioniques et même proto-corinthiennes (?) Un chapiteau en bois permet de saisir la transition entre le lotus et le chapiteau ionique. Les outils découverts sont en grand nombre, ceux de pierre se trouvant mêlés à ceux de cuivre [2]. Quelques poteries ont été qualifiées d'*égéennes* par M. Petrie et lui semblent offrir le point de départ du système décoratif qui caractérise la céramique de l'Archipel.

— La publication de l'Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote, déchiffrée par M. Kenyon sur un papyrus du Musée Britannique, est le grand événement scientifique de l'année 1891. Hellénistes et historiens se sont jetés sur le nouveau texte avec un empressement des plus louables ; une petite bibliothèque s'est ainsi formée en quelques mois. Nous ne mentionnons ici que l'indispensable. Il y a d'abord la seconde édition donnée par M. Kenyon, qui est précieuse par la richesse du commentaire [3] ; puis les traductions allemandes de MM. Kaibel et Kiessling, Hagen, Poland ; les deux traductions italiennes (la seconde avec le texte en regard) de MM. Zuretti et Ferrini ; la traduction française de M. Th. Reinach (Hachette), dont la première partie avait déjà paru dans la *République Française* (mars et avril 1891) ; les traductions anglaises de MM. Poste, Dymes et Kenyon [4]. Les corrections proposées par différents savants (en particulier MM. Blass [5], Herwerden [6], Rutherford, Bury, etc.) ont été réunies dans la *Classical Review* (1891, p. 105, 175, 224, 274) [7] ; sur le fond des choses, il y a des livres de M. Cauer, qui conteste très à tort l'authenticité (*Hat Aristoteles die Schrift..... geschrieben ?*) [8], et d'Ad. Bauer (*Forschungen zu Aristoteles* 'Aθ.

1. Cf. *Amer. Journal*, 1890, p. 170, 517, d'après les journaux anglais.
2. Silex de Kahun, *Verh. Berl. Ges. f. Anthrop.*, 1891, p. 476. L'usage des silex paraît avoir été général en Egypte jusque vers 2000-1500 ; alors paraît le bronze, et les couteaux en silex sont réservés au culte.
3. M. Kenyon a encore eu le grand mérite de lire presque complètement un ms. qui, à en juger par le fac-similé phototypique, est très difficile à déchiffrer ; on m'assure cependant que M. Wessely est arrivé récemment à des résultats importants et nouveaux par l'étude directe du papyrus.
4. Cf., sur ces ouvrages, un article d'ensemble dans l'*Athenaeum*, 1891, II, 316.
5. *Centralblatt*, 1891, p. 301-305. C'est peut-être ce qu'on a publié de plus important pour la constitution du texte.
6. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 610.
7. Voir aussi dans la *Classical Review* de 1891, les p. 89-91, 122-123, 155-169, 221-224, 269-274, 332-337, et les observations de MM. Papabasileios et Kontos, Ἀθηνᾶ, 1891, p. 278, 289.
8. Cf. la réfutation de Szanto. *Woch. für klass. Phil.*, 1891, p. 76, et celle de Gomperz, *Acad. de Vienne*, 22 avril 1891 (*Phil. Woch.*, 1891, p. 1055), dirigée aussi contre les sceptiques anglais. Une spirituelle *Chronique* de M. Sarcey, publiée dans le *XIXe Siecle*, combattait l'hypothèse d'un *faux moderne*, qui paraît s'être présentée à l'esprit de M. Ruehl (*Rhein. Mus.*, XLVI, p. 426), auquel a répondu vivement M. Gomperz (*Die Schrift vom Staatswesen der Athener*, Wien, 1891). M. Schvarcz a attribué la Πολιτεία à Démétrius de Phalère (*Ungarische Revue*, avril 1891).

Digitized by Google

πολιτεία)[1], puis deux articles de MM. Dareste et Weil dans le *Journal des Savants* (1891, p. 197, 257); deux autres de M. Th. Reinach dans la *Revue des Études grecques* (1891, p. 82, 142), où sont proposés un remaniement du chapitre relatif à la constitution de Dracon et l'hypothèse que ce chapitre, ainsi que deux autres, aurait été emprunté par un interpolateur à l'ouvrage de Critias ; un article de M. Macan dans le *Journal of Hellenic Studies* (1891, p. 17, etc). Mentionnons aussi un résumé bien fait de ce que nous apprend le nouveau livre dans l'appendice du *Dictionary of Antiquities* de Smith (t. II de la troisième édition), un article de M. H. Weil dans les *Débats* du 13 mars 1891 et une étude anonyme dans la *Nation* (New-York) du 7 mai. On annonce une édition critique par M. Haussoullier, qui profitera de celles de MM. Kaibel et Wilamowitz, van Herwerden et Leeuwen (automne de 1891), etc.

Parmi les articles critiques, je signalerai encore ceux de B. Keil dans la *Philologische Wochenschrift* (p. 517 et 549, 581, 613), d'O. Immisch dans le même recueil (sur le Κλαζομένιος du chap. XLI, p. 707 ; cf. Houtsma, *ibid.*, p. 801, qui cite Hésych., *s. v.* Κλαζομένιος) ; une notice de M. Torr (*Athenaeum*, 1891, II, p. 185 ; cf. *ibid.*, p. 636) qui place la composition de la Πολιτεία entre 328 et 325 (cf. Macan, *Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 31 ; Weil, *Journ. des Sav.*, 1891, p. 201) ; deux notices de M. Diels sur l'ἄγαλμα, c. XLVII, et les παραδείγματα, c. XLIX (*Arch. Anz.*, 1891, p. 39 ; *Deutsche Literaturz.*, 1891, p. 239).

— Il a déjà été question (*Revue archéol.*, 1890, II, p. 267) des papyrus grecs rapportés d'Égypte par M. Petrie. Les fragments du *Phédon* et de l'*Antiope* ont été publiés par MM. Mahaffy et Sayce dans l'*Hermathena* de Dublin[2] ; les testaments, qui sont très curieux, ont été étudiés par M. Mahaffy dans l'*Athenaeum*[3]. Enfin, toute cette précieuse collection a été éditée et commentée par M. Mahaffy dans le tome VIII des *Cunningham Memoirs* de l'Académie d'Irlande[4]. Je trouve regrettable que l'on fasse payer 65 francs ce fascicule de 170 pages accompagné de trente phototypies.

— D'autres papyrus du Musée Britannique ont révélé sept poèmes en choliambes d'environ 100 lignes chacun, dont l'auteur s'appelait Herodas ou

1. Voir aussi Headlam, *Election by lot at Athens*, Cambridge (U. S.), 1891, qui a tiré un brillant parti du nouveau texte.

2. *Hermathena*, 1891, p. 38-51. M. Weil a restitué le fragment le plus important de l'*Antiope* (*Rev. des Étud. grecques*, 1898, p. 480 ; cf. *Journ. des Sav.*, sept. 1891) et M. Diels a insisté sur l'importance de ces vers pour la topographie de Thèbes (*Arch. Anz.*, 1891, p. 68). Voir aussi la note de M. Rutherford, *Class. Rev.*, 1891, p. 123.

3. *Athenaeum*, 25 octobre 1890 (cf. *American Journal*, 1890, p. 509).

4. *The Flinders Petrie papyri*, Dublin, 1891 ; la pl. XXVI s'est trouvée complétée plus tard par un fragment qu'avait vu M. Sayce (*The Athen.*, 1891, II, p. 617 ; *Class. Rev.*, 1891, p. 480 ; *Rev. de Philol.*, 1891, p. 162). Introduction sur les papyrus en général et les découvertes récentes (p. 1-64) ; nouveaux fragments de l'*Antiope* (p. 1-12) ; fragments divers (Euripide, Ἴλοῖαι, *Iliade*, Ménandre (?), le *Phédon*, un traité sur les mœurs des barbares, un discours *protreptique*, p. 15-31) ; testaments d'officiers et d'autres (p. 33-61) ; documents commerciaux et juridiques (p. 63-69), fragments du Μουσεῖον d'Alcidamas, la contestation entre Homère et Hésiode (p. 71-73) ; fragments juridiques et lettres d'affaires (p. 75-80). Suit un bon index. Cf. un article général de M. Gomperz, *Beilage zur allg. Zeit.*, 20 août 1891. Sur le fragment du *Phédon*, cf. *Class. Rev.*, 1891, p. 363. M. Diels pense que le fragment Pap. IX, p. 29, est un extrait des Νόμιμα βαρβαρικά d'Aristote (*Phil. Woch.*, 1891, p. 1439).

Digitized by Google

Hérondas[1]. L'un d'eux a pour sujet la visite d'une troupe de femmes à un sanctuaire d'Esculape; il y est fait des allusions aux œuvres d'art de ce temple. Dans un autre, la mère d'un incorrigible mauvais sujet l'amène au maître d'école pour être fouetté. Il y a dans ces petites saynètes un peu d'esprit, mais encore plus d'incongruités : cela supporte difficilement la traduction[2]. Un second papyrus contient une longue diatribe contre un adversaire politique que l'orateur (Hypéride?) accuse d'avoir violé la constitution[3]. La même série de papyrus renferme une partie de l'*Iliade* (II-IV presque en entier), le *Discours sur la paix* d'Isocrate et la troisième lettre de Démosthènes[4].

— M. Weil avait restitué un fragment iambique, copié en Égypte par M. Sayce, et en avait tiré, par une ingénieuse hypothèse, quelques vers d'une fable ayant pour sujet *les Grenouilles qui demandent un roi*[5]. Il est aujourd'hui certain que ce morceau faisait partie du ms. d'Hérondas[6].

— Dans un édifice exhumé sur l'emplacement de Mendès, on a trouvé toute une bibliothèque de papyrus malheureusement carbonisés[7]. M. Grébaut a, de son côté, rapporté au Musée de Gizeh de nombreux papyrus provenant de la riche nécropole des prêtres d'Ammon découverte par lui à Thèbes (XXIe dynastie)[8].

— Aux découvertes de textes grecs faites sur des papyrus d'Égypte viennent s'ajouter celles que les scolies génevoises de l'*Iliade* ont fournies à M. J. Nicole[9]. Dans le nombre, il y a des fragments de Xénophane et d'Hippon, qui ont été étudiés aussi par M. Diels[10]. D'autres *disjecta membra* de poètes grecs ont été exhumés par M. Reitzenstein dans deux mss. du *Grand Étymologique* et dans des scolies du Glossaire de Cyrille[11]. M. Jernstedt a publié dans un ouvrage

1. En même temps que l'édition *princeps*, due à M. Kenyon, M. Rutherford en a publié une sous ce titre : Ἡρώνδου μιμίαμβοι, Londres, 1891, qui fourmille de corrections arbitraires et dont les notes sont parfois des plus bizarres; cf. Diels, *D. Literaturzeit.*, 1891, p. 1407. M. van Herwerden a proposé de nombreuses corrections au texte, *Phil. Woch.*, 1891, p. 1218, 1249 : d'autres ont été publiées dans l'*Academy* du 26 septembre et du 3 octobre 1891. Voir encore Crusius, *Centralblatt*, 1891, n° 38 : Th. Reinach, *Rev. des Et. gr.*, 1891, p. 209; *Classical Rev.*, 1891, p. 350, 480; Bücheler, *Rhein. Mus.*, t. XLVI, p. 362 (avec éd. du premier morceau) et surtout Weil, *Journ. des Savants*, 1891, p. 665. Les corrections proposées au texte d'Hérondas se sont multipliées en quelques mois avec une rapidité extraordinaire. *Some of the critics*, écrit M. Nicholson (*The Acad.*, 1891, II, p. 385), *seem bent on out-Rutherfording Rutherford*. Le volume publié par M. Kenyon contient, outre Hérondas, Hyperides (?) *in Philippidem*, Démosth. *Ep.* III, Isocr. *de Pace*, *Iliade*, II,I-IV, III, IV, V, VI, XVIII, XXIII, XXIV; Tryphon (?) *Ars grammatica*.

2. Les trois premiers mimiambes ont été traduits à titre provisoire dans la *République Française* du 20 septembre 1891.

3. Herwerden, *Mnemosyne*, 1891, p. 397.

4. Cf. Louis Dyer, *The Nation*, 28 mai 1891.

5. *Revue des Études grecques*, 1890, p. 309.

6. *Revue de Philol.*, 1891, p. 162.

7. *Amer. Journal*, 1890, p. 329.

8. *The Acad.*, 1891, I, p. 216, 239.

9. J. Nicole, *Les scolies génevoises de l'Iliade*, Genève, 1891.

10. *Phil. Woch.*, 1891, p. 963, 1310 (*Berl. Sitzungsb.*, 18 juin 1891). Cf. l'article de M. Weil, *Journal des Savants*, août 1891; Dareste, *Rev. de Philol.*, 1891, p. 17 (fragment inédit des lois de Solon, δίκη ἐξούλης).

11. R. Reitzenstein, *Inedita poetarum graecorum fragmenta*, Rostock, 1891 (cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 978). Les poètes dont M. Reitzenstein a recueilli des fragments

Digitized by Google

en russe sur Porphyre des fragments de Ménandre signalés jadis par Tischendorf à Cobet [1]. Plusieurs savants ont encore, dans ces derniers temps, fait connaître des textes inédits. Le Dr Costomiris a entrepris une série d'études sur les écrits inédits des anciens médecins grecs [2]. MM. Papadopoulos-Kerameus et Wagner ont découvert l'un à Jérusalem, l'autre au Vatican, des fragments inédits du IIIe livre d'Apollodore [3]. M. Wendland a publié des pages inédites de Philon [4]. M. Rendel Harris a retrouvé l'*Apologie* d'Aristide dans *Barlaam et Josaphat* [5]. M. Koerte a réuni les fragments de l'épicurien Métrodore, déchiffrés sur des papyrus d'Herculanum [6]. Enfin, M. Usener a publié pour la première fois les biographies du moine Théodose (né vers 423) par Théodore, évêque de Petrae, et Cyrille de Scythopolis [7].

— M. Maspero a donné au Cabinet des médailles deux monnaies égyptiennes en porcelaine à l'effigie des Ptolémées [8]. M. Victor Loret a étudié avec grand soin les flûtes découvertes en Egypte et M. C. von Jan a fait ressortir l'importance de ce travail pour l'histoire de la musique dans l'antiquité [9].

Naucratis. — Dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser [10], M. Hirschfeld repousse l'hypothèse de M. E. Gardner, d'après laquelle la colonisation grecque de Naucratis remonterait à 650 avant J.-C., et persiste à penser que l'archéologue anglais a tort en faisant les graffites d'Abou-Simboul plus récents que ceux de Naucratis. Plus loin, développant une idée indiquée par M. Gardner, M. Hirschfeld explique que vers le VIIe siècle quelques cités ioniennes employaient le Σ à trois branches et l'O = Ω, tandis que d'autres, notamment Milet, se servaient du Σ à quatre branches et de l'Ω. Il en conclut que le Σ à trois branches dérive du *tsade* et non du *schin*, qui a donné le Σ à quatre branches ; Milet appartenait donc à ce qu'on peut appeler *le groupe du schin*, et c'est dans cette ville que, vers le VIIe siècle, l'alphabet ionien se compléta par l'adjonction de l'Ω. Cette théorie semble devoir être adoptée.

— Daninos-Pacha a fouillé près d'Aboukir, pour le compte du Musée de Gizeh, un temple élevé à l'époque romaine avec des matériaux antérieurs. Il y a trouvé des statues de Ramsès II et de sa femme, deux sphinx, etc. La statue

sont Alcman, Alcée, Hipponax, Herodas, Antimachos (*Thébaïde*), Eschyle, Sophocle, Eupolis, Théopompe le Comique, Ménandre, Euphorion, Callimaque (Αἴτια).

1. Jernstedt, *Porphirieskaia otrifka*, Pétersb., 1891. Voir aussi Sternbach, *Curae Menandreae*, dans l'*Anz. der Krakauer Akad.*, juin 1891.
2. *Revue des Etudes grecques*, 1889, p. 343 ; 1890, p. 145 ; 1891, p. 97. Cf. A. Jahn, *Chemica graeca*, dans *Rev. de Philol.*, 1891, p. 101.
3. Cf. *Rhein. Mus.*, t. XLVI, p. 161, 378, 617 ; *Phil. Woch.*, 1891, p. 1481.
4. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 1483.
5. Cf. *The Acad.*, 19 sept. 1891 ; *Class Rev.*, 1891, p. 468.
6. *Metrodori fragmenta* collegit A. Koerte, Leipzig, 1890. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 1254.
7. H. Usener, *Der heilige Theodosios*, Leipzig, 1890. Cf. *Philologische Woch.*, 1891, p. 989.
8. *Revue numism.*, 1891, p. 233.
9. *Journal asiatique*, 1889, p. 111, 197, et à part (Lyon, 1890). Cf. C. v. Jan, *Phil. Woch.*, 1890, p. 1661. Sur la flûte dans l'antiquité, A. Schneider, *Zur Gesch. der Flöte*, Zurich, 1890.
10. *Revue des Etudes grecques*, 1890, p. 221.

Digitized by Google

de Ramsès II est, suivant M. Daninos, celle d'un pharaon de la XIIe dynastie qui a été pourvue d'un nouveau cartouche [1].

Tel-el-Amarna [2]. — Parmi les tablettes de Tel-el-Amarna, il y a une lettre du roi d'Alasiya au roi d'Égypte, où il est dit, d'après la traduction du P. Delattre [3], que l'on ne savait pas fabriquer le bronze en Égypte et qu'on l'y recevait d'Alasyia (Mésopotamie du nord-ouest). M. d'Acy [4] a combiné ce témoignage avec ceux qui nous font voir un âge du cuivre en Égypte [5], précédant l'époque où le bronze y fut connu, et l'hymne au dieu du feu traduit par M. Oppert et par Lenormant, où il est question de la combinaison du cuivre et de l'étain [6]; il en conclut que la métallurgie du bronze est originaire d'Assyrie et de Chaldée, sans qu'on puisse cependant lui attribuer une très haute antiquité, une statuette trouvée à Tello étant en cuivre pur [7]. On voit combien divaguent ceux qui viennent parler de cent siècles et davantage pour les couches archéologiques de l'Europe occidentale où l'on rencontre le bronze.

— M. Sayce avait déjà lu le nom de Jérusalem sur une des tablettes de Tel-el-Amarna rest es en Égypte (*Revue archéol.*, 1890, II, p. 268). Depuis, dans le lot des tablettes arrivées à Berlin, on en a trouvé cinq contenant des lettres écrites de Jérusalem au roi d'Égypte par un prince tributaire nommé Ebed-tob [8]. M. Sayce a fait savoir qu'une des tablettes du Caire mentionne Jérusalem comme située sur une montagne et comme possédant un temple célèbre du dieu *Salim*, qui est peut-être le sanctuaire du Très-Haut dont il est question dans la *Genèse* (XIV, 18) [9]. *Uru-Salim* ou Jérusalem signifie donc « la cité de Salim », le dieu de la Paix; c'est pourquoi Isaïe appelle le Sauveur attendu « prince de la Paix ».

— M. Sayce observe encore que, d'après les tablettes de Tel-el-Armana, le nom de la Syrie dans les inscriptions assyriennes doit être lu *Amurrû*, le pays des Amorites; or, *Amurrû* est la traduction du sumérien *Martu*, ce qui permet d'identifier ce nom avec le mont *Brathy* de Philon (?). *Shenir*, le pays où se trouvait Hermon (*Deut.*, III, 9), serait identique à *Saniru*, *Subur*, *Subarti*, *Suedinna*, noms qui désignent le « plateau de 'Su », l'Aram Naharaim de la Bible. Dans le pays des Subarti se trouvait un district montagneux, nommé *Khabur* ou *Khubur* dans les textes assyriens (*W. A. I.*, II, 51, 3; II, 50, 51), qui serait l'*'Eber* biblique; le nom de *Khubur* remonte à l'époque sumérienne, mais celui d'*Amurrû* est sémitique, d'où

1. *Phare du Bosphore*, 10 nov. 1891; *The Athen.*, 1891, II, p. 655, 730.
2. Traduction par J. Halévy des lettres de Burnaburias publiées par Abel et Winckler, *Journ. asiat.*, t. XVI, p. 298, 402; t. XVII, p. 87. Article de vulgarisation de Sayce, *Newbery House Magazine*, déc. 1891.
3. *Revue des questions scientifiques*, 1889, p. 174.
4. D'Acy, *De l'origine du bronze*, communication faite au *Congrès scientifique des catholiques*, avril 1891.
5. Cf. *L'Anthropologie*, t. II, 1891, p. 107.
6. *Hist. ancienne*, t. V. p. 107.
7. Voir de nouvelles analyses de bronzes assyriens et caucasiques dans les *Verh. der Berl. Ges. f. Anthrop.*, t. XXIII, p. 354.
8. *The Academy*, 1890, II, p. 340; 1891, I, p. 138.
9. *Ibid.*, 1891, I, p. 138.

Digitized by Google

l'on peut inférer, dit M. Sayce, que l'établissement des Amorites en Syrie fut postérieur à la première campagne des Babyloniens vers l'ouest. Il est possible que deux lettres trouvées à Tel-el-Amarna soient conçues dans le langage perdu des Amorites; ce qu'il y a de particulièrement curieux, c'est qu'on y trouve des formes pronominales *mi*, *tu*, *ti* qui ont un *facies* indo-européen bien accusé. Sur une autre tablette, M. Sayce croit voir la mention d'un *Ionien* qui marche sur le pays de Tyr[1].

— M. Fl. Petrie avait l'intention de conduire une campagne de fouilles à Tel-el-Amarna pendant l'hiver de 1891-1892[2].

— M. Sayce a rétracté les doutes qu'il avait exprimés touchant l'identité des *Shakalsha* des monuments de la XIXe dynastie avec les Sicules : il trouve aux *Shakalsha* un type romain très prononcé[3].

Autres pays. — M. Bastian a envoyé à Berlin une série de terres cuites de style grec découvertes dans le Turkestan près de Tashkend[4]. Plus loin vers l'est, la sculpture gréco-indoue commence à être l'objet de l'attention qu'elle mérite. A côté d'un mémoire de M. Sénart[5], nous pouvons signaler à ce sujet un long travail de M. V.-A. Smith dans le *Journal of the Asiatic Society of Bengal*[6]. M. Sylvain Lévi a publié, dans la *Revue des Études grecques* (1891, p. 24), une très instructive étude intitulée : *La Grèce et l'Inde*, résumé de sa thèse latine *Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint*[7]. Enfin, les analogies fortuites entre l'art japonais et l'art attique ont été très ingénieusement mises en lumière par M. Pottier[8].

Mouvement des Musées et Collections. — Aix-la-Chapelle. — Le Musée Suermondt possède un certain nombre de vases qui ont été décrits par M. Koerte[9].

Berlin. — Le Musée de sculpture antique a acquis en 1889 un bas-relief de beau style, représentant Hermès conduisant trois nymphes en présence d'Achéloüs[10], une sphère céleste en marbre et une belle tête d'enfant (portrait d'un jeune prince?)[11]. Le département de la céramique s'est enrichi de dix-sept vases grecs à reliefs, d'un lécythe blanc avec représentation de Charon, d'une hydrie où l'on

1. *The Acad.*, 1891, II, p. 341.
2. Suivant l'*Athenaeum* (1891, II, p. 730), M. Grébaut aurait refusé au *Fund* la permission de fouiller à Memphis, en alléguant que le Musée fouillait lui même à Sakkara. Or (d'après l'*Athenaeum*), ces fouilles de Sakkara seraient faites par un marchand nommé Farag, qui se livrerait à un effroyable vandalisme. Tout cela est contraire à la vérité.
3. *The Acad.* 12 sept. 1891; *The Academy*, 1890, II, p. 291.
4. *Verh. der Berl. Ges. f. Anthrop.*, t. XXII, p. 347.
5. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1890, p. 50; *Journ. asiat.*, 1890, t. XV, p. 11.
6. Calcutta, 1890, vol. LVIII, p. 107-201. Cf. *The Academy*, 1890, II, p. 200.
7. Cf. Weber, *Die Griechen in Indien*, dans les *Sitzungsb.* de Berlin, 1890, p. 901.
8. *Gazette des beaux-arts*, 1890, II, p. 105-132.
9. *Arch. Anz.*, 1890, p. 159.
10. *Arch. Anz.*, 1890, p. 87 (grav.).
11. *Ibid.*, p. 88 (grav.).

Digitized by Google

voit pour la première fois Éros tirant de l'arc pour inspirer l'amour (histoire de Phèdre) [1], d'un cratère représentant un repas funéraire (exemple unique) [2], d'un autre cratère représentant une femme ailée posant ses mains sur la tête d'un jeune homme assis [3] (Niké avec Achille à Scyros?), d'un vase béotien représentant un combat de grues et de Pygmées, d'une amphore représentant la mort d'Égisthe et d'un hydrie représentant Oreste à Delphes [4], d'un alabastron corinthien représentant l'offrande d'un peplos, d'un grand vase mycénien de Chypre (Lapithos), d'un vase à verser de Tamassos avec l'inscription chypriote Νικολάφω ἠμί [5], etc. Parmi les bronzes, il faut signaler une tête de Dionysos trouvée à Smyrne [6]. Les terres cuites comprennent des reliefs *Campana*, des lampes, une Aphrodite à la coquille (Myrina) et un Silène pédagogue (même prov.) [7], trois idoles plates ornées de gravures (Lapithos). Quatre cylindres, trouvés à Hagia-Paraskevi à Chypre, sont de curieuses imitations locales des cylindres chaldéens (*Journ. Cypr. Stud.*, I, pl. I). Signalons encore une tessère d'ivoire avec buste d'éphèbe gravé au trait et le contenu entier d'une tombe d'Hagia-Paraskevi (dix vases mycéniens, une idole nue en terre cuite, un scarabée et un cylindre égyptiens, des armes de cuivre et de bronze, etc.) [8].

Les acquisitions de 1890 [9] comprennent une tête très archaïque en argile (Phrygie), divers vases thébains, des vases à figures rouges (Triptolème nu, éphèbe tenant un cerceau et un bâton, caricature d'Œdipe devant le Sphinx), de belles terres cuites d'Atalanti et de Malesina (fabrique béotienne distincte de celle de Tanagre), dix-sept excellents reliefs attiques en terre cuite dorée (entre autres une Victoire conduisant un taureau), un miroir avec gravures et reliefs (Pan, nymphe, femme nue épiée par Pan), des diadèmes en bronze (Thèbes), des plaques en or (Amathus), le contenu de six tombes fouillées par M. O. Richter à Katidata-Linou, etc.

— M. Furtwaengler a montré qu'une tête d'éphèbe en bronze, longtemps négligée à cause des restaurations qui la défigurent, est un très beau travail grec de l'école argienne [10].

— M. Robert a étudié [11] une série de vases grecs (*vasa samia*?) [12] ornés de reliefs et d'inscriptions, qui est réunie dans l'*Antiquarium* du Musée de Berlin. Ces vases paraissent avoir été moulés sur des vases d'argent; les représentations

1. *Arch. Anz.*, 1890, p. 89 (grav.).
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, p. 90 (grav.).
5. *Ibid.*, p. 91.
6. *Ibid.*, p. 91 (grav.).
7. *Ibid.*, p. 93 (grav.).
8. *Ibid.*, p. 93.
9. *Arch. Anz.*, 1891, p. 115.
10. *Arch. Anz.*, 1891, p. 37.
11. *Fünfzigstes Winckelmannsprogr.*, Berlin, 1890, p. 1-96. M. Robert a intitulé son travail *Homerische Becher* (cf. Suet., *Ner.*, 47 : *Scyphos homerios*). Des objets de la même série avaient été publiés par Koumanoudis, Ἐφημ. ἀρχ., 1884, pl. 5; 1887, pl. 4; Pottier, *Monuments grecs*, t. II, pl. 8; Murray, *Class. Rev.*, 1888, p. 327.
12. Il est certain aujourd'hui que la poterie arrétine dite samienne a été introduite en Italie par des Grecs vers la fin du IIe siècle avant J.-C. (cf. Gamurrini, *Not. d. Scavi*, 1890, p. 63-72).

Digitized by Google

qu'ils portent sont empruntées à l'épopée et rappellent les tables iliaques. On y trouve, avec des fragments de légendes explicatives en vers, des épisodes de l'*Odyssée*, de l'*Iliade* et de l'*Éthiopide*, de la *Petite Iliade* de Leschès, du cycle thébain, etc. Dans l'explication des reliefs comme dans la restitution des textes qui les encadrent, M. Robert a dépensé des trésors de finesse et d'érudition.

— Divers journaux ont reproduit la note suivante :

Une commission composée d'archéologues allemands a découvert que dix-sept des momies des rois et des reines d'Egypte, qui se trouvent au Musée royal de Berlin, étaient de fausses momies fabriquées à Alexandrie par des fabricants d'antiquités. Une somme de 800,000 mark (un million de francs) aurait été dépensée depuis ces dernières années pour acquisitions d'antiquités égyptiennes de la même valeur.

Ce *canard* ridicule a été lancé, je crois, par un journal de Constantinople, le *Stamboul*; un démenti lui a été donné dans le *Reichsanzeiger* du 29 octobre 1891. Du premier mot au dernier, c'est une invention; les dernières momies acquises par le Musée de Berlin l'ont été en 1881 au prix de 2,000 mark.

Bonn. — Le Musée universitaire a acquis un Silène en marbre, réplique du Marsyas sur le forum romain (Jordan, *Marsyas auf dem Forum*, pl. II, *c*); une curieuse collection de cinquante vases trouvés à Olbie; une *Bugelkanne* mycénienne qui contenait des parfums, encore perceptibles quand on l'ouvrit; une belle coupe corinthienne; un fragment de Cyrène; une coupe de Duris (Klein, *Meistersign.*, p. 158, 17) et beaucoup de vases ordinaires [1].

Boston. — Le Musée de Boston a acquis en 1890 huit très beaux vases grecs qui ont été décrits par M. Robinson [2]. Les sujets principaux sont un sacrifice à Dionysos, Orphée mis à mort par les femmes thraces (cf. Helbig, *Bull. dell' Inst.*, 1879, p. 242), une scène de sacrifice avec l'inscription Αἰκία κάλη. Le même établissement a reçu des bijoux en or de style grec découverts en Étrurie [3].

Un excellent catalogue raisonné des 800 moulages d'après l'antique que possède le Musée de Boston a été publié par M. Robinson; c'est, après les *Gypsabgüsse* de Friederichs-Wolters, le plus important ouvrage de ce genre que nous possédions [4].

Boulogne-sur-Mer. — M. Pottier a publié les plus beaux vases grecs de ce Musée peu connu, qui faisaient partie de la collection Panckoucke [5].

Musée Britannique. — Les acquisitions du Musée en 1890-1891 n'ont pas été très importantes [6] :

1. *Arch. Anz.*, 1891, p. 14.
2. *Trustees of the Museum of fine arts. Fifteenth annual report*, Boston, 1891, p. 15 sq.
3. Le rapport cité nous apprend que le vase *Bull. Napol.*, 1856-57, pl. VII, 1, appartient à M. H. Adams, de Boston.
4. *Museum of fine arts. Boston. Catalogue of casts. Part. III. Greek and Roman sculpture*, Boston, 1891. Cf. mon compte rendu de ce livre, *The Nation*, 22 oct. 1891, p. 318, où j'ai exprimé le vœu que l'on fît exécuter des copies d'après les statues archaïques de l'Acropole, dont on ne peut obtenir les moulages.
5. *Album archéologique des Musées de province*. Paris, Leroux, 1891, pl. 13-22.
6. *Arch. Anz.*, 1890, p. 99, 1891, p. 131; *Class. Rev.*, 1890, p. 432; 1891, p. 240, 341.

Digitized by Google

Sculpture. Idole carienne d'Amorgos. Bas-reliefs de Sardes (Perrot et Chipiez, t. V, fig. 535, 536). Torse archaïque de Theangela. Buste d'Antinoüs de Limniti. Inscriptions de Limniti et de Polis tis Chrysokhou. Le grand chapiteau historié de Salamis. Bas-relief de Cyzique (*Revue archéol.*, 1891, I, p. 10).

Bronzes. Belle hydrie avec reliefs de l'île de Chalki près de Rhodes (Dionysos et Ariane). Strigile avec un timbre sur le manche (figure virile dansant) et inscription archaïque : Καλλίστρατος Διοδώρου Κορίνθιος. Groupes de lutteurs (Égypte).

Terres cuites. Statuettes de Tanagra, de Myrina et de Tarente.

Vases. Un vase du Cabirion (Centaure, Pygmée, grues). Fragment d'un grand cratère attribué à Euphronios. Vases de Chypre, entre autres un grand vase archaïque de Tamassos avec scènes de chasse. Thersite insultant Agamemnon (?) sur une hydrie d'Érétrie à figures rouges.

Divers. Bijoux de Chypre. Gemmes insulaires; gemmes avec inscriptions, entre autres le nom d'artiste Μανδρώναξ. Collection des *Carlisle gems* (cf. *Arch. Anz.*, 1891, p. 134). Fragment d'une peinture sur bois (tête de femme), avec l'inscription CAPATTI; Limniti. Portrait de femme sur bois; Fayoum. Les trésors d'argenterie de Chaource (Isère) et de Roquemaure (Gard). Tessère théâtrale de Chypre.

— MM. Talfour Ely et Sharpe ont donné des renseignements sur les possesseurs actuels de vases ayant appartenu au poète Rogers[1].

Bruxelles. — La collection de vases et de terres cuites formée par M. van Branteghem est actuellement à Bruxelles; elle doit être l'objet d'une publication de luxe avant d'être dispersée ou vendue en bloc[2].

Cambridge. — M. Greville Chester a donné une collection d'objets provenant de Tel-el-Amarna et des tombes de la Haute-Égypte, ainsi qu'un didrachme de Neapolis avec la signature ΔΙΟΦΑΝους. Le Musée a acheté une belle statuette de bronze représentant Aphrodite; on l'attribue à l'école de Praxitèle[3].

Carlsruhe. — Un excellent catalogue illustré des bronzes de Carlsruhe vient d'être publié par M. K. Schumacher; on sait que le même musée possède un catalogue raisonné de ses vases par M. Winnefeld (1887). M. Schuchhardt a aussi catalogué le Musée Kestner à Hanovre (1891).

Constantinople. — Le Musée de Constantinople a acquis la collection de Fakri-Bey, ancien gouverneur de Lesbos; elle comprend des vases, des terres cuites, des stèles avec inscriptions, deux têtes en marbre, un σήκωμα, un torse fragmenté d'Éros et une métope ornée d'un bucrâne[4]. Il a aussi reçu une statue de femme en bronze découverte à Héraclée Pontique[5] et plusieurs sculptures d'Amastris[6].

1. *Arch. Anz.*, 1891, p. 29. 137; cf. *ibid.*, 1889, p. 110.
2. *Arch. Anz.*, 1891, p. 69.
3. *The Acad.*, 1891, I, p. 561.
4. *Athen. Mittheil*, 1890, p. 353.
5. *The Athen.*, 2 août 1890.
6. *Rev. des Etudes grecques*, 1890, p. 322.

Digitized by Google

— L'annexe du Musée impérial, contenant les sarcophages de Sidon, a été inaugurée et ouverte au public le 13 juin 1891 [1].

Dresde et Leipzig. — Le Musée de Dresde a acquis en 1889 de beaux bijoux grecs en or provenant de la Basse-Égypte, trois figurines de Myrina représentant des Muses (sur l'une d'elles, la marque ΔΙΙ), un Éros funéraire de même provenance, un singe assis avec *cucullus* provenant du Fayoum [2]. Par l'entremise de M. P. Arndt, il s'est enrichi d'une tête d'athlète en marbre, de grandeur naturelle, qui, découverte il y a une dizaine d'années en Thrace, offre une frappante analogie de style avec les répliques des œuvres de Myron [3].

— Le 19 janvier 1891, on a inauguré, en présence du roi de Saxe, la nouvelle collection de moulages, installée dans l'édifice dit *Albertinum* [4].

— M. Treu a décrit [5], avec gravures à l'appui, les principales antiquités conservées dans les collections privées à Dresde [6]. M. Schreiber a donné de bons dessins d'après les terres cuites de Myrina, appartenant à M. Herfurth à Leipzig, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler ici (*Revue archéol.*, 1889, II, p. 128) [7].

— M. Schreiber a aussi décrit [8] une série de petits objets provenant d'Égypte qui appartiennent à deux particuliers de Leipzig. Parmi les terres cuites, il faut signaler deux Harpocrates et une jeune fille assise avec un diptyque ouvert sur ses genoux. Il y a encore un beau buste de bronze représentant un nègre, un fragment d'une statue de Dionysos, deux groupes de lutteurs, un Éros sur un dauphin, etc.

Leeds. — Une collection de marbres antiques, donnée au Musée de Leeds en 1863 par le Rev. J. Gott, a été décrite par M. Hicks [9]. Dans le nombre, il y a des inscriptions latines d'Italie et des inscriptions grecques provenant de l'île de Délos [10].

Louvre. — Une brochure anonyme nous apporte le catalogue sommaire des

1. *Bull. des Musées*, 1891, p. 232.
2. *Arch. Anz.*, 1890, p. 94 sq.
3. Treu, *Phil. Woch.*, 1891, p. 546.
4. *Arch. Anz.*, 1891, p. 61. Liste des moulages avec prix, *ibid.*, p. 128.
5. *Arch. Anz.*, 1891, p. 20 sq.
6. *Ibid.*, p. 27. *Collection Fiedler* : tête en marbre, avec bonnet phrygien, de la frise de Télèphe; doryphore de bronze; Aphrodite (?) dans un attelage traîné par des boucs, terre cuite; fragment d'amphore apulienne avec la représentation de la folie de Lycurgue. *Collection Meyer* : très belle terre cuite rapportée de Syrie. *Collection Nofski* : tête féminine en marbre du IVe-IIIe siècle. *Collection Schubart* (transférée depuis à Munich) : tête en marbre d'Homère, très bonne; tête en marbre d'enfant rieur; enfant appuyé sur une lyre, terre cuite. *Collection Woermann* : belle pyxis dans le style du Dipylon.
7. Deux de ces figurines ont été reproduites aussi, d'après des photographies communiquées par moi, dans une publication nouvelle destinée aux gens du monde, *L'Album des Musées* (nos 3 et 4). Pour composer les notices très incorrectes qui les accompagnent, on a puisé dans la *Nécropole de Myrina*, mais cela n'autorisait nullement l'éditeur à faire suivre ces phrases incohérentes de la signature de M. Pottier et de la mienne.
8. *Arch. Anz.*, 1890, p. 155 sq.
9. *Journ. Hell. Stud.*, 1890, p. 255.
10. Dédicace à Aphrodite Timouchos (Délos), p. 257; base d'une statue de Gulussa (Délos), p. 258; signature d'Héphestion fils de Myron (Délos); inscription de Délos, *C. I. G.*, 2265: stèle sépulcrale de Rhénée, p. 264; portes de marbre avec Gorgoneia, p. 269.

Digitized by Google

monuments de sculpture antique exposés hors vitrine au Louvre[1]. Voici quelques indications sur les acquisitions récentes du Musée :

Sculptures. Magnifique torse d'Halicarnasse (ancienne collection Breuvery). Fragments acquis à Athènes vers 1840 par M. de Sartiges, alors chargé d'affaires, entre autres un bas-relief avec inscription relative à un pédotribe[2], Athéna s'appuyant sur son bouclier (bas-relief), deux statuettes de Cybèle, une Artémis Phosphoros (bas-relief), une jeune fille vue de profil avec l'inscription ΠΕΙΘΙΑΣ (très bon style), deux fragments de banquets, un personnage barbu nourrissant deux serpents, entre lesquels paraît un suppliant, etc.[3].

Sculptures grecques acquises à la vente Gréau, entre autres trois repas funébres, un bas-relief votif à Apollon, une triple Hécate, deux Cybèles[4].

Chapiteau archaïque (ionique) de Clazomènes[5].

Terres cuites. La danseuse voilée, trouvée par Titeux sur l'Acropole et donnée par M. Cavelier[6].

Divers. Le Dionysos de la collection Sambon. Une paire de semelles antiques provenant d'Eubée, en bois et plaquées de bronze, garnies de clous rouillés à grosse tête[7]. Verreries de Saïda[8]. Une importante collection de verreries orientales, recueillies en Égypte par le docteur Fouquet[9].

On a enfin placé, dans la galerie Mollien, une partie de la mosaïque de Kabr-Hiram rapportée en 1864 par M. Renan[10].

Mannheim. — Acquisition de plusieurs vases grecs, entre autres d'une coupe à figures rouges avec l'inscription ΕΠΙΛΥΚΟΣ ΚΑΛΟΣ[11], d'une figurine de Tanagre, d'une danseuse et d'un Éros de Myrina, de trois cents terres cuites de Tarente.

Moscou. — M. A. Schwartz a publié en russe un catalogue sommaire des vases peints appartenant au Musée de l'Université à Moscou.

Munich. — Le Musée de Munich a acquis un miroir de bronze d'Hermione, dont le support est une figurine de femme nue debout sur un lion couché et tenant une pomme de pin dans la main droite[12].

1. Imprimeries réunies, 1890. L'exécution matérielle est très médiocre.
2. Homme debout, tenant bâton, la main droite appuyée sur un petit Hermès ; à côté, un vase de prix ; à sa droite, éphèbe tenant palme. Inscription : ...ΜΟΣ ΠΑΙΔΟΤΡΙΒΗΣ [ΔΙ]ΟΝΥϹΙΟΥ ΑΧΑΡΝΕΥϹ. ϹΚΑΜΑΝΔΡΟϹ ΑΠΟΛΗ[ξί]ΔΟϹ ΕΞ Ο[ἴ]ΟΥ ΠΑΙΔϹ. ΤΑΙ ΚΑ.. ΛΙΘΕ. ΔΗΜΕΡΑ.. Ρ. La fin est incertaine.
3. *Bull. des Musées*, 1891, p. 197.
4. *Ibid.*, p. 198 ; *Catalogue Gréau*, nos 1287, 1292-6, 1323-29, 1337.
5. *Bull. des Musées*, 1891, p. 234.
6. *Bull. des Musées*, 1891, p. 238.
7. *Bull. des Musées*, 1891, p. 120 (grav.).
8. *Ibid.*, p. 235.
9. *Chronique des Arts*, 1891, p. 260.
10. *Ibid.*, p. 235.
11. *Arch. Anz.*, 1890, p. 153.
12. *Arch. Anz.*, 1891, p. 94. Le bas-relief n° 85 A de ce musée (sacrifice à Esculape) est-il d'une authenticité certaine ? Il m'est venu des doutes en l'examinant.

Digitized by Google

New-York. — M. G.-F. Baker a donné au Metropolitan Museum la grande collection de tissus égyptiens formée par Brugsch-Bey; elle comprend environ 860 pièces, qui viennent s'ajouter aux 369 spécimens acquis auparavant de M. Th. Graf. Le même musée s'est enrichi d'un modèle du Parthénon dû à M. Chipiez et exécuté à l'échelle du vingtième[1]. Dans l'intention de compléter sa collection de moulages, le *Metropolitan Museum* a fait imprimer et distribuer un essai de catalogue général de sculptures antiques et modernes, avec l'indication du prix de chaque moulage et du nom du mouleur; là où ces indications sont insuffisantes, on fait appel au concours des archéologues pour les compléter[2].

Rome. — Nous devons à M. Helbig, secondé (pour les collections de céramique) par M. Reisch, deux charmants volumes où sont décrites toutes les antiquités importantes des musées de Rome[3]. Plût au ciel que nous en eussions autant pour ceux de Paris!

Vienne. — Le nouveau palais des Musées, où les antiquités sont installées d'une manière luxueuse, a été inauguré le 17 octobre 1891 par l'empereur d'Autriche[4]. Le catalogue sommaire de la section gréco-romaine est dû à M. R. von Schneider. M. Masner vient de terminer un catalogue illustré de la précieuse série de vases et de terres cuites réunie dans l'*Oesterreichisches Museum*, plus riche en céramique grecque que le Musée impérial.

Zurich. — Un catalogue illustré des collections de la Société d'archéologie a été publié par MM. R. Ulrich et A. Heizmann.

Ventes d'antiquités. — La vente de la collection des terres cuites, vases peints et marbres réunis par M. Gréau a produit environ 190,000 francs, somme peu en rapport, malgré les prix élevés atteints par quelques pièces de premier ordre, avec l'excellence de l'ensemble. Grâce à M. Jacobsen, le Danemark a eu la part du roi, mais le Louvre et les amateurs français ont retenu quelques belles choses. Les « groupes », très peu nombreux, d'ailleurs, n'ont pas été vivement disputés; les autres antiquités mises en vente étaient d'une authenticité indiscutable, bien que parfois assez fortement restaurées.

Le catalogue illustré, publié à l'occasion de la vente par M. Froehner, est illustré de 75 planches et de 116 vignettes. Nous signalons en note quelques-uns des objets les plus importants, avec les prix d'adjudication[5].

1. *American Journal*, 1890, p. 301. On a vu ce modèle à l'Exposition de 1889.
2. *Metropolitan Museum of art. Tentative lists of objects desirable for a collection of casts, sculptural and architectural.* For private circulation. New-York, June. 1891.
3. W. Helbig, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen klassischer Alterthümer in Rom*, Leipzig, 1891.
4. *Chronique des Arts*, 1891, p. 262; voir, sur cette belle construction, due à M. de Hasenauer, l'article de M. Gonse dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1er nov. 1891.
5. N° 59, coffret en terre cuite, avec peinture archaïque (125 fr., Copenhague); n° 60, hydrie à figures noires, course de chevaux Βίων, Ξάνθος, ϝάχας (?) (150 fr.); n° 61, hydrie à trois anses (1,000 fr.); n° 87, grande amphore de Canosa (1,200 fr.); n° 101, scyphos en tête de nègre (300 fr.); n° 102, grande coupe de Centorbi (250 fr.); n° 250, moule de la partie supérieure d'un grand groupe représentant Dionysos et Libéra sur une kliné, Tarente (285 fr., Louvre); n° 251, autre moule

Digitized by Google

— Le lundi 15 et mardi 16 juin 1891, M. Hoffmann a vendu une collection choisie d'antiquités grecques et phéniciennes[1]. Je signale en note les objets les plus intéressants[2].

de Tarente, avec inscription au revers (105 fr., Louvre); nos 254, 255, deux moules de Tarente (1,400 fr., Copenhague); n° 274, femme de Tanagra (760 fr., Copenhague); n° 275, enfant et petite fille de Tanagra (600 fr., Copenhague); n° 279, Tanagréenne (350 fr., Copenhague); n° 285, Tanagréenne assise (1,620 fr., Copenhague); n° 287, Tanagréenne à la promenade (600 fr.); n° 290, femme assise tenant un masque (1,060 fr.): n° 293, même sujet (1,350 fr., Copenhague); n° 297, femme debout (900 fr.); n° 299, grande figurine de femme (600 fr.); n° 301, danseuse voilée (2,000 fr., Musée de Lyon); n° 304, grande femme tenant un fruit (750 fr., Copenhague); n° 305, femme debout (710 fr., Copenhague); n° 310, éphèbe et jeune fille assis à terre, enlacés (1,650 fr., Copenhague); n° 312, jeune fille diadémée jouant avec un Eros (1,700 fr.); n° 313, Marsyas assis (1,850 fr.); n° 314, grande femme diadémée (1,100 fr.): n° 316, groupe érotique (655 fr.); n° 317, Tanagréenne debout (400 fr., Copenhague); n° 336, grande Tanagréenne debout, d'une polychromie et d'un style également remarquables, un des chefs-d'œuvre de la coroplastie grecque (7,300 fr., M. de Clercq); n° 339, *astragalizousa* (1,400 fr.); n° 342, jeune fille lisant (2,100 fr.); n° 343, jeune fille assise sur un rocher (1,650 fr.); n° 344, femme assise sur un rocher (1,500 fr.); n° 361, prétendu groupe d'Œdipe et Antigone, Platées (170 fr.); n° 367, tête de lion, gargouille du Pirée (1,100 fr., Musée de Lyon); n° 373, chasse au sanglier, groupe (750 fr.); n° 374, Satyre et Nymphe, groupe (1,550 fr., Rollin); n° 375, enlèvement de Chryséis, groupe affreux (1,000 fr., Rollin): n° 376, Centaure et Lapithe, groupe, (1,250 fr.); n° 377, couronnement d'un terme, groupe (1,500 fr., Rollin): n° 378, Collin-Maillard, groupe signé ΦΕΙΔΙΠΠΟΣ « en lettres du IIIe siècle avant notre ère » (comment M. Froehner peut-il se contredire si fortement?), singulier *pasticcio* (4,100 fr.); n° 379, Thétis et Pelée, plaque de Mélos (105 fr., Louvre); n° 663, Artémis debout, Smyrne (760 fr., Berlin); nos 671, 672, 673, gladiateur, Dionysos jeune et Eros près d'un dauphin, Smyrne (711 fr., Copenhague); n° 687, Eros citharède, Smyrne (260 fr., Copenhague): n° 697, acteur comique, Smyrne (255 fr. Louvre); n° 698, Eros debout, Smyrne (420 fr., Copenhague); n° 721, Arès (2,900 fr.); n° 725, Aphrodite sortant du bain, Smyrne (1,120 fr.); n° 734, tireur d'arc, Smyrne (1,600 fr.); n° 735, Aphrodite du type dit *Monocnème*, Smyrne (6,200 fr., Martin-Leroy); n° 736, Uranie (?), de provenance incertaine (6,000 fr., Copenhague); n° 737, torse admirable, un vrai chef-d'œuvre, Smyrne (5,100 fr., Branteghem); n° 1038, collection de têtes ethnographiques, Smyrne (176 fr., Saint-Germain): n° 1109, marchand forain, signé ϹΩΔΑΜΟΥ, Myrina (1,600 fr., Musée de Lyon); n° 1112, Aphrodite cnidienne, signée ΔΙΦΙΛΟΥ, Myrina (110 fr.); n° 1113, Eros regardant un papillon, Myrina (1,050 fr.); n° 1120, Niké donnée comme provenant de Myrina (4,010 fr., Copenhague); n° 1126, Thalie, Myrina, (1,180 fr., Copenhague); n° 1130, Eros sur hippocampe attribué à Myrina (1,700 fr., Musée de Lyon); n° 1130, Eros à la chasse au lion, Myrina (1,000 fr.); n° 1145, toilette d'Aphrodite (1,100 fr.); n° 1146, Eros discobole (2,900 fr., Copenhague); n° 1162, tête de Pan attribuée à Tralles (10,000 fr., Copenhague); philosophe, Tarse (555 fr., Bellon); n° 1168, Hermès barbu, Tarse (1,300 fr., Copenhague): n° 1264, tête d'Hercule archaïque en calcaire, Chypre (4,100 fr., Copenhague); n° 1265, tête polychrome de Chypre (2,700 fr.); n° 1289, tête d'athlète en marbre (3,200 fr., Rollin).

1. Il y a un catalogue illustré orné de douze planches et un supplément à ce catalogue avec quatre planches.

2. N° 53, amulette en basalte noire: ΠΑΝΑΓΗΑ ΜΤΡΧΗϹΤΟ ΤΟ ΘΗΠΑΛΑΒΗ. N° 111, Vénus archaïque de Chypre, terre cuite polychrome. Nos 125, 129, 130, groupes chypriotes en calcaire. N° 131, grand groupe chypriote en calcaire, représentant une déesse et son aurige debout sur un char traîné par quatre chevaux; très important, coloration vive. N° 166, deux lampes avec inscriptions grecques. N° 173, et suiv., série de poids avec inscriptions, Κορινθίων, Τενεδίων. N° 213, belle lampe attique, sujet éphébique (ΗΟ ΠΑΙϹ ΚΑΛΟϹ). N° 210, très belle tête de femme en terre cuite; Tarente. N° 320 et suiv., hydries d'Alexandrie avec inscriptions grecques (cf. Merriam, *Amer. Journal.*, t. I, p. 18). Nos 346, 347,

Digitized by Google

— A la vente de la collection de Mme veuve Fould, qui a eu lieu à Paris au mois de juin 1891, on a vu passer de très beaux vases de verre phéniciens et des bijoux en or de travail attique. Il est regrettable qu'il n'ait paru qu'un catalogue très sommaire et sans gravures; toute la vente s'est faite à petit bruit.

— A la vente de la collection Paul Rattier (avril 1891), on s'est disputé de très belles monnaies de Sicile, un camée représentant une tête de jeune femme à droite avec inscription en creux ΔΑΔΙΩΝΟ (*Allionos*?) et un important bronze antique, l'anse de vase publiée par M. Blanchet (*Revue archéol.*, 1890, I, pl. IX), qui a été acquise par le Louvre.

— On a vendu aux mois de mai et de juin la magnifique bibliothèque archéologique du baron de Witte[1]. Cette vente a produit environ 47,000 francs, chiffre bien faible si l'on songe aux grandes dépenses que le savant belge faisait annuellement pour ses livres. Un bel exemplaire des *Antiquités du Bosphore* n'a été payé que 450 francs! On n'a pas donné davantage d'un exemplaire avec figures en couleur de l'*Élite des monuments céramographiques*. La collection des publications de l'*Instituto* s'est vendue 2,200 francs, moins qu'à la vente de la bibliothèque de M. L. Renier. Profitons bien de nos livres de travail, car ils seront une déception pour nos héritiers.

Nouvelles divertissantes. — Faut-il reprocher à M. Plauchut d'avoir, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er octobre 1890, p. 653), fait transporter des Juifs par Titus « dans la province péninsulaire d'Afrique? » Admettons que ce soit une coquille, mais dans le même article (15 octobre 1890, p. 828), je lis des choses bien inquiétantes sur la théorie du « savant » M. Rouire à propos du légendaire lac Triton. Tout cela est peu de chose en comparaison des énormités *celtomaniaques* débitées par M. Schuré dans la même *Revue*; mais il faudrait vraiment une *Chronique* spéciale pour noter toutes les extravagances qui s'impriment et cela ne serait peut-être utile à personnne.

— Le conservatoire du Louvre est une bonne tête de turc : encore devrait-on se montrer un peu difficile sur la qualité des pierres qu'on lui jette. C'est ce que n'a point fait M. Antonin Proust lorsqu'il a dit à la Chambre, le 24 novembre 1890[2] : « Nous avons aussi au Louvre des conservateurs bien étranges, qui passent leur temps à remettre des bras à la Vénus de Milo et des feuilles de vigne aux statues qui en manquent! » Or : 1° M. Ravaisson, que visait cette phrase spirituelle, n'est plus depuis des années conservateur des antiques; 2° il n'a jamais remis des bras à la Vénus, mais a cherché, comme c'était son droit et même son devoir, quel pouvait être le mouvement des bras qui ont disparu; 3° enfin, s'il a voulu ajouter çà et là des feuilles de vigne, c'est à des statues que des restaurations maladroites avaient rendues indécentes. Cette question des « feuilles de vigne » ne doit pas, du reste, être tranchée *sourrititer* par quelques plaisanteries faciles; on peut en rire au Moulin-Rouge, mais un philosophe comme M. Ra-

figurines données comme tanagréennes. Nos 348-350, figurines authentiques de Tanagra.

1. Catalogue chez Champion, comprenant 3990 nos. Une courte nécrologie de J. de Witte a été publiée par M. Brunn, *Sitzungsb.* de Munich, 1890, p. 8-14.

2. *Journal officiel*, novembre 1890, p. 2229.

Digitized by Google

vaisson était tenu d'en comprendre la gravité, puisque l'esthétique n'y est pas moins intéressée que la morale.

— A la Chambre des représentants belges du 12 juin 1891[1], M. Anspach-Puissant a demandé au ministère d'introduire dans les athénées la prononciation moderne du grec :

M. Anspach-Puissant. — J'en veux à cette prononciation qu'Érasme a inventée!
M. de Burlet, ministre. — Voilà qui paraît un abus indéracinable.
M. Anspach-Puissant. — Je n'en suis pas bien convaincu ; « indérasminable » peut-être! (*Hilarité générale.*)
M. Carlier. — Mais non, il s'agit des racines grecques! (*Nouvelle hilarité.*)

Suit un discours de M. Anspach, dont je ne veux pas dire de mal, puisqu'il m'a fait l'honneur de citer mon *Manuel* en le qualifiant de « considérable » ; naturellement, il a invoqué l'article récent de M. Burnouf dans la *Revue des Deux-Mondes*, qui est un tissu d'erreurs[2]. Concurremment avec mon *Manuel*, M. Anspach ferait bien d'avoir chez lui le livre de Blass et la réponse de M. Psichari à M. Engel[3]. Dans la même séance, M. Coremans est venu à la rescousse ; il veut, comme M. Anspach, qu'on prononce le grec à la moderne, mais il attaque avec vivacité le préopinant pour s'être permis quelques plaisanteries « à propos de nos patois flamands ». Et les Wallons donc, est-ce qu'ils parlent bien le français? « J'ai entendu, il n'y a pas longtemps, des dames wallonnes, des dames très huppées, dire sans broncher : « Madame Polam » pour « Madapolam ». Ces mêmes dames wallonnes, très huppées, disaient, toujours sans broncher : « teinture d'idiote » pour « teinture d'iode ». — Comme exemples d'étymologie populaire ayant pu échapper même à M. Gaidoz, cela vaut la peine d'être recueilli!

— Les bibliographes sont sujets à des mésaventures ; on n'a pas oublié feu Namur, qui fit figurer dans son catalogue des *ana* l'*Indiana* de G. Sand. Dans un répertoire que M. W. Swan Sonnenschein vient de publier sous le titre *The best books, a readers guide*, je lis à la p. 874, dans une liste d'ouvrages sur les épistolographes grecs (*Letter-Writers*) : Bouché-Leclerq, A., *De la dignité des lettres anciennes*, Paris, 1874! Toute la partie archéologique et philologique de ce répertoire est à recommencer; c'est dommage, car l'idée en est heureuse et méritait d'être exécutée avec plus de soin.

SALOMON REINACH.

Mi-décembre 1891.

1. *Annales parlementaires*, p. 1805 et suiv.
2. *Rev. des Deux-Mondes*, 1er juin 1890; cf. Psichari, *Nouvelle Revue*, 1er juillet 1890.
3. *Rev. crit.*, 1187, I, p. 261. Voir aussi Snow, *Classical Review*, 1890, p. 293.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1891

M. Hamy communique une nouvelle note de M. Devéria sur les inscriptions dites tchoudiques, qui ont été recueillies depuis deux siècles dans la Sibérie et dans la Mongolie septentrionale, et dont la langue et l'écriture sont demeurées jusqu'ici indéchiffrables. Dans une note communiquée à l'Académie en 1890, M. Devéria avait avancé que ces inscriptions devaient être antérieures à la fondation du khanat des Ouïgours (an 744 de notre ère). Cette conclusion vient d'être confirmée par une découverte due à M. Heikel, professeur à l'Université de Helsingfors. A une trentaine de kilomètres au sud du lac Ougheinor, dans la vallée de l'Orkhoun, le savant finlandais a trouvé une stèle funéraire bilingue dont une face porte une inscription en caractères dits tchoudiques, l'autre une inscription chinoise. Celle-ci, datée de l'an 732 de notre ère, nous apprend que la stèle a été érigée à la mémoire du prince Gueuk Téghin, frère de Mékilien, khan des Turcs Tou-Kiuè, qui règna de 716 à 731. Il est permis d'en conclure que les monuments en question appartiennent à ce peuple des Turcs Tou-Kiuè et que les éléments du déchiffrement doivent être cherchés dans les dialectes turcs orientaux; l'écriture en question pourra désormais être désignée sous le nom d'écriture turco-altaïque.

M. Hamy annonce en terminant le départ de deux missions scientifiques chargées de recueillir de nouveaux documents pour l'étude de ces questions. L'une est composée de savants hongrois; l'autre, envoyée par l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, comprend M. Radlov, correspondant de l'Institut de France, M. Radlov fils, M. Yadrintsev, M. Klements, deux topographes, un botaniste et des interprètes chinois et mongols.

M. H. de La Martinière continue sa communication sur son dernier voyage d'exploration au Maroc. Il donne des détails sur les antiquités de la région montagneuse du Djebel-Zerhoûn, et en particulier sur la cité de Volubilis, où les fouilles entreprises par lui ont fait sortir de terre tant d'inscriptions, communiquées successivement à l'Académie par MM. Héron de Villefosse, et qui constituent presque toute l'épigraphie latine connue de la Tingitane. Il soutient, en appuyant son opinion sur des témoignages d'auteurs arabes, que la domination romaine dans cette province s'est étendue beaucoup plus loin au sud qu'on ne le croit ordinairement. Il rend en terminant un hommage de gratitude au Ministère de l'Instruction publique, qui l'a constamment aidé de ses encouragements et de son appui, et à M. Boutiron, chargé d'affaires au Maroc, qui a protégé d'une manière si efficace, dans ce pays si troublé, les travaux des explorateurs archéologues.

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 1891

M. Paul Viollet commence la lecture d'un mémoire intitulé : *la Question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet.*

Digitized by Google

Les hommes, dit-il, ne se défont que péniblement et avec une lenteur extrême des conceptions politiques auxquelles le temps les a habitués. Soumis pendant des siècles au pouvoir de Rome, l'Occident chrétien s'était accoutumé à concevoir le gouvernement du monde à la façon romaine : toute théorie politique supposait un maître, un empereur, et les théoriciens sujets des rois éprouvaient quelque embarras pour justifier l'autorité absolue de leurs maîtres. Ils s'arrêtèrent à cette combinaison de mots : « Le roi est empereur en son royaume. » Tant que la couronne de France avait continué d'appartenir aux descendants de Charlemagne, on pouvait imaginer encore qu'un prince français réussirait à réunir sur sa tête, comme son illustre aïeul, les titres de roi et d'empereur. L'avènement de Hugues rendit cette perspective impossible et acheva de ruiner, pour de longs siècles, toute chance de restauration, même temporaire, de la domination impériale sur l'Europe chrétienne.

Cet avènement soulevait une question de droit fort délicate. Au xe siècle, la naissance et l'élection réunies faisaient le roi. La première de ces conditions, la naissance, manquait à Hugues. Il rencontra en général peu de résistance et les légitimistes carolingiens s'inclinèrent assez vite devant le fait accompli. Cependant, on doit noter les protestations de quelques historiens et les formules de quelques chartes, où la date est tournée de manière à exprimer une opposition théorique à l'usurpateur. Ce sentiment s'accentua plus tard et l'on en vint à juger utile, pour assurer à la dynastie régnante une légitimité parfaite, un mariage qui unirait les descendants de Charlemagne et ceux de Hugues, C'est pourquoi Louis VII épousa une descendante de Charlemagne, et Philippe-Auguste, né de ce mariage, fut salué du nom de Carolide. Philippe-Auguste, à son tour, épousa une descendante d'Ermengarde, la fille de Charles de Lorraine. Cette dernière union fut très remarquée et plusieurs chroniqueurs la notèrent avec joie : *regnum in ipso redactum ad progeniem Caroli Magni; de reditu magni Francorum ad stirpem Caroli.*

Et néanmoins, jusqu'au xiie siècle, et encore dans la seconde moitié de ce siècle, il y eut des princes qui maintinrent, d'une façon d'ailleurs toute théorique, leurs prétentions à la couronne de France, qui contestèrent pour la forme les droits de saint Louis et de Philippe le Hardi. En 1270, le prétendant honoraire était Jean Ier, duc de Basse-Lorraine : c'était le gendre du roi Louis IX ; il avait épousé, dit M. Viollet, « Marguerite, fille du pieux intrus qui mourut sous les murs de Tunis. »

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1891

Sur la proposition de la commission des travaux littéraires, l'Académie décide qu'à l'avenir le prix Brunet sera décerné, sans programme indiqué d'avance, au meilleur des ouvrages de bibliographie savante publiés en France dans les trois dernières années, dont deux exemplaires auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant la clôture du concours.

Digitized by Google

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1891

L'Académie décide de mettre au concours les questions suivantes :

1° Pour le prix ordinaire :

Faire l'histoire de la domination byzantine en Afrique d'après les auteurs, les inscriptions et les monuments. (L'Égypte est, bien entendu, en dehors du programme.)

2° Pour le prix Bordin :

Étudier, d'après les récentes découvertes, la géographie et la paléographie égyptiennes et sémitiques de la péninsule sinaïtique jusqu'au temps de la conquête arabe.

M. Viollet termine la seconde partie de son mémoire sur la question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet.

M. l'abbé Duchesne conteste l'opinion, récemment émise par M. Mommsen, que le concile de Turin (vers 400) ait été réellement tenu à Tours et qu'il y ait là un démarquage opéré par les copistes. L'éminent historien allemand s'est étonné de rencontrer un concile italien mêlé aux querelles de l'épiscopat de la Gaule. M. l'abbé Duchesne montre que rien n'est plus naturel : à cette époque, les églises des Gaules et des autres provinces reconnaissaient à l'évêque de Milan, c'est-à-dire de la capitale politique de l'empire, une autorité considérable et soumettaient volontiers leurs différends aux conciles assemblés sous sa présidence.

M. Charles Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence, fait une communication sur la culture de la rose au moyen âge. Contrairement à l'opinion de quelques érudits, il affirme, d'après le témoignage concordant des auteurs de tous les temps, que la rose double ou à cent feuilles n'a jamais cessé d'être connue et cultivée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Fortunat a chanté les roses de la reine Ultrogothe, femme de Childebert. Charlemagne recommandait de cultiver la rose dans ses domaines. Walafrid Strabon en a dit les vertus symboliques, Hildegarde les vertus curatives. Plus tard, Albert le Grand et Barthélemy l'Anglais l'ont étudiée avec le soin le plus minutieux; le premier en a donné une description à la fois charmante et scientifique, ainsi que des autres fleurs qui peuplaient les jardins du moyen âge et qui ont été chantées par les trouvères.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 6 JANVIER 1892

M. Cagnat, professeur au Collège de France, est élu membre titulaire de la Société des Antiquaires de France.

Digitized by Google

SÉANCE DU 20 JANVIER 1892.

M. Germain Bapst présente les reproductions des statues, bustes et médaillons du Grand Condé datant du XVIIe siècle. Ces sculptures sont l'œuvre de Coysevox et l'un des bustes en terre cuite qui est actuellement à la bibliothèque de Chantilly a été fait d'après nature et reproduit par conséquent exactement les traits du vainqueur de Rocroy.

M. Molinier présente une intaille d'une améthiste reproduite en plaquette de bronze.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— Nous sommes heureux d'apprendre que, grâce aux démarches de M. Lebègue et aux négociations qu'il a suivies avec une patience que le succès a couronnée, grâce aussi à l'intelligente libéralité de l'administration municipale de Toulouse, cette ville vient d'acquérir ceux des monuments de sculpture trouvés dans les fouilles de Martres qui avaient formé le lot attribué par le sort au propriétaire du terrain, M. Saboulard. Plusieurs des pièces les plus intéressantes qui eussent été retirées des tranchées se trouvaient, par l'effet du hasard, faire partie de ce lot. La ville est maintenant en possession d'une suite vraiment unique d'ouvrages gallo-romains; il lui reste à décider la reprise des travaux de son musée, de manière à pouvoir grouper dans une même salle l'ensemble des statues, des bustes et des bas-reliefs qu'elle doit aux subsides fournis par le Ministère de l'Instruction publique en vue de l'exécution des fouilles que M. Lebègue a si bien dirigées. Le Ministère avait fait présent à la ville des objets qui, d'après le traité intervenu entre lui et les propriétaires, formaient sa part; la ville a acquis le reste; mais tous ces sacrifices demeureraient inutiles si les objets ainsi exhumés restaient, comme ils le sont aujourd'hui, entassés pêle-mêle, si l'on ne travaillait à rapprocher les fragments qui ont appartenu à une même suite d'ornements. La collection ainsi créée ne pourra être appréciée à sa juste valeur que lorsque ce travail aura été entrepris et achevé; nous ne saurions trop signaler cette nécessité au conseil municipal et à la direction du Musée. G. P.

— *Mittheilungen des K. deutschen archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XVI, 2e cahier : P. Wolters. *Sur l'Athéna Hygieia de Pyrros* (pl. VI). — A. Thumb, *Inscriptions des îles grecques.* — B. Sauer, L'ἄγαλμα *de la base d'Archermos.* — A. Conze, *Hermès-Cadmilos.* — G. Weber, *Le cours souterrain du Lykos près de Colosses.* — A. Brückner, *Le royaume de Pallas* (pl. VII). — Th. Mommsen, *Inscriptio Apamensis.* — S. Selivanow, *Ad inscriptiones Rhodias ineditas supplementum.* — J. Wackernagkl, *Note additionnelle aux « Mittheilungen », XVI, p. 112.* — E. Szanto, *La place de guet taillée dans le roc près de Smyrne.* — M. Mayer, *Sur le Persée de Myron. Note additionnelle aux*

Digitized by Google

« *Mittheilungen* », *XV, p. 332.* — *Rectification.* — *Bibliographie.* Découvertes. — Procès-verbaux des séances.

— *Revue des Études grecques*, t. IV, n° 14, mai-juin 1891. Partie littéraire : Dr. G.-A. Costomiris, *Études sur les écrits inédits des anciens médecins grecs. Troisième série : Alexandre, Timothée, Léon le Philosophe, Théophane, Nonnos, les Éphodes.* — G. Schlumberger, *Sceaux byzantins inédits.* — Théod. Reinach, *Aristote ou Critias.* — Paul Girard, *Thespis et les débuts de la tragédie.* — Notes et documents : Th. Reinach, *Inscription archaïque d'Argos.* — A. E. Contoléon, *Inscriptions d'Asie Mineure.* — H. Omont, *Un portrait de Manuel Chrysoloras.* — Émile Legrand : 1. *Testament de Nil Damilas.* — 2. *Une bulle inédite de Gabriel, patriarche d'Achrida.* — Chronique. — *Bulletin archéologique* (T. R.). — *Correspondance grecque* (D. B.). — *Nouvelles diverses.* — Bibliographie : *Comptes rendus.* — *Corrigenda.*

BIBLIOGRAPHIE

R. Engelmann, *L'œuvre d'Homère illustrée par l'art des anciens*, traduit de l'allemand. Trente-six planches précédées d'un texte explicatif et d'un avant-propos de Louis Benlœw. Paris, Reinwald, atlas oblong, 1891.

C'est une heureuse idée qu'a eue un savant archéologue allemand d'illustrer les chants de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* par la reproduction de peintures de vases et même de reliefs et de statues, et comme le dit M. Benlœw dans son avant-propos, M. Reinwald rend aux études classiques un service qui mérite quelque reconnaissance en mettant, par une traduction du texte explicatif, l'ouvrage à la portée de nos professeurs et de nos maîtres ; le prix très modéré de cet atlas lui permettra d'entrer dans nos lycées. Nous avons dit, en annonçant jadis l'édition allemande de ce recueil d'images, à quelles critiques il peut donner lieu. Les statues, les bas-reliefs et même les vases de la belle époque donnent aux personnages homériques des costumes et plus souvent une nudité qui ne répondent point aux habitudes et aux modes de l'époque homérique ; ces modes n'ont laissé leur trace que sur les vases très archaïques. Il y a donc, entre ces images empruntées à des écoles très différentes, une discordance, une contradiction qui peut embarrasser la curiosité des jeunes gens et troubler leurs idées. Ce sera l'affaire du professeur de donner les éclaircissements nécessaires et il sera toujours intéressant, pour les modernes, de voir comment les anciens, dans les périodes successives du développement de l'art, se sont représenté les scènes de l'épopée. Les artistes de l'âge hellénistique étaient déjà bien loin d'Homère ; mais, après tout, ils étaient plus rapprochés de lui que Flaxman, et la tradition ininterrompue qui reliait leur siècle à celui du poète leur fournissait le moyen d'entrer plus aisément dans la pensée des chanteurs épiques que ne peut le faire, sans un grand effort d'imagination et de science tout à la fois, l'artiste moderne même le mieux doué.

G. P.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Janvier

MONUMENTI ANTICHI PUBBLICATI PER CURA DELLA R. ACCADEMIA DEI LINCEI, 1891.

P. 553 et suiv. Sogliano, Inscription de Naples (voir *Année épigraphique*, 1891, n° 163). — Ce texte a permis à l'auteur d'avancer que L. Acilius Strabo et Sex. Neranius Capito furent consuls suffects en 71, des calendes de septembre aux calendes de novembre.

P. 601 et suiv. Mommsen, Inscription relative aux *ludi saeculares* d'Auguste et de Septime Sévère.

Ces textes, d'une importance capitale, ont été retrouvés, malheureusement dans un état de conservation déplorable, sur la rive gauche du Tibre dans la rue de Civita-vecchia.

1° *Inscription contemporaine d'Auguste.*

Les fragments du texte qui nous sont parvenus contiennent :

a) Une lettre d'Auguste au collège des quindécemvirs pour déterminer le jour et le programme des fêtes.

b) Un édit des quindécemvirs destiné à apprendre au peuple les différentes cérémonies auxquelles les jeux doivent donner lieu.

c) Le décret du collège relatif à la distribution des *suffimenta* et à la réception des *fruges*.

d) Un autre décret du 25 mars, avec les noms des assistants.

e) Deux sénatus-consultes communiqués au collège pour être insérés dans les actes.

f) Enfin le procès-verbal des jeux eux-mêmes avec la mention des cérémonies, sacrifices, prières, etc. C'est dans cette dernière partie qu'il est question du *Carmen sæculare* composé par Horace.

Le texte de cette inscription est le suivant :

Digitized by Google

1) *xu viris s.* F VOS
IRE·SI RI*te*
*bi*NI·CHORI·QV
*nocte quo*I·DIES·INLVCIS*cet k. iun.*
5 *a. d... n*ON·IVN·VOS·
IVBEATIS
a. d... non. IVN·BENE·ATQVE·DILIGEN*ter*
VOS·PETERE·IVBEATIS·IEISQV*e*
N·IN CAPITOLIVM·ANTE·AED*em iovis*
10 *et in aventino ante d*IANAE·BENE·FREQVENTESQVE·A*desse*
S·DEISQVE·MILICHEIS·FRVGVM·
RITIS·LITIBV*s*
*dili*GENTERQVE·MEMINERITIS·LITIBV*s*
non esse praestandam AVDIENTIAM
15 *ut conveniant ad e*A·SACRIFICIA·DENVNTIATVM *erit*
k. iun et. a. d. iiii NON·IVN·ET·A·D·III·NON·IVN·NOCT*u*
MAIORES·ANN·XXV·NATAE·QVI*bus*
*convenir*E·IN·CAPITOLIVM·VBI·ET·RES·DIVINA·FI
ADSINT
20 PVEROS·VIRGINESQVE PATRIMOS·MATRIM*osque*
*ad carmen can*ENDVM·CHOROSQVE·HABENDOS·FREQVENTES·*convenire*
*ite*MQVE·AD·EA·SACRIFICIA·ATQVE AD EOS LVDOS·PARAN*dos*
*diligen*TER·MEMINERINT
*eode*M DIE·EDICTVM·PROPOSITVM·EST·IN·HAEC·VERBA
25 SACRIFICIVM·SAECVLARE LVDOSQVE·QVI CENTENSIMO·ET·D*ecimo anno recurrunt quomodo cives celebrare deberent de ea re*
QVAE·MORE·EXSEMPLOQVE·MAIORVM IN CONTIONE·P*alam ediximus, ut scripsit ad nos imp. caesar augustus, item in albo proposui-*
MVS·VTI·SI·QVI·A CONTIONE·AFVISSENT·AVT·NON·SAT*is intellixissent*
COGNOSCERENT QVID QVEMQVE EORVM·QVOQVE·D*ie facere oporteret*

Digitized by Google

ISDEM COS·ISDEM MAG XV VIR S F AD COLLEGIVM·Re*latum est*
30 PVRGAMENTA DARI ET FRVGES ACCIPÎ·COLLEGIO *placere ut in capitolio ante aedem iovis optimi*
MAXIMI·ET ANTE AEDEM IOVIS TONANTIS·ET *in palatio ante aedem*
APOLLINIS ET IN PORTICV EIVS FRVGES AVTEM I*bi ubi supra scriptum est accipiendas esse et ad aedem dianae in aventino et*
IN·PORTICV EIVS
CENSVERVNT·AVTEM·VT SINGVLEIS TR*ibunalibus xu viri*
35 FRVGES·ACCIPERENT BÎNÎ ITEMQV*e*
OMNES·CONVENIRENT·DEINDE·TER
ISDEM·COS·A·D·VIII·K·APR·PRO AEDE
DE·HAC RE·VIDEBATVR FACIVND*um*
LOEDI·FERIAE·SELLISTERNIA·PE*r noctes tres et dies totidem*
40 COLLEGIO·EDICTI·SVNT·IE*i celebrabuntur* *qui a*
QVOI DIES·INLVCISCET·K·I*uniarum* *a nocte*
NONAS IVN·QVODQV*Emque* *ad a. d. iii*
ITEM·DE·HAC·RE·VÎSVM EST·VTÎ
M·AGRIPPA L·CENSORINVS
45 M·LOLLIVS L ARRVNTIV*s*
EDICTVM PROPOSITVM EST
QVO·MINORE·MOLESTIA
A·D·V·K·IVN·SVFFIM*enta*
IIII·AVT·A·D·III·AVT·P*ridie k. iun* *a. d*
50 A·D·X·K·IVN·IN SAEPTIS
AEMILIVS·LEP*id*VS·L·CESTIVS·L·PETRONIVS RVFVS *scribendo adfuerunt...*
QVOD·C·SILANVS *co*S·V F LVDOS·SAECVLARÎS POST·COMPLVR*es annos eo qui nunc est facientibus imp. caesare*
AVGVST·ET·M·A*grip*PA·TRIBVNIC POTESTATE FVTVROS·QVOS *quod spectare quam plurimos convenit*
PROPTER·REL*igione*M ATQVE·ETIAM QVOD TALI SPECTATVLO *nemo iterum intercerit, permittendum videri lu-*
55 DORVM·EO*ru*M *diebu*S QVI·NONDVM SVNT MARITATI·SIN*e fraude sua ut adsint q. d. e. r. f. p. d. e. r. i. c. ut quoniam ludi iei*
RELIGIO*nis* CAVSA SVN*t in*STITVTI NEQVE·VLTRA·QVAM·SEMEL·VLLI·MO*rtalium eos spectare licet*

Digitized by Google

QVOS *m*AG·XV·VIR·S·F·*ed*ENT·S·F·S·SPECTARE·LICEAT·IEIS·QVI·LEGE·DE·MARIT*Andis ordinibus tenentur*
EODEMQVE·DIE·IBIDEM·S·C·*id*EM·ADFVER·ET·SENATVS·CONSVLTVM·FACTVM·EST
QVOD·C·SILANVS·COS·V·F·PE*rti*NERE·AD·CONSERVANDAM·MEMORIAM·TANTAE·*Benevolentiae deorum commentarium ludorum*
60 SAECVLARIVM·IN·COLVM*n*AM·AHENEAM·ET·MARMOREAM·INSCRIBI·*Statuique ad futuram rei memoriam utramque*
EO·LOCO·VBI·LVDI·FVTV*ri si*NT·Q·D·E·R·F·P·D·E·R·I·C·VTI·COS·A·A·VE·AD·*Futuram rei memoriam columnam*
AHENEAM·ET·ALTERAM *m*ARMOREAM·IN·QVIBVS·CoMMENTARI*um ludorum eorum inscriptum sit eo loco statuant et id opus eidem*
LOCENT·PRAETORIBVSQVE·Q·*a*·P·INPERENT·VTI·REDEMPTORIBVS·EA*m summam qua locaverint solvant.*
A·D·VIIII·K·IVN·EDIC*t*VM·PROPOSITVM·EST XV·VIR*i s. f. dicunt :*
65 COMMONE·FACIVNDOS·HOMIN*e*S·EXISTVMAVIMVS·VT·OMNES·LIB*eri* *qui suffimenta*
PETERENT·NE·AMPLIVS·QVAM *seme*L·IEI·CONIVGESQVE
A·D·VII·AVT·VI·AVT·V·K·IVN·A
SVFFITIQVE·AD·LVDOS·VENIRE*nt*
GENERATIM·CONFERRENT·TR*ibunalibus*
70 CAPITOLIVM·AD·AEDEM·IOVIS *optimi maximi*
MVLIERES·QVOQVE·QVAE·SELLIS*ternia habebunt*
STERNERE·OPORTERE·AB·EA·PR
QVAE·FEMINAE·ET·QVI·PVERI·SIBI
RENT·EOS·SEPARATIM·A·CETERA *turba* *ante aedem*
75 OPIS·IN·CAPITOLIO·POSITVM·ERIT
SVFFIMENTA·VT·ERAT·CONSTITVTV*m*
A·D·IV·K·QVIBVS·DENVNTIATVM·S*it*
IN·CAPITOLIVM·CONVENIRE
B·F·MATRES·FAMILIAE·QVIBVS·CO*i*
80 CAPITOLIO·AB·H·I·SINT·VT·SO*llemnia*
A·D·III·K·IVN·EODEM·MODO·FRVGES *acceperunt*
LVDOS·LATINOS·SAECVLARES·COMM*itemus*
K·IVN·NOCTIS·H·II
ITEM·LVDOS·LATINOS·COMMITTEM*us*

Digitized by Google

85 ITEM·CVM·AD CAERIMONIAS SACR*ificiorum*
CERTIORES·ESSE·VOLVMVS·OMNES M
AENATORES·IN·FVNERE·CANERE *solitos*
PRID·K·IVN·VT·SVPERIORE·BIDVO·F*ruges acceperunt*
NOCTE·INSEQVENTI·IN CAMPO AD·TIB*erim*
90 PRODIGIVAS·ACHIVO·RITV·EOI *moeris imp. caesar aug. immolavit hostias*
MOERAE·VTI·VOBIS·IN·ILLEIS·LIBR*eis scriptum est, quarumque rerum ergo quodque melius siet p. r. quiritibus, vobis uiiii* *precatusque est hoc modo:*
AGNIS·FEMINIS·ET·IX CAPRIS·FEM*inis sacrum fiat : vos quaeso precorque uti imperium majestatemque populi romani*
QVIRITIVM·DVELLI DOMIQVE AV*xitis utique semper latinum nomen tueamini incolumitatem sempiter.*
NAM·VICTORIAM VALETVDINE *m populo romano quiritibus tribuatis faveatisque populo romano quiritium legionibusq. p. r.*
95 QVIRITIVM · REMQVE P · POPVLI · R*omani quiritium salvam servetis uti sitis* VOLENTES · PR*opitiae p. r*
QVIRITIBVS · XV · VIRVM · COLLEGI*o mihi domo familiae et uti hujus* SACRIFICI · ACCEPTRICES · SITIS · VIIII · AGNARVM
FEMINARVM · ET · VIIII · CAPRARV*m feminarum propri*ARVM · INMOLANDARVM · HARVM RERVM ERGO MACTE HAC·AGNA · FEMINA
INMOLANDA ESTOTE FITOTE V*olente*S · PROPITIAE · P · R · QVIRITIBVS · XV · VIRVM · COLLEGIO · MIHI · DOMO · FAMILIAE
LVDIQVE · NOCTV · SACRIFICIO *co*NFECTO · SVNT · COMMISSI · IN · SCAENA · QVOI · THEATRVM · ADIECTVM · NON FVIT · NVLLIS · POSITIS
100 SEDILIBVS · CENTVMQVE · ET X *m*ATRONAE QVIBVS · DENVNTIATVM · ERAT · XV VIRORVM · VERBIS · SELLISTERNIA · HABVERVNT
IVNONI · ET · DIANAE · DVAB*us* SELLIS POSITIS
K · IVN · IN · CAPITOLIO · BOVEM *Ma*REM · IOVI · OPTIMO · MAXIMO · PROPRIVM · INMOLAVIT · IMP · CAESAR AVGVSTVS · IBIDEM
ALTERVM · M · AGRIPPA · P*re*CATI · AVTEM SVNT · ITA
IVPPITER · OPTIME MAXIME · V*ti ti*BI IN · ILLEIS · LIBREIS · SCRIPTVM · EST · QVARVMQVE · RERVM · *erg*O QVODQVE · MELLIVS · SIET · POPVLO · R
105 QVIRITIBVS · TIBI · HOC · BOV*e* MARE PVLCHRO · SACRVM FIAT · TE · QVAESO · PRECORQVE CETER*a u*TI SVPRA
AD · ATALLAM · FVERVNT · C*ae*SAR AGRIPPA SCAEVOLA SENTIVS LOLLIVS ASINIV*s g*ALLVS · REBILVS
DEINDE · LVDI · LATINI · IN THE*a*TRO · LIGNEO · QVOD · ERAT · CONSTITVTVM · IN · CAMPO *Secu*NDVM · TIBERIM · SVNT · COMMISSI
EODEMQVE · MODO · SELLIST*e*RNIA · MATRES · FAMILIAE · HABVERVNT · NEQVE SVNT L*udi i*NTERMISSI · IEI · QVI · NOCTV · CAEPTI · ERANT
FIERI · ET · EDICTVM · PROPOSI*t*VM
XV · VIR · S · F · DIC
110 CVM · BONO · MORE ET · PROIND*e c*ELEBRATO · FREQVENTIBVS · EXSEMPLIS · QVANDO · CVMQ*ue i*VSTA LAETITIAE · PVBLICAE · CAVSSA · FVIT
MINVI · LVCTVS MATRONA*r*VM · PLACVERIT · IDQVE · TAM · SOLLEMNIVM · SACRORV*m l*VDORVMQVE · TEMPORE · REFERRI
DILIGENTERQVE · OPSERVA*r*I PERTINERE · VIDEATVR · ET · AD HONOREM DEORVM · ET AD *m*EMORIAM CVLTVS · EORVM · STATVIMVS

Digitized by Google

OFFICI·NOSTRI ESSE·PER·EDICTVM·DENVNTIARE·FEMINIS·VTI·LVCTVM·MINVANT
NOCTV·AVTEM AD·TIBERIM·SaCRIFICIVM FECIT·DEIS LITHYÍS·LIBEIS VIIII POPANis VIIII·PTHOIBVS VIIII·IMP CAESAR
115 AVGVSTVS·PRECATVS·EST hOC MODO
ILITHYIA · VTI · TIBEI · IN · ILLIs LIBRIS·SCRÍPTVM · EST · QVARVMQVE · RERVM · Ergo quodque melius siET · P · R · QVIRITIBVs
TIBI · VIIII · POPANIS · ET · VIiii LIBEIS · ET · VIIII · PTHOIBVS · SACRVM · FIAT · TE · QVAeso precorque; caetera ut supra
IV · NONAS · IVN · IN CAPITOLIo iNMOLAVIT · IVNONI · REGINAE · BOVEM · FEMINam imp. caes. augustus; ibidem alteram
M·AGRIPPA·ET·PRECATVS·ESt HOC MODO·
120 IVNO · REGINA VTI · TIBI · IN · ILLIs LIBRIS · SCRÍPTVM · EST · QVARVMQVE · RERVM ergo quodque melius siet p. r. quiritibus
TIBI·BOVE FEMINA·PVLCHRA·SaCRVM·FIAT·TE·QVAESO PRECORQVE cetera uti supra.
DEINDE CX·MATRIBVS·FAMILiaS·NVPTIS QVIBVS DENVNtiatum fuit ut convenirent, imp. caesar augustus?
PRAEIT IN HAEC·VERBA
IVNO REGÍNA·AST·QVID·EST·QuoD MELIVs siet p. r. quiritibus
125 NVPTAE·GENIBVS·NIXAE·TE Vti faxis quaesumus precamurque, uti imperium
MAIESTATEMQVE · P · R · QVIRITIum duelli domique auxis, utique semper latinum nomen tueare, incolumitatem
SEMPITERNAM · VICTORIAM valetudinem populo romano quiritibus tribuas faveasque populo r. quirit.. legionibusque p. r.
QVIRITIVM·REMQVE·PVBLIcam p. r. quiritium salvam serves, uti sies volens propitia populo romano
QVIRITIBVS·XV·VIR·S·F·NObis domibus familiis: haec matres familias ex populi romani
130 QVIRITIVM·NVPTAE·GENIbus nixae quaesumus precamurque.
AD ATALLAM·FVERVNT·M·Agrippa
LVDI·VT·PRIDIE·FACTI·SVNT
NOCTV·AVTEM·AD·TIBERIM suem plenam terrae matri immolavit imp.
CAESAR·AVGVSTVS·PRECAT usque est hoc modo.
135 TERRA MATER·VTI·TIBI·IN·ILLis libris scriptum est quarumque rerum ergo, quódque melius siet populo romano quiritibus,
VTI·TIBI·SVE·PLENA·PROPRIa sacrum fiat te quaeso precorque cETERA uti supra
MATRONAE·SELLISTERNIA·Habuerunt ut pridie RVNT
A · D · III · NON · IVN · IN PALATIO apollini et dianae SACRIFICIVM · FECERVNT · IMP · CAESAR · AVGVSTVS · M Agrippa libeis viiii
POPANIS·VIIII·PTHOIBVS·VIIii precaTIQVE SVNT ITA
140 APOLLO · VTI · TIBI · IN · ILLÍS · LIBRIs scRIPTVM · EST · QVARVMQVE RERVM · ERGO · QVODQVE · MELIVS · SIET · P · R · QVIRitibus

Digitized by Google

VTI TIBI · VIIII · POPANIS · ET · *Viiii* LIBIS ET VIIII PTHOIBVS SACRVM FIAT · TE · QVAESO · PRECORQVE · CETERA · VTI · *Sup*RA
APOLLO · VTI · TE · POPANIS · DAT*is* BONA PRECE PRECATVS SVM EIVSDEM · REI · ERGO · MACTE · HEIS · LIBIS · LIBANDIS · ESTO
FITO VOLENS PROPITIVS
IDEM · IN · PTHOIBVS
EISDEM · VERBIS · DIANAM
SACRIFICIOQVE PERFECTO · PVERI *x*XVI QVIBVS DENVNTIATVM ERAT PATRIMI ET MATRIMI ET PVELLAE TOTIDEM
CARMEN · CECINERVNT · EO*de*MQVE MODO IN CAPITOLIO
CARMEN · COMPOSVIT · Q · HOR*at*IVS · FLACCVS ·
XV · VIR · ADFVERVNT · IMP · CA*e*SAR · M · AGRIPPA · Q · LEPIDVS · POTITVS · MESSALLA · C · STOLO · C · SCAEVOLA · C · SOSIVS
C · NORBANVS · M · COCCEIVS · M · LOLLIVS · C · SENTIVS · M · STRIGO · L · ARRVNTIVS · C · ASINIVS · M · MARCELLVS · D · LAELIVS
Q · TVBERO · C · REBILVS · ME*s*SALLA · MESSALLINVS
LVDIS · SCAENICIS · DIMISSIS · F...IVXTA · EVM · LOCVM · VBI · SACRIFICIVM · ERAT · FACTVM · SVPERIORIBVS · NOCTIBVS · ET
THEATRVM · POSITVM · ET · SC*ae*NA · METAE · POSITAE · QVADRIGAEQ · SVNT · MISSAE · ET · DESVLTORES · MISIT · POTITVS · MESSALLA
EDICTVMQVE · PROPOSITVM · EST · IN · HAEC · VERBA XV · VIR · S · F · DIC
LVDOS · QVOS · HONORARIOS · DIERVM · VIII · ADIECIMVS · LVDIS · SOLEMNIBVS · COMMITTIMVS · NONIS · IVN · LATINOS · IN · THEATRO
LIGNEO · QVOD · EST · AD · TIBERIM · H · II · GRAECOS · THYMELICOS · IN · THEATRO · POMPEI · H · III · GRAECOS · ASTI*cos* *i*N · THEA*tro* *quod est*
IN · CIRCO · FLAMINIO · H · I
INTERMISSO · DIE · QVI · FVIT · P*rid non. iun*
NONIS · IVN · LVDI · SVNT · COM*missi*
THEATRO · LIGNEO · GRAECI · THV*melici in theatro pompei, graeci astici in theatro quod est in circo flaminio* *latini in*
A · D · III · EID · IVN · EDICTVM · PROPO*situm est in haec verba* *xu viri s. f. dicunt :*
PR · EID · IVN · VENATIONEM · DABIM*us*
PR · EID · POMPA · PRAELATA · PVER
M · AGRIPPA · QVADRIGAS *misit*
HAEC · OMNIA · PERACTA · SVNT · XV *viris s. f. imp. caesare augusto m. agrippa*
CN · POMPEIO · C · STOLONE · C · S
[redacted] M · MAR

Digitized by Google

l. 1. [*XV viris s(acris)*] *f(aciundis)*.
l. 15. [*K(alendis) Jun(iis) et a(nte) d(iem) III*] *Non(as) Jun(ias) et a(nte) d(iem) III Non(as) Jun(ias) noctu...*
l. 28. *Isdem co(n)s(ulibus), isdem mag(istris) XV vir(orum) s(acris) f(aciundis)*.
l. 36. *Isdem co(n)s(ulibus) a(nte) d(iem) VIII K(alendas) Apr(iles)*.
l. 47, 48. *A(nte) d(iem) V K(alendas) Jun(ias)... [a(nte) d(iem)] IIII aut a(nte) d(iem) III aut p[ridie K(alendas)] Jun(ias)*.
l. 51. *Quod C. Silanus [co(n)]s(ul) v(erba) f(ecit)*.
l. 54. [*q(uid) d(e) e(a) r(e) f(ieri) p(laceret), d(e) e(a) r(e) i(ta) c(ensuerunt)*].
l. 56. *quos [m]ag(istri) XV vir(orum) s(acris) f(aciundis) [ed]ent s(ine) f(raude) s(ua)*.
l. 57. *Eodemque die ibidem s(enatus) c(onsultum)*.
l. 60. *q(uid) d(e) e(a) r(e) f(ieri) p(laceret), d(e) e(a) r(e) i(ta) c(ensuerunt), uti co(n)s(ules) a(lter) a(mbo)ve*.
l. 62. *praetoribusque q(ui) [a(erario)] p(raesunt)*.
l. 78. *B(onum) f(actum)*.
l. 79. *ab h(ora) prima sint*.
l. 82. *K(alendis) J(uniis), noctis h(ora) secunda*.
l. 90. *p(opulo) r(omano)*.
l. 151. *dimissis h(ora)... juxta*.
l. 151. *h(ora) secunda, ... h(ora) tertia*.
l. 161. *Pr(idie) Eid(us) Jun(ias)*.

2° *Inscription contemporaine de Septime Sévère.*

Ce texte est beaucoup plus mutilé que le précédent, si bien que l'on a pu reconnaitre à peu près la nature des différentes parties dont il se compose, mais non arriver à une restitution suivie, comme pour les actes du temps d'Auguste. Aussi n'en rapporterai-je ici qu'une analyse, d'autant plus qu'une suite de textes aussi développés dépasse les limites que je me suis imposées dans ceer ttevue.

Le fragment I formé de la réunion de 63 morceaux contient dans les premières lignes la *praescriptio* du document et la date de 204 donnée par le nom de l'empereur.

On y lit ensuite le procès-verbal des négociations des quindécemvirs avec le sénat et les décisions prises à la suite d'une lettre impériale pour déterminer la date où le centenaire des jeux devait se célébrer.

Le fragment II mentionne une réunion tenue au Palatin le 13 novembre 203. Il semble qu'il se rapporte aux préliminaires de la fête, à la rédaction du programme.

Le fragment III contient des fragments d'un édit impérial publié en février ou mars 204.

Le fragment IV renferme des parties de lettres impériales fixant le jour de certaines solennités et relatives à ceux qui devaient présider la solennité.

Le fragment V contient l'édit adressé au peuple.

Le fragment VI-VII de 91 lignes raconte la célébration des jeux et les prières faites. — Celles-ci se continuent sur le fragment VIII, et sur le fragment IX.

Le fragment X rappelle les *sellisternia*.

D'autres fragments ne peuvent être classés rigoureusement.

R. Cagnat.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

CLXVI

BAGUE INÉDITE DE VAIDEREMARIS OU VAIDEREMAGIS

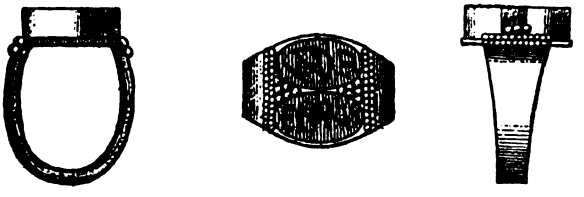

Voici une belle et intéressante bague, qui appartient au Musée de Chambéry, et que nous reproduisons d'après les dessins et les empreintes qui nous ont été fort obligeamment adressés par M. J. Daisoy, professeur de dessin, conservateur adjoint du dit musée.

Ce bijou inédit, qui est dans un parfait état de conservation, a été trouvé à Albons, département de la Savoie[2]. Il est en or massif pesant 12 grammes. Il a une très faible ouverture, 16 milli-

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141; t. II, p. 1, 193, 257; année 1885, t. I, p. 168, 305, et 348; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341: t. II, p. 1, 40, 137 et 213; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289; t. II, p. 42 et 295; année 1888, t. I, p. 23 et 296; t. II, p. 175; année 1889, t. I, p. 38 et 309; t. II, p. 1 et 309; année 1890, t. I, p. 1, 177 et 321; t. II, p. 365; année 1891, t. I, p. 277 et t. II, p. 1 et 273; année 1892, t. I, p. 45.

2. Lettre de M. Daisoy, du 10 novembre 1891.

Digitized by Google

mètres 1/2 dans son plus grand diamètre, mesurés entre le chaton et la partie opposée de la tige, ce qui indique que le bijou était fait pour une main de femme ou d'enfant. La tige, qui va s'amincissant à mesure qu'elle est distante du chaton, a, près de celui-ci, 9 millimètres de hauteur.

Le chaton, ménagé à même le métal, est divisé en deux compartiments de forme ovale, ayant chacun 12 millimètres de large sur 6 de haut, mesurés dans la plus grande hauteur; ces compartiments sont séparés l'un de l'autre par un large trait, qui relie deux groupes de six globules ou cabochons disposés 3, 2 et 1, et bordés l'un et l'autre par une double rangée de plus petits globules.

La largeur totale du chaton, y compris les bordures, est de 17 millimètres sur 14 de hauteur. On y lit une inscription, en deux parties, contenue dans les deux compartiments; la première se compose des lettres suivantes : V, A surmonté d'un I gravé horizontalement, D, E et R liés; dans la deuxième il y a : E, M, A et R liés, I et S; ou bien E, M, A suivi d'un G mérovingien rétrograde (?), I et S.

La première leçon nous donne pour l'ensemble :

VAIDEREMARIS.

La deuxième :

VAIDEREMAGIS.

Nous préférons la première leçon à la deuxième :

1° Parce que, dans celle-ci, il faut supposer que, contrairement à ce qu'il a fait pour les autres caractères, le graveur aurait buriné un G dans le sens rétrograde ;

2° Parce que, dans la première partie de l'inscription, il y a déjà un E et un R liés, ce qui semble dénoter un procédé habituel au graveur; à la vérité la boucle du R n'est pas, comme il le faudrait, rattachée au sommet du A qui le précède, mais on peut admettre une simple négligence de la part de l'artiste ou artisan;

3° Enfin parce que le nom de *Vaideremaris* rentre, beaucoup mieux que *Vaideremagis*, dans les formes onomastiques des Germains, qui nous sont connues.

Digitized by Google

Nous croyons devoir néanmoins étudier, dans les deux hypothèses, le nom que porte notre anneau.

Celui de *Vaideremaris* est composé : 1° du radical germanique *vaid*[1], d'où sont dérivés *Vaido*, *Veidher*, *Veidheri* et *Veidhere*[2] (prononcez *vaidhere* ou *vaidere*), identique aux trois premières syllabes de notre inscription ; 2° d'un autre radical, *mar* = *mer* et *mir*, qui se rencontre fréquemment à la fin de vocables germaniques[3] et qui prend les désinences *es*, *us*, *is*, comme dans *Baudomeris*, et *isa* ou *iza*, comme dans *Mariza*[4].

La réunion des deux groupes *Vaidere* et *maris* nous donne précisément le *Vaideremaris* gravé en deux lignes sur la bague qui nous occupe.

Dans l'hypothèse de la leçon *Vaideremagis*, qui, nous le rappelons, est moins vraisemblable, le nom serait composé du radical ci-dessus désigné *Vaidere* et du radical *mag*[5], d'où proviennent divers vocables germaniques, parmi lesquels nous citerons, comme se rapprochant le plus du vocable en question, *Magenis*, *Maingis*[6].

Nous avons déjà décrit, au cours des présentes Études, plusieurs anneaux portant, de même que celui dont il s'agit ici, une légende divisée en deux compartiments. Ce sont ceux de *Dommia*, de *Gundis* et de *Marconivia*[7]. Pour ce dernier, nous avions vu, dans l'inscription, deux noms distincts : *Marco* et *Nivia*, mais, depuis, notre avis s'est modifié sur ce point, et nous

1. Förstemann, *Personennamen*, col. 1227.

2. *Veidhere* est mentionné, au VIIIe siècle, dans le Cartulaire de Saint-Pierre de Salzbourg cité par Förstemann, *ubi supra*.

3. Förstemann en a relevé 185 exemples, col. 907.

4. *Baudomeris*, dans le concile de Chalon-sur-Saône, de 650. — *Mariza* mentionné, au IXe siècle, dans Meichelbeck, *Hist. Frisingens.*, n° 596. — Cités par Förstemann, col. 907 et 909.

5. Förstemann, col. 883.

6. *Magenis*, dans le *Polyptyque de Saint-Rémy*, édit. de Guérard, p. 63. — *Maingis* dans un capitulaire de Charlemagne de l'an 802 (Boretius, *Capit.*, n° 115, p. 233).

7. Voir les nos XX, CXLVIII et LXXX. Il y a, en outre, des bagues dont les chatons portent dans un même cadre, sur deux lignes, le nom du propriétaire du bijou. Voir les nos VI, XXI, XLVII et CLV.

Digitized by Google

exposons, dans la notice ci-après, les raisons de ce changement.

CLXVII

RECTIFICATION RELATIVE A L'INSCRIPTION MARCO-NIVIA PORTÉE PAR UN ANNEAU PRÉCÉDEMMENT DÉCRIT

Dans une de mes précédentes Études[1], j'ai décrit un anneau d'or du Musée Saint-Jean et Toussaint de la ville d'Angers, dont le chaton est divisé en deux compartiments, sur l'un desquels on lit MARCO et sur l'autre NIVIA.

Il m'avait paru que ces deux groupes désignaient deux personnes distinctes, et que nous avions là un anneau de mariage ou de fiançailles, dont *Nivia* aurait fait présent à son époux ou fiancé *Marcus*.

La rencontre que j'ai faite, en ces derniers temps, de deux vocables dans la composition desquels est entré le mot de *nivia* a modifié ma manière de voir à cet égard.

Le testament célèbre d'Erminétrude, de l'an 700, contient la mention de deux femmes appelées, l'une *Theodonivia* et l'autre *Baudonivia*[2]. D'après ces deux exemples, il ne peut y avoir aucune difficulté à admettre l'existence, dans la période gallo-franque, et conséquemment l'inscription sur notre anneau, d'un nom féminin unique, celui de

MARCONIVIA,

pour qui le bijou a été fabriqué.

1. N° LXXX; *Revue archéol.*, 3e série, année 1889, t. II, p. 1.
2. Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. II, p. 257.

Digitized by Google

CLXVIII

ANNEAU SIGILLAIRE D'UTIGA

Nous faisons figurer ici le chaton d'une bague en bronze, qui est au Musée de Lyon[1], et qui a été l'objet d'une savante notice de M. J.-B. Giraud, conservateur au dit musée, insérée dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* .

Ce bijou a été acquis par le Musée, en 1886, à Vienne en Dauphiné, à la vente de la collection d'un particulier, qui le possédait depuis longtemps, et qui n'a pu donner sur sa provenance aucun renseignement sérieux et utilisable[3].

L'ouverture de la bague est ronde et le diamètre intérieur en est de 18 millimètres seulement. Le bronze est plaqué d'or à l'intérieur. Le chaton, de forme ovale, est pris dans la masse du métal, lequel a été, en cet endroit, simplement renflé et aplati[4]; il a 12 millimètres de large, non compris les trois lignes concentriques d'incrustations en or, fortement burinées, encadrant l'inscription, et 5 millimètres de hauteur au centre du chaton[5].

L'inscription, qui est formée, comme l'encadrement, d'incrustations en or, se compose de cinq caractères très nettement tracés,

1. Où elle est cataloguée sous le n° 93. J'adresse ici mes remercîments à M. le baron de Mély, qui m'a signalé ce bijou, et à M. Giraud, qui m'a très obligeamment fourni les renseignements dont il disposait.
2. Année 1889, p. 319.
3. Lettre de M. Giraud, du 13 septembre 1891.
4. Lettre du même, du 23 septembre 1891.
5. Le dessin reproduit en tête de la notice précitée de M. Giraud est plus grand que nature (*ibid.*); le nôtre est de grandeur naturelle.

Digitized by Google

mais dont les deux extrêmes affectent des formes inusitées et bizarres.

En lisant ces caractères dans le sens vertical et en commençant par celui de gauche (pour le lecteur) qui est un A, on a cru y trouver le nom d'*Agitus* ou celui d'*Avitus*. Voici comment M. Giraud s'exprime à ce sujet : « N'ayant rencontré dans aucun texte de cette époque le nom d'*Agitus*, tandis que celui d'*Avitus* est assez fréquent, nous nous sommes arrêté à cette dernière lecture, qui nous paraît vraisemblable[1]. » Mais dans une note mise au bas de ce passage, le savant antiquaire ajoute de prudentes réserves : « Nos deux collègues du Musée de Lyon, aux lumières desquels nous avons eu recours pour cette lecture délicate, ont l'un et l'autre lu *Avitus* de préférence à *Agitus*. Nous n'insisterons pas sur l'attribution *possible* de notre bague au grand évêque de Vienne, ami de Clovis, saint Avit, n'ayant pour appuyer cette hypothèse qu'une simple coïncidence d'époque et de localité, tandis qu'au contraire la gravure douteuse de la deuxième lettre, qui ressemble bien plus à un G qu'à un V, nous rejette dans l'incertitude devant laquelle nous nous interdisons une lecture définitive[2]. »

Nous ne croyons pouvoir admettre ni l'une ni l'autre des deux leçons proposées.

Le S de *Agitus* est absent de l'inscription, et la forme *Agitu*, qui ne rentre dans aucune des déclinaisons latines, est plus qu'invraisemblable. Il convient de rappeler, en outre, que le faible diamètre (18 millimètres) de l'anneau qui nous occupe indique bien qu'il était porté par une femme; et c'est dès lors un vocable féminin qui doit y être inscrit.

La leçon *Avitus* est encore plus inacceptable, car, aux objections ci-dessus il faut en ajouter une qui est péremptoire, à savoir que, non seulement il n'y a point de S, mais que la lettre où l'on a vu un V n'est pas et ne peut pas être un V; c'est, sans

1. *Bulletin archéol.*, année 1889, p. 319.
2. *Ibid.*, note 1.

Digitized by Google

aucun doute possible, un G mérovingien (Ꝿ), qui est d'un emploi fréquent à cette époque, particulièrement sur les anneaux sigillaires.

La difficulté, ou pour mieux dire l'impossiblité d'obtenir une leçon satisfaisante, en procédant comme l'ont fait les archéologues lyonnais, prouve qu'il faut renoncer à leur procédé; elle disparaît en effet, quand, au lieu de lire l'inscription de haut en bas, on la lit de bas en haut, ce qui est un mode au moins aussi régulier que l'autre. On trouve ainsi un nom qui convient fort bien à la bague sigillaire d'une femme, celui de

UTIGA.

Il y a précisément, dans l'onomastique germanique du VIIIe siècle, le vocable *Utich*[1] = *Utigh* ou *Utig*, identique à notre *Utiga*, dégagé de sa désinence latine.

Ce point important élucidé, nous croyons utile de revenir sur certains détails de fabrication de notre anneau, et de faire connaître à nos lecteurs les intéressantes remarques qu'ils ont suggérées à M. Giraud.

Nous voulons parler du mode d'exécution de l'inscription et de son triple encadrement, qui s'enlèvent, en fines incrustations d'or, sur le fond sombre du bronze. Circonstance à signaler, la ligne concentrique intérieure qui entoure les caractères de la légende se compose d'une série de petits annelets d'une extrême ténuité.

« L'ensemble du travail, fait observer M. Giraud, a cela de particulier qu'il montre simultanément les deux procédés d'incrustation et du damasquiné, et on peut se rendre compte, après un minutieux examen, aidé d'une bonne loupe, que l'or des deux filets extérieurs et des lettres est incrusté dans un trait creusé à l'avance, et que pour ces dernières, ainsi que pour les petits anneaux de l'encadrement intérieur, il est retenu aussi par des stries

1. Meichelbeck, *Hist. Frisingensis*, n° 69, sæc. VIII. — On trouve aussi la mention d'un personnage appelé *Utih*, dans le Cartulaire de Saint-Pierre de Salzbourg, cité par Förstemann, *Personennamen*, col. 1209.

Digitized by Google

irrégulières faites à la lime, ainsi que procèdent les damasquineurs orientaux et les artistes *all agemina*. Toutefois le travail diffère du procédé de ces derniers en ce que l'artiste ne paraît pas s'être servi d'un fil tréfilé, mais d'un métal délicatement découpé sur une feuille d'or, ce que semblent indiquer les inégalités très apparentes de l'épaisseur du trait.

« Il est certain que nous nous trouvons ici en présence d'une œuvre de la corporation des barbaricaires. Le mot *barbaricarius* a servi à désigner deux industries différentes : un travail de broderie d'or sur étoffe et un travail d'incrustation d'or et d'argent sur métal, notamment sur des armes.

« La seconde de ces deux acceptions est moins ancienne que la première ; tandis que les barbaricaires brodeurs sont mentionnés par Lucrèce, Ovide et dans l'édit de Dioclétien, il nous faut descendre jusqu'aux ve et vi^e^ siècles pour trouver les barbaricaires métallurgistes [1]. »

CLXIX

ANNEAU SIGILLAIRE AVEC L'INITIALE G ET DEUX S AU CHATON

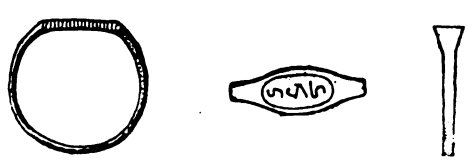

Nous avons reproduit, au cours de ces Études, douze bagues recueillies par M. Philippe Delamain, dans le cimetière gallo-franc de Herpes (Charente) [2]. Le savant et zélé archéologue de Jarnac nous a récemment adressé les dessins et les empreintes de deux anneaux inédits, provenant d'une autre nécropole méro-

1. *Bulletin archéol.*, loc. cit., p. 320.
2. Voir ci-dessus les n^os^ CXXXIV à CXLVI.

Digitized by Google

vingienne par lui découverte à Biron, près Pont (Charente-Inférieure) [1].

Celui que nous faisons figurer en tête de la présente notice a été trouvé dans une tombe, qui renfermait, en outre, deux agrafes en argent à cinq rayons, ornées de plaques de grenats lapidés à plat, et des perles de verre émaillé [2].

Il est en argent : il a 16 millimètres seulement d'ouverture, ce qui indique qu'il était porté par une jeune fille ou un enfant. La tige en est aplatie, à la partie antérieure, pour former un chaton ovale de 5 à 6 millimètres dans sa plus grande hauteur, sur 9 1/2 millimètres de large. On y voit, gravées en pointillé, trois lettres, disposées horizontalement à la suite des unes des autres, un G mérovingien (ꝶ) entre deux S. J'incline à penser que ce G est l'initiale du nom de la personne pour laquelle le bijou était fait, et les deux S qui l'accompagnent, l'initiale redoublée de *Signum*.

Nous avons déjà signalé des exemples de bagues portant, comme celle-ci, l'initiale d'un vocable avec la lettre S [3], ou bien seulement l'initiale du nom propre répétée ou isolée [4].

CLXX

BAGUE AVEC CROIX AU CHATON

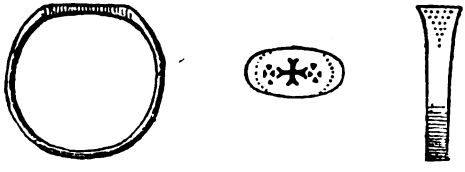

Cette bague inédite provient, de même que la précédente, d'un

1. Cette découverte a eu lieu le 28 août 1891 (Lettre de M. Ph. Delamain, du 8 septembre 1891).
2. Lettre précitée de M. Ph. Delamain.
3. Nos XXVII et CLI des présentes Études.
4. Nos XCVII et XCVIII, CXXXV et CXXXVIII.

Digitized by Google

cimetière mérovingien récemment découvert par M. Philippe Delamain, à Biron près Pons (Charente-Inférieure). Elle a été recueillie dans une sépulture qui contenait, en outre, deux agrafes en cuivre doré et des perles émaillées[1].

Elle est en argent; elle a 19 millimètres d'ouverture. Le chaton, qui est pris dans la masse du métal, légèrement aplati à cet endroit, est un ovale de 9 millimètres 1/2 de large sur 5 à 6 de hauteur au centre. On y voit, encadrée dans un grènetis, une croix à branches égales potencées, et accostée, aux deux bras, de quatre points disposés en carré.

Le travail de ce bijou est tellement semblable à celui de l'anneau ci-dessus décrit, qui d'ailleurs provient du même cimetière gallo-franc, qu'on doit présumer qu'ils sont sortis l'un et l'autre de la même officine.

CLXXI, CLXXII et CLXXIII

TROIS BAGUES TROUVÉES AU COL DE LA MAGDELEINE, EN MAURIENNE.

Ces bagues ont été recueillies dans les tombes barbares du col de la Magdeleine, près de Lans-le-Villars, en Maurienne. Elles ont été reproduites, par M. H.-J. Gosse, à la suite d'une intéressante notice publiée en 1853[2].

D'après les indications contenues dans la notice de l'archéologue genevois[3], nous avons d'abord supposé que ces petits monuments étaient conservés dans le Musée de Chambéry, et, pour en obtenir des empreintes, nous nous sommes adressé à M. Daisoy, le savant et obligeant conservateur du dit Musée. Celui-ci nous a

1. Lettre de M. Ph. Delamain, du 8 septembre 1891.

2. *Notice sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève et principalement sur celui de La Balme, près La Roche, en Faucigny* (extrait du t. IX des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*), in-8°, Genève, 1853; planche VI.

3. *Ibid.*, pages 12 et 13, notes 1, 2 et 7.

Digitized by Google

fait connaître que les anneaux en question n'y existaient point, et nous avons dû nous borner à les reproduire ici tels qu'ils ont été représentés dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*[1].

1° (CLXXI). — *Bague sigillaire de Disa*[2].

Cette bague qui est en bronze n'a qu'une faible ouverture et était assurément faite pour une main de femme. Elle est formée d'une tige ronde, ayant la même grosseur dans tout son pourtour, et d'un chaton ovale pris dans la masse, lequel a 14 millimètres de large sur 8 de hauteur mesurés au centre.

Il porte une inscription composée des quatre lettres D, I, S, E, qui représentent le génitif du nom féminin *Disa*, mentionné au VIIIe siècle dans le Cartulaire de la célèbre abbaye de Lorsch (principauté de Hesse-Darmstadt)[3]. Le S, traversé obliquement par le I, a, en outre, ici la valeur du S barré, abréviation bien connue de *Signum*, qui a déterminé la déclinaison au génitif du vocable de la personne à laquelle appartenait notre anneau sigillaire. Nous avons ainsi la leçon :

SI(*gnum*) DISE.

1. Lettre du 10 novembre 1891.
2. *Notice* précitée de M. Gosse, planche VI, fig. 14.
3. *Codex Laureshamensis diplomaticus*, n°s 1526 et 2758; cités par Förstemann (*Personennamen*, col. 337), qui cite en même temps les noms de *Disia* et *Tisa*, et celui de *Disa*, mentionné dans le Cartulaire de Saint-Pierre de Salzbourg.

Digitized by Google

2° (CLXXII). — *Bague en bronze à fermoir*[1].

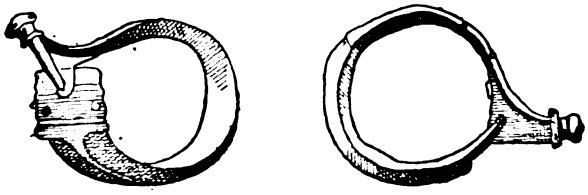

Voici un bijou très curieux et important au point de vue de l'histoire de la technique chez les barbares et spécialement chez les Burgundions, dont les sépultures du col de la Magdeleine contenaient les restes. C'est un spécimen, que je crois unique, de bague avec un fermoir de cette sorte. La tige, qui est ouverte, est munie, à l'extrémité d'une de ses branches, d'une forte aiguille dirigée vers l'autre branche, dans laquelle elle pénètre et s'ajuste de manière à fermer l'anneau.

Le diamètre intérieur du bijou est de 18 millimètres : la branche qui reçoit l'aiguille ou fermoir, a, à l'endroit où celle-ci la pénètre, 9 millimètres de largeur : du côté opposé, la tige n'a que 5 millimètres : la longueur de l'aiguille est de 12 millimètres.

3° (CLXXIII). — *Anneau de bronze avec pointe saillante*[2].

Cette particularité d'une pointe saillante est, comme le fermoir de la bague ci-dessus décrite, un fait unique, du moins à ma connaissance, et intéressant à constater. Je ne puis en proposer aucune explication.

Une autre particularité à signaler, c'est celle de la décoration

1. *Notice* précitée, planche VI, fig. 9 et 9 *bis*.
2. *Notice* précitée, planche VI, fig. 10 et 10 *bis*.

Digitized by Google

rudimentaire que l'artisan a faite, en gravant, de distance en distance, deux petits cercles concentriques, qui sont caractéristiques de la fabrique burgunde. Nous les retrouvons, en effet, non seulement sur les autres objets provenant des tombeaux du col de la Magdeleine [1], mais sur ceux qui ont été recueillis dans le cimetière de La Balme, près La Roche, en Faucigny [2] et dans les nombreuses sépultures de Burgundions explorées et décrites par Baudot [3].

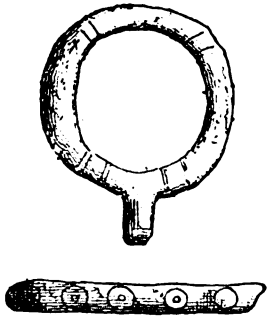

Notre bague a, de même que les deux précédentes, une faible ouverture (18 millimètres), et sa tige, qui est ronde, a 4 millimètres d'épaisseur.

CLXXIV à CLXXVIII.

CINQ ANNEAUX RECUEILLIS A LA BALME, EN FAUCIGNY (HAUTE-SAVOIE)

Après avoir publié, en 1853, les trois anneaux dont nous avons donné ci-dessus la description, M. H.-J. Gosse a inséré, en 1859,

1. *Notice* précitée, planche VI, fig. 5 et 6.
2. *Ibid.*, pl. I, fig. 4, 9 et 14; pl. II, fig. 1 et 3; — Voir aussi *Suite à la Notice* précitée, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XI, année 1889, pl. III, fig. 4 et 5.
3. *Sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne, découvertes en Bourgogne*, pl. VIII, fig. 5; IX, 6; X, 1, 13, 18; XII entière; XIII, 3, 5, 11, 12, 13; XIV, 7, 8, 13; XXXII, 3, 9.

Digitized by Google

dans le recueil des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* [1], une suite à son premier travail [2], et il a fait figurer sur l'une des planches qui l'accompagnent les cinq bijoux dont nous allons nous occuper, bijoux qui, d'après une note de l'auteur, ont été trouvés [3] dans le cimetière de La Balme, près La Roche, en Faucigny [4].

De même que pour les trois bagues précédemment décrites, nous ignorons quelle est la collection publique ou privée à laquelle celles-ci appartiennent.

1° (CLXXIV). — *Anneau de bronze avec inscription inexpliquée* [5].

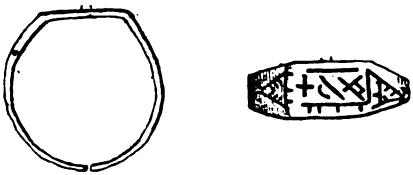

Cet anneau a 19 millimètres d'ouverture entre le chaton et la partie opposée de la tige, et 18 millimètres seulement mesurés de l'autre côté. Le chaton, pris dans la masse, est un carré long, de 12 millimètres dans le sens horizontal, sur 7 de hauteur. La tige, qui a 7 millimètres près du chaton et va s'amincissant à mesure qu'elle s'en éloigne, est ornée, à droite à gauche, d'intailles assez grossièrement exécutées.

Sur le chaton, on voit, précédés d'une croisette, un C, un grand I posé obliquement, puis un A, à l'intérieur duquel il y a peut-être un V. Au-dessus de ces caractères, un trait; au-dessous,

1. T. XI, p. 81 et suivantes.
2. *Suite à la Notice sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie soit dans le canton de Genève et principalement sur celui de La Balme, près La Roche, en Faucigny.*
3. Page 89, note 3.
4. Arrondissement de Bonneville (Haute-Savoie).
5. *Ubi supra*, pl. III, fig. 7.

Digitized by Google

une base munie de quatre supports. Nous n'avons aucune explication à proposer pour cette inscription, dont plusieurs lettres sont douteuses.

2° (CLXXV). — *Bague en bronze avec chaton orné de verroterie* [1].

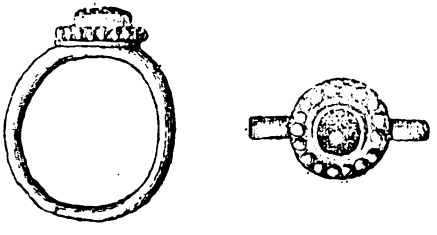

Cette bague, recueillie dans la sépulture d'un enfant, a 18 millimètres d'ouverture.

Le chaton, soudé sur la tige, est une plaque ronde avec bordure de cabochons taillés dans le métal, où l'on a serti un morceau de verroterie bleue. M. Gosse, dans sa Notice, a signalé une particularité qui ne paraît pas, dit-il, avoir été encore notée. « La plaque en bronze du chaton, au lieu d'être simplement polie, était argentée et jouait le rôle du paillon que l'on met, de nos jours, sous les imitations de pierres précieuses, afin de leur donner plus d'éclat [2]. »

3° (CLXXVI). — *Autre bague en bronze avec chaton orné de verroterie* [3].

Cette bague a été recueillie, avec la précédente, dans la tombe

1. *Ubi supra*, pl. III, fig. 8.
2. *Suite à la Notice, etc.*, ubi supra, p. 91. — Nous aurons à noter plus bas (n° CLXXXVIII), à propos d'un anneau provenant des environs de Namur, l'emploi d'un paillon de métal doré et quadrillé sous une verroterie imitant une pierre précieuse. Ce procédé était donc assez usité à l'époque gallo-franque.
3. *Ibid.*, pl. III, fig. 9.

Digitized by Google

d'un enfant. Elle a également 18 millimètres d'ouverture. Le chaton, soudé sur la tige, est composé d'une plaque de bronze striée de façon à imiter un cordon de cabochons, et au-dessus de laquelle est fixé un cercle du même métal, où l'on a serti un morceau de verroterie verte.

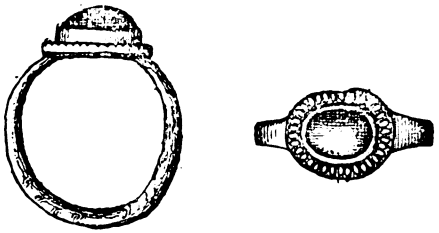

Le chaton, de forme irrégulière, presque rond, a 19 millimètres de large sur 12 de hauteur; son relief total au-dessus de la baguette est de 7 millimètres.

4° (CLXXVII). — *Anneau avec caractères indéterminés au chaton* [1].

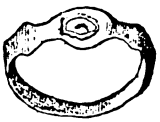

Voici un anneau en bronze de petite dimension (16 à 17 millimètres seulement d'ouverture).

La tige est plate, et le chaton, ménagé à même le métal, qui a été simplement élargi et légèrement renflé à cet endroit, est un ovale irrégulier de 5 à 6 millimètres dans sa plus grande hauteur.

Dans un cadre, qui a la forme d'un D dont la panse serait très allongée, on voit un trait courbe assez fortement buriné, mais qui ne paraît pas avoir la valeur d'un caractère alphabétique, et

1. *Ubi supra*, pl. III, fig. 10.

Digitized by Google

auquel nous ne pouvons, dans tous les cas, attacher aucune signification.

5° (CLXXVIII). — *Anneau décoré de cercles concentriques*[1].

C'est un simple cercle de bronze, formé d'une tige ronde, et qui n'a, comme les bagues ci-dessus décrites, qu'une très faible ouverture (16 1/2 millimètres), ce qui indique qu'il était fait pour une jeune fille ou un enfant.

Il présente cette particularité intéressante qu'on distingue, sur son pourtour, des traces d'une décoration familière aux orfèvres burgundions, dans la gravure de cercles concentriques, semblables à ceux qu'on remarque notamment sur une des bagues recueillies dans les sépultures du col de la Magdeleine et décrites plus haut[2].

M. Deloche.

1. *Ubi suprà*, pl. III, fig. 11.
2. Voir ci-dessus, n° CLXXIII.

Digitized by Google

SILVAIN

DANS LE CULTE DE MITHRA

(Planche X)

Il n'est personne qui, parcourant la liste des divinités énumérées dans les tables du *Corpus inscriptionum latinarum*, n'ait été frappé du nombre de chiffres qui s'alignent après le nom de *Silvanus*. Ce n'est pas dans telle ou telle région que ce dieu a été populaire; les dédicaces en son honneur se répètent avec la même fréquence à Rome que dans les provinces, en Bretagne que sur le Danube ou en Afrique, et l'on se demande comment Silvain, qui n'avait pas dans la religion romaine un rang beaucoup plus élevé que Faune ou Palès, a pu recevoir ainsi presque autant d'offrandes, d'autels, ou de statues que Jupiter. La réponse est facile à trouver : sous le nom de Silvanus, ce n'était pas l'ancien dieu des bois que l'on adorait, c'était des divinités étrangères qu'on lui avait assimilées parce qu'elles avaient avec lui quelque rapport fortuit. En Gaule on appelait Silvanus le dieu celtique au maillet[1]; parfois c'était Attis qu'on honorait sous ce pseudonyme[2]; ailleurs on le trouve en compagnie d'autres dieux orientaux, Jupiter Hammon, Sérapis, ou Sabazius[3].

Qu'il eût été adopté aussi par les mystères mithriaques, certains indices l'avaient déjà fait admettre[4]. A l'entrée du mithréum découvert il y a une trentaine d'années à Ostie, dans une salle

1. C'est du moins l'avis de M. Mowat, *Bull. épigr. de la Gaule*, I, 62 sqq.
2. *C. I. L.*, IX, 3375 : *Magne deum, Silvane potens, sanctissime pastor, qui nemus Idaeum romanaque castra gubernas.* Cf. VI, 641 (et 642 ?) : *Silvano... dendrophori m(atris) d(eum) m(agnae).*
3. *C. I. L.*, VI, 378 : *Iovi Hammoni et Silvano*; VI, 707 : *Soli Serapi Iovi Libero patri et Mercurio et Silvano*; XIV, 2894 : *Deo magno Silvano Marti Herculi Iovi Sabazio.* Cf. Reifferscheid, *Annali dell' Instituto*, 1866, p. 215.
4. Wolff, *Das Römercastell und Mithrasheiligtum zu Gross-Krotzenburg*, 1882, p. 93.

Digitized by Google

SILVAIN PANTHÉE

BAS-RELIEF EN MARBRE, DU VATICAN

Digitized by Google

qui paraît avoir servi de *pronaos* au temple, se trouvait une niche décorée d'une mosaïque représentant un *Silvanus dendrophorus* avec ses attributs habituels, sauf la couronne de pin remplacée par un nimbe bleu verdâtre[1]. Une lampe à deux becs était restée devant la divinité à l'endroit où elle avait brûlé en son honneur. A Rome, nous voyons un prêtre de Silvain dédier un autel en même temps qu'un *pater deorum omnium... cum fratribus et sororibus*[2], et s'il est certain que les titres de *pater* et de *mater* ont été usités dans d'autres cultes que celui de Mithra[3], nulle part ailleurs, que je sache, on n'a trouvé jusqu'ici de *frères*. Une autre dédicace est faite à Silvanus par un *sacerdos Solis invicti*[4], nom qui s'emploie, il est vrai, pour beaucoup de dieux solaires, mais qui sert de préférence à désigner Mithra. Fort intéressant est le monument[5], malheureusement perdu, où on lisait d'un côté : *Silvano donum dedit*, de l'autre : *M. Aurelius Bassus s(a)c(er)d(os) Solis de suo fecit* ACVA SA|ↃLIRE ou ACVA SA|ƧLIRE. M. Mommsen a conjecturé : *fecit aquam salire*, interprétation presque certaine. Porphyre nous dit, en effet, que dans les sanctuaires mithriaques, tous construits à l'image de la grotte que Zoroastre avait le premier consacrée à Mithra, on se servait de cratères pour remplacer la source qui coulait dans celle-ci[6]. Les découvertes de ces dernières années nous ont appris que les sectateurs du prophète poussaient plus loin l'imitation de leur divin modèle et cherchaient à avoir dans leurs chapelles souterraines une source vive[7]. M. Aurelius Bassus, prêtre de Mithra, avait donc

1. Visconti, *Annali dell' Instit.*, 1864, p. 174, pl. L-M, 3. Benndorf und Schöne, *Lateran.*, n° 551. Silvanus vêtu n'est pas une exception, comme le croyait M. Visconti ; cf. *infra*.

2. *C. I. L.*, VI, 377 : *Aram Iovi fulgeratori ex praecepto deum montensium Val. Crescens pater deorum omnium et Aur. Exuperantius sacerdos Silvani cu[m] fratribus et sororibu[s] dedicaverunt.*

3. *C. I. L.*, XIV, 37, 69 ; Liebenam, *Vereinswesen*, 1890, p. 218, n° 2.

4. *C. I. L.*, VI, 659 : *Salvis Aug(ustis) invictis sancto Silvano sacrum T. Aelius Tryphon sacerdos Solis invicti ex viso fecit.*

5. *C. I. L.*, VI, 590.

6. Porphyre, *De antro Nymph.*, c. XVIII : ...ὁ κρατὴρ ἀντὶ τῆς πηγῆς τέτακται. Cf. c. VI.

7. A Epidaurium : Evans, *Researches in Illyricum* (*Archaeologia*, 1884) : « The

Digitized by Google

consacré à Silvain un autel dans son temple pour y perpétuer le souvenir du service qu'il avait rendu à la communauté en faisant jaillir du sol l'eau qu'auparavant on devait aller chercher au dehors pour en remplir le cratère sacré.

Si après cette série de preuves il restait encore quelque doute sur l'adoption de Silvanus parmi les dieux mithriaques, il serait dissipé, nous semble-t-il, par le monument que nous publions pour la première fois (pl. X, figure de droite). C'est un petit bronze, de $0^{m},25$ de haut sur $0^{m},20$ de large, aujourd'hui au Musée étrusque du Vatican (salle XII). Sa provenance, comme celle du personnage oriental conservé à côté de lui et que nous reproduisons sur la même planche, est inconnue [1], mais le musée où on l'a placé lors de son acquisition, comme la qualité de son travail, doivent nous faire voir en lui un produit italien de l'art de l'Empire. La tête et les bras sont seuls en ronde-bosse ; le reste n'est qu'une plaque de métal ornée de reliefs, et les quatre trous dont celle-ci est percée indiquent qu'elle était destinée à être appliquée soit contre quelque objet comme ornement, soit plutôt comme ex-voto à la muraille d'un temple.

Si l'on se demande ce que ce petit monument représente, on y reconnaîtra tout d'abord les caractères principaux qui distinguent

lower part of the grotto forms a natural basin with a perennial supply of fresh water... » — A Borcovicus : *Lapidarium septentrionale*, p. 97 : « A considerable feeder of water used to rise on this spot till 1809 when a drain was made. » — A Rutchester, *ibid.*, 42, n° 62 : « Close to the place where these altars were dug up M. Mac Lauchlan found a spring of water. » — A Neuenheim les infiltrations d'une source ont causé l'écroulement des murs du temple : Creuzer, *Das Mithräum von Neuenheim*, 1838, p. 7. — Le mithréum de Saint-Clément à Rome est aujourd'hui complètement inondé et les tentatives pour épuiser l'eau sont restées vaines. — A Aquincum (*Budapest Régiségei*, I, 1889, p. 79) on a découvert dans un mithréum une inscription : *Fonti perenni*.

1. D'après les renseignements que M. Reisch, professeur à l'Université d'Innsbruck, qui prépare, comme on sait, le catalogue du Musée Grégorien, a eu l'extrême obligeance de me donner, la vitrine où se trouvent ces deux bronzes porte comme indication d'origine : *Volsiniis ex hypogaeo Herenniorum*, et l'ancien catalogue donne comme provenance la collection du comte Ravizza ; mais il est probable que tout cela ne s'applique qu'aux vases de bronze contenus dans la même armoire. — Si ces indications étaient exactes pour nos deux bustes, il faudrait voir dans l'*hypogaeum* non un tombeau mais un souterrain mithriaque. Cf. *C. I. L.*, XI, 2684.

Digitized by Google

les images de Silvain : la tête dont le type rappelle celui de Jupiter[1]; le corps couvert d'un simple manteau[2] jeté sur l'épaule et surtout dans la main droite la branche aujourd'hui brisée à mi-hauteur[3] qui faisait donner au dieu des bois le surnom de *dendrophorus*[4]. Mais notre buste présente des particularités singulières qui le séparent de toutes les figures de Silvain connues et lui donnent un intérêt exceptionnel. Au bas de la poitrine, quoique le métal ait souffert en cet endroit, on distingue clairement l'image, si souvent reproduite par les sculpteurs romains, de Mithra tauroctone : un jeune homme en costume oriental, un manteau flottant sur les épaules, maintient du genou un taureau, auquel il enfonce un large couteau dans le flanc. Un cratère est placé à côté de l'animal, comme dans divers bas-reliefs mithriaques[5]. La figure tient de la main droite une pomme de pin comme le Mithra de la villa Altieri[6] et autour de la branche

1. Reifferscheid, *loc. cit.*, p. 215. — Elle est d'ordinaire couronnée de pin; mais, sur un monument au moins (*l. c.*, Tav. K, 2) les cheveux sont retenus par un simple bandeau comme sur notre bronze (ne se voit pas sur la photogravure).

2. La manière dont le manteau est disposé est d'ailleurs très variable. Cf. outre les planches de Reifferscheid : Clarac, n°s 818 et 819 [faussement appelé Vertumne]; Tomasini, *De donariis*, 1654, p. 185 (mal reproduit par Millin, *Gall. Mythol.*, 289); *Bull. municipale di Roma*, II, 19. Un grand nombre de ces monuments sont encore inédits, par exemple : *C. I. L.*, VI, 598. — Silvanus vêtu est beaucoup plus rare : Clarac, n° 817; Visconti, *loc. cit.*; *Arch. epig. Mitth. aus Oesterr.*, VII, 86; *Arch. Ertesitő*, 1881, p. 171. — Le Silvain figuré comme l'est d'ordinaire Pan, publié par Desjardins, *Monum. épigr. du Musée national hongrois*, pl. XI, n° 76, est exceptionnel.

3. Si c'est une branche de pin comme celle donnée d'ordinaire à Silvanus, ou non, il est impossible de le décider dans l'état actuel; mais un support qui unit encore l'extrémité du tronçon à l'épaule du dieu tendrait à faire croire qu'il se terminait par un large et lourd éventail d'aiguilles de conifères comme sur les autres monuments. L'attribut n'était d'ailleurs pas invariable : Virg., *Georg.*, I, 20, dit: *et teneram ab radice ferens Silvane cupressum*. Le seul monument qui réponde exactement à cette description, au moins à ma connaissance, est un bas-relief aujourd'hui dans la cour de l'Université de Ferrare, avec l'inscription *C. I. L.*, V, 2383.

4. *C. I. L.*, VI, 641 (et 642 ?).

5. *Galleria Giustiniana*, II, 82; Lajard, *Introd. au culte de Mithra*, pl. LXXXV, 1, 2; XC; Wolff, *op. cit.*, pl. I et une série de monuments de Transylvanie : cf. Studniczka, *Arch. epig. Mitth. aus Oesterr.*, VIII, p. 210, n° 19 sqq. et Kiraly, *Archaeol. Közlemények*, t. XV, 1886.

6. Le dessin de Lajard, pl. LXXXV, est indistinct, mais que c'est bien une

Digitized by Google

que serre la main gauche s'enroule un serpent comme autour de l'arbre placé près du dieu dans le grand monument de Heddernheim[1]. Le bélier et l'aigle ne sont pas non plus étrangers aux monuments du culte de Mithra[2], et la rouelle qui décore la poitrine de notre buste est un symbole solaire répandu en Orient comme en Occident[3].

Si on peut donc considérer avec grande vraisemblance ce premier bronze comme un Silvanus mithriaque, il n'est pas aussi facile de donner un nom au second. Comme celui-là, ce dernier est une plaque de métal (de $0^m,26 \times 0^m,12$) percée de quatre trous et, malgré l'absence de renseignements positifs à cet égard, il est probable que toutes deux ont été trouvées ensemble et étaient fixées autrefois à la muraille du même mithréum (pl. X, figure de gauche). Le travail très grossier du repoussé et la raideur des formes assignent, il est vrai, à cette seconde figure une date plus ancienne et trahissent, ainsi que son costume, une provenance orientale. Mais, de même que dans les temples d'Isis on trouve à côté des statues romaines de vieux produits de l'art égyptien, de même les prêtres de Mithra ont dû se complaire à étaler aux yeux des fidèles des images asiatiques qui leur rappelassent l'antique origine du culte. J'incline même à penser que ce bronze représente le même dieu que le premier avant sa confusion avec Silvain : comme celle-là, cette divinité tient dans la main droite une pomme de pin et dans la gauche, au lieu de la branche, une torche, mais toujours entourée d'un serpent. Il est cependant

pomme de pin que tient le dieu, c'est ce qui résulte de la description de Matz Duhn, *Bildw. Roms*, n° 3755 et de Schreiber, *Villa Ludovisi*, 1880, n° 166. La pomme de pin figure d'ailleurs sur d'autres monuments mithriaques : Matz Duhn, n° 3756 (*Villa Doria*) ; Lajard, LXX.

1. Lajard, XC. — L'arbre entouré d'un serpent est fréquent sur ces petits bas-reliefs de pierre ou de bronze si nombreux dans les pays danubiens où l'on a voulu reconnaître les Cabires mais qui restent inexpliqués. Ils ont encore d'autres analogies avec notre buste. Cf. Antonescu, *Cultul Cabirilor in Dacia*, 1889, Bucarest.

2. Deux béliers sur un monument inédit trouvé à Aquilée, en 1889, aujourd'hui au Musée de Vienne. Le bélier est, du reste, joint aussi à Silvanus ; cf. *infra*. — Un aigle est figuré sur le bas-relief Altieri déjà cité.

3. Gaidoz, *Rev. arch.*, 1884, II, 7 sqq. et surtout 1885, I, p. 189 sqq.

Digitized by Google

impossible, dans l'état actuel de nos renseignements, de rien affirmer de certain sur le sens de cette figure.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que Silvanus eût dans le culte de Mithra un tout autre rôle que dans l'ancienne religion romaine. Vouloir déterminer quel dieu asiatique lui fut assimilé serait, avec le peu d'indices que nous avons, une recherche vaine[1]. On peut seulement admettre que c'était, comme la plupart des autres génies mithriaques, une divinité sidérale. L'auréole qui décore sa tête au lieu de la couronne de pin dans la mosaïque d'Ostie, la rouelle à six rais qu'il porte sur la poitrine dans notre buste, enfin, si notre second bronze le représente également, la torche qu'il élève dans la main, tout concourt à nous fortifier dans cette opinion[2]. Sa signification primitive s'était donc singulièrement élargie, et nous commençons à entrevoir la route parcourue par l'ancienne divinité des bois avant qu'elle devînt le *Silvanus pantheus* des inscriptions[3] qu'un bas-relief inédit du Vatican (p. 187) nous montre la tête couronnée de rayons, le carquois d'Apollon sur l'épaule, ayant à sa droite la massue d'Hercule et le caducée de Mercure et, à sa gauche, la branche entourée d'un serpent, qui distingue aussi le buste romain que nous avons essayé d'interpréter sans y réussir entièrement[4].

Franz Cumont.

1. Le surnom d'*orientalis* que portait Silvanus comme dieu des limites avait peut-être prêté à la confusion : *Gromat. vet.*, ed. Lachmann, p. 203 : *omnis possessio tres habet Silvanos; unus dicitur domesticus possessioni consecratus, alter dicitur agrestis pastoribus consecratus, tertius dicitur orientalis, cum est in confinio lucus positus a quo inter duos pluresve fines oriuntur...*

2. Cf. *C. I. L.*, VII, 45 : *Silvano invicto.* — *Invictus* est, comme on sait, une épithète ordinaire des dieux solaires.

3. *C. I. L.*, VI, 695 : *Sancto Silvano Pantheo* ; cf. VIII, 1038.

4. C'est un bas-relief de marbre blanc de 0m,98 de haut et 0m,52 de large, aujourd'hui dans le cabinet du Méléagre. Il est brisé en plusieurs morceaux et la partie supérieure est restaurée tout entière : la plus grande partie de la tête avec cinq des rayons, l'extrémité du caducée et celle de la branche avec le serpent sont modernes, de sorte qu'il est impossible de savoir comment celle-ci se terminait autrefois et à quel arbre elle appartenait. Le dieu tient d'une main le hachereau [brisé] et de l'autre la corne d'un bélier debout à ses pieds. Cf., pour le bélier, Reifferscheid, *loc. laud.*, pl. K, 3.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LES MYSTÈRES AU MOYEN AGE

LA MISE EN SCÈNE

(*Suite et fin*[1].)

VIII

La peinture décorative, les peintres décorateurs.

Si nous devions nous en rapporter aux textes, nous pourrions conclure que les Mystères représentés lors des entrées des rois et des reines étaient plus soignés que ceux que l'on jouait à l'occasion d'une fête quelconque[2]; car ce n'est guère que dans la description des entrées solennelles de souverains que nous trouvons des détails sur les décors, les agencements, les costumes et sur les artistes qui les ont exécutés. Mais avant de décider de cette question, il faut tenir compte d'un fait capital : si les archives des villes ou des comptes royaux existent encore par bribes, il n'en est pas de même de celle des corporations, paroisses ou confréries qui n'existent plus du tout. Telle est la raison de l'absence de documents concernant les grands Mystères, qui duraient plusieurs semaines; en raison de leur importance, ils devaient être plus soignés et préparés de plus longue main que ceux dont la représentation n'occupait qu'une journée.

1. Voir la *Revue* de septembre-octobre et de novembre-décembre 1891.
2. Voir le *Mystère de Saint-Bernard de Menthon* publié dans la *Collection des anciens textes* par M. Lecoy de la Marche (surtout l'introduction), Paris, 1888, chez Firmin-Didot.

Digitized by Google

Tous les artistes du XVe siècle et du commencement du XVIe travaillent à l'exécution de décors de Mystères : Jehan Foucquet, le chef de l'École française, Jehan Poyet le miniaturiste du livre d'Heures d'Anne de Bretagne, Jehan Perréal dit Jehan de Paris, l'auteur de la cathédrale de Brou, Jehan Bourdichon et Pierre de Paix ses collaborateurs, Coppin Delf, le peintre attitré du roi René, l'auteur des fresques de l'église Saint-Martin de Tours; Michel Colombe, le sculpteur du tombeau du duc François II à Nantes, sont occupés à la mise en scène des Mystères, ainsi que nombre d'autres peintres dont les noms sont moins populaires et les œuvres moins connues[1].

C'est en 1379 que l'on trouve pour la première fois le nom d'un peintre employé à des décorations de Mystères. Les archives d'Angers nous annoncent que, lorsque le duc d'Anjou entra dans cette ville, les échevins s'attachèrent Jean le Paintre[2], artiste de Château-Gontier, « pour faire les ystoires de l'entrée ». Il fut surtout employé à l'exécution de « grandes bestes » représentées au naturel avec des peaux empaillées et au milieu d'elles « une syrène ».

A Orléans, nous trouvons successivement la décoration du Mystère de la délivrance de cette ville confiée à Guillaume le Charron et à Michelet Filleul[3].

En 1461, Louis XI doit se rendre à Tours; la ville charge Jehan Foucquet[4] d'établir les devis des échafauds pour les Mystères et farces à l'occasion de l'entrée du roi. Le peintre se met à l'œuvre, mais lorsque les échevins font demander au roi « s'il

1. Voir de Laborde, *La Renaissance des Arts à la cour de France*; Giraudet, *Les Artistes tourangeaux*, Tours, 1885; Grandmaison, *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, Paris, 1870; C. Chevalier, *Les Archives communales d'Amboise*, Tours, 1874; de Girardot, *Les Artistes de Bourges*, Paris, 1861; Célestin Port, *Les Artistes peintres angevins*, Paris, 1872.

2. Célestin Port, *Les Artistes angevins*, Paris, 1881; Archives de la Mairie d'Angers, C.C. 3, fo 25, 1379.

3. *Le Mystère d'Orléans* publié par MM. F. Guessard et de Certain dans la *Collection des documents pour servir à l'histoire de France*, Paris, 1862, p. VIII. Quittance de 72 sols p., extraite des comptes de la ville d'Orléans.

4. Grandmaison, p. 11; Giraudet, p. 169, 170 et 171; de Laborde, *La Renaissance des Arts, passim.*

Digitized by Google

auroit pour agréables icelles feinctes et mistaires faiz en chaffaulx » il leur est répondu « non, le roi n'y prend nul plaisir »[1]. Les travaux commencés sont donc suspendus; mais la ville paye à Foucquet les frais de ce qui a déjà été exécuté.

Louis XI vint à plusieurs reprises à Lyon. En 1463 on voulut le recevoir dignement et l'on prépara la représentation de *Modus et Ratio* pour le distraire. Jehan de Juys, Janin l'enlumineur et Estienne du Pin[2], peintre et verrier, en dessinèrent les costumes et les décors; mais l'entrée n'eut pas lieu, ces distractions n'amusant le roi pas plus à Lyon qu'à Tours.

La première entrée solennelle de Charles VIII dans cette même ville de Lyon en 1489 fut mieux réussie. Le roi venait de rétablir deux foires supprimées par son prédécesseur; aussi l'échevinage lyonnais voulait-il lui faire une réception magnifique. Jehan Perréal dit Jean de Paris[3] fut chargé d'établir le projet et l'exécution des « Mystères, Moralités, Ystoires et aultres Joyeusetés » destinés à amuser le jeune roi; aidé du peintre Jehan Prevost[4] et de l'architecte Clément Tric[5], il fit dresser des échafauds dans différents carrefours, régla la marche, dessina les costumes des personnages et des diables ou fous qui devaient exécuter des intermèdes sur le parcours du cortège, et surtout peignit les maquettes des

1. Grandmaison, p. 11.

2. Voir pour les trois peintres Jehan de Juys, Janin l'enlumineur, et Estienne du Pin, les *Nouvelles Archives de l'Art français*, année 1879, 2e série, t. Ier, p. 201 à 203 et Archives de Lyon, cote B. B. 7, fol. 344, 346 et 347. Janin l'enlumineur s'appelait de son vrai nom Jehan Hortart d'Écosse (Natalis Rondot, *Les Peintres de Lyon*, p. 49).

3. E.-M. Bancel, *Jehan Perréal et Jehan de Paris*, Paris, 1885, p. 19; Grandmaison, p. 187.

4. E.-M. Bancel, *passim*, p. 19; de Laborde, *La Renaissance des Arts*, 1er vol., p. 177 et 173; *Nouvelles Archives de l'Art français*, 2e série, t. Ier, p. 201 à 203, et t. III, p. 53 à 59; Archives du Rhône, Actes capitulaires, vol. XXII, fol. 106 et 107; Natalis Rondot, *Les Peintres de Lyon*, p. 14, 15 et 16.

5. E.-M. Bancel, *passim*, 19 et Grandmaison, p. 273; *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 3e série, t. X, année 1887, p. 310, article de M. Ernest Serrigny et Natalis Rondot, *Les Peintres de Lyon*, p. 14, 15 et 51; Georges Guigue, *Entrée de Louis XII à Lyon*, Lyon, 1885; Archives de Lyon, B. B. 25, 147 et 149.

Nous tenons à remercier M. Guigue.

Digitized by Google

décorations des échafauds sur lesquels devaient être joués les Mystères. Lorsque Charles VIII revint à Lyon en 1494, nous retrouvons encore Jehan de Paris exécutant des décorations avec Jehan Prévost, Jehan Bourdichon[1] et Pierre de Paix[2].

En 1488, la ville d'Angers, ayant à recevoir le roi, chargea le scientifique docteur Jean Michel et avec lui Coppin le peintre, l'auteur du *Traité de Perspective*, de régler la décoration de la ville[3]. En 1491, Anne de Bretagne entrant à Tours, est reçue par son peintre favori Jehan Poyet[4] qui fait les décors du Mystère joué devant elle[5]. A sa seconde entrée en cette ville ce sera Michel Colombe[6] et Henri Mathieu[7] qui remplaceront Poyet. Pour amuser la reine, ils exécuteront des serpents peints et plusieurs animaux, particulièrement un « lyon qui a la barbe et l'estoffe comme un lyon au vif », une tête de Goliath avec des cheveux peints avec une « feinette » qui rend le sang.

Abrégeons ces citations et terminons par la dernière entrée à théâtres, celle de Charles IX à Sens, en 1563. Jean Cousin[8], le

1. De Laborde, *La Renaissance des Arts*, t. Ier, p. 152; Natalis Rondot, *Les Peintres de Lyon*, p. 14, 15, 27, et Siret, *Dictionnaire des Peintres*, p. 128; *Archives de l'Art français*, t. IV, p. 1.

2. Pierre de Paix ou Dobenas.

3. Lecoq de la Marche, *Extrait des comptes du roi René*, *passim*, p. 60, 170 et 171; Célestin Port, *Les Artistes angevins* (1881), p. 75 et 76; *Inventaire analytique des archives d'Angers*, Documents, p. 345; *Archives de l'Art français*, Documents, t. VI, p. 65-76; Jehan Pelegrin, *Traité de Perspective*, Toul, 1501.

4. Jehan Poyet était le principal élève de Jehan Foucquet. Voir Grandmaison, p. 39; Giraudet, p. 338; Comptes de la ville de Lyon de l'année 1500, liasse n° 157, cités par Jehan Pelegrin dans son *Traité sur la Perspective*, Toul, 1501.

5. Non seulement, nous disent les comptes, il en avait fait les maquettes, mais encore, il avait brossé lui-même certaines parties du décor.

6. Antony Rouillet, *Michel Colombe et son œuvre*, Tours, 1884, in-8°, p. 51. Une médaille fut frappée à cette occasion sur les dessins de Michel Colombe; on peut la voir au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale et elle a été reproduite dans le *Trésor numismatique* de Charles Lenormant, 1re partie, pl. IV, n° 2.

7. Henri Mathieu ne nous est connu que par ce travail précité. Voir Grandmaison, *passim*, p. 44; Giraudet, p. 287. *Archives de la ville de Tours*, pièces de l'année 1500. Nous ne l'avons pas trouvé ailleurs.

8. *Entrée du roy Charles IX et de la reine Catherine de Médicis à Sens le*

Digitized by Google

Michel-Ange français, consacre son talent aux décorations que la ville fit exécuter pour la réception du roi.

Les textes sont si nombreux sur les décorations d'entrées que les archives seules de la ville de Lyon nous donnent, pour le xve siècle et le commencement du xvie, 650 noms de peintres décorateurs.

Pour trouver des détails de décoration d'un vrai Mystère liturgique, il nous faut aller au midi de la France, à Romans. En 1509, on y joue le *Mystère des trois Doms*. Pour l'événement, on fait venir d'Annonay le peintre François Thévenot, connu sous le nom de maître Francès[1]. Cet artiste exécute toutes les *feinctes* et les décors auxquels il travaille durant quatre mois. Thévenot, n'étant pas machiniste, confie le soin d'exécuter les *trucs* ou les *feinctes en fer* des Mystères à Jean Rosier, horloger de son état à Annonay[2];

15 *mars* 1553, Auxerre, 1882, p. 17 à 30. Archives municipales de la ville de Sens, année 1562-1563.

[P. 17] « Du vendredi 12 novembre 1562. Maistre Jehan Cousin peintre a esté présentement advisé qu'il sera mené par ceste ville pour voir les lieux et endroits qu'il sera besoin de faire quelque chose de son estat pour la dicte entrée afin d'en faire projet et devis et les rapporter demain.

[P. 20] « 13 novembre. Après que maistre Jehan Cousin peintre eust rapporté les projets et devis par lui faicts et qu'il eust été ouï sur le prix qu'il en demandoit qui estoit de mille livres, a esté advisé, vu la pauvreté de la ville, affligée de peste et de guerre depuis 2 ans, qu'il lui sera baillé six vingt livres tournois pour employer en écussons, arcs de triomphe, etc., le tout à sa discrétion et conscience, et sera logé aux Tournelles pour besoigner et luy sera baillé du lierre, 14 novembre 1562. » Ordre de remettre du lierre à Jehan Cousin et paiement de 50 livres tournois au même.

[P. 21 « 17 novembre 1562. Seront baillés par le grenetier 400 soleils à maistre Jehan Cousin.

[P. 29] « Du dernier jour de febvrier 1563. A esté marchandé à maistre Jehan Cousin, peintre, de faire des arcades et tout à pourtraicter pour l'entrée du Roy, à la charge de luy fournir bois et étoffes hors les painctures et ornemens et de lui payer sept vingt livres tournois.

[P. 30] « De même ordonne à Perrot de bailler au peintre Jehan Cousin trente livres tournois pour le traitement de ses salaires. »

1. Ulysse Chevalier, *Les trois Doms*, p. 21. François Thévenot était, du reste un peintre émérite, auteur de plusieurs tableaux commandés par la ville de Romans et pour la maladrerie de Voley. Il était également graveur; on connaît de lui plusieurs médailles, et en 1536, il dressait le plan de la ville de Romans.

2. Ulysse Chevalier, *passim*, p. 23.

Digitized by Google

c'est lui qui monte les treuils, les poulies et tous les appareils de *machinerie* si estimés alors pour produire les volleries et autres effets de sorcellerie incompréhensibles pour l'auditoire.

Les exemples sont assez nombreux pour attester que la décoration des principaux Mystères fut l'œuvre des meilleurs peintres et que ces artistes, variant leurs genres de production à l'infini, les réduisaient en miniatures ou les traduisaient par de gigantesques décorations exécutées à la brosse, à gros effets, mais probablement sur des études aussi minutieuses que les planches des manuscrits. Un peintre ne croyait pas s'abaisser en quittant la peinture d'un tableau et en peignant une bannière, un écusson, ou même en colorant des sculptures d'un autre artiste[1].

Il n'est pas inutile de noter que chez ces maîtres primitifs, créateurs de l'École française, le principe de l'unité de l'art était en pratique de la façon la plus large. Si l'on pense à la manière dont ils exécutaient les décors, on doit supposer qu'il y a loin entre les vastes ateliers de nos décorateurs modernes et ceux de Jean Foucquet et de Poyet. Telles que nous les connaissons aujourd'hui, ces maisons du xve siècle, avec leurs petites fenêtres et leurs toits élevés, ne pouvaient offrir aux peintres de grands locaux. C'était sur les charpentes des échafauds, en plein air, qu'ils brossaient leurs toiles, abrités par un *velum* tendu pour la circonstance, tandis que les esquisses étaient faites dans leur intérieur.

La tradition de peindre les décors de théâtre s'est toujours conservée en France et à notre époque nos décorateurs sont des maîtres incomparables qui rendent les théâtres d'Europe et d'Amérique nos tributaires pour cette partie artistique.

Les textes précités montrent tous les grands peintres des xve et xvie siècles travaillant à des décors[2].

L'art, avec son expression la plus élevée, venait dans ces

1. Voir Henri Bouchot, *Gazette des beaux-arts*, année 1890, 2e semestre, deux articles consacrés à Jehan Foucquet.

2. M. Natalis Rondot signale, dans son ouvrage *Les Peintres de Lyon* (p. 27), plus de cinq cents peintres qui ont fait à Lyon, aux xive, xve et xvie siècles, des décors sur les voies publiques et sur les échafauds des Mystères. Nous ren-

Digitized by Google

représentations au secours de la littérature. C'est un fait qu'il importe de mettre en lumière pour répondre à une certaine école critique qui refuse aux artistes français le mérite d'avoir fait de la peinture proprement dite, fresques ou décorations, comme le faisaient les peintres italiens du XIVe et du XVe siècle. Nous venons de voir, au contraire, que nos miniaturistes et nos verriers s'adonnaient à la grande peinture décorative, à effets puissants, destinée à être vue de loin et à se marier avec de grands monuments, tout comme ils exécutaient de petites miniatures de livres d'heures et de manuscrits. Ce sont là des faits indiscutables d'une grande importance dans l'histoire de l'art en France et qu'il était intéressant de mettre en lumière [1].

IX

Les pièces profanes et les confréries.

L'art décoratif et le luxe se développaient donc sur une haute échelle dans la plupart des représentations de province : il en était tout autrement à Paris, où les spectacles ne demeurent pas exclusivement religieux; car, à côté des célèbres Confrères de la Passion, se créent des sociétés de jeunes gens, étudiants ou autres, élèves de la Basoche, Enfants sans Soucis, etc..... qui organisent des représentations de moralités et de farces.

voyons à cet intéressant volume pour la nomenclature de tous ces peintres dont plusieurs ont joui d'un certain renom à ces époques.

Nous n'avons trouvé nulle part le nom de *Colart de Laon*; cependant il paraît aussi avoir fait des décorations de théâtre, car, en 1400, nous le voyons exécuter « 4 grans pièces de toile en manière de grans tappis, les patrons de faire 4 tapiceries » et, deux ans plus tard, il peint un équipement d'homme à cheval pour la joute destinée au Roi (1402) (*Archives de l'Art français*, t. V, p. 183). Enfin il fait la décoration pour les obsèques de Henri de Bar (1397) (*Catalogue Joursauvault*, p. 140, n° 822).

1. Pour appuyer cette thèse, il suffit de rappeler la découverte que vient de faire, à Cahors, M. Corroyer, architecte du Mont-Saint-Michel. Chargé de l'entretien de la cathédrale de cette ville, il découvrit sous plusieurs couches de badigeon une frise considérable couvrant toute la coupole centrale. Cette frise représenté le Christ et les douze apôtres ainsi que divers sujets hiératiques.

Digitized by Google

Certaines pièces se donnent en plein air : telles sont les scènes mimées des entrées royales et les moralités ou soties que représentent des étudiants de l'Université sur une place publique, tantôt sous une tente, tantôt sans aucun abri. Les Confrères de la Passion, au contraire, jouent, dès le XVIe siècle, dans une salle fermée, c'est-à-dire sur un théâtre encore fort primitif, il est vrai.

Quelquefois des corporations ou des troupes d'étudiants obtiennent du Parlement l'autorisation de jouer dans la grande salle du Palais que l'on dispose en théâtre pour la circonstance.

Enfin il y a d'autres confréries que celle de la Passion, qui ont une salle à elles et qui y jouent des Mystères; ce sont, entre autres, les Confrères de Notre-Dame-de-Liesse et ceux de Saint-Louis établis à la chapelle Saint-Blaise à Paris. Les premiers ont un répertoire de petites pièces religieuses qu'ils représentent encore au commencement du XVIe siècle. Mais leur mise en scène est peu compliquée, sinon nulle. Leurs spectacles ne doivent être donnés que pour les membres de la confrérie, leurs parents et leurs amis; car ils ont lieu dans le local où est fixé le siège de la compagnie; et, quelque important qu'on puisse le supposer, il ne devait pas permettre un grand déploiement de mise en scène que, d'ailleurs, l'action des pièces n'exigeait pas. Ces représentations sont surtout une occasion de réunions et de banquets copieux qui, demeurés légendaires, ont fait attribuer à cette association, plus ou moins religieuse, le sobriquet populaire de « Confrérie aux Goulus »[1].

Ces représentations ne sont pas sans intérêt pour nous. Car les femmes y figuraient sur la scène et c'est le seul exemple de ce fait que nous ayons constaté à Paris avant le XVIIe siècle[2].

Les Confrères de Saint-Louis doivent mieux faire puisqu'ils demandent à Pierre Gringoire un Mystère représentant les hauts faits de leur patron et qu'ils le jouent en plusieurs journées. Ce Mystère compte soixante personnages, dont aucun surnaturel,

1. Sauval, *Antiquités de Paris*, IX, p. 610.
2. Voir le manuscrit des Mystères de Notre-Dame-de-Liesse, autrefois dans la collection du baron Pichon, actuellement à la Bibliothèque nationale, mss., f. f.

Digitized by Google

c'est-à-dire ni Dieu, ni anges, ni diables. Tout s'y passe sur terre et, par suite, la scène doit être unique. C'est la première fois que nous rencontrons un Mystère rompant aussi franchement avec les errements du temps.

On peut conclure de ces faits que les corporations autorisées à jouer des drames relatifs à la vie ou au martyre de leur patron les commandaient à un auteur et les jouaient le jour de la fête de ce saint, dans un local approprié pour la circonstance, ou en plein air, sur une place au milieu d'un carrefour ou dans tout autre endroit favorable.

La mise en scène à Paris est donc tantôt en plein air, tantôt enfermée; mais jamais elle ne prend l'importance des représentations provinciales.

Si plusieurs locaux ont servi accidentellement de salles de spectacle, il n'y eut guère qu'un théâtre permanent à Paris, jusqu'au XVIIe siècle, celui des Confrères de la Passion; il fut d'abord établi au XVe siècle à l'hôpital de la Trinité, ensuite à l'hôtel de Flandre, et enfin, en 1548, à l'hôtel de Bourgogne où devait se constituer, en 1612, le théâtre des Comédiens royaux.

On ne connaît rien sur les Confrères de la Passion antérieurement à la fin du XIVe siècle. Quel était, à cette époque, leur répertoire? Avaient-ils un théâtre construit ou erraient-ils en nomades? Voilà autant de questions au sujet desquelles il est impossible de rien affirmer et même de rien conjecturer; car les documents font totalement défaut.

En 1398, ils étaient déjà établis à Saint-Maur : ils y avaient un théâtre stable, formaient une troupe permanente, donnaient des réprésentations régulières « farces, vies des saints ou autres et la Passion de Notre-Seigneur »[1].

En 1402, il avaient loué aux Prémontrés la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôpital de la Trinité, situé rue Saint-Denis.

C'est là que nous allons tâcher de retrouver quelques documents épars sur leur théâtre.

1. Ordonnance du Prévost de Paris du 3 juin 1398. Archives nationales, V^4, fol. 167 et 155, citées par Petit de Julleville.

Digitized by Google

Qu'on se figure une pièce longue de 40 mètres, large de 12, par conséquent étroite; à l'une des extrémités, l'estrade; le parterre séparé de l'estrade par une grille; les premiers plans probablement occupés par des sièges ou des bancs, et, debout, serrés sans distinction d'âge, de sexe ou de condition, tous les arrivants : telle est la salle des Confrères en 1402[1]. Sur l'estrade, enfermée entre trois murailles de pierre, nues comme une cellule de prison, impossible de figurer les mansions multiples des Mystères provinciaux.

Aussi l'estrade est-elle à trois étages. Le plus élevé figure le Paradis, le deuxième la Terre, le troisième l'Enfer, avec sa gueule de dragon[2]. Ces échafauds communiquent entre eux par des praticables (escaliers ou échelles). Le Paradis, tout au fond, devait être formé d'un fond de toile ou de papier bleu, tendu et parsemé d'étoiles d'or en papier collé, ou peut-être encore du mur entièrement nu.

Les acteurs, comme dans les représentations provinciales, venaient, leur jeu terminé, se ranger sur les côtés du théâtre. Ils ne cessaient jamais d'être en évidence, à moins que leur rôle ne leur ordonnât de disparaître dans une petite loge fermée de rideaux, figurant une chambre secrète, qui servait à cacher aux regards des spectateurs certaines circonstances délicates de la pièce, telles que l'accouchement de sainte Anne, celui de sainte Élisabeth, celui de la Vierge, etc.[3].

A Paris, même au xve siècle, les représentations ne durent jamais être aussi longues qu'en province. Sous François Ier, elles ne duraient qu'une journée. Témoin le Mystère du sacrifice d'« Abraham à huyt personnaiges » joué à l'hôtel de Flandre, devant

1. M. Rigal suppose que la salle des Confrères de la Passion à l'hôtel de Bourgogne avait dû être copiée sur celle de l'hôpital de la Trinité (voir *Alexandre Hardy et le théâtre français*, Paris, Hachette, 1890, p. 141; voir aussi Félibien, *Histoire de Paris*, t. II, p. 723).

2. Voir Paul Lacroix, *Recueil de farces, soties et moralités du* xve *siècle*, Paris, Adolphe Delahays, 1859, préface, p. x; G. Brouchoud, *Les origines du théâtre de Lyon*, Lyon, Scheuring, 1865, p, 11; Onésime Leroy, *Études sur les Mystères*, Paris, 1837, p. 128.

3. Publiée par Guiffrey, Paris, Renouard, 1860, p. 268.

Digitized by Google

le roi en 1539. On faisait alors à Paris, avant la représentation, une monstre dans les rues les plus fréquentées et les costumes des figurants n'y étaient pas moins riches que ceux des grands Mystères de province. Le velours, le satin, le drap d'or reviennent à chaque instant dans les descriptions des chroniques. L'hôtel de Flandre, lorsque le roi ou les princes honorent le théâtre de leur présence, a des loges tendues de tapisseries pour les héberger : à prendre à la lettre la *Chronique de François Ier*, on pourrait supposer que l'on construisait à l'extrémité de la salle opposée à la scène une estrade spacieuse élevée, d'où l'on dominait toute la salle pour y placer le souverain et les princes.

Les Confrères s'étaient en quelque sorte associés avec les Enfants sans Soucis qui reconnaissaient comme chef « le Prince des Sots ». Lorsque la salle de la Trinité n'était point occupée par les Confrères, les Enfants sans Soucis en usaient à leur volonté, du plein gré de leurs associés. Ils y donnaient alors des farces ou pièces comiques de tout genre, ce qui fit que le théâtre de la Trinité offrit au public un répertoire des plus variés. C'est en raison de la diversité des genres de spectacle qu'il représentait, que le théâtre des Confrères prit dans l'argot parisien le nom de théâtre des « pois pilés ».

L'Université et les clercs de la Basoche suivirent l'exemple des Enfants sans Soucis et s'adonnèrent aux pièces satiriques ou comiques ou polémiques dans lesquelles, en passant en revue les derniers événements accomplis, ils fustigeaient les ridicules du temps, critiquaient les mœurs ou les institutions, attaquaient les abus et souvent décriaient le clergé et les moines. La liberté de penser, qui eut son éclosion lors de la Réforme, avait trouvé chez les clercs de la Basoche et les élèves de l'Université des partisans qui n'avaient pas craint de devancer leur époque et d'être les enfants perdus de cette cause aujourd'hui gagnée.

La moralité est une pièce où les personnages portent le nom de la vertu ou du vice qu'ils caractérisent, comme Madame Parure et Madame Volupté ou bien Bon Conseil et Vigilance ; quelquefois ce sont des types sans personnalité distincte ; quelquefois aussi sous

Digitized by Google

le nom d'un vice on retrouve facilement un personnage en vue.

La sotie est une pièce qui est censée représenter des personnages d'un monde imaginaire, du monde des fous ou des sots. Sous le masque de la folie on dit aux rois, aux princes, au pape ou aux prélats les vérités les plus dures.

Les moralités satiriques ou polémiques et les soties parurent dès le xve siècle : les plus anciennes que nous connaissions attaquent les décisions du concile de Bâle (1433) ou les articles de la Pragmatique Sanction de Bourges (1438)[1]. Ce genre parfois devient historique et, à cette même date, vers 1440, on fait une moralité sur la Praguerie.

Ces premiers essais scéniques furent-ils joués ou non? Nous l'ignorons. Mais en 1508, Louis XII, en guerre avec le pape, sentant l'influence que le théâtre avait sur le peuple et surtout sur les plus hautes personnalités de la société, encouragea les moralités qui censuraient le Souverain Pontife. Cette année, il assistait sur la place Saint-Étienne à une sotie d'André de la Vigne et, le 10 février 1512 à une autre sotie à huit personnages de Pierre Gringoire, jouée aux halles de Paris. Cette représentation se composait d'un cry, d'une sotie, d'une moralité et d'une farce. La sotie et la moralité avaient un caractère politique. La farce était une bouffonnerie. La sotie, au contraire, était une comédie censément jouée dans un monde imaginaire, le monde des sots. Mère Sotte représentait l'Église et les autres sots, telle ou telle individualité ou généralité. Dans la sotie du 10 juin 1512, le Prince des Sots personnifiait Louis XII, et passait une revue générale de ses suppôts. Au premier rang des courtisans on voit divers prélats grotesques, qui ont pour cortège Ignorance, Dissipation et Paillardise. Les trois Sots et Sotte Commune, qui figurent le peuple, reçoivent ces hauts dignitaires ecclésiastiques. Mère Sotte

1. Ces pièces ont été décrites et analysées par M. Émile Picot dans un mémoire intitulé : *Les moralités polémiques ou la controverse religieuse dans l'ancien théâtre français*, extrait du *Bulletin de la Société du protestantisme français*. M. Picot, au cours de cette étude, a bien voulu nous fournir continuellement des renseignements et des indications fort utiles. Nous le remercions bien vivement de sa complaisance.

Digitized by Google

arrive à son tour, revêtue des attributs de la papauté et suivie de ses ministres, Sotte Fiance et Sotte Occasion ; elle pousse les Sots à la révolte contre le prince, mais ceux-ci veulent rester fidèles à leur chef. Seuls les abbés grotesques sont entraînés à la trahison. Alors « se fait une bataille de prélatz et de princes ». Mère Sotte est dépouillée de ses ornements sacrés ; on la reconnaît et tout le monde l'abandonne.

La moralité associée à cette sotie de 1512 est un dialogue qui n'a pour but que de montrer combien l'influence italienne est funeste à la France qui a toujours eu à se plaindre des habitants d'outre-mont. L'un des personnages, « l'Homme obstiné », paraît en scène avec une tiare sur la tête. Il représente Jules II et, dans son débit, s'accuse de tous les crimes. On ne pouvait guère ridiculiser davantage la papauté. Enfin le spectacle se termine par une farce bouffonne qui est uniquement destinée à amuser.

La mise en scène de ces soties ou moralités est nulle. Comme elles se représentent dans un monde imaginaire, elles ont encore moins besoin de mise en scène que les pièces à caractères du XVIIe siècle. Les costumes des acteurs ne diffèrent de ceux des spectateurs que par quelques attributs. La Vérité a un miroir, la Justice une balance. Les Sots mettent le bonnet des fous avec des grelots et des oreillères pendant sur la figure, ou bien le légendaire couvre-chef à oreilles d'âne des écoliers ; leur vêtement est mi-partie jaune mi-partie vert. Tel sot couvrait son bonnet de fou d'une bourguinotte, d'une tiare ou d'un bonnet de juge selon qu'il figurait un sot guerrier ou un sot juge ; une crosse ou une épée pouvait servir dans d'autres circonstances. C'est, du moins, ce qu'indique l'entête des livres de Pierre le Dru, imprimeur de Pierre Gringoire à l'enseigne de Mère Sotte.

L'amusement que les soties procurent est purement intellectuel, quoique, sans doute, encore fort grossier : les traits d'esprit et les critiques y sont de mauvais goût et pourtant un progrès est réalisé. La partie matérielle des représentations des Mystères cède la place aux préoccupations littéraires que, jusqu'alors, les rois comme la société avaient négligées. Louis XII en assistant

Digitized by Google

à ces pièces consacre les premiers essais de la révolution intellectuelle qui va s'opérer avec l'éclosion de la Réforme.

Nous verrons plus loin quelle importance acquirent, avec le protestantisme, ces moralités ou ces satires traitant de controverses religieuses et à quels genres nouveaux elles donnèrent naissance.

Déjà la comédie de caractères était apparue sous le nom de farce, bien avant la comédie *dell' arte* de l'Italie. La farce de *Maître Pathelin* en est une preuve. Mais où fut-elle jouée? Quand? Comment? Par qui? Autant de questions auxquelles nous ne pouvons répondre. Qu'il nous suffise de constater son existence au xve siècle.

Les grandes villes de province avaient aussi des universités et des sociétés de jeunes gens — joyeux compagnons — qui, à l'instar des Enfants sans Soucis de Paris, s'adonnaient au théâtre satirique et représentaient des moralités, des soties et des farces sur les places publiques et dans les collèges. Les Sots de Sens qui, en 1445, parcouraient la ville sur des chars, se livraient à toutes sortes de discours ou de pantomimes. A Rouen, les Conards ont le même rôle que les Enfants sans Soucis à Paris, tandis que les Confrères de Saint-Romain, à l'imitation de ceux de la Passion, jouent devant le portail de la cathédrale et empruntent au trésor les ornements les plus riches; les chapelains jouent des farces, dans cette même ville, *more mimorum et histrionum*[1]. Dans toutes les grandes villes, en dehors des Mystères longuement préparés, se donnaient de petites représentations analogues à celles de Paris.

Le 17 novembre 1548, le Parlement de Paris lance un arrêt, qui, tout en confirmant le monopole théâtral de Paris aux Confrères de la Passion, défend les représentations des Mystères sacrés : c'est un premier coup porté aux théâtres liturgiques. Bientôt après une ordonnance du roi enjoint de démolir l'hôtel de Flandre où les Confrères donnaient leurs représentations: Paris demeure donc sans théâtre permanent. Les Confrères cherchent alors un asile et achètent une partie des terrains de l'ancien

1. *Mystère de l'Incarnation*, notice de M. Leverdier, *passim*, p. XVIII, XXXVIII et LII.

Digitized by Google

hôtel de Bourgogne où ils font édifier une grande salle qui, depuis, est devenue célèbre.

L'entrée des Confrères dans ce local marque une nouvelle ère pour le théâtre dans toute la France : elle annonce la fin des Mystères et pièces liturgiques et le commencement du genre classique tant pour la tragédie que pour la comédie.

X

Fin des Mystères.

Les représentations de Mystères eurent en province la vie plus dure qu'à Paris : l'arrêt du Parlement, qui les prohibait dans le ressort judiciaire de la capitale, et surtout le goût public, en développant le théâtre profane, poussent à la création de troupes de comédiens qui parcourent le pays, et alors les drames religieux diminuent de plus en plus : on ne les joue plus que dans les provinces éloignées, dont les communications avec Paris sont presques nulles, particulièrement en Bretagne.

Les représentations se transforment avec le temps, et le Mystère par excellence, *la Passion*, se joue dans nombre de villes ou villages aux environs de Pâques, sur un théâtre de marionnettes ; au moment de Noël, l'on organise des représentations dans des églises, des crèches, et des personnages viennent y mimer les scènes de la Nativité. A Limoges encore, en 1822, les Pénitents rouges jouèrent la Passion ; dans cette même ville, en 1848, malgré l'évêque qui s'y oppose, le *Drame de Sainte-Félicité* et *des Macchabées* était représenté annuellement par les membres d'une association pieuse, qui se transmettaient oralement, de génération en génération, les tirades du drame. Le martyre de sainte Félicité et de ses enfants en était le sujet. Sainte Félicité y était représentée vêtue d'une longue robe de couleur sombre, en veuve ; ses sept enfants étaient habillés en guerriers romains ; un empereur, avec la couronne et un long manteau de pourpre, une impératrice couverte

Digitized by Google

de tous les bijoux de la paroisse complétaient le personnel dramatique. Il y avait aussi les suivants de l'empereur et de l'impératrice, gardes et bourreaux. La scène se jouait en pleine place. M. le chanoine Arbellot, le président de la Société archéologique de Limoges, se rappelle y avoir assisté deux fois [1].

Dans le Nord, les Mystères subsistèrent longtemps aussi; actuellement, dans le département du Nord, il existe une société locale composée d'artisans qui joue tous les dimanches de carême le mystère de la Passion ou même d'autres mystères ayant trait à des légendes locales. L'évêque de Cambrai dut, en 1834, interdire la représentation de l'Adoration des Bergers et de la Passion. Au village de Lagne (Vaucluse) on représentait, en 1872, l'Adoration des Bergers. Enfin, il serait trop long de citer toutes les localités de France où, en dehors de la Bretagne, se retrouvent encore, dans d'obscurs débris, les vestiges du théâtre du moyen âge qui avait eu un si grand essor il y a quatre cents ans.

Le Mystère avait déjà disparu en France lorsqu'il apparut, pour ainsi dire, se développa et devint florissant dans la Basse-Bretagne, particulièrement dans l'évêché de Tréguier, à Lannion et dans la partie du Finistère voisine des Côtes-du-Nord. Il fut même la cause de la création d'un théâtre spécial, peu connu, il est vrai, mais qui forma une littérature particulière digne d'être étudiée [2].

1. « Ces représentations avaient lieu tous les sept ans, à l'occasion de la solennité des Ostensions. Ces solennités, qui remontent à une date très reculée et qu'on retrouve à Aix-la-Chapelle et dans quelques églises d'Allemagne, ont pour objet l'exposition publique des reliques des saints à la vénération des fidèles. Elles étaient autrefois célébrées par des fêtes magnifiques et de grands pèlerinages. Elles ont été célébrées cette année au Dovat, à Saint-Junien, à Saint-Léonard et dans plusieurs autres villes du diocèse; elles ont été l'occasion de cérémonies très curieuses et très touchantes.

On a deux manuscrits du texte du *Drame de Sainte-Félicité*. Tous deux sont de ce siècle et présentent d'assez profondes différences. Un certain abbé Hervy, archiprêtre de la Meyze avant la Révolution, avait remanié ce drame et l'avait même probablement refait en entier, car l'œuvre en question n'a point du tout un cachet d'ancienneté.

Il est bien certain, toutefois, que le drame se jouait avant la Révolution, et l'abbé Bullat, dans son *Tableau ecclésiastique de Limoges*, le signale. »

Renseignements fournis par M. Guibert, de Limoges.

2. Voir, outre les travaux de M. de la Villemarqué, ceux de M. F.-M. Luzel, archiviste du département du Finistère.

Digitized by Google

On trouve encore dans ces contrées « précieusement conservés au fond des vieux bahuts de chêne, de volumineux manuscrits enfumés, tachés de suif et de résine et salis par les mains des générations de paysans qui les ont feuilletés »[1]. Ce sont les libretti des Mystères bretons. Malgré les mandements successifs des évêques, le mystère a résisté : en 1834, on jouait à Saint-Brieuc le *Mystère du Commencement et de la Fin du monde*[2] avec une mise en scène importante. Depuis on a donné, en 1858, à Plescop dans le Morbihan, le *Mystère de la Passion*[3]; c'est la dernière fois qu'un Mystère a été représenté dans ce département, mais on y trouve encore quelques traces du théâtre liturgique. A Vannes, l'usage des représentations publiques a disparu depuis longtemps; mais tous les ans, pendant quinze jours, de Noël à l'Épiphanie, une compagnie d'ouvriers va, d'auberge en auberge, réciter les Mystères des *Trois Mages* et d'*Hérode*. Assez mal accueillie dans les villes, cette troupe a beaucoup plus de succès dans les fermes des environs qu'elle visite également vers la même époque. On cite un entrepreneur de la ville, que ses nombreux ouvriers régalent de temps à autre de la représentation ci-dessus après lui avoir emprunté des rideaux et des manteaux pour le costume des acteurs, dont quelques-uns, paraît-il, se drapent avec beaucoup d'art. Une troupe semblable jouant dans les mêmes conditions existe également à Auray, mais elle est mieux organisée[4].

A Lannion, en 1825, on représenta un Mystère suivant les règles du moyen âge ; le théâtre était dans une garenne; des planches clouées sur des pieux fichés en terre forment plusieurs rangées de bancs pour les spectateurs; ceux qui n'ont pu y trouver place se tiennent debout derrière. Les arbres du voisinage, les croix des chemins et les toits des maisons les plus rapprochées sont

1. F.-M. Luzel, *Sainte Tryphine et le roi Arthur*, Quimperlé, 1863, p. VII.
2. Petit de Julleville, t. Ier, p. 457 et Morice, p. 184.
3. Ce renseignement nous a été communiqué par M. le comte de Lanjuinais, député du Morbihan. Nous tenons à le remercier vivement de l'obligeance qu'il a mise à nous aider dans nos recherches sur les Mystères de Bretagne.
4. Ces renseignements nous ont été transmis par M. Ch. Estienne, archiviste du Morbihan, auquel nous adressons tous nos remerciements.

Digitized by Google

couverts d'enfants. C'est surtout à Pluzunet que s'est conservée la principale école de déclamation des Mystères bretons : en 1867, M. Luzel y recrutait une troupe qui joua à Saint-Brieuc le *Mystère de Sainte-Tryphine*; en 1875 on jouait à Plouaret les *Quatre fils Aymon*; mais les acteurs n'étaient pas bons et la mise en scène y était déplorable. En 1878, les 22 et 23 avril, nouvelle représentation de *Sainte-Tryphine* à Pluzunet, pendant les fêtes de Pâques : « le théâtre avait été dressé dans une aire à battre le blé, entourée de murs de tous côtés, et au fond de laquelle, au nord, se trouvait une grande grange avec large ouverture au sud. La scène, élevée d'environ 1m,50, large de près de 15 pas sur 10 de profondeur, était à ciel ouvert et construite en planches posées sur des barriques et des chevalets; à gauche et au fond, des toiles, tendues en manière de rideaux, s'écartaient à volonté pour laisser entrer et sortir les acteurs. Le commun des spectateurs ne payait que 10 centimes et se tenait debout sur le sol de l'aire qui représentait le parterre. Les places assises coûtaient 25 centimes. La grange, devant laquelle s'élevait le théâtre, tenait lieu de vestiaire, de coulisses et de foyer. Les acteurs qui n'étaient pas en scène s'y habillaient, repassaient leurs rôles, fumaient et buvaient du cidre (l'eau-de-vie était prohibée). Le souffleur, placé derrière la toile, entre la scène et cette grange, observait, par une petite ouverture, ce qui se passait, indiquait l'entrée et la sortie. des acteurs, et soufflait à ceux auxquels la mémoire faisait défaut

« Quant aux costumes, ils étaient des plus simples : le roi Arthur avait sur la tête une couronne dentelée en carton doré ; sur les épaules, un manteau blanc parsemé d'étoiles et de fleurs de lis en papier doré; il portait une épée au côté, un pantalon rouge, de longs cheveux et une barbe. Sainte-Tryphine, conformément à la tradition des Mystères du moyen âge, était représentée par un jeune homme vêtu comme une riche paysanne du pays de Lannion. Kervoura le traître était habillé en pompier de la ville de Paris ; casque de cuivre, grandes bottes, gants et sabre.

« Les diables étaient couverts de peaux de bêtes; ils portaient de longues cornes sur la tête; leur figure était noire et d'énormes

Digitized by Google

queues leur traînaient par derrière. Pour le reste, uniformes de soldats ou de matelots en congé et simples accoutrements de paysans.

« Le second jour, la représentation fut troublée par une averse, pendant un quart d'heure; mais pas un spectateur ne quitta la place; les acteurs eux-mêmes continuèrent de débiter leurs rôles avec un sérieux imperturbable, le parapluie ouvert à la main. Ils étaient au nombre de quinze : quelques-uns d'entre eux représentaient deux personnages de la pièce, jouant ainsi deux rôles [1]. »

Aux fêtes de Pâques de 1888, des acteurs de Plouaret et des environs représentent, au vieux théâtre de Morlaix, le même *Mystère de Sainte-Tryphine*. Comme aux précédentes représentations, la mise en scène est nulle et les costumes sont plutôt grotesques. Le roi Arthur est habillé en garde national, avec un manteau de calicot blanc orné de soleils en papier doré sur les épaules; il est coiffé d'un fez également orné de papier doré et le jeune homme qui représente sainte Tryphine porte une robe et un caraco rouge à pois blancs; le traître Kervoura est en arlequin; le gouverneur de Bretagne en paletot noir et chapeau noir; un Anglais est figuré par un soldat du 21e de ligne. Sans le sérieux avec lequel sont tenus les rôles, sans l'émotion, on pourrait même dire le recueillement de l'assistance, ces représentations paraîtraient des fumisteries; mais étant donné le caractère religieux de ces Mystères, ils sont d'un haut intérêt, et, jusqu'à présent, ils ont échappé à la préoccupation de luxe ou de réclame qui ont pris à Oberammergau une si grande importance, mais qui sont de nature à en altérer l'esprit. Par ce seul fait, les Mystères de Bretagne ne sont-ils pas plus curieux, plus intéressants et plus vrais dans le sens exact du mot?

Ces représentations paraissent même avoir pris un nouvel essor en ces derniers temps; car en 1889 on jouait encore, à Plougasnou et à Morlaix, le *Mystère de Jacob ou de Joseph vendu*

1. Nous avons tenu à reproduire textuellement ces détails que M. F.-M. Luzel, le rénovateur du théâtre des Mystères en Bretagne, a eu l'obligeance de nous transmettre. Nous lui en adressons de nouveau tous nos remerciements.

Digitized by Google

par ses frères ; à Larmeur, à Guerlesquin et dans la partie des Côtes-du-Nord qui avoisine le Finistère, des représentations semblables ont lieu encore de temps en temps. Il est peu probable qu'elles disparaissent complètement d'ici longtemps.

Elles subsistent comme un vestige du passé chez des populations de mœurs traditionnelles et elles trouvent un élément de succès dans cet amour de l'étude du passé qui est une des caractéristiques de notre époque.

Cette étude laisse un profond sentiment de regret. Car, quel que soit l'intérêt avec lequel on l'ait approfondie, on est obligé de constater que l'inspiration a totalement manqué au théâtre liturgique. Cependant quel sujet pouvait être plus beau? « Concevez, en effet [1], un théâtre qui serait dans la foi des peuples le supplément du culte même. Concevez la religion mise en scène avec la sublimité de ses dogmes devant des spectateurs convaincus : puis un poète d'une forte imagination pouvant user librement de toutes ces grandes choses, non pas réduit à nous dérober quelques pleurs sur de feintes aventures, mais frappant nos âmes avec l'autorité d'un apôtre et la magie passionnée d'un artiste; s'adressant à ce que nous croyons, à ce que nous voulons et nous faisant verser de vraies larmes, sur des sujets qui non seulement nous paraissent vrais, mais divins : certes, rien n'aurait été plus grand que cette poésie. Au lieu de cette curiosité à demi indifférente, qui, dans notre siècle, conduit au théâtre des spectateurs distraits par mille soins, supposez une assemblée attentive, ardente, pieusement émue par le sujet seul, indépendamment des inventions du poète. Mettez ces hommes en présence des plus grands souvenirs qui aient formé leur croyance, ayez un poète ..... et faites lui réciter, écrire, dialoguer ce drame sublime et tout fait de la Passion ; qu'il nous montre la persécution et les douleurs du Fils de Dieu, la trahison du faux disciple et la tentation de Pilate, ce juge qui se lave les mains du crime qu'il laisse commettre, ces prêtres et ce peuple égarés qui se saisissent

1. Villemain, *Cours de littérature du moyen âge.*

Digitized by Google

du crime qu'on leur abandonne et l'achèvent. Toutes les tristesses de la Passion, le reniement de saint Pierre, les douleurs de la Mère au pied de la croix : pouvait-il exister jamais tragédie plus déchirante? »

Non! mais le poète a manqué à ce sujet et, depuis Jean Bodel, le théâtre dramatique du moyen âge n'a pas enfanté une seule œuvre sublime.

Il était impossible qu'il en fût autrement. Le théâtre du moyen âge, par sa nature, n'était qu'un spectacle des yeux et une fête mondaine. Le luxe qu'on y déployait le prouve. La mise en scène en était donc le grand attrait et le véritable élément. La littérature et le sentiment n'y venaient que comme appoint. Le dialogue quoique indispensable, — car sans lui, il n'y eût point existé de théâtre, — ne servait qu'à présenter et à expliquer les tableaux et les figurations multiples que l'on offrait aux regards des spectateurs, comme des légendes expliquent les sujets d'une succession d'images dont le tout forme une histoire.

La société, en raison de ses mœurs et de son éducation, ne demandait pas davantage. L'instruction faisait défaut; la ferveur de l'époque des Croisades et de la construction des grandes cathédrales, qui avait suivi les terreurs provoquées par la crainte de l'an mil, avait disparu. Un besoin général de plaisir avait succédé à la guerre de Cent ans. Aussi aucune classe sociale ne pouvait s'intéresser à des productions purement intellectuelles ou religieuses.

Qu'aurait donc fait alors un poète, en écrivant un chef-d'œuvre qui serait resté incompris et dont le succès, au cas où il en aurait eu un, n'eût été obtenu ni par l'élévation des idées ni par la beauté du style, ni par le sentiment dramatique, ni par les situations scéniques d'une action habilement conduite? Seule la mise en scène eût été la cause de son succès, car on allait au Mystère pour voir et non pas pour entendre.

Là est la raison pour laquelle il n'est rien sorti, au point de vue littéraire, du théâtre du moyen âge!

Germain Bapst.

Digitized by Google

NOUVEAU DOCUMENT ÉPIGRAPHIQUE

RELATIF AU COLONAT EN AFRIQUE

C'est dans un vallon situé entre les contreforts du Djebel-Gorra, au sud-ouest de cette montagne, à environ 10 kilomètres de Téboursouk, à 1,500 mètres de Henchir-Chett, à 5 kilomètres de Henchir-Douamis, l'antique *Uci Majus*, que j'ai trouvé l'inscription qui fait l'objet de cette note.

Il y a là, auprès d'une source appelée Aïn-Ouassel, quelques ruines visitées autrefois par M. Poinssot[1]. On y remarque les murs écroulés d'un *castellum* en grand appareil, quelques pressoirs antiques et quelques cippes funéraires utilisés postérieurement dans une construction byzantine.

En les explorant à mon tour, j'ai eu la bonne fortune d'y déterrer un autel en calcaire assez tendre, jaunâtre, couvert sur ses trois faces d'une inscription. Heureusement pour la conservation de ce monument, il était enfoui, et les deux ou trois lignes supérieures seulement ont subi depuis peu de temps l'action des agents atmosphériques. Tout le reste est en bon état de conservation.

La pierre était en place, reposant sur une couche de moellons réunis par un ciment résistant. Elle avait à peine subi une légère poussée de la part des terres, qui présentent en ce point une assez forte inclinaison.

Elle a une hauteur totale de $0^{m},95$. La partie parallélipipédique, qui porte le texte, a $0^{m},60$ de hauteur; sa largeur est de

1. Cf. *C. I. L.*, VIII (Supp.), § CXXXIII.

Digitized by Google

0m,53 pour les faces où se lisent les textes nos 1 et 3 et de 0m,40 pour les autres (texte n° 2).

La corniche qui la surmontait a disparu, et avec elle les premières lignes ou la première ligne de chacune des colonnes. Il est impossible d'en indiquer le nombre.

La hauteur des lettres varie de 0m,03 à 0m,035.

Les faces de la pierre qui portent les caractères sont disposées de façon à ce que la face qui porte le texte no 2 se trouve entre les deux autres.

J'ai trouvé, à quelques pas de l'inscription, un fragment de corniche, sur lequel on pouvait lire quelques lettres et qui doit provenir du même cippe. L'ayant enfoui au pied de celui-ci, je n'ai pu le retrouver ultérieurement et n'en possède qu'une copie très imparfaite :

IMEXIOIIIV

La gravure de l'inscription est parfois défectueuse ; il y a plusieurs erreurs de copie dues à l'ignorance du graveur.

Éloigné de toute bibliothèque, et n'ayant pas sous la main les ouvrages nécessaires pour tenter l'œuvre difficile de commenter ce document, j'ai cru devoir ne pas attendre pour le porter, vu son importance, à la connaissance du public savant.

Je me contenterai de faire suivre sa lecture, telle que je suis arrivé à l'établir à l'aide des conseils de M. Cagnat, de quelques considérations.

L'ordre dans lequel j'ai placé les trois textes est celui qui résulte de leur disposition même sur le monument.

Le texte ne s'achève pas avec la dernière ligne de la face n° 3 ; il est donc probable qu'au moins un autre autel semblable, situé dans le voisinage, devait en porter la continuation.

Comme la pierre était en place, il est possible qu'en exécutant quelques recherches, on arrive à le trouver.

Digitized by Google

I

[*Pro salute . . . . . .Imperatoris Caesaris L(ucii) Septi*]*mi Severi Pi*[*i et Juliae D*]*omnae Aug(ustae) matr(is)* [*Augus*]*torum aram legis divi Hadriani Patroclus Aug(ustorum trium*[1]*) lib(ertus), proc(urator) instituit et legem infra sc(r)iptam intulit.*

Exemplum legis Hadrianae in ara proposita[2]*. Sermo proc*[*u*]*ratorum. Quid Caesar n(oster) pro i*[*n*]*fatigabili curator*[3] *per quam assidue pro humanis utilitalibus excubat, omnes partes agrorum quam*[4] *tam oleis.*

1. Le troisième G est martelé.
2. *Proposita* a été mis au lieu de *propositum*.
3. Pour trouver un sens à cette phrase, il a fallu admettre que *curator* avait été mis pour *cura*.
4. *Quam* pour *quas*.

Digitized by Google

II

CH. EMONTS.

. . . . . *quae in centu[ris]..... is saltus* ***Blandiani*** *Ude[nsis.....]n et? iis partibus su.. quae ex saltu Lamiano et* ***Dom[i]-tian[o]*** *junctae Thusdritano sunt; nec a conductoribus ex centurisque qui occupaverint possidendi ac frue(n)d(i) heredique suo relinquendi* ***id jus datur. Quod et lege Ha(dri)ana comprehensum de rudibus agris. Et iis qui per decem an(n)os continuos inculti sunt, nec ex Blandiano et Udensi sal*** [1] ***saltu majores*** *[p]artes fruc-*

1. *Sal* est une répétition fautive de la syllabe précédente.

Digitized by Google

III [1]

. . . . . [. . . . a conduc]toribus occupaver[it et. . . .] lent, tertias part[es is dare debe]bit?. — De his quoque r[. . . . . quae] ex Lamiano et Domit[iano saltu jun]cta Thusdritano sun[t . . . . dare debe]bit — De oleis quas quisq[ue. . . .].ribus posuerit aut oleastris [inse]ruerit, captorum fructuum nu.... decem proximis annis exiget. Set nec de pomis septem annis proximis nec alia pom(a) in divisione umquam cadent q(u)um quae venibunt a possessoribus. — Quas partes aridas fructuum quisque debebit dare eas proximo quenquennio et dabit in cujus conductione agr(um) occupaverit; post it tempus, rationi...

1. De la première ligne on ne voit que la partie inférieure de quelques lettres indistinctes.

Digitized by Google

Il s'agit dans ce texte d'une loi de l'empereur Hadrien *de rudibus agris* commentée par les procurateurs et appliquée à l'administration des *saltus* de la contrée.

Cette inscription remonte à l'époque du règne simultané de Septime Sévère et de ses fils.

Les procurateurs cités sont probablement ceux des *saltus* et celui du *tractus Karthaginiensis*.

Le but de leur arrêté paraît avoir été surtout d'indiquer les redevances que devaient verser entre les mains des fermiers les cultivateurs qui affermaient des terres incultes et de limiter les droits de jouissance de ceux-ci.

Dans la partie du texte qui nous est parvenue, il est surtout question d'oliviers, d'oliviers sauvages, de céréales et de fruits qui croissaient ou pouvaient croître sur le sol des *saltus* cités dans l'inscription.

L'énumération qu'elle contient de ces derniers augmente de façon notable le nombre des domaines de ce genre que nous connaissons.

A 30 kilomètres environ au nord-ouest de Aïn-Ouassel on a trouvé dans le *saltus Burunitanus* une inscription célèbre, un peu antérieure à celle-ci (182 ou 183), et qui traite également des rapports entre les colons et les *conductores agrorum fiscalium*[1].

A l'ouest du *saltus Burunitanus* existait un autre *saltus*, le *Philomusianus*, situé aux environs de Chemtou et comprenant probablement le *praesidium* de Bordj-Helal.

A ces deux *saltus* on peut désormais ajouter les cinq autres mentionnés dans le texte de Aïn-Ouassel :

Saltus Thusdritanus;
Saltus Lamianus;
Saltus Domitianus;
Saltus Blandianus;
Saltus Udensis.

1. Cf. *Revue archéol.* (février et mars 1881 ; p. 94 et suiv. ; p. 139 et suiv.). *La Table de Souk-el-Khmis*, par MM. Cagnat et Fernique.

Digitized by Google

La région où a été trouvé ce commentaire de la loi d'Hadrien présente un aspect semblable à celui du *saltus Burunitanus* (dont les limites nord et sud sont approximativement connues)[1], et du *saltus Philomusianus*. Elle correspond bien d'ailleurs à la définition qu'en ont donnée les anciens et en particulier Aelius Gallus : « saltus est ubi sylvae et pastiones sunt »[2].

Situé à l'origine d'un affluent de l'Oued-Arkou, l'Henchir-Aïn-Ouassel est sur les flancs d'un vallon fertile, arrosé par une eau abondante. Des montagnes couvertes de broussailles l'entourent et le séparent de vallées ou de plaines humides où le sol est riche et où les sources sont nombreuses, jaillissant au pied des mamelons qui, à en juger par les nombreux restes de pressoirs qu'on y rencontre, étaient jadis couverts d'oliviers.

Suivant toute apparence, l'inscription devait être placée près d'un point où les quatre *saltus Lamianus*, *Domitianus*, *Blandianus* et *Udensis* se touchaient.

D'autre part, une découverte que j'ai faite aux environs permet peut-être de fixer approximativement la position du cinquième saltus, le *Thusdritanus*.

A 5 kilomètres à l'est de Henchir-Maatria (*civitas Numiulitana*), j'ai trouvé les ruines d'une petite ville fortifiée, où, parmi plusieurs textes, j'en ai relevé deux fournissant les noms de la localité. Voici l'un d'entre eux :

pro salute augu	STORVM
nostrorum imp · caesaris l ·	SEPTIMI SEVERI PII PER
tinacis aug · arabici adiabenici	PARTHICI · MAXIMI P P ET
m · aureli antonini p · felic · aug ·	*et p. septimi getae caes.*
fortissimor · felicissimorque princ · et	IVLIAE AVGVSTAE MATRIS
augustorum et castrorum p	OPVLVS SVSTRITANVS EX
decret · decur · fecit et	DEDICAVIT

La ressemblance des noms, *Thusdritanus* et *Sustritanus*, étant

1. Cagnat, *Explorations en Tunisie*, 2e fascicule, 1884, p. 141.
2. Festus, p. 402.

Digitized by Google

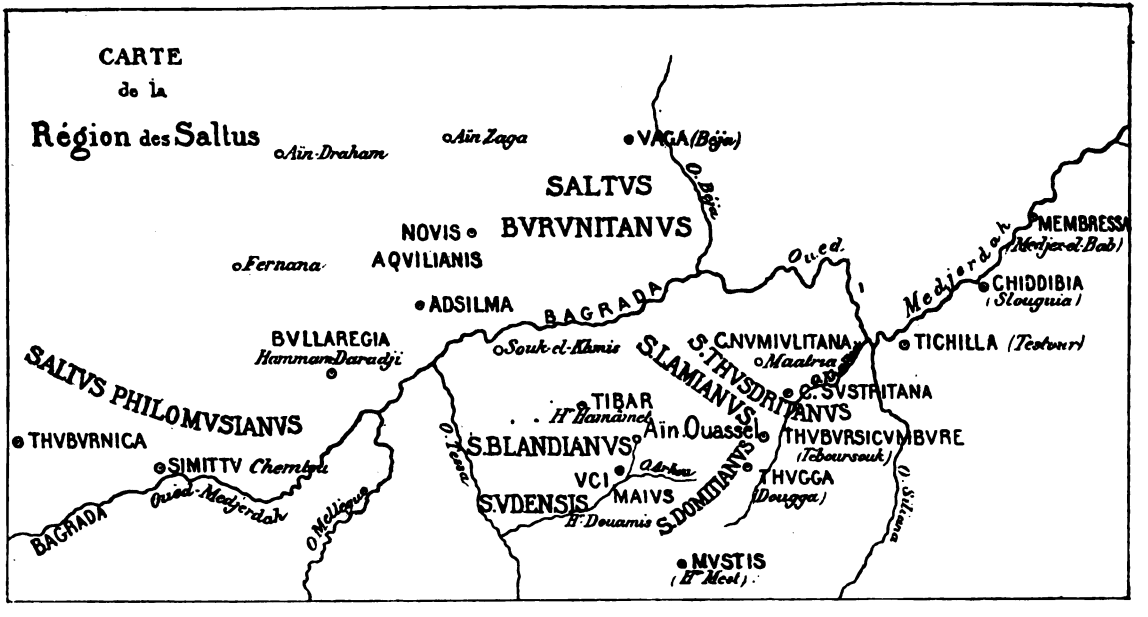

Digitized by Google

donné le voisinage des deux localités où ils ont été trouvés, ne doit pas être fortuite. L'aspiration indiquée par le *th* de l'un est représentée dans l'autre par le son de la lettre *s*.

Si l'on admet leur identité, on est en droit de placer le *saltus Thusdritanus* dans le voisinage de la *civitas Sustriana*. Or la distance entre celle-ci et Aïn-Ouassel est d'environ 15 kilomètres. Ce chiffre n'a rien qui doive étonner ; on sait que certains *saltus* avaient une étendue considérable et même supérieure à celle des territoires des municipes.

D'après le texte d'Aïn-Ouassel, les *saltus Lamianus* et *Domitianus* étaient voisins du *saltus Thusdritanus*. Ils devaient donc s'étendre de celui-ci jusqu'aux environs de l'endroit où à été trouvée l'inscription, c'est-à-dire vers le nord-est d'Aïn-Ouassel. Les deux autres *saltus* devaient se trouver par suite du côté opposé, c'est-à-dire vers le sud-ouest. C'est ce que nous avons essayé d'indiquer sur la carte ci-jointe.

Telles sont les réflexions que m'a suggérées un premier examen de ce document. Une étude plus complète ajoutera sans doute une page intéressante à ce que nous savons des domaines impériaux et des *saltus* en Afrique.

Dr Carton,
Médecin militaire.

Digitized by Google

L'ÉGLISE DE SAINT-JÉRÉMIE

A ABOU-GOSCH

(EMMAÜS DE SAINT LUC ET CASTELLUM DE VESPASIEN)

AVEC UNE ÉTUDE SUR

LE STADE AU TEMPS DE SAINT LUC ET DE FLAVIUS JOSÈPHE

---

13). « Ce jour-là même, deux d'entre eux s'en allaient à un bourg nommé *Emmaüs*, qui était éloigné de Jérusalem de *soixante stades*.

14). « Et ils s'entretenaient entre eux de ce qui était arrivé.

15). « Comme ils s'entretenaient et qu'ils raisonnaient ensemble, Jésus lui-même s'étant approché se mit à marcher avec eux;

16). « Mais leurs yeux étaient retenus, en sorte qu'ils ne le reconnaissaient point;

17). « Et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous, dans le chemin et pourquoi êtes-vous si tristes?

18). « L'un d'eux, nommé *Cléopas*, lui répondit : Es-tu, seul, si étranger à Jérusalem que tu ne saches pas les choses qui s'y sont passées ces jours-ci?

28). « Ainsi ils approchèrent du bourg où ils allaient; mais Jésus faisait semblant d'aller plus loin.

29). « Et ils le contraignirent de s'arrêter, en lui disant : Demeure avec nous car le soir commence à venir, et le jour est à son déclin. Il entra donc pour demeurer avec eux. »

Saint Luc, chap. XXIV. J.-F. OSTERVALD, Paris, 1865.

« En ce même temps l'empereur commanda à Bassus et à Liberius Maximus, son intendant, de vendre toutes les terres de la Judée, parce qu'il voulait se les réserver pour son domaine sans plus y bâtir de villes, et de laisser huit cents hommes de garnison à *Æmmaüs* qui n'est éloigné de Jérusalem que de *soixante stades*.

« Ce même prince ordonna aussi que. . . . . »

FLAVIUS JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, chap. XXVII.

« *De intervallis a Procopio Gazæo notatis*. — II. *Ciriathjearim*. Sita est inter Æliam et Diospolim *in via ad nonum lapidem* cui vicina est *Massepha*. »

RELAND, cap. XIII, p. 500.

« *Maspha*. In finibus Eleutheropolis contra septentrionem pergentibus Æliam. » [Eusebius in *Onom*. Μασσηφα].

IDEM, p. 891.

Kiriathyearim = *Baala* = *Kiriath-Baal*. « Urbs in tribu Juda. Vicina *Betschemes*. »

IDEM.

Digitized by Google

I

Tous ceux qui s'intéressent aux vieux monuments de l'époque des Croisades apprendront avec plaisir que, sur les instances du consul de France en Palestine, le gouvernement de la République se propose de faire restaurer l'église de Saint-Jérémie située au village d'Abou-Gosch, à $2^h,40$ de Jérusalem.

Cette distance correspond exactement, en mesures antiques, a IX milles romains ou à 60 stades, au stade de $222^m,171$, qui est celui de Laodicée.

En effet, si l'on réduit $2^h,40$ en minutes topographiques, on trouve :

160 minutes	$= 13\,333^m,33.$
IX milles romains	$= 13\,330,285.$
60 stades de $222^m,171$	$= 13\,330,285.$

Le mille romain vaut 8 stades attiques de $185^m,142$.

Le pied attique vaut : $308^{mm},571$.

Le pied du stade de Laodicée vaut $370^{mm},285$. Il est en relation exacte avec les mesures les plus anciennes de l'Assyrie et de la Perse. Il représente :

6/5 du pied attique ;

3/4 de la coudée religieuse d'Égypte ;

2/3 de la coudée perse du temps de Xerxès ;

4/7 de la coudée chaldéenne de 648 millimètres, dont l'usage s'est perpétué à Constantinople.

Le rapport du stade attique au stade de Laodicée est 5/6.

60 stades de Laodicée font 72 stades attiques. Autrement dit :

$$\frac{308,571}{370,285} = 5/6.$$

On verra plus loin l'importance de ces évaluations préliminaires.

C'est à l'intelligente initiative de M. Adam Sienkiewicz, au-

Digitized by Google

jourd'hui ministre de France au Japon, que nous devons la possession de cet intéressant édifice qui, selon l'opinion générale, remonte au XIIe siècle.

Rappelons brièvement les circonstances qui ont amené M. Sienkiewicz à solliciter la cession à la France des ruines de Saint-Jérémie.

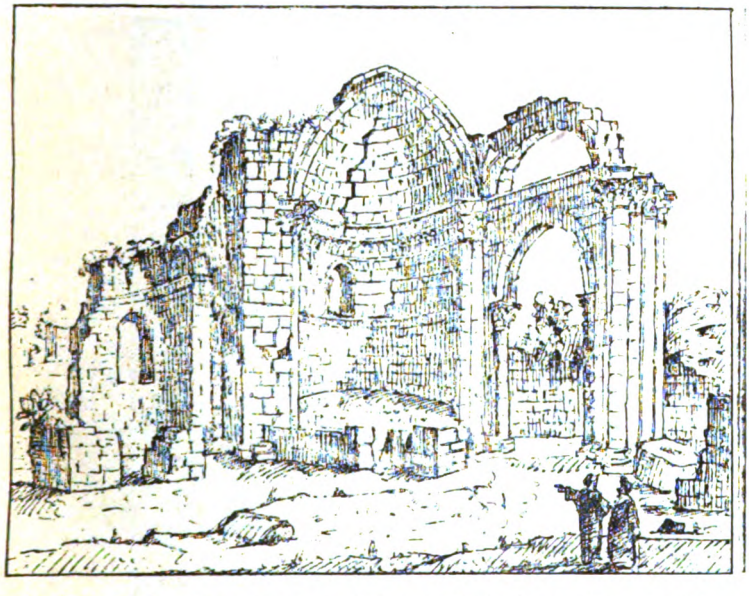

Fig. 1. — *Lydda*. État des ruines de la cathédrale du XIIe siècle, en 1660, d'après van Bruyn.

En 1870, le wali de Damas et le consul général de France à Beyrouth étaient réunis à Jérusalem pour régler un différend grave qui s'était élevé entre le consulat français et la municipalité, à la suite de l'envahissement du couvent de Sion par les agents de l'autorité locale.

L'affaire une fois réglée, les deux commissaires repartirent pour Jaffa et s'arrêtèrent à Lydda afin d'examiner une question, depuis longtemps pendante entre les Grecs et les Latins, et relative à la propriété des ruines de l'église Saint-Georges.

Digitized by Google

I

Tous ceux qui s'intéressent aux vieux monuments de l'époque des Croisades apprendront avec plaisir que, sur les instances du consul de France en Palestine, le gouvernement de la République se propose de faire restaurer l'église de Saint-Jérémie située au village d'Abou-Gosch, à $2^h,40$ de Jérusalem.

Cette distance correspond exactement, en mesures antiques, a IX milles romains ou à 60 stades, au stade de $222^m,171$, qui est celui de Laodicée.

En effet, si l'on réduit $2^h,40$ en minutes topographiques, on trouve :

160 minutes	$= 13\,333^m,33.$
IX milles romains	$= 13\,330,285.$
60 stades de $222^m,171$	$= 13\,330,285.$

Le mille romain vaut 8 stades attiques de $185^m,142$.

Le pied attique vaut : $308^{mm},571$.

Le pied du stade de Laodicée vaut $370^{mm},285$. Il est en relation exacte avec les mesures les plus anciennes de l'Assyrie et de la Perse. Il représente :

6/5 du pied attique;

3/4 de la coudée religieuse d'Égypte;

2/3 de la coudée perse du temps de Xerxès;

4/7 de la coudée chaldéenne de 648 millimètres, dont l'usage s'est perpétué à Constantinople.

Le rapport du stade attique au stade de Laodicée est 5/6.

60 stades de Laodicée font 72 stades attiques. Autrement dit :

$$\frac{308,571}{370,285} = 5/6.$$

On verra plus loin l'importance de ces évaluations préliminaires.

C'est à l'intelligente initiative de M. Adam Sienkiewicz, au-

Digitized by Google

jourd'hui ministre de France au Japon, que nous devons la possession de cet intéressant édifice qui, selon l'opinion générale, remonte au XIIe siècle.

Rappelons brièvement les circonstances qui ont amené M. Sienkiewicz à solliciter la cession à la France des ruines de Saint-Jérémie.

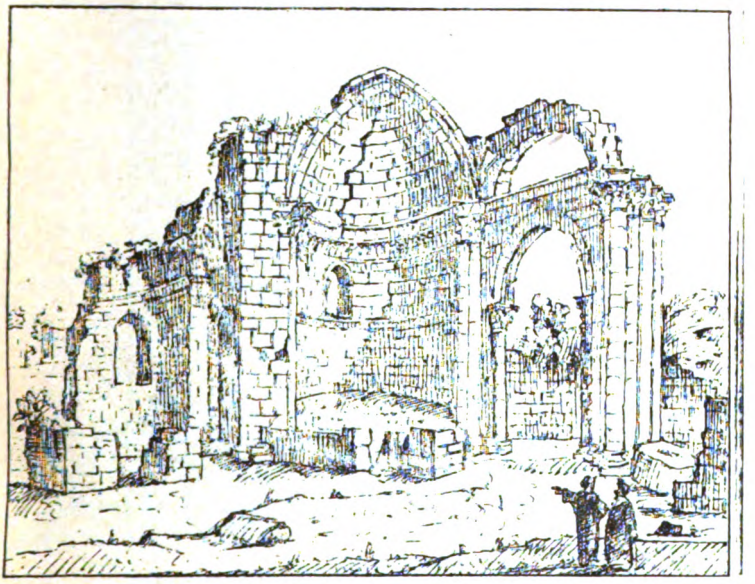

Fig. 1. — *Lydda*. État des ruines de la cathédrale du XIIe siècle, en 1660, d'après van Bruyn.

En 1870, le wali de Damas et le consul général de France à Beyrouth étaient réunis à Jérusalem pour régler un différend grave qui s'était élevé entre le consulat français et la municipalité, à la suite de l'envahissement du couvent de Sion par les agents de l'autorité locale.

L'affaire une fois réglée, les deux commissaires repartirent pour Jaffa et s'arrêtèrent à Lydda afin d'examiner une question, depuis longtemps pendante entre les Grecs et les Latins, et relative à la propriété des ruines de l'église Saint-Georges.

Digitized by Google

Les Grecs soutenaient que les ruines de Lydda remontaient au VIe siècle, époque à laquelle une première église dédiée à saint Georges fut édifiée à Lydda.

Les Latins appuyaient leurs revendications sur ce fait que les ruines de Lydda ne pouvaient, historiquement, remonter plus haut que l'époque des Croisades.

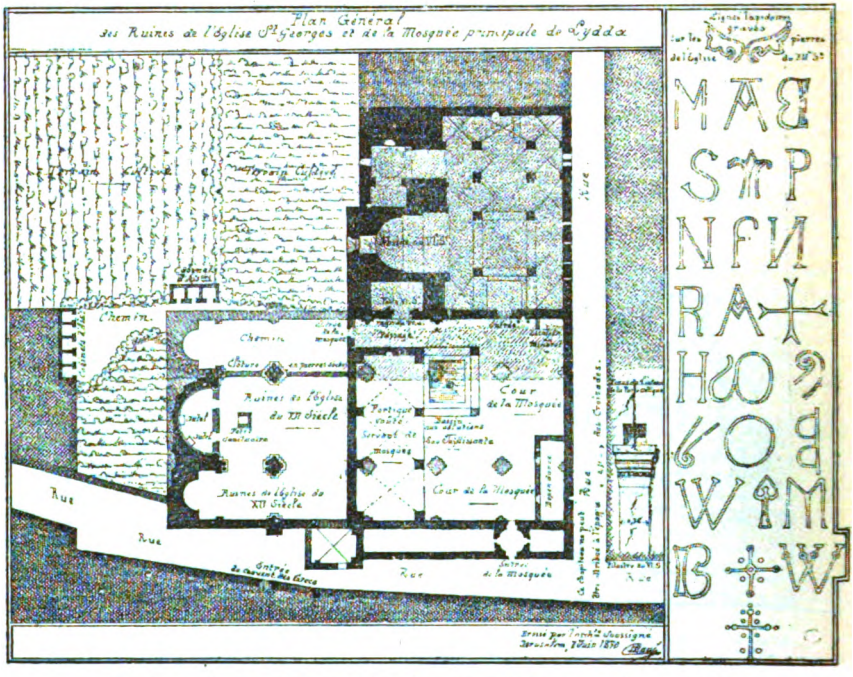

Fig. 2. — *Lydda*. Plan général des deux églises (VIe et XIIe siècle).

Pour éclairer sa religion, le commissaire français nous pria de descendre à Lydda, et de lui donner notre avis sur l'époque probable de la construction de l'église contestée.

L'étude des ruines a démontré qu'il existe à Lydda deux édifices absolument distincts dont le plus ancien, converti en mosquée à une époque indéterminée, peut être attribué au VIe siècle, ainsi que le démontre la forme de certains profils et ornements qui sont encore visibles.

Digitized by Google

Ce serait donc à cette mosquée qu'on pourrait appliquer la tradition conservée par les Grecs d'une église Saint-Georges, bâtie sous l'empereur Justinien.

Moudjir ed-Din, au xve siècle, dit positivement que la mosquée de Lydda *est une ancienne église bâtie par les Grecs* (Roûm).

« On y voit, dit-il, une mosqué révérée, *qui était une église construite par les Roûm*, et où tout respire la pompe et la splendeur. Elle est surmontée d'un minaret très élevé. » (Henry Sauvaire, traduction de Moudjir ed-Din, p. 211, l. 3 et suiv.)

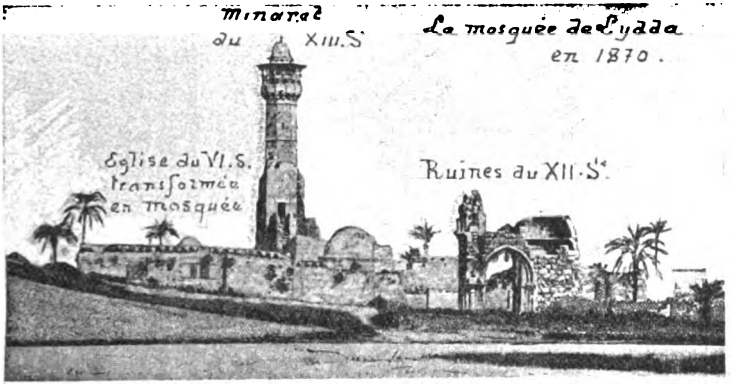

Fig. 3. — *Lydda*. Vue générale des ruines du XIIe siècle et de l'église du VIe siècle transformée en mosquée au XIIIe siècle.

C'est donc bien l'église des Roûm qui est surmontée d'un minaret.

Quant au second édifice, une autre tradition, encore vivante parmi les chrétiens de Palestine, l'attribue à Richard Cœur de Lion, bien que cette attribution ne semble pas facile à justifier.

Pour construire un monument de cette importance, avec le soin et le luxe d'ornementation qu'on constate dans les parties encore existantes, il faut du temps et une sécurité qui devait manquer aux chrétiens francs de l'époque de Richard.

Digitized by Google

Cependant, malgré l'incertitude de cette tradition, nous rap-

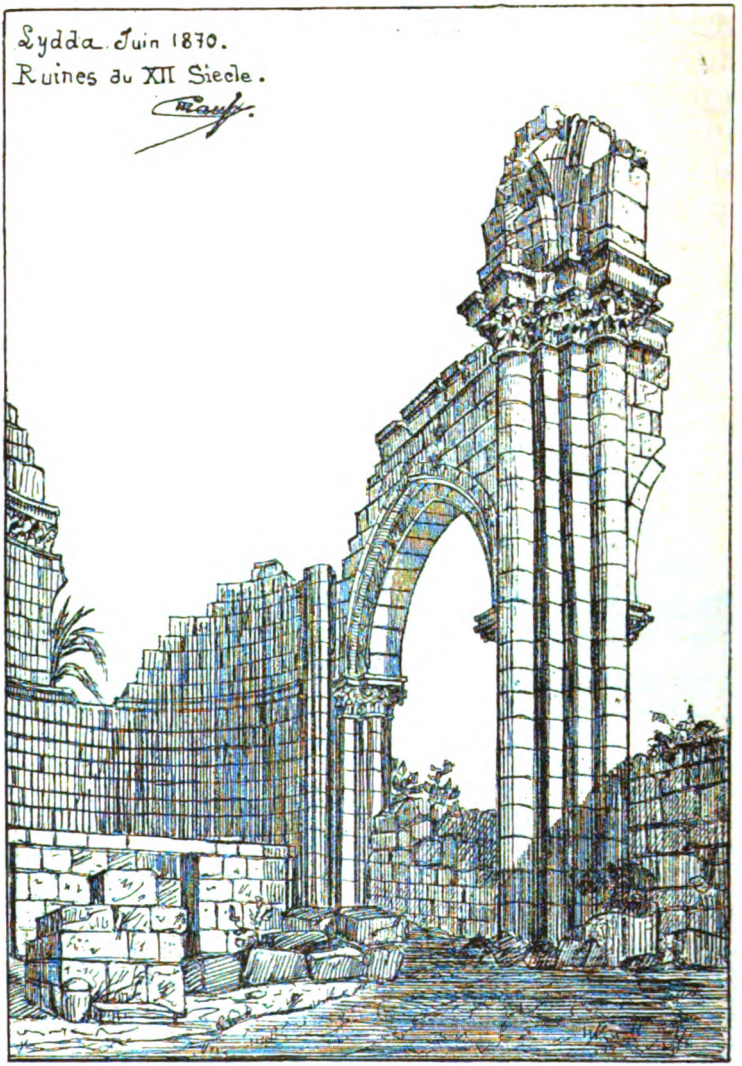

Fig. 4. — *Lydda.* État des ruines de la cathédrale du XIIe siècle, en 1870.

pellerons que parmi les innombrables *signes lapidaires* décou-

Digitized by Google

verts par nous sur les pierres du monument on rencontre la lettre W plusieurs fois répétée.

Ces marques de tâcherons, auxquelles les Grecs n'avaient jamais fait attention, n'appartiennent point à l'alphabet grec. Elles ont servi à confirmer ce que le style et le plan de l'édifice avaient déjà démontré, c'est à savoir que les ruines revendiquées par les Latins ne pouvaient être attribuées à des ouvriers grecs de l'époque de Justinien.

Chaque pierre porte, gravée en creux, une lettre de l'alphabet occidental.

On en retrouve de semblables dans la crypte de l'église de Saint-Jérémie à Abou-Gosch — dans l'ancienne église de Neby-Samuel et sur les ruines de Koubeibeh :

La voûte d'une des portes de la ville de Bâle, en Suisse, peut servir à démontrer l'origine européenne de cette pratique ouvrière.

Malgré l'évidence de leur origine latine, les ruines de Lydda furent adjugées aux Grecs qui, d'ailleurs, en avaient la jouissance depuis de longues années.

Ce fut à partir de ce jour que les Grecs s'appliquèrent à faire disparaître les signes lapidaires dont la découverte avait affirmé l'origine occidentale du monument et justifié, dans une certaine mesure, la revendication des Latins.

On a dit, par erreur, qu'une mosquée avait été élevée sur l'emplacement de l'ancienne église des Croisés.

La mosquée de Lydda, proprement dite, est établie dans l'église primitive de Saint-Georges dont la partie orientale est encore debout. Les voûtes de la partie occidentale peuvent être attribuées aux Arabes.

La cour de la mosquée, où se trouve le bassin aux ablutions. occupe une moitié de l'église des Croisés. Et cette disposition particulière permettrait de faire remonter à Saladin seulement la transformation en mosquée de l'église de Justinien.

L'exacte orientation de la grande abside qui se voit encore dans la mosquée montre que cet édifice n'a pas été bâti de toutes pièces par les mahométans.

Digitized by Google

Les endroits de prière — les *mihrabs* — sont appliqués contre le mur sud et dirigés vers la Mecque. Cela suffirait pour prouver que la mosquée n'a été qu'une transformation — si nous ne le savions déjà par le témoignage de Moudjir ed-Din.

L'histoire de l'église de Lydda pourrait donc se résumer ainsi :

I). — Au VIe siècle, construction de l'église primitive.

Au VIIe siècle, destruction par les Perses qui venaient de renverser la basilique du Saint-Sépulcre.

II). — Rebâtie au VIIe siècle, en même temps que la rotonde du Saint-Sépulcre, cette seconde église fut visitée par les pèlerins du IXe siècle et subsista jusqu'au XIe siècle.

En 1010, le khalife Hakem la fit renverser avec le Saint-Sépulcre et les autres édifices chrétiens de la contrée.

III). — Relevée vers le milieu du XIe siècle, en même temps que la rotonde et la façade du Saint-Sépulcre, elle dura jusqu'à l'arrivée des Croisés en 1099.

A cette date les musulmans la détruisirent pour faciliter la défense de la place dont les Croisés s'emparèrent quelques jours après.

Il ressort de ce tableau que, du VIe siècle à 1050 environ, époque de la deuxième reconstruction, les travaux furent exécutés par des ouvriers grecs.

IV). — Reconstruite encore une fois dans la deuxième moitié du XIIe siècle *en dehors de l'ancienne église*, la cathédrale de Lydda fut renversée par ordre de Saladin après la chute du royaume franc. Ce sont les ruines de cette dernière église qui ont été adjugées au clergé grec, en 1870, par le commissaire ottoman.

Quant à l'édifice byzantin, qui n'avait été qu'en partie détruit à l'approche des Croisés, il fut converti en mosquée. La cour aux ablutions fut prise aux dépens de l'église du XIIe siècle, et le minaret construit dans l'angle nord-ouest de l'église byzantine.

V). — Après leur prise de possession, en 1870, les Grecs de Lydda s'empressèrent d'englober les ruines dans une bâtisse nou-

Digitized by Google

velle, qui, par le fait, constitue une cinquième reconstruction de l'église Saint-Georges.

L'église du VIe siècle est donc encore debout, *en partie* : c'est la mosquée.

A chacune des démolitions, on respecta la partie orientale du monument, probablement parce qu'elle était la plus difficile à renverser.

Et si l'on se place au point de vue du droit idéal acquis par les premiers constructeurs, c'est la mosquée seule dont les Grecs modernes pouvaient revendiquer la propriété.

Mais la mosquée étant inaliénable, les commissaires adjugèrent aux Grecs les ruines de l'église bâtie au XIIe siècle par les chrétiens occidentaux.

Il n'était pas sans intérêt de préciser ce point de la question car, on ne manquera pas, avec le temps, de créer une confusion en faveur de la sentence rendue en 1870.

La véritable église primitive de Saint-Georges, de Lydda, est, nous le répétons, occupée par la mosquée. Seule, la cour ornée d'un bassin, qui s'étend en avant de la porte d'entrée, occupe une partie de l'ancienne église des Croisés, qu'on avait édifiée *en dehors* de l'église byzantine.

Celle-ci, quand elle était entière, devait comprendre la partie qu'on voit hachée en clair sur notre plan. C'est ce que démontre la porte antique P dont l'ébrasement est, aujourd'hui, au rebours de ce qu'il devrait être, si cette porte avait été percée dans un mur *extérieur*.

Le mur-limite de l'église du VIe siècle, du côté nord, devait être sur la ligne où nous avons tracé les piliers disparus de l'église du XIIe siècle.

On en aurait la preuve, en creusant un peu, à l'emplacement de ces piliers. On peut même admettre que ce sont les Croisés qui ont détruit cette partie de l'ancienne église, afin de gagner de l'espace pour la nouvelle.

Les deux pilastres ornés, de notre planche, sont situés à *l'intérieur* de la porte P.

Digitized by Google

Les colonnes CC sont *encastrées* dans un ancien mur du

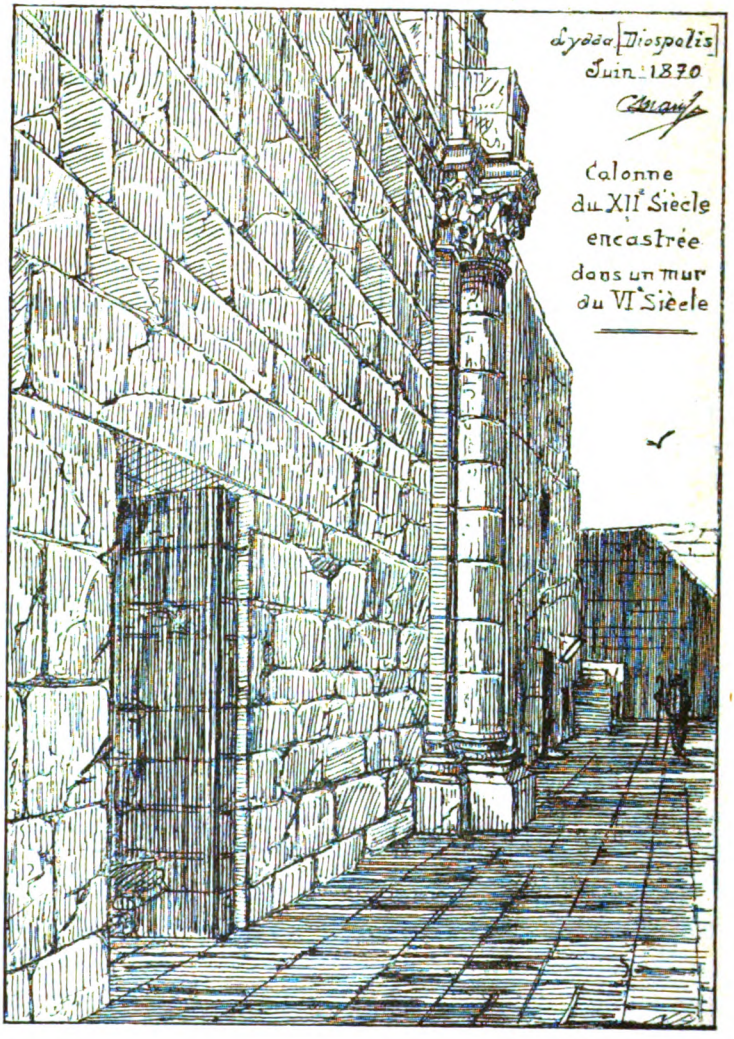

Fig. 5. — *Lydda*. Colonne du XIIe siècle encastrée dans un mur du VIe siècle (juin 1870).

VIe siècle, de telle sorte qu'avant la destruction ordonnée par Sa-

Digitized by Google

ladin, les deux édifices étaient en communication. La mosquée actuelle formait une dépendance de la cathédrale. C'est ce que démontre le plan général qui accompagne cette note.

Les Latins de Palestine protestèrent vainement contre le jugement qui les déboutait de leurs prétentions et ce fut pour obtenir une compensation à ce qu'ils considéraient comme un déni de justice que M. Sienkiewicz eut la pensée de faire demander au gouvernement de la Sublime-Porte la cession de la vieille église d'Abou-Gosch.

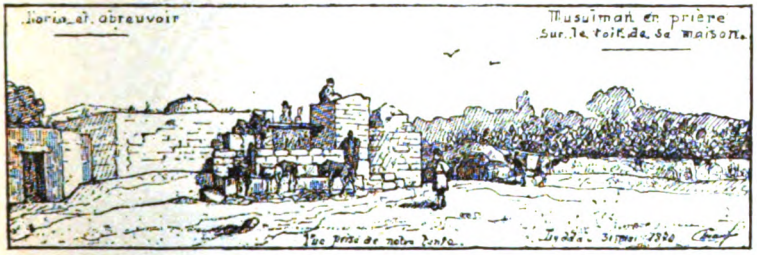

Fig. 6. — *Lydda.* Vue prise de notre tente, le 31 mai 1870.
Musulman en prière sur le toit de sa maison.
Noria et abreuvoir.

La négociation fut conduite à Constantinople par M. le marquis de Vogüé, ambassadeur de la République française, qui parvint à obtenir de S. M. le Sultan le don gracieux de l'église Saint-Jérémie.

L'acte officiel de cession fut transmis à Jérusalem sous le consulat de M. Ernest Crampon qui en prit possession au nom de la France, et obtint du gouverneur Nazif-Pacha le terrain qui entoure l'édifice.

Plus tard M. Patrimonio entama des négociations ayant pour but d'étendre la propriété d'Abou-Gosch, jusqu'à la route de Jaffa qui passe près de là.

C'est seulement aujourd'hui que le gouvernement français songe à restaurer ce curieux édifice auquel le temps et les hommes ont infligé de cruelles blessures.

Digitized by Google

L'état de conservation relative dans lequel il se trouve est dû à l'énorme épaisseur de ses murs qui appartiennent à un ancien « castellum » dont les Croisés utilisèrent la partie centrale qu'on divisa en trois nefs. Le mur oriental fut même assez épais pour y loger les trois absides qui ne sont pas saillantes à l'extérieur, particularité signalée par M. de Vogüé dans ses *Églises de Terre-Sainte*.

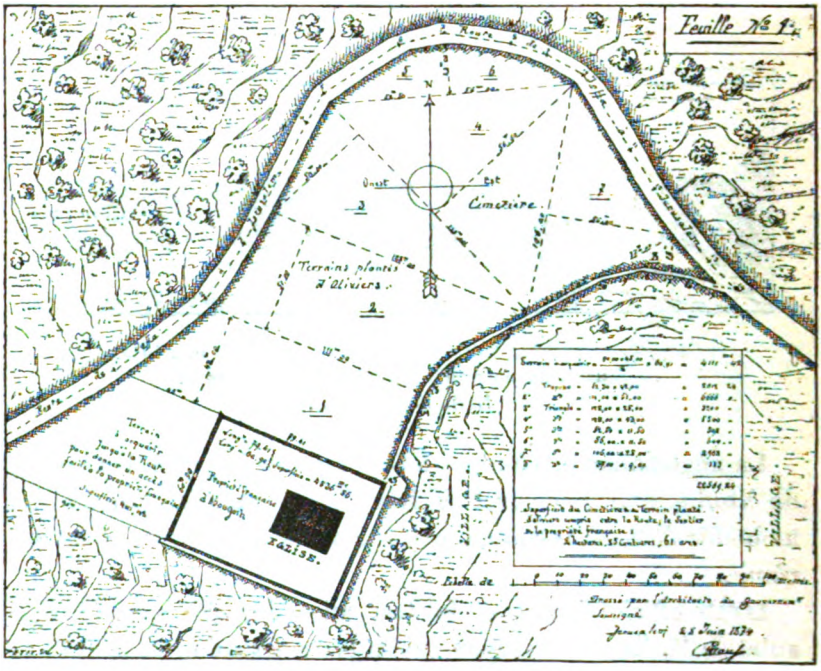

Fig. 7. — *Abou-Gosch.* — Église de Saint-Jérémie. Plan général de la propriété française en juillet 1874.

Un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur nord, et qui se retournait en longeant le mur oriental, permettait de monter sur les terrasses de la tour.

D'après certains auteurs, le village d'Abou-Gosch occupe l'emplacement de l'ancienne *Qiryat-Yearim* où l'arche fut déposée

Digitized by Google

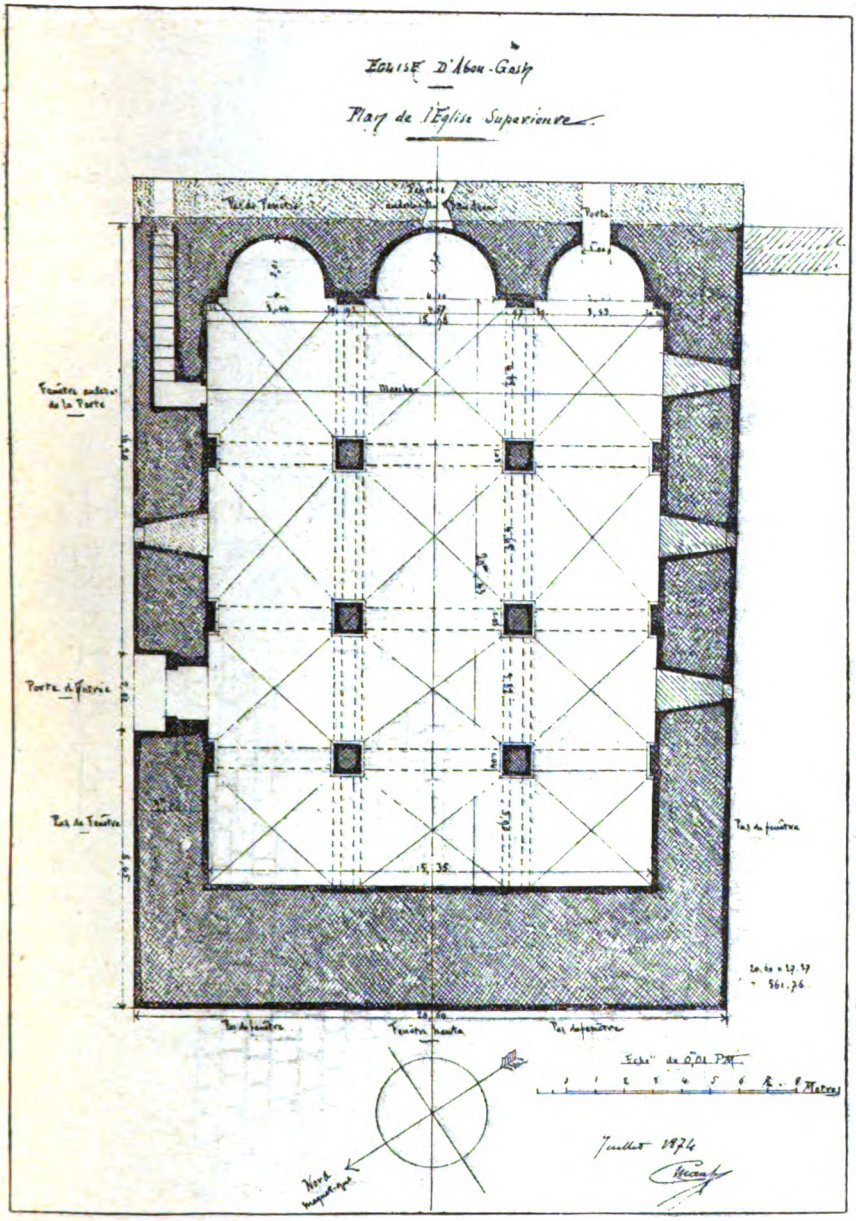

Fig. 8. — *Abou-Gosch.* **Église de Saint-Jérémie.** Plan de l'église supérieure (juillet 1874).

Digitized by Google

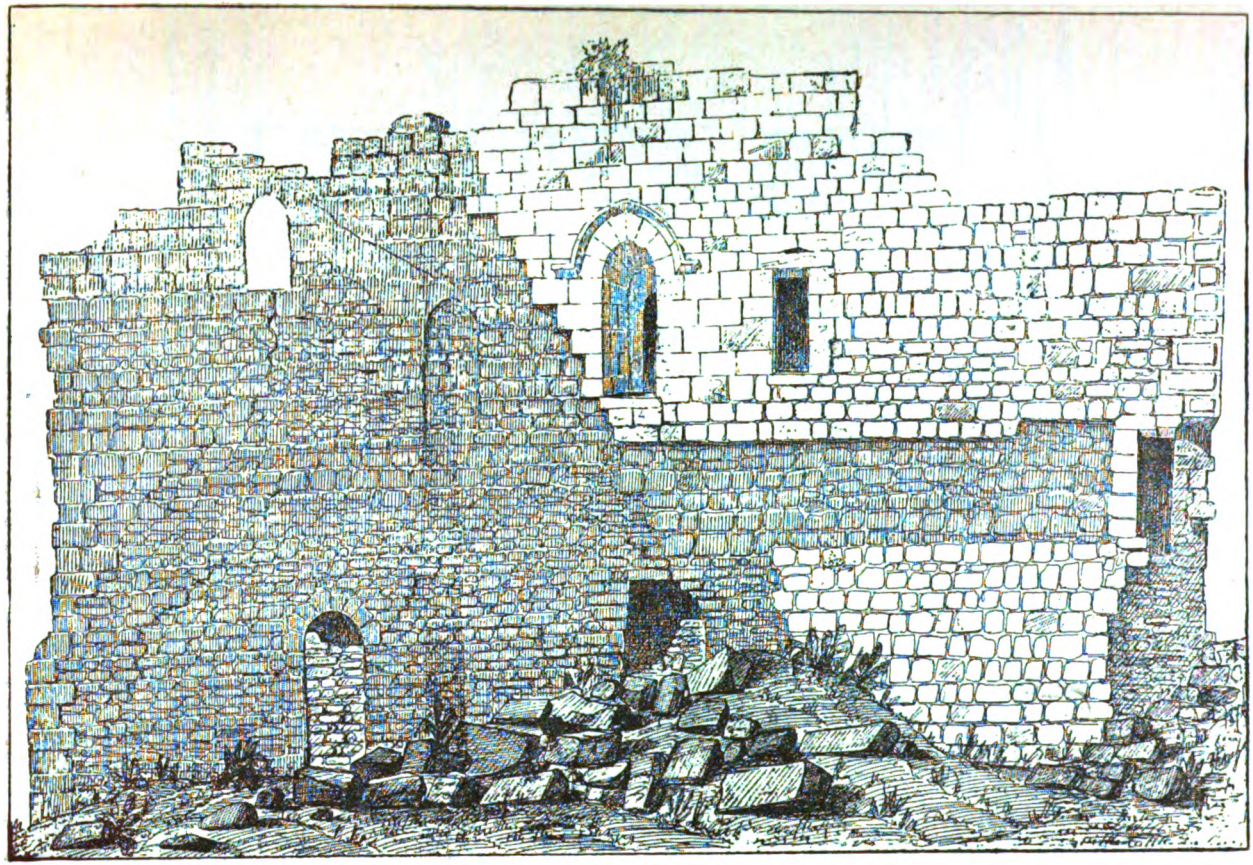

Fig. 9. — *Abou-Gosch.* Église de Saint-Jérémie. État de la façade orientale, en juillet 1874.

Digitized by Google

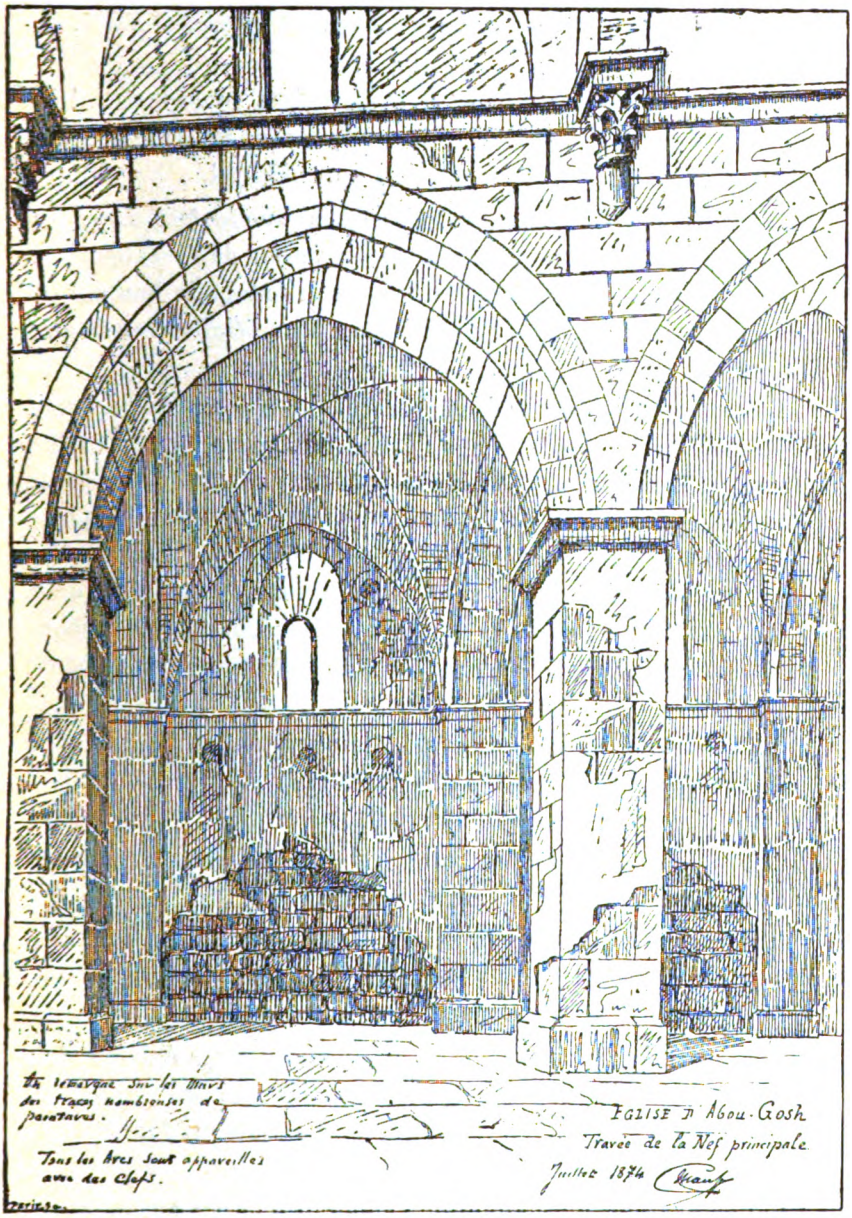

Fig. 10. — *Abou-Gosch.* Église de Saint-Jérémie. Travée de la nef principale de l'église supérieure juillet 1874).

Digitized by Google

pendant vingt ans, avant d'être transportée à Jérusalem par le roi David. Le nom véritable d'Abou-Gosch est *Qariat-el-Enab*, ou village des raisins.

L'édifice actuel se compose de deux églises superposées. L'église supérieure comprend trois nefs, terminées chacune par une abside prise dans l'épaisseur du mur oriental.

L'abside centrale, seule, est éclairée par une fenêtre. Les deux autres en sont dépourvues parce que le retour de l'escalier dont nous parlons plus haut longeait le mur oriental à la hauteur où des fenêtres auraient pû être pratiquées pour éclairer les absides latérales.

La petite abside du sud est percée d'une porte qui donnait accès dans les dépendances de l'église. La figure 9 montre l'état actuel de la façade orientale. On y remarque la fenêtre de la grande abside, et à côté, une petite ouverture en forme de porte dont nous n'avons pu vérifier l'usage. Elle semble s'ouvrir sur un réduit qui doit exister, à cette hauteur, dans l'épaisseur de la maçonnerie. Tous les murs de l'église supérieure étaient recouverts d'un enduit orné de peintures dont les traces sont encore visibles.

M. de Vogüé, qui a pu les voir bien longtemps avant nous, a constaté que les costumes des personnages représentés avaient un caractère tout à fait byzantin.

Les voûtes de la nef centrale et des bas-côtés sont d'arête. L'emploi de l'arc diagonal est rare en Palestine.

Les arcs doubleaux de la voûte reposent sur des corbeaux en forme de chapiteaux dont les feuilles basses présentent une brisure qu'on retrouve à Lydda et dans l'architecture arabe.

Un des morceaux les plus intéressants de cette église est la porte d'entrée principale. Sa triple archivolte, en arc légèrement brisé, et certains détails de profils et de sculpture lui donnent une physionomie absolument orientale.

Si l'on examine avec attention l'appareil de cette porte, on reconnaît qu'elle a été percée après coup, dans un mur plus ancien.

Digitized by Google

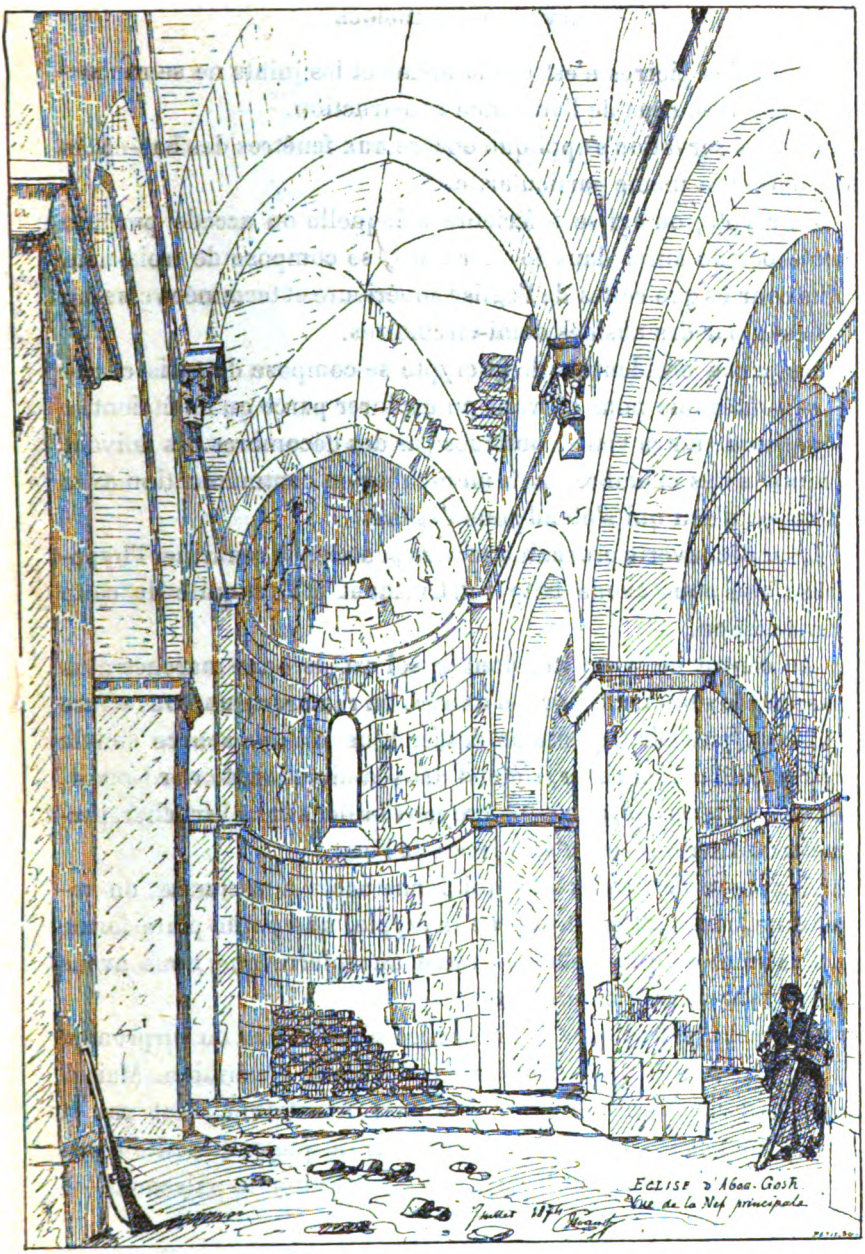

Fig. 11. — *Abou-Gosch.* Église de Saint-Jérémie. Vue de la nef principale et de la grande abside de l'église supérieure (Juillet 1874).

Digitized by Google

La taille des pierres n'est pas la même et les joints ne se raccordent pas avec ceux de l'ancienne construction.

Cette observation s'applique encore aux fenêtres des bas-côtés qui offrent la même particularité.

La crypte, ou église inférieure à laquelle on accède par une porte percée aussi dans le mur nord, se compose de trois nefs plus courtes que celles de l'église supérieure et terminées comme celles-ci par des absides demi-circulaires.

La partie occidentale de la crypte se compose de trois corridors voûtés que nous n'avons pu explorer parce qu'ils étaient, à l'époque de notre visite, obstrués par des décombres. Ils doivent aboutir à des chambres ou à un escalier en communication avec la nappe d'eau qui s'étend sous l'église.

Leur découverte prochaine servira peut-être à confirmer l'hypothèse que nous avons faite relativement à l'antiquité de cette construction.

Au centre de la crypte, dont le sol est de onze marches plus bas que le seuil de la porte d'entrée, on remarque une ouverture rectangulaire par laquelle on descend jusqu'à une source dont la nappe, facile à explorer, s'étend dans la direction du nord-ouest. Quelques marches, que nous croyons taillées dans le rocher, permettent d'arriver jusqu'au niveau de l'eau.

A gauche de l'ouverture qui donne accès à la source, on remarque, reposant sur le sol de la crypte, une petite plate-forme à l'extrémité de laquelle se dresse une pierre que nous avons prise pour un fragment d'autel.

Cet autel dressé près d'une source n'aurait rien de surprenant dans une contrée où l'eau est en si grande vénération. Mais il convient de faire observer que son orientation n'est pas la même que celle de l'église. Il se pourrait que cette petite construction n'eût été faite qu'en vue de faciliter le puisement de l'eau.

L'existence d'une réserve d'eau au centre d'un castellum, qui pouvait être exposé à soutenir un siège, s'explique naturellement. Toutes les tours sont pourvues de citernes.

Digitized by Google

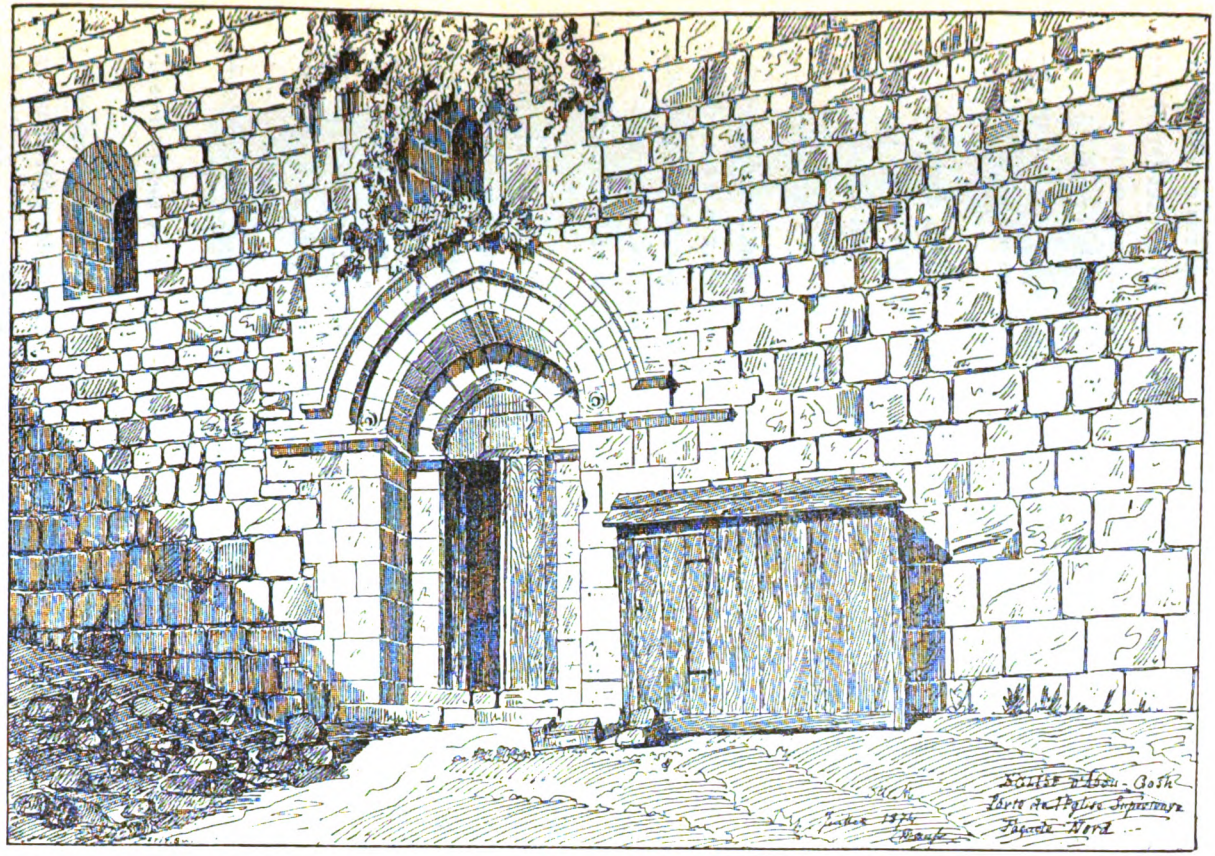

Fig. 12. — *Abou-Gosch*. Église de Saint-Jérémie. Vue de la nef principale, façade nord (juillet 1874).

Digitized by Google

La tour antique que nous avons découverte derrière l'église Sainte-Anne, à Jérusalem, devait posséder un vaste réservoir central, dont le trop plein se déversait dans le Birket-Israïl ou dans une citerne voisine, par un petit aqueduc que nous avons autrefois retrouvé en construisant l'enceinte de la propriété.

Ce réservoir doit encore exister et il suffirait, pour le rencontrer, de pratiquer une fouille, à 4 ou 5 mètres du sol actuel de l'église.

Quant au castellum d'Abou-Gosch, une simple dérivation a permis d'amener l'eau au centre de la tour; car il existe près de là une très belle *fontaine,* qui, au XIIe siècle, servait à désigner le castellum. On disait : *castellum Fontenoid*, ou château de la Fontaine.

On peut donc supposer qu'après la transformation du castellum en église, on donna un caractère religieux à l'eau de la crypte, ce qui s'accorde très bien avec le respect des Orientaux pour l'eau, en général, et surtout pour l'eau des fontaines.

La Bible a rendu célèbres le *Fons signatus* et la *Fontaine de Siloé.*

Le chœur de la crypte d'Abou-Gosch est relevé de trois marches au-dessus du sol de la partie centrale. Comme aux ruines de Lydda, les murs de l'église souterraine sont couverts de signes lapidaires empruntés à l'alphabet occidental.

Dans son article sur l'église d'Abou-Gosch, M. de Vogüé a fait observer que l'archivolte de la porte d'entrée est encadrée par un petit bandeau isolé qui se retourne horizontalement à ses deux extrémités.

L'auteur rappelle que cette sorte d'ornement est fort employée dans l'architecture anglaise du XVIe siècle.

Nous avons vu que parmi les signes lapidaires des ruines de Lydda on rencontre la lettre W plusieurs fois répétée.

Bien que nous n'ayons point remarqué cette lettre parmi celles qui ont été recueillies à Abou-Gosch, la forme des autres signes est à peu près la même dans les deux édifices.

Enfin, le premier rang de feuilles des chapiteaux de Lydda et

Digitized by Google

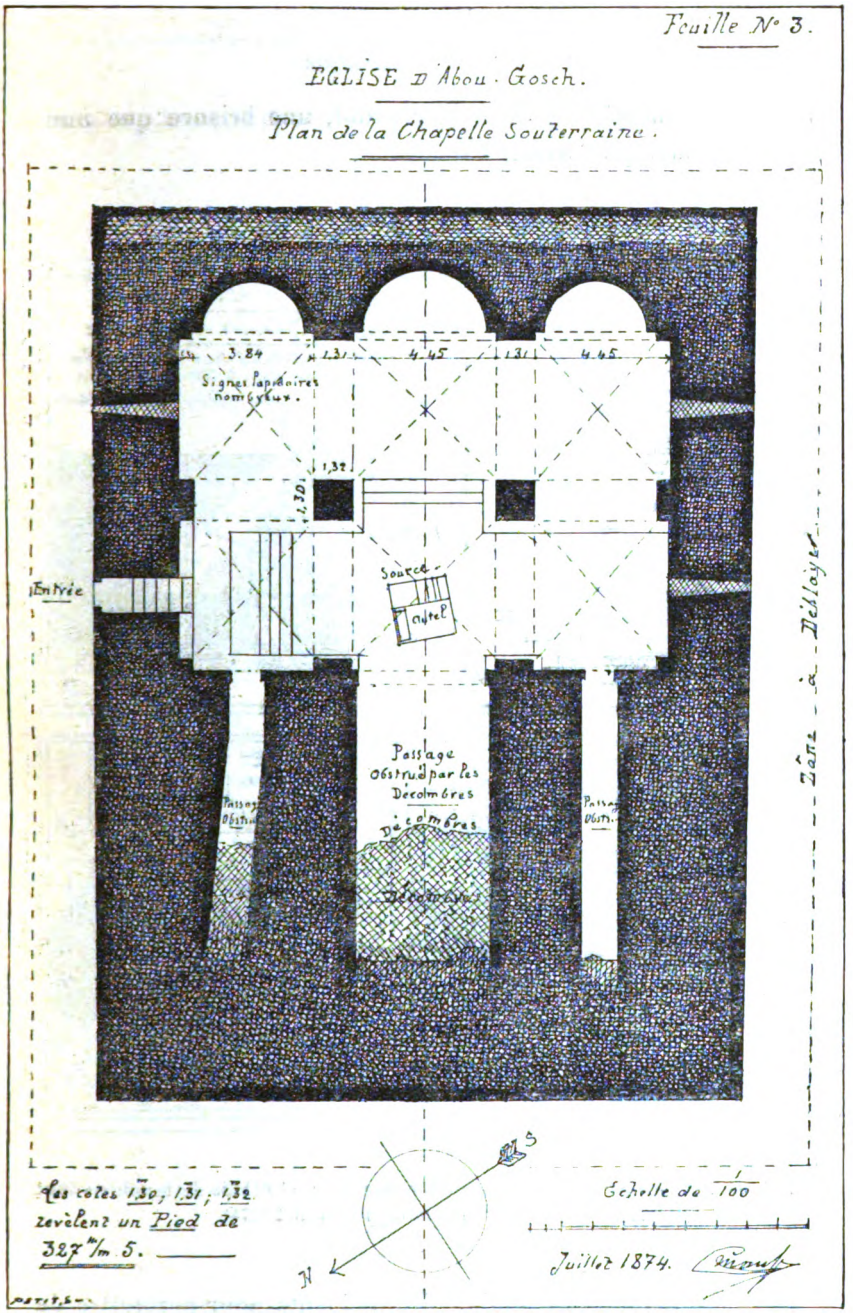

Fig. 13. — *Abou-Gosch.* Église de Saint-Jérémie. Plan de la crypte (juillet 1874).

Digitized by Google

d'Abou-Gosch offrent, dans leur profil, une brisure que nous avons signalée plus haut.

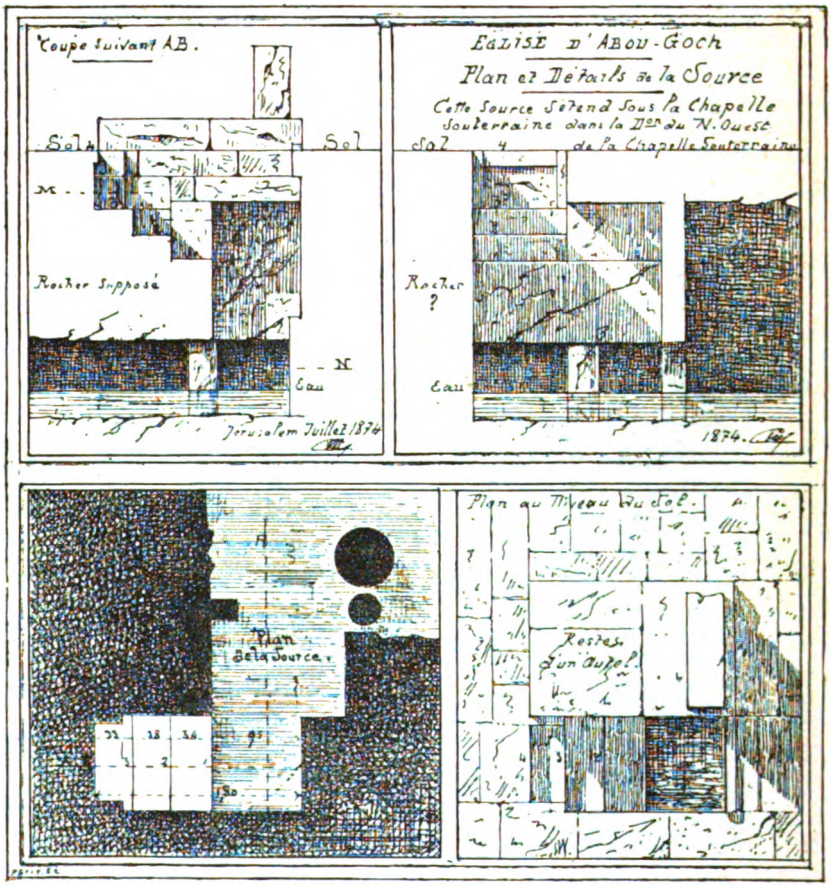

Fig. 14. — *Abou-Gosch*. Église de Saint-Jérémie. Plan et détails de la source dont la nappe s'étend sous la crypte (juillet 1874).

Ces rapprochements seraient-ils suffisants pour permettre de supposer une commune origine aux deux édifices?

Nous nous bornons à poser la question en rappelant la tradi-

Digitized by Google

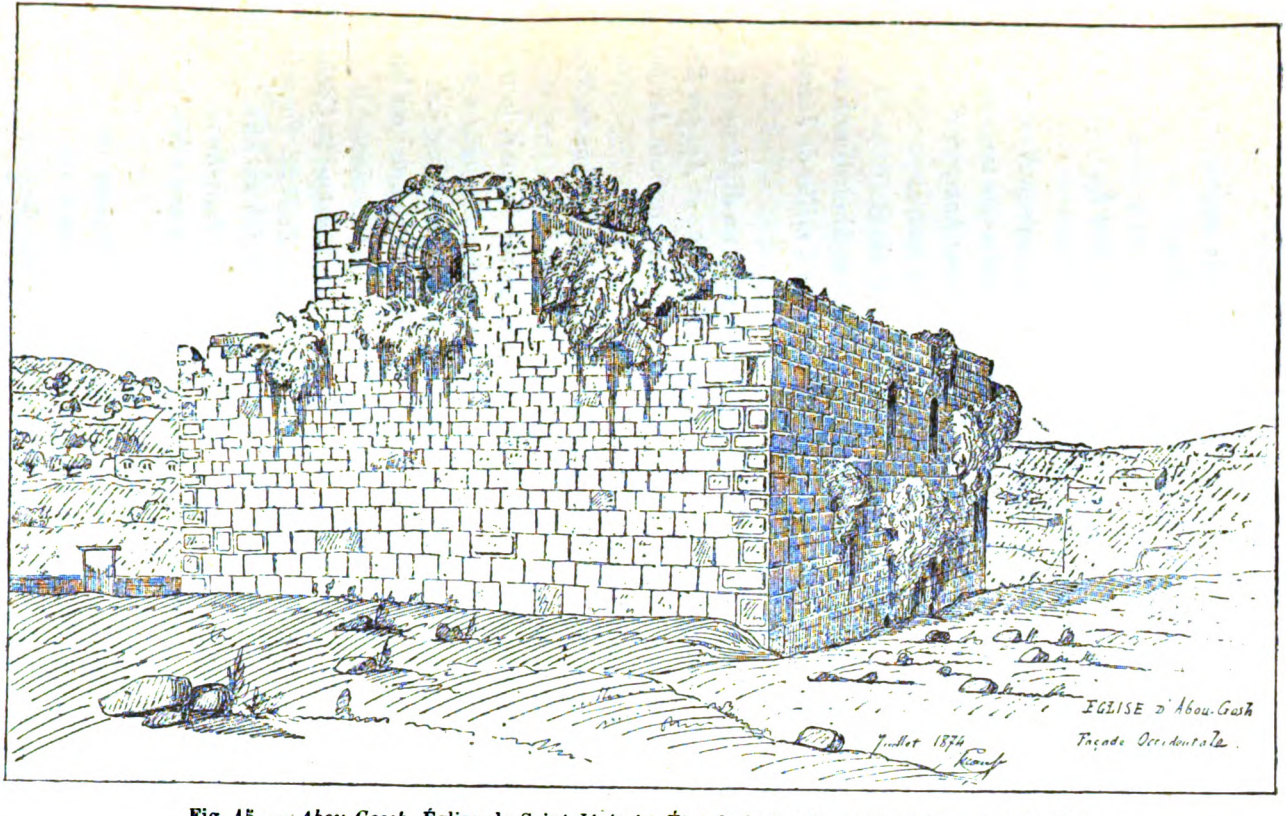

Fig. 15. — *Abou-Gosch.* Église de Saint-Jérémie. État de la façade occidentale en juillet 1874.

Digitized by Google

tion qui attribue à Richard Cœur de Lion la construction de l'église de Lydda, détruite par ordre de Saladin.

M. de Vogüé rapporte encore qu'une tradition *grecque* considère Abou-Gosch comme étant l'*Emmaüs* de saint Luc, qui était situé à *60 stades de Jérusalem.*

L'historien Josèphe mentionne que l'empereur Vespasien, après la chute de Jérusalem, ordonna de vendre les terres de la Judée et *de laisser une garnison de huit cents hommes à Æmmaüs qui n'est éloigné de Jérusalem que de 60 stades.*

Plusieurs manuscrits disent *30 stades* seulement.

Enfin, un grand nombre d'auteurs identifient Abou-Gosch avec *Kariat-Yearim*, qui, d'après Eusèbe, était à *IX milles* de Jérusalem.

M. Rey, dans ses *Colonies franques*, signale un diplôme où se trouve le passage suivant : « *Castellum Emmaüs* et *Aquam Bellam* et *Belveer* et *saltum muratum* quæ OMNIA confinio Jerosolymitano atque territorio HADERENT ».

Ce passage nous montre que le souvenir du *castellum* de Vespasien s'était conservé à Jérusalem.

Le même auteur rapporte qu'au XIIe siècle on donnait le nom de *Fontenoid* à une source voisine du *castellum Emmaüs* « *nom qui semble avoir, parfois, été donné au château lui-même* ».

On disait donc indistinctement : *castellum Emmaüs*; ou bien *castellum Fontenoid*; ou encore : *château de la Fontaine*.

M. Rey identifie *Belveer* = Beauvoir avec *Koustoul* = *Castal*, localité voisine d'Abou-Gosch. Il place *Aqua-Bella* = *Fontaine Belle-Eau*, au sud de Kiriath-el-Enaḃ, à *Ikbalâh* = Ekbala = Dair-el-Benât; puis, sans en donner la raison, l'auteur remonte vers le nord et place *castellum Emmaüs* à KOUBEIBEH « *bien qu'on n'y rencontre aucune trace de fortification* ».

Le passage cité semble indiquer, cependant, l'ordre dans lequel on rencontrait les quatre villages qui étaient *tous*, sur la limite même du territoire de Jérusalem, *omnia confinio haderent*, et devaient se toucher presque.

Le nom de *Fontenoid* peut très bien s'appliquer au *castellum*

Digitized by Google

d'Abou-Gosch, dans le voisinage duquel existe une source magnifique qui doit être en communication avec la nappe d'eau du *castellum*.

Mais l'élément principal de cette recherche est *la distance*. Pour que la tradition grecque recueillie en 1851 par M. de Vogüé soit soutenable, il faut que la distance de *60 stades* énoncée par saint Luc et Flavius Josèphe corresponde avec celle de *IX milles* attribuée par Eusèbe à Kiriath-Yearim.

On aurait ainsi :

Emmaüs = Kiriath-Yearim et 60 stades = IX milles.

Le mille romain fait de VIII stades attiques étant de . . . . . 1 481^{m},142,8

IX milles font . . . . . 13 330^{m},285

ce qui donnerait, pour la valeur du stade :

$$\frac{13330,285}{60} = 222^{m},171,7$$

soit : *222^{m},17*.

Le stade de *222^{m},171,7* est connu; c'est celui de Laodicée.

Il représente 1000 pieds de 222^{mm},171,7;

et 600 pieds de 370^{mm},285.

Le pied de 370^{mm},285 vaut 6/5 du pied attique de 308^{mm},571. Il est dans des rapports simples avec presque toutes les mesures de l'antiquité.

Il est fait de la moitié d'une grande coudée de 740^{mm},571. Le stade de Laodicée étant 6/5 du stade attique, le pied de 370^{mm},285 vaudra $\frac{2}{1000}$ du stade attique ou $185^{mm},142 \times 2 = 370^{mm},285$.

Il vaut, en outre :

	mm
9/16 de la coudée assyrienne, de	658,285
3/4 de la coudée religieuse d'Égypte, de	493,714
3/7 de la vare de Séville qui est la même que la coudée de l'apadâna de Suse et qui vaut.	864
2/3 de la coudée perse, de	555,428
4/5 de la coudée attique, de	462,857
4/7 de la coudée chaldéenne, de.	648

Digitized by Google

Cette dernière est encore en usage à Constantinople. Enfin : 24/35 de la fameuse coudée de 540 milllimètres.

Ce qui revient à dire que la *coudée noire* vaut 35 doigts d'une autre coudée qui est divisée en 36 doigts. C'est la coudée perse de 555^{mm},428, que MM. Dieulafoy et Babin ont constatée dans les monuments de Persépolis et de Suse.

Les relations qui existent entre le pied ou le stade de Laodicée et les mesures les plus anciennes du monde suffisent pour justifier l'hypothèse d'un stade de 222^{m},171, au temps de saint Luc.

La coïncidence des nombres énoncés au début de cette note est assez surprenante pour qu'on nous permette de reprendre notre raisonnement.

La question en vaut la peine.

Nous supposons, avec les auteurs les plus autorisés, Vitruve entre autres, que le mille romain est fait de VIII stades attiques, ce qui donne au mille :

$$185^{m},142 \times 8 = \mathit{1\,481^{m},142,7}$$

IX milles vaudront $\mathit{13\,330^{m},285.}$

Pour que la tradition grecque soit acceptable, il faut que IX milles romains correspondent aux 60 stades de l'Évangile, et que la distance comprise entre Jérusalem et Abou-Gosch soit de IX milles.

On aura pour la valeur du stade : $\frac{13330,285}{60} = \mathit{222^{m},171,7}.$

Le temps de marche, entre Abou-Gosch et Jérusalem, relevé par le F. Liévin de Hamme, est de *160 minutes.*

L'heure topographique étant de 5 000 mètres, la minute vaudra 83^{m},333.

Ce qui donne :

$$160 \times 83,333 = 13^{k},333^{m},33.$$

C'est l'identité.

Si donc on était certain que saint Luc et Josèphe aient voulu parler du stade asiatique de 222^{m},171,7 rien ne s'opposerait à ce

Digitized by Google

qu'on acceptât comme vraie la tradition des Grecs, car à ces preuves numériques on peut joindre celles que nous fournissent les récits de Guillaume de Tyr et les textes cités par M. Rey dans son ouvrage sur les *Colonies franques*.

Ajoutons que le mille romain de *1 481*^{m},*142 7* donne pour la valeur du pied romain $\frac{1481,142}{5000} = 296^{mm},228$, et qu'il existe au Musée de Naples deux étalons antiques qui mesurent 296 millimètres et 296^{mm},5. — La moyenne *296,25* coïncide avec la valeur théorique obtenue ci-dessus.

Le pas romain serait de 296^{mm},228 × 5 ou *1*^{m},*481,142*. Il représente 2 coudées de *740*^{mm},*571* ou 4 pieds de *370*^{mm},*285*, ce qui donne :

$$\frac{296,228}{370,285} = \frac{2}{2,5} = \frac{4}{5} = \frac{\text{pied romain}}{\text{pied asiatique}}.$$

Cette valeur confirmerait le rapport $\frac{24}{25}$ attribué par les anciens au pied romain comparé au pied attique :

$$\frac{296,228}{308,571} = \frac{24}{25}.$$

Malgré la remarquable exactitude de ce premier résultat, on peut encore se demander s'il ne s'agit point ici d'un stade de *219*^{m},*428*, qui relève de la grande coudée royale assyrienne et perse.

De même que le stade de Laodicée représente 1000 pieds de 222^{mm},171,7 de même, aussi, on peut composer un stade de 1000 pieds de 219^{mm},428. La différence entre ces deux stades est assez faible pour autoriser l'hypothèse.

Et si nous la hasardons, c'est que le *pied* de *219*^{mm},*428* a été constaté par nous-même au monument persan d'*Ammân*, bâti, comme la rotonde du Saint-Sépulcre, avant la prise de Jérusalem par les Arabes.

Cette mesure était donc en usage avant le VIIe siècle.

Elle représente le 1/3 de la grande coudée royale de 658^{mm},285

Digitized by Google

qui devint plus tard la *grande hachémique;* et les 2/5 de la *coudée ouvrière* d'Ammân, de Ninive et de Persépolis, laquelle vaut *548^{mm},571*.

Si l'on admet toujours que 60 stades font IX milles, ce qui donne 3/20 pour le rapport entre le stade et le mille, on obtient, dans ce cas particulier, pour la valeur du mille romain *1462^{m},85* et pour celle du pied : $\frac{1462,85}{5000} = 292^{mm},571$.

Le Musée de Naples possède un étalon antique qui mesure *292^{mm},5*. L'existence de ce pied ne peut être contestée.

Le calcul précédent en montre l'origine. Mais il est encore plus simple de remonter à la coudée dont ce pied est la moitié.

La coudée de 585 millimètres est connue, c'est la coudée perse de l'apadâna de Suse.

Elle vaut exactement *585^{mm},142* et représente 8/9 de la coudée royale de *658^{mm},285* ou 16/9 du pied royal de *329^{mm},142*.

Le pied de 292^{mm},571 vaudra donc 4/9 de la coudée royale et 8/9 du pied royal. Et le rapport entre le pied du stade et celui du mille sera 3/4.

Trois pieds de 292^{mm},571 = 4 pieds de 219^{mm},428.

Si nous mentionnons la possibilité d'un stade de 219^{m},428 à l'époque de saint Luc, c'est que la coudée royale assyrienne de *658^{mm},285* se rencontre encore à Jérusalem dans la mesure du blé.

En tous pays, les mesures du blé et de la terre doivent être consultées. Elles restent immuables, pour ainsi dire.

A Jérusalem, la mesure du blé employée par les mesureurs publics du Bazar est *cylindrique*. Son diamètre est d'une demi-coudée royale ou *329^{mm},142* et sa hauteur de 1/3 de coudée royale ou *219^{mm},428*.

Son volume $= \pi R^2 H =$ *18^{lit},654*.

La racine cubique de ce nombre est, à très peu près, *265^{mm},5*.

La mesure du blé, à Jérusalem, représente donc le cube d'une demi-coudée de Goudéa.

Au temps de Moïse la mesure du blé était d'une demi-coudée royale d'Égypte et valait : *18^{lit},088*.

Digitized by Google

On peut dire que, de Moïse à notre temps, elle n'a pas varié. On pourrait même admettre que Moïse n'eut point à la modifier, car la coudée de Goudéa existait mille ans avant l'envahissement, par les Hébreux, du pays de Chanaan.

On peut faire à ce sujet un rapprochement curieux.

La mesure du blé, ou *qadah d'Andalousie*, dont la formule $C^3 \times 9/40$ a été donnée par Ebn el-Djyâb, formule dans laquelle $C = 450$ millimètres, ou 451 millimètres, représente aussi le cube d'une demi-coudée de $548^{mm}.571$ et vaut. . . . . *20*^{lit}*,635*

La formule $C^3 \times 9/40$ donne *20*^{lit}*,639*.

Le vase qui contient ce volume de blé est *un tronc de pyramide quadrangulaire* dont la grande base a pour côté *375*^{mm} = 5/6 de 450 millimètres et dont la hauteur est *196*^{mm}*,875* = 7/16 de 450 millimètres.

La pyramide totale a pour hauteur une coudée royale assyrienne de *658*^{mm}*,285*, et le *qadah* ci-dessus représente encore 2/3 de cette pyramide totale.

Tels sont les chiffres extrêmement curieux qu'on tire de la description d'Ebn el-Djyâb.

Nous les reproduisons pour montrer qu'en Andalousie comme à Jérusalem, la mesure du blé procède de la coudée de *658*^{mm}*,285*.

Il en est de même au Caire où le qadah ne vaut que 2 litres environ.

C'est un *tronc de cône* dont le cône total a pour hauteur *438*^{mm}*,857* ou 2/3 de *658*^{mm}*,285*.

Rien donc ne s'oppose à ce qu'un stade de *219*^{m}*,428* ait été en usage à l'époque de saint Luc, car, s'il représente 1000 pieds de $219^{mm},428$, il vaut aussi 600 pieds de *365*^{mm}*,714*.

Ce pied vaut 5/8 de	*585,142*
— 5/9 de	*658,285*
— 2/3 de	*548,571*

Le pied de $365^{mm},714$ n'est pas un inconnu pour nous, car, si l'on veut bien se reporter à la notice publiée en 1888 sur le *pied du Christ*, signalé au Saint-Sépulcre, en 1107, par le prêtre russe

Digitized by Google

Daniel, on verra que la valeur du pied, déduite du diamètre extérieur de la rotonde, s'est trouvée de *365^{mm},8*. C'est la centième partie du grand diamètre de la rotonde dont le rayon *relevé* est *18^{m},29*.

Il y aurait donc coïncidence entre ce pied et celui du stade de *219^{m},142*.

Le pied philétérien de *360* millimètres n'est pas le même que le précédent.

L'un procède de la coudée de *540* millimètres, l'autre de la coudée de *548^{mm},571*. Et cette différence, quoique légère, nous laisse encore un doute sur la valeur exacte du *pied du Saint-Sépulcre*.

Si maintenant nous appliquons le stade de *219^{mm},428* à la distance comprise entre Abou-Gosch et Jérusalem, nous aurons pour 60 stades . . . . . *13 165^{m},68*

Les 160 minutes du F. Liévin donnent . . . *13 333^{m},33*

La différence : 162 mètres, suffit pour qu'on préfère le stade de *222^{m},171,7* au stade de *219^{m},428*, bien que l'un soit aussi probable que l'autre. Mais le premier a pour lui l'avantage d'une application connue, celle du stade de Laodicée, et d'une coïncidence absolue avec le chiffre qui résulte du temps de marche relevé par le F. Liévin de Hamme.

La distance comprise entre Jérusalem et Abou-Gosch étant. . . . . *13 333^{m},33*

et IX milles valant. . . . . *13 330^{m},285*

Kiriath-Yearim peut être placé à Abou-Gosch.

Le F. Liévin évalue la distance de Koubeibeh à 2^{h},30 seulement ou 150 minutes, ce qui donne : *12 495* mètres.

C'est moins exact.

Plusieurs manuscrits de Josèphe portent 30 stades au lieu de 60. Ce qui explique que des auteurs modernes ont cherché l'Emmaüs de Vespasien à Kolonieh, où se voient les ruines d'un castellum et où M. Chauvet a signalé des traces de voie romaine.

Kolonieh est à 1^{h},18 ou 78 minutes de Jérusalem, ce qui fait 6^{k},396, ou exactement 30 stades, au stade de 216 mètres.

Digitized by Google

Donc en admettant les 30 stades de certains manuscrits, Kolonieh pourrait être identifié avec l'Emmaüs de Vespasien, mais en comptant le stade à 216 mètres.

Une des raisons données pour placer Emmaüs à *Koubeibeh* est que la route de Jérusalem à Lydda passait par Bethchoron et Thamna.

Mais, dit Reland, ceux qui se rendaient d'Ælia à Diospolis descendaient de la montagne dans la plaine, en suivant une route qui passait par Kiriath-Yearim; ce qui est confirmé par Eusèbe, qui place Kiriath-Yearim sur cette route, au IXe mille.

De ce qu'une route « Ælia-Diospolim » passait par Bethchoron, cela ne suffit donc pas pour affirmer que l'Emmaüs de saint Luc se trouvait sur cette route.

L'Évangile ne dit pas que le bourg d'Emmaüs fût placé sur le bord d'une voie romaine (*via publica*). Mais en l'admettant, cette hypothèse peut tout aussi bien s'appliquer à la route par Abou-Gosch, qu'à la route par Bethchoron.

La contrée montagneuse comprise entre Jérusalem et la plaine était parsemée de forteresses dont les ruines sont encore visibles, Kolonieh, Koustoul, Abou-Gosch, Latroun, etc., jusqu'à Lydda.

Tous ces postes de défense devaient être reliés entre eux par une route d'un accès assez facile pour permettre des mouvements de troupes. Le soldat romain ne marchait point avec des sandales, mais avec des souliers ferrés.

Les routes stratégiques, dont on parle tant de nos jours, paraissent avoir été un des auxiliaires les plus importants des conquêtes romaines; car, partout où le Romain a passé on rencontre des voies solidement construites. Disons à ce propos que, si l'on voulait connaître avec exactitude la longueur du *mille* employé en Syrie à l'époque des Romains, il suffirait de se transporter au sud de *Karak*, à *Zât-Rass*, où se rencontrent les ruines de deux édifices considérables près desquels passe une voie romaine, encore bien conservée.

Nous l'avons suivie sans interruption, depuis *Zât-Rass* jusqu'à la hauteur de *Chaubak*.

Digitized by Google

Sur son parcours on relève une dizaine de bornes milliaires encore en place. Le temps de marche écoulé entre deux bornes ou séries de bornes, car elles se présentent aussi par groupes de cinq ou six, a été de 18 à 19 minutes.

Avec 18 minutes on aurait pour la longueur du mille $83^{m},333 \times 18 = 1500$ mètres et pour celle du pied 300 milimètres. Mais ce n'est là qu'une valeur approchée, puisque après bien des recherches et des comparaisons, les savants modernes ont fixé le pied romain à *294*^{mm},*5*.

Notre résultat montre, cependant, à quel degré d'approximation on parvient dans les reconnaissances relevées avec un peu de soin.

Rondelet donne au pied romain *297*^{mm},*3/4*.

Un relevé strictement exact des bornes milliaires de la voie antique de *Zât-Rass* résoudrait la question du mille employé en Syrie à l'époque romaine. C'est une opération que les prêtres grecs de Karak pourraient facilement faire avec l'aide d'un des ingénieurs de la municipalité de Jérusalem.

Les inscriptions gravées sur les bornes fixeraient la date de la construction de cette voie, qui devait passer aux environs de Pétra et se prolonger jusqu'à la mer.

Les anciens itinéraires sont cotés en *milles*.

Puisque Kiriath-Yearim était au IXe mille, c'est qu'une voie publique passait en cet endroit.

Abou-Gosch étant à IX milles de Jérusalem, la tradition des Grecs se trouverait justifiée.

Ici ce place le passage cité par Reland :

« De intervallis a Procopio Gazæo notatis :

« Ciriathjearim sita est inter Æliam et Diospolim, *in viâ, ad nonum lapidem*, cui vicina est *Massepha*. »

Et cet autre :

« *Maspha*, in finibus Eleutheropolis, contra septentrionem pergentibus Æliam. »

Massepha ou *Maspha* était situé dans le voisinage de Kiriath-Yearim, et au nord d'Éleuthéropolis.

Digitized by Google

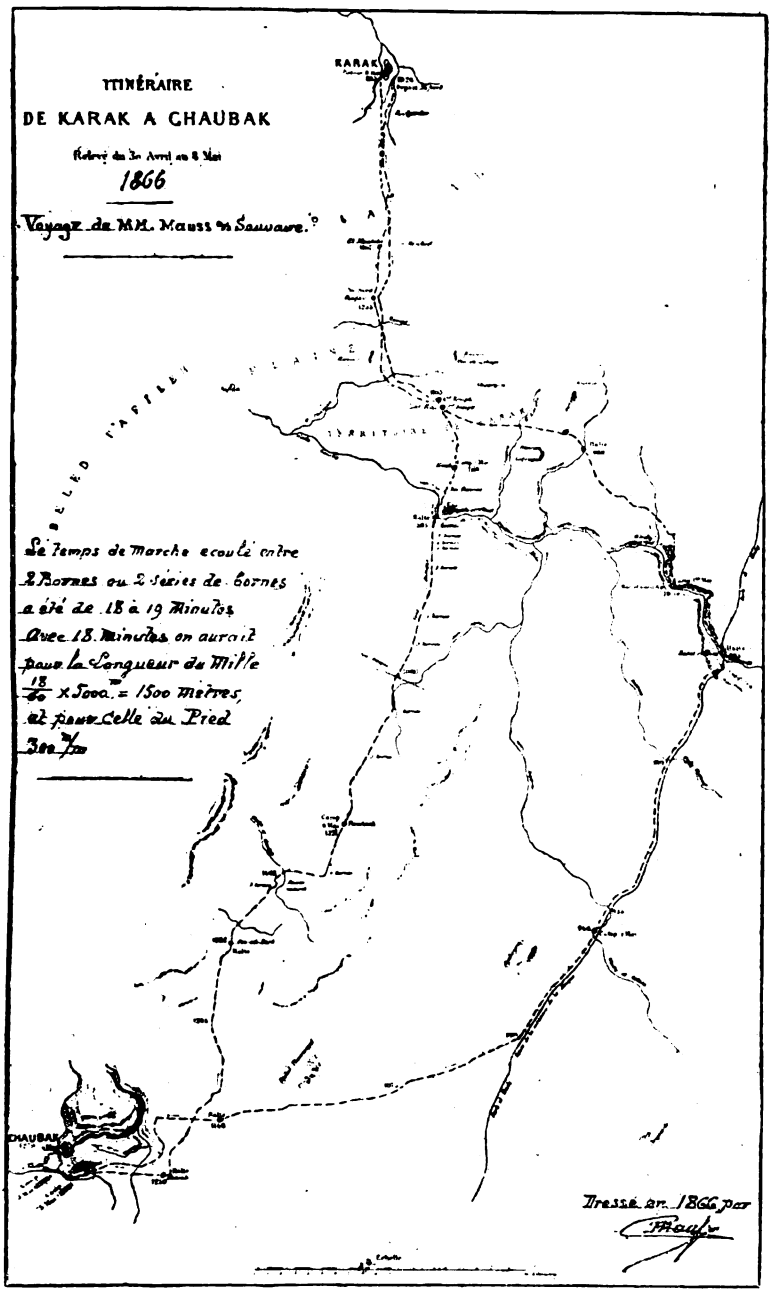

Fig. 16. — Itinéraire de *Karak* à *Chaubak*. Voie romaine et bornes milliaires.

Distance *approximative* entre deux bornes :
En temps : 18 minutes. —— En mètres : 1 500 mètres.

Digitized by Google

Si la ville actuelle de Beit-Djibrin occupe bien l'emplacement d'Éleuthéropolis, et cela paraît probable, puisque la mission anglaise a constaté, dans les environs, l'existence d'une voie romaine.

Si, d'autre part, Abou-Gosch peut être identifié avec Kiriath-Yearim, ce serait entre ces deux points qu'il faudrait rechercher *Massepha*.

Nous signalons ce moyen de vérification.

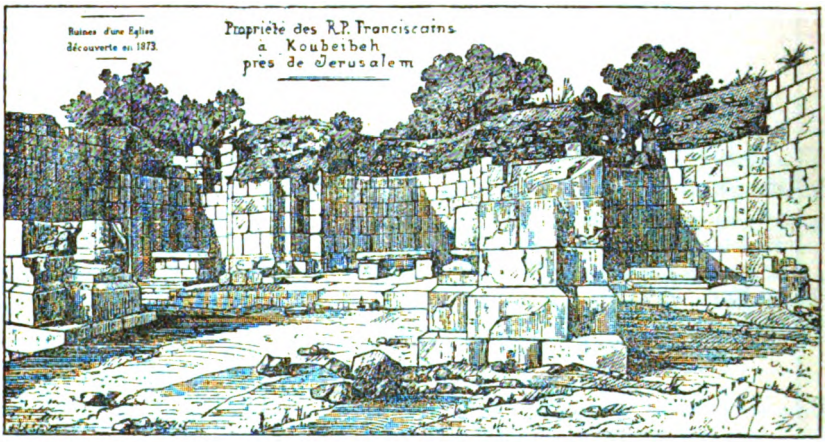

Fig. 17. — *Koubeibeh*. Ruines d'une église découverte en 1873. — Les trois autels étaient encore en place.

Quant à Koubeibeh, il semble que ce village a été un centre religieux important, car il existait, dans le voisinage du petit couvent des Franciscains, une église dont les ruines ont été exhumées en 1873 (fig. 17).

Les religieux qui en sont possesseurs assurent qu'elles appartiennent à une ancienne église de Saint-Cléophas.

Nous ignorons si cette assertion est appuyée de documents certains, mais on peut voir par notre croquis et par les signes lapidaires relevés en 1874, que ces restes ne peuvent être anté-

Digitized by Google

rieurs au XIIe siècle. M. Chauvet a, de son côté, signalé une église de Saint-Cléophas à *Ammoas*, près Latroun. Il s'agit ici de l'*Emmaus-Nicopolis* situé à XXII milles de Jérusalem.

On ne peut confondre l'Emmaüs-Nicopolis avec l'Emmaüs de saint Luc que si l'on suppose inexacte la distance de 60 stades, énoncée par l'Évangile et par Josèphe.

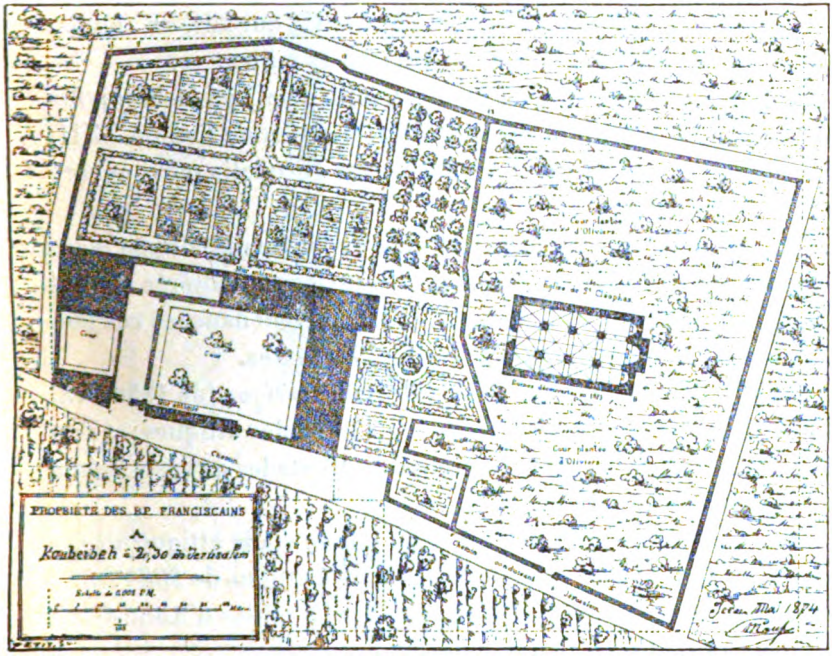

Fig. 18. — *Koubeibeh*. Plan général de la propriété des Pères Franciscains. État en 1873.

D'après Guillaume de Tyr, il y avait à *castellum Emmaüs*, une grande abondance d'eau (*abundantia aquarum*).

Les anciens Itinéraires placent Nicopolis à XXII milles romains de Jérusalem et Lydda à XXXII milles.

Les XXXII milles de Lydda, réduits en minutes topographiques, font $9^h,30$.

Digitized by Google

Le temps de marche relevé par M. Chauvet, entre Lydda et Jérusalem, est de $9^h,15$.

Cette approximation autorise à employer la même méthode pour vérifier la distance d'Ammoas à Jérusalem.

De Jaffa à Jérusalem, *vid* Ramleh, M. Chauvet compte	$12^h,00$
De Jaffa à Latroun.	$6^h,05$
D'Ammoas à Jérusalem.	$5^h,55$

Nicopolis était à XXII milles ou $6^h,31$. Ce qui fait, en temps, une différence de 34 minutes, ou environ II milles.

Le site d'Ammoas qui est bien à X milles de Lydda-Nicopolis ne serait qu'à XX milles romains de Jérusalem au lieu de XXII. Par suite, l'identification d'Ammoas avec Nicopolis offre encore un peu d'incertitude.

Les auteurs qui considèrent l'Emmaüs-Nicopolis comme étant l'Emmaüs de saint Luc, disent que les textes sont altérés et qu'il faut lire 160 stades au lieu de 60. C'est souvent dans les cas embarrassants qu'on invoque l'altération des textes.

Vingt milles romains font juste 160 stades *attiques* de $185^m,142$. Mais Nicopolis était à XXII milles ou 176 stades attiques; et l'on doit tenir compte de cette différence de 16 stades qui représente 34 minutes de marche.

Rien ne s'oppose, il est vrai, à ce que le stade attique ait été en usage dans la Palestine, puisque le pied attique de *$308^{mm},571$* est une mesure *chaldéenne*. Mais alors les IX milles d'Abou-Gosh feraient 72 stades au lieu de 60.

Le pied attique est une demi-coudée de $617^{mm},142$ contemporaine de la fameuse coudée de 540 millimètres dont elle représente 8/7.

Le pied égyptien de 270 millimètres est donc 7/8 du pied attique.

On peut encore déduire le pied attique du mille arménien qui valait 1000 pas de 6 pieds alexandrins chacun, ou 10 stades de 216 mètres.

Le stade de 216 mètres valait 600 pieds de 360 millimètres et 400 coudées de 540 millimètres.

Digitized by Google

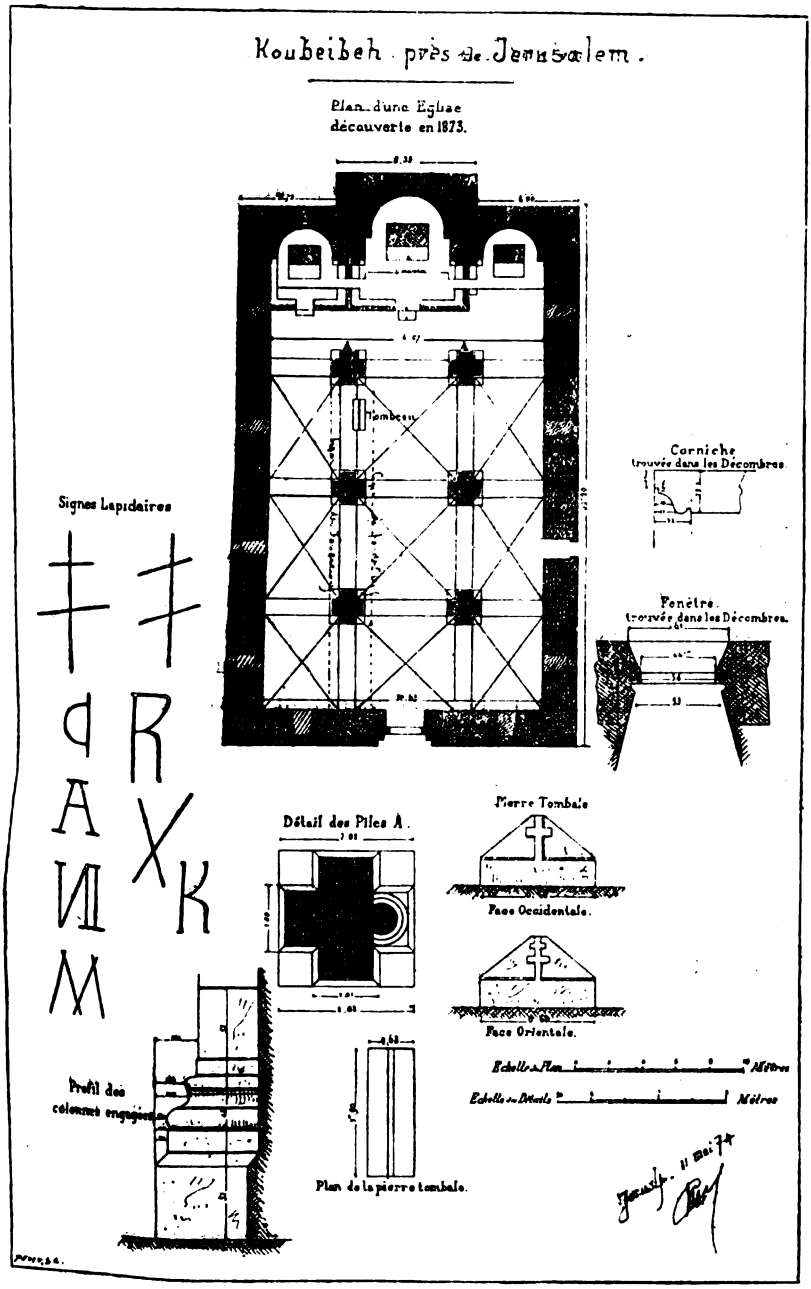

Fig. 19. — *Koubeibeh*. Plan détaillé de l'église découverte en 1873, dans la propriété des Pères Franciscains.

Signes lapidaires nombreux. — Pierre tumulaire.

Digitized by Google

Mais le mille arménien de 2,160 mètres se divisait aussi en 7 parties de $308^{m},571$, chacune, ou 1000 pieds de $308^{mm},571$. C'est le pied du Parthénon d'Athènes.

Le stade attique est fait de 600 pieds attiques, et, comme le mille romain valait VIII stades, on obtient pour le mille romain : *$1481^{m},142$*.

Le mille romain étant de 5,000 pieds, la longueur du pied romain sera :

$$\frac{1481,142}{5000} = 296,228.$$

au lieu de *$294^{mm},5$* que donne la moyenne des étalons de Rome.

Le Musée de Naples possède des pieds antiques qui mesurent 296 millimètres; $295^{mm},5$; $296^{mm},5$.

La coudée de *$617^{mm},142$*, dont le pied attique est une moitié, se rencontre encore dans l'Inde et il est permis de supposer que ce ne sont pas les Grecs qui l'y ont importée. Pour montrer l'origine orientale du stade grec courant, du stade olympique et du stade attique, il suffit de faire le rapprochement suivant :

Les 3/1000 du stade grec courant représentent la coudée chaldéenne de *540* millimètres.

Les 3/1000 du stade d'Olympie représentent la coudée perse de *576* millimètres.

Les 3/1000 du stade attique représentent la coudée perse de *$555^{mm},428$*.

Soit :

$$180^{mm},000 \times 3 = 540$$
$$192,000 \times 3 = 576$$
$$185,142 \times 3 = 555,428.$$

De ce qui précède il résulte qu'*Abou-Gosch* répond exactement au chiffre de saint Luc et de Josèphe, si l'on admet le stade de $222^{m},171,7$. Il répond aussi à celui d'Eusèbe si l'on y place Kiriath-Yearim.

La tradition, que M. de Vogüé trouvait déjà séduisante en 1851, ne l'est pas moins aujourd'hui, car les faits que nous avons relevés s'accordent avec la tradition grecque qui a pour elle l'ancienneté.

Digitized by Google

Celle qui place Emmaüs à Koubeibeh est, croyons-nous, beaucoup plus récente.

Pour permettre au lecteur de comparer, nous donnons les différentes valeurs qui résultent de l'application des stades les plus connus à la distance comprise entre Jérusalem et Abou-Gosch.

a) IX milles romains de 1481^{m},142 font.	*13 330^{m},285*
b) 160 minutes de marche à 83^{m},333 par minute font.	*13 333,33*
c) 150 minutes de marche à 83^{m},333 par minute ne font que	*12 500* »
d) 60 stades grecs courants de 180 mètres font .	*10 800* »
e) 60 stades attiques de 185^{m},142 font.	*11 108* »
f) 60 stades olympiques de 192^{m},27 font.	*11 536* »
g) 60 stades philétériens ou alexandrins de 216^{m} font.	*12 960* »
h) 60 stades de 219^{m},428 font	*13 165,714*
k) 60 stades asiatiques de 222^{m},171,7 font.	*13 330,285*

Il est permis d'hésiter entre le stade de 219^{m},428 et celui de 222^{m},171,7. Mais la concordance des résultats *a*), *b*), *k*) est telle qu'on pourrait conclure en faveur de la tradition grecque qui place Emmaüs à Abou-Gosch, de préférence à celle qui le place à Koubeibeh, cette dernière localité n'étant qu'à 150 minutes de marche, ou 12^{k},500.

Guillaume de Tyr nous apprend qu'au XIe siècle les chrétiens de Jérusalem donnaient le nom de *castellum Emmaüs* à un village où Godefroy vint camper avec Tancrède après la prise de Lydda. Cet endroit, dit l'évêque de Tyr, était pourvu de toutes les choses nécessaires à la vie, et remarquable par l'abondance des eaux qu'on y rencontrait. Abou-Gosch possède une source magnifique dont le débit est considérable, et nous avons vu qu'au centre de la crypte on rencontre une nappe d'eau qui doit être en communication avec la source du village.

Digitized by Google

Aux environs d'Abou-Gosch l'eau est partout.

Au XIIe siècle le castellum Emmaüs est quelquefois désigné sous le nom de château *de la Fontaine*, nom qui peut absolument s'appliquer au *castellum* d'Abou-Gosch. Dans les environs on rencontrait *Aqua-Bella*, Fontaine-belle-eau, que M. Rey identifie avec Ikbala, près d'Abou-Gosch.

Kiriath-Yearim s'appelait aussi *Baala* et *Kiriath-Baal.*

Si le castellum Emmaüs doit être placé à Koubeibeh ou à Ammoas, il faut absolument qu'on y rencontre l'eau *en abondance* et une grande fertilité. L'évêque de Tyr nous fournit encore un autre moyen de vérification. Il raconte que les chrétiens de Beit-Lehm ayant appris que les Croisés étaient campés à castellum Emmaüs envoyèrent vers Godefroy une députation chargée de lui demander un certain nombre de défenseurs pour protéger leur église, qu'ils craignaient de voir détruire par les ennemis.

Les députés arrivèrent au camp vers la minuit. Si l'on admet une heure de délibération, ce qui n'a rien d'exagéré, ce fut vers une heure après minuit que Godefroy décida d'envoyer Tancrède à Beit-Lehm, avec une centaine d'hommes.

La troupe arriva à Beit-Lehm *à la pointe du jour*, *summo diluculo*, c'est-à-dire, un peu avant le lever du soleil. C'était en juin 1099.

Le temps de marche a donc été de $2^h,1/2$ à 3 heures au plus.

Ce qui donne pour la distance parcourue $12^k,5$ à 15 kilomètres au maximum.

C'est, assez exactement, la distance qui sépare Abou-Gosch de Beit-Lehm en ligne directe.

Guillaume de Tyr a soin de dire que les députés de Beit-Lehm étaient des hommes fidèles, prudents et connaissant bien le pays. Leur intérêt était de choisir le chemin le plus direct afin d'arriver avant qu'il fît grand jour.

La distance entre Koubeibeh est un peu plus grande. Mais sous ce rapport on peut hésiter entre les deux localités. Il resterait à démontrer que Koubeibeh fût au XIe siècle pourvue d'eau *en abondance* et que la contrée pût offrir à un corps d'armée toutes

Digitized by Google

les choses nécessaires à la vie, ce qui est encore vrai aujourd'hui pour le site d'Abou-Gosch et ses environs.

Quant à Ammoas, qui est à 5h,55 de Jérusalem, on ne peut admettre qu'une troupe de cavaliers, obligée de marcher avec

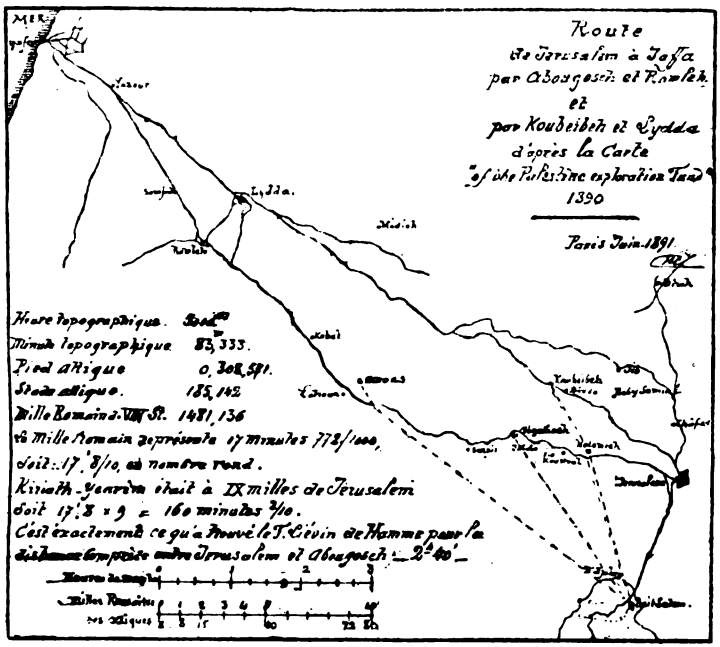

Fig. 20. — Route de Jérusalem à Jaffa, par Abou-Gosch et par Koubeibeh (d'après la carte « of the Palestine exploration Fund »).

prudence pendant la nuit, ait pu franchir la distance comprise entre ce point et Beit-Lehm dans l'espace de 3 heures.

S'il est vrai que Guillaume de Tyr donne le nom Nicopolis au castellum où s'arrêta Godefroy, il a soin d'ajouter que Nicopolis était ce bourg que saint Luc l'Évangéliste appelait Emmaüs et qui était distant de Jérusalem de *60 stades*.

1. Dans la légende de la carte, fig. 20, au lieu de 1481,136, lire : 1481,142.

Digitized by Google

En outre, Ammoas qui est à X milles de Lydda est encore dans la plaine, pour ainsi dire, et il n'était pas absolument nécessaire de prendre des guides prudents et connaissant bien le pays pour y parvenir.

Tandis que, pour atteindre Abou-Gosch qui est dans la montagne, caché dans un repli de terrain, les indications d'un guide devenaient indispensables.

On voit, d'ailleurs, que, dans l'esprit de Guillaume de Tyr, il s'agit de l'Emmaüs situé à 60 stades de Jérusalem. Voici comment s'exprime l'évêque de Tyr.

« ... Undè assumptis, itineris ducibus, viris prudentibus et locorum peritis, pervenerunt *Nicopolim*.

« Est autem Nicopolis,..... hanc, dum vicus esset, sacer Evangeliorum liber appellavit Emmaüs. Beatusque Lucas evangelista hanc dicit ab Hierosolymo distare stadiis sexaginta. »

M. Rey a aussi retrouvé une charte inédite qui mentionne *un casal nommé Kariatheri vendu par Amaury de Franclieu à l'abbaye du Mont-Sion.*

Le nom de Kariatheri paraît être une corruption de Kariath-Yearim, nom antique du village d'Abou-Gosch (E. Rey, *Colonies franques de Syrie*, 1883, p. 387).

Si le casal mentionné par M. Rey est bien celui d'Abou-Gosch, ce serait à l'époque de sa cession à l'abbaye du Mont-Sion qu'on pourrait rapporter sa transformation en église.

Sans vouloir prendre parti dans une question qu'un savant comme Reland ne trouvait pas facile à résoudre. « ... Verum de Emmaunte magis ardua est disquisitio... », et en présence de l'opinion d'un autre savant, Munk, qui place le bourg d'Emmaüs entre Rama et Anatoth, c'est-à-dire au village de Koubeibeh, nous nous bornons à montrer, par le calcul des distances, que la tradition grecque qui place Emmaüs à Abou-Gosch peut se soutenir aussi bien que celle qui le place à Koubeibeh.

Elle le peut d'autant mieux que le monument d'Abou-Gosch *est un ancien castellum* dont la partie centrale a été transformée en église à l'époque des Croisades, et que la distance d'Abou-

Digitized by Google

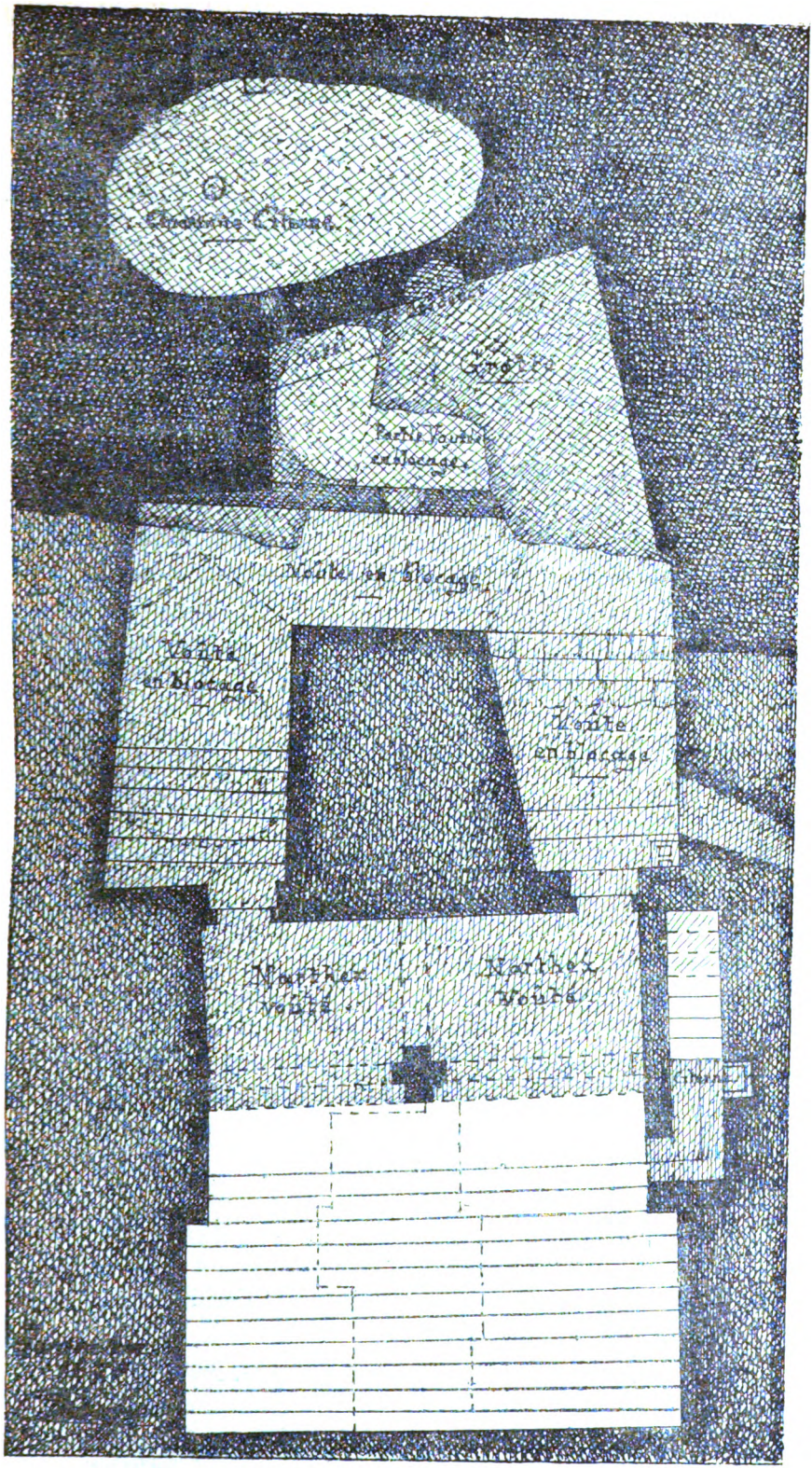

Fig. 21. — *Jérusalem.* Église Sainte-Anne. Etat primitif de la crypte, *avant* la construction de l'église.

Digitized by Google

Gosch à Jérusalem correspond plus exactement que celle de Koubeibeh à IX milles romains et à 60 stades.

Si, pendant les travaux qui vont être entrepris, l'identification d'Abou-Gosch avec Emmaüs pouvait être fixée d'une manière irrévocable, la France se trouverait en possession de trois édifices particulièrement intéressants au point de vue de l'histoire évangélique : l'*église Sainte-Anne*, la *piscine de Béthesda* et l'*église d'Abou-Gosch-Emmaüs*.

En raison de l'intérêt qui s'attache à ces vieux témoins d'un passé qu'on a tant de peine à reconstituer, même avec des documents certains, on doit regretter que l'ancienne disposition de la crypte de Sainte-Anne ait été modifiée depuis quelques années.

La tradition monumentale de Sainte-Anne nous a été transmise par le supérieur franciscain Bernardino Amico, dans le précieux ouvrage publié à Florence vers la fin du XVIe siècle.

Si son plan, évidemment tracé de souvenir, est un peu trop conventionnel, sa description est conforme à ce que nous avons vu.

C'est à nous qu'avait été confiée la lourde tâche de relever l'édifice, sans rien modifier aux emplacements fixés par les descriptions des voyageurs qui l'ont visité du VIe siècle à 1851, époque à laquelle M. de Vogüé a pu en dresser un plan très exact.

La crypte de Sainte-Anne n'a jamais dépassé les limites qu'on lui a connues jusqu'en 1873.

Si nous avons été obligé d'y joindre, comme dépendance, *la citerne* qu'on voit tracée sur le plan de M. de Vogüé, en arrière de la grotte traditionnelle, ç'a été pour des raisons de solidité et pour régulariser les dégradations infligées au rocher de la crypte par les pèlerins de tous pays qui tenaient à emporter un souvenir matériel de leur visite à Sainte-Anne.

Au commencement de notre siècle, il n'existait aucune communication entre la grotte et cette citerne dont on voyait encore, en 1876, la margelle usée par les cordes, et l'orifice de l'arrivée des eaux.

Que l'on compare le plan général de la crypte, tel que nous

Digitized by Google

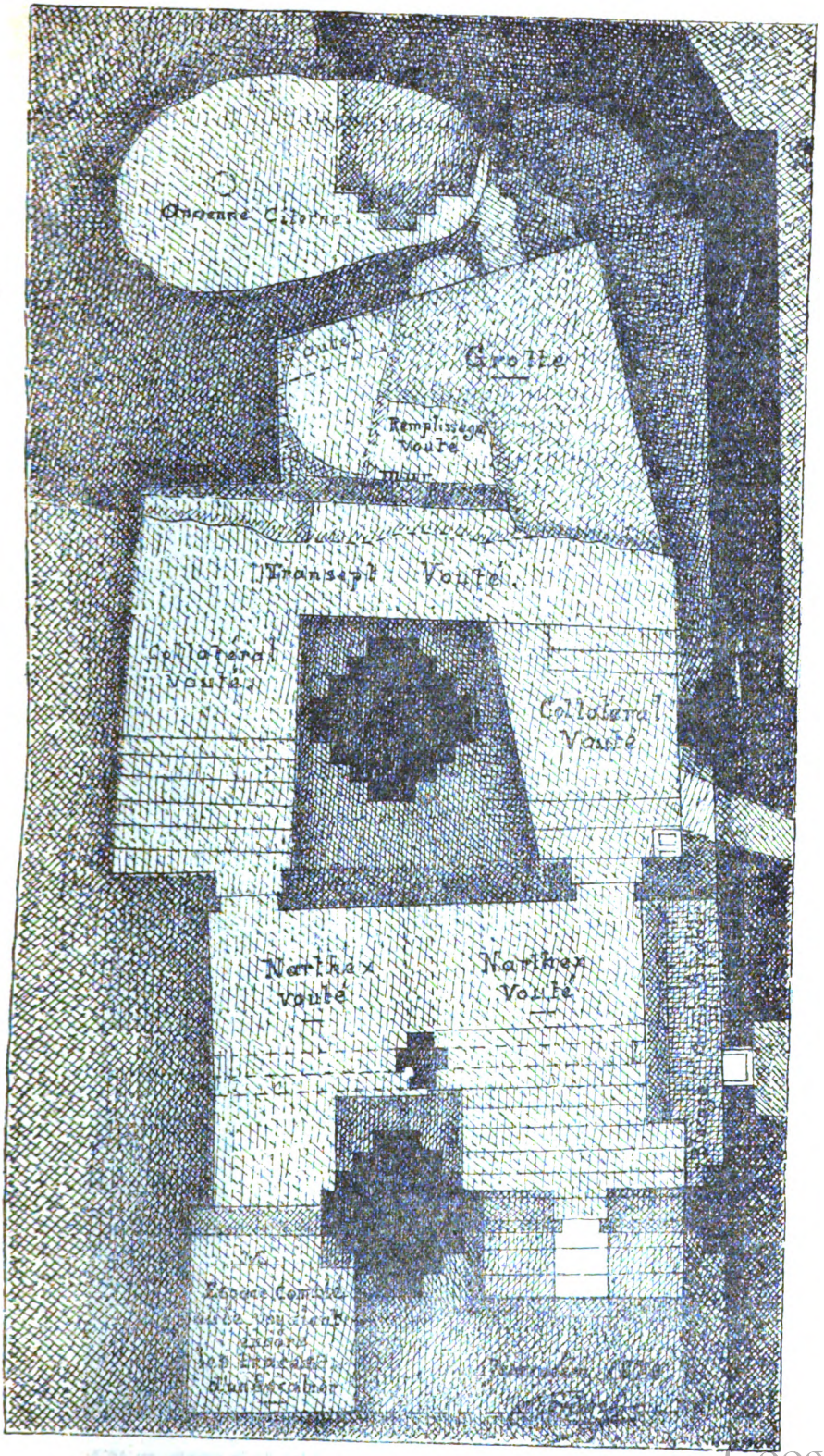

Fig. 22. — *Jérusalem.* Église Sainte-Anne. État de la crypte, en 1870, *avant* les travaux de restauration.

Digitized by Google

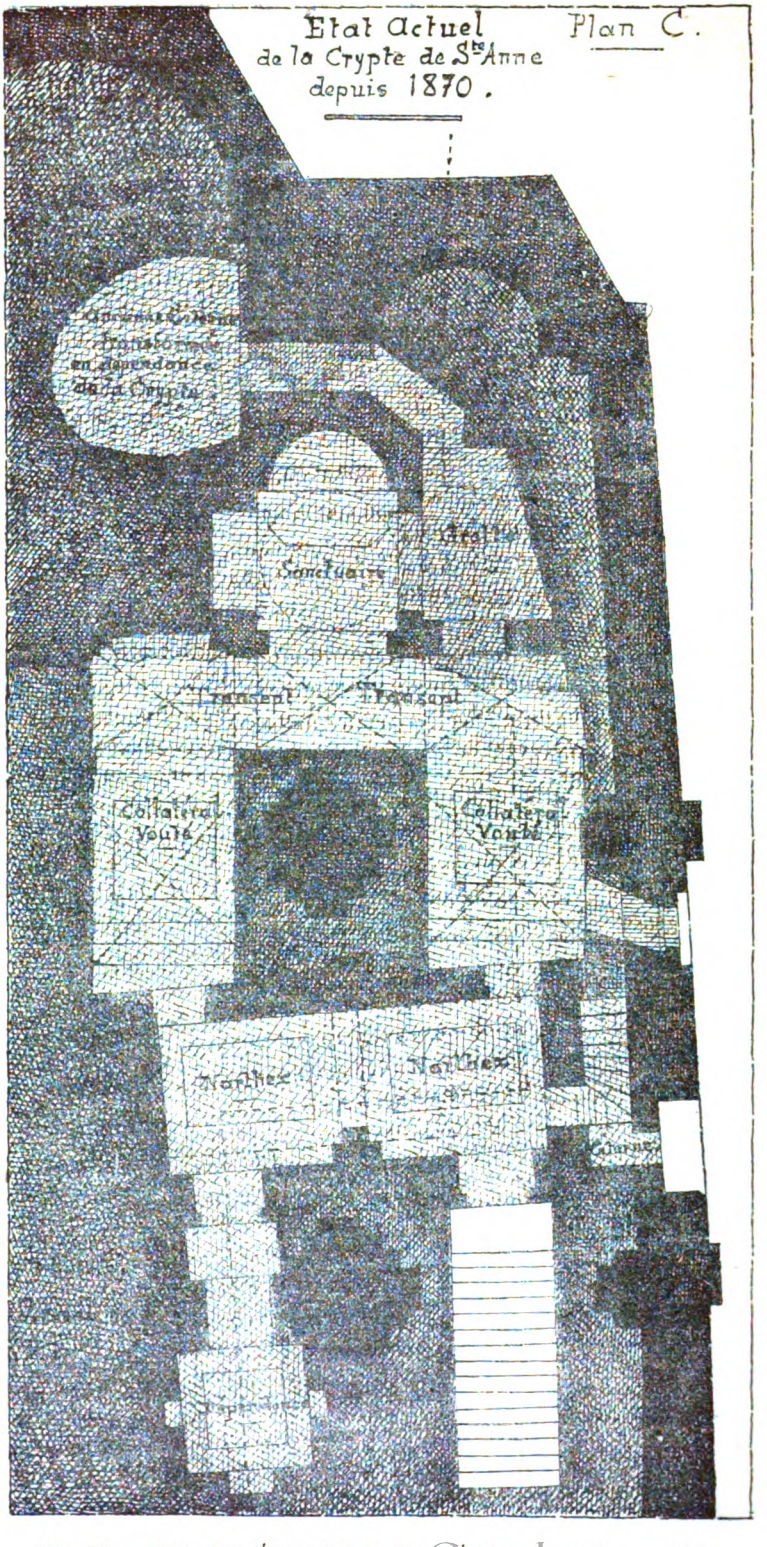

Fig. 23. — *Jérusalem*. Église Sainte-Anne. État de la crypte, en 1873, *après* les travaux de consolidation et de restauration.

Digitized by Google

l'avons laissé en 1873, à celui que M. de Vogüé avait relevé en 1851 et l'on verra que, sauf des détails de formes, ce dernier avait été scrupuleusement conservé.

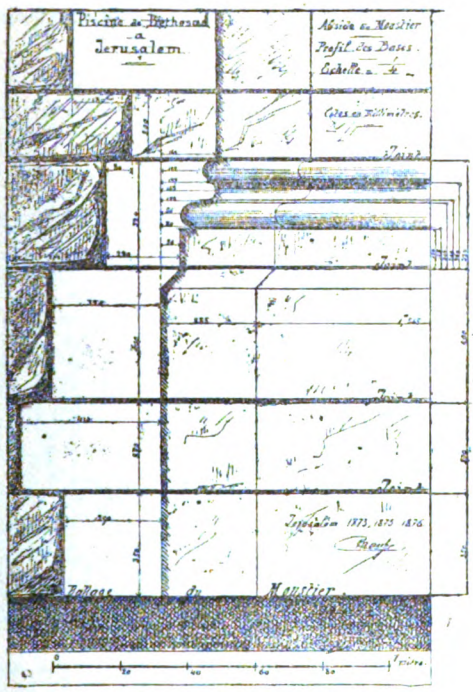

Fig. 24. — *Jérusalem.* Piscine de Bethesda. Base de l'abside du *moustier*, telle qu'elle existait en 1873, 1875 et 1876.

Ce plan général a été modifié par des percements nouveaux et des adjonctions souterraines que rien ne justifie. On ne saurait trop le regretter.

Si l'usufruitier a le *droit* d'user d'un fonds, comme le propriétaire lui-même, *son devoir* est de n'en point altérer la substance.

Le gouvernement français qui a dépensé 700,000 francs pour la restauration de Sainte-Anne, son enceinte et certaines annexes, aurait pu se réserver le droit de maintenir intactes des

Digitized by Google

dispositions qu'une existence constatée de siècle en siècle pendant 1400 ans, avait, pour ainsi dire, stabilisées.

Notre observation s'applique encore à la piscine de Béthesda, car un fragment important du *moustier de dessus la pécine*, que nous avions découvert en 1873, a disparu, emporté, dit-on, par des éboulements de terrain.

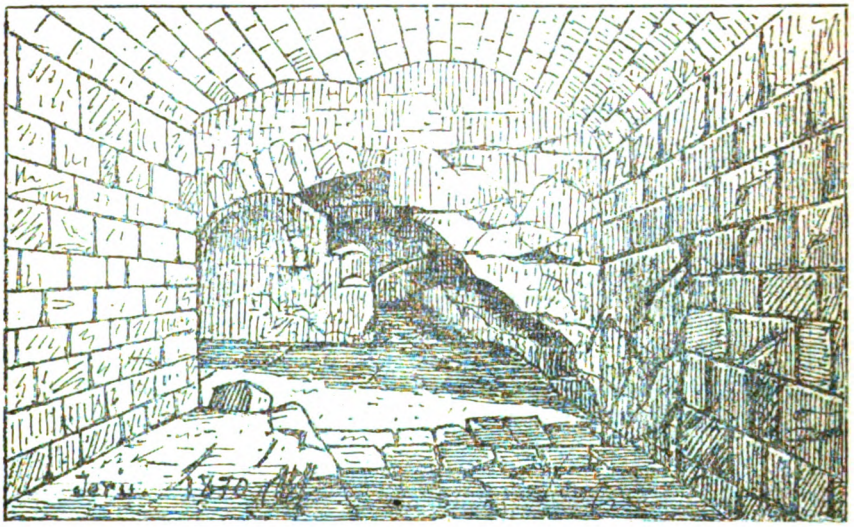

Fig. 25. — *Jérusalem.* Église Sainte-Anne. Entrée de la grotte, après la chute du mur de soutènement. Dans le fond, le rocher brisé pour mettre la grotte en communication avec une *ancienne citerne.* — État avant 1870.

L'intérêt de l'histoire commandait de le maintenir à sa place d'origine, et la plus élémentaire précaution aurait suffi pour sauver ce précieux détail dont nous avons donné le dessin et les dimensions à la page 15 de la *Lettre sur la piscine de Béthesda.*

L'église Sainte-Anne de Jérusalem, est, au premier chef, un monument historique. Elle était assez riche en traditions sans qu'il fût nécessaire de lui en créer de nouvelles.

Les archéologues soucieux de la sincérité des documents ne manqueront pas de regretter, avec nous, ces altérations et ces

Digitized by Google

négligences qui n'auraient pas pu se produire dans un monument historique de France.

Les altérations de la crypte n'ajouteront rien à l'importance religieuse de cette partie de l'édifice. Et ceux que la question intéresse sauront toujours remonter aux origines et reconnaître que les additions modernes ne peuvent avoir aucun caractère traditionnel.

OBSERVATIONS
SUR ANATHOTH ET ABOU-GOSCH
(ÉGLISE DE JÉRÉMIE).

Extrait du *Voiage de Levant fait par le commandement du Roy, en l'année 1621, par le sieur Des-hayes* (édition de 1624).

. . . . . .

« En partant de Rama, nous marchâmes *l'espace de trois heures* dans une plaine jusqu'à un *château ruiné* que l'on nous dit avoir été celui du *Bon Larron*, où nous commençâmes à entrer dans les montagnes, et à la vérité ce château était situé fort avantageusement pour faire bien du mal; car il est à l'entrée d'une vallée dont il tient le passage.

« Nous continuâmes notre chemin entre ces montagnes qui, à parler proprement, ne sont que collines, et passâmes deux *caffares* où nous trouvâmes plusieurs *Mores* qui y étaient venus, sachant notre passage, afin que nous pussions témoigner aux officiers de *Hierusalem* qu'ils faisaient bonne garde.

« L'on monte toujours insensiblement jusques à l'église de *Hiérémie* où nous arrivâmes à la pointe du jour, après avoir marché *quatre heures* depuis le *château du Bon Larron* et avoir enduré tant de froid que nous fûmes contraints de faire faire du feu auprès de cette église : car autant que les jours sont chauds, les nuits sont froides.

« Avant que de passer outre, le sieur Des-hayes envoya en *Hierusalem*, le *chaoux* qui l'accompagnait et *l'un des religieux du Saint-Sépulcre* qui était venu de Constantinople avec lui, afin d'avertir les officiers de la ville de son arrivée, et d'apprendre comme ils le voulaient recevoir.

« Cependant nous demeurâmes près de *cette église qui a été bâtie en cet endroit à l'honneur du prophète Jérémie, à cause qu'Anatholh, lieu de sa naissance,* ÉTAIT PROCHE DE LA... Elle est encore tout entière, mais elle est abandonnée et sert comme d'étable aux *Mores* d'un village voisin qui y mettent leur bétail. *A un quart de lieue de là vers le septentrion est le château d'*EMAUS *où l'on ne voit plus que des ruines.*

« Après avoir passé deux ou trois heures, en ce lieu, nous continuâmes notre

Digitized by Google

chemin entre les collines, jusques à la vallée de *Thérébinthe* où nous demeurâmes quelque temps pour attendre des nouvelles de *Hierusalem*.....

. . . . . .

« ... L'on monte presque toujours jusques à une demi-lieue de *Hierusalem*, où Dieu nous fit la grâce d'arriver, après avoir marché *dix heures et demie* depuis *Rama* et *quatorze* depuis *Jaffa*, qui peuvent revenir à *quatorze lieues françaises*... ».

La tradition des Franciscains, en ce qui concerne *Emmaüs*, n'a pas toujours été constante, puisqu'en 1621, on plaçait le *château d'Emmaüs* à un quart de lieue au nord de l'église d'Abou-Gosch, soit un kilomètre environ.

Mais on peut faire observer qu'en 1621, comme aujourd'hui, personne n'avait fait la remarque que l'église d'Abou-Gosch a été construite au centre d'une tour antique dont on n'avait conservé que les quatre murs extérieurs.

La tradition qui plaçait *Emmaüs* en cet endroit, y cherchait un *castellum* qu'elle ne voyait pas, et qui existait cependant, puisque c'est l'église même dont les murs extérieurs appartiennent à un édifice beaucoup plus ancien qu'elle.

La nappe d'eau, qui peut expliquer la dénomination de *château Fontenoid* attribuée au *castellum Emmaüs*, s'est conservée sous la crypte. Elle doit être en communication avec la fontaine du village d'Abou-Gosch.

C'est donc bien à la localité d'Abou-Gosch qu'en 1621 on appliquait le nom d'*Emmaüs* et le *sieur Des-hayes* n'a pu recueillir cette tradition que de la bouche des religieux franciscains qui l'avaient accompagné.

Quarante ans plus tard, si l'on en croit un récit assez confus du chevalier d'Arvieux, on montrait *Emmaüs* dans une autre direction.

Mais l'ancienne tradition s'est toujours conservée parmi les Grecs de Jérusalem, puisque M. de Vogüé en 1851 la signale à son tour dans ses *Églises de Terre-Sainte*.

Quant à la légende qui place *Anathoth* près de l'église d'Abou-Gosch, elle semble avoir été imaginée pour donner de l'importance à cette église et justifier le vocable de *saint Jérémie*. C'est ce qui ressort du récit de Des-hayes.

En 1660 le chevalier d'Arvieux s'exprime ainsi :

« ... Nous passâmes entre deux puits, auprès desquels on nous fit voir les ruines d'une maison qu'on prétend avoir été celle du *Mauvais Riche*. C'est ainsi qu'on réalise une parabole et c'est le fonds qu'on peut faire sur tous les récits qu'on est accoutumé de faire aux pèlerins.

« *Nous trouvâmes ensuite le village d'Anathoth, patrie du prophète Jérémie*. — Il est sur la droite du chemin ; on y aborde par une allée qui semble promettre quelque chose de grand, et qui ne conduit qu'à de mauvaises maisons ruinées la plupart et peu habitées.

« Nous nous détournâmes pour aller voir *deux réservoirs fort anciens* qui reçoivent *les eaux qui coulent du pied de la colline sur laquelle le village est situé*. Sa situation fait tout son mérite.

« *Sainte Hélène* y avait fait bâtir un très beau monastère qui a été ruiné par les Turcs ou par le temps, qui ont épargné l'église *qui est encore tout entière*, mais sans portes ni fenêtres. Elle ne sert plus qu'à retirer le bétail.

« *Il est surprenant qu'on n'y ait pas enterré quelque prophète* ! ... »

D'Arvieux n'aurait plus sujet d'être surpris, car on a commencé, depuis quelques années, à laisser entendre que le petit caveau de la crypte, au fond duquel tous les voyageurs ont constaté une nappe d'eau, *était autrefois une grotte où se trouvait le tombeau de Jérémie*.

Digitized by Google

Anathoth étant placé à Abou-Gosch, il devait arriver un moment où l'on découvrirait le tombeau de Jérémie, ce qui n'a pas manqué.

A cette légende en formation, on peut objecter qu'au IVe siècle Eusèbe plaçait le village d'Anathoth à III *milles* de Jérusalem ; que saint Jérôme place aussi Anathoth à III *milles* et *au nord* de Jérusalem ; qu'enfin Josèphe l'indique comme étant à 20 *stades*.

Cette double évaluation nous donne encore 3/20 pour le rapport du stade au mille.

« ... Quelque temps après, ce prophète (Jérémie) s'en allant à *Anathoth* qui était le lieu de sa naissance, *distant de vingt stades* de Jérusalem, rencontra en chemin. ... ».

Ces trois auteurs, et surtout le dernier, étaient bien en situation pour connaître le véritable emplacement d'*Anathoth* qui n'était qu'un petit village (*viculus*). On rencontre encore, au *nord de Jérusalem*, une localité du nom d'*Anata* qui est très exactement à *trois milles* de Jérusalem.

Le Frère Liévin de Hamme, dans son *Guide* (1876), identifie *Anata* avec *Anathoth*, patrie du prophète Jérémie.

Ici, comme pour Emmaüs, la tradition franciscaine n'a donc pas toujours été constante, puisqu'en 1621 comme en 1660 les Franciscains plaçaient Anathoth à Abou-Gosch qui est a IX *milles* ou 60 *stades* de Jérusalem, et qu'à cette même date de 1621 on montrait Emmaüs *à un quart de lieue* au nord de l'église de Jérémie.

Aujourd'hui, et d'après le *Guide* du Frère Liévin, Emmaüs est situé à Koubeibeh et Anathoth à Anata.

En plaçant *Emmaüs* à *Abou-Gosch* il y a concordance entre une tradition qui paraît antérieure aux Croisades et la distance de ce village à Jérusalem.

Il n'en est pas de même pour *Anathoth* qui était au nord de Jérusalem et seulement à III milles de distance.

On dit encore que l'église d'Abou-Gosch aurait été bâtie au XIIIe siècle. Mais, comme pour Lydda, il semble difficile d'admettre qu'au XIIIe siècle les chrétiens d'Occident fussent assez en sécurité pour transformer en église l'ancien castellum d'Emmaüs et la couvrir de peintures à fresques auxquelles M. de Vogüé a reconnu un caractère byzantin.

D'après le Frère Liévin de Hamme, les Franciscains fondèrent leur premier monastère en 1219, c'est-à-dire plus de trente ans après la chute du royaume franc, et devinrent plus tard propriétaires de l'église d'Abou-Gosch qu'ils durent abandonner en 1489, après la destruction de leur couvent. Peut-être veut-on faire entendre que cette église a été bâtie par les Franciscains, ce dont il est permis de douter pour la raison que nous donnons plus haut.

On peut résumer ainsi qu'il suit les traditions relatives à Abou-Gosch.

En **1489**, l'église d'Abou-Gosch est abandonnée après le massacre de neuf religieux et la destruction du couvent.

En **1621**, l'ambassadeur *Des-hayes* la vit encore entière. A cette date on plaçait *Anathoth* au village d'Abou-Gosch, et *Emmaüs* à un quart de lieue au nord de l'église.

En **1660**, *d'Arvieux* s'arrête à Abou-Gosch. On y plaçait encore *Anathoth*. Mais il n'est plus question d'Emmaüs qu'on montrait alors aux environs de NebySamuel.

En **1681**, *van Bruyn* visita Saint-Jérémie *qui est une assez grosse masse de bâtiment*.

Digitized by Google

Il arrive ensuite au bourg de *Carit-Lenab* (Kiriath-el-Enab), et ne parle ni d'*Anathoth*, ni d'*Emmaüs*.

En **1806**, Chateaubriand parvenu au plus haut point de la route, découvre le *vallon de Saint-Jérémie*. Il rapporte la tradition qui fait naître l'auteur des *Lamentations*, dans le village *qui a retenu son nom*.

En note, on lit : « Cette tradition du pays ne tient pas contre la critique. »

Chateaubriand visita aussi l'église de Sainte-Anne à Jérusalem.

Il s'exprime ainsi : « ..... 4°. — Le monastère de *sainte Anne*, mère de la Sainte Vierge et LA GROTTE *de la Conception Immaculée*, *sous l'église du monastère* ..... on y entre pour quelques médins..... »

L'auteur ne parle que d'UNE GROTTE et ne mentionne pas le *tombeau de sainte Anne*.

En **1806**, *la citerne* n'était point en communication avec la grotte. On ignorait son existence, attendu que la margelle était, depuis des siècle, cachée sous le dallage de la grande abside, où l'on pourrait encore la retrouver.

En **1876**, le Frère Liévin de Hamme signale *la source* de la crypte d'Abou-Gosch. Il ne fait aucune mention du tombeau de Jérémie.

Comme pour Sainte-Anne, la légende du tombeau n'était pas encore née en **1876**.

En **1882**, M. Chauvet s'exprime ainsi : « ... à l'entrée du village d'Abou-Gosch, *près d'une fontaine*, est l'église gothique dite de Saint-Jérémie. ... Au centre même de l'église souterraine *on a découvert une belle source d'eau potable*... ».

M. Chauvet ne parle pas encore de la légende du tombeau qui n'a dû prendre naissance que dans ces dernières années.

Si l'église de Jérémie est, comme nous le supposons, une transformation du castellum Emmaüs, bâti par ordre de Vespasien, après la victoire de Titus, comment peut-on avancer, avec quelque apparence de vérité, que Jérémie ait eu son tombeau précisément au centre de ce castellum ?

Une réserve d'eau est, au contraire, très explicable, dans une forteresse qui pouvait être exposée à soutenir un long siège.

Les Romains, si l'on en croit l'histoire, ne se préoccupaient guère de Jérémie, et nous voyons que, jusqu'en 1882, aucun voyageur n'a mentionné cette légende née d'hier.

Les erreurs topographiques sont fréquentes en Palestine. Jusqu'au siècle dernier on montrait *Modin*, patrie des Macchabées aux environs d'Abou-Gosch. M. Victor Guérin a démontré que le tombeau des Macchabées était à El-Medieh, village situé sur une hauteur, aux environs de Lydda.

On a pendant plusieurs siècles donné le nom de Saint-Étienne à la porte de la vallée de Josaphat, à Jérusalem, bien que les anciens plans de la ville indiquassent la porte Saint-Étienne là où se trouve aujourd'hui la porte de Damas. Quant à la porte de Josaphat, les Arabes la désignent encore sous le nom de *Sitty-Mariam* ou de Sainte-Marie, soit parce qu'elle conduit au tombeau de la Vierge, soit encore en souvenir de l'ancienne église de Sainte-Marie qui était voisine de cette porte, et dont on voit une colonne restaurée près de l'église Sainte-Anne.

C'est donc avec la plus grande circonspection qu'on doit accepter certaines traditions locales dont l'origine peut être attribuée soit à un défaut d'étude, soit encore au désir de donner de l'importance à quelque fondation récente. Heureusement la paternité d'une tradition est de celles qu'il n'est point interdit de rechercher.

(*A suivre.*) C. MAUSS.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1891

M. Schlumberger communique une monnaie d'or inédite de l'empereur iconoclaste Théophile, de sa femme et de ses trois premières filles.

Un des chapitres les plus compliqués et les plus obscurs de la numismatique byzantine, dit M. Schlumberger, est celui qui concerne les monnaies de l'empereur iconoclaste Théophile et de sa famille. Sur les unes, ce prince est seul; sur d'autres, il figure avec deux princes inconnus à l'histoire, un Michel barbu et un Constantin, ou avec ce dernier seul; sur d'autres enfin, il a à ses côtés son fils et successeur, le futur Michel III, dit l'Ivrogne. La Bibliothèque nationale vient d'acquérir un sou d'or inédit du même empereur. Il y est représenté en compagnie : 1° de sa femme Théodora, qu'il avait épousée, en 830, à la suite d'un concours de beauté organisé dans la capitale de l'empire pour faciliter le choix du jeune souverain; 2° de ses trois premières filles, les princesses Thècle, Anne et Anastasie, qui furent plus tard, en 836, reléguées dans un cloître par ordre de leur frère. M. Schlumberger estime que cette pièce a dû être frappée dans les derniers mois de l'année 832 ou dans les premiers mois de l'année suivante.

M. Amélineau présente des considérations sur les embouchures du Nil, d'après Hérodote. Cet auteur compte sept bouches du Nil : la Pélusiaque, la Canopique, la Sébennytique, la Bolbitine, la Bucolique, la Saïtique et la Mendésienne. Strabon et Ptolémée nomment à peu près les mêmes branches du fleuve, mais M. Amélineau pense que les noms qu'ils emploient ont chez eux un autre sens : selon lui, la Sébennytique d'Hérodote est identique à la Photmitique de Ptolémée, et la Bucolique d'Hérodote à la Sébennytique de Strabon. Quant à la Saïtique, elle n'aurait jamais existé, et ce nom, dans le texte d'Hérodote, serait une faute pour Tanitique. Enfin, la ville de Bauto, qu'Hérodote met sur la Sébennytique (aujourd'hui branche de Damiette), devrait être placée cinquante lieues plus loin à l'ouest, sur la Bolbitine : c'est aujourd'hui Abtou.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 1891

M. Schlumberger met sous les yeux de ses confrères un fragment de pariétal gauche, recouvert d'une plaque d'argent portant l'effigie et le nom (en grec) de saint Akindynos, martyr à Nicomédie sous Dioclétien. C'est une relique historique, qui vient d'être retrouvée par un hasard heureux. En 1200, elle était conservée à Constantinople, dans l'église des Saints-Cosme et Damien : elle est mentionnée, à cette date, dans la relation de voyage d'un pélerin russe, l'archevêque de Novgorod. Quatre ans plus tard, en 1204, Constantinople était prise et pillée par les Croisés venus d'Occident; le fragment du crâne de saint Akindynos fut alors donné à l'abbaye de Rosières, dans le Jura. Un inventaire

Digitized by Google

du trésor de ce monastère, en 1714, mentionne l'os et la plaque d'argent qui le recouvrait. En 1791, le trésor de l'abbaye fut dispersé et les reliques disparurent Tout récemment, un archéologue franc-comtois, M. l'abbé Guichard, faisant des fouilles à Grozon, près de Rosières, a trouvé la relique du martyr de Nicomédie, toujours munie de sa plaque d'argent, dans un monceau de cendres provenant de la combustion du bois pour l'exploitation d'une saline. C'est lui qui l'a confiée à M. Schlumberger.

M. Clermont-Ganneau présente des observations sur une pierre gravée, publiée récemment par un savant américain, M. Jastrow. C'est un ellipsoïde d'agate, à usage de cachet, sur lequel est représenté un monstre ailé, de style assyro-babylonien, avec les images de la lune et du soleil et deux lignes de caractères phéniciens. M. Jastrow a lu et traduit : « [Sceau] d'Adongallab, [fils d']Abdamonrab ». M. Clermont-Ganneau émet des doutes sur la lecture du premier nom ; dans le second, il isole le mot *abd*, qui doit être traduit par « serviteur de », et lit ensuite Ammi-nadab, nom qui se rencontre plusieurs fois dans les livres bibliques.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 6 NOVEMBRE 1891

M. Oppert, président, annonce les prix décernés en 1891 et les sujets des prix proposés.

JUGEMENT DES CONCOURS

Prix ordinaire. — « Étudier la tradition des guerres médiques, etc. » L'Académie décerne le prix à M. Amédée Hauvette, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.

Antiquités de la France. — 1re médaille. M. Camille Jullian, *Inscriptions antiques de Bordeaux ;* — 2e médaille. M. Ernest Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale (Berbérie), depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française ;* — 3e médaille. M. Alfred Jeanroy, *les Origines de la poésie lyrique en France au moyen âge ;* — 4e médaille. M. Édouard Forestié, *les Livres de compte des frères Bonis, marchands montalbanais du* XIVe *siècle.* — 1re mention honorable. — M. J. Roman, *Tableau historique du département des Hautes-Alpes ;* — 2e mention. M. Victor Mortet, *Maurice de Sully, évêque de Paris* (1160-1196) ; — 3e mention. M. Louis Guibert, *la Commune de Saint-Léonard-de-Noblat au* XIIIe *siècle ;* — 4e mention. M. Jules de Lahondès, *l'Eglise Saint-Etienne, cathédrale de Toulouse ;* — 5e mention. M. du Puitspelu, *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais ;* — 6e mention. M. Joseph Roux, *Histoire de l'abbaye de Saint-Acheul-lez-Amiens.*

Prix de numismatique. — Le prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, est décerné à M. Ern. Babelon, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, pour son Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale.

Prix Gobert. — Le premier prix est décerné à M. Paul Fournier, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, pour son ouvrage intitulé : *le Royaume*

Digitized by Google

d'Arles et de Vienne (1138-1378); le second prix à M. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques et archives, pour ses deux ouvrages intitulés : *Bullaire du pape Calixte II* (1119-1124), et *Histoire du pape Calixte II.*

Prix Bordin. — « Étude sur les travaux entrepris à l'époque carolingienne pour établir et reviser le texte latin de la Bible. » L'Académie décerne le prix à M. Samuel Berger. — « Étudier l'histoire politique, religieuse et littéraire d'Édesse jusqu'à la première croisade. » l'Académie décerne le prix à M. Rubens Duval. — « Étudier les sources qui ont servi à Tacite pour composer ses Annales et ses Histoires. » L'Académie décerne le prix à M. Philippe Fabia, professeur de rhétorique au lycée d'Aix.

Prix Brunet. — « Dresser le catalogue des copistes de manuscrits grecs; indiquer les copies qui peuvent être attribuées à chacun d'eux; ajouter les indications chronologiques, biographiques et paléographiques relatives à ces copistes. » L'Académie décerne le prix à M. Henri Omont, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

Prix Stanislas Julien. — L'Académie décerne le prix au Père Séraphin Couvreur pour son *Dictionnaire chinois-français.*

Prix de la Grange. — L'Académie décerne le prix à M. Alexandre Héron, de Rouen, pour ses deux volumes intitulés : *l'Art et Science de pleine rhétorique*, du curé Fabri, publiés par la Société des bibliophiles de Rouen.

Fondation Garnier. — Sur les arrérages de cette fondation, M. Dutreuil de Rhins a été chargé, l'an dernier, d'une mission dans la haute Asie, mission qui se continue et dont l'Académie attend les premiers rapports.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1891

M. Oppert, président, annonce que l'Académie vient d'élire associé étranger, en remplacement de M. Gorresio, M. Graziadio Ascoli, son correspondant à Milan.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1891

M. Maspero présente, au nom d'un membre de la Mission archéologique française du Caire, M. P.-Hippolyte Boussac, architecte, une série de dessins en couleurs qui reproduisent l'architecture et les peintures d'un tombeau thébain de la XVIIIe dynastie, le tombeau d'Anna, grand dignitaire des rois Thoutmosis Ier, Thoutmosis II, de la reine Hatshopsitou et de son neveu Thoutmosis III. Ce tombeau est un chef-d'œuvre de l'art funéraire égyptien, un modèle de la sépulture des riches particuliers égyptiens au début des grandes dynasties thébaines. Il comprend un portique à piliers, ouvrant sur la plaine, d'où l'âme du mort pouvait contempler quand il lui plaisait la ville où son corps avait vécu. Outre la chambre funéraire, il contenait une galerie de statues du mort et de sa famille, et des peintures d'un pinceau délicat, d'une couleur vive et gaie : on y voit des scènes de pêche, de chasse et d'agriculture, le jardin du mort avec ses plantes rares et ses lacs d'eau vive, de longues processions de serviteurs apportant des offrandes et accomplissant des sacrifices. Le tombeau était la maison

Digitized by Google

du mort, où son âme vivait, où on la nourrissait par des offrandes périodiques ; ce qu'on y voyait peint sur les murs avait pour objet de lui assurer à perpétuité la jouissance des biens nécessaires à la vie. En regardant sur les murs la figure des pains, de la viande et des liqueurs qu'il désirait, il s'en donnait la réalité immédiate, et l'ombre des objets représentés était une nourriture suffisante à son ombre.

« M. Boussac, ajoute M. Maspero, a copié d'autres tombeaux de même époque, que j'aurai, je l'espère, l'honneur de présenter à l'Académie l'an prochain. La publication des sépultures thébaines est une des tâches que j'ai imposées, avec l'approbation de M. Charmes, à l'activité des membres de notre Mission française. Nous avons déjà livré au public celles que M. Virey avait copiées : outre M. Boussac, MM. Bouriant, Bénédite, Amélineau et moi-même avons travaillé et travaillons encore à cette œuvre. J'espère qu'une trentaine d'années seront assez pour épuiser la nécropole thébaine. C'est sans préjudice de l'inventaire général des monuments que nous avons entrepris : l'*Edfou* de M. de Rochemonteix est sous presse, ainsi que le *Médinet-Habou* de M. Bouriant et le *Louxor* de M. Gayet. MM. Bénédite et Baillet ont copié en entier le temple de Philæ, et ce n'est pas tout; malheureusement nous ne pouvons publier aussi vite que nous copions, et il faudra des années avant que nous puissions donner au public tout ce que les membres de la Mission ont recueilli au cours de leurs laborieuses campagnes. »

M. Amédée Hauvette, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, fait une lecture sur les fouilles récentes pratiquées dans le tumulus de Marathon par le gouvernement grec. Ce tumulus, considéré, depuis le commencement de ce siècle, comme la sépulture des combattants de Marathon, des compagnons de Miltiade, avait été fouillé sans succès en 1884 par Schliemann, qui voulait y voir un cénotaphe préhistorique. Les dernières fouilles confirment l'opinion traditionnelle, car on y a trouvé, en même temps que des ossements, des vases du VIe siècle avant notre ère, ou du commencement du Ve.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1891

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit que les récents travaux du Tibre ont fait découvrir de nouveaux fragments de la décoration de l'ancien pont construit, à peu près au lieu où se trouve aujourd'hui le *Ponte Sisto*, sous Valentinien et Valens, entre 364 et 367, notamment un pilastre avec inscription votive à la *Victoria Augusta, comiti dominorum... nostrorum.* Une statue de la Victoire était évidemment placée sur ce piédestal, et c'est à elle qu'appartenait sans nul doute une grande aile de bronze qu'on vient d'extraire du fleuve. Dès 1878, on avait retrouvé aux mêmes lieux des fragments de bronze, sans doute des deux statues de Valentinien et de Valens. Quelque tremblement de terre aura précipité dans le Tibre toute cette décoration du pont du IVe siècle. — En rapprochant beaucoup de fragments similaires de marbre sculpté trouvés aussi dans le lit du fleuve, on a recomposé presque entièrement une statue archaïque d'Apollon, qui paraîtrait dater d'avant Phidias. — Le 3e fascicule des

Digitized by Google

Monumenti antichi publiés par l'Académie royale des Lincei vient de paraître : il contient les deux inscriptions sur les jeux séculaires trouvées dans les berges du Tibre il y a un an, et le commentaire de M. Mommsen. — La dernière saison des fouilles de Pompéi a donné beaucoup de nouvelles peintures murales, et un nouveau cadavre, celui d'un robuste jeune homme, dont le vêtement est presque entièrement conservé. — M. Jules Minervini, correspondant de l'Académie, vient de mourir à Rome.

M. Boissier présente à l'Académie un compte rendu des fouilles faites par M. le docteur Carton, médecin militaire à Teboursouk (Tunisie), et M. le lieutenant Denis, dans quelques-unes des villes romaines de la contrée. Ces fouilles, très importantes, ont produit de beaux débris d'antiquités. A Dougga, l'ancienne Thugga, MM. Carton et Denis ont fouillé presque complètement le temple de Saturne, où ils ont trouvé des stèles puniques, des débris de colonnes d'un beau caractère, et sur les murs des *cellae* des revêtements de stuc très intéressants. Ils ont commencé à mettre au jour un hippodrome et un théâtre, qui paraît très bien conservé. A El-Maatria (*civitas Numiulitana*), ils ont dégagé un temple en l'honneur de Jupiter *Optimus Maximus*, de Junon et de Minerve, et entamé l'étude d'autres monuments qu'il serait facile de rendre au jour. M. Boissier demande et obtient que l'Académie adresse ses félicitations et ses remercîments aux jeunes explorateurs, et souhaite qu'on leur fournisse les moyens de continuer leurs recherches.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1891

M. Georges Perrot communique un monument épigraphique dont la découverte est due à M. Victor Waille, professeur à l'École des lettres d'Alger. C'est un diplôme militaire, le premier que l'on ait trouvé en Algérie. Il a été recueilli à Cherchel, dans une tombe, près de la porte d'Alger, au cours des fouilles que poursuivent, d'après les indications de M. Waille, les détenus militaires placés sous les ordres de M. le capitaine Clouet.

Le diplôme émane de l'empereur Trajan. Le titulaire est un soldat de la 4e cohorte des Sicambres, nommé Lovessius; il était originaire de Braga, en Tarraconaise, ce qui prouve que les cohortes auxiliaires pouvaient se recruter en partie parmi d'autres peuples que ceux dont elles portaient les noms. Des deux tablettes qui composent le diplôme, l'une est intacte, l'autre brisée en plusieurs morceaux, mais qui se rapprochent aisément. Le texte, répété mot pour mot à l'intérieur et à l'extérieur, a pu être reconstitué sans lacunes. L'acte, daté du 24 novembre 107, fait connaître les noms de deux consuls pour les derniers mois de l'an 107, Gaius Julius Longinus et Gaius Valerius Paulinus, et d'un gouverneur de la Maurétanie Césarienne, Titus Cesernius Macedo. Il donne, en outre, l'effectif des troupes réunies dans la Maurétanie au temps de Trajan. C'est une des découvertes les plus intéressantes qui aient été faites depuis longtemps dans le domaine de l'épigraphie africaine.

M. Dieulafoy termine sa communication sur les édifices religieux de la Perse ancienne.

Digitized by Google

Selon Hérodote, les Perses n'avaient pas de temples. Comment concilier cette affirmation avec l'inscription célèbre de Bissoutoun, où Darius déclare avoir rétabli les édifices religieux démolis par les mages? avec d'autres textes formels de l'Avesta, de Strabon, de Pausanias, qui montrent chez les Perses des édifices clos consacrés au culte ? C'est que pour Hérodote le mot ναός, que nous traduisons faute de mieux par « temple », avait un sens plus étroit : il désignait un édifice où habitait l'image du dieu et où on lui offrait des sacrifices sanglants et publics; chez les Perses, le sanctuaire du feu, fermé même aux sectateurs les plus purs, ne renfermait ni image ni autel, et les sacrifices se faisaient au dehors.

M. Dieulafoy distingue, dans le mazdéisme perse, trois stages successifs :

1° Stage achéménide : le sanctuaire du feu est un petit oratoire clos et les sacrifices sanglants se font en plein air;

2° Stage parthe : on voit apparaître une porte de temple proprement dit;

3° Stage sassanide : ce temple et le sanctuaire du feu sont réunis dans un même édifice, et les sacrifices sanglants sont remplacés par des sacrifices symboliques.

M. Dieulafoy présente et explique ensuite en détail à l'Académie le plan d'un sanctuaire du feu, du temps d'Artaxerxès Mnémon, découvert au cours de ses fouilles de Suse.

M. Théodore Reinach communique une inscription inédite de l'île de Cos. C'est un règlement de sacrifices qui impose des offrandes déterminées à plusieurs catégories de personnages officiels, notamment aux divers fermiers des impôts et des domaines, et qui jette une vive lumière sur l'organisation financière de l'île dans l'antiquité. On y rencontre la mention d'un impôt sur le vin blanc additionné d'eau de mer, qui était une des spécialités de Cos. L'inscription paraît appartenir à l'époque de la suprématie rhodienne, c'est-à-dire au premier tiers du IIe siècle de notre ère.

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1891

M. Heuzey fait une communication sur le costume palmyrénien. Il étudie, d'après les monuments, la longue persistance du costume oriental dans l'antique Palmyre, sous les formes du style grec qui s'était imposé à la sculpture de cette région. Dans plusieurs de ces représentations, empruntées aux sépultures, le mort est à demi couché sur un lit de festin; une femme voilée, de proportions plus petites, est assise à ses pieds sur des coussins. C'est l'usage grec du banquet héroïque ou funèbre. En dépit du style grec des draperies, le costume du personnage couché est resté tout asiatique : tunique à manches (*candys*), larges pantalons (*anaxyrides*), dont l'extrémité est passée dans des bottines fermées à la mode des Perses, courte épée suspendue sur la cuisse droite, selon l'usage particulier du même peuple. Souvent ce costume est complété par une tiare cylindrique basse.

Parmi les riches ornements de pourpre, brodés ou brochés, qui décorent le vêtement, on remarque surtout la bande verticale qui descend sur le milieu de la

Digitized by Google

tunique, comme un véritable *clavus*. Ce serait pourtant une erreur de vouloir y reconnaître le laticlave romain. Lorsque l'empereur Héliogabale offrait ses sacrifices au dieu soleil des Syriens, Hérodien fait figurer dans ses fêtes les plus hauts dignitaires de l'empire, « portant une seule bande de pourpre au milieu de leur tunique »; ce qui est, ajoute-t-il. « une mode des Phéniciens ». Le laticlave romain était formé par deux bandes de pourpre et non par une seule : l'historien blâme les officiers impériaux d'avoir revêtu un costume asiatique et barbare, et ce costume est celui même de nos sculptures palmyréniennes.

Deux de ces bas-reliefs funéraires, dont les inscriptions ont été interprétées par M. Ledrain, nous montrent séparément le père et le fils, d'un côté Malkou, de l'autre Theima, fils de Malkou, accompagnés d'une même femme assise, Dida, qui figure ici comme épouse et là comme mère du défunt.

M. Maspero annonce la découverte de deux antiques monuments chaldéens. M. de Morgan, dans sa longue mission de Perse, a eu la bonne fortune de pouvoir relever un certain nombre d'inscriptions cunéiformes et pehlvies, qui n'avaient été qu'indiquées par ses devanciers. Il en a pris l'estampage, au péril de sa vie, et a fait faire par le R. P. Scheil la traduction de deux d'entre elles qui remontent aux premiers temps de l'empire chaldéen.

La plus considérable, celle de Séripoul, est accompagnée d'un bas-relief où l'on voit un roi armé en guerre, massacrant un captif renversé sous ses pieds : la déesse Ishtar, debout devant lui, lui amène une file de prisonniers destinés au même sort. C'est un souvenir des victoires remportées en ces parages par un roi du pays de Louloubi, nommé Anoubanîni. Le texte de l'inscription nous apprend, en outre, que le mont où a été trouvé ce monument était appelé le mont Batir.

La seconde inscription est gravée sur une montagne à 180 kilomètres au nord de la précédente, près du village de Sheikh-Khân. Un roi, dont le nom est perdu, y avait fait placer son image; un gouverneur chaldéen, venu longtemps après dans ces parages et nommé Tar...dounni, fils de Sin-ipsah, restaura la figure et y joignit une inscription commémorative de cette restauration.

Le style des deux bas-reliefs et celui des deux inscriptions sont également archaïques. En les comparant aux œuvres de Goudéa, conservées au Louvre, on leur reconnaît un caractère incontestable d'antiquité plus haute. Ce sont probablement, à l'heure actuelle, les monuments les plus anciens que nous possédions de l'art chaldéen.

Avec les estampages de M. de Morgan, on a pu obtenir de bons moulages qui vont être déposés dans plusieurs musées.

M. Georges Perrot présente, de la part de M. Wolfgang Helbig, correspondant de l'Académie à Rome, le moulage d'un coin-matrice trouvé à Cività-Castellana. On y voit gravé le type d'une monnaie d'Auguste de l'an 12 avant notre ère. Diverses considérations portent M. Helbig à y reconnaître un coin clandestin, qui a dû servir à un faux monnayeur.

M. Héron de Villefosse lit une note de Mgr Toulotte, évêque de Tagaste, sur la situation du mont Pappua, où Gélimer, dernier roi des Vandales, poursuivi par Bélisaire, se réfugia et soutint, avant de se rendre, un long blocus.

Digitized by Google

Mgr Toulotte pense qu'il faut chercher cette montagne à l'ouest du Milève, dans le massif du Zouagha ou dans celui du Ferdjoua, sur la limite de la Numidie et de la Maurétanie. Il croit que l'inscription célèbre du col de Fdoulès se rapporte à cet évènement.

SÉANCE DU 18 DÉCEMRRE 1891.

M. Siméon Luce lit une note sur Du Guesclin au siège de Rennes.

Au lendemain du désastre de Poitiers, la ville de Rennes, bloquée par le duc de Lancastre, soutint contre les Anglais un siège de neuf mois, du 3 octobre au 5 juillet 1357. Cuvelier, dans sa chronique rimée, a vanté la part glorieuse que prit à la défense de la place le chevalier Bertrand Du Guesclin, encore presque inconnu à cette époque. On regrettait de n'avoir, à l'appui de ce témoignage qui semblait de peu de valeur en lui-même, aucun document historique de nature à inspirer pleine confiance. Ce document positif qui manquait aux historiens, un élève de l'École des Chartes, M. Lemoine, vient de le découvrir à Londres, au Musée Britannique. Ce sont des lettres en date du 6 décembre 1357, par lesquelles Charles V, alors duc de Normandie et régent du royaume pendant la captivité de son père, donne une rente viagère de 200 livres tournois à Bertrand Du Guesclin, « par les grands constance, sens et loyauté duquel, dit-il, la ville de Rennes a été sauvée et défendue contre les ennemis du roi et les nôtres ».

M. René de La Blanchère lit un mémoire sur l'aménagement de l'eau courante dans l'Afrique romaine.

On sait que les territoires qui forment aujourd'hui l'Algérie et la Tunisie ont été, dans l'antiquité, beaucoup plus peuplés et plus cultivés qu'aujourd'hui. M. de La Blanchère cherche par quels procédés les anciens avaient réussi à le mettre en valeur. L'obstacle capital n'était pas le manque d'eau : la moitié du pays en reçoit une moyenne supérieure à celle du bassin de la Seine, l'autre à peu près autant que le sud-est de la Russie; c'est l'inégale répartition des pluies, concentrées toutes dans quelques mois, où les torrents inondent et dévastent le pays, tandis que le reste de l'année on souffre de la sécheresse. Pour assurer une meilleure distribution de l'eau, les anciens avaient couvert le pays tout entier, Zeugitane, Byzacène, Maurétanies, d'un réseau de travaux d'art, dont les traces encore subsistantes ont été examinées et étudiées en détail par M. de La Blanchère. Le principe qui domine la création et le fonctionnement de ces ouvrages, c'est qu'aucune portion de l'eau n'est abandonnée à elle-même. Dans les plus petits ravins des montagnes, des barrages rustiques en pierres sèches retiennent l'eau et les terres. Dans les vallons, d'autres barrages retiennent encore les eaux déjà réunies : et, à l'entrée de chaque grande vallée, un système de digues, de canaux et de vannes assure à la fois l'arrosement du sol et le passage des eaux dans les conditions de lenteur et d'absorption voulues. Cet ensemble considérable est l'œuvre de plusieurs générations successives : les Carthaginois l'avaient commencé, les Romains l'ont continué et achevé ; l'époque où il a fonctionné de la manière la plus complète est le IIIe siècle de notre ère.

Digitized by Google

Après cette date, les guerres intestines, les luttes religieuses et enfin l'invasion arabe, détruisant la population, ruinant l'agriculture, ont amené l'abandon, puis la dégradation des travaux; les eaux de montagne, reprenant chaque année au moment des crues leurs cours torrentiel, ont emporté ce qui restait des ouvrages antiques, et ont eu vite achevé la dévastation du pays.

M. Aymonier rend compte de sa mission épigraphique en Indo-Chine. Après une description sommaire des pays qu'il a parcourus, il présente des considérations sur quelques points de l'histoire du Cambodge. Selon Francis Garnier, les auteurs chinois mentionnent, vers l'an 420 ou 480 de notre ère, l'avènement d'un prince Kiao-tchen-jou, de la secte des Po-lo-men, c'est-à-dire des Brahmanes, qui aurait introduit au Cambodge les lois et les mœurs de l'Inde. M. Aymonier pense que ce prince n'est autre que Çruta-varman, le fondateur de cette dynastie des Varman qui a fait tant bâtir et tant écrire sur la pierre au Cambodge, du VIe au XIIe siècle de notre ère. En effet, les auteurs chinois donnent au fils de Kiao-tchen-jou le nom de Tcheli-ta-pa-mo, transcription chinoise de Çrestha-varman, nom du fils de Çruta-varman dans les inscriptions cambodgiennes. La fondation du Cambodge indien paraît donc pouvoir être rapportée approximativement à l'an 425 de notre ère.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 13 JANVIER 1892

M. Ulysse Robert revient sur les communications précédemment faites par lui, au sujet des signes d'infamie imposés aux Juifs au moyen âge. Il cite une pièce de vers de Jean-Baptiste Guarini dans laquelle on donne diverses interprétations de la roue des Juifs. Ces vers, dont l'existence lui a été révélée par M. Léopold Delisle, ont été imprimés à Modène en 1496.

M. Durieu montre une miniature représentant le roi Louis XI. Cette miniature, qui appartient à un collectionneur parisien, M. Vasset, doit être une reproduction du portrait exécuté au XVe siècle par Jean Fouquet.

M. Molinier donne quelques explications au sujet d'une plaquette de bronze, récemment acquise par le Louvre, surmoulée d'une pierre gravée antique possédée par le pape Paul II. M. Babelon fait remarquer que cette pierre fait maintenant partie du Cabinet des médailles.

M. l'abbé Beurlier communique un fragment de poterie rouge sigillée, trouvée à Orange et représentant une tauromachie. C'est le premier document relatif aux combats de taureaux qui ait été découvert en Gaule.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1892

M. Prou lit un mémoire sur les monnaies dans les lois saliques et ripuaires.

Digitized by Google

M. Courajod présente le moulage de deux fibules en or avec cabochons et grenats taillés de l'époque mérovingienne avec décor d'oiseaux.

M. Germain Bapst observe que le décor d'entrelacs prend son origine dans les dessins formés par des nattes ou des objets de vannerie. M. Ravaisson-Mollien appuie cette opinion et montre que le décor d'entrelacs a sa source dans la nature.

M. Durrieu établit par des rapprochements faits avec des miniatures de manuscrits de l'époque mérovingienne, que, contrairement à l'opinion de certains savants allemands, ces objets de filigranes à verroteries cloisonnées, avec décor d'oiseaux, ne peuvent pas être ramenés à une date postérieure au IXe siècle.

M. de Villefosse montre la photographie d'une statuette d'Epona en terre cuite découverte par M. du Châtellier à la station de la Tourelle près Quimper. Il présente à ce sujet un certain nombre d'observations sur les figurations de cette déesse découvertes en Gaule.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1892

M. le Président se fait l'interprète de la Société pour exprimer les regrets ressentis par suite de la mort de M. Alfred Maury.

M. Schumberger présente un certain nombre d'antiquités découverts à Azay-le-Rideau, principalement un petit char en ambre sculpté en ronde bosse.

M. Omont lit une communication sur le projet de transport en France de la colonne de Pompée de la plage d'Alexandrie ; dans ce projet rédigé par le consul de France au Caire, il était proposé de réédifier la colonne en France et de la surmonter d'une statue de Louis XIV.

M. Durand-Gréville communique le résultat de ses observations sur la coloration des céramiques grecques.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1892

M. de Baye communique un certain nombre de carrelages à figures et inscriptions des ateliers champenois.

M. Prou présente une pierre tombale conservée à Étampes, œuvre d'un tombier parisien, Jean Lemoine. Il traduit une inscription du XIe siècle découverte à Bonny-sur-Loire présentant un mélange de lettres grecques et latines.

M. Müntz lit un mémoire sur les modèles de Léonard de Vinci ; il démontre que Léonard, contrairement aux usages de son temps, a souvent puisé ses motifs dans les œuvres antiques. Il signale le tableau de la bataille d'Anghiari dans lequel un cheval qui se cabre est copié sur un camée antique du Musée des offices de Florence.

M. Müntz communique aussi une médaille représentant Élisabeth, duchesse d'Urbin, dont les traits se rapprochent beaucoup de ceux du portrait célèbre « de la belle ferronnière (?) ».

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. Bréal nous envoie la note suivante :

Une épitaphe de poète.

Parmi la foule d'inscriptions plus ou moins banales qui viennent tous les jours grossir nos recueils d'épigraphie latine et grecque, nous en avons remarqué deux, découvertes à Rome, plus dignes d'attention. Elles se trouvent dans les *Notizie degli Scavi*, janvier 1891, p. 34.

La première est l'inscription funéraire d'un jeune homme nommé Tiberius Claudius Hyllus, qui avait rempli les fonctions de *lictor popularis* et qui était mort à l'âge de vingt-trois ans. Son père, Claudius Diadumenus (évidemment une famille d'affranchis sortie de la maison de l'empereur Claude), était attaché à la cour impériale en qualité de poète. Ayant eu la douleur de survivre à son fils, il composa pour lui-même une inscription funéraire en vers où il rappelle ce malheur. Les vers sont d'une assez bonne facture; il finit par une apostrophe à son fils, qu'il prie de ne pas se déranger : « C'est moi, ton père, qui suis venu te trouver; la maison est assez grande pour deux. »

L'épitaphe du fils est ainsi conçue :

D · M
TI · CLAVDII HYLLI
LICTORIS POPVLARIS
V · A · XXIII · D · XVIIII
CL · DIADVMENVS
PATER OBSEQVENTISSIMO
FILIO

Voici maintenant l'épitaphe du père :

D · M
CL(*audius*) HIC JACEO DIADVMENVS ARTE POETA
OLIM CAESAREIS FLORIDVS OFFICIIS
QVEM NVNQVAM CVPIDAE POSSEDIT GLORIA FAMAE
SED SEMPER MODICVS REXSIT VBIQVE TENOR
HYLLE PATER VENI NOLO MOVEARE[1] TVMVLTV
HOSPITIVM NOBIS SVFFICIT ISTA DOMVS

Michel Bréal.

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, 15e année, mars-juin 1891 : M. Clerc, *Fouilles d'Aegae en Éolide*. — G. Fougères, *Fouilles au gymnase de Délos*. — Th. Homolle, *Inscriptions de Kouphonisi*. — E. Babelon, *Les monnaies et la chronologie des rois de Sidon* (pl. XV *bis*-XVI). — G. Fougères, *Bas-re-*

1. C'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de *movere* que donnent les *Notizie*.

Digitized by Google

liefs de Tégée représentant un taureau. — P. Jamot et G. Deschamps, *Inscriptions de la Grèce du nord.* — Th. Homolle, *Inscriptions d'Athènes provenant du téménos du Démos et des Charites.* — G. Radet, *Notes de géographie ancienne.* — P. Jamot, *Fouilles à Thespies et à l'Hiéron des muses de l'Hélicon* (pl. XV). — E. Legrand et G. Doublet, *Inscriptions d'Eubée.* — L. Couve, *Inscription d'Oréos.* — J.-P. Lambros, *Tétradrachme inédit de Nabis, tyran de Sparte.* — G. Cousin, *Inscriptions d'Asie-Mineure (Djibi et Eski-Hissar).* — Th. Homolle, *Comptes rendus des séances de l'Institut de Correspondance hellénique. Nouvelles et correspondance.*

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins.* — Vol. XIII. — Gildemeister, *Extraits des auteurs arabes relatifs à l'histoire des constructions du Haram* (sanctuaire de Jérusalem ; travail posthume du regretté savant de Bonn). — Zangemeister, *Inscription romaine de Césarée* (en l'honneur de *M. Fl. Agrippa, pontifex, duumvir*, et *orator* de la colonie). — Schick, *La « porte de la vallée » de l'ancienne Jérusalem.* — Buhl, *Observations sur diverses questions soulevées dans des volumes précédents du recueil.* — H. Fischer, *Nouvelle carte de la Palestine* (au 1/700,000e ; carte de compilation très soigneusement exécutée d'après le grand *Map* du *Palestine Exploration Fund*, les travaux de MM. Conder, Schumacher, Mansell, de la brigade topographique du corps expéditionnaire français de Syrie, etc... ; il est surprenant que l'auteur, en général très bien informé, n'ait pas eu connaissance des excellents levés exécutés en 1870 par nos deux officiers du génie, MM. Mieulet et Derien, entre le Carmel et Tibériade). — Hartmann, *Observations sur la nouvelle carte du Hauran.* — Schumacher, *De Tibériade au lac de Houlé.* — van Kasteren, *Sur les environs de Jérusalem* (constate que M. Clermont-Ganneau avait raison contre le major Conder, en soutenant que la porte de l'édicule monolithe de Siloam était primitivement plus basse et surmontée d'une inscription en caractères phéniciens, dont deux sont encore visibles ; l'identification du village de *El-'Isâouiyé* avec la *Laischa* biblique est bien aventurée). — Guthe, *Sur les pierres dites « pierres à écuelles », en Palestine et dans la Bible* (relève les menhirs et dolmens de Palestine où l'on a constaté l'existence de cavités en cupules. La *masseba* (cippe) biblique est un menhir ; le *gilgal* (cercle), un cromlech ; la *margema* (monceau de pierres), un « cairn » ; le *mizbeah* (autel) un dolmen ; il croit retrouver une allusion aux « pierres à écuelles », dans la pierre « aux sept yeux », dont parle Zacharie (III, 9). — Zimmern, *La Palestine vers l'an 1400 av. J.-C. d'après de nouvelles sources* (d'après les documents de la trouvaille de Tell el-Amarna). — Van Kasteren, *Inscription sur le rocher en Galilée* (grecque ; hésite à y voir, comme il l'avait cru tout d'abord, l'indication d'une limite sabbatique analogue à celle de Gezer). — Röhricht, *Itinéraire du pèlerinage d'Antoine de Crémone* (en 1327 et 1330 ; texte). — Schumacher, *Caveaux funéraires auprès de Caiffa* (quelques caractères grecs peints au-dessus des *arcosolia* ; époque chrétienne). — Furrer, *Sur l'Emmaüs de Josèphe et Hammat de la Bible et du Talmud.* — Guthe, *Fausse inscription du canal de Siloam.* — van Kasteren, *Observations sur diverses localités de la région transjordanique* (identifie, entre autres, *Thisbé*, la partie d'Élie, avec la ruine *d'El-Istib*). — Schick, *Communica-*

Digitized by Google

tions envoyées de Jérusalem (découverte des restes d'une nouvelle fresque dans la crypte de la piscine Probatique; d'une chapelle creusée dans le roc à Siloam, etc...) — Guthe, *Inscriptions grecques de Jérusalem* (chrétiennes, courtes et sans grand intérêt). — Schumacher, *Nazareth actuelle* (avec plan et vue). — Benzinger, *Rapport sur les publications relatives à la Palestine parues en* 1888. — Guthe, *L'emplacement de Tarichée et de Gesur ; le sort de l'inscription du canal de Siloam* (enlevée clandestinement, brisée ; les restes en ont été saisis par le gouvernèur de Jérusalem et expédiés à Constantinople).

— Volume XIV, fasc. 1. — Wetzstein, *Sur les cribles usités en Syrie.* — Röhricht, *Cartes et plans de Palestine du* VIIe *et au* XVIe *siècle* (d'après les documents réunis par le regretté Riant ; commence par la publication du facsimilé d'une carte conservée dans les Archives de Florence et paraissant antérieure à celle de Marino Sanuto). — Du même, *Le pèlerinage de la duchesse Marie-Hippolyte de Calabre en* 1474. — Schepss, *Les pèlerinages de divers membres de la famille des Eyb* (relations allemandes du XVe siècle). — Sepp, *Sur la parabole du Chameau et du Trou de l'aiguille.* — Guthe, *Sur la topographie de l'église du Saint-Sépulcre.* — Schick, *La construction des murs de Jérusalem par Néhémie* (plan). — Buhl, *Itinéraire de Banias à Bosra.*

C. C. G.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft.* — Volume XLV (1891). — Conrady, *Sur le dialecte indien newâri.* — Vollers, *Le Tartufe de l'arabe moderne* (Cheikh Matloûf, pièce en arabe vulgaire, transcription phonétique). — Nöldeke, *Sur le texte du livre des dix Vizirs* (version en vieux persan). — Bühler, *Commentaires sur les inscriptions d'Asoka* (suite). — Nöldeke, *Gihon, le fleuve du Paradis.* — van Vloten, *Irdjâ.* — Spiegel, *L'Avesta et le Schâhnâmè.* — Bollensen, *Contributions à la critique du Veda.* — A. Müller, *Les substantifs sémitiques* (discute les idées de Lagarde et de Barth). — O. Schneider, *Sur la question de l'ambre.* — P. Horn, *Extraits persans relatifs à l'histoire du règne de Schâh Tamâsp Ier.* — Pertsch, *Description des monnaies léguées à la Société orientale allemande, par Fleischer.* — Schreiner, *Remarques sur la chronique de Josef ben Isak Sambari.* — Du même, *As-Sabtî, le fils de Haroun er-Rechid.* — Aufrecht, *Notes sur diverses questions indiennes.* — Vollers, *Sur le Zâr* (légendes arabes). — Du même, *Sur les transformations des mots d'emprunt en arabe.* — Du même, *L'Empoisonneur* (curieuse légende arabe). — Sprenger, *Sur la description de la péninsule arabique d'après l'ouvrage de Hamdânî.* — Snouck Hurgronje, *Un document arabe relatif au commerce actuel des esclaves à Singapoure.* — Vambéry, *Sur la vie intellectuelle des femmes persanes.* — P. Horn, *Sur les gemmes sassanides du catalogue de la collection de Clercq.* — Von Schrœder, *Sur l'accentuation du manuscrit du Kâtiaka de la Bibl. de Vienne.* — Steinschneider, *Apollonius de Tyane* (Balinas) *chez les Arabes.* — Du même, *Les Parva Naturalia d'Aristote chez les Arabes.* — Leumann, *Notices et extraits d'ouvrages Jaina.* — Müller et Socin, *Sur l'héritage scientifique de Thorbecke et les matériaux lexicographiques réunis par Fleischer.* — D. Kaufmann, *Le rabbin Léo Simon.*

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Nos origines. La Gaule avant les Gaulois, d'après les monuments et les textes, par M. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut. — Seconde édition entièrement remaniée, avec notes-annexes de MM. Collignon, Ernest Hamy, M. Berthelot, Ed. Piette et Salomon Reinach, accompagnée de 195 figures ou planches et 4 cartes. — Paris, Leroux, 1891, in-8 de xvi-350 p.

Ce livre est la seconde édition d'un ouvrage paru il y aura bientôt huit ans (en 1884) et dont le succès avait été rapide et mérité. Mais il n'en est pas une simple réimpression. L'auteur a ajouté quelques cartes, qui sont fort nettes; il a doublé le nombre des gravures, qui sont d'une excellente exécution; il a enrichi son volume d'appendices très instructifs rédigés par les savants les plus compétents[1]. Plusieurs chapitres ont été remaniés; enfin deux études importantes et nouvelles donnent à cet ouvrage un attrait de plus.

La première, qui forme le chapitre vi de cette seconde édition, est intitulée : « Les premières populations historiques : les Ibères et les Ligures. » Elle est presque uniquement consacrée à analyser et à combattre certaines théories exposées par M. d'Arbois de Jubainville dans son travail sur *Les premiers habitants de l'Europe*, dont la seconde édition a paru en 1889. M. d'Arbois de Jubainville regarde les Ibères et les Ligures comme les plus anciens habitants historiques de la Gaule ; ils ont, d'après lui, dominé tout le pays avant l'arrivée des Celtes. M. Bertrand reproche à son confrère d'avoir fait aux Ligures une part beaucoup trop grande et d'avoir restreint le rôle des populations primitives; pour lui, les Ligures sont une population hyperboréenne, séjournant sur les bords de la Bal-

1. *Notions nouvelles sur l'âge du renne*, par M. Piette; — *la race de Cro-Magnon et ses affinités historiques*, par M. le docteur Hamy (il s'agit des troglodytes de la Vézère; M. Hamy les compare aux Guanches des îles Canaries, et les regarde comme se rattachant à une même famille, allant de la Délécarlie aux Canaries, en passant par les Aquitains et les Berbères ; si cela est vrai, M. Bertrand ne craint-il pas que les théories de M. Hamy n'infirment les siennes, les Aquitains et les Ibères, n'ayant point, suivant lui, pénétré dans l'intérieur des terres?; — une note fort instructive de M. Berthelot sur *l'Origine du nom de bronze*, déjà parue dans la *Revue archéologique* de février 1891 ; — une étude très nette, très claire et très complète de M. Reinach sur *l'Origine de la civilisation aryenne et les Aryens à l'époque néolithique* (c'est en grande partie une analyse du livre destiné à devenir classique de Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, livre dont nous appelons ardemment une traduction française) ; — un travail de M. le docteur Collignon sur *l'Indice céphalique des populations françaises* (ce travail est fort curieux, je doute qu'il soit toujours des plus convaincants : M. Collignon retrouve, par exemple, dans la région pyrénéenne quelques physionomies franchement sémitiques, et il les rattache aux Phéniciens ou aux Sarrasins ; mais les Phéniciens et les Sarrasins sont-ils venus souvent ou sont-ils restés longtemps dans ces pays? On peut en douter. Qu'il y ait des types et des noms sémitiques dans cette région, cela est certain : nous pourrions en citer un fort grand nombre, mais on en retrouve aisément l'origine : ils proviennent des Maures ou des Juifs expulsés d'Espagne au xve et au xvie siècle). C. J.

Digitized by Google

tique ou de la mer du Nord. Peuple maritime et vagabond, vrais ancêtres des Saxons du ve siècle et des Northmans du IXe, les Ligures auraient multiplié leurs incursions et jeté leurs bandes de pirates sur tous les rivages de la Méditerranée occidentale. Mais nulle part ils n'auraient pénétré dans l'intérieur des terres pour s'y installer à demeure. De ce que les Périples parlent d'un pays appelé Ligurie ou Ligustique, il ne faut point conclure que les Ligures fussent les premiers habitants de ce pays : « Un périple africain signalerait aujourd'hui sur les côtes de ce continent une série de comptoirs plus ou moins importants, portugais, espagnols, anglais, français ou même allemands et italiens. S'ensuit-il que l'une ou l'autre de ces nations ou même ces diverses nations, sous le nom générique de Blancs ou Européens, soient maîtresses de l'Afrique tout entière ? » M. Bertrand rappelle en effet que tous les textes relatifs aux Ligures, légendaires ou autres, s'appliquent à des populations côtières. A ces théories très ingénieuses et très finement déduites, on pourrait faire quelques réponses. Ce que nous connaissons le mieux de la géographie ancienne de notre pays, ce sont les rivages, c'est-à-dire la portion la plus accessible autrefois aux géographes comme aux commerçants. Or, nous voyons ces rivages occupés par les Ligures avec une force singulière : ils donnent leur nom au pays, ils fondent et possèdent des villes, ils dénomment les fleuves et les montagnes. Jamais, au IXe siècle, on n'eût appelé Normandie la Gascogne ou la Saintonge, sous prétexte que les Northmans détenaient Saintes et Bordeaux. De nos jours, nul n'a songé à donner au Sénégal le nom de France et celui d'Angleterre au Zoulouland. Toutefois comparaison n'est pas raison, et dans ces questions si obscures, où M. Bertrand apporte tant de netteté et de science, on ne doit essayer de le combattre qu'en avouant qu'il peut avoir raison. — M. Bertrand nie de même que les Ibères aient exercé la moindre influence dans l'intérieur de la Gaule. « Scientifiquement, le centre, le nord, l'est, et même les côtes occidentales de la Gaule doivent rester en blanc, je veux dire sans inscription d'aucun nom ethnique. » Ici encore quelques objections se présentent naturellement à l'esprit. Strabon affirme que les Aquitains, qui habitaient entre les Pyrénées et la Garonne, ressemblaient plus aux Ibères qu'aux Gaulois. « Il ne s'agit toujours que des côtes », répond M. Bertrand. Il semble cependant que les Aquitains, proches parents des Ibères, ont laissé assez de traces durables de leur séjour dans les vallées de la Garonne et de l'Adour et sur le versant nord des Pyrénées ; on peut s'en rendre compte en étudiant l'épigraphie et l'onomastique du pays, en examinant les noms des dieux, des villes et des villas : les noms en *-berris*, *-gorris*, par exemple, qui dénotent une origine ibérique, arrivent visiblement jusqu'aux bords de la Garonne. Peut-être même, si l'on prenait l'un après l'autre tous les noms des villes et des localités de la vallée septentrionale de cette même Garonne, pourrait-on reconnaître d'autres vestiges des Aquitains ou des Ibères, et il est permis de douter que le nom de *Vesunna*, aujourd'hui Périgueux, soit d'origine celtique. L'importance de ces noms est très grande ; elle indique que le peuple a séjourné dans l'intérieur, a fondé des villes, y a vécu d'une assez longue vie politique ; des troupes d'aventuriers, qui ne feraient que camper sur les côtes, n'auraient point laissé d'aussi durables et aussi nombreux souvenirs. Nous ne demandons pas

Digitized by Google

mieux, d'ailleurs, que d'être convaincu par M. Bertrand, dont la science est faite autant de bonne grâce que de textes.

La seconde étude, qui est le chapitre VII de ce volume, porte pour titre : « La voie du Danube : premières migrations des Aryens vers la Gaule et l'Italie. » Ce titre laisse deviner les conclusions : « Le mouvement en avant des tribus celtiques est postérieur au VIe siècle avant notre ère » ; à cette époque, « les Celtes ne se montrent que sur des points très restreints des Alpes, de la vallée du Danube et de la haute Italie » ; ils vinrent en Gaule en suivant la voie du Danube, « la principale et la plus ancienne voie de migration d'Orient en Occident », et ne franchirent le Rhin qu'aux abords de l'an 500. Ici, M. Bertrand paraît entièrement d'accord avec M. d'Arbois de Jubainville, et cela peut dispenser d'intervenir dans un problème que les deux hommes les plus compétents de notre époque ont résolu de la même manière. Ils ne se séparent l'un de l'autre que sur la question de savoir qui habitait la Gaule en ce temps-là : Ibères et Ligures, dit M. d'Arbois de Jubainville ; populations innommées, dit M. Bertrand, sortant à peine de l'ère néolithique.

On voit que de questions soulève et résout ce beau et bon livre. Il y a une génération à peine, tout était rêverie et ténèbres dans la prétendue science de nos origines. M. Bertrand a eu le mérite, plus que tout autre, de dissiper ces nuages et de faire luire quelques points d'une rare netteté ; il a dressé des théories séduisantes et fortes que beaucoup ne combattront qu'en désespérant de les renverser. Quand il nous aura donné les deux volumes si impatiemment attendus sur *les Celtes* et sur leur *religion*, nous aurons dans ces trois livres le travail le plus complet, le plus suggestif et le plus solide qu'on ait publié depuis un demi-siècle sur les plus lointaines origines de notre pays.

Camille JULLIAN.

Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne, par J. PILLOY, tome II, 2e fascicule, in-8, 8 planches. Saint-Quentin, Triqueneaux-Devienne, 1891.

M. Pilloy a eu l'heureuse idée de réunir en fascicules les nombreux articles qu'il a publiés depuis douze ans sur les fouilles du département de l'Aisne et qui se trouvent dispersés dans les *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin* [1]. Le fascicule nouvellement paru se compose de quatre chapitres d'étendue inégale suivant l'importance et l'abondance des antiquités recueillies en diverses localités de ce département, l'une de nos mines archéologiques les plus riches.

I. Deux sépultures formées par des dalles de grès recouvrant une excavation pratiquée dans un sol de craie ont été reconnues, l'une à Neuvillette, canton de Ribémont, de laquelle on a retiré trois flèches en silex, l'autre à Rouvroy, canton de Saint-Quentin, qui a fourni une belle hache en silex poli ; l'inspection des ossements a permis de constater qu'ils avaient appartenu à vingt-cinq ou trente individus. De cette circonstance M. Pilloy conclut que l'on augmentait la

1. Série 4e, tome II, 1879 et suivants, *passim*.

Digitized by Google

longueur de l'hypogée en ajoutant des dalles au fur et à mesure que l'on y plaçait de nouveaux morts et que la cage était creusée dans la craie dure pour suppléer à l'absence des matériaux de grandes dimensions qui auraient permis d'élever des murs latéraux à la façon des allées couvertes.

II. Dans le deuxième chapitre l'auteur signale les plaques ajourées munies de chaînettes à pendeloques qu'il a trouvées sur des squelettes dans des sépultures franques à Pontru, canton de Vermand ; il les compare au spécimen complet qu'il a retiré du cimetière de Templeux-la-Fosse (Somme) et aux exemplaires de Nordendorf décrits par Lindenschmidt sous le nom de *gürtelgehange*[1].

III. Deux sépultures de femmes, du cimetière d'Essigny-le-Petit, canton de Saint-Quentin, lui ont fourni le sujet d'intéressantes remarques sur des garnitures de ceinture ajourées, que caractérisent des ornements, les uns en forme de tête barbare, chevelue et barbue, les autres en forme d'oiseaux de proie symétriquement disposés par paires. Il fait observer que des dessins d'oiseaux courbés d'une façon identique sont fréquents dans des manuscrits à miniatures du VIIe siècle.

IV. Le dernier chapitre est principalement consacré à la vaisselle de verre provenant des fouilles qui ont été pratiquées à Vermand d'une manière désordonnée, non dans un but scientifique, mais seulement par cupidité mercantile. On y a exhumé plus de cinq cents pièces de verrerie, dont le quart au moins était intact. Les fouilles de Reims et d'Amiens sont seules comparables à celles de Vermand. « Depuis la coupe absolument plate jusqu'au ballon sphérique, depuis le barillet cylindrique jusqu'à la buire et le gobelet coniques, tous les intermédiaires existent... Quand on examine avec quelle régularité l'ouvrier ou plutôt l'artiste obtient ces enroulements, ces réseaux, ces triples ou quadruples spirales dont il couvre les buires et les gobelets, ces anses tout à jour qu'il a adaptées aux brocs et aux bouteilles, ces cabochons en lentilles de diverses couleurs dont il couvre les coupes, sans autre outillage qu'une canne et quelques baguettes de bois, ce n'est plus seulement de l'admiration, mais un véritable et profond étonnement qui s'empare de l'esprit à la vue de ces merveilles que quatorze siècles n'ont pu altérer et que le temps a même embellies en les revêtant de cette poussière nacrée qui les fait resplendir de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. » L'enthousiasme de M. Pilloy paraîtra pleinement justifié à ceux qui jetteront un coup d'œil sur les belles planches chromolithographiques dont il a enrichi son fascicule et parmi lesquelles nous avons retrouvé une ancienne connaissance, la rare coupe qui fait l'orgueil du Musée de Saint-Quentin, et qui représente, en gravure au burin mû par le touret, la résurrection de Lazare avec la légende chrétienne : VIVAS IN DEO P(*ie*) Z(*eses*). Il n'y a que justice à rappeler ici que c'est aussi au talent de M. Pilloy que l'on doit le splendide *Album Caranda* qui a rendu mémorables les fouilles exécutées par M. Frédéric Moreau père dans quatorze nécropoles du département de l'Aisne, contenant plus de 14300 sépultures.

Robert Mowat.

1. *Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, I, pl. 7.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Février—Mars

1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1891.

2) P. 54 et suiv. Th. Mommsen. Fragment de l'édit de Dioclétien trouvé à Platées. — Ne contient que quelques détails nouveaux; la plus grande partie du texte retrouvé était déjà connue par d'autres exemplaires.

ARCHAEOLOGISCH - EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS OESTERREICH, 1892.

P. 29 et suiv. Bormann. Inscriptions d'Ombrie. La première vient de Mevania.

3)

SEX · CAESIO · SEX · *f*
PROPERTIANO
FLAMINI · CERIALI
ROMAE · PROC · IMP
A · PATRIM · ET · HEREDIT
ET A LIbELL · TR · MIL · LEG · IIII
MACEDONIC · PRAEF · COH
III · HISpaNOR · HAST · PVRA
ET · CORON · AVREA · DON
IIII · VIR · I · D · IIII VIR · QVINQ · PON
P A T R O N · M V N

l. 4 et suiv. *proc(uratori) Imp(eratoris) a patrim(onio) et heredit(atibus) et a li[b]ell(is), tr(ibuno) mil(itum) leg(ionis) IIII Macedonic(ae), praef(ecto) coh(ortis) III His[pa]norum, hast(a) pura et coron(a) aurea don(ato), IIII vir(o) j(ure) d(icundo), IIII vir(o) quinq(uennali), pon(tifici), patron(o) mun(icipii).*

M. Bormann voit dans ce personnage un de ces chevaliers à qui Tacite fait allusion (*Hist.*, I, 58) quand il dit : *Vitellius ministeria principatus per libertos agi solita in equites romanos disponit.*

Digitized by Google

P. 34. A Spoleto.

4)

c. caesari augus	TO · GE*rmanico*
germanici caesari	S·F·TI·CAES*aris aug. n.*
divi augusti pron. pont.	MAX·TRIB·P*ot... cos....*
vespasia l	·F·POLLA

l. 2 et suiv. [*Germanici Caesari*]*s f*(*ilio*), *Ti. Cae*[*saris Aug*(*usti*) *n*(*epoti*), *divi Augusti pron*(*epoti*), *pont*(*ifici*)] *max*(*imo*), *tri*(*bunicia*) *p*(*otestate*)... *co*(*n*)*s*(*uli*).

La femme mentionnée à la dernière ligne est la mère de Vespasien.

P. 38. Fragment trouvé à Spello.

5)

S · TRIB · PLEBIS PR
TIBERIS · EX · S · C · PRO
ET · BITHYNIA · ET · LEGATVS
NTO [redacted] IVSSIT

M. Bormann le complète ainsi : [*C. Plinius L. f. Ouf*(*entina tribu*) *Caelius Secundus co*(*n*)*s*(*ul*), etc., *sevir equit*(*um*) *ro*(*manorum*), *q*(*uaestor*) *Imperatori*]*s*, *trib*(*unus*) *plebis pr*(*aetor*).... [*curator alvei*] *Tiberis ex s*(*enatus*) *c*(*onsulto*), *pro*[*consulari potestate in provincia Ponto*] *et Bithynia et legatus* [*pro pr*(*aetore*) *Imp*(*eratoris*) *Trajani Aug*(*usti*) *ejus provinciae testame*]*nto* [*fieri*] *jussit.*

P. 48 et suiv. Inscriptions recueillies dans un voyage en Istrie et dans l'île de Quarnero. Presque toutes étaient déjà connues, mais imparfaitement copiées.

P. 77 et suiv. Inscription que j'ai déjà signalée (*Année épigraphique*, 1891, nos 109 et 110). Intéressant commentaire de M. v. Premerstein.

P. 91 et suiv. Inscriptions de Bulgarie, par MM. H. et K. Skorpil.

P. 92, n° 2.

6) μα

ΞΙΜΩ ΚΑΙCαρι ἡγεμονεύ
ΟΝΤΟC ΤΗC ΘΡΑΚων ἐ
ΠΑΡΧΙΑC ΤΟΥ ΛΑμπρο
ΤΑΤΟΥ CΙΜΩΝΙΟυ ἰουλι
ΑΝΟΥ Η ΛΑΝΠΡΟτάτη
ΣΕΡΔΙΟΝ ΠΟΛΙC Τὸ μεγλι
ΟΝ ΑΝΕCΤΗCΕΝ
ΕΥΤΥΧῶς

D. Simonius Proculus Julianus est déjà connu comme préfet du prétoire et gouverneur de Dacie.

P. 95, n° 16. Au nord de Dubnica (d'après une mauvaise copie).

7)

[redacted] S E V E S
[redacted] I O [redacted]
AVO · CH III VC[redacted]
DEV CO AN MIN
EIVS · SVB · S P I
SI RVEINO II C S
A V G G · P R · P R
C V R A AGENTE
T HERENNIO N IO
PRÆF · CH · EIVSD

Digitized by Google

M. von Domaszewski lit : *Imp. Caes. M. Aur.*] *Seve*[*ro Antoni*]*no Au*[*g.*] *coh*(*ors*) *II* [*L*]*uc*(*ensium*) *devo*[*t*]*a n*[*u*]*min*[*i*] *ejus sub*..... *si*[*o*] *Ru*[*f*]*ino leg*(*ato*)] *Aug*(*usto*-*rum*) *pr*(*o*) *pr*(*aetore*) *cura agente T. Herenn*(*io*) [*P*]*o*[*ll*]*io*[*ne*]? *praef*(*ecto*) *coh*(*ortis*) *ejusd*(*em*).

P. 100, n° 29. Aux environs de Nova Zágora.

8)

pACIFICO PIISSIMOQVE PrINCIPi
D N FL CL CONSTANTI VICTORi
eT tRIVMFATORI PERPETVO AVg
ANT MARCELLINVS et DOM LEONTIus
eT FAB TITIANVS VV CC PRAEFF PRAET
N MQ EORVM SEMPER DEVOTISSIMI
pROCVRANTE PALLADIO V P PRAESIde
pROVINCIAE THRACIAE
+ CONSECRAVERVNT +

l. 2. *d*(*omino*) *n*(*ostro*) *Fl*(*avio*) *Cl*(*audio*) *Constanti.*

l. 4 et suiv. *Ant*(*onius*) *Marcellinus et Dom*(*itius*) *Leontius et Fab*(*ius*) *Titianus v*(*iri*) *c*(*larissimi*) *praef*(*ecti*) *praet*(*orio*) *n*(*umini*) *m*(*ajestati*)*q*(*ue*) *eorum.*

l. 7. (*viro*) *p*(*erfectissimo*).

P. 104, n° 43. Au village de Sjumneslij :

9)

ΑΓΑΘΗΙ ϕ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΜΕΓιΣΤΟΝ
Λ ΣΕΠΤΙΜΙΟΝ ΣΕΟΥηΡΟΝ
ΠΕΡΤΙΝΑΚΑ ΕΥΤΥΧΗΕΥΣΕΒΗ
ΑΡΑΒΙΚΟΝ ΑΔΙΑΒΗΝΙΚΟΝ Η ΙΕ
ΡΑ ΒΟΥΛΗ Καὶ ὁ λαΜΡΟΤΑΤΟΣ
δΗΜΟΣ ΤΡαιανέΩΝΓΕΜΟ
νΕΥΟΝτΟΣ ΣΤΑΤΕΙΛΙΟΥ ΒΑΡ
ΒΑΡΟΥ ΥΠΑΤΟΥ ΑΠΟ ΔΕ
ΔΕΙγμΕΝΟ
ΕΠΙ ΞΥΝΑΡΧΙΑ ΣΕΠΤΙΜΙΟΥ
ΥΠΡΙΟ ΒΑΣΣΟΥ

P. 108, n° 62. Au village d'Akbunar :

10)

ΑΓΑΘῇ τυχΗ
ὑπΕΡ Νεικῆς καὶ αἰωΝΙΟ[υ] ΔΙα
μοΝηΣ τΟΥ θειοταΤΟΥ αὐΤΟ
κρατΟΡΟς Καίσαρος Μ ΙΟΥΛΙου
φιλΙΠΠΟΥ ευτυχΟΥΣ ΕΥΣεβοῦς
σεβ. κΑι της θΕΟΦΙΛΕΣτάτης
αὐΓΟΥστης μαρΚΙΑΣ ωΤΑκειλίας
σΕΥΗρας ηγεΜΟΝΕΥΟντος
της ΘΡΑκων εΠΑΡΧΕΙΑΣ...
οΥΙΝιΟΥ ΦαβΙΑΝΟΥ Πρεσβ(ευτοῦ)
σεβ. ΑΝΤΙΣτΡΑΤήγου ἡ ΛΑμ
προτάτΗ ΤΡΑΙΑΝεΩν πόλις
ευτΥΧῶς

P. 109, n° 65. Milliaire :

11)

ΑΓΑΘΗΙ ΤύΧηι
τῷ γΗΣ ΚΑΙ ΘΑΛΑσσης
καὶ πΑΝΤΩΝ ΑΝΘΡωΠίΝου
γεΝΟΥΣ ΔΕΣΠΟΤΗ....
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ κΑΙΣΑΡΙ μ
ΑΥΡΗ ΣΕουΗρω Αλεξανδρω
ΕΥΤΥΧΕΙ ΕΥΣΕΒΕΙ ΣΕΒ καὶ
ΑΥΓΟΥΣΤῇ ΤΙΒ ΜΗΤΡΙ Τοῦ σεβ.
ΚαΙ μήΤΡΙ ΚΑΣΤΡΩΝ ΙΟΥΛΙΑ
μαμμαια η λαΜΠΡΟΤΑΤΗ
ἀδρΙΑΝοΠΟΛΕΙΤΩΝ ΠΟΛΙΣ
ΤΟ ΜεΙΛΙΟΝ
ΕΥΤΥΧΩΣ
ΡΟυΤΙΛΙΟΥ ΚΡΙσΠΕίΝΟΥ
πρεσβ. σΕΒ ΑντιστράτΗγου
ΙΒ

Digitized by Google

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES.

P. 193 et suiv. R. Cagnat. Chronique d'épigraphie africaine. Inscriptions trouvées en Algérie et en Tunisie par les brigades topographiques. La suivante provient de l'Henchir-Guennba.

P. 197, n° 15 :

12)

M · IVLIO · PROBATO · C ·
IVLI · PROBI · F · SABININO
CARTHAG · OMNIB · HONO
RIBVS · IN PATRIA SVA
FVNCTO · OB · EXIMIAM
EIVS · CIRCA · SE · ET · IN
LVSTREM · BENEVOLEN
TIAM · ORDO CHINI*a*
VENSIVM · PEREGRIN*orum*
PATRONO

Elle donne le nom antique de la ville : Chiniava. Cf. Plin., *Hist. nat.*, V, 4, 29.

P. 203, n° 37. Vient des environs de Lambèse :

13)

*m*EMORIA · PATRONIS · ET · DOMINIS · MEIS · Q · BVLLATI · SABINI · PATRIS
VI · ET · QQ · BVLLATI · SABINI · ET · DONATI FILIIS EIVS ET
*bull*ATIIS · SABINO · ET · HONORATAE · NEPOTIBVS · EIVS
*bu*LLATIVS · SABINVS · TRIB · COHOR · I · SYRORV*m*

l. 2. *et Q(uintorum duorum).*
l. 4. *trib(unus) cohor(tis) I Syrorum.*

P. 207 et suiv. Quelques inscriptions trouvées par M. le docteur Carton aux environs de Souk-el-Arba.

P. 232. A Henchir Sidi-Bou-Gossa.

14) Palmier. Personnage faisant des libations sur un autel. Palmier.

DIS MANIB*u*
S · SACRVM
IVLIA · ZABA
SACERDA · MAG
NA VIXIT · AN
NIS · N LXXVIII

l. 6. *n(umero) LXXVIII.*

P. 236. A Sidi-Athman.

15)

D M S
C · SEIVS · DONA
TVS · PIVS
VIXIT ANNIS
LXVII H · S · E
NON FVI · ET · FV
NON · SV · QVID
AD ME

l. 5 et suiv. *H(ic) s(itus) e(st). Non fui et fu(i) non su(m); quid ad me?*

P. 309. H. Gibert. Borne milliaire de Favaric, près Aix en Provence.

16)

IMP · CAES · T · AEL
HADRIANVS · AN
TONINVS · AVG · PIVS
PONT · MAX · TRIB PT
VIIII · IMP · II · COS · IIII
P · P · RESTITVIT
VII

Digitized by Google

l. 4. *pont(ifex) max(imus) trib(unicia) p(o)t(estate) VIIII, imp(erator) II, co(n)sul IIII, p(ater) p(atriae).*

P. 495. Héron de Villefosse. Inscription de Quintignac.

P. 498. Dédicace à Arausio (plus bas n° 24.)

P. 501. Diplôme militaire trouvé à Cherchel par M. Waille. (J'ai revu le texte sur l'original.)

Pages extérieures.

I

17) IMP CAESAR DIVI NERVAE F NERVA TRAIANVS AVGVST GERMANICVS DACICVS PONTIFEX MAXIMVS TRIBVNIC POTEST XI IMP VI *cos u p p* EQVITIBVS ET PEDITIBVS QVI MILITAVERVNT IN A*lis* TRIBV*s* ET COHORTIBVS DECEM QVAE A*p* PELLANTVR II NERVIANA *a*VGVSTA FI*d*ELIS ∞ ET · II THRACVM AVGVSTA P · F · ET PARTHORVM *et* AVGVSTA NERVIANA VELOX ET I CORSORVM *c* R ET II PANNONIORVM ET I NVRRITANORV*m* ET I FLAVIA MVSVLAMIORVM · ET · I · FLAVIA HISPANORVM ET II BRITTONVM · ET II BREVCORVM ET II GALLO*r*VM ET IIII SVGAMBRORVM ET SVNT IN MAVRETANIA CAESAR*i*ENSI SVB T · CAESERNIO MACEDONE QVINIS ET VICENIS PLVRIBVS *u*E STIPENDIIS EMERITIS DIMISSIS HO*n*ESTA MISSIONE ITEM CLASSICIS QVORVM NOMINA SVBSCRIPTA SVNT IPSIS LIBERIS POSTERIS QVE EORVM CIVITATEM DEDIT ET CONVBIVM CVM VXORIBVS QVAS TVNC HABVISSENT CVM EST CIVITAS IIS DATA AVT SI QVI CAELIBES ESSENT CVM II*s* QVAS POSTEA DVXISSENT DVM TAXAT SINGVLI SINGVLAS

A · D VIII K · DEC

C IVLIO LONGINO · C · VALERIO · PAVLLINO COS

COHORT IIII · SVGAMBRORVM CVI PRAESTI CLAVDIVS TI · F · QVI MAGNVS

EX PEDITE

LOVESSIO MAXIMI F BRACAR

DESCRIPTVM ET RECOGNITVM EX TABVLA · AENEA QVAE FIXA EST ROMAE IN MVRO POST TEMPLVM DIVI AVG AD MINERVAM

Digitized by Google

Q AEMILI	SOTERICI
Q IVLI	EVTYCHI
T VIRRI	HERACLIDAE
M LARCI	PHRONIMI
C POMPEII	HYLLI
P ANNI	TROPHIMI
C NORBANI	PRIMI

II

Pages intérieures.

17 *bis*) IMP CAESAR DIVI NERVAE F NERVA · TRA*i*AN
AVG GERMANIC DACICVS PONTIF MAXIMVS
TRIBVNIC POTEST XI IMP VI COS V P P
EQVITIBVS ET *p*EDITIBVS QVI MILITAVERVNT
IN ALIS TRIBVS ET COHORTIBVS DECEM QVAE AP
PELLANTVR I NERVIAN*a* AVG F ∞ ET II THRACVM
AVG P F ET PARTHORVM ET AVG NERVIANA VE
LOX ET I CORSORVM C *r* ET I PANNONIORVM
ET I NVR*r*ITANORVM ET I FLAVIA MVSVLA
MIORVM ET I FLAVIA *h*ISPANORVM ET II BR
ITTONVM ET II BREV*co*RVM ET II GALLORVM
ET IIII SVGAMBRORVM ET SVNT IN MAVRETA
NIA CAESARIENSI SV*b* T CAESERNIO MACEDO
NE QVINI*s* ET VICENIS PLVRIBVSVE STIPEN
DIIS EMER*it*I*s* DIMISSIS HONESTA MISSIO
NE ITEM CLASSICIS QVORVM NOMINA SVB
SCRIPTA SVNT IPSIS LIBERIS POSTERIS
QVE EORVM *c*IVITATEM DEDIT ET CONVB*i*
VM CVM V*x*ORIB*u*S QVAS TVNC HABVISSENT
CVM EST *c*IV*i*TAS *ii*S DATA AVT SI QV*i*
CAELIBES *esse*NT CVM IIS QVAS POSTEA
DVXISS*ent* *dum*TAXAT SINGVLI SINGVLAS
A D VIII K DEC
C IVLIO LONG*ino* *c* VALERIO PAVLLINO COS
COH IIII SVG*a*MB*r*ORVM CVI PRAEST
T I CLAVDI*us* *ti* · *f* · *qu*I MAGNVS
*ex pedit*E

Digitized by Google

LOVESSIo *maximi f* BRACAR
DESCR*ipt*VM ET RECOGNITVM EX TABVLA
AENEA QVAE FIXA *est* ROMAE

P. 509 et suiv. R. Cagnat. Chronique d'épigraphie africaine.

1° Inscriptions de Maktar communiquées par M. le capitaine Bordier. Ce sont surtout des épitaphes. Quelques-unes contiennent des noms africains intéressants.

2° Inscription taurobolique de Maktar (p. 529).

18)
ꝏ M ꝏ D M ꝏ I ꝏ AVG ꝏ SAC ꝏ
PRO SALVTE IMP CAES M ꝏ AVRE
LI I[illegible]I PII FELICIS ꝏ AVG ꝏ
TOTIVSQVE DIVINAE DOMVS
Q ꝏ ARELLIVS ꝏ OPTATIANVS
EQ ꝏ R ꝏ SACERDOS PERFEC
TIS RITAE SACRIS CER
NORVM CRIOBOLI ET TAV
ROBOLI SVFFRAGIO ORDI
NIS COL ꝏ SVAE MACTARITAN
COMPROBATVS ANTISTES SVM
TIBVS SVIS ꝏ TRADENTIBVS
RANNIO SALVIO ꝏ EQ ꝏ R ꝏ PON
TIFICE ET CLAVDIO FAVSTO
SACERDOTIBVS VNA CVM
VNIVERSIS DENDROFORIS
ET SACRATIS VTRIVSQ ꝏ SEXVS
ꝏ V ꝏ S ꝏ L ꝏ A ꝏ ☧

M(atri) D(eum) M(agnae) I(deae) Aug(ustae sac(rum), pro salute Imp(eratoris) Caes(aris) M. Aureli..... Pii Felicis Aug(usti) totiusque divinae domus, Q. Arellius Optatianus, eq(ues) r(omanus), sacerdos, perfectis rite sacris cernorum crioboli et tauroboli, suffragio ordinis col(oniae) suae Mactaritan(ae) comprobatus antistes, sum(p)tibus suis, tradentibus Rannio Salvio, eq(uite) r(omano), pontifice, et Claudio Fausto sacerdotibus, una cum universis dendroforis et sacratis utriusque sexus v(otum) s(olvit) l(ibens) a(nimo).

3° Inscriptions de diverses localités.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1891.

19) P. 419 et suiv. Inscription milliaire de la route de Djibi à Stratonicée, identique à un texte déjà connu (*C. I. L.*, III, 482). Prouve que le proconsulat de Q. Hedius L. f. Rufus Lollianus Gentianus correspond à la IXe puissance tribunice de Septime Sévère; c'est-à-dire aux années 101-102.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

1890, p. 323. Héron de Villefosse. Inscriptions de Châlons-sur-Marne.

20) Cavalier au galop.

D M
FVR ANTONIN
VS CIRC · N · DAL
VIXIT · N · IEXX
V · [illegible] CS · XVO
R · III MCMORIAN
C · ICOLL · GSIVS
POSSVIT ☧ · XXX
V MIL

Digitized by Google

l. 3. : *circ(itor) n(umeri) Dal(matarum).*
l. 4. et suiv. *vixit an(nos) LXXV... m[e]moria[m] ..... ius possuit (ex) denariis XXX.....*

P. 324.

21) PLAIANVS EQVIS
IN VIXELATIONE
DALMATORVM · V
VIXXIT ANNOS XL
IMPEDIVM DE SVO
DENARIA XXXVIII
CCC

On serait tenté de lire, l. 3 et 4 : *vexillatio Dalmatarum V*, mais les *Quinto Dalmatae*, d'après la *Notice des Dignités* (*Or.*, V, 36), sont un corps d'Orient. Cf. sur ces inscriptions *Revue de Champagne et de Brie*, 1891, p. 857 et suiv.

P. 331. Michon. Inscriptions de Corse.

22) D M
C · CANINIVS · GERMANVS
VETERANVS · AVG · EX · CEN · T · CL
P · R · VIXIT · AN · LXXXX · FECIT ·
C · CANINIVS · CARPVS
PATRO · B · M ·
ET · SIBI · LIBERTIS · LIBER
TABVSQVE · POSTERISQ ·
EORVM

l. 3. *veteranus Aug(usti) ex cent(urione) cl(assis) p(raetoriae) R(avennatis).*
l. 6. *patro b(ene) m(erenti).*

IBID., 1891.

P. 63. Héron de Villefosse. Inscription de Rodez.

23) ZMARAGDO · VILIC
QVAEST · MAGISTRO
EX · DECVRION · DECR
FAMIL' AE · TI · CAESARIS
QVAE EST IN MI//////LIS

l. 2. *quaest(ori).*
l. 5, peut-être : *in m[etal]lis.*

P. 69. Correction d'un texte du *C. I. L.*, VIII, 10860.

P. 125. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, IX, 1681.

BULLETINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA, 1891.

P. 245. Petite tablette debronze publiée par Mme la comtesse Lovatelli.

24) ARAVSIONI
L · KAREIVS VITALIS

P. 280 et suiv. Gatti. Inscriptions de Rome.

25) ΠΥΘΟΚΛΗC ·
ΗΛΕΙΟC
ΠΕΝΤΑΘΛΟC
ΠΟΛΥΚΛΕΙΤΟΥ ·
ἀΡΓΕΙΟΥ

C'est la base d'une statue d'un athlète due au ciseau de Polyclète.

P. 284. Inscriptions relatives à des *equites singulares* (voir *Année épigraphique*, 1890, nos 156 *bis*, 157 *bis*, 158 *bis*).

Digitized by Google

P. 290. (Voir *Année épigraphique*, n° 157.)

P. 291.

26)

t · CALIDIVS · T · T · ↄ
L · PRIMVS · VESTIARIVS
TENVIARIVS · DE · VICO
TVSCO · CALIDIA · T · T · ↄ · L
HILARA · PRISCO · LIBERTO
ET · SIBI · ET · SVIS

l. 1 et 4. *T(itorum duorum) et mulieris libertus (liberta).*

P. 305 et suiv. Lanciani. *Miscellanea topografica.* On y lit les inscriptions suivantes inédites :

P. 318. Trouvé près du pont *della Marranella.*

27)

D M
M ANTONIO M FILIO
CLAVDIA TERENTI
ORIVNDO CIVITATE
MISENI OMNIBVS
MVNERIBVS · ET ·
HONORIBVS PATRIAE
SVAE PERFVNCTO
NEGOTIATORI
CELEBERRIMO SVARIAE
ET PECVARIAE
M · M · ANTONII ·
TERES · ET PROCVLVS
FILI · ET HEREDES ·
SECVNDVM VOLVNTATEM
IPSIVS

l. 12. *M(arci duo) Antonii Teres et Proculus.*

P. 342 et suiv. Gatti et Hülsen. Fragments d'inscriptions trouvées rue *della Polveriera*, n° 50.

28) A)

a)

RAEF ø VRB ø
PANEM POPVLI CONTRA
SVEVERANT ø
NDIDVM EPICTETINSES
ORIVM ET VIATOR
ATIVM AQUILENSES
NENSES BONIFATIVS
VM ADEODATVS
STATVAVALERIANENSES

b)

TR/IANenses
de TEGLATV V
c AELIMONTIENSIB I
CAMELLENSIBVS
5 TASCOGENSIB
ISACIS
DECENNENSIBI
S MONETARIIS
AD LACVM LONGVM
10 NOENSES DE ARA
T MATIDIE
TABII

Digitized by Google

c)

ICTORIN
EONTIVS C
CONCORDIVS LI
CAPVT PORTICVS
ADNYMF ALEXANDRI
AESPORVS FVLLO
CHOSMYS VTS
VICVCORVENSIBVS
LAVRENTIVS COLL FORMIC
AGRIPPA GALL· VERISSIM
MERCVRIVS OLITOR TIGRINV S
ORFENSIBVS SABBATIVS
SVRINVS LVPIN BENEDICTVS
SVRVS ANTIQVAR HILARVS

d)

VBLICIVS
PASCASIVS
VALENS
IVLIVS MONETARIVS

e)

INI
DEA
A LAC
CAMPIA
CONCORD
OCTAVIVS
PH[redacted]
PER PETRVM
CLIVVM PVLLENSES
TELLVRENSES
PER PRIMENIVM CATILL
SVBVRENSES
COFOCION CVM SVIS
IRENEVS EX COL I
DECIV

Digitized by Google

f)

ARCIANVS
ONIFATIVS
ASTANIOLA
LAVRINA
FELIX TINEOSVS
IVDAEVS
CONSTANTIVS
FILIVS BESSAE
PIPERIO
PASCASIVS

FELIX
TZINTINA
MARCELI
CRESCE
MAR
I

g)

AMPHITEATER
FOPARDVS
CASIVS

I
SA
HI
RO

h)

AS
NTIVS
IVS

ION
VRSVS
VRBICVS
BONIFATIVS
QVODVVLDEVS
HILARVS
CAPRIOLVS
VRSVS
PE

Ces fragments doivent être rapprochés des différents autres déjà connus (*C. I. L.*, VI, 1766, 9103, 10099; *Eph. epigr.*, III, p. 281, n° 54; *Bullett. comun.*, 1880, p. 28; 1883, p. 239; 1885, p. 163) et les deux textes suivants, encore inédits :

29) *a*)

LEONIIVS
MERCVRIVS
MENCLION
ASELLVS
FILVMINVS
TONSOR DE
CIRCVM

V
FELI
ASTV
MERCVI
CERON

29 *bis*)

b) PER LAVRENTIVM
NYMFICVM
ET VENEREN
PER CRESCENTIONEM
NENSES ET ZATEM
PER GORGON

Ce sont des fragments d'un ou plusieurs édits de préfets de la ville de Rome au IVe siècle, par lesquels certains personnages sont privés du droit de recevoir des distributions gratuites de blé, pour avoir abandonné le métier ou la profession qui leur avait fait accorder ce droit : ([*Ex auctoritate ... p*]*raef*(*ecti*) *urb*(*is*) [*nomina ...um qui*] *panem populi contra* [*disciplinam romanam ..... vindicare con*]*sueverant*.

Les noms sont répartis par quartiers, en commençant par la partie méridionale de la ville.

BULLETTINO DELL' ISTITUTO DI DIRITTO ROMANO, 1891, p. 247.

Inscription de Salone, voir n° 32.

BULLETINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1891.

P. 25. Inscription de la basilique de Tipasa (*Année épigr.*, 1891, n° 98).

P. 27. Table de jeu trouvée dans dans le cimetière voisin de la basilique de Saint-Sylvestre (voir *ibid.*, n° 131).

30) HOSTES ∪ VICTOS
ITALIA ⊗ GAVDET
*ludi*TE ∩ ROMANI

M. de Rossi y voit une allusion aux victoires d'Aurélien en 271.

P. 40 et suiv. Épitaphe trouvée dans l'église de *S. Maria ad pineam*.

31) MERENTES PARENTES · FECERVNT QVOD
IPSE DEBVIT FACERE INFELICES PARENTES
DOLO DEBERET HVNC TVMVLVM FECERVNT
QVI · NATVS EST FL · SERGIO ET FL · NIGRIANO CONSS (a. 350.)
III · IDVS · AVG · DIE · SATVRNIS · DEPOSITVS IN HAC
DOMO AETERNA · DDNN VALENTINIANO · ET · VALENTE (a. 368.)
AVG · ITERVM CONSS · VII · IDVS DECENB · DIE · SATVRNIS
QVI · VIXIT · ANN · XVIIII · M · III · Þ · XXVI
IN PACE

Les formules des premières lignes ont été mal comprises et mal transcrites par le lapidaire. Il y avait sur le modèle qu'il avait sous les yeux : *Moerentes parentes fecerunt quod ipse* (= *filius*) *debuit facere ; infelices parentes dolo* [*decepti*] *hunc tumulum fecerunt*.

Digitized by Google

BULLETINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1891.

P. 145. De Salone. Copie de M. Bulic.

32) HIC REQVIESCIT IN PACE DVION ANCILLA BA
LENTES ESPONSA DEXTRI DEPOSITA EST III
IDVS SEPTB·CONSVLATV D N THEODOSIO
AVG·XIII ET VALENTINIANO AG BES CCSS ADIV (a. 430.)
RO PER DEVM ET PER LEGES CRESTEANOR ·
VT QVICVMQVE EXTRANEVS VOLVERIT AL
TERVM CORPVS PONERE VOLVERIT DET
ECLISIE CATOLICE SAL·AVR·III

l. 1. *Duion(a) ancilla Balent[i]s.*
l. 2. *esponsa* (= *sponsa*).
l. 4. : *A(u)g(usto) b[i]s c(on)s(ulibus).*
l. 8. *e(c)cl[e]si(a)e cat(h)olic(a)e Sa-l(onitanae) aur(i) (uncias?) tres.*

Dans la date consulaire il faut corriger *bis* en *tertium*.

IBID., 1892.

P. 5 et suiv. Inscriptions inédites de Salone.

COMPTE RENDU DU CONGRÈS SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL DES CATHOLIQUES (SCIENCES RELIGIEUSES), 1891.

P. 134 et suiv. Delattre. L'épigraphie chrétienne à Carthage. Essai de chronologie des marbres chrétiens de cette ville.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE, 1891.

P. XLVIII. A Announa (trouvée par M. Bernelle).

33)
M · HERENNIO M · FIL · QV[ir
RI · V · E · PROC · AVGG · NN · AD FV
MENTI ET RES POPVLI · PERTI
VTRIVSQVE NVMIDIAE PR[oc
NVM SACRAE VRBIS · PROC[xx heredi
TATIVM PER VMBRIAM TV[sciam pice
NVM ET TRACTVM CAM[paniae proc.
AD STVDIA · ADVOCATO[fisci
DEC · ET · III VIRO · IIII · C[oloniarum au
gVRI · P · COL · RVSICA[densis
sacerDOTI

Inscription relative à *M. Herennius M. fil(ius), Qui[r(ina)],... v(ir) e(gregius) proc(urator) Aug(ustorum) n(ostrorum).*
l. 9. *Dec(urioni) et III viro IIII c[(oloniarum), aug]uri p(erpetuo) col(oniae Rusica[densis]).*

P. LVIII. A Aïn-Nechma.

34)
*augus*TIS INVICTISS*imis et toto or*BE VICTORIBVS *dominis nostris va*LENTINIANO VALENTI ET GRATIA *no* AVGGG · PORTICVM NOVAM
CIO*sum*MVM FASTIG*ium*

Digitized by Google

[illegible] DIOQ CVM *splen*DORE Q·POLLEN*tius*
[illegible] EDIDIT [illegible] ANTIVS V · C[illegible]
[illegible] IVDEX SACR*arum co*GNITIONVM [illegible]
[illegible] *a*NTONIO PAVLO [illegible] SVO NVMIDI*ae*
[illegible] ERNANE RE*ipu*BLICAE L · HONORA*to*
*cu*RATORE REIPVBLIC·ET·INSIST*en*
tibus I IVLIO IANVARIO [illegible]
[illegible] *a*VFIDIO INI

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1891.

P. 296. A Bonn.

35) VONATRIX·DV
CONIS·F·EQVES·ALA
LONGINIANA · AN
NORVM · XLV · STIPEN
DIORVM · XVII · H·S·E

P. 232. A Asberg. Verre à boire avec l'inscription :

36) C·O·P·M·I·T·T·E·M·I·
[illegible]·C·O·N·D·I·T·V·M·

Cop(o) mitte mi conditum, explique M. Siebourg qui publie l'inscription.

37) P. 252 et suiv. A. Domaszewski. Briques légionnaires trouvées dans un hypocauste à Vienne ; il y en a de la légion Xe *Gemina*, de la légion XIIIe *Gemina* et de la légion XIVe *Gemina*. Elles sont intéressantes pour l'histoire de l'occupation militaire de Vienne au Ier siècle.

P. 254. Hübner. Inscriptions de Cirencester.

38) Face.

I · O *m*
L · SEPT*imius*
V·P·PR·*pr. brit. pr.*
REST*ituit*
C · IVST*ino*

Côté gauche.

*sig*NVM ET
*e*RECTAM
*p*RISCA RE
*li*GIONE CO
l u M N A M

Côté droit.

SEPTIMIVS
RENOVAT
PRIMAE
PROVINCIAE
RECTOR

Face, l. 1. *J(ovi) O(ptimo)* [(*Maximo*)].
l. 3. (*vir*) *p(erfectissimus) pr(aeses)* [*pr(ovinciae) Brit(anniae) pr(imae)*].
l. 5. *c(urante) Justino.*

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1891.

P. 417 et suiv. J. Toutain. Inscriptions d'Afrique.

P. 426. A Cuicul.

39) GENIO POPVLI CVI *culitani*
L CLAVDIVS M FIL QVIR HONORATVS TRIB·M *il. leg..... praef. alae*
I AVG PAN EQVO PVBL · EXORNAT AB IMP ANTONIN *o*
COL CIRT DEC·ET·AED·COL·CVIC·DEC·ET AVG EXEDR *am*
QVAM CL · MODESTVS PATER SVVS OB HONOREM PONTIFI *catus promiserat*
FONTEI FRONTINIANI LEG AVG PR PR AMPLIATA PEC *unia fecit*

Digitized by Google

l. 1 et 2. *Trib(unus) m[il(itum) leg(ionis)... praef(ectus) alae] I Aug(ustae) Pan(noniorum).*
l. 3. *col(onia) Cirt(a) dec(urio) et aed(ilis), col(onia) Cuic(ulo) dec(urio) et Aug(ustalis).*
l. 5. *leg(ati) Aug(usti) pr(o) pr(aetore).*

Mittheilungen des k. archaeologischen Instituts, 1891.

40) P. 270 et suiv. Article de MM. Contoléôn et Mommsen. (Inscription de Djumár-Bala, en Bulgarie.)

Bona fortuna. Fulvio Pio et Pontio Proculo cons. XVII Kal. Ian.; descriptum et recognitum factum ex libro libellorum rescriptorum a domino (nostro) Imp. Caes. M. Antonio Gordiano pio felice Aug. et propositorum Romae in porticu thermarum Traianarum in verba q. i. s. s.; dat(um) per Aur. Purrum mil. coh. X pr. p. f. Gordianae > Proculi convicanum et conpossessorem.

Αὐτοκράτορι Καίσαρι Μ. Ἀντωνίῳ Γορδιανῷ Εὐσεβεῖ Εὐτυχεῖ Σεβ. δέησις παρὰ κωμητῶν Σκαπτοπαρήνων τῶν καὶ Γρησειτῶν. Ἐν τοῖς εὐτυχεστάτοις καὶ αἰωνίοις σου καιροῖς κατοικεῖσθαι καὶ βελτιοῦσθαι τὰς κώμας ἥπερ ἀναστάτους γίγνεσθαι τοὺς ἐνοικοῦντας πολλάκις ἀντέγραψας· ἔστιν γε καὶ ἐπὶ τῇ τῶν ἀνθρώπων σωτηρίᾳ τὸ τοιοῦτο καὶ ἐπὶ τοῦ ἱερωτάτου σου ταμείου ὠφελείᾳ. Δι' ὅπερ καὶ αὐτοὶ ἔννομον ἱκεσίαν τῇ θειότητί σου προσκομίσομεν, εὐχόμενοι ἱλέως ἐπινεῦσαι ἡμεῖν δεσμένοις τὸν τρόπον τοῦτον. Οἰκοῦμεν καὶ κεκτήμεθα ἐν τῇ προγεγραμμένῃ κώμῃ οὔσῃ εὐεπεράστῳ διὰ τὸ ἔχειν ὑδάτων θερμῶν χρῆσιν καὶ κεῖσθαι μέσον δύο στρατοπέδων τῶν ὄντων ἐν τῇ Θράκῃ, καὶ ἐφ' οὗ μὲν τὸ πάλλαι οἱ κατοικοῦντες ἀόχλητοι καὶ ἀδειάσειστοι ἔμενον, ἀνενδεῶς τούς τε φόρους καὶ τὰ λοιπὰ ἐπιτάγματα συνετέλουν, ἐπεὶ δὲ κατὰ καιροὺς εἰς βίαν προχωρεῖν τινες καὶ βίαζεσθαι ἤρξαντο, τηνικαῦτα ἐλαττοῦσθαι καὶ ἡ κώμη ἤρξατο. Ἀπὸ γε μειλίων δύο τῆς κώμης, ἡμῶν πανηγυρέως ἐπιτελουμένης διαδοήτου οἱ ἐκεῖσε τῆς πανηγύρεως εἵνεκεν ἐπιδημοῦντες ἡμέρας πέντε καὶ δέκα ἐν τῷ τόπῳ τῆς πανηγύρεως οὐ καταμένουσιν, ἀλλ' ἀπολιμπάνοντες ἐπέρχονται εἰς τὴν ἡμετέραν κώμην καὶ ἀναγκάζουσιν ἡμᾶς ξενίας αὐτοῖς παρέχειν καὶ ἕτερα πλεῖστα εἰς ἀνάλημψιν αὐτῶν ἄνευ ἀργυρίου χορηγεῖν. Πρὸς δὲ τούτοις καὶ στρατιῶται ἀλλαχοῦ πεμπόμενοι καταλιμπάνοντες τὰς ἰδίας ὁδοὺς πρὸς ἡμᾶς παραγείνονται καὶ ὁμοίως κατεπείγουσιν παρέχειν αὐτοῖς τὰς ξενίας καὶ τὰ ἐπιτήδια μηδεμίαν τιμὴν καταβαλόντες. Ἐπιδημοῦσι δὲ ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖστον διὰ τὴν τῶν ὑδάτων χρῆσιν οἵ τε ἡγούμενοι τῆς ἐπαρχίας ἀλλὰ καὶ οἱ ἐπίτροποί σου. Καὶ τὰς μὲν ἐξουσίας συνεχέστατα δεχόμεθα κατὰ τὸ ἀναγκαῖον, τοὺς δε λοιποὺς ὑποφέρειν μὴ δυνάμενοι ἐνετύχομεν πλειστάκις τοῖς ἡγεμόσι τῆς Θράκης,

Digitized by Google

οἵτινες ἀκολούθως ταῖς θείαις ἐντολαῖς ἐκέλευσαν ἀσχλήτους ἡμᾶς εἶναι, ἐδηλώσαμεν γὰρ μηκέτι ἡμᾶς δύνασθαι ὑπομένειν, ἀλλὰ καὶ νοῦν ἔχειν ἐνγκαταλιπεῖν καὶ τοὺς πατρῴους θεμελίους διὰ τὴν τῶν ἐπερχομένων ἡμεῖν βίαν, καὶ γὰρ ὡς ἀληθῶς ἀπὸ πολλῶν οἰκοδεσποτῶν εἰς ἐλαχίστους κατεληλύθαμεν. Καὶ χρόνῳ μεν τινι ἴσχυσεν τὰ προστάγματα τῶν ἡγουμένων καὶ οὐδεὶς ἡμεῖν ἐνόχλησεν οὔτε ξενίας ὀνόματι, οὔτε παροχῆς ἐπιτηδείων, προϊόντων δὲ τῶν χρόνων πάλιν ἐτόλμησαν ἐπιφύεσθαι ἡμεῖν πλεῖστοι ὅσοι τῆς ἰδιωτίας ἡμῶν καταφρονοῦντες. Ἐπεὶ οὖν οὐκέτι δυνάμεθα φέρειν τὰ βάρη καὶ ὡς ἀληθῶς κινδυνεύομεν ὅπερ οἱ λοιποὶ τόδε καὶ ἡμεῖς προλιπεῖν τοὺς προγονικοὺς θεμελίους, τούτου χάριν δεόμεθά σου, ἀνίκητε Σεβαστέ, ὅπως διὰ θείας σου ἀντιγραφῆς κελεύσης ἕκαστον τὴν ἰδίαν πορεύεσθαι ὁδὸν καὶ μὴ ἀπολιμπάνοντας αὐτοὺς τὰς ἄλλας κώμας ἐφ' ἡμᾶς ἔρχεσθαι, μηδὲ καταναγκάζειν ἡμᾶς χορηγεῖν αὐτοῖς προῖκα τὰ ἐπιτήδια ἀλλὰ μηδε ξενίαν αὐτοῖς παρέχειν, οἷς μὴ ἔστιν ἄναγκη, — ὅτι γαρ οἱ ἡγούμενοι πλεονάκις ἐκέλευσαν μὴ ἄλλοις παρέχεσθαι ξενίαν εἰ μὴ τοῖς ὑπὸ τῶν ἡγουμένων καὶ ἐπιτρόπων πεμπομένοις εἰς ὑπηρεσίαν · ἐάν γε βαρώμεθα φευξόμεθα ἀπὸ τῶν οἰκείων καὶ μεγίστην ζημίαν τὸ ταμεῖον περιβληθήσεται, — ἵνα ἐλεηθέντες διὰ τὴν θείαν σου πρόνοιαν καὶ μείναντες ἐν τοῖς ἰδίοις τούς τε ἱεροὺς φόρους καὶ τὰ λοιπὰ τελέσματα παρέχειν δυνησόμεθα. Συμβήσεται δὲ τοῦτο ἡμεῖν ἐν τοῖς εὐτυχεστάτοις σου καιροῖς ἐὰν κελεύσῃς τὰ θεῖα σου γράμματα ἐν στήλῃ ἀναγραφέντα δημοσίᾳ προκεῖσθαι, ἵνα τούτου τυχόντες τῇ τύχῃ σου χάριν ὁμολογεῖν δυνησόμεθα, ὡς καὶ νῦν καταρώμενοι σου ποιο ῦμεν

Διογένης ὁ Τυρίος ὁ πραγματικὸς ἀπὸ θείας φιλανθρωπίας ἐπὶ τὴν ἔντευξιν ταύτην ἐλήλυθεν. Δοκεῖ δέ μοι θεῶν τις προνοήσασθαι τῆς παρούσης ἀξιώσεως. Τὸ γὰρ τὸν θειότατον αὐτοκράτορα περὶ τουτῶν πέμψαι τὴν ἰδίαν γνῶσιν ἐπί σε ὅτι δεήσῃ φθάσαντα περὶ τούτου καὶ προγράμμασιν καὶ διατάγμασιν δεδωκέναι, τοῦτο ἐμοὶ δοκεῖ τῆς ἀγαθῆς τύχης ἔργον εἶναι.

[Ἔστι δὲ ἥδε ἡ] ἀξίωσις. Ἡ κώμη ἡ τοῦ βοηθουμένου στρατιώτου ἐστὶν ἐν τῷ καλλίστῳ τῆς πολειτίας τῆς ἡμετέρας τῶν Παυταλιωτῶν πόλεως κειμένη, καλῶς μὲν τῶν ὀρῶν καὶ τῶν πεδίων ἔχουσα πρὸς δὲ τούτοις καὶ θερμῶν ὑδάτων λουτρὰ οὐ μόνον πρὸς τρυφὴν ἀλλὰ καὶ ὑγείαν καὶ θεραπείαν σωμάτων ἐπιτηδειότατα, πλησίον δὲ καὶ πανήγυρις πολλάκις μὲν ἐν τῷ ἔτει συναγομένη, περὶ δὲ καλ. οκτωμβρίας καὶ εἰς πέντε καὶ δέκα ἡμερῶν ἀγομένη. Συμβέβηκεν τοίνυν τὰ δοκοῦντα τῆς κώμης ταύτης πλεονεκτήματα τῷ χρόνῳ περιεληλυθέναι αὐτῆς εἰς ἐλλαμπτώματα · διὰ γὰρ τὰς προσειρημένας ταύτας προφάσεις πολλοὶ πολλάκις στρατιῶται ἐνεπιδημοῦντες ταῖς τε ἐπιξενώσεσι καὶ ταῖς βαρήσεσιν ἐνοχλοῦσι τὴν κώμην · διὰ ταύτας τὰς αἰτίας πρότερον αὐτὴν καὶ πλου-

Digitized by Google

σιοτέρων καὶ πολυάνθρωπον ἱκανῶς οὖσαν νῦν εἰς ἐσχάτην ἀπορίαν ἐληλυθέναι. Ἐπεὶ τούτων ἐδεήθησαν πολλάκις καὶ τῶν ἡγουμένων, ἀλλὰ καὶ μέχρις τινὸς ἴσχυσεν αὐτῶν τὰ προστάγματα, μετὰ δὲ ταῦτα κατωλιγωρήθη διὰ τὴν συνήθειαν τῆς τοιαύτης ἐνοχλήσεως διὰ τοῦτο ἀναγκαίως κατέφυγον ἐπὶ τὸν θειότατον.

Imp. Caesar M. Antonius Gordianus pius felix Aug. vikanis per Pyrrum mil. conpossessorem. Id genus quaerellae praecibus intentum ante justitia praesidis potius super his quae adlegabuntur instructa discinge quam rescripto principali certam formam reportare debeas. Rescripsi. Recognovi signa.

41) P. 282 et suiv. Th. Mommsen. Nouveau fragment d'une inscription dont deux morceaux étaient déjà connus (*C. I. G.*, 3957, 3902 *b*). C'est un décret de la province d'Asie relatif à l'établissement d'un calendrier unique pour la province, sous le proconsulat de Paullus Fabius Maximus.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1891.

P. 250. Dans une maison de Rome (*via Palestro*, n° 11).

42)
AVIANIVS
VINDICIANVS V·C
CVSTODI SVO

Sur cette base était une statue de Silvain.

P. 251. A Rome, dans le Tibre :

43)
VICTORIAE AVGVSTA*e*
*c*OMITI · DOMINORVM
*sa*NCTI*ssi*MO · NOSTROR
S · P · Q · R
*cu*RANTE · ET · DEDICAN*te*
l. AVR AVIANIO SYMMACHO
*e*X · PRAEFECTIS · VRBI

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF LONDON, 1891.

P. 25. Inscriptions de Chester.

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF NEWCASTLE-UPON-TYNE, 1891.

44) P. 127 et suiv. R. Mowat. Note sur une inscription de Binchester (*Année épigraphique*, 1891, n° 147). A l'occasion de ce texte, M. Mowat corrige la lecture de deux autres textes épigraphiques, l'un trouvé à York (*C. I. L.*, VII, 238), — il faut lire *Af(liabus)* non *Af(ricanis)*, — l'autre à Binchester (*ibid.*, 424). Dans cette dernière, aujourd'hui perdue, la transcription de Horsley :

DEAB
MRQLO

doit recevoir la correction OLO c'est-à-dire que la queue du soi-disant Q doit en être séparée pour être jointe au L qui suit. Alors OLO = OLLOT, soit *Ollot(otus)*, comme dans la nouvelle inscription de Binchester.

Digitized by Google

RECUEIL DES NOTICES ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE, 1890-1891.

P. 305 et suiv. A. Poulle. Inscriptions diverses de la Numidie et de la Maurétanie Sétifienne. M. Poulle a réuni dans cet article tous les documents épigraphiques trouvés dans l'est de l'Algérie depuis trois ans. La plupart de ces textes ayant été publiés dans d'autres recueils, je les ai déjà rapportés dans cette *Revue*. Je citerai seulement les suivants :

P. 378. A Beni-Fouda. Sur un cintre de porte où se voit Daniel dans la fosse aux lions.

45) DANIEL.....[redacted]CV[redacted]
LEO

P. 397. A Announa. Dédicace à Caracalla datant de l'an 198. L'empereur y porte le titre de *Pius* qu'il passait jusqu'ici pour avoir pris seulement en 201.

P. 410. A Bougie.

46)
D M S
Q·HERENNI
VS·L·F·ARN
MARTIALIS
EQVO PB EXORN
VIXIT ANNIS
XXXVII·IN
TRIBVNATV
DECESSIT
H S E

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1891.

P. 333 et suiv. Néroutsos. Inscriptions grecques et latines d'Alexandrie.

P. 339.

47)
Q·IVL·PRIMVS·I·MAG·F M LEG·II·TR
GER·FOR·ANTONINIANAE·STIP·XXII
NAT·AFER·DOMO·THEVESTI·TRAV
IAT·IX>LEG~III·AVG·P·V~VIXIT·AN
NIS XXXXV~AVRELIA DIOS
CORVS~MARITO AMANTIS
SIMO FECIT

Q. Jul(ius) Primus, imag(inif(er), m(iles) leg(ionis) II Tr(ajanae) Ger(manicae) Fid(elis) Antoninianae, stip(endiorum) XXII, nat(ione) Afer, domo Thevest[e], tra[nsl]at(us) [e]x leg(ione) III Aug(usta) P(ia) V(indice).

P. 341.

48)
SEX MVnATIVS·SEX·F
C·ALATA·MEILES·LEG·
XXII

Sex. Mu[n]atius Sex. f(ilius), Calata.

P. 348. Cachet d'oculiste trouvé à Merdignac (Côte-d'Or).

a)

b)

c)

L'oculiste s'appelait S. Flavius Basilius; les médicaments men-

Digitized by Google

tionnés sont : *diasmyrn(es) ad v(eteres cicatrices); dialepidos; amathystin(um) ad ci(catrices); trigonum ad as(pritudines).*

P. 371 et suiv. Vernier. Note sur les inscriptions métriques de l'Afrique romaine. Étude métrique de quelques-unes de ces inscriptions : ce sont des vers populaires qui n'ont conservé des vers classiques que le rapport des accents et des temps forts.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, 1891.

P. 133. A Néris.

49) SEX CLITERNIVS
MILES
A N I E N S I S
C R E M O N A
LEG XIIII
A E R O R V M
VII · H · S · E ·

P. 142. Observations détaillées de M. Mommsen sur les fragments du cadastre de la colonie d'Orange (*C. I. L.*, XII, 1244).

RHEINISCHES MUSEUM FÜR PHILOLOGIE, 1891.

50) P. 114 et suiv. Joh. Schmidt. Article relatif à deux *album* trouvés dans la ville de Timgad, dont l'un a été découvert récemment. Le texte en a déjà été publié. M. Schmidt les étudie et parle, à leur propos, du *flamonium perpetuum* en Afrique.

P. 159 et suiv. Von Domaszewski. Inscription de Szamos-Ujvár en Transylvanie. Cf. *Arch.-epigr. Mittheil.*, XIV, p. 174.

51) *Sabino et Anulino cos* (a. 216) *dis dab(us)q(ue) imor[t(alibus)] pro sal(ute) d(omini) n(ostri) in honorem nocturno(rum), M. Aur(elius) Frontonianus v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Les *nocturni* sont les pompiers de l'endroit.

REVUE DES PYRÉNÉES, 1891.

P. 153 et suiv. (pagination spéciale). Suite de l'épigraphie des Pyrénées, par feu Sacaze.

SITZUNSTBERICHTE DER AKADEMIE DES WISSENSCHAFTEN ZU MÜNCHEN, 1891.

P. 429 et suiv. J. Fink. Inscriptions de Pfünz.

P. 430.

52) *imp. caes.* M AVREL
*comm*ODO AN̄O
nino AVG GERM
*sa*R PIO COS IIII
coh BREVCO*r*
sub M FET̄ALE
leg. aug. PR · PR

l. 3 et 4. *Aug(usto) Germ(anico) Sar(matico) Pio co(n)s(ule) IIII.* L'inscription est de 183/184; la légation de M. Fetialis est donc de cette date.

Digitized by Google

P. 434.

53) *imp* · CAES · M · *aur*
*ant*o NINO · *pio*
Aug · PARTH*ico*
Max*imo* · *brit*
Max · *pont* · *max*
Trib · *pot* · XIiii · *cos iii* (a. 211.)
Co*h* · *i* · *fl* · BREVCo
*ant*o N I N I A N
Ø Ø

SOCIÉTÉ DE BORDA, 1891.

P. 233. Inscription trouvée dans les fondations de l'ancien château de Dax, publiée par M. Taillebois.

54)
C · ANT · BLANDO · EX
VOLVNTATE · TESTA
MENTI · ANT · SECVNDI
NAE · MATRIS · IPSIVS · C · ANT
BLANDVS · ET · C · ANT · VALEN
TINVS · NEPOTES · ET · HER ·
EIVSD · SECVNDINAE · ET ·
L · CORN · VALENTINVS
PATER · AD · OPTIVOS
C · ANTON · VALENTI
· NI P · C ·

l. 1. *Ant(onio) Blando.*
l. 3. *Ant(oniae) Secundinae.*

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

Ph. Berger. — HISTOIRE DE L'ÉCRITURE DANS L'ANTIQUITÉ (Paris, 1891, in-8°; chez Hachette).

Les pages 150 à 161 sont consacrées à l'alphabet latin.

Decombe, Bézier et Espérandieu. — LES MILLIAIRES DE RENNES.

Cette publication contient un milliaire datant de Septime Sévère, deux de Maximin, trois de Postume, quatre de Victorin, trois de Tetricus.

Les milliaires de Maximin portent :

P. 36, n° 2.

55)
IMP CAES G IVL VERO
MAXIMINO PIO FEL
AVG GERM MXIMO
TR P CONS III PROCONS
P P OPTIMO MAXIMOQ
PRINC:P: NOSTRO ET
G IVL · VERO MXIMO
GER MXIMO NOBILISS
CÆS · AVG · NOSTRI FILIO
A · C · R · L

l. 2 et suiv. *Fel(ici) Aug(usto) Germ(anico) Maximo tr(ibunicia) p(o-*

Digitized by Google

testate), *cons(uli) III*, *procons(uli)*, *p(atri) p(atriae)*.
l. 10. *a c(ivitate) R(edonum) l(eugae)*...

Inscription remarquable par la mention d'un IIIe consulat de Maximin. Le n° 3 présente la même anomalie.

P. 47, nos 7 et suiv. Les milliaires relatifs à Victorin sont au nombre de quatre; les deux seuls qui soient intacts (nos 7 et 8) portent :

56)
IMP
C·M
PIAVONIO
VICTORI
NO·P·F·INV
AVG·C·R·
L·IIII

Imp(eratori) C(aesari) M. Piavonio ou *Pi(o) Avonio) Victorino P(io) F(elici) Inv(icto) Aug(usto), c(ivitas) R(edonum) l(eugae) IIII.*

57)
IMP·C·M
PIAVVO
NIO VIC
TORINO
P F·INV
AVG
C R
L·IIII·

O. Legendre.— NANTES A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE (Nantes, 1891, in-4°).

Corpus (avec fac-similé en 35 pages) des inscriptions trouvées déjà à Nantes.

De Ruggiero. — DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE.

Fasc. 24 et 25. Comprennent de *Aslitana* à *Augur*. A signaler surtout les articles *Athenae*, *Athleta*, *Atrium*, *Attis*, *Auctor*, *Aventinus*, *Augur*.

CATALOGUE DE LA COLLECTION D'ANTIQUITÉS DE M. AM. ANCONA (vendue à Milan le 15 mai 1892).

Un certain nombre de cachets en bronze; fac-similés (pl. XI) de deux diplômes militaires déjà connus (*C. I. L.*, III, p. 890; *Eph. epigr.*, IV, p. 185).

R. CAGNAT.

Digitized by Google

NOTE

SUR UNE

MATRICE DE MÉDAILLON ANTIQUE

DÉCOUVERTE A CHERCHEL

(Planche XI)

Le moule que les détenus, placés sous l'habile et vigilante direction de M. le capitaine Clouet, ont ramené récemment au bout de leurs pelles avec d'autres fragments de poterie, est un disque irrégulier de fine argile pétrie avec un corps gras qui en augmente la plasticité, et la rend au toucher légèrement onctueuse. Ce disque, de couleur brique, est cave d'un côté et fruste de l'autre, et mesure 11 centimètres de diamètre. Comme empreinte, il donne un médaillon en relief qui ne manque pas de distinction (pl. XI). Une bacchante, un Pan et un éphèbe s'y profilent dans une composition légère et sensuelle, analogue à certains badinages de notre art du XVIIIe siècle. Des œuvres comme celle-là, où brille un reflet de la beauté hellénique, et dont on peut rapprocher un autre bas-relief alexandrin découvert à Cherchel et montrant, avec un fond d'architecture, une femme élégamment drapée, debout, accoudée sur une urne, nous rappellent qu'un rayon du soleil de Grèce a lui un instant sur les ténèbres de la barbarie maurétanienne et éclairé ce coin privilégié de la côte.

Quel est le sujet de cette composition qui se développe dans un cadre presque circulaire? Sous les pieds des personnages, une ligne horizontale est tirée, et le champ de l'arc de cercle resté vide est semé de trois étoiles. A gauche du tableau, une bacchante, reconnaissable au canthare qui gît à côté d'elle dans une jonchée de feuilles ainsi qu'au tympanon sur lequel elle s'appuie, est

Digitized by Google

assise sur un rocher, ou plutôt à demi étendue, les jambes tombant avec abandon, le dos savamment infléchi, la hanche droite saillante, l'épaule droite effacée, la tête ramenée à gauche. Dans les peintures de Pompéi, la nymphe assise sur un tigre marin et lui présentant une patère offre cette même contraction hardie du dos. Ici la bacchante sommeille : le menton repose sur l'avant-bras droit et l'avant-bras droit sur le tambourin, le bras gauche pendant à terre. La chevelure ne flotte pas éparse ; elle est arrangée avec art et ramassée en chignon. Une écharpe légère est nouée sous les cuisses, et couvre de mille plis les jambes, laissant à découvert les pieds chaussés de sandales qui se croisent avec grâce. Pour tout paysage, un arbre au tronc tordu, contre lequel la jeune femme s'est assoupie, et qui marque le lieu de la scène. Nous sommes dans un bois. Vers la bacchante s'est approché à pas muets, les bras tendus en avant, un Satyre, ou plutôt un Pan, caractérisé par ses cornes de bouc, sa barbiche, ses cuisses velues. Cet Ægipan, dépeint dans *Daphnis et Chloé* (livre II) comme ne cessant de pourchasser les nymphes Épimélides et les Dryades, et qui déclare à Mercure dans un dialogue de Lucien (*Dialogue des dieux*, 22) qu'il a fui le mariage à cause de ses insatiables appétits d'amour, tire à lui avidement et à pleines mains les voiles dont la bacchante est enveloppée. Déjà les épaules, le torse et les reins sont à découvert. André Chénier, dans les *Fragments d'Idylles* — comme le Corrège dans son *Antiope* — nous montre un de ces agrestes poursuivants d'amour épiant à loisir

. . . . . la nymphe blanche et nue
Sur un banc de gazon mollement étendue
Qui dort, et sur sa main, au murmure des eaux,
Laisse tomber son front couronné de roseaux.

On sait combien ce thème fut familier aux artistes de l'antiquité. Pline, qui énumère tant de peintres et de sculpteurs et ne décrit pas suffisamment leurs œuvres, parle pourtant du *Satyre qui épie*, d'Aristoclides — *nobilissimo Satyro* (laudatus) *quem aposcopeuonta appellant* [1] — et des bacchantes de Nicomaque,

1. Pline, XXXVI, 40.

Digitized by Google

près desquelles des Satyres se glissaient — *nobiles Bacchas obreptantibus Satyris* [1]. Les peintures d'Herculanum et de Pompéi reproduisent plus d'une fois le groupe de la nymphe endormie et du Satyre contemplant sa nudité [2].

Mais à ces deux personnages principaux notre médaillon en ajoute un troisième, dont l'action plaisante change l'effet de la scène. Pour une fois le séducteur aux pieds fourchus se trouve mystifié; il le sera plus fréquemment au moyen âge. Le ravissement que lui cause l'élégante torsion de ce dos (qu'on dirait modelé par Clodion) ne dure guère, et l'extase qu'il se promettait tourne en une comique déconvenue. Car brusquement notre galant se sent saisi par la patte à la fois et par la queue. Il retourne la tête, et voit, debout derrière lui, un robuste jeune homme — rival inattendu — qui le tient solidement, et fait obstacle à ses desseins.

Quel est ce troisième personnage dont l'intervention malicieuse dérange les plans du Satyre, et introduit dans ce motif comme un élément nouveau et spirituel, d'où la composition tire son originalité? Est-ce un amant jaloux? Est-ce un dieu? Il est représenté debout, penché en avant, presque de profil, appuyé sur la jambe gauche, qui est d'un beau dessin, la jambe droite levée en arrière. Son bras droit est allongé. De la main droite il saisit énergiquement par la racine l'appendice caudal du chèvre-pied, pendant que de l'autre main il tient la patte gauche, et en appuie contre sa cuisse l'extrémité. Il est imberbe et nu. Sa coiffure est un bonnet de peau de bête. Le long des tempes, les boucles courtes de la chevelure s'en échappent. Sur la tête se dresse une sorte d'aigrette en forme de V, où l'on serait tenté d'abord de voir soit les cornes, soit les ailerons du personnage. Les cornes pourraient appartenir à Bacchus, dieu qui n'est pas ennemi du rire, et qu'Ovide appelle *Bicorniger* — ou même à un Faune. Les ailerons seraient l'emblème conventionnel d'Hermès, dont la présence ne serait pas déplacée dans une scène pastorale, outre que l'es-

1. Pline, XXXVI, 36.
2. *Les antiquités d'Herculanum*, gravées par David, t. V, pl. 117 et 118.

Digitized by Google

pièglerie en question conviendrait à son caractère artificieux. Malheureusement cornes ou ailes sont appliquées beaucoup trop haut et beaucoup trop en dehors de leur place normale, pour pouvoir être attribuées au personnage lui-même. L'habile artiste qui a modelé le médaillon n'aurait pas fixé d'une manière aussi défectueuse ces attaches, dans lesquelles il convient plutôt de voir de petites cornes adhérentes à la coiffure, faite d'une peau de faon, comme en portent les chevriers et les chasseurs. A la loupe, on distingue même à l'extrémité de ces cornes la greffe d'un andouiller.

Ce n'est donc pas un épisode de la vie d'un dieu que l'artiste a retracé ; il n'a fait qu'une scène de genre, d'un tour érotique. Il n'y a pas lieu de chercher un sens profond dans cette composition ingénieuse et gracieuse comme un médaillon Louis XVI. Elle met simplement sous les yeux une de ces légères mésaventures comme en essuient, dans leur carrière, les dons Juans mythologiques et autres, et comme Ovide, dans les *Fastes*, s'est plu à en rapporter plusieurs. Ainsi le dieu des Jardins s'était approché furtivement de Lotis endormie sous une ramée d'érable ; déjà sa main levait les voiles qui la couvraient. Tout à coup l'âne de Silène se mit à braire. La nymphe réveillée crie, et les gens du bois d'accourir ; ils surprennent et entourent le ravisseur confus.

Rappellerai-je que Ronsard, dans ses *Églogues*, décrit les ciselures d'un vase antique qui représente les mêmes velléités d'un Satyre également contrariées par l'arrivée d'adversaires inopinés ? On y voyait *un Satyre cornu*, une nymphe tournant *loin du Satyre arrière le visage* et parmi les opposants qui surgissent et défendent la nymphe

> .....l'un, par vive entreprise,
> Veut faire abandonner au Satyre sa prise.

Notre médaillon réprésente un semblable contretemps, et pourrait être intitulé : *la coupe et les lèvres*. Il est de dimensions petites, mais d'une facture conforme aux meilleures traditions.

Digitized by Google

A voir l'heureux contraste des attitudes, les intervalles harmonieux qui séparent les personnages, la justesse avec laquelle sont modelés notamment les saillies et les méplats des membres du troisième personnage, du survenant, on peut conjecturer que cette sobre composition est la copie d'une œuvre grecque d'une bonne époque de l'art, et probablement, à cause de l'ingéniosité qui s'y rencontre, de l'époque hellénistique. Si nous avions là la reproduction de quelque délicat travail sur métal, œuvre d'un émule d'Acragas (que ses bacchantes ciselées sur des coupes d'argent ont rendu célèbre)[1], cela justifierait l'espoir émis par Beulé disant, à propos des fouilles de Cherchel : « Non seulement on trouvera à Cherchel les répétitions des antiques que possèdent nos musées, répétitions très satisfaisantes puisqu'elles sont du siècle d'Auguste, mais il est permis d'espérer (*et c'est là un espoir merveilleux*) des copies d'antiques que nous avons perdus[2]. »

A quoi pouvait servir ce moule si remarquablement conservé, malgré quelques traces d'usure, et deux cassures très légères (l'une dans l'arbre, l'autre dans le champ compris entre la hanche droite et le voile) ? Les restes vagues d'inscription que porte en bordure le côté fruste, et où il serait trop hasardeux de lire **SIGILLVM ON** (sceau d'un tel) ne nous renseignent guère. Quel qu'en ait été l'usage, qu'il ait donné des médaillons isolés ou fourni des appliques décoratives, ou servi de sceau (pour cacheter par exemple des amphores, la bacchante éveillant l'idée du vin, et le Pan pris au piège pouvant être un avertissement aux esclaves voleurs), l'ouvrage qu'il reproduit n'en est pas moins recommandable par l'agrément de la composition et la pureté du style. Cette matrice de médaillon serait intéressante en elle-même, en raison de la rareté des documents de cette nature parvenus jusqu'à nous ; elle l'est bien davantage par la réelle valeur du petit tableau de genre qu'elle nous a conservé.

Victor Waille.

1. Pline, XXXIII, 55 : « Acragantis Bacchas... cælati scyphi. »
2. *Fouilles à Carthage*, p. 49.

Digitized by Google

DÉCOUVERTE D'ANTIQUITÉS

A CAZÈRES (HAUTE-GARONNE)

Les fouilles de Martres-Tolosanes ont éveillé l'attention et suscité de nouvelles recherches. A 4 kilomètres environ, en amont de la Garonne, on a trouvé, il y a quelques mois, dans un champ, un trésor de monnaies gallo-romaines, surtout du IIIe siècle. A signaler des Valérien, des Gallien, des Tétricus, des Dioclétien, etc.

A peu près à la même distance de Martres, mais en descendant le fleuve, l'heureuse moisson des antiquités gallo-romaines est plus abondante.

Voici un autre trésor qu'on vient d'y découvrir. A 2 kilomètres et demi de Cazères, qui fut probablement l'ancienne Calagurris et dont le territoire confine à celui de Martres, près du château de Picayne, on a retiré d'une vigne qu'on défonçait un vase en terre commune, large de $0^m,20$ et renfermant 12 kilogrammes de médailles, environ 2,000 pièces. Ces petits bronzes, en bon état de conservation, sont pressés et comme agglomérés les uns contre les autres; on en a détaché quelques-uns, contemporains du premier trésor. Une étude très rapide m'a permis de relever les noms suivants : Gallien, Aurélien, Sévérina, Probus, Dioclétien, Constantin, Gratien. Le vase était enfoui à $0^m,50$ sous terre, dans une vigne remplie de briques, sillonnée de murs anciens et de fondations larges d'environ $0^m,60$, qu'il faudra déblayer.

Près de cet emplacement, à 300 mètres environ de la villa Blancotte qui appartient à un orphelinat, s'étendent des champs cultivés, couverts de fragments de poteries et de tuiles. Ce terrain est facile à déterminer et on voit sans peine au delà de

Digitized by Google

quelles limites les débris anciens cessent d'apparaître. Ils s'étendent près d'une voie romaine; ils n'ont pas été remués à un mètre de profondeur, et voici la liste des antiquités gallo-romaines qu'on vient d'exhumer par hasard, surtout en défonçant des vignes (fin 1891-1892).

Mentionnons d'abord, à côté de la voie, deux tombeaux de forme rectangulaire. Aucun ornement, aucune inscription. Le premier mesure $1^m,92$ de long; $0^m,65$ de large; la hauteur est de $0^m,44$ et la profondeur de la cavité de $0^m,30$. Le second, un peu moins large, $0^m,60$, a, du reste, les mêmes dimensions. Il renfermait le corps d'une femme et des épingles de cheveux qui m'ont été montrées. On m'a seulement parlé de quelques trouvailles faites dans ces tombes, des charbons et des briques; dans chacune d'elles une lampe, une fiole, quelques pièces de monnaie.

Parmi les menus objets rencontrés dans les champs, il faut signaler une tête de lance en bronze, évidée à l'intérieur pour recevoir le manche, des verroteries très bien conservées, une ampoule de dimensions minimes, des soucoupes, des lampes en terre cuite, et surtout quelques petits vases d'une élégance frappante.

Deux lampes sont inscrites. La première porte des noms incomplets unis par la conjonction ET.

PHOETASPI

On lit sur la seconde :

FORTIS
G

Une plaque de marbre, brisée en deux morceaux, fort bien conservée du reste (long. $0^m,30$; larg. $0^m,19$) porte une inscription assez lisible :

D ꝏ M
CLOEPIVS SEMPER
RVS ꝏ CLOEPIAE
LENTINAE VXORI
CARISSIMAE ꝏ FECIT

Digitized by Google

D(is) M(anibus). Cloepius Semperrus, Cloepiae Lentinae, uxori carissimae, fecit.

« Aux dieux Mânes. Cloepius Semperrus a érigé ce tombeau à Cloepia Lentina, sa femme très chérie. »

Les deux époux doivent leur gentilice à un même affranchissement. L'absence de prénom, pour le mari, se rencontre ailleurs; des noms bizarres se trouvent partout dans la Gaule méridionale. Ce texte est authentique.

La découverte de Cazères qui nous donne le plus d'espérances est, sans contredit, celle des sculptures. Ce n'est pas qu'elles soient d'un art achevé et j'en connais à Martres de plus belles; mais beaucoup aussi leur ressemblent et portent la marque incontestable du même style gallo-romain. En outre, nous avons dû à Martres quelques surprises superbes, un Auguste, une Vénus dignes d'orner les musées les plus beaux; espérons que Cazères nous en réserve de pareilles.

1° Signalons tout d'abord une tête de femme en marbre encadrée de bandeaux (largeur totale de la chevelure, $0^m,22$; du visage, $0^m,16$; hauteur totale, cou et visage, $0^m,32$; hauteur du visage, $0^m,21$). Cette œuvre, d'une facture un peu sèche, n'est pas sans mérite. Elle porte la marque incontestable de l'art gallo-romain.

2° Statue, en pierre calcaire; même style. Le cou est creusé pour recevoir une tête (largeur de la cavité : $0^m,09$, profondeur $0^m,11$). Cette particularité s'est rencontrée parfois à Martres et porte à croire que de pareilles œuvres ont été travaillées, achevées sur place. Le corps est brisé au-dessous de la ceinture. Un bras tient les plis du vêtement, l'autre retombe et serre l'étoffe; cette attitude, bien connue, peut, en quelque sorte, être appelée classique. (Largeur des épaules, $0^m,27$; hauteur totale, $0^m,44$).

3° Tête de femme aux cheveux relevés. Ce marbre est trop usé pour qu'on en puisse apprécier la valeur artistique. (Largeur de la tête et des cheveux, $0^m,15$; du visage, $0^m,12$; hauteur totale, $0^m,25$).

Ici, comme à Martres, on a trouvé, avec des statues, quelques

Digitized by Google

débris d'architecture sculptée. Il faut mentionner un fragment de chapiteau corinthien, en pierre calcaire (hauteur $0^m,17$; largeur $0^m,23$).

Notre conclusion sera nette. Une fouille faite à quelques centimètres sous terre n'a pu donner que des indications, mais elles sont précieuses.

Un vaste terrain, exactement dessiné par les briques et les débris divers qu'il renferme, recouvre, sans aucun doute, comme celui de Martres, des antiquités. Mon attention a été surtout éveillée par l'incontestable mérite de charmants petits vases ; nous avons, à une autre place, des sépultures ; nous possédons une inscription authentique. Le style des sculptures est gallo-romain, comme celui des premières œuvres, recueillies à Martres, qui ont inauguré de plus belles trouvailles, celles de quelques statues qui feraient honneur à tous les musées.

Il est donc certain qu'une fouille profonde tentée à Cazères exhumera beaucoup d'antiquités ; il y a des chances sérieuses pour qu'elles ressemblent à celles de Martres où des œuvres de styles et de mérites très divers ont été découvertes. Le terrain à déblayer peut être déterminé avec précision.

Albert Lebègue.

Digitized by Google

MOSAÏQUE

DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL (RHÔNE)[1]

On sait combien d'antiquités de toutes sortes ont déjà été retrouvées sur le territoire de Sainte-Colombe et de Saint-Romain-en-Gal où s'étendait, à l'époque romaine, la partie de la ville de Vienne (Isère), située sur la rive droite du Rhône[2]. Pour ne citer que les mosaïques, on en pourrait aisément cataloguer une douzaine au moins, qui y ont été exhumées à diverses époques; nous rappellerons seulement, parmi les plus belles et les mieux conservées, celles qui représentent *Achille à Scyros*, l'*Enlèvement de Ganymède*, *Orphée au milieu des animaux*, la *Lutte de l'Amour et de Pan*. Presque toutes ont été enrichir les musées de Vienne et de Lyon[3].

Il y a, à Saint-Romain, un peu au nord des ruines connues sous le nom vulgaire de *Palais du Miroir*, dans le quartier qu'on appelle la *Chantrerie*, un champ qui appartient aujourd'hui à M. Barou, cultivateur. On ne peut douter que cet emplacement fût occupé, au commencement de notre ère, par des constructions importantes; dans l'énorme amas de pierres que le propriétaire a retirées de son terrain, sont épars des tuyaux carrés en terre cuite, ayant servi de conduites pour l'eau, et de nombreux fragments de poterie; j'y ai relevé sur des tuiles la marque déjà connue[4] de :

CLARIANVS
A·DECI·ALPIN

1. [Cette mosaïque vient d'être acquise par le Musée du Louvre, où elle sera prochainement exposée. — *Réd.*]

2. Allmer, *Inscr. de Vienne*, II, p. 416; *C. I. L.*, XII, 1809 à 2178. V. le rapport de M. Leblanc dans le *Congrès archéol. de France, XLVIe session* (Vienne), 1879, p. 17 et suiv., *passim* et p. 110.

3. Artaud, *Histoire abrégée de la peinture en mosaïque*, pl. XVIII et LVII; Comarmond, *Musée de Lyon*, mosaïques, n°s 2 et 4; Leblanc, *l. c.*

4. *C. I. L.*, XII, 5679, 22.

Digitized by Google

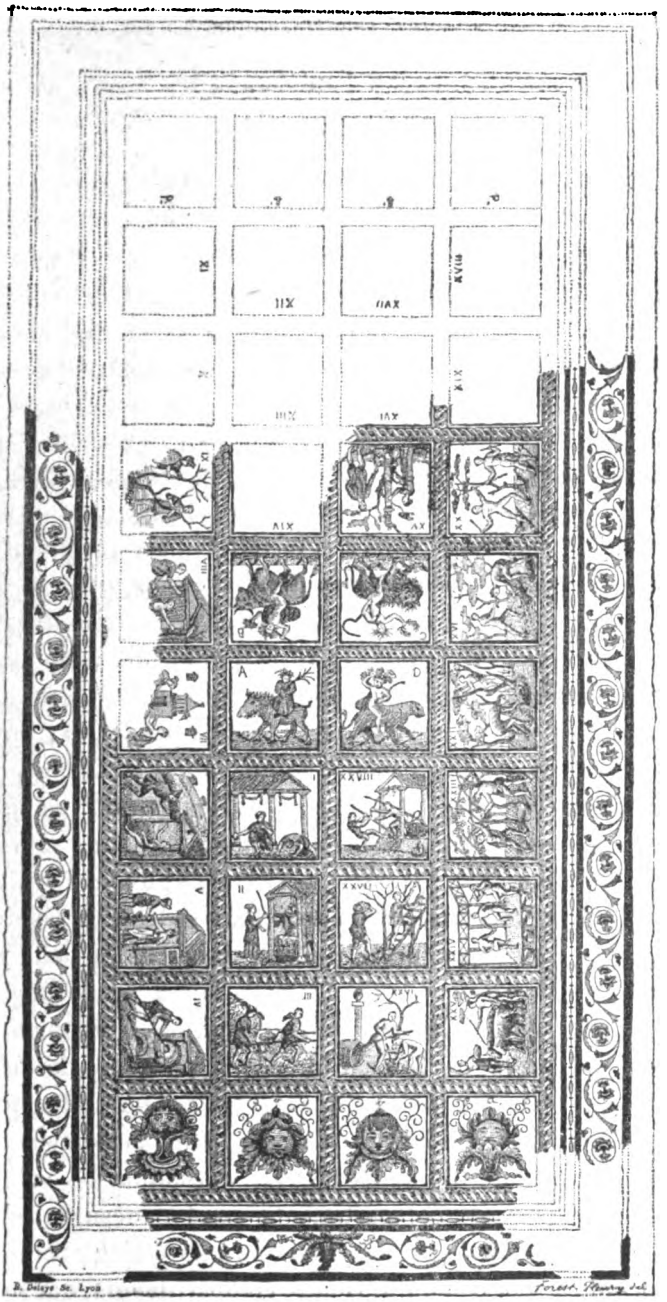

Seuil de la porte d'entrée.

ENSEMBLE DE LA MOSAÏQUE

Digitized by Google

et cette autre sur un morceau d'antéfixe [1] :

SECVNDVS RVFI

Au milieu de tous les matériaux qui jonchaient le sol, on a recueilli un débris de corniche sculpté, des chapiteaux doriques (haut. 0m,30), des antéfixes en terre cuite avec de délicates moulures, un tambour de colonne qui mesure 0m,59 de diamètre et une quantité de morceaux de marbre de diverses couleurs, dont on a composé une fort belle table. L'hiver dernier, on a découvert une mosaïque blanche toute simple, sur laquelle se détachaient des carrés noirs ; comme elle avait peu de valeur, elle a été aussitôt dispersée. Celle que je me propose de décrire formait le pavage d'une salle voisine ; au mois d'octobre, le propriétaire en constata la présence dans son terrain ; mais craignant avec juste raison que les intempéries de l'hiver ne vinssent interrompre ses recherches, il combla le fossé qu'il avait ouvert. Il a repris sa tâche au printemps ; le 15 mai elle était complètement terminée : il n'a pas eu, du reste, de grandes difficultés à vaincre; la couche de terre à creuser ne dépassait pas 0m,80 ; on peut même s'étonner que la mosaïque enfouie à une si faible profondeur n'ait pas été plus endommagée par les travaux de culture.

Elle repose encore entre les fondements des deux murs latéraux de la salle qu'elle décorait ; ces murs ont 0m,78 d'épaisseur. Contre les parois intérieures on aperçoit en place, au ras du sol, les plaques de marbre blanc qui garnissaient les deux côtés. L'entrée se trouvait vers le nord ; la dalle du seuil, longue de 1m,50, était encore devant la porte quand on a commencé les fouilles. En cet endroit, la bordure de la mosaïque, formée par une série de rinceaux multicolores, se rattache à un bouquet de feuilles d'acanthes, qui devait se répéter d'une façon symétrique à l'autre extrémité de la pièce. La mosaïque se composait autrefois de quarante compartiments carrés, mesurant chacun 0m,59 de côté, soit 8 palmes romains ; ils étaient bordés par une torsade à sept couleurs. Quatre compartiments, qui se trou-

1. *C. I. L.*, VII, 5680, 5.

Digitized by Google

vaient aux angles, représentaient une grosse fleur de lotus épanouie, surmontée d'un masque féminin (*aaaa*). Quatre, placés dans les intervalles, étaient remplis par des têtes de Méduse (*bbbb*), les trente-deux autres par des sujets à personnages. Le tout formait un rectangle de 8^{m},86 (30 pieds romains) de long, sur 4^{m},48 (15 pieds et demi) de large.

La figure p. 323 montre ce qui reste de cet ensemble. La partie située au sud, qui est figurée au pointillé, a entièrement disparu ; elle a dû être enlevée et dispersée à une époque antérieure. La partie figurée par des traits pleins forme à peu près les deux tiers de la mosaïque. Elle est fort bien conservée, sauf les compartiments XXI, XXII et XXIII, qui ont été noircis par les flammes d'un incendie ; des morceaux de bois calcinés ont été trouvés dans les fouilles. Il subsiste en tout vingt-sept compartiments, dont quatre occupés par les fleurs de lotus (*aa*) et les têtes de Méduse (*bb*).

Groupe central.

Quatre autres, placés au centre (ABCD), nous indiquent le sujet principal; ils représentent les Saisons sous la forme de personnages allégoriques. Par là cette mosaïque se rattache à une série déjà très nombreuse, dont les exemplaires ont été retrouvés sur les points les plus divers de l'ancien monde ; en 1879 M. Héron de Villefosse en a catalogué vingt-quatre [1] ; il y aurait lieu d'en ajouter plusieurs qui ont été signalés depuis [2]. Notons seulement que sur ces vingt-quatre mosaïques trois proviennent exactement de la même région que celle qui nous occupe, l'une de Vienne, l'autre de Sainte-Colombe et la troisième de Saint-Romain. Cette dernière [3] offre avec la nôtre une ressemblance si frappante qu'il est impossible de ne pas la considérer comme l'œuvre du même temps, et peut-être sont-elles du même artiste. Les Saisons y sont représentées sous la forme de petits Génies, et, à côté d'eux,

1. *Gazette archéologique*, 1879, p. 144 et suiv.
2. V. par exemple *Bullet. des Antiq. de France*, 1880, p. 135.
3. Artaud, *Hist. de la mos.*, p. 118, pl. LVII.

Digitized by Google

dans d'autres cartouches, on voit des animaux symboliques. La disposition ici est un peu différente; mais on n'aura pas de peine à reconnaître l'analogie des deux monuments. Dans la nouvelle mosaïque les quatre Génies sont montés chacun sur un animal différent. C'est naturellement un de ceux qui font face à l'entrée qui doit ouvrir la série; et ainsi l'Hiver (A) se trouve être en tête. Cet ordre est celui qu'on peut observer sur un grand nombre de monuments analogues, par exemple, pour ne citer que ceux de l'Empire, sur les arcs élevés dans la ville de Rome à Septime Sévère et à Constantin. C'est alors que les Saisons, auxquelles jusque-là on avait plutôt donné la forme de jeunes filles ou de jeunes gens, deviennent de petits Génies aux formes enfantines, en tout semblables à des Amours, et même, comme eux, quelquefois pourvus d'ailes. Alors aussi il s'établit une certaine confusion dans leurs attributs[1]. Il est manifeste qu'ici l'artiste, voulant placer au centre de la composition quatre figures symétriques et cherchant quatre animaux qui pussent leur servir de montures, a combiné tant bien que mal les éléments que lui fournissait le symbolisme mythologique. A et D se tournent le dos et marchent l'un vers la gauche, l'autre vers la droite; il en est de même de C par rapport à B.

Fig. A, B, C, D.

L'Hiver (A) est monté sur un sanglier; tous les chasseurs savent que la saison la plus propice pour poursuivre cet animal est celle

1. Petersen dans les *Annali dell' Inst. arch. di Roma*, 1861, p. 204 et suiv.; Rapp, art. *Horai* dans Roscher, *Lexik. der Gr. u. R. Myth.*, p. 2737.

Digitized by Google

où les arbres sont dépouillés de végétation. Le Génie est vêtu d'un long manteau bleu qui l'enveloppe entièrement jusqu'aux pieds ; il en ramène les plis frileusement sur sa poitrine et semble se blottir pour donner moins de prise au froid ; il tient à la main un roseau avec ses feuilles et porte sur la tête une couronne de la même plante ; c'est un attribut que l'art de l'Empire lui a communément assigné[1].

Le Printemps (B) est monté sur le taureau, qui, parmi les signes du Zodiaque, indique, comme on sait, le mois d'avril. Le Génie est couronné de fleurs et vêtu simplement d'une chlamyde qui flotte sur ses épaules; d'une main il tient une corbeille de fleurs, de l'autre le *pedum*.

L'Été (C) est nu ; sa tête est ornée d'une couronne d'épis ; dans la main droite on lui a mis une couronne semblable, dans la gauche une faucille. Il a pour monture le lion, qui, dans le Zodiaque, représente le mois de juillet.

Celle de l'Automne (D) est un tigre, compagnon de Bacchus[2] ; la peau largement rayée de cet animal ne permet pas de le confondre avec une panthère. Le Génie porte comme attributs distinctifs un panier rempli de fruits et de feuilles de vigne, et un arc, insigne des chasseurs.

Ces sujets, comme on le voit, n'ont rien de bien rare ; je me bornerai seulement à signaler la belle exécution des figures d'animaux ; ils sont représentés avec une vérité d'allures remarquable. Mais ce qui fait surtout l'intérêt de cette mosaïque ce sont les compartiments qu'il me reste à décrire. Aucune de celles où est traitée l'allégorie des quatre Saisons ne peut lui être comparée ; c'est assurément le morceau le plus curieux de la série. L'artiste avait enfermé dans ces compartiments les principales occupations de la vie rustique ; il y avait, à l'origine, vingt-huit tableaux de ce genre ; dix-neuf ont été préservés de la destruction. Il les avait classés en quatre groupes de sept, chaque groupe

1. Petersen, *l. c.*, p. 207.
2. Braun, *Gr. Götterl.*, § 539; Preller, *Gr. Myth.*, I, p. 560; Gerhard, *Gr. Myth.*, § 450, 4.

Digitized by Google

étant rapproché de la Saison à laquelle il appartenait, comme on peut le voir sur la planche. Les occupations de l'Hiver, par exemple (I à VII), se trouvent dans le voisinage de la figure allégorique de cette saison placée au centre (A); ainsi des autres. Nul doute que pour l'interprétation il faille commencer par l'Hiver, qui remplit la gauche, puis faire le tour de la mosaïque et finir à droite par l'Automne (D) en revenant au point de départ (nos XXII à XXVIII). La partie perdue, située au fond de la salle, comprenait la plus grande portion du Printemps (nos VIII à XIV) et de l'Été (nos XV à XXI). Nous avons conservé l'Hiver et l'Automne en entier. La salle était orientée de telle sorte que les saisons froides regardaient le nord, les autres, le sud. Nous avons donc là une sorte de calendrier rustique, de *Menologium rusticum*[1] en action, avec cette différence cependant que les occupations de la campagne sont classées seulement par saisons, et non par mois ; il y avait, à l'origine, ai-je dit, vingt-huit tableaux ; il ne pouvait donc pas y en avoir un nombre égal pour chacun des douze mois de l'année. La plupart des tableaux comprennent deux personnages chacun ; un seul (XXIV) en a trois. On s'apercevra aisément que l'artiste, tout en respectant la division en quatre parties, ne s'est pas astreint à suivre, dans chacune d'elles, un ordre absolument rigoureux; ainsi II (*la meule*) est séparé de IV (*le four*), qu'on s'attendrait à trouver immédiatement à côté ; on peut en dire autant de XXIV (*foulage du raisin*), XXVI (*poissage des jarres*) et XXVIII (*le pressoir*) ; il semble même que l'artiste a cherché la variété en coupant parfois l'ordre naturel. Comme Virgile et les calendriers, il a grand soin de mêler aux travaux des paysans les fêtes religieuses les plus importantes de l'année rustique ; il les indique à leur place (v. nos V et XV) avec les plaisirs qui les accompagnent (no XX). A certains égards cette précieuse mosaïque peut être comparée au calendrier liturgique trouvé à Athènes, quoique les deux monuments n'aient pas eu la même destination[2].

1. Cf. *Menologia rustica Vallense et Colotianum* dans *C. I. L.*, VI, 2305 et 2306.

2. Boetticher dans le *Philologus*, XXII (1865), p. 385 et suiv.; Ruelle, art.

Digitized by Google

L'Hiver.

I. *Semailles des fèves* (*fabarum satio*)? — Au fond de la composition un bâtiment supporté par des colonnes et couvert d'un toit en tuiles à deux pentes ; des guirlandes sont suspendues à la corniche. Sur le devant deux hommes en tunique ; l'un d'eux, fortement courbé, est baissé vers la terre ; de sa main gauche il tient un pan de sa tunique replié comme s'il y enfermait un objet pesant ; sa main droite est étendue vers un sillon coloré en rouge ; il paraît absorbé par un travail très actif. L'autre personnage, un genou en terre, semble aussi tenir quelque chose sur son sein ; dans sa main droite étendue vers le sol on voit un objet de forme ronde ; au mouvement de sa tête on dirait qu'il cause avec son camarade. Il est assez difficile de préciser le sujet de cette scène. Cependant je croirais volontiers que les deux hommes sont occupés à semer des fèves. Les *Menologia rustica*, après avoir indiqué dans la colonne de décembre le commencement de l'hiver (HIEMIS INITIVM) enregistrent ce travail parmi ceux qu'on doit exécuter dans le courant du mois : FABA SERENTES. C'est ce que confirme Columelle quand il dit[1] : Pour la fève « une partie des semences doit être mise en terre vers le milieu du temps des semailles, et une autre partie à la fin ; ce second ensemencement est appelé

Fig. I.

Calendarium dans Saglio, *Dict. des Ant.*, fig. 1030. On peut en rapprocher aussi plusieurs monuments du moyen âge où sont figurés les travaux champêtres répartis sur les douze mois de l'année. En donnant lecture du présent travail à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (séance du 19 juin), M. Héron de Villefosse a le premier signalé ce rapport. Comme il l'a montré, les artistes qui faisaient entrer les Travaux de l'année dans la décoration des églises suivaient une tradition qui remonte à l'antiquité païenne. V. les *Annales archéologiques* de Didron aîné, XIV, p. 165 ; XVII, p. 199, 266 et la pl. ; XX, p. 36 ; XXI, p. 215.

1. Colum., II, x, 5 : *Media sementi pars seri, et pars ultima debet, quae Septimontialis satio dicitur. Tempestiva frequentius, nonnunquam tamen sera melior est. Post brumam parum recte seritur.* V. encore Cat., XXXV, 1 ; Varr. I, XXXVI, 2 et XLIV, 1, Plin., XVIII, XII ; Pallad., XII, I.

Digitized by Google

semailles Septimontiales » ; elles coïncidaient avec la fête du Septimontium, qui se célébrait le 11 décembre. Et Columelle ajoute : « En général les fèves se sèment dès les premiers froids. quelquefois pourtant les semailles tardives réussissent mieux ; mais, le solstice d'hiver passé (22 décembre), il n'est plus guère temps. »

II. *La meule* (*mola*). — Cette scène nous est connue par un grand nombre de monuments et ne présente aucune difficulté [1]. Devant un hangar couvert se dresse la meule, assise sur une large base ronde ; on distingue très nettement la partie inférieure du noyau central (*meta*), sur lequel tourne le double cône du *catillus*, mis en mouvement par un âne, dont on aperçoit la tête à gauche. Devant lui se tient une femme, ayant à la main un bâton levé pour l'exciter dans sa marche. Il va sans dire que nous n'avons pas ici une industrie spéciale ; il s'agit d'une meule de ménage, comme il y en avait dans toutes les fermes. L'hiver est la saison où les travaux des champs sont pour la plupart interrompus. L'artiste nous montre dans ce tableau et dans plusieurs de ceux qui suivent (IV, VI et VII) les occupations auxquelles peuvent se livrer les paysans à l'intérieur de l'habitation, ou dans la cour qui la précède. Ici il traduit exactement pour les yeux ce précepte de Virgile : « Si de froides pluies retiennent le laboureur au logis, il peut faire à loisir bien des ouvrages qu'il lui faudrait plus tard hâter pendant les beaux jours ; c'est maintenant que vous devez broyer le grain sous la pierre [2]. » Il faut noter dans ce tableau deux détails importants. D'abord le cône supérieur du *catillus* est surmonté par un autre cône plus petit, duquel on voit sortir l'axe de la machine. Blümner a signalé plusieurs monuments où cet appareil est aussi

Fig. II.

1. Blümner, *Technologie d. Gewerbe u. Künste bei den Gr. u. R.*, I (1875), p. 27 et suiv. avec les références aux monuments.

2. *Georg.*, I, 267 : *Frigidus agricolam si quando continet imber, Multa, forent quae mox coelo properanda sereno, Maturare datur... Fruges nunc frangite saxo.*

Digitized by Google

figuré ; c'était un entonnoir destiné à verser le grain dans le *catillus* de façon qu'il s'y écoulât lentement sans obstruer les interstices; s'il ne s'en est point conservé, c'est qu'il était en bois, et non en pierre comme le reste[1]. En second lieu l'âne n'a pas les yeux couverts par des œillères[2], comme on l'observe sur la plupart des monuments[3], mais par un bandeau qui s'arrête au-dessus des naseaux. C'est exactement ce que décrit l'Âne d'Apulée lorsqu'il dit qu'il accomplit sa tâche en tournant autour de la meule « la figure voilée »[4]. On peut pour ce détail comparer à notre mosaïque un sarcophage de Rome, sur lequel on voit aussi un âne en train de tourner la meule[5].

III. *Transport du fumier* (*stercus egeritur*). — Au fond, un hangar couvert de branchages. Deux paysans, vêtus du manteau à capuchon (*cucullus*) qu'exige la rigueur de la saison, portent un brancard et se dirigent à grands pas vers la droite. Celui qui est à l'avant a son capuchon rabattu sur les épaules. Je ne doute pas que cette scène corresponde à l'indication donnée par les *Menologia rustica* pour le mois de décembre : VINEAS STERC(*orant*), d'autant plus qu'elle concorde parfaitement avec plusieurs passages des agronomes latins[6]. Le brancard est la *crates stercoraria*[7]. Quant au hangar du fond, c'est le *sterquilinium*. On peut s'étonner de le voir couvert; car le fumier a besoin d'être pénétré par l'humidité ; mais c'est justement la raison pour laquelle on le couvre dans les pays du Midi, où le soleil est ardent, même en hiver. Les prescriptions des agronomes sont formelles à cet égard. Ainsi, on lit dans Varron : « Il faut surtout garantir le fumier par des

Fig. III.

1. Blümner dans l'*Arch. Zeit.*, 1877, pl. VII, 2, p. 53. Cf. O. Jahn, *Ber. d. Sächs. Ges. d. Wiss.*, 1861, taf. XI, 1, 4.
2. *Operimentum oculorum*. Plin., VIII, LXIV, 4.
3. Blümner, *Technol.*, p. 36, fig. 6.
4. Apul., *Met.*, XI, 11, p. 221 : *Velata facie propellor ad incurva spatia.*
5. Blümner, *Arch. Zeit.*, *l. c.*, p. 55.
6. Ainsi Caton, XXXVII : *Per hiemem stercus egerito*. Cf. *ibid.*, II, VIII et XXXIX.
7. Caton, X, 2 et XI, 4; Varr., I, XXII.

Digitized by Google

branches et des feuillages sur les côtés et par dessus, afin d'empêcher que le soleil n'en pompe le suc, qui sera plus tard nécessaire à la terre [1]. » Le brancard de nos paysans est très faiblement chargé, quoique le fardeau soit nettement indiqué; il faut supposer qu'ils en ont déjà, en marchant, déposé une partie derrière eux.

IV. *Le four* (*furnus*). — Dans l'angle de droite on aperçoit le four, flanqué de deux pilastres que surmonte un fronton triangulaire. La gueule est ouverte; on aperçoit le reflet rouge de la flamme. Au-dessous s'avance un avant-corps en maçonnerie, de forme cubique, percé, dans le bas, d'une ouverture cintrée; c'est là que l'on conserve le bois et les divers matériaux destinés à alimenter le feu. Un homme en tunique introduit dans la gueule, au bout d'une longue pelle (*pala*)[2], un pain qu'il va cuire; un autre pain est déposé sur le garde-bois. Pendant les loisirs de l'hiver notre personnage prépare, pour l'usage de la ferme, une fournée de ce pain grossier, que les paysans conservent pendant des semaines et qu'ils entament quelquefois à coups de hache.

Fig. IV.

V. *Sacrifice domestique*. — Au fond, à droite, un bâtiment rectangulaire percé, sur le côté, d'une fenêtre large et basse; les images des dieux doivent s'y trouver renfermées. Le maître de la maison, vêtu d'une toge, dont un pan retombe sur son bras gauche, tend la main droite vers un plateau que porte à deux mains un jeune garçon; entre eux se dresse un trépied, pourvu sans doute d'un foyer, sur lequel le maître va brûler de l'encens ou de la farine. Quelle est la

Fig. V.

1. Varr., I, XIII, 4 : *Sterquilinium melius illud, cujus latera et summum virgis ac fronde vindicatum ab sole. Non enim succum quem quaerit terra solem ante exsugere oportet.*

2. Caton, XI, 4; Blümner, *Technol.*, p. 65, not. 1, et p. 66, fig. 11, etc... Nombreux monuments analogues.

Digitized by Google

fête à laquelle se rapporte ce sacrifice? S'agit-il des Paganalia ou des Terminalia, qui se célébraient en janvier et en février? Est-ce simplement le sacrifice aux dieux Pénates, indiqué par les calendriers rustiques sous cette forme : SACRIFICANT DIS PENATIBVS[1]? Peut-être pourrait-on penser aux Saturnalia, qui tombaient régulièrement le 17 décembre; elles n'avaient pas moins d'importance pour les habitants de la campagne que pour ceux de la ville, Saturne étant par excellence une divinité champêtre[2]. Le maître et l'esclave, sur notre mosaïque, portent l'un et l'autre une coiffure qui ressemble fort au bonnet (*pileus*), dont la tradition voulait que tout le monde sans exception, fût-ce l'empereur lui-même, se coiffât pendant ces fêtes[3].

VI. *Tressage des paniers* (*texuntur fiscinae*). — Au fond, limitant une cour, un mur circulaire, au-dessus duquel s'élèvent deux cheminées (?). Devant un hangar est assis un personnage en tunique, tenant entre ses jambes un panier commencé; il tend la main droite vers un de ses camarades, qui arrive des champs, la tête coiffée d'un capuchon comme s'il venait d'affronter le mauvais temps, les jambes couvertes jusqu'au genou de lanières de cuir entre-croisées (*corrigiae*), comme en ont encore aujourd'hui les paysans de la Sabine. Il s'apprête à déposer à terre un fagot de brins d'osier qu'il a rapporté sur son épaule. Si ce tableau avait besoin d'un commentaire, nous le trouverions dans ce passage des *Menologia rustica*, à la colonne de janvier : SALIX HARVNDO CAEDITVR, et dans ces vers où Virgile dit, en parlant des occupations de la mauvaise saison : « C'est maintenant qu'il faut tresser des paniers avec les baguettes souples de la ronce[4]. » Je ne crois pas qu'il

Fig. VI.

1. *Menol. rust.*, mois de janvier, à la fin.
2. *Menol. rust.*, mois de décembre, à la fin. Cf. Caton, LVII, 2. Accius dans Macrob., *Sat.* I, VII, 36 : *Per agros urbesque per omnes Exercent epulas laeti...*
3. Mart., XI, VI, 4; XIV, I, 2. V. Helbig, *Ueber den Pileus des alten Italiker*, dans *Sitz. ber. der Akad. d. Wiss. zu München* (*Philos. Classe*), 1880, p. 488.
4. *Georg.*, I, 266 : *Nunc facilis rubea texatur fiscina virga*; Caton, XXXVII :

Digitized by Google

existe un seul monument antique où cette scène soit représentée; Blümner, qui a étudié avec beaucoup de soin tout ce qui se rapporte à la fabrication des paniers chez les anciens, n'en cite aucun [1].

VII. *Ménagères rustiques.* — Au fond, un mur percé de deux fenêtres cintrées, entre lesquelles s'élève un petit édifice ayant l'apparence d'un pigeonnier; il est environné de pilastres et couvert d'un toit pointu. Un soubassement circulaire, dans lequel s'ouvre une porte, soutient la construction. Au devant, deux femmes, placées face à face, sont occupées à une besogne qu'on ne peut déterminer; l'une est assise à terre, l'autre debout, mais très inclinée. Il manque la partie inférieure du tableau, qui probablement contenait les éléments essentiels du sujet. Pendant l'hiver, dit Virgile, « on peut cueillir les glands du chêne, les baies du laurier, l'olive et les fruits sanglants du myrte [2]. » Les deux femmes sont-elles occupées à trier ces fruits récemment apportés à la ferme? Leur a-t-on donné des jambons à préparer ou du lard à saler? C'est une besogne qui, suivant Palladius, « convient à tous les mois d'hiver pendant lesquels le froid est rigoureux » [3]. Une des deux femmes, en effet, lève le bras droit comme si elle coupait ou salait une viande placée devant elle. Mais il nous est impossible de préciser.

Fig. VII.

Le Printemps.

VIII. *Arrivée de la cigogne.* — L'oiseau, très reconnaissable à sa forme ainsi qu'à la couleur de son bec, de ses pattes et de son

Per hiemem lucubratione haec facito... fascinam facere. Cf. id., XXXI, etc. Plin., XVIII, 73.

1. *Technol.*, I, p. 304, not. 6.

2. *Georg.*, I, 305.

3. Pallad., XIII, VI : *Pernas et lardum conficimus non solum mense decembri sed omnibus quos hiemalis algor astringit.*

Digitized by Google

plumage, est posé près d'un arbuste, sur le pilier d'un puits ou d'une fontaine. De l'autre côté, à gauche, accourent deux paysans qui tendent la main vers lui avec un geste de joyeuse surprise ; l'un d'eux tient une hache avec laquelle il exécutait un moment auparavant un travail subitement interrompu par l'arrivée de la cigogne. Au fond un hangar, dont le fronton est percé d'une ouverture circulaire ; à la corniche pend une lampe. Il manque en bas, à droite, une partie du tableau. Pour les Romains comme pour beaucoup de populations modernes, la cigogne est par excellence la messagère du printemps, *veris nuntia*[1], ou, suivant l'expression de Pétrone, l'indice de la saison tiède, *titulus tepidi temporis*[2]. Virgile conseille d'attendre, pour planter, le moment de l'année « où est revenu l'oiseau au blanc plumage, ennemi des longues couleuvres »[3]. Mais les habitudes de la cigogne ont changé depuis l'antiquité, sans doute parce qu'elles ont été troublées par l'homme. On voit par Horace et par Juvénal que de leur temps il y en avait qui nichaient en été sur les toits de la ville de Rome ; c'est qu'on les avait toujours respectées jusque-là ; mais déjà sous Auguste, on commençait à leur donner la chasse, comme le montre une plaisante anecdote racontée par Horace[4], et ainsi s'explique que peu à peu elles aient disparu de cette ville inhospitalière ; pendant les deux années que j'y ai passées, je n'en ai pas vu une seule. En Gaule même, la zone où elles séjournaient devait être beaucoup plus étendue autrefois, lorsque nos montagnes étaient plus boisées et nos plaines plus marécageuses. Chacun sait que la cigogne ne niche plus dans nos contrées. Parfois cependant on voit passer des individus isolés. Il y a quelques années un cultivateur tua une cigogne sur les

Fig. VIII.

1. Isid., 12 ; Orig., VII, 16, 17.
2. Petr., *Sat.*, 55. V. encore Plin., X, XXXII, 4 ; XVIII, LXXIV, 4.
3. *Georg.*, II, 319.
4. Hor., *Sat.*, II, II, 49 ; Juv., I, 116. Sur la cigogne dans l'antiquité v. Lenz, *Zoologie der alten Gr. u. R.* (1856), p. 375.

Digitized by Google

collines qui dominent Saint-Romain ; tout fier de son coup de fusil, il la porta à Vienne pour la faire empailler, en la montrant, le long du chemin, à qui voulait la voir ; la nouvelle s'étant répandue, il fut condamné à une amende pour avoir chassé hors de la saison. Au mois de mars dernier, j'ai été moi-même témoin, à Lyon, d'une scène toute semblable à celle que représente la mosaïque ; des curieux, arrêtés dans une rue de la Guillotière, se montraient une cigogne, qui, au milieu de sa course vers le nord, s'était arrêtée un instant sur un des toits de la ville.

IX. *La greffe* (*arborum insitio*). — Deux hommes vêtus de tuniques sont en train de greffer chacun un jeune arbre encore dépourvu de feuilles. Le premier, à gauche, est vu de profil ; il tient l'arbre d'une main, tandis que de l'autre il fait une entaille sur le tronc à l'aide de la scie (*serra*), comme le recommande Columelle[1]. La partie inférieure de son corps a disparu. Le second personnage, représenté de face, est chaussé de *perones*, formant bourrelet au-dessus des chevilles[2]. Il tient aussi son arbre de la main gauche ; avec la droite il rapproche du tronc, dans lequel il faut supposer que l'entaille est déjà faite, soit le scion (*surculus*) qu'il veut y introduire, soit le coin (*cuneus*) de fer ou d'os, qui doit maintenir l'entaille ouverte en attendant qu'il ait préparé le scion[3]. Columelle, décrivant trois espèces de greffe, déclare que la greffe *en écusson* (*emplastratio*), peut être pratiquée en été, mais que le printemps est la saison qui convient pour les deux autres : *Utraque genera verni temporis sunt*. Et ailleurs il rapporte cette opération au mois de mars[4].

Fig. IX.

[A l'origine, la mosaïque comprenait encore cinq tableaux (X,

1. Colum., V, XI : *Arborem, quam inserere voles, serra diligenter exsecato.*
2. Heuzey, art. *Calceus*, notes 6 à 8 et fig. 1013 dans Saglio, *Dict. des Ant.*
3. Colum., *l. c.* : *Quasi cuneum tenuem, ferreum vel osseum, inter corticem et materiem, ne minus digitos tres, sed considerate, demittito.*
4. Colum., XI, II. Cf. Caton, XL et XLI.

Digitized by Google

XI, XII, XIII et XIV), où étaient représentées d'autres occupations du printemps, correspondant aux mois d'avril, de mai et de juin ; c'est alors, suivant les calendriers rustiques, qu'on tond les brebis, qu'on sarcle les terres ensemencées et que l'on coupe les foins[1]. Tels étaient sans doute les sujets des tableaux qui manquent en cet endroit ; peut-être y en avait-il un, sur les cinq, pour une des fêtes religieuses indiquées dans ces deux mois, telles que la *Lustratio segetum* ou le *Sacrum Mercurii et Florae*].

L'Été.

XV. *Sacrifice à Cérès avant la moisson.* — Nous devons nécessairement considérer ce tableau comme le premier de l'Été, si nous suivons l'ordre que l'artiste a mis dans son calendrier (v. sur le plan la disposition des numéros), et du reste, cet ordre est parfaitement d'accord avec les textes classiques. Sur une colonne élevée, dominant toute la scène, se dresse la statue de Cérès, reconnaissable à la torche qu'elle tient dans sa main droite élevée ; la main gauche est abaissée sur un objet coloré en jaune d'or, qui ne peut être que la corbeille (*calathos*), remplie d'épis mûrs. Derrière la colonne est planté un arbre qui étend son feuillage des deux côtés. Au devant, un autel orné d'une bandelette rouge ; à gauche, une femme debout, une main levée vers la déesse, tient de l'autre une seconde bandelette repliée, qu'elle va placer sur l'autel ; à ses pieds, est une cruche contenant le vin pour le sacrifice, et derrière elle un panier carré (*scirpicula*), dans lequel elle a sans doute apporté des guirlandes, ou peut-être les bandelettes elles-mêmes. A droite se tient un homme vêtu de la tunique angusticlave des jours de fête ; il étend la main vers l'autel pour y jeter de l'encens ou de la farine. Nous devons supposer que nous sommes

Fig. XV.

1. *Menol. rust.* ; Colum., XI, II, etc... *Oves tondent, segetes runcant, foenisicia instituuntur...*

Digitized by Google

au commencement de juillet, avant qu'on n'ait mis la faucille dans les blés. Caton a décrit en détail tout le rituel du sacrifice que l'on doit accomplir avant la moisson, *priusquam messim facias*[1]. Son témoignage est complété par celui de Virgile: « Offre chaque année un sacrifice à la puissante Cérès.. , et que personne ne livre les blés mûrs au tranchant de la faucille, avant que, le front ceint d'une couronne de chêne, il ait célébré des danses rustiques et chanté des vers en l'honneur de Cérès[2]. »

[Les tableaux XVI, XVII, XVIII et XIX sont perdus. On devait y voir notamment les moissonneurs en train de couper les épis, puis le foulage du blé sur l'aire.]

XX. *Fête des moissonneurs.* — Ce tableau nous montre un des divertissements rustiques par lesquels on célébrait la fin de la moisson. Deux hommes entièrement nus se disputent le prix du javelot. On voit au fond du tableau l'arbre qui leur sert de but. L'un d'eux n'a plus qu'un javelot en main; il s'apprête à le lancer de bas en haut, suivant la position classique[3]. L'autre, qui n'a pas encore concouru, en tient un dans chaque main. Quand les travaux sont terminés, « le maître du champ, dit Virgile, invite ses bergers à lancer un rapide javelot sur l'orme qui leur sert de but, et ils mettent à nu leurs membres vigoureux pour s'exercer à des jeux rustiques »[4]. N'est-ce pas à croire que l'artiste a voulu reproduire les vers du poète? Il est vrai que Virgile parle des fêtes qui suivent la vendange. Mais que ces divertissements fussent aussi bien en usage après la moisson, c'est ce qu'on peut conclure du passage où Horace vante en ces termes la vie des agriculteurs de l'âge pri-

Fig. XX.

1. Caton, CXXXIV.
2. *Georg.*, I, 339 et 347 avec les notes de Benoist *ad h. l.* : *annua magnae Sacra refer Cereri... neque ante Falcem maturis quisquam supponat aristis Quam Cereri torta redimitus tempora quercu Det motus incompositos et carmina dicat.*
3. V. Saglio, *Amentum*, fig. 251 et 252 dans le *Dict. des Ant.*
4. *Georg.*, II, 529 : *pecorisque magistris Velocis jaculi certamina ponit in ulmo Corporaque agresti nudant praedura palaestrae.*

Digitized by Google

mitif : « Les laboureurs du vieux temps, hommes robustes et contents de peu, *lorsqu'ils avaient serré leurs grains,* délassaient par quelques jours de fête leur corps et leur esprit même, que l'attente de ce plaisir avait soutenu dans leurs fatigues. Réunis aux compagnons de leurs travaux, à leurs enfants et à leur épouse fidèle, ils offraient un porc à Tellus, du lait à Sylvain... etc.[1]. » Horace décrit cette scène de l'âge d'or d'après celles auxquelles il avait assisté fréquemment lui-même à Venouse ou dans la Sabine, *condita post frumenta.*

XXI. *Récolte du chaume* (*stipulae subsecantur*). — Les pays où les moissonneurs coupaient au pied la tige du froment, comme on le fait partout aujourd'hui, étaient l'exception dans le monde romain. En général, on coupait la tige au-dessous de l'épi, ou tout au plus vers le milieu de sa longueur[2]. En Gaule même on avait des machines sur roues, poussées par des bœufs, qui détachaient seulement l'épi et le faisaient tomber dans une caisse[3]. Le chaume qui restait était souvent détruit sur place ; on y mettait le feu et ses cendres servaient d'engrais : STVPVLAE INCENDVNT(*ur*), disent, à la colonne du mois d'août, les *Menologia rustica.* Mais il y avait des pays où on tenait à le garder, et c'était particulièrement le cas en Gaule, où on en avait besoin pour couvrir les maisons des paysans ; aussi, lorsque le grain avait été mis en sûreté dans la grange, on passait une seconde fois dans le champ et on coupait les tiges au pied, *stipulae subsecabantur.* Je considère comme très probable que cette seconde opération est ici représentée. Au-dessous d'un arbre couvert de feuilles vertes, nous voyons un homme tenant à la main une faucille ; devant lui un autre ouvrier, penché vers la terre, est en train de lier une longue botte de paille ; elle a cette couleur jaune tirant sur le rouge, que la moisson

Fig. XXI.

1. Hor., *Epist.* II, I, 139.
2. Varr. I, LI ; Colum., II, XX.
3. Plin., XVIII, 72.

Digitized by Google

prend quand elle est tout à fait mûre. Mais ce ne peut être la récolte des épis, puisque ce tableau est le dernier de la saison et puisqu'il vient après la fête des moissonneurs ; en admettant que cette fête ne fût qu'un intermède, on ne voit pas comment l'artiste aurait pu remplir les tableaux XVI à XIX, s'il avait attendu jusqu'au tableau XXI pour montrer les épis tombant sous les faucilles. Au reste, la mosaïque en cet endroit a été noircie par l'incendie, et il est difficile de distinguer autre chose que ce que j'ai décrit.

L'Automne.

XXII. *Cueillette du raisin sur les arbres.* — Dans le champ une rangée d'arbres enlacés de vignes (*vitis arbustiva*, *arbustis maritata*). Sur l'un deux est monté un homme qui cueille les raisins. Au-dessous un autre personnage baissé vers la terre entasse dans un panier les fruits que lui a jetés son camarade. Ce tableau a été noirci par la flamme. On peut en rapprocher un grand nombre de monuments [1]. A partir d'ici du reste les points de comparaison ne manquent pas ; les scènes de vendange ont été si souvent représentées sur les sarcophages et sur les monuments relatifs au culte de Bacchus que tous les détails en sont depuis longtemps connus. Je me bornerai à rappeler le beau *bisellium* en bronze incrusté d'argent qui a été trouvé dans les Abruzzes et que l'on conserve aujourd'hui à Rome, au Musée du Capitole. Entre autres figures on y voit, comme ici, un homme monté sur un arbre cueillir les grappes d'une vigne enlacée autour des branches [2]. Ce mode de

Fig. XXI.

1. Bartoli, *Picturae ant. cryptarum Rom. et sepulcri Nasonum* (1738) tav. 24 ; Montfaucon, *Ant. expl.*, III, pl. LIV ; Gerhard, *Ant. Bildw.*, pl. LXXXVIII, 1 ; Fröhner, *Sculpt. ant.*, 353 ; Clarac, pl. 136, n° 498 : Benndorf et Schœne, *Lateran. Mus.*, n°s 84, 104, 310 (pl. XIX, n° 4), 320, 455..., etc., etc.

2. *Bull. della Comm. munic. Rom.*, 1874, p. 29, pl. II-IV ; Saglio, art. *Chrysographia*, fig. 1432 dans le *Dict. des Ant.*

Digitized by Google

culture, très ordinaire en Italie, était plus rare en Gaule, surtout dans la Narbonnaise, à cause du vent [1]. Cependant il n'y était pas inconnu. On y appelait *rumpotinum* l'arbre qui servait d'appui à la vigne : « Il faut pour cette espèce de plant, dit Columelle, des arbres bas et peu chargés de feuilles » tels que l'aubier, le cornouiller, le frêne sauvage et même le saule [2]. En Italie on employait des arbres d'une taille très élevée, surtout l'orme ; en Gaule, si un orme servait de *rumpotinum*, on l'étêtait pour l'empêcher de dépasser une certaine hauteur. Peut-être avons-nous dans notre tableau l'image d'un *rumpotinetum*.

XXIII. *La treille* (*pergula*). — Ce tableau a été encore plus noirci par la flamme que le précédent. Cependant avec un peu d'attention on peut distinguer les figures. La treille est élevée sur une sorte de soubassement en briques. Deux hommes sont occupés à cueillir les raisins d'une vigne (*vitis pergulana*) [3], dont on voit les ceps courir en forme d'arceaux au-dessus de leurs têtes. L'un d'eux, à gauche, lève les deux bras en l'air pour détacher les grappes; l'autre à demi-incliné va déposer celles qu'il a cueillies dans une corbeille (*corbula*) [4] placée à ses pieds. Ce raisin est probablement destiné, non pas à faire du vin (*non ad defusionem*), comme celui du tableau XXII, mais à être mangé tel quel (*sed ad escam*), soit qu'on doive le porter sur la table ou le vendre au marché immédiatement (*inconditum mercantibus velut pomum vendere*), soit qu'on doive le conserver dans la ferme pendant l'hiver (*temporibus hiemis durabiles vasis condere*) [5]. Le raisin des Gaules passait pour être particulièrement propre à ce dernier usage [6].

Fig. XXIII.

1. Plin., XIV, III, 4.
2. Colum., V, VII, 1 : *Est genus arbusti Gallici quod vocatur rumpotinum. Id desiderat arborem humilem nec frondosam.*
3. Colum., III, III, 28. Cf. IV, XXI, 2 et XI, II, 32.
4. Varr., I. LIV.
5. Colum., III, II, 21. Cf. Varr., I, LIV.
6. Colum., XII, XLV, 1 : *Antiqui plerumque uvas gallicas vasis condebant.*

Digitized by Google

XXIV. *Foulage du raisin dans la cuve* (*uvae calcantur*)[1]. — Nous avons sous les yeux l'intérieur du cellier (*cella vinaria*)[2]. C'est un hangar couvert, autour duquel règne, au premier étage, une galerie supportée par des colonnes et bordée d'une balustrade (*cancelli*, *clatrum*). Au milieu se trouve le fouloir (*calcatorium*) élevé au-dessus du sol (*loco altiore constructum*). Au devant, et sur un plan moins élevé, sont rangés quatre *dolia*, qui reçoivent le jus du raisin par des canaux invisibles percés dans la maçonnerie, *subjectis lateri doliis per vicinos meatus manantia vina defunduntur*[3]. A l'intérieur de la cuve deux hommes (*calcatores*), n'ayant pour tout vêtement que le *cinctus*, foulent la vendange en se tenant par la main[4]. A côté d'eux un troisième personnage règle la cadence de leurs mouvements en jouant de la flûte. Parmi les nombreux monuments qui représentent cette scène je citerai seulement une antéfixe du British Museum, où l'on voit le flûtiste remplir ce même rôle auprès des *calcatores*[5]. Il faut supposer que ceux-ci, dans notre tableau, chantent pendant que l'instrument accompagne leurs voix et leurs danses.

Fig. XXIV.

XXV. *Labourage et semailles* (*aratio et satio*). — A droite de la composition un arbre en feuilles. Le laboureur tient de la main gauche le manche de la charrue et de l'autre il touche avec l'aiguillon (*stimulus*) le couple de bœufs qui la traîne. En face de lui, le semeur, vêtu de l'*exomis*, le bras droit levé, jette la semence qu'il vient de prendre dans une corbeille ronde et plate (*canistrum*, *canum*), posée sur son

Fig. XXV.

1. Varr., I., LIV.
2. Pallad., I, XVIII.
3. Pallad., I, XVIII.
4. V. Amaduzzi, *Mon. Matteiana*, t. III, tab. 45; Clarac, pl. 136, n° 478; Benndorf et Schœne, *Lateran. Mus.*, pl. XIX, n° 3... etc., etc.
5. Combe, *Anc. Terracottas*, n° 59.

Digitized by Google

bras gauche. Rien n'est plus commun que cette scène sur les monuments.

XXVI. *Poissage des jarres à vin* (DOLIA PICANTVR) [*Menol. rust.*, Sept.][1]. — Voici au contraire un tableau qui, si je ne me trompe, est tout à fait nouveau. Mais nous en avons dans Columelle un commentaire dont la précision ne laisse rien à désirer; il indique d'abord comment il faut enduire de poix l'intérieur des jarres qui sont enfoncées dans le sol. *Pour celle qui doit rester debout au-dessus de terre*, après l'avoir préalablement chauffée «on la renverse *en la couchant sur le côté*, puis on y verse de la poix très bouillante »[2]. Nous voyons ici un ouvrier courbé au-dessus d'un vase posé à terre sur des charbons ardents; il remue la poix bouillante avec deux bâtons assez courts, qui doivent servir de manches à deux râcloirs (*rutabula*). De l'autre côté un de ses camarades, à l'aide d'un balai (*scopula*) pourvu d'un très long manche, qu'il tient à deux mains, enduit l'intérieur du dolium couché sur le flanc, *in latus depositum*. Au fond de la scène un arbre et une colonne surmontée d'un vase. Comme chacun sait, rien n'était plus répandu chez les anciens que l'usage de poisser le vin et les vaisseaux destinés à le contenir. Mais Pline nous apprend que le terroir de Vienne produisait un vin qui avait naturellement le goût de la poix, sans avoir subi aucune préparation; il y avait peu de temps que le raisin avec lequel on le faisait était connu; la culture s'en était répandue en Auvergne, dans l'Ardèche et en Franche-Comté[3]. Ce vin, paraît-il, se vendait très cher. Dès lors il sem-

Fig. XXVI.

1. Plin., XIV, 21, 127, 134, 135; XV, 61 et 62; XXXI, 68 et 113; Caton, XXV, Colum., XII, IV, 4; Hor., *Carm.* III, VIII, 10; Mart., XIII, 107; *Geopon.*, VI, 4 seq., 38; Plut., *Qu. Symp.*, V, III, 10, etc., etc...

2. Colum., XII, XVIII, 5 : *Quae supra terram consistunt in solem producuntur... Dolio in terram demisso et in latus deposito pix ferventissima infunditur.*

3. Plin., XIV, III, 4 : *Uva inventa, per se in vino picem resipiens, Viennensem agrum nobilitans, Arverno Sequanoque et Helvico generibus non pridem illustrata.*

Digitized by Google

blerait que les Viennois n'avaient pas d'intérêt à enduire de poix leurs jarres à vin. Mais, puisque celui dont parle Pline se vendait très cher, il est probable qu'il n'était pas commun ; ce n'était pas la boisson du peuple. Cet auteur ajoute qu'il ne sortait pas du pays et que si on en avait fait monter le prix à ce point c'était surtout par amour-propre national[1]. Pour le vin ordinaire on devait suivre les recettes courantes que l'on avait empruntées à l'Italie en même temps que la culture de la vigne elle-même[2].

XXVII. *Cueillette des fruits* (POMA LEGVNT(*ur*). [*Men. rust.*, Sept. [3].] — Un ouvrier est monté sur une échelle appliquée contre un arbre ; de la main gauche il se tient à un échelon ; de la droite élevée en l'air il cueille un fruit sur une branche. Un autre personnage, vu de dos, quitte le lieu de la scène, emportant sur ses épaules un *cophinus*, ou, comme on dit encore en Provence, un *coufin* rempli de fruits, qu'il tient à deux mains. On pourrait penser qu'il s'agit ici de la cueillette des olives souvent représentée sur les monuments[4]. Mais dans l'antiquité pas plus qu'aujourd'hui l'olivier n'était cultivé au nord de Valence[5], et aucune raison ne nous force à croire que l'artiste ait reproduit ici des scènes étrangères à la région. En outre la récolte des olives ne se faisait qu'en novembre[6] ; les calendriers ne l'indiquent même que dans la colonne de décembre. Or nous sommes encore en septembre, tout au plus en octobre. Il faut donc penser ici à une récolte de pommes, de poires ou de prunes.

Fig. XXVII.

XXVIII. *Le pressoir* (*torcular*). — Ce tableau offre un intérêt

1. Plin., XIV, VI, 4 : *Viennenses soli picata sua, quorum genera diximus, pluris permutasse, sed inter sese, amore patrio creduntur.*
2. V. Desjardins, *Gaule romaine*, t. I, p. 444.
3. Cf. Plin., XVIII, LXXIV, 8 : *Hoc et poma colligendi tempus.*
4. Ainsi Montfaucon, *Ant. expl.*, t. III, pl. CXCVI ; *Arch. Zeit.*, 1877, pl. VII 1 et p. 53, etc.
5. Desjardins, *l. c.*, p. 448, 449.
6. Pallad., XII, XVII.

Digitized by Google

capital. Car c'est la première fois que l'on voit représenté sur un monument antique un pressoir de ce système en action. En 1779 on a découvert à Stabies les restes d'une machine du même genre et les archéologues ont pu en reconstituer le jeu, grâce aux descriptions des agronomes[1]. Notre mosaïque complète leurs recherches de la façon la plus heureuse. Le pressoir est placé sur une plate-forme en maçonnerie (*area*) au-dessous d'un hangar couvert, supporté par des piliers. Le marc de raisin (*pes vinaceorum*)[2], après avoir été foulé aux pieds dans le cellier, a été apporté ici pour subir une nouvelle pression, plus énergique que la première. Il a été déposé sur la plate-forme dans un récipient de sparterie (*fiscus*, *fiscina*). Un ouvrier vient de détacher l'extrémité du levier (*prelum*), que tenait relevé une corde, suspendue à la corniche du hangar et terminée par un crochet. D'autres cordes sont encore enroulées au-dessous du fronton. L'extrémité opposée (*ligula*) du levier est engagée, en un point invisible du hangar, entre les deux poteaux (*arbores*) qui la maintiennent fixe. L'ouvrier tient encore la corde de la main droite; de la main gauche il accompagne le levier, qui a été aussitôt saisi à deux mains par un de ses compagnons vêtu seulement du *cinctus*. Celui-ci s'est suspendu au levier, qui est tombé de tout son poids sur le marc et l'écrase ; il se rejette violemment en arrière, s'arc-boutant du pied gauche sur la plate-forme; le jus du marc s'écoule par une ouverture pratiquée sur le côté de la plate-forme et tombe dans un vase placé au-dessous pour le recevoir. Il y a au Musée de Naples un bas-relief grec, qui représente des Satyres pressant du raisin à l'aide d'une barre pesant sur une grosse pierre ; c'est le principe de notre machine; mais elle est, sur ce bas-relief, réduite à sa plus simple expression, comme il convient dans une scène mytholo-

Fig. XXVIII.

1. Rich, *Dict. des Ant.*, au mot *Torcular*; Blümner, *Technol.*, I, p. 337.
2. Colum., XII, XLIII, 1.

Digitized by Google

gique[1]. Ici elle est représentée sous sa forme réelle, telle qu'elle fonctionnait dans nos campagnes au temps de l'artiste. Néanmoins l'attitude des deux hommes est exactement semblable à celle des deux Satyres qui tiennent l'extrémité du levier. Il faut remarquer d'autre part que notre machine est en un sens plus simple que celle qu'on a reconstituée d'après les agronomes. Ainsi ce sont les deux piliers du hangar qui tiennent lieu des montants (*stipites*), décrits par Caton[2]. La corniche qui les relie l'un à l'autre suffit à fixer les cordes qui servent au maniement du levier. En revanche notons un détail qui semble nouveau. Derrière l'ouvrier qui détache la corde il y a un second levier, dont l'extrémité est relevée, et qui par conséquent est inactif en ce moment; on aperçoit au-dessous un gros tas de raisin, qui a encore toute sa hauteur parce qu'il n'a pas été pressé; la barre, vers le milieu de sa longueur, porte des cordes flottantes, qui serviront tout à l'heure à l'assujettir au raisin, quand son tour d'agir sera venu. Ce pressoir comporte deux leviers, qui pourraient probablement fonctionner en même temps si on avait le nombre de bras nécessaire pour les mouvoir. C'est là sans doute ce qu'indique Pline lorsqu'il dit : « Un seul *torculum* suffit. Quelques personnes n'en emploient qu'un à la fois; il vaut mieux en employer deux accouplés, quoique chacun exige beaucoup d'espace; mais l'avantage est dans la longueur plus que dans l'épaisseur...[3]. » Il est évident que Pline prend le nom du tout (*torculum*) pour celui de la partie; il ne veut pas parler de deux pressoirs, mais de deux leviers, pouvant comme ici agir simultanément sur la même *area*. Pline nous apprend encore qu'on venait d'inventer tout récemment le pressoir à vis. Nous savions déjà par le *Digeste*[4] que cette invention ne réussit pas à faire abandonner le pressoir à levier du vieux Caton. Notre mosaïque nous en fournit une nouvelle preuve.

1. *Mus. Borbon.*, II, 11; Müller Wieseler, II, 40, 475; Rich, *Dict. des Ant.*, p. 656.
2. Cat., XVIII.
3. Plin., XVIII, LXXIV, 6 : *Unum sufficit torculum. Premunt aliqui singulis, utilius binis, licet magna sit vastitas singulis. Longitudo in his refert...* Comparez Vitr., VI, 9 : *Si duobus prelis loco opus fuerit.*.
4. *Dig.*, XIX, II, 19, 2.

Digitized by Google

La mosaïque des quatre Saisons découverte à Lambèse date des premières années du IIIe siècle. Je serais assez disposé à attribuer celle de Saint-Romain à une époque qui serait comprise entre le temps de Commode et le temps de Constantin. M. Héron de Villefosse a cité un certain nombre de monnaies romaines où les Saisons sont représentées sous la forme de Génies; elles ont toutes été frappées dans la période qui commence avec le premier de ces princes et finit avec le second[1]. Les grands rinceaux qui décorent le pourtour de notre mosaïque ressemblent beaucoup à ceux qui sont sculptés sur le grand sarcophage en porphyre de Constance, fille de Constantin[2]. L'exécution rappelle assez bien l'art de cette époque; c'est cependant un des bons ouvrages qu'elle nous a laissés. Les couleurs sont nuancées d'une façon sommaire; mais il y a beaucoup de variété et de vie dans les figures; leurs attitudes et leurs mouvements sont d'une justesse parfaite.

Les débris au milieu desquels la mosaïque a été découverte sont assez considérables et assez riches pour qu'on puisse affirmer qu'ils ont dû appartenir à un édifice public, et la nature des sujets que nous venons de passer en revue fait songer à un temple où on aurait adoré des divinités champêtres. Parmi celles dont le culte a laissé des traces dans les inscriptions de Vienne il n'y a que les *Matrae Augustae* qui aient eu ce caractère. Deux des monuments où elles sont mentionnées ont été trouvés sur la rive gauche du Rhône[3]; mais trois autres proviennent de la rive droite, soit de Sainte-Colombe, soit de Saint-Romain[4]; il y en a même un qui a été recueilli dans la *plaine du Miroir*[5]. La date probable de la mosaïque coïncide bien avec celle où le culte des *Matrae* a été surtout en honneur.

Georges LAFAYE.

1. Héron de Villefosse dans la *Gaz. archéol.*, 1879, p. 144 et 263.
2. Musée du Vatican. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, vol. V, tav. 305. Ces bordures de rinceaux sont du reste communes sur les mosaïques du temps de l'Empire. V. Artaud, *Hist. de la mos.*, pl. I, V, X, XVIII, LV, etc.
3. *C. I. L.*, XII, 1824 et 1825.
4. *Ibid.*, 1823, 1826 et 1838.
5. *Ibid.*, 1823.

Digitized by Google

L'ARCHITECTURE DITE GOTHIQUE

DOIT-ELLE ÊTRE AINSI DÉNOMMÉE?

Depuis une cinquantaine d'années, les protestations des historiens et des archéologues vont se multipliant contre la dénomination de *gothique* appliquée par l'usage aux divers arts qui se sont développés entre le XIIe et le XVIe siècle, dans le nord-ouest de l'Europe, et particulièrement à l'architecture fondée sur l'emploi de l'arc en tiers-point. Quelques-unes sont discrètes : « Terme inexact. Les Goths n'ont rien à réclamer dans l'invention du style nouveau »[1], ou : « Mot impropre. Son vrai nom serait l'*art français*, car il a pris naissance dans le bassin de la Seine[2]. » D'autres se font plus circonstanciées : « Il est évident que le mot *gothique* signifie qu'il faut rapporter la source primitive de l'une des transitions les plus remarquables de l'art architectural au peuple goth. Mais la forme de l'ogive se trouve dans les architectures de plusieurs peuples de l'antiquité, et, si l'honneur de l'invention de l'arc ogive devait remonter jusqu'au temps des invasions de l'empire romain, rien ne prouverait qu'il dût être appliqué plutôt aux Goths, qu'aux Huns, aux Suèves, aux Vandales, qui envahirent le vaste territoire romain. Il serait difficile de le rapporter aux Wisigoths et aux Ostrogoths qui, vers le commencement du IVe siècle ont déterminé la catastrophe de l'empire : ces peuples s'étaient établis fort anciennement dans les contrées du nord de l'Espagne et de l'Italie; depuis longtemps ils avaient perdu leur nom lorsque l'art ogival s'est développé et a grandi en Occident. L'expression *art gothique* pour qualifier les

1. Bayet, *Précis d'histoire de l'art*, p. 169.
2. A. Rambaud, *Hist. de la civilisation française*, t. I, p. 381.

Digitized by Google

divers genres d'architecture du moyen âge est donc impropre[1]. » Mais voici que le récent ouvrage de M. Gonse sur l'art gothique vient de donner aux récriminations une forme presque militante : « Je tiens à me justifier, dit le savant amateur, ne fût-ce que vis-à-vis de moi-même, de l'usage que j'ai fait, pour le titre de cet ouvrage, d'un vocable que je suis le premier à trouver défectueux : celui d'*art gothique*. Je condamne, comme tous les amis sincères de notre art national, l'impropriété et l'injustice de cette dénomination. Elle est vide de sens, offense la raison, et cependant son emploi se trouve si fortement entré dans l'usage, qu'aucune autre, même celle d'*art ogival*, ne pourrait être aussi bien comprise du public et ne saurait par conséquent prévaloir pour un titre de livre. Conservons-le donc, jusqu'au jour où nous pourrons dire bien haut et tout court : l'*art français*, le *style français*, comme on disait partout au moyen âge, pour qualifier une forme d'art qui, ainsi que j'espère le démontrer, est radicalement française, dans son essence, dans son origine, dans ses développements[2]. »

Peut-être, en conséquence, l'heure est-elle opportune d'examiner de plus près la question, afin de savoir nettement ce que valent toutes ces critiques.

Des textes que nous venons de citer, textes recueillis au hasard entre mille autres semblables, il résulte d'abord que le seul grief invoqué jusqu'ici contre l'épithète « gothique » est que les Goths ne furent pour rien dans la création des arts auquel on l'attribue. « *Gothique* : qui appartient aux Goths », dit le *Dictionnaire de l'Académie*, et, forts de cette irrécusable définition, les savants sont partis en guerre. Comme il est bien certain, ont-ils conclu, que les Goths n'eurent aucune architecture aux temps où ils parcouraient l'Europe en nomades et qu'ils adoptèrent celle des Romains dès qu'ils se furent incorporés à l'empire, l'architecture du moyen âge ne peut provenir d'eux et, par conséquent,

1. L. Chateau, *Hist. de l'architecture en France*, p. 194.
2. L. Gonse, *L'Art gothique*, préf.

Digitized by Google

ne saurait être qualifiée de gothique. A ce point de vue leur argumentation est inattaquable et ils ont pleinement raison.

Or, le malheur est précisément qu'ils ont trop raison, car, à les voir culbuter avec tant de facilité une tradition vieille de tant de siècles, on se sent malgré soi enclin à se tenir en garde. Que le moyen âge, dans son ignorance bien connue de l'ethnographie et de l'histoire, se soit trompé pendant cinq cents ans, passe encore! Mais que les grands lettrés de la Renaissance aient employé l'épithète *gothique* sans s'apercevoir qu'elle était à ce point absurde, cela étonne! Que les profonds érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle, les Ducange, les Baluze, les Mabillon, les Bouquet, les Félibien, les Lacurne, l'aient laissée passer sans la moindre protestation, cela stupéfie! Une expression ne saurait se transmettre aussi longtemps sans encombre quand elle est totalement vide de sens. Il semble qu'une autre explication doive être cherchée en dehors de la trop victorieuse réfutation que nos modernes érudits formulent. Déjà Émeric-David l'avait senti quand, en 1837, il essayait d'interpréter l'expression « architecture gothique » en démontrant que l'architecture du moyen âge devait ce nom aux efforts faits par les Goths, les premiers des barbares assimilés au monde romain, pour réintroduire dans le monde des envahisseurs de l'empire l'art de la construction en pierre que leur avait appris la civilisation latine[1]. Sa thèse, qui au fond était fausse, n'a pas fait fortune, mais grâce à elle, nous pouvons comprendre du moins, qu'avant de rejeter d'emblée le mot « gothique », il est peut-être encore possible de l'expliquer.

De fait il suffit de suivre avec quelque attention l'histoire de ce mot depuis les invasions pour lui découvrir une signification tout autre que celle qu'il a fini pas acquérir dans notre langue trop rigoureusement scientifique du XIXe siècle. Le nom de Goths ne s'est appliqué spécialement aux peuples qui franchirent le Danube en 376 que depuis une centaine d'années : auparavant

1. Émeric-David, *Mémoire sur la dénomination et les règles de l'architecture gothique*, réimprimé dans le volume de ses œuvres intitulé *Histoire de la sculpture antique*, Paris, 1873.

Digitized by Google

il servait à désigner confusément tous les barbares qui se ruèrent à la curée du monde romain. Le *Dictionnaire de l'Académie* s'est trompé : il devait dire : « *Gothique*, qui appartient aux barbares par lesquels l'empire romain fut ruiné. »

Dès le VIIe siècle le mot « gothique » apparaît déjà avec ce sens général. Ouvrons, en effet, la Vie de saint Ouen : « *Denique ipsa ecclesia*, lisons-nous, *in qua sancta membra in pace quiescunt, miro opere quadris lapidibus manu gothica a primo Lothario rege Francorum olim est nobiliter constructa...* »[1].

Faut-il croire, avec Émeric-David que pour cette église située à Rouen, le pieux fondateur avait fait venir des Goths du midi de la France? Évidemment non : l'expression *manu gothica* signifie seulement que, sans s'adresser aux habituels constructeurs romains, il avait eu recours à des ouvriers indigènes. Un texte de Guillaume de Jumièges, que nous rapporterons plus loin, nous édifiera avec plus de précision encore sur la large acception donnée alors au substantif *Gothi*. Mais puisque nous avons à rechercher ici la signification d'une expression française, c'est plutôt dans notre langue française qu'il convient de l'étudier. Écoutons d'abord Rabelais : « Encore que mon feu père de bonne mémoire Grandgousier eust adonné tout son estude à ce que je profictasse en toute perfection et sçavoir politique, et que mon labeur et estude correspondît très bien, voire encore oultrepassât son désir : toutesfois, comme tu peulx bien entendre, le temps n'estoit tant idoine ne commode ès lettres comme est de présent, et n'avois copie de tels precepteurs comme tu as eu. Le temps estoit encore ténébreux, et sentant l'infélicité et calamité des *Goths qui avoient mis à destruction toute bonne littérature*[2]. » Certes le très savant Rabelais n'ignorait point que la culture des lettres antiques avait survécu à l'invasion des Goths du Danube et les Goths dont il voulait parler étaient, sans aucun doute, les envahisseurs barbares qui conquirent ensuite la Gaule. Noël

1. *Miracula S. Dadonis*, dans *Acta sanctorum*, august., t. IV, p. 818.
2. Rabelais, *Gargantua*, l. II, c. VIII.

Digitized by Google

du Fail disant à son tour du duel judiciaire : « telle façon de faire et *gothique* avoit été ostée et abolie »[1], savait très bien, en sa qualité de profond légiste, que ce n'étaient pas les Goths du Danube, mais bien les Franks, qui avaient apporté en Gaule cette forme barbare de procédure. Plus péremptoire encore est cette charte de 1521 ajoutée par Carpentier au *Glossaire* de Ducange, puisqu'il est certain que les Goths n'ont jamais pénétré dans l'Ile-de-France : « Les terres et seigneuries de Ducy, d'Ongues et Drozelles sont et appartiennent à ladite église (de Lagny), dès cinq ou six cens ans, et dont eulx et leurs prédécesseurs ont joy et possessé soubz le titre de deffunct de bonne mémoire, Ymbert, conte de Brye et Champaigne, qui les a donné à ladite église et abbaye de Lagny, pour l'augmentation et restauration d'icelle, qui *auroit été auparavant destruite par les Gotz et Wandres*[2]. » Et Boileau, croyez-vous qu'il fasse allusion à d'anciennes poésies danubiennes dans ces deux vers :

> On dirait que Ronsard, sur ses pipeaux rustiques,
> Vient encore fredonner ses idylles *gothiques*[3].

Raynal, de même, sait très bien que les Goths n'existaient plus à l'époque des cathédrales, ce qui ne l'empêche pas d'écrire : « Les *siècles gothiques* nous ont laissé des monuments où la hardiesse et la majesté respirent à travers les ruines du goût et de l'élégance[4]. » — Dans toutes ces citations le mot *gothique* a sûrement le strict sens de *barbares,* car autrement il n'en aurait aucun.

En définitive, par un trope bien plus fréquent dans la rhétorique du peuple que dans celle des lettrés qui l'appelle *synecdoque,* le nom de la partie s'était ici étendu au tout. Telle avait été l'épouvante produite par les Goths que leur nom resta à tous les peuples divers qu'ils entraînaient avec eux ou qui pénétrèrent

1. Noël du Fail, *Discours d'Eutrapel,* édition Assezat, Paris, 1874, t. I, p 241.
2. Ducange, *Gloss. inf. lat.,* édition Didot, v° *Goti.*
3. Boileau, *Art poétique,* ch. II, v. 21.
4. Raynal, *Hist. philos. des deux Indes,* XIX, 12.

Digitized by Google

après eux par les frontières rompues, quand ils eurent envahi l'empire en 376, tué Valens à Andrinople en 378, dévasté la Grèce en 395, saccagé Rome en 410 et occupé définitivement la Seconde Aquitaine en 419. Un tel phénomène est fréquent dans l'histoire. Interrogez encore aujourd'hui un de nos paysans, vous l'entendrez confondre sous le nom de Prussiens les Bavarois, les Wurtembergeois, les Saxons et tous les peuples de l'Allemagne du Nord qui nous ont envahis en 1870. Au ve siècle d'ailleurs le populaire pouvait d'autant plus légitimement appliquer une dénomination nouvelle à la masse des barbares du nord que jusqu'alors les savants de l'empire n'avaient pu s'entendre à leur en imposer aucune. Toutes ces hordes de races blondes qui fourmillaient par delà le Danube, entre la Gaule et la Scythie, avaient déjà porté successivement les noms de Scythes [1], de Galates [2], de Germains [3]. Dès lors toutes les peuplades du nord de l'Europe seront indistinctement déclarées gothiques et la Gothie prendra dans l'imagination populaire la renommée d'un des plus grands empires qui se soient fondés parmi les hommes. Au vi^e siècle le Goth Jornandès compare son roi Hermanric à Alexandre le Grand : « Il avait en effet subjugué les Goths, les Scythes, les Thuides de l'Aünx, les Vasinabronques, les Merens, les Mordensimnis, les Caris, les Rokes, les Tadzans, les Athuals, les Navego, les Bubegentes, les Coldes... Il n'hésita pas à conquérir les Hérules, qu'Alaric commandait, et, après en avoir exterminé la plus grande partie, il les asservit... Après la défaite des Hérules, Hermanric tourna ses armes contre les Vénètes qui, faibles par leur valeur, mais puissants par leur nombre, essayèrent d'abord de résister... Ces peuples, sortis d'une même souche, bien qu'ils portent les trois noms des Vénètes, d'Antes et de Sclaves, subirent tous la domination d'Hermanric. Il conquit pareillement, grâce à sa sagesse, la nation des Æstres, qui habite les plus loin-

1. Pline, *Hist. nat.*, IV, 25.
2. Diodore de Sicile, I, 2.
3. César, *De bello gallico*, *passim*; Tacite, *De mor. Germ.*; Strabon; IV, 28, etc.

Digitized by Google

tains rivages de l'océan Germanique, et, pour prix de ses efforts, il domina tous les peuples de la Scythie et de la Germanie[1]. » Au XIe siècle on ne voit plus guère que des Goths dans l'histoire ancienne de l'Europe centrale, si bien que, de nouveaux barbares étant venus, les Northmans, on s'est empressé de les déclarer Goths à leur tour : « Noë, écrit Guillaume de Jumièges, eut trois fils, comme l'enseignent les saintes Écritures, et le plus jeune d'entre eux, nommé Japhet, engendra un fils qu'il appela Magog. C'est de lui que la race des Goths, ainsi appelée de la dernière syllabe du nom de son créateur, est sortie, et se multiplia tellement que, s'étant répandue en tous sens à travers la terre, elle arriva à conquérir l'île de Scanza (Scandinavie), située en pleine mer. Là, s'étant considérablement augmentée, pendant les âges suivants, elle produisit deux peuples goths très forts par les armes. L'un, sous la conduite de son roi Thanaus, sortit de ce berceau, envahit la Scythie ultérieure, la conquit, combattit souvent ensuite contre Vesoæ, roi des Égyptiens, et s'étendit au loin par la force des armes... L'autre, sortant, avec son roi nommé Bérig, de l'île de Scanza, qui était comme la fabrique des peuples ou la matrice des nations, atteignit bientôt de ses navires une terre où il s'établit et qu'il nomma Scanza en souvenir de celle dont il était sorti. De là pénétrant au travers de la Germanie, il occupa les Palus-Méotides et s'élargit sur diverses régions. En second lieu il occupa la Dacie, nommée aussi Danemark et eut, en ce pays, bon nombre de rois très savants... Aussi les Goths bien plus savants que tous les autres barbares, furent-ils presque semblables aux Grecs. Ils prétendent que les Troyens sont sortis de leur race car, selon eux, ce fut Antenor qui, s'enfuyant à cause d'une trahison par lui commise, sortit de Troie, avant qu'elle ne fût prise, avec deux mille cavaliers et cinq cents hommes, aborda, après avoir longtemps erré, sur les rivages de la Germanie, et régna ensuite sur la Dacie, qu'il nomma Danemark du nom de Danaüs, un des anciens rois de son pays. C'est

1. Jornandès, *De gest. Gothorum*, 23.

Digitized by Google

pour cette raison que les Daces se donnent eux-mêmes le nom de Daniens ou Danois. Mais on les appelle aussi Normands, parce que, dans leur langue, *North* signifie Nord et *Mann* homme : d'où *Northmanns*, c'est-à-dire hommes du Nord[1]. » Au XIVe siècle enfin la légende c'est encore élargie et la parenté de toutes ces races barbares est d'autant plus évidente qu'elles passent pour descendre toutes de Priam : « Turcus et Francio — nous enseignent les grandes chroniques de Saint-Denis — qui estoient cousins germains (car Francio estoit fils de Hector et celui Turcus fils Troylus, qui estoient frères et fils au roi Priam) se départirent de leur contrée et allèrent habiter de lez une terre apelée Trace. Quant ensemble eurent habité un grant temps, Turcus se départit de Francio son cousin, lui et une partie du peuple que il emmena avec soi : en une contrée s'en alla qui est nommée Stice (Scythie) la petite. En cette terre habita si longuement lui et sa gent, que ils créèrent de eus quatre manières de gens, Austrogothes, Ypoghotes, Wandes et Normans. Francio demeura sur le devant dit fleuve après que son cousin se fut de lui départi. Là fondèrent une cité que ils appelèrent Sicambre... et pour leur roi qui avoit nom Francion, furent apelés François[2]. »

Donc, pour les hommes du moyen âge, deux grandes masses d'hommes seulement s'étaient trouvées en présence lors des invasions : le monde romain formé de tous les peuples subjugués par Rome, et le monde gothique composé de toutes les bandes blondes qui bouleversèrent l'empire. Or, c'est précisément dans toutes les régions occupées depuis par ces bandes blondes que l'architecture nouvelle va se manifester : cela constaté, il nous est aisé de comprendre pourquoi, en dépit de toutes les objections de nos savants modernes, les ignorants d'autrefois ont été très logiques en la qualifiant de gothique.

Comment cette architecture s'est élaborée, nous le savons d'une manière certaine aujourd'hui, car nous en pouvons suivre la ge-

1. Guillaume de Jumièges, *Hist. Normanorum*, I, c. III et IV. Dans Duchesne, *Hist. Norm. script.*

2. *Chroniques de Saint-Denis* (édition P. Paris), t. I, pp. 6, 7, 9.

Digitized by Google

nèse jusqu'en ses moindres péripéties. Au moment où croule l'empire, tous ces envahisseurs blonds sont encore des barbares qui, nomades, guerriers, chasseurs, à peine agriculteurs quand ils se fixent par hasard pour un temps dans leurs courses, dédaignent toutes constructions stables et se contentent de l'abri improvisé des grossières cabanes de bois de tous les peuples primitifs. Les Wisigoths, à demi policés déjà, depuis cinquante ans qu'ils erraient par l'empire comme hôtes ou comme auxiliaires des légions, et désireux de se montrer en tout les continuateurs des Romains[1], s'appliquèrent les premiers aux constructions en pierre, dès leur installation dans la Seconde Aquitaine, et s'efforcèrent d'élever leurs palais et leurs églises à l'imitation des monuments latins[2]; toutefois, rejetés sur l'Espagne par Clovis en 507, et là, noyés bientôt dans les flots de l'invasion musulmane, ils n'eurent point le temps de prouver ce qu'ils pouvaient faire en s'appropriant ou en transformant l'art ancien. Au nord, les autres envahisseurs restèrent fidèles à leur coutume des constructions en bois[3] et la répandirent si bien dans le pays gaulois conquis par eux qu'elle finit, lorsque les constructions de pierres des Romains eurent cessé, par y être considérée comme la coutume indigène (*mos gallicanus*). « On enfonçait en terre de grands troncs d'arbres, liés par le milieu, en sorte que le côté brut était en dehors; ces troncs d'une égale hauteur se plaçaient à peu de distance les uns des autres; on en formait un tout en remplissant les intervalles de terre ou de mortier; au-dessus était un toit couvert de chaume[4]. » Telles étaient alors les églises les plus fameuses, et ce serait une grande erreur de croire, avec Quicherat, que leur toit seul était fait de charpentes et que leurs murs étaient en pierres[5], car l'apparition des murs de maçonnerie

1. Orose, VII, 43.
2. Grégoire de Tours; *Hist. eccles.*, II, 20; *Chron. de Moissac* dans *Rer. Francic. script.*, t. II, p. 649; etc.
3. V. Fortunat, *Carm.* VIII, 15.
4. Grandidier, *Essai sur l'église cathédrale de Strasbourg* (1782), p. 6.
5. Quicherat, *Mélanges d'archéologie*, p. 119 et suiv.

Digitized by Google

constituera précisément quelques années plus tard une révolution que maints textes contemporains prendront soin d'enregistrer. C'est au VIIe siècle seulement que le clergé frank, lassé d'avoir à reconstruire sans cesse ces oratoires de bois que les incendies détruisaient constamment [1], s'enhardit à emprunter aux Romains l'usage des murailles en pierres. En 620, saint Didier, faisant reconstruire sa basilique, « l'édifia en pierres équarries et polies, non suivant notre manière gauloise, mais à l'instar des anciens murs d'enceinte » [2]. En 657, il est non moins spécifié comme une nouveauté que l'église de Saint-Ouen, à Rouen, fut bâtie « en pierres équarries, ce qui passa alors pour une œuvre admirable » [3]. Incapables de se livrer aux minutieux calculs nécessaires à assurer la stabilité des voûtes, ces barbares durent modifier peu à peu tous les autres éléments constitutifs de la construction romaine, c'est-à-dire augmenter l'épaisseur des piliers, multiplier les cintres au-dessus des ouvertures, étayer de contreforts les parois, étendre des arcs-boutants au dehors ; ainsi, jusqu'au XIe siècle, se constitua l'architecture dite *romane*. Et cette architecture romane, émancipée enfin des dernières règles latines qui la refrénaient, abandonnée ainsi à tous les caprices du génie des hommes du nord, obligée de satisfaire à des exigences sociales différentes, emportée par de nouvelles inspirations, devint l'architecture gothique. — Quant à l'art indigène, l'art des constructions en bois, il restera celui du populaire et, jusqu'au XVIe siècle, continuera à barioler de charpentes les façades si pittoresques des maisons de nos vieilles rues.

Si les choses se sont ainsi passées, nous voilà nécessairement amenés à conclure que la création de l'architecture gothique est l'œuvre propre des races blondes. Déployons, en effet, devant nous la carte de l'Europe, dessinons-y avec soin les régions où

1. V. les textes de Fortunat, de Grégoire de Tours, etc. recueillis par Émeric-David, *loc. cit.*

2. «... quadris ac dedolatis lapidibus aedificavit, non quidem nostro gallicano more, sed sicut antiquorum murorum ambitus magnisque quadrisque saxis ». *Via S. Desiderii*, dans *Rer. Franc. script.*, t. III, p. 636.

3. *Acta sanctorum*, august., t. IV, p. 818.

Digitized by Google

cette architecture a régné, et force nous sera de reconnaître que telle est bien l'exacte vérité. D'abord voici l'Allemagne, l'Autriche, le coin occidental de la Hongrie, c'est-à-dire tout le territoire particulier des envahisseurs; puis le Danemark et la péninsule scandinave d'où les Goths se vantaient d'être descendus; puis la Suisse, saturée de Germains dès les premiers siècles; puis le nord de l'Italie où se sont fixés les Longobards, venus des bords de la Baltique; puis la Sicile subjuguée par les Normands; puis le nord de l'Espagne où se sont réfugiés les Wisigoths; puis le sud de l'Angleterre conquis par les Saxons et les Normands; puis toute la partie nord-est de la France. En dehors de ces limites de la race blonde — c'est-à-dire dans le sud de l'Italie, le sud de l'Espagne, le sud et l'ouest de la France, le nord de l'Angleterre, l'Irlande — le style gothique ne s'implante pas, ou, si, au hasard du passage de quelques bandes d'ouvriers, il érige çà ou là un monument, ne se développe pas au point de faire école.

Étudions bien surtout la région nord-est de la France. « En France, nous dit l'anthropologie, le type blond s'arrête environ à la hauteur d'une ligne oblique allant de Granville (côte de la Manche) à Lyon[1]. » Pendant plus de dix siècles, en effet, c'est entre cette ligne, la Manche et le Rhin, que se sont accumulés les Kymris, les Bolgs, les Burgondes, les Franks, les Saxons, les Normands. Eh bien! tel est précisément le territoire où du XIe au XIVe siècle, nos merveilleuses cathédrales à ogives vont s'élever à l'envi. Bien plus nous constaterons que c'est particulièrement dans les centres où l'élément blond prédomine qu'elles ont le mieux lancé éperdument leurs flèches, multiplié leurs forêts d'arcs-boutants et de colonnes, découpé leurs menues dentelles et peuplé leurs porches de statues. Pourquoi dans le coin qui forme aujourd'hui le Calvados[2] cette profusion de clochers gothiques et surtout cette exubérante fantaisie d'improvisation?

1. Topinard, *L'Anthropologie*, p. 464.
2. La *Statistique monumentale du Calvados*, de Caumont, devait comprendre neuf volumes.

Digitized by Google

Parce que là sont venus s'agglomérer les Franks d'abord, puis les Saxons qui s'y sont établis en colonie au VIe siècle [1], puis les Normands, et que, pendant le XIIe siècle, cette terre est si bien encore celle où la langue des peuples blonds s'est le mieux conservée, que le roi anglo-normand Henri II envoie son fils à Bayeux pour la lui faire apprendre [2]. Et en quel lieu le style gothique acquerra-t-il pour la première fois sa physionomie définitive? Est-ce dans l'Ile-de-France, comme on l'avait cru et enseigné si longtemps d'après quelques textes hâtivement recueillis? Évidemment non, cette contrée, trop limitrophe de la race brune, est peuplée d'éléments ethniques trop disparates. La véritable patrie du gothique est, comme vient de le démontrer M. Gonse, « à la partie du bassin de l'Oise et du bas cours de l'Aisne qui comprend l'évêché de Senlis tout entier, la région ouest du diocèse de Soissons, le sud du Noyonnais et l'est du Beauvaisis », c'est-à-dire le vrai pays d'élection, le domaine patrimonial des envahisseurs franks, celui où les Mérovingiens avaient eu tous leurs châteaux et toutes leurs grandes chasses, celui où les Karolingiens se cantonnèrent comme en un refuge naturel avant de disparaître. Jetons les yeux maintenant, au delà de cette ligne qui va de Granville à Lyon, sur l'ouest, le centre et le sud de la France. Qu'y voyons-nous? A peine de loin en loin quelques monuments à ogives, rares, isolés, petits, médiocres, qui semblent égarés là par accident, au caprice de quelque colonie d'ouvriers du nord établis en telle ou telle ville ou de quelque seigneur septentrional devenu subitement héritier de tel ou tel domaine. Les deux terres par excellence de la brune race celtique, l'Auvergne et la Bretagne [3], paraissent même les plus profondément réfractaires à la culture de l'art nouveau. En Auvergne, l'ancien style roman se perpétue invaincu jusqu'à la fin du XIIIe siècle, bien que les barons du nord aient là maints riches

1. Grégoire de Tours, *Hist. eccles.*, V. 27; IX, 9.
2. Dudon de Saint-Quentin, *Hist. Norm.*, III.
3. Broca, *La race celtique ancienne et moderne*, dans *Revue d'anthropologie*, t. II.

Digitized by Google

fiefs. En Bretagne, le gothique ne commence à s'établir qu'à la fin du xve siècle, au moment même où la Renaissance qui le talonne arrive à son tour pour le tuer[1].

Ce n'est pas à dire, certes, que l'art gothique ait prospéré indistinctement avec la même intensité dans toute la vaste zone européenne où régnait la race blonde. Au centre seulement de la pleine civilisation il pouvait prendre son plein essor. Il n'aurait pu croître que brutal et convulsé chez les populations à peine policées qui stagnaient aux extrémités de l'Allemagne et de l'Autriche, ou dans l'âpre région toute bouleversée de guerres des bords du Rhin, ou même dans la Normandie trop violemment germanique. Son vrai centre de prospérité devait fatalement être ce bassin de l'Oise et de l'Aisne où un ancien fonds de populations celtiques subsistait encore assez vivace pour apporter l'adoucissement d'un goût différent à la vigueur du goût trop original des nouveaux venus, où quatre siècles de civilisation romaine avaient affiné les esprits, où florissaient enfin, mieux que partout ailleurs, les écoles, les communes, les grandes industries et les trouvères fameux. Là est le berceau où il grandit pour se répandre ensuite avec des fortunes diverses, dans toutes les autres contrées des peuples blonds. Pendant tout le moyen âge la France du nord fut ainsi le grand alambic où les créations intellectuelles de l'Allemagne s'épurèrent pour circuler ensuite à travers l'Europe. Ainsi se constituèrent — le fait n'est plus douteux depuis le grand travail de M. Rajna[2] et l'amende honorable de M. Gaston Paris[3] — les *chansons de gestes* nées de la condensation fécondée des chants héroïques d'outre-Rhin ! Ainsi prirent la consistance littéraire les contes du roman de *Renard* arrivés en bribes d'un centre de formation compris entre la Seine, la Manche, l'Elbe et le Mein.

Ainsi, comme cet art nouveau est l'œuvre propre d'une race et que cette race a porté pendant plus de mille ans le nom de go-

1. « En Bretagne il n'y a guère que du flamboyant ». L. Palustre, *La Renaissance : Bretagne*, p. 5.
2. Rajna, *Le origini dell' epopea francese.*
3. Compte rendu de l'ouvrage de M. Rajna, dans *Romania*, 1884.

Digitized by Google

thique, c'est bien raison que cet art ait pris et garde ce nom à son tour.

Comment l'appellerions-nous, d'ailleurs, si nous persistions à lui chercher une dénomination autre?

L'appellerions-nous l'*art gaulois*? Assurément non, puisque c'est justement parmi les populations essentiellement celtiques de l'Auvergne, de la Bretagne, du pays de Galles, de l'Irlande, qu'il s'est le plus malaisément développé.

L'appellerions-nous l'*art français*? Pas davantage. Il serait aussi ridicule de lui donner ce nom, parce qu'il a acquis sa suprême perfection en France, que de donner à la peinture le nom d'art italien parce qu'elle a trouvé sa plus grande splendeur en Italie. Et que l'on n'aille pas objecter qu'au moyen âge son œuvre se répandait en Europe sous le nom d'*opus francigenum*, car le mot *Francus*, loin de signifier alors *Français*, ne s'appliquait qu'aux Français blonds du nord, à l'exclusion des Français du midi qui continuaient à s'appeler Provençaux : « *Franci ad bella, Provinciales ad victualia* », dit, comme pour mieux accentuer la différence, un proverbe rapporté par Raoul de Caen[1]. En France l'art gothique est dans son centre d'épuration et non dans son centre de végétation, car il durera bien plus longtemps — jusqu'à la fin du XVIe siècle — en Allemagne et en Angleterre et n'y sera jamais dans la suite aussi complètement déraciné que chez nous.

L'appellerions-nous l'*art germanique*? Nous ne l'oserions non plus, car le mot *germanique* a pris dans notre langue moderne le sens trop particulier d'*allemand*, et ce n'est pas en Allemagne que l'art gothique a produit ses chefs-d'œuvre.

L'appellerions-nous enfin l'*art ogival*? Impossible encore. La plupart de nos délicieux édifices civils de la fin du XVe siècle, aux fenêtres quadrangulaires, aux courbes en accolades ou en anses de paniers, ne portent plus traces d'ogives et pourtant sont gothiques encore. Et bien des arts, gothiques eux aussi, qui ont

1. *Gest. Tancredi*, dans Muratori, *Rer. Italic. script.*, t. V. p. 306.

Digitized by Google

fleuri du XIIe au XVIe siècle, la miniature, la tapisserie, la bijouterie, la ferronnerie, ont ignoré l'ogive.

Conservons-lui donc la dénomination de « gothique » et que nos archéologues se décident enfin à imiter nos paléographes qui continuent couramment à dire « écriture gothique » sans avoir jamais eu l'idée de chercher à dire autrement.

Raoul Rosières.

Digitized by Google

DE LA

COULEUR DU DÉCOR DES VASES GRECS

(*Deuxième article*[1].)

Résumons la première partie de notre étude :

La couleur noire, formée surtout d'oxydes magnétiques de fer, qui a constitué primitivement la plus grande partie du décor des vases grecs, est souvent devenue, par suroxydation dans l'air humide, jaune ou rouge sur certains points, parfois même jaune sur un côté du vase et rouge sur l'autre ;

Jamais le jaune ou le rouge, en revanche, ne se sont transformés en noir ;

Ces changements ne peuvent pas avoir été produits dans le four, soit avec soit malgré la volonté du potier ;

On reconnaît que des transformations de ce genre ont eu lieu toutes les fois que plusieurs nuances, passant du noir au jaune ou au rouge, sont mêlées irrégulièrement dans un décor.

Cette règle générale nous a permis de relever un certain nombre d'erreurs concernant des vases de différents styles compris entre les origines primitives et l'époque des vases à figures rouges. Nous allons essayer aujourd'hui de soumettre à la même enquête le décor sur couverte blanche et plus spécialement celui des vases dits de Locres.

Mais avant d'aborder ce sujet, faisons une excursion qui, en réalité, ne nous en écartera pas. Pendant une visite aux Archives de Maine-et-Loire, M. C. Port eut l'occasion de nous mettre sous les yeux le carton des chartes concernant la seigneurie de Che-

1. Voyez la *Revue archéologique* de juillet-août 1891.

Digitized by Google

millé. Ces chartes, dont un bon nombre remontent au XIe siècle, nous frappèrent uniquement au point de vue des transformations de la couleur de leur encre. Voici les notes que nous avons prises sur une douzaine d'entre elles :

Encre noire très bien conservée, avec des nuances de pourpre foncé ou de roux très foncé sur certains points;

Encre noire conservée seulement dans les majuscules et dans quelques passages (charte très élégante de l'an 1002), l'ensemble étant d'un roux plus ou moins foncé;

Reste de noir dans une partie d'une seule majuscule; tout le texte devenu roux clair;

Noir disparu, les parties les plus sombres du texte ne dépassant pas le brun roux ou le brun verdâtre, selon le cas; le reste étant devenu, selon l'occasion, bistre pur, bistre roux, bistre verdâtre ;

Transformation plus avancée : il n'y a plus pour les majuscules comme pour le texte, qu'une seule teinte bistre clair, avec de légères nuances.

Nous avons gardé pour la fin deux chartes particulièrement intéressantes. Dans l'une, qui remonte à 1025 environ, les quinze premières lignes sont d'un brun très foncé ; puis, sans aucune transition, les deux dernières lignes du texte et les signatures sont d'un bistre roux pâle. Dans l'autre, qui est de 1082, la première moitié du texte est d'un noir parfaitement conservé ; puis, au beau milieu d'une ligne, des trois mots *presente ep(iscop)o Andegavensi* le premier est encore noir jusques et y compris le jambage de son dernier *e*, et, à partir de la boucle de cet *e* inclusivement, l'encre change tout d'un coup pour devenir bistre clair.

M. Port, avec sa grande habitude des vieux manuscrits, remarqua que cette lettre, qu'on pourrait appeler climatérique, avait été grattée en partie ; on peut donc reconstruire la scène : arrivé au mot *presente*, le scribe fait une faute d'orthographe ; il s'en aperçoit, dépose la plume de roseau et laisse sécher l'encre un temps plus ou moins long ; quand tout est bien sec, il opère un

Digitized by Google

grattage et reprend son travail d'écrivain. Mais, pendant ces opérations, le livre ou l'encrier ont changé de place et il trempe la plume dans un autre encrier dont le liquide, en apparence tout à fait semblable au premier, était pourtant destiné à jaunir bien davantage par l'effet du temps.

L'éminent archiviste ne nous aurait probablement pas permis d'emporter ses chartes pour les soumettre à l'analyse chimique. Mais cette vérification est-elle vraiment nécessaire? Toutes les transformations énumérées ci-dessus s'expliquent sans peine si l'on admet que l'encre de ce temps-là était, comme celle d'aujourd'hui, la combinaison d'une décoction de noix de galle avec un oxyde de fer.

Nous avons d'ailleurs la preuve qu'un tel mélange était connu bien avant cette époque. Dans une brochure récemment parue, le docteur Farge prouve qu'Alexandre de Tralles (Lydie), célèbre médecin du VIe siècle de notre ère, est bien l'auteur d'un traité des Urines et des Fièvres, dont la paternité lui était contestée; il cite incidemment un chapitre *Ad capillos tingendos* « par la noix de galle » — chapitre déjà connu, mais incomplètement reproduit avant lui — du précieux manuscrit latin du Xe siècle que possède la Bibliothèque d'Angers, et qui semble être la plus ancienne et la plus fidèle traduction du texte grec.

Voici le passage que nous avons relevé sur le manuscrit :

ITEM AD NIGROS CAPILLOS FACIENDOS PROBATVM. — *Gallis asianis, agacia, squama ferri, calcanto, stipteria, equalia pondera accipiens infundens in urina puerili, id est, qui adhuc non potest misceri mulieri, una die, et sic ex eo miscens omnia, capillos perungens et ligato superposito linteo capiti in diebus tribus.*

Ce qui signifie : noix de galle, acacia, rognures de fer, couperose bleue (χάλκανθον), tige de fougère, etc. Nous avons quelques doutes sur le mot *agacia*; quant à *stipteria*, il nous paraît très probable que le mot est formé de *stipes pteris*; mais pour le reste, le sens est clair. Le mélange dont Alexandre de Tralles

Digitized by Google

teignait les cheveux de ses royaux clients était, dans ses éléments essentiels, de l'encre à écrire.

Le processus par lequel l'encre devient rousse ou jaune n'est pas identique à celui qui transforme le décor noir des vases. Comme plusieurs savants, et non des moindres, ont bien voulu nous promettre de consulter leurs collègues chimistes sur l'explication que nous avons donnée de certains faits dans notre précédent article, il est nécessaire que leurs conseillers ne puissent trouver aucune cause de malentendu dans nos explications théoriques fondées sur la chimie élémentaire.

On fabrique aujourd'hui encore l'encre en mêlant dans une proportion convenable une décoction de noix de galle et une solution de couperose verte ou sulfate de *protoxyde* de fer, avec une légère adjonction de couperose bleue. Le résultat chimique du mélange est d'abord un tannogallate de protoxyde de fer. Dans cet état, l'encre obtenue est plutôt violet foncé que noire; mais si on la laisse pendant deux ou trois jours exposée à l'air, elle absorbe de l'oxygène; son protoxyde de fer se transforme en peroxyde (rouille, ocre jaune, ocre rouge, colcothar rouge); le tannogallate de peroxyde de fer ainsi obtenu est d'un noir intense et constitue l'encre double.

En résumé, l'encre est composée essentiellement d'un corps jaune ou rouge (selon son état moléculaire) devenu noir par sa combinaison avec deux acides organiques. Mais on sait que les corps organiques sont facilement décomposables par toute espèce d'agents, la lumière, l'air, l'humidité, les champignons microscopiques; l'encre est donc un composé instable. Au bout d'un temps qui peut varier entre plusieurs années et plusieurs siècles, les deux acides de l'encre disparaissent, en partie ou complètement. Le jour où il n'y a plus d'acide en elle, l'encre a fini de pâlir; elle est devenue un simple peroxyde de fer en une couche plus ou moins épaisse, qui pourra être tantôt brun clair, tantôt rousse, tantôt jaune.

Voilà, croyons-nous, la transformation suffisamment expliquée. Maintenant, faisons une histoire fantaisiste : supposons

Digitized by Google

qu'à partir du commencement du XIIe siècle, l'encre tirée de la noix de galle et du fer cesse d'être en usage, qu'elle soit remplacée par une encre d'or ou tout autre liquide inaltérable. Qu'arrivera-t-il? Après de longs siècles d'obscurité dans les cloîtres, les manuscrits antérieurs au XIIe siècle reparaîtront. Les paléographes les étudieront avec une vive curiosité, avec une grande science; mais ne se doutant pas que l'encre puisse changer de couleur, ils auront parfaitement le droit de s'imaginer que les encres du bon vieux temps étaient de couleurs très diverses, souvent plus ou moins jaunes, brunes, rousses, et que les scribes de cette époque, ne tenant aucun compte de ces différences, puisaient indifféremment à divers encriers pour écrire une seule charte. Ils pourront même se persuader que les scribes mettaient à ces mélanges de nuances une certaine coquetterie, réservant parfois pour les majuscules l'encre plus foncée... Là-dessus, arrivent les progrès de la chimie, on découvre les propriétés du tannogallate de fer; en même temps, les paléographes retrouvent dans de très anciens manuscrits la formule de l'encre jadis en usage : la question s'éclaircit enfin et l'idée des transformations naturelles finit par entrer dans tous les esprits. Personne ne peut plus douter qu'un texte jaune clair ou bistre d'un bout à l'autre ait été primitivement noir.

Notre petit roman est une pure fantaisie en ce qui concerne les vieilles chartes. Mais si, à la place du mot « manuscrits » on mettait les mots « vases grecs », la fantaisie, à notre avis, deviendrait réalité. Elle le deviendrait plus encore si l'on parlait des vases à couverte blanche; en particulier des vases dits de Locres.

Ce n'est pas, nous l'avons dit, qu'il y ait identité absolue. Dans le décor des vases le pigment est formé d'un oxyde magnétique de fer un peu plus chargé d'oxygène que le protoxyde. Ce corps est noir. Il est inattaquable, à la température ordinaire, par l'eau privée d'air et par l'air privé d'eau. Mais en présence de l'air humide, il absorbe lentement de l'oxygène; il se « rouille », comme le ferait du fer dans les mêmes conditions, et se transforme peu à peu en un peroxyde de fer qui peut prendre, selon

Digitized by Google

le cas, toutes les nuances comprises entre l'ocre jaune et la sanguine. En somme la marche des phénomènes chimiques est différente de ce qui se passe dans les manuscrits, mais le résultat est identique.

Ce que nous avons constaté précédemment pour plusieurs classes de vases grecs, un examen attentif va nous le faire voir de nouveau pour certaines classes de vases à couverte blanche ou jaunâtre — les lécythes attiques blancs étant mis toutefois de côté aujourd'hui, afin que la question reste aussi simple que possible.

Les premiers vases à couverte blanche qui aient attiré notre attention à ce point de vue sont deux bouteilles à base circulaire très large, à panse très peu élevée, avec un goulot très long et une seule anse, qui se trouvaient au Louvre dans les vitrines centrales de la 2e salle des Antiquités comparées. Dans leur décor assez simple de filets circulaires et de guirlandes, la couleur était un mélange d'un noir très noir et d'un jaune très vif qui allait jusqu'au jaune serin.

Il fallait y regarder à plusieurs fois et avoir l'esprit éclairé par des constatations analogues, pour se persuader qu'on avait sous les yeux des transformations du noir. Les filets nous servirent de fils conducteurs ; noirs sur une portion plus ou moins petite de leur circonférence, ils passaient insensiblement au brun foncé, au brun jaune, au jaune foncé, au jaune clair, pour devenir d'un jaune éclatant à l'autre extrémité du diamètre.

La tâche était plus difficile avec les guirlandes, où le jaune affectait, par endroits, des formes nettement dessinées. On pouvait néanmoins se rendre parfaitement compte, en examinant tous les points du décor, que la seule couleur employée sur la couverte blanche de ces bouteilles était le noir, tantôt délayé, en couche très mince, tantôt en couche plus épaisse, avec un relief léger, mais visible, comme les empâtements de nos gouaches modernes. Tout s'expliquait une fois de plus par les différences d'épaisseur du vernis, grâce auxquelles certaines régions étaient plus accessibles que d'autres à l'action de l'oxygène.

Digitized by Google

Huit vases semblables, exposés dans une autre salle du Louvre, nous ont permis de nous faire là-dessus une conviction absolue. Plusieurs d'entre eux, regardés isolément, sans le contrôle des autres, prêteraient peut-être à discussion ; mais ensemble, ils sont d'une éloquence irrésistible. Voici l'indication de leur état actuel :

Nos 142 et 143 ; dans les deux vases, charmante guirlande circulaire avec *tous* les passages du noir au jaune vif et au jaune très pâle ;

N° 145, guirlande de feuilles de lierre d'un style un peu mesquin ; feuilles noires avec traces de jaune ; tiges jaunes avec très peu de noir ;

Nos 147 et 148, guirlande, nœud de rubans et groupe d'instruments de musique : plus de jaune que de noir ;

N° 146, les instruments et la guirlande presque entièrement jaunes ; le plus large filet circulaire de la panse resté noir ; un autre, plus étroit, devenu jaune, mais avec restes de noir sur une petite longueur d'arc ;

N° 141, tout à fait jaune terne, sans aucun vestige de noir, mais avec des restes de brun dans *un* seul ornement.

Ces bouteilles sont d'origine africaine et d'une époque extrêmement basse. Leur état présent est un nouvel argument contre la théorie d'après laquelle les céramistes auraient obtenu le jaune avec du noir par la cuisson. Pendant que les caprices de la mode transformaient incessamment le décor ; pendant que, de demi-siècle en demi-siècle, les céramistes de toutes les parties de la Grèce, des îles, des colonies, s'efforçaient de réveiller par des trouvailles nouvelles de formes et de couleurs la curiosité de leurs clients, une seule chose — la tentative d'obtenir indirectement du jaune — serait donc restée immuable à travers une très longue série de siècles, de techniques, d'états de civilisation, d'influences étrangères, de colonisations dans les climats les plus divers ? Cela est-il vraisemblable ?

L'hypothèse, d'ailleurs, est d'autant plus difficile à soutenir, que la couleur jaune a été connue très anciennement. Les potiers corinthiens du VIe siècle mettaient un fond jaune clair à leurs

Digitized by Google

grands cratères (voir celui du *Repas d'Hercule* au Louvre) ; les architectes de la même époque échantillonnaient de jaune vif les cimaises et les corniches en terre cuite du trésor de Gela, à Olympie ; enfin, après le milieu du IVe siècle, on trouve *à la fois*, sur le même vase, des jaunes dérivés du noir et des jaunes parfaitement primitifs. Les vases de style décadent sont assez nombreux dans tous les musées pour que l'on puisse faire sans peine cette constatation. Est-il admissible que les potiers aient employé un procédé indirect et malcommode pour obtenir une couleur qu'ils avaient sous la main? La question, posée dans ces termes, est résolue.

La couverte blanche semble d'ailleurs favoriser l'oxydation du trait noir dont on l'a ornée. Pour voir la différence des résultats, il suffit d'examiner, au Louvre et partout ailleurs, certains vases d'origine relativement récente où se trouvent réunies, côte à côte, des figures blanches et des figures rouges. Dans celles-ci, les traits intérieurs sont souvent bien conservés, tandis que dans celles-là ils ont souvent tourné au jaune, avec des témoins de noir. Il faut supposer que la couverte blanche, plus poreuse, offre plus de facilités à la pénétration de l'air ; en outre, sa couleur claire agit par transparence sur les bruns et les jaunes, pour les éclaircir et les rendre éclatants, comme fait le blanc du papier pour les couleurs d'aquarelle.

C'est cette double action qui explique pourquoi, dans le vase François, par exemple, les traits noirs de l'intérieur des parties blanches ont tourné au brun.

Dans la coupe d'Arcésilas[1], toutes les parties exécutées d'après le système des figures noires sont à peu près intactes ; le reste — traits nombreux des cordages, quadrillé des couffes à clairvoie, sylphium dessiné d'un trait léger — a franchement tourné au brun et au bistre foncé.

Les coupes à fond blanc offrent naturellement les mêmes

1. Cabinet des médailles, n° 4899. — Rayet et Collignon, *Hist. de la céram. grecque*, fig. 43.

Digitized by Google

transformations. Le Louvre possède une grande et belle coupe à deux anses (salle des Vases grecs à figures rouges trouvés en Italie, n° 972) représentant un des exploits d'Hercule, dans lequel le héros égorge un personnage qu'il a renversé sur un lit. Le dessin, d'un beau style à la Phidias, est au trait, sauf les chevelures, quelques ornements du lit et les raies noires des coussins. La draperie qui enveloppe les jambes de la victime est fort retouchée; elle a été d'un pourpre très clair employé quelquefois à cette époque et même un peu avant, dans les parties pleines des sujets au trait sur fond blanc.

Bien entendu, le trait était primitivement d'un beau noir, mais il a jauni en beaucoup de points, et même çà et là jusqu'au jaune d'or. Les transitions en sont la preuve. Pendant que le pied gauche de la victime est devenu tout jaune, son pied droit est resté noir avec des parties plus ou moins jaunies. Dans le lécythe suspendu à gauche et en haut de la composition, un tiers environ du trait est encore noir, les deux autres tiers ayant tourné au jaune. La chevelure du héros, très frisée, presque crépue, était faite d'une teinte noire légère sur laquelle les mèches, roulées en forme d'escargots, formaient de petits empâtements. Les mèches, à cause de leur épaisseur, sont restées noires, tandis que le fond noir léger, ne pouvant pas résister à l'action de l'air humide, est devenu d'un jaune bois. La chevelure de la victime était en longues mèches isolées, d'un noir peu épais, qui ont tourné au brun assez clair, mais en gardant comme témoins quelques parties noires. Le fond de sa chevelure est, du reste, devenu aussi jaune bois.

Dans le bras droit, le trait a tourné au jaune, mais avec beaucoup de restes de noir. La grecque du chevet du lit est restée noire par parties et devenue sur certains points d'un jaune rosé, selon le hasard des épaisseurs des coups de pinceau. Près du lécythe on voit, suspendu à un clou, un manteau dont tous les plis sont maintenant d'un jaune doré; mais le bas du manteau était bordé d'un liseré plus épais, qui est resté noir, et d'une ligne de petits points noirs devenus brun clair.

Digitized by Google

Cet exemple nous permet presque à coup sûr — sauf vérification, cela va sans dire — de porter un jugement sur l'état primitif du trait d'une coupe d'Euphronios [1], à fond blanc, que nous avons peut-être vue dans une de nos anciennes promenades au Musée de Berlin, mais à une époque où les questions de technique n'avaient pas encore éveillé notre attention. Nous empruntons à l'excellent ouvrage de Rayet et Collignon [2] la description suivante du sujet central de cette coupe :

« Une jeune fille en costume athénien, vêtue d'un himation et d'une fine tunique attachée sur les bras par des agrafes dorées, se tient debout devant un jeune homme assis sur un *ocladias*. L'himation de la jeune fille et celui de son compagnon sont recouverts d'un ton brun que rehausse l'or des bordures; tandis que les figures sont dessinées au trait noir, les détails sont repris à l'aide d'une couleur jaune doré, qui a aussi servi à peindre les dessous de la chevelure dans les deux personnages... De cet assemblage de tons, emprunté à la même gamme, résulte une harmonie sévère... »

N'est-il pas très probable que les « dessous » des chevelures et les détails « repris à l'aide d'un jaune doré » ont été noirs jadis, comme les parties similaires de la coupe du Louvre?

On doit éviter autant que possible de parler, même avec réserve, des monuments qu'on n'a pas eus sous les yeux. Qu'il nous soit cependant permis de faire encore une exception pour ceux dont parle Fr. Lenormant dans un article de la *Gazette archéologique* de 1883, intitulé : *Peintures antiques découvertes à la Farnésine*.

Les deux petits tableaux peints, au trait principalement, sur fond blanc, qu'il a reproduits, planches XV et XVI, représentent, le premier un *Hercule* au trait rouge, ou plutôt brun rouge; le second une *Fileuse* assise en profil, qu'il décrit comme suit : « Le trait en est exécuté en bistre, les cheveux colorés en blanc; une teinte violacée légère est étendue à plat sur les vêtements. »

1. Gerhard, *Trinkschalen und Gefässe*, pl. XIV.
2. *L. c.*, p. 220.

Digitized by Google

L'auteur se trompe en disant que les cheveux de la fileuse sont colorés en blanc : la planche XV les montre de la même couleur bistre que le trait, mais couverts, à partir du chignon, d'un long voile blanc. Nous croyons qu'il se trompe aussi en considérant comme primitifs le brun rouge et le bistre de ces deux figures. Cela est d'autant plus probable, que — lui-même nous l'apprend — d'autres sujets, dans les peintures à fond blanc trouvées au même endroit, sont exécutés au trait noir. Rien ne serait plus facile à vérifier : il suffirait de voir si le trait brun rouge de l'*Hercule* et le trait bistre ou les cheveux de la *Fileuse* ne gardent pas des témoins de noir[1].

Les lécythes dits du style de Locres, sans être séparés des lécythes blancs par une ligne de démarcation bien nette, forment pourtant un groupe assez distinct, composé soit de lécythes sans couverte, soit de lécythes dont la couverte n'est pas blanche et peut varier du blanc jaunâtre ou gris jaunâtre, au gris rosâtre et même au gris bistré.

Les deux collections du Louvre et du Cabinet des médailles sont assez bien fournies d'ouvrages de cette catégorie pour permettre d'en faire une étude dont les conclusions soient nettes et suffisamment motivées au point de vue des transformations du décor. Nous allons passer en revue les principaux spécimens de ces deux collections, à partir des vases dont le décor est resté intact.

Comme on pouvait s'y attendre, ceux dont la couleur n'a pas tourné au jaune sont dans le système des figures noires (avec ou sans retouches rouges), où les masses de couleur, plus larges, ont mieux résisté à l'oxydation.

Tel est le cas pour un lécythe à fond jaunâtre (Louvre, salle des Vases grecs à figures noires trouvés en Italie, armoire O, sans n°) représentant dans sa peinture centrale, sur un char traîné

1. Un texte de Pline (*Hist. nat.*, XXXV, 32) vient encore à l'appui de notre opinion : « C'est avec quatre couleurs seulement, le milinum, le sil attique pour les jaunes, la sinopis du Pont pour les rouges et l'atramentum pour les noirs qu'Apelle, Echion, Melanthius, Nicomachus ont exécuté leurs œuvres immortelles. »

Digitized by Google

par quatre chevaux, un homme d'un rouge vineux, accompagné d'un homme noir; et pour un autre (même salle, vitrine centrale, n° 32) dont le sujet est une femme s'approchant d'une fontaine à tête de lion.

Dans la salle des Céramiques grecques trouvées en Grèce, le lécythe n° 30, à figures d'un seul ton noir et à incisions, représente un cavalier casqué et cuirassé, tenant deux lances; plus à droite, un bouclier, puis un homme à pied. Ce vase a été gâté par un long séjour dans l'eau, comme le prouvent ses incrustations de calcaire. Or, on sait que l'eau ne peut dissoudre que des traces insignifiantes de calcaire à moins de contenir de l'acide carbonique en dissolution : le lécythe était donc plongé dans un milieu sans oxygène, ce qui explique la parfaite conservation de son noir. Il a dû nécessairement exister des tombes de ce genre, avec et même sans eau, — analogues à la fameuse *grotte du Chien*, — et dont les vases auront tous conservé leur décor.

Au Cabinet des médailles deux lécythes sont restés très noirs : le premier (XXe groupe de vitrines, section 7, n° 4776) représente, près d'un arbre noir, deux longues figures de femmes dont l'une porte un enfant qui tire de l'arc; le second (même vitrine, mais sans n°) a pour sujet quatre figures debout, noires, à incisions, d'un groupement très décoratif et d'une exécution faussement archaïque.

Jusqu'ici, la conservation du décor est à peu près parfaite. Mais la perfection est rare en ce monde : même dans les lécythes à figures noires, il y a parfois des transformations énormes. Mettons à leur rang ceux que l'oxygène n'a que légèrement entamés.

Au Louvre (Cér. gr. tr. en Gr.) le lécythe n° 28 montre, en figures noires avec retouches rouges et incisions, deux hommes debout devant un sphynx, appuyés chacun sur un bâton noir qui commence à jaunir. Dans la même salle, n° 38, on voit tourner au brun et au bistre les guides et les cornes des cerfs de l'attelage d'*Artémis*, le reste du sujet étant d'un beau noir de vernis, avec incisions.

Les jambes des chevaux et beaucoup d'autres fins détails ont

Digitized by Google

subi des atteintes semblables dans le lécythe n° 40 (même salle, armoire E), représentant un char à quatre chevaux et divers personnages mythiques. La bride et les jambes du cheval d'un autre lécythe à figures noires incisées (même armoire, n° 39), qui a pour sujet un jeune éphèbe d'un beau dessin, tenant un cheval par la bride, et une Victoire volant, ont aussi tourné sérieusement au bistre.

Voici des vases où se trouvent, sur certains points, des traits encore plus fins.

Le lécythe n° 726 du Cabinet des médailles[1] représente un guerrier blessé, en silhouette noire sauf le casque et le bouclier, qui sont dessinés d'un trait fin et très noir, devenu brun et même presque jaune dans quelques petites parties plus légères, telles que les courroies du bouclier.

Dans l'*Hercule étouffant un lion* (Louvre, Cér. gr. tr. en Gr., arm. E, n° 31) la massue est en silhouette noire, le lion aussi, sauf sa langue, qui est d'un rouge lie-de-vin. Certaines parties en noir plein commencent à tourner au jaunâtre et au roussâtre; mais dans la figure d'Hercule entièrement dessinée au trait avec du vernis noir, la transformation en jaune clair est complète pour les traits intérieurs les plus fins, par exemple ceux qui indiquent les muscles des jambes.

On pourra objecter que, dans ce dernier vase, la distinction entre les traits noirs et les traits jaunis est très nette et semble ne pas tenir au pur hasard; mais en réalité, la loi générale subsiste, car les seules parties du décor qui aient jauni sont les traits les plus fins.

Le hasard ici consiste dans ce fait, qu'il n'y a dans la composition aucun autre point où les traits fins aient été nécessaires. Rappelons-nous que dans le *Massacre des Priamides* de la coupe de Brygos du Louvre, par exemple, ce n'est pas seulement les muscles intérieurs qui ont jauni, mais encore une foule de menus

1. E. Pottier, *Les lécythes du Cab. des méd.*, *Gaz. arch.*, 1885, p. 283, n° 13. — De Luynes, *Descr. des vases peints*, pl. 16.

Digitized by Google

traits, plis de vêtements, courroies de boucliers, sang de blessures, chevelures même.

Nous avons, du reste, trouvé le même cas dans les vieilles chartes. Presque toujours, dans une seule page de parchemin, il y a des gradations de teinte si peu sensibles, qu'on est bien obligé d'accepter l'évidence du fait d'une même encre inégalement décomposée. Mais, à propos des deux dernières chartes citées plus haut, celles où la couleur de l'encre change brusquement au milieu d'une phrase, si quelqu'un refusait de se contenter de l'explication ordinaire et prétendait que le scribe a volontairement écrit une partie de la page avec une encre bistre, quelle preuve décisive aurait-on à lui opposer? Aucune autre que l'analogie, la vraisemblance. Il pourrait toujours dire : — Vous me citez des cas nombreux qui portent avec eux leur preuve; mais ici, il n'y a que deux couleurs tranchées : où sont les transitions révélatrices?

Dans la question des vases grecs, l'hypothèse d'une couleur claire, brune ou jaune, simple délayage du noir, employée tantôt pour traduire des plis très fins, tantôt, dans des lignes plus épaisses, pour « introduire la variété et la richesse dans le décor » est certainement beaucoup plus acceptable *a priori* que dans le cas bien élucidé des vieux manucrits. Elle l'était surtout, à notre avis, tant que la chimie n'avait pas apporté à la question son contingent de faits et d'arguments. Aujourd'hui, les archéologues qui auront décidément admis le fait général des oxydations lentes devront considérer cette hypothèse de la couleur jaune comme superflue, surtout s'ils ont remarqué que, dans les lécythes dont nous parlons, les jaunes produits par l'oxydation et ceux qui seraient le résultat d'un simple délayage sont exactement de la même teinte, ici plus claire, là plus foncée.

Nous continuons à écarter le soi-disant « coup de feu trop fort » aussi bien que l'introduction volontaire, dans le four, de la juste dose d'air capable de faire jaunir les traits noirs qu'on aurait exécutés d'avance plus légers à cet effet. Ainsi que nous l'avons exposé plus longuement, la première de ces explications suppose

Digitized by Google

des potiers grecs plus maladroits que les sauvages péruviens ou les montagnards kabyles; la seconde, au contraire, leur prête une habileté technique dont les plus savants céramistes de notre temps seraient incapables.

Le lécythe suivant va d'ailleurs nous faire prendre, pour ainsi dire, sur le fait le passage du noir au jaune pâle dans les traits les plus fins. C'est le tout petit lécythe aryballisque n° 738 du Cabinet des médailles[1], dont le sujet représente une femme courant vers la droite, la tête tournée en arrière, avec une torche dans la main gauche portée en avant et une phiale dans la droite tendue en arrière. Toute la figure — sauf la coiffure en vernis noir plein avec une bandelette réservée — est dessinée d'un trait noir et brillant. Mais tous les plis intérieurs, sans exception, sont d'une couleur générale jaune claire.

Faut-il croire, ici encore, que le peintre ait exécuté ces plis avec de l'encre noire délayée jusqu'au jaune pâle? Examinons à la loupe les traits jaunes de ce petit lécythe. Ils sont jaunes, en effet, sur presque toute leur longueur. Mais toutes les fois, sans exception, qu'ils croisent un autre trait, même jaune, ils redeviennent noirs — non pas brun foncé, ni brun très foncé, mais noirs — sur une longueur de quelques fractions de millimètre. Le petit amas de couleur noire formé par le simple croisement de deux traits s'est trouvé assez épais pour résister à l'oxydation.

Un croisement n'est même pas toujours nécessaire : parfois, en terminant un trait, l'artiste a pesé un peu plus fort sur le pinceau, ou bien la capillarité a retenu sur la surface du vase une minuscule goutte de couleur au moment où le pinceau se relevait, ou bien encore, le vase étant tenu dans une position voisine de la verticale, la couleur a pu devenir plus épaisse dans le bas du trait. Quelle qu'en soit l'explication, le fait positif est que certains traits jaunis ont conservé la couleur noire à une de leurs extrémités, quelquefois aux deux extrémités, dans les plis serrés de la manche et de la tunique.

1. E. Pottier, *l. c.*, n° 14.

Digitized by Google

Le céramiste grec, — dans les vases du style de Locres, — avait parfaitement l'intention de mettre une différence entre deux espèces de traits, les uns plus fermes, formant le dessin du nu et des grands plis, les autres légers, indiquant une étoffe plissée menu. Il n'indiquait pas cette différence par une moindre largeur des traits des petits plis; il la marquait par *deux noirs* particuliers, l'un brillant comme du vernis et formant un relief sur le vase, ce qui prouve qu'il était posé à l'état presque pâteux; l'autre encore noir, mais plus délayé et plus mat. La différence existait juste assez pour être nettement visible et pour traduire l'intention du peintre. Elle se retrouve en plusieurs points dans le lécythe que nous venons d'étudier.

Voici maintenant un vase bien connu, signalé par M. Furtwaengler[1] dès 1880 avant son entrée au Louvre (Cér. gr. tr. en Gr., arm. E. n° 33), qui a pour sujet une Muse jouant de la lyre. Sauf les bandeaux et quelques accessoires en larges masses, la figure est au simple trait noir. La coiffure qui lui enveloppe la tête est ornée de losanges au trait noir assez épais, dont le ton a tourné inégalement au brun ou au bistre. Deux groupes de trois fils fins, qui pendent derrière le chignon, sont devenus complètement jaunes, tandis que les petites boules, plus chargées de couleurs, qui terminent les fils, sont restées noires.

La transformation est un peu plus avancée dans le lécythe[2] de Locres n° 11 du Cabinet des médailles, dont le fond bistre pâle, étendu sur l'argile rouge, a pour peinture centrale *Artémis* vêtue d'une tunique talaire à plis nombreux et à manches larges descendant jusqu'au coude, avec manteau par-dessus. Artémis vient de lancer une flèche de l'arc qu'elle tient au bout du bras gauche allongé, pendant que sa main droite se relève sur l'épaule pour prendre une autre flèche dans son carquois. Une biche, dont le train de derrière est caché par les draperies, galope en retour-

1. Furtwaengler, *Weisse attische Lekytos*, *Arch. Zeit.*, 1880. — Reproduit dans Rayet et Collignon, *l. c.*, pl. X, et dans Dumont et Chaplain, *Cér. de la Grèce propre*, pl. XI.
2. E. Pottier, *l. c.*, n° 16, pl. 32, n° 3.

Digitized by Google

nant la tête vers la déesse. Celle-ci est dessinée d'un trait noir très pur et très net, avec quelques touches larges dans le liseré du bas du manteau, touches qui commencent à tourner nettement au brun par les bords. Le pelage de la biche est d'un bistre plus ou moins foncé avec des témoins de noir. Mais les plis de la manche méritent un examen sérieux. La première fois que nous les avons vus, dans une vitrine, par un jour peu clair, ils nous ont fait l'effet d'une teinte plate, tant ils étaient légers. Quelque temps après, par un jour de soleil, nous avons aperçu nettement leurs petites lignes parallèles, d'un jaune extrêmement clair. En les regardant à la loupe, nous avons pu nous convaincre qu'ils avaient été primitivement noirs, car, aujourd'hui encore, une dizaine de bouts de traits sont noirs sur une longueur de quelques fractions de millimètre.

Ce vase n° 11 du Cabinet des médailles est encore intéressant à un autre point de vue, purement technique.

A propos des enduits blanc et noir posés sur les lécythes, M. E. Pottier[1] dit : « J'ai cru remarquer un procédé particulier qui consisterait à étendre la couleur pendant que le vase est mis en mouvement sur un tour... Une particularité m'a suggéré cette hypothèse : c'est qu'au bas de la panse on remarque souvent un interstice régulier, circulaire, entre l'enduit blanc et l'enduit noir. Si les couleurs étaient appliquées avec le pinceau en le maniant de haut en bas sur le vase immobile, l'interstice n'aurait pas cette forme régulière; il formerait une série de dentelures. On comprend au contraire que, le vase tournant avec rapidité, le bout du pinceau ne s'applique pas avec assez de précision pour former exactement le joint de l'enduit blanc et de l'enduit noir. »

Et plus loin, à propos de la pose des couleurs :

« Le peintre trace pour ainsi dire le cadre de son tableau au moyen de deux traits fins, placés au sommet de la panse et la base. Ce double trait est parfaitement net et tracé sans hésitation sur tout le pourtour de la panse; il paraît difficile que,

1. E. Pottier, *Étude sur les lécythes blancs attiques...*, p. 95.

Digitized by Google

sans procédé mécanique, on puisse déterminer une circonférence aussi exacte et je pense que, là encore, l'emploi du tour est aisément reconnaissable. »

La remarque du savant archéologue avait pour elle toutes les certitudes, toutes les évidences logiques : le vase n° 11 lui apporte, pour ainsi dire, une certitude matérielle. En effet, au haut de la panse de ce vase, le méandre noir est tracé entre deux filets circulaires, comme cela se voit ordinairement; mais ici les deux traits ne sont pas parallèles, on dirait qu'ils sont les intersections du cylindre de la panse par deux plans, l'un perpendiculaire à l'axe du cylindre, l'autre légèrement oblique par rapport au même axe.

L'explication du fait est simple. Au moment où le trait supérieur fut tracé, le vase tournait autour de l'axe vertical du tour; mais, avant l'exécution du second filet, par suite de quelque secousse, le lécythe devint un peu oblique; quand il reprit son mouvement, son axe décrivit un cône très aigu autour de la verticale, absolument comme une toupie qui « dort », et le pinceau, tenu fixe dans une position horizontale, devait nécessairement tracer une courbe régulière, mais oblique.

La même absence de parallélisme entre deux filets se retrouve dans le lécythe blanc n° 81 du Cabinet des médailles (salle Opermann) dont nous n'avons pas à nous occuper autrement aujourd'hui, vu la couleur de sa couverte.

Notons, en passant, comme supplément de preuve, que, dans d'autres cas, l'artiste n'ayant pas tenu immobile la pointe de son pinceau, certains filets sont ondulés. Il arrive aussi que des filets sont irréguliers pour une autre cause : non seulement la pointe du pinceau n'est pas restée immobile, mais le vase a fait un tour et demi sur son axe avant que le pinceau chargé de couleur ne fût retiré, et cela a donné des fragments de spirale au lieu de circonférences. Voir, entre autres vases, les n°s 41 et 738 du Cabinet des médailles, salle Opermann.

Des remarques techniques de ce genre ont leur importance. Celle que M. Pottier a faite lui a permis de relever l'erreur d'un maître à peu près impeccable, M. Dumont, qui, dans une pyxis

Digitized by Google

athénienne du Louvre, avait cru pouvoir considérer comme des repères tracés par le peintre certaines lignes fines qui provenaient simplement du polissage du vase tournant autour de l'axe du tour.

Dans l'ordre choisi pour présenter ou rappeler au lecteur les vases de Locres du Louvre et du Cabinet des médailles, le seul élément dont nous tenions compte est la progression régulièrement croissante des parties jaunies du trait. Continuons la série.

Dans le lécythe aryballisque[1] du Cabinet des médailles, n° 82, le sujet central représente deux femmes se faisant face, dont l'une tend les deux bras et porte une bandelette, tandis que l'autre replie le bras gauche sur sa poitrine et tient dans la main droite abaissée un cordon qui porte un alabastre. Le trait des deux figures est devenu d'un jaune plus ou moins brun, avec des témoins noirs.

Les hasards de la progression du jaune ramènent ici un lécythe à figures noires, le n° 4983 du Cabinet des médailles. C'est dans les vases très anciens, très primitifs, que nous avons principalement trouvé jusqu'ici la transformation complète, en brun ou en rouge, d'un décor à larges masses. Le fait se présente plus rarement à partir de l'âge des figures noires, sans doute parce que les potiers ont appris à mêler à leurs couleurs une petite dose d'une substance — silicate de soude — faisant l'effet du vernis; mais la transformation plus ou moins complète s'y présente néanmoins quelquefois. Le lécythe n° 4983 est remarquable à ce point de vue : tout son décor — char à quatre chevaux avec trois figures, grecque, filets, vernis du bas de la panse, languettes très simples de l'épaule, — est devenu d'un ton jaune roux terne, qui approche du ton de certaines gourdes sèches. Mais, çà et là, on rencontre des restes non équivoques de noir.

Ainsi donc, en suivant pas à pas les diverses étapes de transformation du décor des lécythes du style de Locres, nous avons cherché en vain le point de la série où le céramiste aurait cessé

1. E. Pottier, *l. c.*, n° 15.

Digitized by Google

sans procédé mécanique, on puisse déterminer une circonférence aussi exacte et je pense que, là encore, l'emploi du tour est aisément reconnaissable. »

La remarque du savant archéologue avait pour elle toutes les certitudes, toutes les évidences logiques : le vase n° 11 lui apporte, pour ainsi dire, une certitude matérielle. En effet, au haut de la panse de ce vase, le méandre noir est tracé entre deux filets circulaires, comme cela se voit ordinairement; mais ici les deux traits ne sont pas parallèles, on dirait qu'ils sont les intersections du cylindre de la panse par deux plans, l'un perpendiculaire à l'axe du cylindre, l'autre légèrement oblique par rapport au même axe.

L'explication du fait est simple. Au moment où le trait supérieur fut tracé, le vase tournait autour de l'axe vertical du tour; mais, avant l'exécution du second filet, par suite de quelque secousse, le lécythe devint un peu oblique; quand il reprit son mouvement, son axe décrivit un cône très aigu autour de la verticale, absolument comme une toupie qui « dort », et le pinceau, tenu fixe dans une position horizontale, devait nécessairement tracer une courbe régulière, mais oblique.

La même absence de parallélisme entre deux filets se retrouve dans le lécythe blanc n° 81 du Cabinet des médailles (salle Opermann) dont nous n'avons pas à nous occuper autrement aujourd'hui, vu la couleur de sa couverte.

Notons, en passant, comme supplément de preuve, que, dans d'autres cas, l'artiste n'ayant pas tenu immobile la pointe de son pinceau, certains filets sont ondulés. Il arrive aussi que des filets sont irréguliers pour une autre cause : non seulement la pointe du pinceau n'est pas restée immobile, mais le vase a fait un tour et demi sur son axe avant que le pinceau chargé de couleur ne fût retiré, et cela a donné des fragments de spirale au lieu de circonférences. Voir, entre autres vases, les n°s 41 et 738 du Cabinet des médailles, salle Opermann.

Des remarques techniques de ce genre ont leur importance. Celle que M. Pottier a faite lui a permis de relever l'erreur d'un maître à peu près impeccable, M. Dumont, qui, dans une pyxis

Digitized by Google

athénienne du Louvre, avait cru pouvoir considérer comme des repères tracés par le peintre certaines lignes fines qui provenaient simplement du polissage du vase tournant autour de l'axe du tour.

Dans l'ordre choisi pour présenter ou rappeler au lecteur les vases de Locres du Louvre et du Cabinet des médailles, le seul élément dont nous tenions compte est la progression régulièrement croissante des parties jaunies du trait. Continuons la série.

Dans le lécythe aryballisque[1] du Cabinet des médailles, n° 82, le sujet central représente deux femmes se faisant face, dont l'une tend les deux bras et porte une bandelette, tandis que l'autre replie le bras gauche sur sa poitrine et tient dans la main droite abaissée un cordon qui porte un alabastre. Le trait des deux figures est devenu d'un jaune plus ou moins brun, avec des témoins noirs.

Les hasards de la progression du jaune ramènent ici un lécythe à figures noires, le n° 4983 du Cabinet des médailles. C'est dans les vases très anciens, très primitifs, que nous avons principalement trouvé jusqu'ici la transformation complète, en brun ou en rouge, d'un décor à larges masses. Le fait se présente plus rarement à partir de l'âge des figures noires, sans doute parce que les potiers ont appris à mêler à leurs couleurs une petite dose d'une substance — silicate de soude — faisant l'effet du vernis; mais la transformation plus ou moins complète s'y présente néanmoins quelquefois. Le lécythe n° 4983 est remarquable à ce point de vue : tout son décor — char à quatre chevaux avec trois figures, grecque, filets, vernis du bas de la panse, languettes très simples de l'épaule, — est devenu d'un ton jaune roux terne, qui approche du ton de certaines gourdes sèches. Mais, çà et là, on rencontre des restes non équivoques de noir.

Ainsi donc, en suivant pas à pas les diverses étapes de transformation du décor des lécythes du style de Locres, nous avons cherché en vain le point de la série où le céramiste aurait cessé

1. E. Pottier, *l. c.*, n° 15.

Digitized by Google

de désirer du noir et commencé à préférer du jaune. Ce point n'existe pas. La suroxydation s'est faite dans les tombes, plus ou moins complète, selon les circonstances, et la présence de témoins noirs dans tous les vases sans exception nous permet de conclure :

Tous les vases du style de Locres ont eu primitivement leur sujet dessiné au trait noir; il faudra faire disparaître des catalogues, à propos des descriptions de ces vases, des expressions comme celles-ci : « trait noir avec touches brunes, jaunes; trait brun, jaune, rehaussé de noir ».

Débarrassée de cet élément, la classification des vases dits de Locres serrera la réalité de plus près.

Nous avons appuyé avec insistance sur les preuves qui devaient conduire à ces conclusions. C'était pour répondre aux objections très sérieuses, quoique, à notre avis, non fondées, que nous ont attirées de plusieurs côtés les opinions énoncées dans un précédent article. Il nous faut en revanche résister un peu au jugement de certains lecteurs trop bienveillants qui veulent voir dans nos remarques sur le décor quelque chose comme une petite « révolution ». Évidemment, le trouble ne serait pas petit, si la classification des vases grecs avait eu pour seule base la couleur du décor; mais les choses ne se sont jamais passées ainsi : pour classer les vases par époques et par fabriques, on tient compte à la fois d'une foule d'éléments. M. Furtwaengler, par exemple, ce savant si perspicace, si bien au courant des règles de la méthode scientifique, voulant tracer la large esquisse d'une classification des lécythes, a utilisé les renseignements fournis par les stèles funéraires, par les inscriptions, par les classes voisines de vases, par la technique, par le style, etc. Malgré l'importance qu'il semble donner à la couleur du trait, les grandes lignes de sa classification resteront les mêmes. Son édifice a été construit sur des fondements assez solides pour que l'on puisse sans danger en ôter ou y ajouter quelques pierres. M. Furtwaengler pourrait, mieux que personne, faire lui-même ces petits changements.

Digitized by Google

Quant à nous, jusqu'à nouvel ordre, notre seule tâche doit être d'étudier toutes les classes de vases dans lesquelles le décor a ensuite subi des altérations. Les conséquences des faits observés viendront se présenter d'elles-mêmes.

E. Durand-Gréville.

Digitized by Google

LETTRE GRECQUE SUR PAPYRUS

ÉMANÉE DE LA

CHANCELLERIE IMPÉRIALE DE CONSTANTINOPLE

ET CONSERVÉE AUX

ARCHIVES NATIONALES

(PLANCHES XII-XIII)

Vers 1690, Bernard de Montfaucon et l'un de ses confrères, Jacques Lopin, qui venaient d'être appelés à Paris, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et de publier un premier volume d'*Analecta græca* [1], remarquaient dans les archives de l'abbaye de Saint-Denys, parmi différentes chartes latines sur papyrus qui y étaient conservées, une très grande pièce également en papyrus, et sur laquelle étaient tracées dix-huit lignes seulement d'une écriture minuscule grecque calligraphique de formes et de dimensions particulières. Ils communiquèrent leur découverte à Jean Mabillon [2], qui jugea ce document assez important pour le faire graver en deux planches doubles, à la grandeur exacte de l'original, sans doute d'après l'une ou l'autre des reproductions qu'en avait faites ou fait faire Montfaucon et qui nous ont été conservées dans ses papiers [3]. Ces planches furent insérées à quelques années de là, en 1704, dans le supplément au *De re diplomatica* de Mabillon et devaient reparaître, en 1708, dans la *Palæographia græca* de Montfaucon [4].

1. Lutetiæ Parisiorum, 1688, in-4°.
2. *Librorum de re diplomatica supplementum* (1704 et 1702, in-fol.), p. 9, 54, 67, et fac-sim., p. 71-72. Reproduit dans la réimpression de Naples (1789).
3. Bibliothèque nationale, ms. latin 11909, fol. 169 et 170.
4. Pages 265-268. — Un nouveau fac-similé lithographique de ce même papyrus a été compris dans les atlas des *Diplomata et chartæ merovingicæ ætatis in archivo Franciæ asservata* de Letronne (1848), et des *Monuments historiques* de J. Tardif (1866), tab. XLVII, 1 et 2. Une réduction en a été publiée par M. W. Wattenbach, d'après le fac-similé de Montfaucon, dans ses *Schrifttafeln*

Digitized by Google

Au moment de sa découverte dans les archives de Saint-Denys, cette pièce mesurait, et elle mesure encore dans son état actuel, 1m,55 en hauteur sur 0m,33 en largeur. Or il ne semble pas que nous possédions présentement la moitié de son texte et les extrémités de chacune des lignes ont disparu; on peut ainsi estimer que les dimensions primitives de ce papyrus devaient atteindre au moins 3 mètres de haut sur 0m,50 de large.

Ce qu'en ont pu lire, à la fin du XVIIe siècle, Montfaucon et Jean Boivin a permis de conjecturer que c'était une lettre d'un empereur de Constantinople, félicitant un roi de ses victoires et l'engageant à faire la paix avec un autre roi. La présence de ce document dans les archives de Saint-Denys peut être considérée comme une preuve que cette lettre était adressée à un roi de France, mais on n'y trouve aucun nom propre, aucune phrase qui sorte des généralités d'un formulaire diplomatique et qui permette de lui attribuer une date quelconque.

C'est en tout cas un monument unique et le seul en ce genre, qui nous soit parvenu, des actes solennels émanés de la chancellerie de l'empire d'Orient. Les papes empruntèrent à la cour de Byzance la forme extraordinaire de ces actes, et quelques-unes de leurs bulles, sur papyrus et de dimensions semblables, nous ont été conservées [1]. Plus tard, les rois de France et les empereurs d'Occident voulurent aussi imiter dans leurs diplômes les formes de la chancellerie de Constantinople, et, à défaut de papyrus, dont l'emploi semble avoir été de bonne heure abandonné, souscrivirent en cinabre, encre dont l'emploi, comme l'on sait, était exclusivement réservé à la dignité impériale [2].

(1876-1877), pl. 10-11, et d'après l'atlas de Letronne, dans la seconde édition du même recueil, *Scripturæ græcæ specimina* (1883), pl. 14-15.

1. Voy. le *Rapport de M. Delisle sur une communication de M. Brutails relative à une bulle sur papyrus du pape Serge IV*, dans le *Bulletin historique du Comité des travaux historiques et scientifiques* (1885, p. 157); M. Delisle a donné dans son rapport une liste des huit bulles de papes sur papyrus, du VIIIe au XIe siècle, aujourd'hui conservées en France. On peut comparer aussi la reproduction héliographique réduite de la bulle de Silvestre II (999) insérée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXVII (1876).

2. Voy. Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis*,

Digitized by Google

Au bas de cette pièce en effet, et empiétant sur la dernière ligne du texte grec, se trouve une souscription en caractères latins, tracés en cinabre. Mabillon inclinait à lire dans cette souscription le mot : *Legimus*; Montfaucon y voulait voir la signature même d'un empereur grec et proposait la lecture : *Constantinus*. A cela Mabillon faisait observer que la présence d'une souscription analogue dans deux diplômes de Charles le Chauve, l'un de 862, pour Saint-Martin de Tours, l'autre de 877, pour Saint-Corneille de Compiègne, rendait inadmissible cette seconde lecture [1]. Montfaucon n'en conserva pas moins dans sa *Palæographia græca* l'interprétation *Constantinus* seule, sans mentionner même l'autre lecture de Mabillon et n'hésita pas à proposer de voir dans ce document une lettre adressée par Constantin Copronyme à Pépin le Bref, après la victoire remportée par celui-ci sur le roi des Lombards, Astolphe.

Que ce papyrus ait contenu le texte d'une lettre adressée par un empereur de Constantinople à un roi de France, il ne semble pas qu'on puisse sur ce point élever le moindre doute. Mais, la lecture : *Legimus*, de la souscription en cinabre étant certaine, il n'y a plus dès lors aucune raison d'attribuer cette lettre à Constantin Copronyme, et la question de date reste entière.

Aux VIIIe et IXe siècles, les relations diplomatiques ont été fréquentes entre les empereurs d'Orient et les rois de France [2]; de 755 à 842, en moins de cent ans, on trouve chez les annalistes occidentaux, qui nous renseignent mieux sur ce sujet que les historiens orientaux, les mentions de douze ambassades venues de Constantinople, dont neuf dans l'espace d'un tiers de siècle, de 810 à 842.

Les deux premières de ces ambassades, envoyées par Constan-

v° κιννάβαρις; du même, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* (ed. Henschel), v° *cinnabaris*; Montfaucon, *Palæographia græca*, p. 4 et suiv.; et Gardthausen, *Griechische Palaeographie*, p. 118 et 367.

1. Voy. plus loin la note additionnelle.

2. Voy. A. Gasquet, *Études byzantines, l'Empire byzantin et la Monarchie franque* (Paris, 1888, in-8°) et les *Byzantinische Studien* de Ferd. Hirsch (Leipzig, 1876, in-8°).

Digitized by Google

tin Copronyme à Pépin le Bref, en 755 et 764, avaient trait aux différends théologiques, en particulier au culte des images, qui séparaient l'Église grecque et l'Église latine [1]. En 782, l'impératrice Irène faisait demander la main de l'une des filles de Charlemagne pour le jeune empereur Constantin VI [2]. Les trois ambassades suivantes de 810, 812 et 813, envoyées successivement par Nicéphore Ier, Michel Ier et Léon l'Arménien, semblent avoir eu un caractère exclusivement politique [3]; la dernière de ces ambassades, destinées à Charlemagne, fut reçue par Louis le Débonnaire, qui venait de succéder à son père. En 817, une nouvelle ambassade de Léon l'Arménien arrivait à Aix-la-Chapelle auprès de ce même prince [4]. L'empereur Michel II, successeur de Léon, envoyait bientôt trois nouvelles ambassades à Louis le Débonnaire qui les reçut, la première à Rouen, le 17 novembre 824 [5]; la seconde à Compiègne, au mois de septembre 827 [6]: la troisième, destinée à Louis le Débonnaire, alors dépossédé par son fils, fut admise en présence de Lothaire, également à Compiègne, le 1er octobre 833 [7]. Louis le Débonnaire recevait encore de nouveaux envoyés de l'empereur Théophile à Ingelheim, près Mayence, le 18 mai 839 [8]; une dernière ambassade devait enfin venir trouver Lothaire à Trèves, au mois de janvier 842 [9].

A laquelle de ces différentes ambassades peut-on rapporter la lettre émanée de la chancellerie de Constantinople et dont ce frag-

1. Cf. entre autres ouvrages la collection des *Imperialia decreta de cultu imaginum* de Melchior Goldast (Francfort, 1608, in-8°).

2. Voy. les *Études byzantines* de M. Gasquet précédemment citées.

3. *Annales Bertiniani*, ap. Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, II, I, 508-509; *Opus Thegani de gestis Ludovici Pii imp.*, ap. D. Bouquet, *Historiens de France*, t. VI, p. 76; *Vita Ludovici Pii, ibid.*, p. 97.

4. *Vita Ludovici Pii, ibid.*, p. 99-100.

5. *Annales Bertiniani*, ap. Muratori, II, I, 516; *Ex chronico Saxonico*, ap. D. Bouquet, VI, 220.

6. *Annales Bertiniani*, ap. Muratori, II, I, 518.

7. *Annales Bertiniani* (ed. G. Waitz, 1883, in-8°), p. 7; *Vita Ludovici Pii*, ap. D. Bouquet, t. VI, p. 114.

8. *Annales Bertiniani* (ed. G. Waitz, 1883, in-8°), p. 19; cf. D. Bouquet, VI, 201-202 et 235.

9. *Annales Bertiniani*, ap. Muratori, II, I, 528.

Digitized by Google

ment unique nous a été conservé? Montfaucon n'avait pas hésité, on l'a vu, par suite de la lecture fautive *Constantinus* au lieu de *Legimus*, du mot ajouté en cinabre au bas de cette lettre, à l'attribuer à Constantin Copronyme, qui l'aurait adressée à Pépin le Bref, en 755 ou 764, après la défaite d'Astolphe, roi des Lombards. Mabillon estimait qu'elle émanait peut-être de l'empereur Michel Ier et avait été reçue par Charlemagne en 812, apportée au roi des Francs par cette ambassade qui devait le saluer du nom de βασιλεύς[1].

On ne peut donnner aucune raison certaine pour l'une ou l'autre de ces attributions, non plus que pour rapporter cette lettre à telle ou telle des nombreuses ambassades qui se sont succédé jusqu'en 842. Toutefois, pour quatre de ces dernières ambassades, celles de 824, 827, 833 et 839, les détails donnés par les chroniqueurs occidentaux sont un peu moins concis que pour les précédentes et mentionnnent notamment la remise de lettres et de présents à Louis le Débonnaire et à Lothaire, à Rouen et à Compiègne, par les envoyés de l'empereur de Constantinople. La dernière ambassade, de 839, reçue par Louis le Débonnaire à Ingelheim, près de Mayence, a été l'objet dans les *Annales Bertiniani* d'une mention plus développée et qui mérite d'être rapportée tout au long :

Venerunt etiam legati Græcorum a Theophilo imperatore directi, Theodosius videlicet, Calcedonensis metropolitanus episcopus, et Theophanius spatarius, ferentes cum donis imperatore dignis epistola[m]; quos imperator quinto decimo kalendas junii in Ingulenheim honorifice suscepit. Quorum legatio super confirmatione pacti et pacis atque perpetuæ inter utrumque imperatorem eique subditos amicitiæ et caritatis agebat, necnon de victoriis, quas adversus exteras bellando gentes cælitus fuerat assecutus, gratificatio et in Domino exultatio ferebatur; in quibus imperatorem sibique subjectos amicabiliter Datori victoriarum omnium gratias referre poposcit[2].

Faut-il rapprocher de ces dernières phrases le texte du fragment qui nous occupe et y doit-on voir un résumé assez fidèle

1. « More suo, id est græca lingua, laudes ei dixerunt, imperatorem eum et *basileum* appellantes. » *Annales Bertiniani*, ap. Muratori, II, I, 509.
2. Ed. G. Waitz (1883, in-8°), p. 19.

Digitized by Google

de cette lettre dont la date serait ainsi fixée à l'année 839? Rien ne s'oppose à cette hypothèse, mais rien non plus ne vient la confirmer; l'état de mutilation dans lequel nous est parvenu ce document, les termes vagues de son contenu et qui rappellent en quelque sorte un formulaire de chancellerie, ne permettent point d'arriver à une conclusion plus précise. Tout ce que l'on peut affirmer, semble-t-il, est que la date de cette lettre doit être rapportée à la première moitié du IXe siècle.

Les formes de l'écriture minuscule grecque qui y est employée ne contredisent point à cette hypothèse. D'un autre côté, la présence dans quatre diplômes de Charles le Chauve, dont le plus ancien est de 862, de souscriptions en cinabre, imitées très vraisemblablement du document qui nous occupe, permet de reculer très certainement sa date en deçà de l'année 862. Il semble en résumé que ce papyrus soit une lettre adressée par l'empereur Michel II à Louis le Débonnaire et apportée en France par l'une des ambassades envoyées en Occident par ce prince de 824 à 839.

Le texte de cette lettre, aujourd'hui conservée aux Archives nationales (K. 17, n° 6), a été maintes fois publié, accompagné d'un fac-similé gravé ou lithographié dans les ouvrages et recueils de Mabillon, Montfaucon, Letronne, Tardif et Wattenbach [1]. Malgré ces nombreuses reproductions, on ne jugera peut-être pas inutile le fac-similé phototypique que nous publions aujourd'hui et qui donnera pour la première fois une image rigoureusement exacte de ce document unique (pl. XII-XIII). Ses dimensions extraordinaires (1m,55 de hauteur sur 0m,33 de largeur) ont dû cependant être réduites de moitié (du quart en surface); mais on pourra ainsi mieux saisir la forme et le tracé des lettres de cette écriture de la chancellerie byzantine, sans que cela nuise en aucune façon à la fidélité du fac-similé [2].

1. Voy. plus haut, p. 1, note.
2. Cette planche est tirée du recueil des *Fac-similés des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale* (Paris, E. Leroux, 1892, grand in-fol.).

Digitized by Google

TRANSCRIPTION

...ων ὅτι ἐν τῷ ταξιδίῳ τούτῳ δ...
ε.ε.ε..αγενέσθαι..ι...α καὶ [εἰς]...
[δό]ξ[α]ν αὐτοῦ τοῦ [φιλαν]θρώπο[υ]...
..[θ]είῳ ἡ ἀγάπη τῆς ἡμετέρας ἐκ [Θεοῦ]
5 ...ἐφαπλωθῇ ὑμῖν καὶ ἔσηται[ι]..
...τῆς ἐκ Θε[οῦ βα]σιλείας ἡμ[ῶν]...
[ἠγ]απημένου ἡμῶν τέκ[νου]....
[ὅ]πως καὶ ὁ Θεὸς δοξάζ[ηται]...
...εἰς τὰ πέρατα τῶν Χριστιαν[ῶν]
10 [ἀποκ]ατάστασις φθάνῃ· καὶ οἱ ἡ....
[ἀπ]όλονται· καὶ οἱ φίλοι σώζοντ[αι. Ἡ χά-]
[ρις] τοῦ Θεοῦ καὶ ἡ εἰρήνη αὐτοῦ κ[αὶ ἡ]
[ἀγάπη] ἔστω μεθ' ὑμῶν· καὶ περὶ τ[οῦ]....
.....ἁρμόδιόν σοί ἐστιν καὶ ὑπομ...
15 [εἰρην]εύειν τῷ προδηλωθέντ[ι φιλο-]
[χρί]στῳ ἡμῶν τέκνῳ τῷ ρίγ[ι]....
...σαυτῷ ἐκτίσθης· καὶ ἐπὶ τ[ῷ]...
...ς αὐτῷ παρὰ τοῦ δημιουργήσα[ντος].

† *Legimus* †

NOTE ADDITIONNELLE

Aux deux diplômes de Charles le Chauve, qui portent la souscription *Legimus*, en cinabre, signalés par Mabillon et Montfaucon et mentionnés plus haut, on peut en ajouter deux autres; les dates de ces quatre diplômes sont comprises entre les années 862 et 877.

Le premier est un diplôme donné par Charles le Chauve en faveur de l'église Saint-Martin de Tours, à la date du 24 avril 862; l'original est aujourd'hui perdu, mais on en a une copie, de la main de Baluze, avec fac-similé, à l'encre rouge, du *Legimus*

Digitized by Google

I.

II.

III.

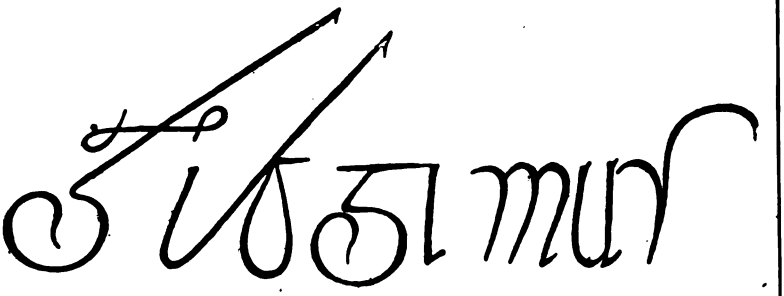

IV.

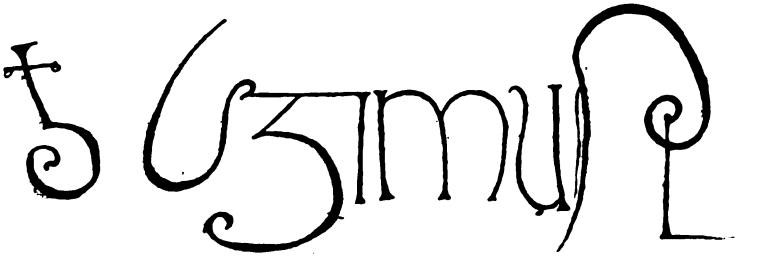

FAC-SIMILÉS DU *LEGIMUS*

DANS QUATRE DIPLÔMES DE CHARLES LE CHAUVE

Digitized by Google

et dessin de la bulle d'or dont il était scellé, dans le volume 76 (fol. 40 et 41) de la collection Baluze à la Bibliothèque nationale.

Sur un second diplôme, pour l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, conservé en original aux Archives nationales sous la cote K. 14, n° 9², la date a disparu. Le texte en a été publié, à la suite des diplômes de Charles le Chauve, dans les *Monuments historiques* (1866) de Jules Tardif (n° 212, p. 135-136), sous les dates 840-877, années extrêmes du règne de Charles le Chauve. Il semble qu'on puisse ramener la date de ce diplôme dans des limites plus étroites, si l'on se rappelle que Charles le Chauve y fait, entre autres, une fondation spéciale pour célébrer chaque année le jour anniversaire de la naissance de son fils Carloman. On sait que Carloman, qui reçut les ordres en 854, devint abbé de Saint-Médard de Soissons en 866, et fut dépossédé par son père, contre lequel il avait conspiré, en 870. La confirmation des possessions de Saint-Médard, que contient ce diplôme, et la mention qui y est faite de Carloman permettent d'en fixer la date entre les années 854 et 870, et plutôt aux environs de cette dernière date, surtout si l'on tient compte de ce que presque tous les diplômes de Charles le Chauve signés par « Adalgarius, notarius, ad vicem Gozleni » appartiennent aux années 860 à 874.

Un troisième diplôme de Charles le Chauve, portant la mention *Legimus,* contient le texte de la donation faite par ce prince à l'église de Paris de l'abbaye de Saint-Éloi. La véritable date de cette pièce, qui doit être rapportée au 12 mai 871 (et non 846), a été parfaitement établie par M. R. de Lasteyrie dans le *Cartulaire général de Paris* (t. I, p. 66, note). L'original de ce diplôme est aussi conservé aux Archives nationales, sous la cote K. 11, n° 4; un fac-similé du *Legimus* a été donné dans le *Musée des Archives* (n° 59, p. 39).

Le quatrième et dernier diplôme qui nous reste à citer se trouve à la Bibliothèque nationale (ms. latin 8837, fol. 48). Il contient la charte de fondation par Charles le Chauve de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, du 5 mai 877. Mabillon en a donné un fac-similé partiel dans son *De re diplomatica* (tab.

Digitized by Google

XXXI, 2) et en a imprimé le texte dans la notice qui accompagne la planche. A la différence des diplômes précédents, dans lesquels la souscription *Legimus* était seule écrite en cinabre, le monogramme de l'empereur est également tracé à l'encre rouge, et, le diplôme ayant été sans doute, après la mort de Charles le Chauve, confirmé par Louis le Bègue, le monogramme de ce dernier prince se trouve à la suite, à l'encre noire. Comme le premier diplôme, en faveur de Saint-Martin de Tours, celui-ci était également scellé d'une bulle d'or, disparue déjà à la fin du XVIIe siècle.

La reproduction, sur la planche ci-jointe, de la souscription *Legimus* des quatre diplômes de Charles le Chauve, compris entre les années 862 et 877, dont nous venons de parler, permettra de suivre les altérations successives de cette souscription empruntée en France, dans la seconde moitié du règne de Charles le Chauve, par les notaires de ce prince à la chancellerie impériale de Constantinople.

H. OMONT.

Digitized by Google

NOTE RECTIFICATIVE

SUR LE

DIPLOME MILITAIRE DE CHERCHEL

J'ai transcrit dans ma *Revue des publications épigraphiques* de février-mars, sous le n° 17, le diplôme militaire que M. Waille a trouvé à Cherchel et qu'il a publié dans le *Bulletin du Comité des Travaux historiques* (1891, p. 502 et suiv.). Je m'en suis servi également dans mon travail sur l'*Armée romaine d'Afrique*, p. 266 et suiv. Or, dans toutes les reproductions qui ont paru de cet important document, il s'est glissé des inexactitudes à propos de certains numéros d'ailes ou de cohortes. La présente note est destinée à les corriger. Avant de l'écrire, j'ai tenu à aller contrôler de nouveau l'original, actuellement déposé au Cabinet des Médailles, et je serais bien surpris si, malgré les difficultés de lecture du document, je m'étais trompé cette fois.

L'aile *Nerviana Augusta fidelis miliaria* y porte, sur les deux faces, le numéro I et non le numéro II.

La cohorte *Pannoniorum* y est également désignée par le numéro I.

En conséquence, c'est par ce chiffre qu'il faut remplacer le numéro II dans tous les textes qui ont été donnés jusqu'ici du diplôme, et dans les passages de mon livre où ces corps de troupes sont mentionnés (p. 268, 297, 303, 784 et 788). Je prie ceux qui me feront l'honneur de me lire de vouloir bien faire cette correction[1].

R. Cagnat.

1. Je les prie également de lire, p. 266, *coh. II Brittonum* et p. 268, *coh. I Nurritanorum*. Ce sont des rectifications que je n'ai pas pu faire dans les *Corrigenda*.

Digitized by Google

CHRONIQUE D'ORIENT

(N° XXV[1])

Nouvelles et Bibliographie générales. — L'*Association pour l'encouragements des Études grecques* a célébré son vingt-cinquième anniversaire sous la présidence de M. Renan, qui a trouvé moyen de dire des choses originales et charmantes sur ce thème inépuisable : la royauté intellectuelle de la Grèce. Notre fête de famille était cependant attristée par la nouvelle de la mort récente de Zappas, un philhellène du plus beau modèle, qui avait encore, peu de temps avant de disparaître, fait un présent royal à l'*Association* pour lui permettre de décerner un prix nouveau de 1000 francs.

— Alexis Rhizos Rhangabé, un des derniers survivants de ce qu'on peut appeler la période héroïque de la science néo-grecque, est mort le 29 janvier 1892 à l'âge de quatre-vingt-deux ans[2]. Il a bien mérité de l'épigraphie par ses *Antiquités helléniques* ; mais son nom vivra plus longtemps que ses œuvres, ce qui est le destin commun des polygraphes. La mort de Paspati, un des plus savants médiévistes grecs, est une perte pour l'archéologie byzantine[3]. Le major Steffen, dont nous avions annoncé la nomination à Constantinople[4], y est mort peu après son arrivée. Un autre cartographe allemand employé au levé de l'Attique du nord et de Salamine, le capitaine Deneke, est décédé

1. Je commence par un paquet d'*errata* à ma dernière *Chronique*. P. 72, l'essai de M. Wernicke reste utile à côté du mémoire de M. Klein et je n'aurais pas dû l'enterrer côte à côte avec celui de Panofka. A la même page, je retire mes réserves au sujet de la théorie de M. Durand-Gréville ; il paraît être dans le vrai, bien que l'on puisse admettre que les anciens céramistes aient prévu les effets de l'oxydation. P. 93, les poteries de Milocca sont bien mycéniennes ; un autre vase de même style a été découvert depuis près du même endroit. P. 110, le fragment d'inscription recueilli par M. Champoiseau (j'en ai vu l'estampage) a été trouvé au même endroit que la *Victoire*, mais j'ai eu tort d'écrire « dans la chambre même », car il n'y a jamais eu là de chambre. P. 114, ce n'est pas le code de Gortyne, mais les petites inscriptions *Mus. ital.*, t. II, p. 645-688, nos 21-26, que M. Skias a attribuées au IVe siècle. Comme M. Kirchhoff, il croit que le code appartient à la seconde moitié du Ve. P. 125, ce qui est dit de Tripolis d'après M. Contoléon sera rectifié au cours de la présente *Chronique*. P. 126, M. Radet a raison contre les soupçons de M. Ramsay ; j'ai lu très nettement la fin du nom de Callatabi sur l'estampage et je regrette beaucoup d'avoir admis une correction que rien ne justifie. P. 136, la deuxième ligne est à modifier : le P. de Cara fait des Hittites et des Pélasges des Chamites ; *Assyriens* a été imprimé pour *Syriens*. — Il me reste à remercier ceux qui ont appelé mon attention sur ces erreurs, et qui l'ont fait poliment.

2. Voir Casanges, Ἑλλάς, t. III, p. 229 (cette *Revue* publie bien des extravagances et paraît rédigée en grande partie par des dilettanti mal instruits).

3. *Athen.*, 1892, I, p. 92.

4. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 67.

Digitized by Google

à Athènes le 27 octobre 1891[1]. On ne pense pas assez, quand on lit une carte dans son fauteuil, ce qu'elle représente de fatigues et d'insolations!

— La petite phalange des vulgarisateurs bien informés a fait une perte sensible en Amelia B. Edwards, qui était l'âme de l'*Egypt Exploration Fund*. Tout récemment encore, elle venait de publier un ouvrage sur les dernières recherches exécutées en Égypte[2]. M. Maspero a rendu hommage à la mémoire de la femme distinguée qui a plus fait que personne, à notre époque, pour initier les gens du monde à l'égyptologie et intéresser leur munificence à ses progrès[3]. Mlle Edwards a destiné presque toute sa fortune à la création d'une chaire d'égyptologie auprès de l'*University College* de Londres[4].

— M. Diehl s'est chargé du *Bulletin archéologique* dans la *Revue des Études grecques*; le spécimen qu'il a nous en donné est excellent et bien plus apte que nos *Chroniques* à orienter les gens pressés qui n'ont pas soif de détails[5]. Nous espérons que ce compte rendu sera suivi de beaucoup d'autres aussi bons.

— M. Krumbacher, nommé récemment professeur à l'Université de Munich[6], commence la publication d'une revue internationale consacrée à la littérature, à l'histoire et aux antiquités byzantines. Les articles seront rédigés en allemand ou en français. Encore une *Revue*!... Mais celle-là, vraiment, comble une lacune et nous lui souhaitons sincèrement des abonnés. Elle en aura, s'il faut en juger par l'intérêt qu'éveille aujourd'hui le byzantinisme, intérêt qui se manifeste non seulement par le succès du *Nicéphore* de M. Schlumberger, mais par la publication de deux articles sur cette période dans un même numéro de la *Revue des Deux-Mondes* (15 mars 1892)[7].

— Le *Handbook of Greek archaeology* de Murray est un livre plein d'idées originales[8], mais dont les illustrations sont bien médiocres[9]. Quelle triste figure font ces images sans style à côté des charmants dessins de M. Faucher-Gudin qui décorent la *Peinture antique* de M. Girard! J'ai vu avec plaisir que M. Murray, si longtemps hésitant, condamne formellement comme apocryphes les groupes *dits* d'Asie Mineure; nous allons bientôt être tous d'accord[10].

1. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 445-6.
2. A. B. Edwards, *Pharaohs, Fellahs and explorers*, New York. 1892; cf. Sayce, *Acad.*, 13 févr. 1892.
3. *Revue crit.*, 1892, I, p. 378-381. Cf. *Acad.*, 1892, I, p. 397.
4. *Acad.*, 1892, I, p. 492.
5. *Revue des Études grecques*, 1892, p. 116.
6. M. Krumbacher a aussi reçu le prix de 2000 mark fondé par M. Zographos pour l'édition des poèmes de Romanos (*Phil. Woch.*, 1892, p. 514). Je signalerai la critique accablante que ce savant a publiée de la *Historische Grammatik der hellenischen Sprache* de M. H. C. Muller (*Neue philol. Rundschau*, 1892, n° 7).
7. Articles de M. Müntz sur *L'Athènes au moyen âge* de Gregorovius et de M. Bikélas sur l'*Histoire de la littérature byzantine* de M. Krumbacher.
8. Malgré les découvertes récentes, M. Murray maintient que la civilisation mycénienne est postérieure aux poèmes homériques et qu'elle appartient au VIIIe siècle, celui des *tyrans*. Son argument principal est fondé sur l'analogie des gemmes insulaires avec les plus anciennes monnaies; il est digne d'attention, mais ne pourra jamais prévaloir contre les synchronismes fournis par les dernières recherches en Égypte.
9. Comment M. Hicks peut-il les qualifier d' « *admirables* »? (*Acad.*, 1892, I, p. 524). Il est vrai que la critique anglaise se montre prodigue de cet adjectif.
10. Je signale au passage le compte rendu sévère, mais fort intéressant, que

Digitized by Google

— Le Catalogue des ouvrages archéologiques de la Bibliothèque nationale d'Athènes a paru en 1891.

— La *Revue des Deux-Mondes* a publié un article d'une haute portée, qui renouvelle une question sur laquelle on a beaucoup écrit, celle des causes physiques de la civilisation en Grèce[1]. A la p. 563, l'auteur me paraît se tromper en disant qu'il n'y a pas de mines de fer en Grèce, car les gisements du cap Ténare ont probablement déjà été exploités par les Phéniciens[2].

— Les archéologues ont beaucoup à profiter du livre très sage de M. Goblet d'Alviella, *La migration des symboles* (Louvain, 1891)[3]. Il donnera également à réfléchir aux enthousiastes qui s'éprennent du *svastika* et aux indolents qui lui dénient toute signification; les premiers sont d'ordinaire des préhistoriens et les seconds des archéologues « classiques ». Il est vrai que les préhistoriens, traitant du *svastika*, ont déjà écrit tant d'étranges choses[4]!

— M. Ravaisson a repris dans son ensemble et de très haut la question des mystères[5]; son article est plutôt philosophique qu'historique, mais il mérite d'être lu de tous. Suivant lui, le culte grec est surtout *eucharistique* : c'est une célébration des dons divins, un hymne en action. Le culte le plus ancien, τελετή, avait pour but de mettre les hommes dans le commerce le plus intime avec les divinités de l'autre monde, et ce culte devait être secret, parce que « les dieux ne pouvaient aimer qu'on divulguât ce qui les concernait de plus près ». De là les mystères, où l'on célébrait non seulement les bienfaits de Cérès, mais surtout « le bienfait supérieur ajouté aux autres, qui était l'introduction à la vie divine ». Le mystère comprenait trois phases, une purification, un banquet et une hiérogamie dont nous ne savons rien, correspondant au Baptême, à l'Eucharistie et aux Noces mystiques du christianisme. Il n'y avait pas d'enseignement dogmatique; M. Ravaisson, sur ce point, est parfaitement d'accord avec Lobeck.

— L'étude de la succession des rites funéraires en Attique a fourni à M. Brückner la matière d'un intéressant mémoire[6]. Vers 700 (époque du Dipylon), l'inhumation domine; le mort est enseveli avec tout son mobilier usuel, ses bijoux, ses armes : c'est l'âge d'or de la croyance à la vie souterraine, des sacrifices offerts au mort sur la tombe. Deux siècles plus tard, les idées ont changé : le tombeau est un monument de belle apparence, mais il n'y a plus que des lécythes, des *alabastra*, des *pyxides*, un mobilier symbolique et peu coûteux. Les enfants seuls emportent avec eux tous leurs jouets; dans une tombe, la présence des os d'un oiselet atteste que le petit favori a suivi sous terre son pos-

M. Michaelis a consacré au grand ouvrage de M. Murray, la seconde édition de la *History of Greek sculpture* (*Class. Rev.*, 1892, p. 227).

1. G. Perrot, *Le sol et le climat de la Grèce. Leurs rapports avec le caractère de sa civilisation et de son art*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1892.
2. Cf. Schrader, *Sprachvergleichung*, 2e édition, p. 297.
3. Cf. Toutain, *Revue crit.*, 1892, I, p. 357.
4. On en trouvera de fortes dans le livre de Krause, *Tuisko-Land* (Glogau, 1891, p. 355) et dans le travail de Zmigrodski, *Congrès internat. d'anthrop.*, 1889 (1891), p. 473.
5. *Revue Bleue*, 19 mars 1892.
6. *Arch. Anzeiger*, 1892, p. 19.

Digitized by Google

sesseur. A côté de la législation de Solon, qui avait interdit d'offrir de trop riches présents aux morts, il faut faire entrer en compte l'influence de l'Ionie, où la préoccupation des morts paraît avoir toujours été moindre, où l'incinération domine dès l'époque homérique. Vers 310 avant J.-C., Démétrius de Phalère restreignit encore le luxe des funérailles et des monuments funéraires à Athènes; aussi l'on ne trouve presque plus de bas-reliefs funéraires au IIIe siècle, mais des *columellae*, des *mensae*, des *labella*, comme la loi de Démétrius les autorisait seuls. Ce n'est qu'au commencement de la période romaine qu'un certain luxe se montre de nouveau dans la décoration extérieure des tombes. Mais si un Démétrius a pu ainsi réduire à presque rien les témoignages de la piété des Athéniens envers leurs morts, combien cette piété même devait avoir perdu de sa force! Nous sommes loin, on le voit, de la doctrine qui voudrait faire coïncider l'apogée du génie athénien avec celle des idées qu'on est convenu d'appeler spiritualistes.

— Mlle Jane Harrisson a essayé de montrer que, des trois filles de Cécrops, Hersé est simplement l'éponyme des Herséphories; Aglaure est Érinys Telphossa, femme d'Arès Enyalios, et Pandrose est Gaia Themis Eileithyia, originairement l'épouse d'Hermès. Elle s'est inspirée, dans son article à ce sujet, de deux principes posés par H. D. Müller et que nous rappellons ici après elle, parce qu'ils semblent aussi exacts que peu connus : 1° Dans la mythologie héroïque d'une ville, on trouve beaucoup d'éléments de ses divinités primitives; 2° Dans la fusion des tribus et de leurs cultes, le culte de la tribu la plus faible conserve seulement sa déesse, le dieu devenant obscur ou la relation entre le dieu et la déesse s'effaçant. — Des recherches de ce genre ont la grande utilité de répandre quelque lumière sur la vieille mythologie pélasgique, dont nous ne savons directement presque rien[1].

— M. Marcel Dubois a publié son *Examen de la Géographie de Strabon*, qui avait été couronné en manuscrit par l'Institut[2]. M. Philippson a donné en quatre feuilles une carte topographique et hygrométrique du Péloponnèse (au 300,000e). L'admirable carte d'Asie Mineure de M. Kiepert est aujourd'hui complètement publiée. Deux cartes au 500,000e de la Syrie du nord, avec texte particulièrement géologique, ont été éditées par M. Blankenhorn.

— Le livre de M. Ph. Berger sur l'histoire de l'écriture est arrivé très rapidement à sa seconde édition. Parmi les nombreux articles qu'il a provoqués, je veux signaler celui de M. Anatole France dans *Le Temps* du 10 janvier 1892. M. France est à peu près le seul journaliste qui sache parler de tout, même d'archéologie, sans donner prise à la critique et non sans instruire les gens du métier.

— Une très bonne nouvelle! Le Dr Pasanisi, un des éditeurs de *La Cultura*, entreprend, sous la direction de M. de Ruggiero, la publication d'une *Syllogé epigraphica orbis romani*, comprenant (en caractères courants et dans le format in-8°) toutes les inscriptions latines importantes et toutes les inscriptions grec-

1. *Journ. of Hell. Stud.*, 1891, p. 350.
2. Cf. le chapitre *Strabon et Polybe* dans la *Revue des Études grecques*, 1891, p. 343.

Digitized by Google

ques qui intéressent le monde romain. Ces dernières seront éditées par M. le Dr Dante Vaglieri, un des collaborateurs de l'admirable *Dizionario epigrafico* de M. de Ruggiero. Le tout formera quatre volumes avec de gros index. Décidément, le règne de l'in-folio touche à sa fin!

— On annonce enfin pour cette année la publication de l'index du *C. I. A.* II, dû à M. Kirchner. Le *Corpus* des inscriptions de la Grèce du nord (par M. Dittenberger) sera prêt, dit-on, avant l'automne. Le premier tome du *Corpus Nummorum* (par M. Pick) ne paraîtra pas avant la fin de 1893; cette dernière entreprise rencontre de très grandes difficultés.

— M. J. Simon a publié un recueil très soigné des abréviations dans les inscriptions grecques[1]. M. Preger a réuni 287 inscriptions métriques que nous ont conservées les auteurs et qui manquent à l'*Anthologie*; c'est un premier complément au recueil de M. Kaibel et aussi au troisième volume de l'*Anthologie*-Didot préparé un peu hâtivement par feu Cougny[2]. On doit à M. Wilhelm une série de remarques ingénieuses sur des inscriptions grecques déjà connues[3]. Le professeur Skias a été chargé par la Société archéologique d'Athènes de publier un recueil des timbres d'amphores.

— Les lecteurs de la *Revue archéologique* connaissent l'important travail de M. Chipiez sur le système modulaire et les proportions dans l'architecture grecque[4]. M. Doerpfeld croit prouvé que la grande majorité des temples grecs ne recevaient de lumière que par les portes et que l'hypèthre était une très rare exception[5]. A la liste des temples de ce genre qu'il a donnée, il faut ajouter celui de Delphes à cause du récit de Diodore, XVI, 27[6]; il ne me semble pas moins certain que le grand temple d'Olympie était aussi hypèthre. M. Dyer[7] a passé en revue les anciennes interprétations graphiques de la description faite par Vitruve du théâtre grec; il montre que Fra Giocondo a eu, sur les savants allemands modernes, l'avantage d'expliquer Vitruve non pas en mettant le texte à la torture, mais en l'éclairant par l'étude des monuments.

— Je voudrais disposer de plus de place pour m'étendre sur le premier volume de l'*Histoire de la sculpture grecque*, ouvrage richement illustré que vient de nous donner M. Collignon[8]. Mais ce livre sera bientôt dans toutes les mains, étant bon, commode et pas cher. La planche de frontispice, qui reproduit en couleurs une des *Tantes* — c'est le nom donné aux *Athénas* (?) de l'Acropole —

1. *Zeitschrift für die österr. Gymnasien*, 1891, p. 673-711.
2. *Opus summa neglegentia factum*, écrit trop sévèrement M. Preger (p. VIII). Cf. d'ailleurs Herwerden, *Studia critica in epigrammata graeca*, Leyde, 1891 (*Revue crit.*, 1892, I, p. 63).
3. *Arch. epigr. Mitth.*, 1892, p, 1, sur *Bull.*, t. XI, p. 144 (Athènes); *Ath. Mitth.*, t. VIII, p. 211 (Athènes); *C. I. A.* II, 230 *a*: *Sitzungsb. Berl. Akad.*, 1889, p. 367 (Cyzique); *Ath. Mitth.*, t. XIII, p. 73 (Lesbos); Dittenb. *Syll.* 247 (*Aïvati*); Foucart-Le Bas, p. 171 (Lindos); Ἐφ. ἀρχ., 1862, p. 258 (Patmos); Schliemann, *Ilios*, p. 704 (Ilion); *Reisen in Lykien*, p. 89 (inscr. d'Opramoas); *Arch. ep. Mitth.*, t. XII, p. 183 (Issa); *ibid.*, t. XI, p. 185 (Paros).
4. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 1-44 (se vend à part).
5. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 334. Cf. *Acad.*, 16 janvier 1892 (Maria Lathbury).
6. *Phil. Woch.*, 1892, p. 163.
7. *Journ. of Hell. Stud.*, 1891, p. 356.
8. Paris, Didot, 1892. Il y a 11 pl. hors texte et 278 gravures.

Digitized by Google

montre une fois de plus combien déraisonnent les gens qui réclament l'in-folio pour les publications de ce genre[1].

— A l'Académie de Berlin, on a lu deux mémoires sur la conformation de l'œil dans la statuaire antique, l'un d'un oculiste, M. Greeff, l'autre de M. Conze[2]. M. Greeff pense que les artistes grecs ont eu tort de représenter d'une manière différente l'œil de la femme et celui de l'homme; en général, ils ont figuré les yeux d'une manière un peu conventionnelle. M. Conze s'est placé au point de vue historique. Il a insisté sur l'importance de la peinture dans le rendu des yeux et sur les conséquences du déclin de la polychromie à l'époque romaine, où la sculpture creuse les pupilles et les prunelles. Un progrès de la statuaire a consisté dans l'indication de plus en plus attentive du contour de l'œil, qui donne à la physionomie toute son expression. Dans les grossières idoles dites cariennes, l'œil est marqué par un trou : on peut mesurer la distance franchie par l'art quand on compare une de ces têtes à un marbre du IVe siècle. Contrairement à M. Curtius, M Conze n'admet pas que le bulbe de l'œil viril soit plus fortement convexe que celui de l'œil féminin.

— Faut-il croire, avec M. Heuzey, que l'archaïsme gréco-phénicien, né de l'*action en retour* de l'art grec sur la Phénicie, ait laissé des traces en Espagne dans les célèbres statues découvertes au *Cerro de los Santos*[3]? Longpérier les croyait fausses et cette sentence hâtive a pesé sur elles. Qu'un mystificateur ait vraiment été à l'œuvre, c'est ce dont la planche du *Catalogo del Museo arqueologico* (*ad* p. 294) ne permet pas de douter :

Mortua quin etiam jungebat corpora vivis,
Tormenti genus !

(Le « tourment » est ici pour les archéologues). Mais, tout au moins, pour la figure que reproduit la planche du *Bulletin*, la démonstration de l'authenticité est complète; elle a, du reste, été parachevée par la découverte, faite sur les lieux mêmes, de fragments d'un style identique, que M. Engel a rapportés au Musée du Louvre[4]. Pour la question de date, ἀπίχω.

— M. Helbig s'est aperçu qu'une tête en relief du Musée de Berlin, au-dessus de laquelle on voit l'inscription ΘΕΣΕΥΣ, est le fragment d'une réplique d'un bas-relief conservé au Musée Torlonia, représentant Pirithoüs entre Hercule et Thésée (cf. *Arch. Zeitung*, 1877, p. 119). C'est donc à tort que M. Conze avait suspecté l'authenticité du marbre de Berlin. La belle découverte de M. Helbig n'eût rien perdu à être exposée sans épigrammes à l'adresse de M. Conze; et quand je dis « épigrammes », je me sers d'un mot poli pour qualifier des propos qui ne le sont pas[5].

1. M. Michaelis a écrit récemment qu'un in-folio agissait sur moi comme le drapeau rouge sur le taureau : c'est beaucoup dire : mais plus j'en subis, plus je les trouve inutiles et malfaisants.
2. *Sitzungsb.*, 4 février 1892.
3. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1891, p. 608-625, pl. XVII; *Revue d'assyriologie*, t. III, p. 96, pl. III-IV.
4. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 13 mai 1892.
5. *Monumenti antichi*, 1892, p. 673.

Digitized by Google

— M. E. Curtius s'est nettement prononcé contre l'hypothèse d'un *Praxitèle l'ancien*; l'inscription « en caractères attiques » vue par Pausanias serait un faux de l'époque d'Hadrien[1]. Une admirable Vénus en bronze, réplique de la Vénus de Médicis, a été publiée par M. Loewy; elle fait partie de la belle collection du comte Tyskiewicz[2]. Un bronze grec inédit a fourni à M. Petersen[3] l'occasion d'étudier à nouveau le motif de l'*ephedrismos*; l'auteur ne semble pas connaître l'article qui porte ce titre dans le *Dictionnaire* de M. Saglio.

— A la suite d'une réclamation de M. Cartault, la rédaction de *Jahrbuch* a reconnu qu'il y avait, dans ses *Terres cuites grecques*, plus d'objets authentiques que de faux[4]. La liste des monuments apocryphes publiés dans ce volume a été donnée par M. Furtwaengler, au cours d'un article sur lequel il serait peu généreux d'insister[5].

J'admire et j'envie ceux qui parlent à leur aise de ces inquiétantes terres cuites. Il m'en passe souvent par les mains. Le premier regard les condamne, le second se porte sur les détails de la facture, sur la patine, sur les restes de coloration, et, s'il ne les absout pas, me fait parfois — pourquoi le dissimuler? — douter de mon doute. Pour revenir à de meilleurs sentiments, il faut m'éloigner de l'objet, l'embrasser de nouveau d'un coup d'œil d'ensemble, me convaincre que ces conceptions-là sont bien étrangères à l'esprit grec. Et puis, on m'en apporte un autre, et c'est à recommencer. Les habiles gens qui ont fabriqué ces groupes peuvent se vanter, si j'ai gêné leur commerce, de m'avoir plus d'une fois bien emb... arrassé.

— Un programme in-folio de M. C. Robert traite de scènes de l'*Iliade* et de l'*Éthiopide* sur un vase de la collection Tyskiewicz (Halle, 1891). Deux coupes d'Épictète, appartenant au Musée Torlonia et au Musée de Baltimore, ont été publiées par M. Hartwig, qui prépare un *Corpus* des *Grieschische Meisterschalen*[6]. Le même archéologue a fait connaître un fragment de vase à figures rouges représentant Héraclès et Eurytos[7] et M. Stuart Jones deux vases de Phintias, l'un au Musée Britannique, l'autre en la possession de M. F. Hauser[8]. Ce que dit ce dernier de la *pinax* d'Oxford avec Μιλτιάδης καλός (p. 379) est annulé par le récent travail de M. Studniczka. M. Fossey a publié une coupe inédite de Tléson[9] et une *olpé* trouvée à Rhodes qu'il attribue à Amasis[10]. M. Wolters a étudié[11] les fragments d'une grande *loutrophoros* à peinture rouge découverte en 1890 sur un terrain appartenant à Schliemann, tout près de l'École allemande. Le motif principal, d'un dessin admirable, figure un cavalier, suivi d'un

1. *Arch. Anz*, 1891, p. 186.
2. *Monum. antichi*, 1892, p. 965.
3. *Roem. Mitth.*, 1891, p. 270, pl. VII.
4. *Arch. Anz.*, 1891, p. 192.
5. *Philol. Woch.*, 1892, p. 502. Les figurines « certainement fausses » occupent les planches III, IV, V, IX, X, XVII-XXIX.
6. *Jahrb. des Inst.*, 1891, p. 250, pl. V.
7. *Journ. of Hell. Stud.*, 1891, p. 334, pl. XIX.
8. *Ibid.*, p. 366, pl. XX-XXIII.
9. *Revue archéol.*, 1891, II, p. 363.
10. *Ibid.*, p. 367.
11. *Athen Mittheil.*, 1891, p. 371, pl. VIII.

Digitized by Google

jeune homme, qui s'approche d'un tombeau. M. Winter a montré l'influence du drame d'Euripide sur une peinture de vases aujourd'hui à Richmond qui représente Polyphème ivre, entouré de Satyres, auquel Ulysse et ses compagnons se disposent à crever l'œil[1].

— Lamia, sous la forme d'une hideuse vieille, attachée nue à un arbre et martyrisée par une bande de Satyres, tel est le sujet que reconnaît M. Mayer sur un vase à figures noires d'Athènes, répugnant exemple d'une scène de torture comme on n'en retrouverait guère qu'au moyen âge[2].

— A l'occasion du 80e anniversaire de M. Wieseler, M. B. Müller lui a offert un programme où sont publiées treize pierres gravées de la collection universitaire de Goettingue[3]. L'infatigable vieillard a encore donné tout récemment une série d'articles dans les *Nouvelles* de Goettingue, notamment sur les antiquités scéniques (1890, n° 6) et sur les Panisques et Satyresses dans l'art ancien (n° 11). M. Albrecht Dieterich a traité l'obscure question des *Abraxas* dans un opuscule dédié à M. Usener[4]; les nombreuses superstitions qu'il a passées en revue devront être désormais familières à ceux qui étudieront les gemmes à formules cabalistiques. Nous devons à M. Schlumberger un très curieux mémoire sur les amulettes byzantines destinées à combattre les maléfices et les maladies; on y voit intervenir, comme protecteurs des hommes, Salomon, l'ange Arlaf (le prétendu « démon de l'épistaxis » de M. Sorlin-Dorigny)[5], Ouriel, Michel, etc. D'autres formules cabalistiques, entre autres celle où intervient Persée, ont exercé l'érudition de M. Le Blant[6]. Ainsi s'accumulent lentement les matériaux de cette vaste *Histoire de la Bêtise humaine* que rêvait d'écrire Gustave Flaubert.

— Deux manuels illustrés de numismatique, l'un de M. Ambrosoli, l'autre de M. Dannenberg, ont paru presque simultanément (Milan et Leipzig, 1891); ils comprennent l'un et l'autre les monnaies anciennes et modernes[7]. M. J. P. Lambros a commencé la publication d'un *Corpus* des monnaies de la Grèce propre[8]. La collection des catalogues illustrés du Musée Britannique s'est augmentée d'un volume sur les monnaies de Mysie, dû à M. Warwick Wroth et accompagné de trente-cinq planches phototypiques.

Athènes. Bulletin de l'Ephorie[9]. — Octobre-Décembre 1892. — *Antiquités transportées au Musée central.* Vingt objets provenant des fouilles de l'École américaine à Érétrie, lécythes blancs, statuettes en marbre et en terre cuite, bijoux, le célèbre style de bronze du prétendu tombeau d'Aristote, etc. — Statues découvertes dans les travaux de prolongement de la ligne d'Athènes au Pirée, entre autres une tête de femme, grandeur naturelle, représentant Aphrodite coiffée du cécryphale. — Onze objets de bronze et de marbre trouvés par M. Holleaux à Akraephiae, entre autres la partie postérieure d'une tête archaïque d'Apollon et

1. *Jahrb. des Instit.*, 1891, p. 271, pl. VI.
2. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 300, pl. IX, X.
3. B. Müller, *Dreizehn Gemmen*, Goettingen 1891.
4. Leipzig, 1891; cf. *Phil. Woch.*, 1892, p. 593.
5. Cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 120. M. Schlumberger a corrigé cette erreur un peu forte avec une urbanité qui devrait bien servir d'exemple aux archéologues.
6. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 56.
7. Cf. *Phil. Woch.*, 1891, p. 53-54.
8. Tome I (1891), contenant le Péloponnèse.
9. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 74, avec les renvois aux précédentes *Chroniques*.

Digitized by Google

les pieds de la même statue. — Beau bas-relief funéraire, avec figure féminine de grandeur naturelle, trouvé près du Dipylon. — Marbres (vases, stèles funéraires, fragments de statues) découverts dans les travaux de la ligne d'Athènes au Pirée. — Antiquités de Rhamnus. — Statuette de bronze confisquée en Arcadie; Tyché de bronze découverte à Méthane. — Bijoux provenant des fouilles de M. Giagia à Érétrie. — Banquet funéraire confisqué au Laurium. — Beau portrait de femme en marbre donné par le Dr Logothète. — Inscriptions funéraires découvertes près de la place de la Concorde et dans les travaux du chemin de fer. — Autres provenant d'une maison de la rue Saint-Constantin et du lieu dit *Trypio Lithari*.

— Il y a d'agréables choses dans l'article de M. Deschamps, *Un séjour à Athènes*[1], et, au milieu d'observations délicates, une très belle page sur le Parthénon (p. 185). Je ne m'occupe pas ici de la psychologie des Athéniens modernes, sur laquelle je n'ai point les lumières de M. Deschamps, mais je me demande s'il ne « japonise » pas un peu trop ce « gentil peuple » athénien. C'est sans doute la faute à l'avant-dernier élu de l'Académie Française, qui exerce décidément une séduction très puissante sur les Normaliens :

Τῶν δ' ὅστις λωτοῖο φάγοι μελιηδέα καρπόν...

— M. Penrose a publié l'article dans lequel il prétend démontrer, contre M. Doerpfeld, que l'*Hécatompédon* prépersique — peut-être d'ordre ionique — occupait le même emplacement que le Parthénon actuel[2]. Les Pisistratides en avaient préparé la reconstruction, dont on attribue à tort les restes à une tentative de Cimon. Le jury du Salon a décerné une première médaille à la restitution du *Parthénon inconnu* par M. Ch. Normand. M. Barnsley, revenant sur la porte nord de l'Érechtheion, conteste la théorie exposée par M. Schultz; il ne voit pas de raison pour croire que les montants actuels de la porte ne soient pas contemporains du reste de l'edifice[3].

— M. Doerpfeld a retrouvé, au cours de fouilles, une partie de la route conduisant du Céramique à l'Acropole, ainsi qu'un tronçon de l'aqueduc de Pisistrate, qui amenait l'eau de la vallée supérieure de l'Ilissus à la fontaine Enneakrounos. D'autres sections de cet aqueduc avaient précédemment été signalées près du théâtre d'Hérode, sous le théâtre de Bacchus et dans le Jardin royal[4]. En poursuivant ses recherches entre l'Aréopage et le Pnyx, M. Doerpfeld a trouvé trois stèles *in situ*, dont deux portant l'inscription Ὅρος Λέσχης. Près de là il y a une petite construction précédée d'un autel et entourée de conduites d'eau. Un fragment de poterie recueilli aux environs porte le nom de l'artiste Μῦς[5].

— Dans un beau fragment de statue équestre, découvert en 1886 sur l'A-

1. *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1892. Du même, *La politique et les partis en Grèce* dans la *Revue Bleue*, 27 février 1892; *Les journalistes et les journaux en Grèce*, *ibid.*, 12 mars 1892. Tout cela se trouve réuni, avec d'autres articles, dans *La Grèce d'aujourd'hui* (Hachette, 1892), charmant livre dont M. Lemaître a très bien parlé dans le *Figaro* du 28 mai; cf. *Républ. Franç.*, 7 juin 1892.
2. *Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 275.
3. *Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 381.
4. *Athen.*, 1892, I, p. 223; *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 444.
5. *Ibid.*, p. 412.

Digitized by Google

cropole, M. Studniczka a reconnu l'image d'un Perse, ex-voto dédié à la suite de la bataille de Marathon[1]. La même figure se retrouve sur un vase de l'*Ashmolean Museum* d'Oxford, avec l'inscription Μιλτιάδης καλός. Nous avons ainsi la confirmation certaine de l'hypothèse d'après laquelle les noms propres suivis de καλός seraient souvent ceux des hommes politiques du jour. Le style de la statue se rapproche beaucoup de celui des Éginètes.

— La « déesse montant dans un char » (Le Bas, *Mon. Fig.*, pl. I) a été qualifiée d'*homme* par MM. Braun, Conze et Purgold; M. Hauser essaye de confirmer cette opinion par l'étude du costume du personnage, où il propose de reconnaître Apollon (cf. *Élite*, II, 50)[2].

— Les fouilles qui ont produit la base de Bryaxis[3] ont aussi donné un fragment d'inscription honorifique (IIe siècle av. J.-C.)[4]. Une base de statue, avec inscription ὑπὲρ σωτηρίας καὶ νείκης τῶν αὐτοκρατόρων, a été trouvée entre le portique d'Attale et le Grand Monastère[5]. A dix pas de la base des Thriasiens, on a découvert en place un autel portant une dédicace du Sénat (ἡ βουλὴ ἡ ἐπὶ Διονυσίου ἄρχοντος) à Aphrodite et aux Charites, Ἀφροδίτει ἡγεμόνει τοῦ δῆμου καὶ Χάρισιν[6] (dernier tiers du IIIe siècle av. J.-C.). Aphrodite ἡγεμόνη τοῦ δήμου (= πάνδημος?) est mentionnée sous le nom d'Ἡγεμόνη dans le serment des éphèbes; cette divinité avait jusqu'à présent été identifiée à une des Charites ou à Artémis-Hécate.

— Les relations d'Athènes avec la Sicile avant la guerre du Péloponnèse sont éclairées par des textes qu'a réédités M. Lolling, avec des compléments fournis par les dernières fouilles[7]. Il a aussi publié l'épitaphe latine d'un soldat et une liste de noms grecs, trouvées l'une près de la rue d'Athéna et l'autre près du Portique d'Attale[8].

— Sur un fragment de vase découvert à l'Acropole (Ἐφημ. ἀρχ., 1885, pl. V, 4), M. Kretschmer reconnaît[9] la pétrification des Sériphiens par Persée (Scol. Apoll., *Arg.*, IV, 1515), sujet qui ne s'était pas encore rencontré dans l'art grec. Cette interprétation est aussi ingénieuse que certaine. M. Körte a reconnu Hercule, portant la tête du lion de Némée en guise de casque, sur une hydrie du Musée de Bonn[10]. S'il en est ainsi, M. Furtwaengler a eu tort de nier que le personnage casqué de la sorte sur le fronton oriental d'Égine représente Hercule (*ap.* Roscher, *Lexikon*, p. 2153).

Pirée. — On a trouvé près du théâtre les restes d'une maison privée, comprenant le πρόθυρον, l'αὐλή et la στοά, avec les restes d'un pavé en mosaïque où est figurée une tête de Méduse[11].

1. *Jahrb. des Inst.*, 1891, p. 239. On y avait vu jusqu'à présent une Amazone.
2. *Jahrb. des Inst.*, 1892, p. 54.
3. Cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 75.
4. Δελτίον, 1891, p. 109.
5. *Ibid.*, p. 111.
6. Δελτίον, 1891, p. 126.
7. Δελτίον, 1891, p. 105 (χσυμμαχία Ἀθεναίων καὶ Ἐγεσταίων, 454-3 av. J.-C.).
8. *Ibid.*, p. 128, 129.
9. *Jahrb. des Inst.*, 1892, p. 38.
10. *Jahrb. des Inst.*, 1892, p. 68.
11. *Athen.*, 1892, I, p. 608.

Digitized by Google

Daphni. — La Société archéologique d'Athènes a commencé des fouilles à Daphni; on a découvert une statue acéphale d'Aphrodite, de grandeur naturelle, qu'on dit être d'un excellent travail[1], et les fondations d'un petit temple qui est peut-être celui du héros Kyamitès[2]. Dans le monastère de Daphni même, on croit avoir retrouvé des traces du temple d'Apollon. Le temple d'Aphrodite a été entièrement déblayé et a fourni beaucoup d'inscriptions; le mur polygonal mentionné par Pausanias sur le devant de l'édifice a été remis au jour.

Rhamnus[3]. — On a rencontré sur la citadelle les fondations de nombreux monuments; le plus important est une construction quadrangulaire, au dedans et en dehors de laquelle se trouvèrent des bases de statues avec inscriptions. Ces textes nous apprennent l'existence d'un temple de Dionysos Lénaeos et d'un théâtre. En dehors de la citadelle, les fouilles ont fait découvrir le souterrain d'Amphiaraos, sur une colline à gauche de la route conduisant du temple de Némésis à la forteresse (long. 11 mètres; larg. 4m,50). On y a trouvé deux statues sans tête, dont l'une est pourvue de sa base, et des fragments de bas-reliefs votifs du IVe siècle avant J.-C., analogues à ceux de l'Asclépieion d'Athènes.

Marathon[4]. — Une seconde tranchée pratiquée dans le tumulus des Marathonomaques a mis au jour la suite de la *couche brûlée* et celle du puits ou fossé où l'on aurait jeté les restes des repas funéraires. Il est construit en briques cuites et ressemble beaucoup à celui que l'on a découvert dans le tumulus de Vourva. On y a recueilli les fragments de deux grands vases peints qui ont pu être reconstitués. Une nouvelle étude sur la bataille de Marathon a été publiée par M. Welzhofer[5].

Pallène. — M. Milchhoefer maintient, contre M. Brückner, que Sphettos doit avoir occupé l'emplacement où ce dernier a placé Pallène. La route de Sphettos est celle du défilé de *Pirnari* (Hanriot, *Recherches*, p. 202); Pallène est à *Ballina* près de Gargettos[6].

Laurium. — On annonce la découverte d'un bas-relief représentant un homme sur un coussin, tenant un caducée de la main gauche et posant sa main droite sur l'épaule d'une femme debout près de lui; à gauche est un jeune homme tenant un vase, dont le regard est dirigé sur l'homme assis[7].

Phylé. — M. Kaupert a présenté à la Société archéologique de Berlin (9 décembre 1891) le plan de la forteresse de Phylé, entre Athènes et Thèbes, qui a été relevé par le feu capitaine Deneke. Le premier qui ait donné un plan de cette citadelle est Landron (Le Bas, *Itin.*, pl. 7 et 7 *bis*).

Orope. — Un fragment de décret, publié par M. Joubin[8] comme provenant

1. *Phil. Woch.*, 1892, p. 322; *Athen.*, 1892, I, p. 412.
2. *Athen.*, 1892, I, p. 641.
3. Δελτίον, 1891, p. 98; *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 364.
4. Δελτίον, 1891, p. 97.
5. *Historisches Taschenbuch*, 1891.
6. *Phil. Woch.*, 1892, p. 2, 29, 34.
7. *Phil. Woch.*, 1892, p. 323.
8. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1891, p. 490.

Digitized by Google

de l'Amphiaraion, pique la curiosité sans la satisfaire. L'intitulé porte : νόμοι καὶ προβουλεύματα κεκυρωμένα ἐν βουλεῖ.

Sicyone. — M. Earle a publié l'inscription de la base d'une statue de Philippe V, œuvre de ce Thoinias fils de Tisicrate que l'on connaît bien (Loewy, nos 120-122)[1]. Une inscription funéraire de même provenance confirme ce que dit Pausanias (II, 7, 2) sur le laconisme des épitaphes sicyoniennes. M. Earle a aussi donné des marques de tâcherons assez curieuses. Signalons encore une note complémentaire du même auteur sur les résultats des fouilles américaines au théâtre de Sicyone, notamment sur le passage souterrain entre l'orchestre et la *cavea*[2].

Corinthe. — Partant des représentations de Poseidon sur les *pinakes* de Corinthe, M. Walters émet l'idée que Zeus et Poseidon n'ont été différenciés par l'art qu'au vie siècle; à l'origine, ils tenaient l'un et l'autre le sceptre à tête de lotus; plus tard, ce sceptre devint un trident entre les mains de Poseidon, par allusion à la pêche du thon, poisson que l'art archaïque donne souvent comme attribut au dieu des mers[3].

Mycènes. — Un fragment de vase, trouvé à Mycènes en 1886, offre la figure très grossière d'un homme planant au-dessus d'un taureau[4]. M. Mayer met cette image, comme celles de Tirynthe et des gemmes insulaires, en relation avec les *taurocathapsies* thessaliennes. Ces *taurocathapsies* ont été pratiquées par les premiers habitants de la Grèce, les Lélèges (Scol. Pind., *Pyth.*, II, 78). M. Mayer a aussi publié un fragment de vase en pierre, trouvé dans la couche prépersique de l'Acropole d'Athènes, où l'on voit en relief une représentation analogue, un homme qui paraît avoir été jeté en l'air par un taureau; le style en est tout à fait mycénien.

— M. Steindorff a lu à la Société archéologique de Berlin une longue étude sur les rapports de la civilisation mycénienne avec l'Égypte[5]. Ce travail commence par un hommage enthousiaste à la mémoire de Champollion, dont M. Steindorff regrette que la France n'ait pas célébré le jubilé en 1891. Sur le mur du tombeau de Rechmeré (Wilkinson, *Manners*, I, pl. II *a*), les envoyés du pays de *Kefti* et des îles sont vêtus à la mycénienne et portent des vases mycéniens. Sur un autre tombeau thébain figurent des vases tout pareils à ceux de Vaphio, ornés de têtes de taureaux. Donc, comme l'a déjà vu M. Puchstein, les *Kefti* sont identiques aux porteurs de la civilisation mycénienne. Une troisième peinture thébaine, datant de 1470 environ, montre les envoyés des Chétas, des Kadesch (?) et des Kefti portant des objets analogues. Tout cela nous reporte vers la Syrie du nord et l'île de Chypre. M. Steindorff ne veut pas se prononcer sur la question de savoir si, dans ces pays, la civilisation mycénienne était indigène ou si elle y était arrivée de Grèce. Mais ce qu'il affirme

1. *Class. Rev.*, 1892, p. 133.
2. *Amer. Journal*, 1891, p. 281.
3. *Acad.*, 1892, I, p. 258.
4. *Jahrb. des Instit.*, 1892, p. 72.
5. *Arch. Anz.*, 1892, p. 11.

Digitized by Google

avec raison, c'est que dès l'époque de la XVIIIe dynastie le monde mycénien et l'Égypte entretenaient des relations commerciales suivies : de là les vases mycéniens découverts par M. Petrie dans le Delta. Bien des motifs qui paraissent seulement dans l'art égyptien du Nouvel Empire sont dus à l'influence mycénienne : l'*action en retour* du monde grec sur le monde oriental remonterait ainsi au XVe siècle avant notre ère. Ces considérations, appuyées sur des raisons solides, sont du plus grand intérêt; il est certain que l'on commence à voir clair dans une question qui semblait si décourageante il y a trois ans.

Argos. — Les fouilles de l'École américaine à l'Héraion d'Argos ont donné non seulement des sculptures très importantes provenant du nouveau temple[1], mais un grand nombre de vases, de terres cuites et de bronzes qui, appartenant au temple ancien, se rapportent à la civilisation mycénienne. M. Kophiniotis a exploré le théâtre; le *logeion* est d'époque romaine et il existait une communication souterraine entre le milieu de l'orchestre et l'intérieur de la scène, comme à Érétrie, à Magnésie, à Tralles et à Sicyone[2].

— On annonce la publication par fascicules d'une Ἱστορία τοῦ Ἄργους, contenant des listes de monuments figurés et des gravures. L'auteur est M. Kophiniotis[3].

— Dans l'inscription d'Argos qui a été publiée par MM. Froehner, Robert et Th. Reinach[4], M. Meister pense que les mots οἱ ἀμφ' ἀρίστωνα désignent un conseil présidé par le magistrat dit ἀρίστων; on trouve, en effet, dans les inscriptions d'Argos, ἀριστεύειν avec le sens de présider[5].

Épidaure. — M. Cavvadias a réédité une inscription découverte en 1874 et y reconnaît, à la suite de M. Martha (*Bull.*, 1878, p. 273), une épigramme en l'honneur de l'historien Philippe de Pergame suivie de la transcription du début de son *Histoire universelle*. C'est un morceau à ajouter aux *Fragments* publiés par C. Müller[6]. Les fouilles nouvelles dirigées par M. Cavvadias ont mis au jour des constructions et des textes épigraphiques plus anciens que ceux que l'on avait trouvés jusqu'à present. Les parties détruites du théâtre, notamment le *diazoma*, ont été restaurées, et M. Doerpfeld nous dit que l'aspect de cet édifice est aujourd'hui tout à fait grandiose[7].

Trézène. — La statue de Mercure, tenant de la main droite la corne d'un bélier qui bondit à côté de lui, est le meilleur morceau de sculpture trouvé par M. Legrand à Trézène. C'est un travail romain conforme au canon de Polyclète; le motif, qui est nouveau, me semble inspiré de celui de la *Diane* de Versailles[8].

1. Entre autres une tête de marbre qui serait, suivant M. Waldstein, le spécimen le plus parfait de l'art au ve siècle (*The Nation*, 1892, p. 250).
2. Doerpfeld, *Athen. Mitth.*, 1891, p. 363.
3. *Phil. Woch.*, 1892, p. 548.
4. Cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 35.
5. *Phil. Woch.*, 1892, p. 258. Voir aussi Meister, *Indog. Forschungen*, 1892, p. 200 (texte et traduction de l'inscription entière, où αἴτιστις est de nouveau dérivé d'αἰτίζω !); Peppmüller, *Woch. f. klass. Philol.*, 1891, no 31.
6. Δελτίον, 1891, p. 129.
7. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 364.
8. Legrand, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, pl. II et XVII, p. 165. La note de la

Digitized by Google

Olympie. — M. Curtius a publié à part son mémoire sur les frontons d'Olympie lu à l'Académie de Berlin[1]. L'élégant écrivain que l'École d'Athènes a prêté au journalisme, M. Deschamps, a donné un très bon article sur Olympie, à propos de la publication (un peu trop vantée par lui) qu'en ont faite MM. Laloux et Monceaux. C'est de la charmante vulgarisation[2].

Arcadie. — M. Immerwahr a publié la première partie d'un grand ouvrage sur les cultes et les mythes de l'Arcadie[3]; M. Roscher en a fait ressortir l'importance pour l'étude de la mythologie, une fois dégagée des fantasmagories aryennes et ramenée dans la voie où l'avait fait entrer O. Müller[4].

— Entre Mégalopolis et Messène, on voyait une colline artificielle surmontée d'un doigt en marbre (λίθου πεποιημένον δάκτυλον). C'était, dit Pausanias (VIII, 24), le doigt d'Oreste, qui s'était mordu jusqu'à se mutiler dans un premier accès de folie. Sur quoi M. Belger fait observer que ce doigt planté sur un tumulus était sans doute un Hermès phallique, et il me semble qu'il a parfaitement raison[5].

Mantinée. — M. Waldstein a publié[6] un essai de restitution de la base de Mantinée dont il n'hésite pas à attribuer les reliefs à Praxitèle. L'auteur, écrivant en 1890, ignore l'explication évidente du mot Μοῦσα donnée dès 1888 (*Revue des Études grecques*, 1888, p. 114) et ne craint pas d'imprimer (p. 15) que dans l'*Apothéose d'Homère* « nous avons tous les noms et tous les attributs des Muses ». C'est là une erreur dont la moindre connaissance du bas-relief d'Archélaos eût suffi à préserver M. Waldstein. Suivant lui, quatre plaques à reliefs (dont l'une manque) formaient une frise continue et décoraient un seul côté de la base de Mantinée.

Éleusis en Arcadie[7]. — M. Leonardos a cherché le temple de Déméter Eleusinia; il ne l'a pas trouvé, mais il a exploré à cette occasion les fondations de plusieurs petits temples assez curieux. Le premier, situé à Divritsi, a $16^{m},80$ sur $5^{m},80$: il comprend un *pronaos* et un *sécos* dont les proportions sont dans le rapport de 1 à 4. Au milieu du *sécos* est une base avec cavité pour l'insertion de la plinthe d'une statue. On y a trouvé une tête en terre cuite d'Athéna, un disque en terre cuite avec gorgoneion et trois pointes de lance en bronze; un vase de bronze porte l'inscription en pointillé KOPAI. Le même temple a donné deux cymbales de bronze, une œnochoé à trois pieds, quinze têtes de statuettes en terre cuite, toutes féminines, un torse féminin archaïque, etc. Sur une ancienne acropole près de Vachlia, M. Leonardos a étudié un temple semblable au précédent, de

p. 171 est défigurée par des fautes d'impression au point d'être tout à fait inintelligible.

1. E. Curtius, *Die Tempelgiebel von Olympia*, Berlin, 1891.
2. *Revue Bleue*, 30 janvier 1892.
3. Immerwahr, *Die Kulte und Mythen Arkadiens*, t. I, Leipzig, 1891.
4. Roscher, *Indog. Forschungen*, 1892, p. 112.
5. *Phil. Woch.*, 1892, p. 640. Cf. ce que j'ai écrit récemment sur les menhirs, *Revue celt.*, 1890, p. 224; 1891, p. 484.
6. *Amer. Journ. of Archaeol.*, 1891, p. 1, pl. I, II. L'article est daté de janvier 1890.
7. Δελτίον, 1891, p. 98.

Digitized by Google

même largeur, mais moitié moins long. La base de la statue n'est pas au milieu, mais à l'extrémité du *sécos* qui fait face à l'entrée. Une troisième construction près de Voutsi a les mêmes dimensions que celle de Vachlia. Ces constatations sont intéressantes pour l'étude de l'architecture dans un pays qui n'avait pas de marbre et où le bois jouait un grand rôle dans la construction.

Messène. — En publiant quelques inscriptions inédites de Messène[1], M. Wilhelm a fait observer que le temple découvert en 1843 par Le Bas devait être celui d'Artémis *Limnatis* (et non *Laphria*).

Sparte. — Le gouvernement grec a concédé à l'École américaine le droit de fouiller en Laconie, particulièrement dans les environs de Sparte et d'Amyclée. M. Waldstein annonce que les recherches projetées pour cette année ne seront que des sondages[2]. Il est à désirer que, lorsque les fouilles auront commencé sur un point, elles y soient poussées énergiquement et *à fond* : l'École américaine, qui a la pioche fort heureuse, passe un peu vite d'un chantier à l'autre.

Vaphio. — Le *Bulletin* a publié les vases de Vaphio avec un article de M. Perrot[3]. L'éditeur a insisté sur la technique de ces gobelets, sujet qui avait été assez négligé jusqu'à présent, et en a conclu qu'ils n'étaient pas de la même main. Que ces monuments soient des produits de l'art indigène, M. Perrot n'en doute pas et les arguments dont il appuie son opinion paraissent irréfutables.

Laconie. — Les inscriptions byzantines, et même celles de la période turque, commencent à attirer l'attention. C'est ainsi que M. Constantin Zésios a publié une intéressante série de textes grecs et latins provenant de Monembasie, de différents villages de la Laconie et de Mistra[4]. Plusieurs d'entre eux nous donnent la date exacte de constructions dont l'histoire de l'architecture devra s'occuper tôt ou tard. Je signalerai en particulier une curieuse épitaphe chrétienne de Sparte (p. 429), une liste des biens-fonds dépendant de la métropole de Lacédémone (p. 431) et des inscriptions de Mistra mentionnant les noms de quatre évêques inconnus de Lequien (p. 445).

Béotie. — Un canthare noir de cette provenance, actuellement au Musée de Berlin, est remarquable par la présence d'un couvercle et par celle de deux canaux, l'un latéral et partant du sommet, l'autre médian qui s'élève du fond jusqu'à proximité du couvercle. M. O. Richter a dit connaître des vases analogues qui seraient encore en usage aujourd'hui[5].

Platées. — M. Mommsen a publié dans l'*American Journal* (1891, p. 54) le

1. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 345 (p. 349, acte d'affranchissement); p. 352, règlement pour des sacrifices, avec le pluriel nouveau προστατίναι et le nom de mois Μναστήρ; p. 355, fragments d'une base où paraît trois fois le nom de Damophon). Dans l'inscription Le Bas 155, ΑΡΧΟΙ serait le nom d'une prêtresse (p. 351).
2. *The Nation*, 1892, p. 250.
3. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1891, pl. XII-XIII, p. 493-537. Ces planches ne sont pas merveilleuses ; le dessin est *flou*.
4. Ἀθηνᾶ, 1891, p. 419-518. L'article comprend aussi des chrysobulles, une étude sur l'étymologie du vocable *Kapnicaria* et l'examen d'un texte historique relatif aux événements de 1687.
5. *Arch. Anz.*, 1892, p. 24 (résumé un peu vague).

Digitized by Google

nouveau fragment de l'écrit de Dioclétien découvert à Platées. Dans cet article, il fait allusion à diverses répliques partielles encore inédites, provenant de Mégare et d'Atalanti. Les parties nouvelles concernent le travail des foulons.

Akraephiae. — La *stratigraphie* archéologique du sanctuaire d'Apollon Ptoïos est fort intéressante[1] : 1° vases géométriques, animaux votifs ; 2° vases corinthiens, bandes de bronze repoussé avec décorations orientales, auxquelles succèdent des figures humaines. M. Holleaux, l'auteur des fouilles, a communiqué à l'Académie une base de statue avec inscription archaïque : il y restitue avec certitude le nom d'Hipparque, fils de Pisistrate, auteur de la dédicace. La statue, dont il subsiste des fragments, est celle d'une femme, très analogue aux « Tantes » de l'Acropole[2].

Lac Copaïs. — Nous devons à M. Michel Campanis, le fils du *proxène* de l'École d'Athènes à Myconos, un très remarquable mémoire sur les travaux exécutés par les anciens (peut-être les Minyens, cf. Strab., IX, 2, 40) pour le desséchement du lac Copaïs[3]. Cet article est accompagné de dessins et d'une bonne carte. On est étonné de la sagacité et des ressources dont ont fait preuve ces ingénieurs préhistoriques ; quand le desséchement auquel on travaille actuellement sera terminé, il faudra étudier de très près les vestiges décrits par M. Campanis et sur lesquels on voudrait posséder plus de détails[4].

Orchomène. — M. Belger[5] a combattu l'hypothèse de MM. Schliemann et Doerpfeld, qui croyaient avoir découvert en 1886, dans le trésor d'Orchomène, les restes d'un monument funéraire élevé à Hésiode ; ce monument devrait être cherché sur l'agora de la ville. A ce propos, il est entré dans des détails intéressants sur l'interprétation littérale du texte de Pausanias, en particulier dans la description des tombes royales de Mycènes.

Élatée. — M. Paris nous a donné une monographie de la ville d'Élatée et des fouilles qu'il y a faites[6], accompagnée de planches qui ont déjà paru en partie dans le *Bulletin*. C'est un travail consciencieux, mais un peu diffus, où la préoccupation d'*allonger la sauce* est souvent sensible. La faute, si faute il y a, est à notre Faculté des lettres, qui devrait réagir contre la prolixité des thèses au lieu de paraître l'encourager[7].

1. Heuzey, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 11 mars 1891.
2. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 22 avril 1892.
3. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, p. 121.
4. Voir aussi un article de M. Martel, *Les Katavothra du Péloponnèse*, dans la *Revue de Géographie*, 1892.
5. Belger, *Arch. Anz.*, 1891, p. 186.
6. P. Paris, *Elatée, la ville, le temple d'Athéna Craneia*, Paris, 1892.
7. A signaler : p. 24, Elatée d'après les voyageurs modernes ; p. 110, liste des inscriptions sur briques ; p. 125, Polyclès et sa famille ; p. 141, terres cuites trouvées dans des temples, passages d'auteurs où il est question de terres cuites consacrées a des divinités ; monuments figurés où sont représentées de telles offrandes ; p. 167, inscriptions sur pyramides de terre cuite ; Athéna mélaucolique ; p. 195, textes de la confédération phocidienne ; p. 209, inscriptions (déjà publiées dans le *Bulletin*, mais moins correctement) ; p. 311, note de M. Diehl sur le graffite de la pierre de Cana (la question ne peut en rester là !).

Digitized by Google

Épire. — Une belle statuette archaïque d'Aphrodite debout, tenant une colombe, qui fait partie de la collection Carapanos, a été longuement décrite par M. Lechat[1]. Cet article comprend une étude du chiton avec ἀπόπτυγμα, dont l'emploi est joliment mis en lumière. M. Lechat a aussi montré que cette statuette haute de 0m,28 ne comprend pas moins de trois pièces distinctes, y compris la rondelle qui lui sert de base; il en a minutieusement décrit l'assemblage, entrant à ce propos dans des détails techniques qui m'ont paru nouveaux. Enfin, il a insisté sur la *patine*, qui n'est pas une oxydation superficielle, mais au contraire « un enduit appliqué sur le bronze pour empêcher qu'il s'oxydât », une sorte de « laque métallique ». Les faussaires en savent peut-être là dessus plus long que les archéologues[2].

Photiké. — Les inscriptions de Limboni (Photiké), dont nous avons annoncé la découverte[3], ont été publiées, d'après des copies déplorables, par M. Contoléon[4].

Acarnanie. — Un bas-relief funéraire d'une élégante sécheresse, représentant un homme chantant et jouant de la lyre, a été découvert à Vonitsa (Leake, *Travels*, t. III, p. 493) et transporté au Musée National[5]. M. Wolters, qui l'a publié, l'attribue au commencement du ve siècle.

Actium. — M. Champoiseau a entretenu l'Institut de ses fouilles à la pointe d'Actium, qui ont fait retrouver le temple d'Apollon élevé par Auguste. Ces fouilles ont eu lieu il y a nombre d'années, et l'on possède depuis longtemps, au Louvre, deux Apollons archaïques qui en proviennent[6].

Halmyros. — On doit à M. Giannopoulos la publication d'une série d'inscriptions de l'éparchie d'Halmyros[7]. Un texte relatif à des dons faits par des affranchis ἐκ τοῦ νόμου fait connaître un mois nouveau, celui de Κουράλιος (p. 564)[8]. Un autre mentionne un évêque, Michel, de la ville de Velestino (p. 565). Citons encore une dédicace à Artémis Locheia (p. 566).

Salonique. — MM. Astériadis et Papageorgios ont publié quelques inscriptions funéraires de Salonique[9]. A la suite de l'incendie de septembre 1890, la mosquée de Sainte-Sophie, où les additions turques ont beaucoup souffert, est devenue plus accessible à l'étude. Le plan de la partie byzantine de ce monument a été levé par MM. Schultz et Barnsley. Dans l'abside, on a découvert une dédicace datée de 535 après J.-C. La démolition des murs byzantins, à l'est de la ville,

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1891, p. 461-481, pl. IX et X.
2. Voir l'article *Patine* du *Dictionnaire* de Larousse.
3. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 104.
4. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, p. 174.
5. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 433, pl. XI.
6. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 26 avril 1892.
7. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1891, p. 562-571 (Pyrasos, Halos, Halmyros, Itonos (?), villes inconnues, notamment au village actuel de Κωζοί).
8. La mention de ce mois revient dans un texte trouvé à trois heures d'Halmyros et contenant une liste d'affranchissements (p. 569) ; il y serait aussi question des mois Γενετίου et Ἑρατομβίου, mais l'inscription aurait besoin d'être revue.
9. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 361, 442, 443 d'après l'Ἑστία. Il y a aussi quelques textes des environs de Salonique et de Serres, *ibid.*, p. 443.

Digitized by Google

a fait reparaître une foule de stèles funéraires, dont quelques-unes ont été publiées par M. Mordtmann [1]. En dehors des murs, à 100 pas de la porte de Kalamaria, on a trouvé un sarcophage contenant une paire de boucles d'oreilles en or, un bracelet de bronze, un verre avec un filet de verre formant enroulement, une dent de sanglier (amulette dès l'époque néolithique !) et deux monnaies du IVe siècle. Les murs du caveau étaient couverts de peintures représentant un poulailler, que M. Jasmund a copiées [2]. D'autres inscriptions de Salonique ont été publiées par M. Mordtmann, qui signale le vandalisme avec lequel les documents épigraphiques y sont traités.

Thrace. — En réunissant les travaux épars d'Albert Dumont, M. Homolle a complété le mémoire sur les *Inscriptions et monuments figurés de la Thrace*, de manière à en faire un véritable *Corpus* de cette province, accompagné d'excellents index. Les listes de noms thraces (p. 539-560) seront particulièrement intéressantes pour les linguistes [3].

Drabescos. — Des deux inscriptions byzantines de Drabescos (Drama) qu'a publiées M. Giannopoulos [4], l'une est relative à la construction de la métropole sous Manuel Comnène, l'autre à la réfection de cette église en 1721, sous l'épiscopat du premier métropolite de Drama. Le premier de ces textes est incomplètement transcrit et mal commenté.

Abdère. — M. Regel, qui avait traité de l'emplacement d'Abdère dans les *Mittheilungen*, a repris ce sujet avec détail dans un journal russe [5].

Périnthe. — La belle tête d'athlète acquise par le Musée de Dresde a été rapprochée par M. P. Hermann [6] de la tête d'Ince Blundell Hall (*Arch. Zeit.*, 1874, pl. III), de celle du palais Riccardi (Heydemann, *Mitth. aus den Antikensamml.*, pl. VI), du *Pollux* du Louvre (*Monum.*, t. X, pl. 2), du *Diomède* de Dresde (Brunn, *Glyptot.*, n° 162), etc. L'auteur songe à Pythagoras de Rhegium, sans connaître, à ce qu'il semble, ce que j'ai écrit à ce sujet dans la *Gazette archéologique*, 1887, p. 81. Je crois que les archéologues français sont aujourd'hui mieux *au courant* que les Allemands, qui ignorent beaucoup trop ce qui s'écrit — et surtout ce qui a été écrit — à l'étranger.

Constantinople. — M. Mordtmann a terminé la publication de son *Esquisse topographique de Constantinople* [7]. Le palais impérial de Constantinople, con-

1. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 366.
2. En 1881, feu Hadji Thomas m'a montré, à Salonique, un caveau orné de peintures byzantines dont je n'ai pu prendre qu'un méchant croquis ; je me demande s'il existe encore.
3. *Mélanges d'archéol. et d'épigr., par A. Dumont, réunis par* Th. Homolle, *et précédés d'une notice par* L. Heuzey, Paris, 1892. Gr. in-8 avec 17 pl. et un portrait de l'auteur. Des inscriptions grecques de Bulgarie ont récemment paru dans les *Arch. epigr. Mitth.*, 1892, p. 91 (p. 95, dédicace à Némésis Adrasteia ; p. 99, curieuse épitaphe spiritualiste en choliambes ; p. 107, dedicace ἥρωι Μανιμάζωι). M. Karlowa a donné un article sur l'inscription de Skaptoparene (*Neue Heidelb. Jahrb.*, 1892, p. 141).
4. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, p. 88.
5. *Revue des Revues*, t. XV, p. 361.
6. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 313, pl. IV-V.
7. *Revue de l'Art chrétien*, 1891, p. 363, 463. Il en existe un tirage à part.

Digitized by Google

sidéré comme prototype des palais carolingiens, a été étudié par M. de Reber[1].

Andrinople. — Dans l'intérieur d'un tumulus près d'Andrinople, M. Legrand, consul de France, signale une chambre en pierre ornée d'un bas-relief et contenant un vase de terre et un vase de bronze. Un lit funéraire, avec coussins de pierre, rappelle ceux qui ont été étudiés par M. Heuzey en Macédoine. Le tumulus contenait aussi le squelette d'un cheval[2].

Adam-Klissi. — M. Pick a reconnu le monument d'Adam-Klissi sur le revers de monnaies de Trajan frappées à Tomis[3]; ainsi se confirme l'hypothèse d'après laquelle ce monument triomphal daterait de l'époque de Trajan.

Crimée. — M. Schwartz m'a envoyé une étude (en russe) sur les reliefs grecs trouvés dans la Russie méridionale, dont il met en lumière le caractère asiatique et ionien, suivant l'exemple donné par M. Furtwaengler. Des monnaies inédites de la Chersonèse taurique ont été publiées par M. Blanchet[4]. La catacombe chrétienne découverte en 1890 a été l'objet d'une monographie en russe de M. Kulakovski, dont on peut lire un résumé dans l'*Academy* (16 avril 1892). L'hypogée date de 491 après J. C.; on trouve sur les murs des parties du texte des *Psaumes* en grec. Ainsi l'on ne doit plus admettre que Panticapée ait été détruite par les Huns (cf. Mommsen, *Rœm. Gesch.*, t. V, p. 289). M. Contoléon a fait connaître la formule du serment politique prêté par les magistrats de Chersonèse en Tauride; c'est le premier document de ce genre qui ait été conservé intégralement[5].

Eubée. — MM. Joubin et Wilhelm ayant simultanément visité l'Eubée en 1891, il s'est trouvé qu'ils avaient souvent copié les mêmes textes inédits : on ne peut que les louer de s'être associés pour publier les résultats de leur voyage, qui a été fructueux pour l'épigraphie[6]. Le compte rendu détaillé des fouilles de l'École américaine à Érétrie[7] comprend une note préliminaire de M. Waldstein, une histoire de la ville par M. Richardson, le texte et le commentaire des inscriptions par le même, le récit des fouilles du théâtre par M. Fossum et une étude sur ce

1. *Abhandl. der Bay. Akad.*, 1891, p. 713.
2. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 19 février 1892
3. *Arch. epigr. Mitth.*, 1892, p. 18.
4. *Revue numism.*, 1892, p. 54.
5. *Revue des Etudes grecques*, 1891, p. 388.
6. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, p. 90 et suiv. P. 92, consécration à Dionysos d'une statue, œuvre de Zoïlos, dédiée par l'association des artistes dramatiques de l'Isthme et de Némée établie à Chalcis (fait nouveau). P. 95, restes d'une signature d'artiste. P. 96, décret des Chalcidiens en l'honneur d'un Thébain, qui prouve que l'ἡγεμών éponyme était celui de la confédération eubéenne. P. 99, décret du κοινὸν τῶν Εὐβοιέων (196-146 av. J.-C.); le privilège de l'accès à la βουλὴ et au δῆμος « μετὰ τὰ ἱερὰ » est modifié par l'adjonction des mots καὶ τὰ Ῥωμαίων. P. 102, édit du proconsul Publius Ampelius réglant les travaux dont sont chargés les épimélètes et répartissant entre eux les matériaux; on y voit que le tiers des revenus municipaux était affecté aux travaux publics. P. 111, noms d'oisifs inscrits sur une pierre ayant servi de banc. P 115, inscription métrique avec exemple d'apostrophe. P. 119, Phylla près de Chalcis, mention d'un alabarque byzantin. P. 120, exemple de Σ redoublé.
7. *Amer. Journal*, 1891, p. 234-280 et pl. XI (théâtre).

Digitized by Google

théâtre par M. Brownson. Les conclusions de l'article de M. Fossum sont en faveur de la théorie de M. Doerpfeld. On ne peut que féliciter la jeune école de publier aussi rapidement et d'une manière aussi satisfaisante les résultats de ses fructueuses explorations.

— L'Ἑστία nous apporte un article illustré sur les fouilles pratiquées à Érétrie par les marchands athéniens J. P. Lambros et Geladakis[1]. Parmi les découvertes récentes faites dans cette nécropole, on signale des miroirs à reliefs, un lécythe blanc avec l'inscription Λίχας καλός, et un *keramos* où sont figurés l'enlèvement de Thétis, Aphrodite et son cortège; le revers est orné d'un buste de femme dont les cheveux sont dorés[2].

Samothrace. — M. Champoiseau a présenté à l'Académie des inscriptions une liste d'initiés découverte par lui à Samothrace[3] et une figurine en marbre de même provenance représentant un Hermès barbu ou un Cabire.

Icarie. — M. Paton[4] a signalé une mention de cette île dans les *Fragmenta Sabbaitica* d'Apollodore : c'est là qu'Agamemnon avait tué à la chasse un cerf consacré à Artémis. Un temple de cette déesse à Icarie est connu par Strabon (p. 766).

Cos. — A propos du beau *Corpus* de MM. Paton et Hicks, M. Weil[5] a restitué et commenté l'épitaphe de deux esclaves (n° 218). L'inscription de Cos dont nous avons annoncé la découverte (*Revue archéol.*, 1892, I, p. 111) a été publiée presque simultanément par MM. Th. Reinach (*Revue des Études grecques*, 1891, p. 357)[6] et Toepffer (*Athen. Mitth.*, 1891, p. 406); c'est un règlement de sacrifices imposant des offrandes déterminées aux fermiers des impôts et à d'autres personnages officiels. Les erreurs de la première copie ont été rectifiées simultanément et dans le même sens[7] par MM. Th. Reinach (*Revue des Études grecques*, 1892, p. 100) et Toepffer (*Bull. de Correspondance hellénique*, 1892, p. 162)[8]. Il y a là une dépense inutile de travail, mais le mal n'est pas grand quand il s'agit d'un texte de cette valeur[9].

Nisyros. — Les thermes de cette île, mentionnées par Strabon (p. 687), ont été décrites par le Dr Pantelidès[10]. Il y a des restes d'édifices auprès d'une chapelle dite de la Παναγία θερμιανή; les indigènes expliquent cette épithète par le

1. Ἑστία, 1892, p. 240.
2. *Athen.*, 5 décembre 1891.
3. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 8 janvier 1892. Une traduction de ce texte, semée d'amusantes bévues, a paru dans le *Bulletin des Musées*, 1892, p. 65; l'article des *Comptes rendus* n'en contient pas moins.
4. *Class. Rev.*, 1892, p. 197.
5. *Journal des Savants*, avril 1892, p. 230. Cf. les articles de M. Ricci dans *La Cultura*, 1892, p. 106, et de M. Larfeld, *Phil. Woch.*, 1892, p 691, 718.
6. Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 4 décembre 1891.
7. Il s'agit de l'impôt sur les courtisanes, ὠνὰν ἑταίραν (πορνικὸν τέλος).
8. Ce numéro du *Bulletin* contient des articles de deux Allemands, MM. Wilhelm (en collaboration avec M. Joubin) et Toepffer. On ne peut qu'applaudir à la libéralité scientifique dont ces deux signatures portent témoignage.
9. Je ne connais pas les *Quaestiones Coae mythologae* de M. Dibbelt, Greifswald, 1892. Voir aussi Bechtel, *Nachr. von der Ges. zu Goettingen*, 1890, n° 1.
10. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1891, p. 488.

Digitized by Google

mot θέρμη, *fièvre*, alors qu'il faut y voir un souvenir des θερμά. Il serait tentant d'aller fouiller cette île, qui a été fort négligée des archéologues[1].

Astypalée. — M. Legrand a publié une série de vingt-cinq inscriptions de cette provenance[2], parmi lesquelles une dédicace des insulaires ἐκ τῶν πολεμίων τοῖς θεοῖς (campagne contre les pirates vers 105 av. J.-C.), une lettre d'Hadrien au sénat et au peuple d'Astypalée (cf. *Bull.*, t. VII, p. 405-7), une dédicace en vers d'un athlète victorieux, qui consacre un champ, une source et des arbres aux dieux et aux héros, un fragment d'inscription agonistique, une épitaphe en vers iambiques, dialogue entre le mort et les passants, etc. Il y a aussi le fragment d'un décret des tribus relatif à la confection et à la transcription d'une liste de proxènes, sur un registre d'une part, et de l'autre sur le mur d'un temple. Les frais de l'inscription seront payés par les ταμίαι, mais, quel que soit le nombre de lettres, il ne devra pas dépasser une somme fixée à une drachme pour chaque proxène.

Rhodes. — Reprenant l'étude de l'alphabet archaïque de Rhodes[3], M. Dümmler propose d'en exclure non seulement les inscriptions d'Abou-Simbul, mais celle du vase d'Euphorbos (Baumeister, *Denkmaeler*, fig. 784), qu'il considère comme d'importation argienne. Cela fait, Rhodes appartiendrait au groupe des alphabets occidentaux[4] et marquerait le lien entre ce groupe et la Lycie. L'attribution à Argos de toute une série de vases apparentés à celui d'Euphorbos, qui provient de Camiros, entraîne des conséquences importantes pour l'histoire de la céramique; elle explique notamment la survivance, dans cette classe de vases, de motifs familiers à l'art mycénien. M. Dümmler communique ensuite le résultat de ses études sur les vases rhodiens conservés au Musée Britannique. Les vases géométriques de Camiros sont proches parents de ceux du Dipylon; les tombeaux où l'on trouve ces vases contiennent, comme à Athènes et à Thèbes, des fibules à plaque quadrangulaire. Le style géométrique dura à Camiros jusqu'à la fin du VIIe siècle; les potiers qui s'en inspiraient imitèrent quelquefois les vases d'Argos, que le commerce leur apportait vers cette époque, d'où certains types de transition dont M. Dümmler a publié des spécimens. « Comme il est aujourd'hui vraisemblable, écrit-il, que la céramique mycénienne a régné en Argolide jusque vers l'an 800, il semble que le style rhodien s'est développé directement du style mycénien, sous l'influence secondaire d'importations diverses (vases du Dipylon, coupes de bronze orientales), sans que la céramique de l'Argolide elle-même ait traversé la période géométrique. » L'article est beaucoup plus clair que ceux auxquels M. Dümmler nous a habitués.

— M. Selivanov a donné un travail en russe sur l'arbitrage du peuple de Rhodes et de Lysimaque dans un conflit entre Samos et Priène (*Corp. inscr.*

1. Voir Ross, *Inselreisen*, t. II, p. 67 sq.: les θέρμα sont indiqués sur la carte à la p. 69 et décrits p. 72. Quel admirable voyageur que ce Ross! Il a tout vu.
2. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1891, p. 629-636; 1892, p. 138-142.
3. *Jahrb. des Instit.*, 1891, p. 263.
4. M. Kirchhoff est arrivé indépendamment à la même opinion (*ibid.*, p. 268, note).

Digitized by Google

graec., 2254)[1]. M. Meister est revenu sur les inscriptions archaïques de Rhodes récemment publiées par M. Selivanov[2].

Syros. — Le Musée de Syros a confisqué une statuette de femme portant des traces de coloration[3].

Myconos. — Le Ζεὺς Μεφανός dont M. Fougères avait lu le nom sur une dédicace de Myconos (*Bull.*, 1887, p. 275) est, paraît-il, le Ζεὺς Διμεφανός d'une inscription de Mœsie (Le Bas, n° 1572). M. Homolle, en faisant cette observation[4], a prouvé que la copie de M. Fougères était bonne et que j'avais eu le tort de la corriger[5]. Mais l'hypothèse par laquelle il rapporte cette épithète à un nom de ville thrace ne me paraît guère acceptable[6].

Délos.— M. Winter a maintenu, contre M. Sophoulis, que la base d'Archermos appartient à la *Niké* de Délos et que cette œuvre ne doit pas être considérée comme attique[7]. Il a bien raison. Le bas-relief votif à Esculape qu'a publié M. Doublet n'est pas d'un intérêt très considérable[8]; mais la série des inscriptions qu'il a trouvées dans le portique de Philippe renferme des morceaux de premier ordre. On peut regretter que son commentaire ne soit pas toujours suffisamment détaillé[9].

Amorgos. — MM. Radet et Paris ont édité 52 textes de cette île[10], décrets en l'honneur de défunts ou de *consolation*, décrets en l'honneur d'anciens magistrats, règlements liturgiques, etc. Il y a de jolies expressions dans le décret de *consolation* relatif à Éleuthéris, fille d'Aristéas (p. 577). Il y a aussi un décret intéressant en l'honneur d'un Agathinos qui appartenait à une famille très connue de l'île (p. 590). Parmi les inscriptions religieuses, signalons la dédicace d'un hiérocéryce (p. 596), celle d'un nommé Apollonidès μολ[π]αρχήσας Ἀπόλλωνι et la borne d'un sanctuaire d'Apollon Prophylax (p. 597). Quelques-unes des inscrip-

1. *Revue des Revues*, t. XV, p. 359.
2. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 356; cf. p. 107.
3. Δελτίον, 1891, p. 125.
4. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1891, p. 625.
5. *Revue crit.*, 1887, II, p. 13.
6. Dans le même article, M. Homolle propose de traduire les mots ὡς πολίστων du contrat d'Héraclée (*Corp. inscr. graec.*, 5774, l. 130) par « le plus possible », en considérant πόλιστος comme un superlatif. Il aurait pu rappeler à ce propos qu'un autre superlatif dû à une formation analogique vicieuse a été signalé dans un texte de Cyzique (*Bull.*, 1882, p. 616).
7. *Arch. Anz.*, 1891, p. 184.
8. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, p. 148, pl. VI
9. P. 150, jolie épigramme signée de Publius. P. 152, inscription en l'honneur d'un *épimélete du marché*, ἐν τῷ ἐπὶ Νικίου καὶ Ἰσιγένου ἄρχοντος ἐνιαυτῷ (cf. *Bull.*, 1886, p. 13); la statue était l'œuvre d'Héphestion fils de Myron (Loewy, n° 252). P. 154, signature de Polianthe, auteur d'une statue d'Héraclidès de Tarente. P. 155, dédicace en l'honneur de M. Antonius par la petite ville pisidienne de Prostanna; les πρεσβευταί portent des noms pisidiens. P. 158, mention d'un stéphanéphore (local ?). P. 159, mention de Sylla dans une inscription en vers. P. 160, dédicace aux Moires κατὰ πρόσταγμα par Marcus Orbius. P. 161, dédicace Διὶ Ἀδάδῳ; mention de parasites de la Déesse Hagné (ἁγνῆς θεοῦ); dédicace d'une femme Μάρθα Δαμασκηνή. P. 162, fragment d'une signature d'artiste.
10. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1891, p. 571-608.

Digitized by Google

tions funéraires sont archaïques (p. 598), mais on voudrait en avoir de meilleures copies. Les *Kaibel* inédits sont assez insignifiants (p. 602-606)[1].

— Sous le titre *Six semaines dans l'île d'Amorgos*, M. Deschamps a publié un charmant article, où l'auteur des fouilles s'efface modestement derrière l'observateur[2]. Il y a des détails piquants sur le monastère de l'île (p. 172) et sur l'histoire *diplomatique* des fouilles. Le *Bulletin* n'accueille pas ces histoires-là, et c'est dommage; on est d'autant plus heureux de les retrouver ailleurs.

Anaphi. — Cette île a donné à M. Legrand[3] des dédicaces, des inscriptions funéraires, un intéressant décret du κοινόν des Crétois conférant l'asylie aux Anaphiotes (vers 200 av. J.-C.)[4], enfin une liste mutilée de proxènes.

Crète. — M. Halbherr ensevelit dans l'*Antiquary* des essais archéologiques sur la Crète[5]. Un ouvrage illustré sur cette île, accompagné d'une carte, a été publié sous le nom d'*Elpis Melena* (Hanovre, 1892). M. Skias nous a envoyé une étude soignée sur le dialecte crétois[6], où les dernières découvertes épigraphiques sont mises à contribution.

Chypre. — La thèse de doctorat de M. O. Richter contient une série de phototypies d'après des monuments chypriotes inédits ou peu connus[7]; je ne reviendrai pas sur l'exposé des idées de l'auteur, puisqu'il nous en a donné la primeur il y a déjà longtemps. M. Munro a raconté la troisième campagne de fouilles à Polis tis Chrysokhou[8]. Outre de très beaux bijoux, on a découvert un vase à figures rouges représentant Aphrodite montée sur un cygne et un autre, à figures rouges sur fond blanc, où l'on voit une femme présentant un casque à un guerrier. Ce dernier est du beau style connu par les lécythes blancs athéniens. M. Munro a aussi publié quelques nouvelles inscriptions en caractères chypriotes et d'intéressantes sculptures en pierre calcaire[9]. Ses fouilles paraissent avoir été faites avec soin.

— M. Curtius a présenté à la Société archéologique de Berlin l'image d'un groupe en pierre calcaire d'Amathonte, représentant des divinités sur des chars. La décoration polychrome de ce groupe, qui a été vendu à Paris en 1891, est parfaitement conservée[10]. L'œnochoé trouvée à Chypre, avec l'inscription Βασιλέως Πτολεμαίου Φιλοπάτορος, appartient aux héritiers de feu S. S. Lewis; elle a été rééditée en couleurs par M. Middleton[11].

— Quatorze pages de *dirae* découvertes à Curium ont été publiées et commen-

1. P. 607, règlement de la sépulture d'Auxanon; non seulement toute usurpation est menacée de peines, mais les héritiers eux-mêmes ne pourront pas changer la loi du tombeau (note de M. Homolle, qui a enrichi cet article de ses observations).
2. *Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1892 (réimprimé dans *La Grèce d'aujourd'hui*).
3. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, p. 142-147.
4. Il y est question des Gnossiens, des Dymanes, des Aithaleis.
5. *Antiquary*, 1891, p. 201 (Itanos); cf. *ibid.*, 1892, p. 241.
6. Cf. *Centralblatt*, 1892, p. 91.
7. O. Richter, *Die antiken Cultusstätten auf Kypros*, Berlin, 1891, avec 18 pl.
8. *Journal of Hell. Stud.*, 1891, p. 298, pl. XIII-XV.
9. Les textes grecs (p. 331-332) n'ont aucune importance.
10. *Arch. Anzeiger*, 1892, p. 24.
11. *Cambridge antiquarian Society*, 1891, n° 31 (*communications*); cf. *Class. Rev.*, 1891, p. 394.

Digitized by Google

tées par Miss Macdonald; les originaux sont au Musée Britannique[1]. On est étonné de voir une dame écrire avec compétence sur de pareils sujets; cela ne s'observe qu'en Angleterre, où l'archéologie grecque est déjà représentée par Miss Harrison, Miss Sellers et plusieurs autres.

Asie Mineure. — M. Tomaschek a commencé, dans les *Comptes rendus* de l'Académie de Vienne, la publication d'études sur la topographie de l'Asie Mineure au moyen âge[2]. Ce travail est le résultat de dépouillements beaucoup plus complets que ceux auxquels a pu se livrer M. Ramsay.

— La relation du voyage de MM. Hyvernat et Müller-Simonis du Caucase au golfe Persique à travers l'Arménie, le Kurdistan et la Mésopotamie (1888) a paru en 1892 à Washington[3]. Cet ouvrage contient la mention de quelques inscriptions inédites de Van (sans le texte) et un résumé, par M. Hyvernat, de l'histoire de l'Arménie d'après les inscriptions cunéiformes. La carte de l'Arménie améliore sur quelques points celle de Kiepert et il y a de nombreuses gravures reproduisant des monuments, des types arméniens, les ruines de Ctésiphon, etc. Un autre explorateur, le comte de Cholet, a fait un beau voyage dans les mêmes contrées. Parti de Constantinople, il a successivement visité Angora, Sivas, Erzeroum, Diarbekir, descendu la vallée de Tigre jusqu'à Bagdad, remonté celle de l'Euphrate jusqu'à Meskéné, puis obliqué vers l'ouest pour gagner Alep, Alexandrette, Mersina, Limasol, Smyrne. *Mores hominum multorum vidit et urbes.* Le volume où il raconte cette expédition peu banale est accompagné d'une belle carte et de gravures convenables; les géographes ne le liront pas sans fruit[4].

— Parmi les nouvelles inscriptions d'Asie Mineure qu'a publiées M. Bérard[5], je signalerai une dédicace des gladiateurs dits κυνηγοί (p. 541), un cas d'arbitrage (p. 544), la dédicace d'une statue θεοῖς πᾶσιν (p. 547), la cession d'un tombeau par un contrat (p. 549), la dédicace d'une statue à l'asiarque Tib. Claudius Polémon (p. 554), celle des φυλακῖται[6] ἐν τῇ περὶ Ἔριζαν ὑπαρχίαι καὶ οἱ κατοικοῦντες ἐν Μοξουπόλει καὶ Κριθινίῃ à un personnage τὸν ἐπὶ τῶν προσόδων, fermier des impôts sous Ptolémée III (p. 556).

— M. Th. Reinach a donné un supplément à son ouvrage sur la numismatique de la Cappadoce, de la Bithynie et du Pont[7]. Des pièces inédites de Phrygie et de Carie ont été publiées par le prince de Saxe-Cobourg[8].

1. *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1891, p. 160.
2. *Sitzungsber.*, CXXIV (1891). Cf. Partsch, *Phil. Woch.*, 1892, p. 181.
3. Cf. *The Nation*, 1892, p. 366.
4. Cholet, *Arménie, Kurdistan et Mésopotamie*, Paris, 1892.
5. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1891, p. 538-562 (Magnésie du Méandre, Alinda, Mylasa, Iasos, Halicarnasse, Araxa, Cibyra, Eriza (près de Karayouk-Bazar).
6. L'éditeur se trompe en disant que le mot φυλακῖται n'était encore connu que par une inscription d'Egypte; cf. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1889, p. 179; *Inschr. von Pergamon*, p. 174.
7. *Revue numismatique*, 1891, p. 361-401 (drachme aux types de Sinope, à légende araméenne *Abdammou* (?); trois nouveaux tétradrachmes de Nicomède II, dont l'un est daté de 149-8 avant J.-C.; point de départ de l'ère bithynienne fixé en septembre 282-1 av. J.-C (p. 374); tétradrachmes de Mithridate découverts à Athènes; monnaie inédite de Déjotarus Philadelphe, dernier roi de Paphlagonie (histoire des derniers temps de ce pays, p. 380 sqq.): tableau généalogique de la famille des tétrarques Déjotarus, Brogitarus, etc., p. 401).
8. *Revue numismatique*, 1892, p. 81-89 (p. 87, cistophore de Synnada; p. 88, monnaie d'Hyllarima en Asie, cf. Wroth, *Numism. chron.*, 1891, p. 135).

Digitized by Google

Sébastopolis. — M. Séon, vice-consul à Siwas, a communiqué à M. Foucart des inscriptions qui fixent définitivement l'emplacement de Sébastopolis[1].

Cius. — Un catalogue d'éphèbes de cette ville, précédé d'une liste de magistrats municipaux, a été publié par M. Radet[2]; l'éphébarque y est aussi le premier archonte de la ville. Les éphèbes sont catalogués par sections sous des rubriques qui désignent les mois du calendrier bithynien.

Cyzique. — M. Mordtmann a donné une meilleure copie de l'inscription publiée par M. Lolling[3]. Le texte est intéressant par le grand nombre des abréviations qui s'y rencontrent et par la mention de différents magistrats (ὑφάντης, μυστάρχης, ἐπὶ θυμάτων, ἱεροφάντης, βασιλεύς, etc.); il y est aussi question d'un ἀμαξο(πηγός?).

Troie. — M. Milchhoefer a exprimé l'opinion que les inscriptions prétendues hittites ou chypriotes qu'on a cru reconnaître sur des fusaïoles troyennes ne sont que des gravures sans aucune signification[4]. M. Belger, qui est aujourd'hui un des juges les plus autorisés des travaux de Schliemann, est revenu sur l'ensemble de ses recherches à Troie et à Mycènes, en annonçant la biographie du grand explorateur publiée par sa veuve (1892) et deux opuscules de vulgarisation de M. R. Menge sur Troie et Ithaque (1891)[5]. Je constate avec satisfaction qu'il ne parle pas de M. Boetticher sur le ton dédaigneux qu'on affecte généralement en Allemagne et ailleurs (p. 307).

— Maintenant que le livre de M. Schuchhardt est devenu accessible aux Anglais dans la traduction de Miss Sellers, on note chez les critiques quelques symptômes d' « emballement ». Ainsi un auteur, écrivant dans l'*Edinburgh Review* (mai 1892), déclare d'ores et déjà que la guerre de Troie est un fait historique. M. George Cox a cru devoir intervenir pour refroidir cet enthousiasme[6] et rappeler que l'auteur même de l'*Iliade* présente les événements qu'il raconte comme appartenant au passé le plus lointain (*Il.*, V, 303).

— On nous annonce une série d'*Albums de l'Ami des Monuments et des Arts*, publiés par un *Comité des monuments étrangers*. Le premier *Album*, dû à M. Ch. Normand, contiendra une série de planches relatives à Hissarlik, où doivent figurer, entre autres, quelques objets inédits de la collection Schliemann à Berlin[7].

Neandreia. — M. Kirchhoff a présenté à l'Académie de Berlin[8] un fragment d'inscription en dialecte éolien qui a été découvert dans les ruines d'un temple

1. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 5 février 1892.
2. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1891, p 481-487. L'opuscule de M. Tryphon Évangélidis, Περὶ τῆς Κιανῶν πολιτείας (Athènes, 1892), est une réunion de textes où les noms modernes sont très maltraités.
3. *Athen. Mittheil.*, 1891, p 437; cf. *ibid.*, 1888, p. 304.
4. *Deutsche Rundschau*, 1891, p. 286.
5. *Phil. Woch.*, 1892, p. 302.
6. *Acad.*, 21 mai 1892.
7. Ch. Normand, *L'album de Troie*, Paris, 1892 (25 francs). L'utilité de publications de ce genre ne m'est pas démontrée.
8. *Sitzungsberichte*, 1891, p. 929, 963; *Phil. Woch.*, 1891, p. 1663 (avec le texte) et *ibid.*, 1892, p. 515 (restitution).

Digitized by Google

d'Apollon, sur l'emplacement de Neandreia en Troade. En comparant les caractères, qui sont du ve siècle, avec ceux de certaines inscriptions céramiques de Naucratis et des monnaies de Scepsis, on arrive à la conclusion que l'alphabet des Éoliens d'Asie Mineure concordait exactement avec celui des Ioniens leurs voisins en ce qui touche les aspirées et doubles consonnes φ, χ, ξ, ψ et que leur écriture ne différait de celle des Ioniens que sur deux points : 1° H et Ω n'étaient pas employés comme voyelles; 2° la forme ancienne du Θ se maintint chez eux plus longtemps. L'inscription en question a été publiée par M. Koldewey dans le *Winckelmannsprogramm* de 1891 intitulé *Neandreia*; il a aussi donné un fragment *boustrophédon* d'une dédicace qui rappelle celle de Sigée et où l'on trouve ἐπιστάτης dans le sens de tréteau[1]. Une autre forme intéressante est ὅκαι (*ubi*) là où l'on aurait attendu ὅππαι.

Aegae. — M. Meister est revenu sur l'inscription d'Aegae, que j'ai publiée dans la *Revue des Études grecques* (1891, p. 268)[2]. Il traduit ἔταλα par « *Jährlinge* » et rapproche ce mot de ϝετ, *année* (cf. *vit-ulu-s*). Je suis en mesure d'affirmer que la ville d'Olympos, mentionnée pour la première fois dans ce texte, a frappé des monnaies de bronze, ayant d'un côté le foudre et l'inscription ΟΛΥΜΠ | ΗΝΩΝ, de l'autre le buste d'Athéna casquée. Une de ces monnaies, achetée près d'Aegae, a été vue par M. Contoléon entre les mains d'un marchand de Smyrne; une autre, classée au nom d'une Olympos différente, a été acquise en 1890 par le Cabinet des Médailles.

Phocée. — M. Fontrier a publié dans l'Ἁρμονία[3] une dédicace de Phocée (embouchure de l'Hermus) en l'honneur de T. Flavius Varus Calvisianus, ἀρχιερέα Ἀσίας ναοῦ τοῦ ἐν Ἐφέσῳ... καὶ ἱερέα τῆς Μασσαλίας. On connaissait déjà, de la même provenance, un Démétrius Gallus, ἱερεὺς τῆς Μασσαλίας τὸ γ', et une Flavia Ammion, ἀρχιέρεια Ἀσίας ναοῦ τοῦ ἐν Ἐφέσῳ et ἱέρεια τῆς Μασσαλίας[4]. M. Froehner a récemment émis l'hypothèse qu'il s'agissait là de prêtres et de prêtresses de la déesse Marseille à Phocée[5]. Du même endroit provient une dédicace ΑΣΚΛΗΠΙΩι ΣΩ[ΤΗΡΙ][6].

Hypaepa. — On sait depuis longtemps que Hypaepa est à Tapaï; M. Weber[7] a montré que le kaleh d'Aïasourat, au sud-ouest d'Odemisch, est probablement la *vedette des Perses* (Strab., p. 625), fortifiée à nouveau par les Byzantins, et que Birghi, au nord-est d'Odemisch, s'est appelé successivement Dios Hiéron, Pyrgion et Christopolis. Ce Dios Hiéron est distinct de celui qui existe sur la côte entre Lébédos et Colophon (Thuc., VIII, 19). M. Weber a décrit avec détail ces emplacements et rectifié la lecture de plusieurs inscriptions d'Hypaepa que nous avions publiées ici même[8].

1. Cf. l'article de M. Meister, *ibid.*, 1892, p. 514.
2. Meister, *Indog. Forschungen*, 1892, p. 203.
3. Ἁρμονία, 21 février 1892. La réclamation formulée à ce sujet par M. Contoléon dans l'Ἀμάλθεια du 22 manque tout à fait de fondement.
4. *Corp. inscr. graec.*, 3413, 3415.
5. *Revue archéol.*, 1892, II, p. 331.
6. Fontrier, Ἁρμονία, 21 mars 1892.
7. *Revue des Études grecques*, 1892, p. 7.
8. *Revue archéol.*, 1885, II, p. 99, 112.

Digitized by Google

Éphèse. — M. Curtius, qui n'écrit plus que bien rarement des *recensions*, en a consacré une au *Guide du voyageur à Éphèse*, publié en 1891 par M. Weber[1]. « Ce livre, dit l'illustre archéologue, confirme sur tous les points essentiels ce que j'ai cru pouvoir établir, à la suite d'un court séjour avec Adler, sur l'histoire de la ville et sa topographie. » Le vénérable savant insiste encore sur ce qu'il appelle le « destin tragique » d'Éphèse. Sur aucun point de l'ancien monde, on n'a dépensé tant de travail et d'argent, mais on est arrivé trop tard au point intéressant (il s'agit des fouilles de feu Wood). Alors, une fois l'emplacement du temple découvert, il a été impossible de l'explorer méthodiquement et le peu qu'on a trouvé n'a pas encore été publié d'une manière complète. Ce devrait être un point d'honneur pour la science anglaise de continuer, même sans espoir d'enrichir le Musée Britannique, les fouilles commencées à grands frais par Wood.

Magnésie du Méandre. — Reprises par M. Kern, les fouilles ont porté sur l'agora, où l'on a trouvé deux statues d'Athéna (acéphales), deux statues colossales de femmes et deux Amazones, ainsi que de nombreuses inscriptions[2].

Tripolis. — M. Weber a bien voulu m'envoyer un croquis du bas-relief découvert à Tripolis (*Revue archéol.*, 1892, I, p. 125) et conservé aujourd'hui à Smyrne dans le jardin du collège turc : il représente un Éros bacchique chevauchant une panthère. Dans le même jardin est un bas-relief venant de Laodicée, qui figure un atelier de forgeron et porte une inscription funéraire, où il est question de la tribu *Laodicis*. M. Weber fera bien de publier ces petits monuments, dont le second est particulièrement curieux.

Halicarnasse. — M. Percy Gardner n'admet pas que les statues de Mausole et d'Artémise fussent placées dans le char de Pythis; il pense qu'elles se trouvaient dans quelque autre endroit du Mausolée, où elles auront été mieux à l'abri des influences atmosphériques[3]. Ces hypothèses ont été contredites par un correspondant anonyme de l'*Athenaeum* (12 mars 1892).

Lycie. — Un sarcophage lycien porte le nom d'un citoyen Φελλείτης καὶ Ἀντιφελλείτης[4]; un enfant élevé par sa femme et lui est dit ἀνατραφεὶς ὑπ' αὐτῶν ἐν τέχνου στοργῇ.

— La famille d'un philosophâtre épicurien du IIIe siècle après J.-C., nommé Diogène, avait fait graver sur un portique (?) de la ville d'Œnoanda une longue lettre philosophique écrite par lui, de Rhodes, à son ami Antipatros, une autre lettre d'un philosophe (peut-être Épicure ?) à sa mère, enfin une troisième lettre adressée à des νεοί. Des fragments considérables de ces documents dont l'impression, en caractères épigraphiques, remplit trente pages, ont été déterrés de 1884 à 1889 par des membres de l'École d'Athènes, et publiés par M. Cousin[5]. Tout cela n'a pas une grande importance littéraire, car ce qu'il y

1. *Phil. Woch.*, 1892, p. 19-20.
2. *Athen.*, 1892, I, p. 30.
3. *Acad.*, 1892, I, p. 257.
4. *Athen. Mittheil.*, 1891, p. 358.
5. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, p. 1 et suiv.

Digitized by Google

a de beau est emprunté, comme l'a vu l'éditeur, aux Κύριαι δόξαι d'Épicure; il n'en reste pas moins que la découverte d'un petit traité de philosophie gravé sur pierre est une des plus curieuses que l'on ait faites. Malheureusement les lacunes sont nombreuses et la restitution, comme la mise en ordre des fragments, offrent des difficultés décourageantes. M. Diels ne manquera pas de s'en occuper[1].

Apamée. — Un certain Tibère Claude Pison Mithridatianus a été l'objet de grands honneurs à Apamée : les différents *vici* de la cité lui ont élevé des statues, ornées de dédicaces dont M. Ramsay a récemment retrouvé la plus longue. Nous y apprenons que ce citoyen, entre autres marques de son zèle, prit à son compte les frais de la gymnasiarquie, épargnant ainsi à la ville une dépense de 15,000 deniers, puis qu'il ajouta à cette somme, sur la demande de ses concitoyens, 19,000 deniers, montant de la dépense qu'il aurait dû faire pour fournir l'huile pendant le second semestre[2]. Ces 34,000 deniers, placés à 9 pour 100, donnent un revenu annuel de 3,060 deniers, qui doit être employé à *boucher le trou* causé par la suppression des curateurs, lesquels payaient annuellement à la ville une pareille somme et qu'un décret avait abolis. Qui étaient ces curateurs ? M. Mommsen a pensé que c'étaient des magistrats (ἄρξαντες) de la colonie romaine d'Apamée[3]. Quelque hésitation que j'éprouve à contredire un aussi savant homme, je dirai que son explication ne me paraît pas satisfaisante, car les Apamiotes ne se seraient jamais permis d'agir aussi cavalièrement envers *leurs Romains*. Mais alors, quoi ? Je n'en sais rien, et j'attends que quelque découverte ultérieure vienne m'en instruire.

Phénicie. — M. Babelon a terminé son intéressant essai historique et numismatique sur Aradus[4]. La première livraison du grand ouvrage de MM. Hamdy-Bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, a paru au mois de mai 1892 (17 planches)[5]. Quelques beaux spécimens de ces merveilleux sarcophages avaient été publiés antérieurement par M. Th. Reinach dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1er février 1892) et dans la *Revue des Études grecques* (1891, p. 383)[6]. L'exécution de la monographie si longtemps annoncée est à la hauteur qu'une publication française doit toujours atteindre, mais je me ferais scrupule de ne pas protester une fois de plus (*vox in deserto*) contre l'adoption du format in-folio pour les planches.

— Le *Palestine Exploration Fund* a reçu de M. Bliss, de Beyrouth, l'estampage d'une inscription phénicienne, découverte récemment près de Jaffa; elle a été publiée en France dans la *Revue biblique* (1892, p. 275) et en Angleterre dans la *Quarterly Statement* (1892, p. 171). C'est une dédicace à Eschmoun sur laquelle le dernier mot n'est pas dit.

1. Il y a plusieurs mots nouveaux, εὐσύνκριτος, ἐναβρότερος, ἀναφθένξεις, δυσεπιλόγιστος, etc.
2. Pendant le premier semestre, il avait fourni l'huile à ses frais.
3. *Ephemeris epigraphica*, 1891, p. 436 sq.
4. *Revue numismatique*, 1891, p. 402-432.
5. Paris, Leroux, éditeur. Le prix de l'ouvrage complet est de 200 francs (en 4 livraisons).
6. Voir aussi deux articles de M. Perrot, *Journal des Débats*, 9 et 10 avril 1892.

Digitized by Google

Baalbeck. — Une publication in-folio sur l'acropole de Baalbeck, accompagné de 22 phototypies, a été donnée par M. H. Frauberger (Francfort, 1892).

Palmyre. — M. Heuzey a montré la persistance du costume oriental à Palmyre, sous les formes du style grec que s'était imposé la sculpture et dont un des plus frappants exemples est le motif du banquet funèbre. La bande verticale qui décore les vêtements n'est pas le *clavus*, mais un ornement phénicien [1].

Palestine. — La France a enfin sa *Revue Palestinienne*, que l'on a intitulée, je ne sais pourquoi, *Revue biblique* (depuis le mois de janvier 1892). Si l'esprit de la nouvelle publication n'est pas très scientifique, on y trouve une grande abondance d'informations et de bonnes gravures.

— M. G. A. Smith a commencé la publication d'une série d'articles sur la géographie historique de la Palestine [2]. Dans le tome V des *Records of the past*, qui a paru en 1892, M. Tomkins a discuté la géographie de la Syrie du nord et de la Palestine d'après les listes de Thoutmès III à Karnak et M. Sayce a continué sa traduction des lettres de Tel-el-Amarna. En étudiant la liste des noms des lieux conquis par Ramsès III et gravés sur le pylône de Médinet-Abou, M. Sayce [3] a reconnu beaucoup de localités bibliques, Jérusalem (*le pays de Salem*), Hadashah, Shimshana, Beth-Anoth, etc. Le nom de Jacob-el, connu par l'inscription de Ramsès II à Karnak, se trouve aussi dans la liste de Médinet, entre Sela et Gaza [4]. La mer Morte s'appelait « lac de Rethpana » désignation que M. Sayce explique par le nom du dieu solaire Reshpu.

— Un autel de Kenawath (Kenath, la cité d'Og?), qui est conservé au Musée de Cambridge, a été publié par M. J. Pollard [5]. Il est orné de deux bustes d'époque romaine, représentant le soleil (Baal) et la lune (Astarté). Je ne comprends pas que l'éditeur fasse remonter ces sculptures d'époque romaine au IXe siècle avant J.-C. [6]!

— Le Baal-Zebub du livre des *Rois* n'est pas le « dieu des mouches », mais le Baal de la ville de Zebub, que les tablettes de Tel-el-Amarna nous font connaître en Phénicie [7].

Tel-el-Hesy [8]. — Parmi les fragments de poterie découverts sur cet emplacement, il en est un qui, suivant M. Sayce, porte l'inscription *Le-Samek* en caractères phéniciens très archaïques. Suivant M. J. A. Paine, cette dédicace rappellerait le Semachiah de la Bible et tendrait par suite à prouver que Tel-el-Hesy n'est pas Lachisch, mais Gath [9]. Les fouilles, continuées en 1892

1. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 11 décembre 1891. Cf., sur Palmyre, G. E. Post, *Quarterly Statement*, 1891; p. 20; 1892, p. 154, avec grav.
2. *The Expositor*, fév. 1892 et suiv.
3. *Acad.*, 1892, I, p. 333.
4. *Ibid.*, p. 476.
5. *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1891, p. 286.
6. Cf. les justes observations de M. Murray, *ibid.*, p. 438.
7. Halévy, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 4 mars 1892.
8. Cf. *Athen.*, 1892, I, p. 508.
9. *Amer. Journal*, 1891, p. 129.

Digitized by Google

par M. Bliss, ont fait découvrir un grand nombre d'armes de bronze appartenant à la ville amorrhéenne[1].

Jérusalem. — M. Papadopoulos-Kerameus a publié un catalogue détaillé de la Bibliothèque du patriarcat[2], à laquelle M. Erhhardt a également consacré plusieurs articles[3]. M. Le Blant a communiqué à l'Académie des inscriptions (27 mai 1892) un bracelet de bronze provenant de Jérusalem avec inscriptions prophylactiques et l'image d'un cavalier nimbé perçant de sa lance une femme étendue à terre.

Assyrie[4]. — M. Pognon a annoncé à l'Académie qu'il savait maintenant où se trouvait le pays d'Achnounnak, mais qu'il avait des raisons pour ne pas le dire encore. Il a communiqué des briques portant les noms et les titres de plusieurs princes encore inconnus de ce pays[5].

— M. Maspero estime que deux monuments chaldéens, découverts par M. de Morgan dans les montagnes de la Perse, sont les plus anciens spécimens que nous possédions de cette sculpture[6]. M. Greville Chester (décédé il y a quelques jours) a acquis un poids babylonien avec l'inscription suivante : « Une mine, poids étalon, propriété de Merodach-sar-ilani, *duplicatum* du poids que Nebuchadrezzar fils de Nabopolassar a fait en conformité au poids fixé par le feu roi déifié Dungi. » Dungi, fils et successeur d'Ur-Bagas, régnait vers 3000 avant J.-C.[7].

— Le Dr Peters a trouvé des verreries de couleur dans le monticule babylonien de Niffer[8].

— L'emploi des colonnes était originairement inconnu à l'architecture assyrienne. Introduites en Syrie par l'influence de l'Égypte(?), elles passèrent de là en Assyrie, lorsque les rois assyriens, vers le VIIIe siècle, commencèrent à imiter les constructions hittites. Tel est le résultat principal d'un savant mémoire de

1. *Quarterly Statement*, 1891, p. 282; 1892, p. 95, avec plan et gravures d'après les armes (p. 102), les vases, etc. On y trouvera aussi une note de M. Petrie sur les poids (systèmes phénicien et éginètique).
2. Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη, Saint-Pétersbourg, 1891.
3. *Römische Quartalschrift für christliche Alterthumskunde*, 1891, p. 217, 329, 383.
4. Nouveaux ouvrages sur le droit assyrien, *Acad.*, 30 janv. 1892 ; cet article signale également les récents travaux de Hommel sur l'astronomie chaldéenne (*Ausland*, nos 12-14, 19-20, 1891), d'après lesquels l'origine du zodiaque et les noms des mois accadiens remonteraient à 6000 ans avant J.-C. Voir aussi, sur le zodiaque assyrien, R. Brown, *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1891, p. 246. M. Sayce a rendu compte du grand ouvrage de M. C. F. Lehmann, *Shamashumukin Kœnig von Babylonien*, dans l'*Academy* du 7 mai 1892 ; il y exprime le regret que l'auteur ait pris la peine de réfuter longuement le « paradoxe » des anti-sumériens. Un arménien de Constantinople, M. Michel Hocotzian, m'a adressé une brochure autographiée, in-4°, où il essaye de montrer les analogies entre les radicaux chinois, accadiens et arméniens. Cette thèse a déjà été soutenue pour le chinois et l'accadien par M. Ball, *Proc. of the Soc. of Bibl. Arch.*, 1890, p. 105 ; 1891, p. 368, 484.
5. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 18 mars 1892.
6. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 11 décembre 1891 ; cf. Morgan et Scheil, *Rec. de trav.*, t. XIV, fasc. 1-2.
7. Sayce, *Acad.*, 19 décembre 1891 (la déification de ce roi chaldéen serait due à une influence égyptienne.) Cf. Ridgeway, *The origin of metallic currency and weight standards*, Cambridge, 1892.
8. *Acad.*, 1892, I, p. 474.

Digitized by Google

M. Puchstein[1], fondé sur l'étude des textes cunéiformes qui rappellent les grandes bâtisses des Sargonides.

Les Hittites. — L'*Ashmolean Museum* d'Oxford s'est enrichi d'un cylindre provenant de Cilicie, où quatre hiéroglyphes hittites sont accompagnés de trois lignes en cunéiformes[2].

— Le 30 avril 1892, écrivant de sa dahabieh *l'Istar*, M. Sayce a poussé son εὕρηκα[3]! Après avoir rédigé pour le *Recueil de Travaux* un article relatif aux récentes découvertes de MM. Ramsay, Hogarth et Headlam, il a repris une fois de plus l'examen de toutes les inscriptions hittites connues et est arrivé aux conclusions suivantes : 1° le nom hittite a le nominatif en *-s*, l'accusatif en *-n*, un cas oblique terminé par une voyelle; 2° les inscriptions de Hamath, la première et la troisième de Jerablus sont relatives à des constructions (*records of building*). La deuxième de Jerablus est une liste de titres royaux ou sacerdotaux; il y est question du roi « d'Eri et Khata, le bien aimé du dieu Sutekh, le prophète des neuf grands dieux »; 3° les titres assumés par les rois hittites sont tout à fait analogues à ceux des pharaons de la XVIIIe et de la XIXe dynastie. Les analogies ne s'arrêtent pas là et s'étendent, suivant M. Sayce, à l'écriture.

— Nous avons dit que de l'étude des vases d'Hissarlik, de Santorin, de Mycènes[4], le R. P. de Cara a conclu[5] à l'identité des Pélasges et des Hittites, thèse qu'il soutient depuis 1890 avec autant de persévérance que de talent et qu'il a fondée sur des arguments divers. Les Lydiens qui s'établirent en Étrurie étaient aussi des Pélasges-Hittites et il faut en dire autant des Hénètes qui, suivant Ménandre, quittèrent la Troade avec des Thraces pour se fixer sur l'Adriatique[6]. Dans le nom des Pélasges, *Pel* serait un terme chamitique signifiant *advena*; on le retrouverait dans *Palatium*, *Plateae*, *Plothia*, etc. Le second élément de ce nom serait une corruption de celui des Héthéens. Le nom de l'Asie même, appliqué d'abord à la Lydie, serait dérivé du nom de Khatti (Hatia = Asia)[7]. Ici, nous hésitons à suivre M. de Cara, mais le fond de sa thèse ne nous paraît pas trop audacieux. MM. d'Arbois de Jubainville et Hommel étaient arrivés indépendamment à des conclusions analogues.

Égypte. — Au mois de février 1892, M. Grébaut a obtenu un congé et M. Jacques de Morgan a été envoyé au Musée de Gizeh, dont il est destiné à prendre la direction. L'arrivée de cet archéologue, qui est en même temps un homme d'action, a été très favorablement accueillie[8]. Son premier acte a été de demander 50,000 livres sterling pour mettre le Musée de Gizeh, construit en matériaux inflammables, à l'abri de l'incendie. L'ancien Musée de Boulaq ne présentait pas le même danger.

1. *Jahrb. des Instit.*, 1892, p. 1. Cf. Friedrich, *Die Holz-Tektonik Vorderasiens und der Hekal mat Hatti*, Insbruck, 1891.
2. Sayce, *Acad.*, 9 janvier 1892 (avec traduction); Tyler, *ibid.*, 23 janvier 1892.
3. *Academy*, 21 mai 1892 (p. 494-5).
4. *Civiltà cattolica*, 21 novembre 1891.
5. *Ibid.*, 20 février 1892.
6. *Ibid.*, 7 mai 1892.
7. *Ibid.*, 4 juin 1892.
8. Cf. Sayce, *Acad.*, 1892, I, p. 476; *Athen.*, 1892, I, p. 641.

Digitized by Google

— Le conseil des ministres a accordé 25,000 francs pour la conservation du temple d'Abou-Simbul; le rocher au-dessus des colosses est traversé par de larges fissures et menace, dit-on, de s'écrouler[1].

— L'*Egypt Exploration Fund* a réparti les antiquités provenant de ses dernières fouilles entre un grand nombre de musées américains, anglais et australiens : on trouvera la liste de ces donations dans l'*Academy* du 26 mars 1892. A la séance annuelle du *Fund* (11 mars), M. Newberry a lu un mémoire sur les tombes étudiées par lui à Beni-Hassan et à El-Bersheh[2] : les résultats de son énorme travail sont représentés par 14,000 pieds carrés de calques, dont 12,000 seraient son œuvre personnelle.

— M. J. de Rougé a publié une *Géographie ancienne de la basse Égypte*[3], où il a tiré parti des recherches récentes de l'*Exploration Fund*. Brugsch-Pacha a lu à la *Société de géographie khédiviale* un mémoire où il essaye de prouver que le lac Mœris a bien existé près du plateau de Hawara dans le Fayoum. Le Fayoum s'appelle, dans les hiéroglyphes, le « district du lac » ou « la grande eau » (*Mer-uer*). La ville de Shed, dont le plateau d'Hawara est la nécropole, doit s'être élevée sur les bords du lac[4].

Une inscription bilingue (grecque et latine), relatant la construction d'un cana partant de Schedia pour distribuer les eaux du Nil à Alexandrie (cf. Strab., p. 800), a été transportée au Musée de Vienne et commentée par M. Mommsen[5].

— Nous devons à M. Maspero deux excellents comptes rendus, comme il est à peu près seul à les savoir faire, des publications de M. Flinders Petrie sur *Tel-el-Hesy* (*Lachisch*?) et *Illahun, Kahun et Gurob* (Londres, 1891)[6]. A Tel-el-Hesy, les objets les plus modernes remontent à 450 environ; il faut donc reporter bien haut les débris primitifs (amorrhéens?) que l'on rencontre à 26 mètres plus bas. Depuis l'époque amorrhéenne (?) jusqu'à celle de la destruction de Jérusalem, on découvre des silex travaillés (pl. X). Pour les belles fouilles de M. Petrie à Kahun, nous renvoyons à l'article de M. Maspero, qui admet, avec M. Petrie, l'existence de la poterie « égéenne » entre 3200 et 2500 avant J.-C. Parmi les objets les plus intéressants, il y a une faucille en bois garnie de silex (XVIIIe dynastie) et (à Gurob) une bague en étain pur de la même époque. L'étain employé à la fabrication de bijoux se trouve aussi dans les stations lacustres de la Suisse, qui peuvent être à peu près contemporaines. J'ai tout lieu de croire que cet étain venait des îles Britanniques, appelées *Cassitérides* (nom celtique équivalent à *insulae extimae*), et qu'on a fait jusqu'à présent fausse route en voulant dériver *Cassitérides* de *Cassiteros*[7]. Il y avait donc des Celtes dans l'Europe occidentale dès l'époque des poèmes homériques, où *cassiteros* désigne l'étain encore employé comme ornement. Si cela se confirme,

1. *Acad.*, 1892, I, p. 236.
2. *In extenso* dans l'*Academy*, 16 avril 1892.
3. Paris, Rothschild, 1891 ; cf. Maspero, *Revue crit.*, 1892, I, p. 401.
4. *Acad.*, 1892, I, p. 453.
5. *Ephem. epigr.*, 1891, p. 448. Sur l'irrigation de l'Égypte actuelle, cf. Maspero, *Revue crit.*, 1891, II, p. 3, à propos du livre de M. Chélu, *Le Nil, le Soudan, l'Égypte*, Paris, 1891.
6. *Revue crit.*, 1892, I, p. 265. Cf. A. B. Edwards, *Acad.*, 12 décembre 1891.
7. Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 20 mai 1892.

Digitized by Google

il faudra dire bonsoir à la théorie de l'origine asiatique des Celtes et à celle des Indo-européens en général.

— Il y a eu *row* entre M. Petrie et M. Cecil Torr[1], à la suite d'un article de ce dernier dans la *Classical Review*[2], critiquant vertement les audaces ethnographiques et chronologiques du « Schliemann anglais ». M. Torr a parfaitement raison de dire que M. Petrie confond perpétuellement la poterie *égéenne* et la poterie *achéenne*: l'attribution de la première aux Achéens est encore entièrement à démontrer.

— Une baguette métallique provenant de Meïdoum (IVe dynastie) a été analysée par M. F. H. Gladstone et a donné 0,91 d'étain. Cela ferait remonter la connaissance du bronze en Égypte jusque vers l'an 3700 avant J.-C., ce dont on nous permettra de douter encore. La proportion de 10 pour 100 d'étain a été constatée dans un lot d'aiguilles de Kahun (vers 2500 av. J.-C.)[3].

— On ne trouve toujours pas de trace des fils de Jacob en Égypte, mais on déclare égyptien le nom d'un des fils de Jacob, *Ruben* (*Reouben*), qui signifierait « le soleil brillant »[4]. Nom de bon augure pour le peintre de la chair ensoleillée! M. Sayce ne désespère pas de voir découvrir des documents relatifs à Joseph dans les ruines de la ville hycsos d'Avaris[5].

— M. Newberry a retrouvé la fameuse carrière d'albâtre de Hat-Nub, où sont gravés des cartouches de rois de la IVe et de la Ve dynastie[6]. Il a copié les peintures et les inscriptions qui s'y trouvent en grand nombre. Dans les environs de la première cataracte, M. Sayce a découvert des inscriptions de la Xe dynastie, avec les noms des rois *Kherti* et *Ameni*[7]. Une inscription d'Assouan, lue par M. Schiaparelli, contient la plus ancienne mention du pays de Pun; elle date du règne de Nofer-ka-Ra, c'est-à-dire de la Ve dynastie. M. Sayce signale encore une nécropole avec peintures dans le genre de celles de Beni-Hassan (à Kom-el-Ahmar, vis-à-vis d'El-Qab), un graffite phénicien dont l'auteur s'appelle *Khnum-nathan*, une inscription grecque gravée sur un rocher (ΑΝΤΩΝΙ ΤΡΟΓΟΔΥΤΗΣ ΛΔ ΑΔΡΑΙΑΝΟΥ, *sic*), etc. Au sud de Gizeh, sur l'autre rive du Nil, M. Sayce a découvert la tombe d'un scribe royal nommé *Imatua*. Dans les carrières de Gebel-et-Tukh, il a copié une inscription grecque où il est question de Héra (ΗΡΑΣ ΑΠΟΛΥΣΙΔΟΣ?) et des Dieux sauveurs[8]. Un graffite grec, lu par lui à quelques milles au nord d'Assouan sur la rive droite du Nil, semble montrer que cette localité s'appelait *Psôkhemmpi*[9].

— Daninos-Pacha a donné à la *Revue Bleue* (5 mars 1892) et au *Recueil de Travaux* (t. XIII, p. 209) la relation de ses dernières fouilles d'Aboukir. M. Ne-

1. *Acad.*, 14 et 21 mai 1892.
2. *Class. Rev.*, 1892, p. 126.
3. *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1892, p. 223. Le même article contient, p. 226, une liste de bijoux en étain qui proviennent d'Egypte.
4. Bénédite, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 23 décembre 1891.
5. Sayce, *Acad.*, 23 janvier 1892, à propos du livre de M. Tomkins : *The life and times of Joseph in the light of Egyptian lore*, dont M. Sayce fait grand cas.
6. *Acad.*, 23 janvier 1892. Dans le même numéro, M. Newberry écrit une lettre très vive contre les « French officials », dont je ne comprends pas bien la portée.
7. *Acad.*, 1892, I, p. 332.
8. *Acad.*, 1892, I, p. 476.
9. *Acad.*, 1892, I, p. 260.

Digitized by Google

routsos a réédité dans le *Bulletin*[1] une inscription d'Alexandrie qui a déjà paru dans la *Classical Review* (cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 140) et dans la *Revue des Etudes grecques* (1891, p. 391)[2] : c'est la dédicace d'Ammonarion, fille d'Hérode, θεᾷ καλῇ ἐν Πανδοίτει. M. Neroutsos reconnaît dans Πανδοίτει le quartier d'Alexandrie appelé *Pandysis* par le Pseudo-Callisthène (I, 31). Son hypothèse de l'identité du père d'Ammonarion avec l'auteur des mimiambes est tout à fait gratuite[3]. D'autres inscriptions d'Alexandrie ont été publiées par M. Neroutsos dans la *Revue archéologique*[4]. M. Robertson Smith a rapporté d'Égypte à Cambridge une dédicace θεᾷ μεγίστῃ Εἴσιδι ἐν Μαλάλι (nom nouveau). Le dédicant est Εἰσίδωρος Πιαθρηνοῦς (?) ; l'éditeur a eu la curieuse idée de prendre ce dernier mot pour un nom local[5].

— L'*Athenaeum* du 14 mai donne la nouvelle invraisemblable que M. H. Brugsch aurait découvert dans le Fayoum à Hawara un nombre considérable de portraits peints à l'huile (*painted in oil colours!*).

— Un Américain, M. Goodyear, a essayé de montrer, en étudiant le motif du lotus[6], que le lotus symbolise le soleil, que presque toute la décoration antique dérive de là, y compris le chapiteau ionique, enfin qu'on trouve les dérivés du lotus dans tout l'âge du bronze européen et même en Amérique[7]. Moins ambitieux, M. Al. Gayet nous a donné un bon article illustré sur un sujet encore peu connu, la sculpture copte[8].

— Grâce à la prévenance de M. Revillout, l'Académie de Berlin a eu la primeur (5 mars 1892) de la partie inédite du texte d'Hypéride, faisant partie du ms. acquis en 1888 par le Louvre[9]. Quinze jours après, le savant égyptologue a parcimonieusement distribué une brochure où, à la suite de plusieurs pages inutilement criardes[10] dans lesquelles les nouveaux fragments tiennent trop peu de place, on trouve les corrections envoyées à l'auteur par MM. Diels et Blass. Il y a, dans cette brochure, des solécismes et des puérilités, mais on y cherche en vain le fac-similé, l'héliogravure indispensable. Comme disait Ménandre :

Ὑπερηφανία μέγιστον ἀνθρώποις κακόν[11].

Le même M. Revillout a très longuement commenté un contrat bilingue du temps de Philopator; son article contient des recherches mal exposées, mais intéressantes, sur les étalons monétaires de l'Égypte[12].

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, p. 70.
2. Cf. *ibid.*, 1892, p. 156.
3. Le même article contient une inscription d'Alexandrie relative à la reconstruction d'une église byzantine en 448 (p. 72).
4. *Revue archéol.*, 1891, II, 333. P. 342, épitaphe d'un comédien d'Aegae.
5. *Journ. Hell. Stud.*, 1891, p. 384.
6. Goodyear, *The grammar of the lotus*, 1892; cf. Maspero, *Rev. crit.*, 6 juin 1892; *The nation.*, 1892, p. 287.
7. Cf. Tylor, *Acad.*, 1891, II, 498.
8. *Gazette des Beaux-Arts*, 1er mai 1892.
9. Cf. *Revue des Études grecques*, 1892, p. 152.
10. Cf Pseud. Arist., *Physiognom.*, VI, p 813.
11. Tout cela a reparu dans la *Revue égyptologique*, 1892, p. 155 et suiv., avec un second appendice autographié où M. Diels a établi la connexité de deux fragments du papyrus. Les gros solécismes de la p. 162 y sont tacitement corrigés (autographie, p. 11),
12. *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1891, p. 470; 1892, p. 60, 120, 229. On peut lire à la

Digitized by Google

— La fin du discours d'Hypéride contre Philippide, publiée par M. Kenyon, a été étudiée par MM. Koehler [1] et H. Weil [2]. Ces deux savants s'accordent à penser que le discours a été prononcé peu de temps après l'avènement d'Alexandre (automne de 336, suivant M. Koehler) [3].

— J'indique en note les articles les plus importants qui ont été publiés en 1892 sur l'Ἀθηναίων πολιτεία [4]. Une seconde traduction française a paru, faite par plusieurs étudiants sous la direction de M. Haussoullier; M. Erdmann a donné une nouvelle traduction allemande; enfin, le Musée Britannique a publié une troisième édition (Kenyon), à laquelle sont jointes des scolies de la *Midienne* déchiffrées sur le même papyrus que la Πολιτεία.

— M. Bücheler nous a envoyé une édition lisible des *Mimiambes* d'Hérondas [5], avec traduction latine; beaucoup d'autres savants ont continué à exercer sur ces vers leur ingéniosité et leur connaissance de la langue grecque [6]. M. Weil a découvert, en même temps que M. Bücheler, que le mot βαυβών du 6e mime avait un fort vilain sens [7], ce qui a été vainement contesté par M. J. van Leeuwen [8]. Une traduction du 1er mimiambe a été publiée dans *La Cultura* (1892, p. 180) par M. Bonghi.

— Un papyrus latin d'Égypte, entré récemment au Musée de Berlin, donne un *état* de la cohorte *I Augusta praetoria Lusitanorum equitata*, qui était casernée dans la Thébaïde [9].

— Le Musée d'Agram possédait depuis trente ans une momie enveloppée

p. 87, 1er alinéa, une de ces phrases étonnantes qui laissent loin derrière elles le célèbre « chapeau » de Patin.

1. *Sitzungsb.* de Berlin, 29 octobre 1891.

2. *Revue des Études grecques*, 1892, p. 1.

3. Sur les *Flinders Petrie papyri*, voir l'article de M. Th. Reinach dans la *Revue des Études grecques*, 1892, p. 139 et Wyse, *Class. Rev.*, 1892, p. 8. Le fragment du *Phédon* a été étudié par M. Campbell, *Class. Rev.*, 1891, p. 363, 454. Sur l'*Antiope*, cf. *ibid.*, p. 401.

4. Cauer, *Phil. Woch.*, 1892, p. 453; Keil, *ibid.*, 1892, p. 613, 649; Richards, *Class. Rev.*, 1891, p. 465; 1892, p. 20; J. H. Wright, *Did Philochorus quote the* 'Αθ. π. *as Aristotle's? Amer. Journ. of phil.*, 1891, p. 310; Th. D. Goodell, *Aristotle on public arbitrators*, *ibid.*, p. 319; Walker, *Class. Rev.*, 1892, p. 95 (chronologie des années 462-445); Wright, *The date of Cylon* (*Harvard Studies*, 1892); E. S. T., *Class. Rev.*, 1892, p. 181 (date de l'expulsion des Pisistradides et âge des diétètes). Se fondant sur le même texte et sur une inscription attique, M. Th. Reinach a montré qu'Hypéride est né en 389 (*Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 27 mai 1892).

5. Le fac-similé photographique a été publié par le Musée Britannique au mois de février 1892, en même temps que la troisième édition de l'Aristote de Kenyon.

6. Diels, *Arch. Anz.*, 1891, p. 190 (œuvres d'art mentionnées dans la 4e pièce); Kaibel, *Hermès*, 1891, p. 588 (φιλιάζουσαι, Ἀσκληπιῶι ἀνατιθεῖσαι); Herwerden, *Mnemosyne*, t. XX, p. 41 (édition); Stadtmüller, *Phil. Woch.*, 1892, p. 485 (compte rendu des éditions de Kenyon et Rutherford); Brugmann, *Indog. Forschungen*, 1892, p. 501 (κατασβῶσαι, V, 39); Palmer et Headlam, *Acad.*, 12 décembre 1891; cf. *ibid.*, 19 décembre 1891, 16 et 23 janvier 1892; Hicks, *Classical Review*, 1891, p. 350; Jackson et Ellis, *ibid.*, p. 358, 360; Murray, *ibid.*, p. 389 (les œuvres d'art); Ellis, *ibid.*, p. 457 (Hérondas serait postérieur à Virgile); Paton, Pearson, *ibid.*, p. 483; Jackson, *ibid.*, 1892, p. 4; Kynaston, *ibid.*, p. 85 (Théocrite et Hérondas); Waldstein, *ibid.*, p. 135 (les œuvres d'art); Richards, *ibid.*, p. 146. J'en passe.

7. Weil, *Journal des Savants*, 1891, p. 665 sq.

8. Leeuwen, *Mnemos.*, t. XX, p. 97.

9. Mommsen, *Ephemeris epigraphica*, 1891, p. 456.

Digitized by Google

dans des bandelettes qui sont couvertes de caractères étrusques. Ces bandelettes ont été déroulées, photographiées et transcrites par M. Krall. Il semble que le document qu'elles portent soit un rituel, peut-être écrit en Égypte même[1]; la momie qu'il enveloppait est d'époque gréco-romaine. Voilà 1,200 lignes d'étrusque livrées par l'Égypte aux disputes des philologues, dont on entend déjà comme le grondement lointain[2]. Une chose est certaine, c'est que l'hypothèse de Corssen est enterrée : l'étrusque n'est pas plus indo-européen que le chinois. J'ai développé devant l'Académie les raisons que j'ai de le croire apparenté à la langue pélasgique[3], mais je regrette de n'avoir pas trouvé de recueil où imprimer ma communication à ce sujet[4].

Tel-el-Amarna. — M. Petrie a mis à nu un pavage orné de peintures dans le palais d'Aménophis IV; l'étude de ce palais lui a prouvé que l'incrustation de matières dures ou brillantes jouait un grand rôle dans la décoration[5]. Le style réaliste des peintures rappelle, suivant M. Petrie, les monuments de Tirynthe et de Vaphio. Le tombeau de Khuenaten et de sa fille, découvert le 30 décembre 1891, a été exploré au mois de janvier 1892 par M. Alexandre Barsanti, au nom du Musée de Gizeh; le sarcophage de granit avait été depuis longtemps réduit en miettes[6] (1400-1340 av. J.-C.). Les fouilles de M. Petrie ont prouvé la contemporanéité de la ville de Khuenaten avec la poterie mycénienne[7]. Il a eu la chance de découvrir un moulage en plâtre qu'il croit avoir été exécuté sur le visage du roi hérétique sitôt après sa mort, et il part de là pour écrire des choses étonnantes sur le caractère de pharaon, « *not a Cromwell but a Mill*[8]. » Je ne savais pas que M. Petrie fût un si habile physionomiste[9].

— Outre la mention d'un Ionien, M. Sayce trouve dans les tablettes de Tel-el-Amarna celle des Serdani ou Sardes, qui étaient déjà au service du pharaon[10]; il ajoute que, d'après un papyrus acquis l'hiver dernier par M. Golenischeff, il considère comme certain que les Zakkur ou Teucriens habitaient la côté orientale

1. Cf. Maspero, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 18 mars 1892.
2. Cf. *Revue crit.*, 1892, I, p. 237, 259.
3. Cf. le compte rendu que j'ai donné du livre de Hesselmeyer, *Die Pelasgerfrage*, dans la *Revue crit.*, 1892, I, p. 282.
4. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 18 mars 1892. Voici mon raisonnement. M. Schuchhardt (le romaniste) a proposé d'expliquer par l'étrusque les noms caressants en *-itta* (d'où *Juliette*, *Henriette*); j'admets que l'empereur Claude, étruscomane, les a introduits dans l'onomastique latine. Or, le latin *sagitta* est probablement étrusque et non celtique (cf. Virg., *Aen.*, X, 167) et un suffixe analogue à *-itta* se retrouve sous les formes ισσος, ησσος, ηττος, etc., dans tous les pays pélasgiques (cf. Pauli, *Vorgr. Inschr. aus Lemnos*). La consonne intervocalique devait être ambiguë, d'où les transcriptions par σσ et par ττ à rapprocher du T de certaines inscriptions ioniennes (Roberts, p. 177). Θάλαττα est un mot pélasgique. Il y a aussi des suffixes pélasgiques *-ata*, *-ota*, *-outa*. En Etrurie, on a *Pyrgessa*; en Asie Mineure, *Troketta*, *Kaggetta*, *Trigletta*, *Koumaletta*. On m'a dit que tout cela était une construction en l'air ; c'est ce dont nous recauserons l'an prochain.
5. *Athen.*, 19 décembre 1891, 9 avril 1892.
6. Petrie, *Acad.*, 6 février 1892 ; Sayce, *ibid.*, 27 février 1892.
7. Sayce, *Acad.*, 27 février 1892.
8. Petrie, *Acad.*, 9 avril 1892.
9. Pour M. Lefebure, Khuenaten est identique à l'Akhenkhérès de Manéthon et serait une femme (*Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1891, p. 470).
10. *Acad.*, 1892, I, p. 164.

Digitized by Google

de Chypre et les Akaiousch l'extrémité nord-est de la même île. Quelques nouveaux fragments de tablettes découverts par M. Petrie seraient, suivant lui, les restes d'un vocabulaire en plusieurs langues, et d'un lexique suméro-babylonien.

— Le R. P. Delattre a donné des traductions nouvelles d'une série de lettres, entre autres de celle de Buraburiyas[1]; l'ensemble de la trouvaille a été l'objet d'un article du R. P. Loisy[2].

Musées. — Catalogues. — Le catalogue de sculptures antiques du Musée de Berlin, accompagné de 1,266 gravures (une pour chaque objet), est un des plus beaux cadeaux que l'archéologie ait reçus dans ces derniers temps[3]. M. A. Smith nous a aussi donné le premier volume d'une description scientifique des sculptures du Musée Britannique, accompagné de douze planches et de gravures dans le texte[4]. Disons, à ce propos, que M. Furtwaengler maintient avec décision l'opinion qu'il a exprimée autrefois, à savoir que la *Hera de Girgenti* au Musée Britannique est l'œuvre d'un faussaire moderne[5]. On doit à M. Middleton un catalogue illustré de la *Lewis collection of gems* au collège de *Corpus Christi* à Cambridge.

— M. Milchhoefer a donné une notice illustrée sur les antiquités du Musée de Münster[6] et M. Sittl a décrit les vases béotiens et les terres cuites récemment acquis par l'Université de Würbourg[7]. Un des vases béotiens (type du Kabirion) porte deux têtes d'hommes se faisant face avec ce dialogue : Χαῖρε καὶ μὴ γάμης — Ὦ! τί λέγεις ; je rajeunis l'orthographe, qui est singulière[8]. La description des terres cuites (*fast alle aus Attika*) m'inspire le désir de les regarder de plus près.

— M. Masner a fait paraître un excellent inventaire illustré des collections céramiques de l'*Oesterreichisches Museum* à Vienne, — le premier catalogue de ce genre dont un musée public ait été l'objet[9]. Une coupe du même musée, appartenant au cercle d'Épictète, a été rééditée par M. Studniczka[10], qui y reconnaît Hermès conduisant au sacrifice un chien *déguisé* en porc ; il fait appel aux connaisseurs des *entlegene Mythen* pour savoir à quelle anecdote peut se rapporter cette singulière peinture.

— M. Golenischeff a publié un catalogue de la collection égyptienne de l'Ermitage. Il a paru deux petits catalogues en français des marbres du Musée National et du Musée de l'Acropole d'Athènes (1891). Enfin, un catalogue en

1. *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, 1891, p. 215, 317, 539.
2. *L'Enseignement biblique*, 1892, p. 77.
3. *Beschreibung der antiken Sculpturen mit Ausschluss der pergamenischen Fundstücke*, Berlin, Spemann, 1891 (25 mark).
4. *Catalogue of sculpture in the department of Greek and Roman anquities*, vol. I, 1892.
5. *Phil. Woch.*, 1892, p. 411.
6. *Arch. Anz.*, 1892, p. 26.
7. *Ibid.*, p. 27.
8. Χηρε κη | μει γαμη... ω τι λεγις.
9. K. Masner, *Die Sammlung antiker Vasen und Terracotten im k. k. oesterreich. Museum*, Vienne, 1892.
10. *Jahrb. des Inst.*, 1891, p. 258.

Digitized by Google

24 pages du Musée de Gizeh a été publié comme supplément au *Guide en Égypte* de Baedeker (1892) et le même musée a fait l'objet d'un article étendu de M. Brugsch[1].

Musées. — Acquisitions. — Le Musée de Berlin a acquis une plaque d'ivoire byzantine où l'on voit la Vierge et l'archange Michel couronnant Léon VI[2]. L'*Antiquarium* de Munich a acheté cinq portraits de la collection Graf[3], et le Musée de Carlsruhe des objets chypriotes de M. O. Richter. Parmi les accroissements du Musée de Dresde[4] on signale deux bustes palmyréniens (le second avec inscription), un pied de miroir en bronze (Aphrodite), un nain combattant, en bronze également, des terres cuites archaïques d'Athènes, un très beau masque féminin de Béotie, plusieurs jolies figures de Tanagra et des caricatures d'Asie Mineure; enfin, un fragment de *pinax* avec lamentation, une amphore *a colonette* représentant une scène de bain, une hydrie avec beau groupe bacchique (où figure une danseuse voilée) et un vase à rosaces, soi-disant de Corinthe, sur le devant duquel figure un danseur ailé[5].

— J'ai commencé, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, la publication d'une série d'articles sur le Musée des Antiques de Vienne[6]. L'*Anzeiger* a donné une notice illustrée concernant les dernières acquisitions, où l'on remarque une figure ailée et une femme dans un char traîné par deux chevaux, l'un et l'autre en pierre calcaire et de Chypre, des sculptures grecques déjà connues, une série de portraits et de stèles funéraires[7]. La collection archéologique de l'Université s'est également accrue de morceaux importants[8], le sarcophage peint de Clazomènes (*Ant. Denkm.*, I, pl. 45), des terres cuites de Tarente, une série de vases, parmi lesquels les fragments d'un magnifique *scyphos* où l'on voit Athéna et Talthybios, un fragment de sarcophage (Énée portant Anchise), une tête archaïque d'Apollon, etc.

— A Londres, M. Murray a déplacé les tombeaux lyciens et transféré le lion de Cnide dans la galerie du Mausolée[9]. Le Fitzwilliam Museum de Cambridge a reçu de sir Henry Bulwer une précieuse collection d'objets découverts à Tamassos de Chypre, entre autres 200 vases, la plupart archaïques, des armes de bronze et de fer ainsi que des bijoux[10].

— Au Louvre, la salle grecque du département des antiques et celles des antiquités d'Asie Mineure ont subi quelques heureux remaniments[11]. M. de Villefosse a réédité la statuette en bronze de Dionysos, qui a été acquise de

1. Brugsch, *Deutsche Rundschau*, décembre 1891.
2. Schlumberger, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 23 décembre 1891.
3. *Arch. Anz.*, 1891, p. 163.
4. *Arch. Anz.*, 1891, p. 164.
5. On a fabriqué plus d'un objet de ce genre dans ces derniers temps, mais je ne prétends pas juger celui de Dresde d'après la gravure.
6. *Gazette des Beaux-Arts*, avril et juin 1892.
7. *Arch. Anz.*, 1891, p. 170.
8. *Arch. Anz.*, 1891, p. 178.
9. *Athen.*, 12 décembre 1891.
10. *Acad.*, 1892, I, p. 260.
11. *Bull. des Musées*, 1891, p. 385.

Digitized by Google

M. Sambon[1]. Le département de la céramique s'est enrichi de deux grands vases du Dipylon, reconstitués sur les indications de M. Pottier[2]. Nous avons déjà parlé de l'admirable *Danseuse voilée*, qui, après avoir appartenu à l'architecte Titeux et au sculpteur Cavelier, a été donnée par ce dernier au Musée du Louvre[3]. M. Heuzey l'a publiée avec un très intéressant article[4], où il étudie la signification religieuse de ce type, mis par lui en rapport avec le culte de Déméter. Chemin faisant, il a démontré que la figure voilée du calendrier athénien (Le Bas, *Mon. Fig.*, pl. 22) n'est pas une danseuse, mais un danseur.

— Plus de 400,000 francs ont déjà été souscrits pour le grand musée de plâtres projeté à New-York[5]. M. Marquand a publié pour la première fois une patère d'argent phénicienne conservée à New-York et provenant des fouilles de Cesnola à Curium[6]. Les gravures sont très effacées et d'une interprétation difficile; l'éditeur les met en rapport avec les croyances égyptiennes sur l'autre vie.

Le seizième rapport annuel du Musée de Boston (1891) nous apprend que cet établissement s'est enrichi de trois figurines en terre cuite et de quelques vases peints à figures rouges. Il a encore acquis un grand seau de bronze de style grec, dont le couvercle est orné d'un léopard accroupi, la collection formée par M. Sturgis d'aquarelles et de photographies d'après les sculptures archaïques de l'Acropole, une copie en couleurs du sarcophage des Amazones de Corneto, une restauration à l'aquarelle du grand autel de Pergame, etc.[7]. Le Musée de Boston a aussi exposé des moulages peints de l'*Hermès* de Praxitèle et de la *Venus genetrix*; la polychromie est l'œuvre de M. F. Lindon Smith. M. E. Robinson, chaud partisan des idées de M. Treu, a consacré une brochure à cet essai fait sous sa direction[8]. A Paris, nous avons eu la *Bellone* et la *Galatée* de M. Gérôme[9]. La sculpture du XXe siècle sera polychrome, ou elle ne sera pas[10].

Ventes. — La collection Amilcare Ancona, vendue à Milan le 15 mai 1892 (catalogue illustré par M. Castelfranco), contenait vingt-six casques de bronze (pl. I, II, VIII), de nombreuses épées (pl. III, IV), deux diplômes militaires (pl. XI) et la grande pierre gravée d'Eutychès (pl. XII; cf. *Jahrb.*, 1888, p. 304). Cette dernière a été acquise par le Musée de Berlin.

1. *Bull. des Musées*, 1892, p. 29, pl I.
2. *Bull. des Musées* 1891, p. 434 et suiv., avec gravures.
3. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 151.
4. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1892, p. 73 et pl. IV.
5. *Report of Committee*, 1er février 1892. Le chiffre m'a été indiqué par M. Robinson le 16 mai 1892.
6. *Amer. Journal*, 1891, p. 19, pl. III.
7. Robinson, *Annual Report*, p. 10.
8. *Museum of fine arts. The Hermes of Praxiteles and the Venus genetrix*, Boston, 1892.
9. Cette dernière sculpture montre que la polychromie *aggrave* singulièrement le caractère sensuel des œuvres plastiques; les historiettes contées par Lucien et d'autres prouvent que les anciens ne sont pas restés insensibles à ces trompe-l'œil. A côté de la question artistique et archéologique, il faudra se préoccuper bientôt, comme l'a déjà fait M. Duruy, de la question pédagogique et morale. C'est très délicat.
10. Voir aussi l'article très bien illustré de M. Robinson dans le *Century magazine*, d'avril 1892, p. 869 et suiv.

Digitized by Google

— M. Hoffmann a vendu, le 20 et le 21 mai 1892, une petite collection de verres, de terres cuites, de bronzes, etc. Signalons, d'après le catalogue illustré, des figurines d'Égypte, de Tanagre, de Smyrne (entre autres, n° 21, une tête casquée d'Alexandre), une applique archaïque de Milo (n° 29, joueuse de crotales), une grande statue de déesse voilée, assise sur un trône, la main droite sur l'épaule d'un adorant (n° 30, Chypre), une petite série de vases peints et des lampes (n° 53, au revers, ROMANESIS, cf. *Bull. hell.*, 1884, p. 169), des verreries phéniciennes (n° 124, masque de l'Hercule tyrien en pâte polychrome), des bijoux égyptiens (n° 141, moule à bijoux phéniciens), des bronzes égyptiens et grecs, une inscription chypriote (n° 171), etc. La seconde partie du catalogue (*collection formée en Italie*) mentionne, entre autres, une feuille d'or portant une légende magique en cinq lignes (n° 176), une bague en bronze avec inscription (n° 182), une statuette d'Apollon trouvée à Épidaure (n° 195), un taureau du Kabirion avec l'inscription HI (n° 196), une feuille de bronze avec dédicace archaïque à Zeus Kronion (n° 197), une proue de navire (n° 198), un poignard dans un fourreau historié, où l'on voit Hercule et le sanglier, Eurysthée dans son tonneau, Adraste et Archémore, Sisyphe (n° 199 et pl.), une Vénus phénicienne en buis (n° 200), une applique de Milo (sphinx, n° 253), un couvercle en terre de Rhodes avec bas-reliefs archaïques (n° 256). Beaucoup de ces objets ont figuré dans des ventes précédentes; il faut espérer qu'on ne les reverra pas d'ici quelque temps.

— Quand ces lignes paraîtront, on aura dispersé « au vent des enchères » l'admirable collection Branteghem, qui a été exposée récemment au Palais du Cinquantenaire à Bruxelles (avril 1892). M. Froehner a publié un vase qui en fait partie[1] : c'est une *chytra* trouvée à Corinthe, sur laquelle on voit Achille soigné par Thétis en présence d'Ulysse et d'un vieillard nommé Φίνγρης (cf. *Il.*, XVIII, 45 sq.)[2]. Dans le même article, M. Froehner a fait connaître un vase de l'ancienne collection Oppermann (Cabinet des Médailles), où figure, suivant lui, l'épisode du cheval troyen, accompagné d'inscriptions illisibles.

VARIA. — Sous ce titre pompeux « L'ivraie administrative » *Le Conseiller des contribuables*[3] publie le résumé d'une conférence sur les fouilles d'Hissarlik, faite à l'*Association pour l'avancement des sciences* par M. Ch. Normand.

M. Normand nous a raconté que M. Schliemann, bien qu'il fût allemand, avait offert, à titre gratuit, toutes ces richesses au Louvre. Sa lettre resta sans réponse. C'est alors qu'il se décida à les envoyer à Berlin[4].

On demande le nom du triple idiot, doublé d'un grossier personnage, qui doit être rendu responsable de la perte irréparable qu'il a fait subir à la France.

A. MALAVAL.

La vérité, c'est que l'*américain* Schliemann, du temps qu'il était poursuivi par

1. *Jahrb. des Instit.*, 1892, p. 25, pl. I et II.
2. Les inscriptions, qui présentent plus d'une difficulté, sont conçues dans un alphabet archaïque très irrégulier.
3. N° 102, février 1892.
4. *Huit ans après* il n'était pas encore décidé ; cf. *Ilios* (1881), p. 78.

Digitized by Google

les Turcs, eut l'idée d'offrir au gouvernement français la collection dont il n'était pas encore propriétaire[1]. Avant qu'on eût pu étudier son offre, il s'arrangeait avec la Turquie en payant une indemnité de 50.000 francs. « Triple idiot » eût été le ministre qui aurait accepté, par télégraphe, une collection d'objets en litige qu'on n'avait pas même le droit de lui offrir. Le Louvre n'a pas été mêlé à cette affaire.

— M. Ledrain a publié dans l'*Éclair* une censure de *Salammbô* considéré comme roman archéologique. Là-dessus, M. Hallays s'est fâché et, dans les *Débats* du 25 mai 1892, il a dit son fait à M. Ledrain. « Lorsque parut *Salammbô*, en 1862, un Ledrain du temps, M. Froehner[2], s'avisa, dans la *Revue contemporaine*, de vouloir prouver que le roman de Flaubert n'était qu'un tissu d'erreurs. Avec documents et textes à l'appui, Flaubert riposta par une lettre admirable de verve et d'ironie, qui a été reproduite à la suite de son œuvre. M. Ledrain fera bien de la lire, ne fût-ce que pour voir à quelle bonne volée de bois vert il a eu la prudence de se soustraire en n'attaquant *Salammbô* qu'après la mort de Flaubert. » Je ne partage pas, sur la réponse de Flaubert à M. Froehner, l'opinion de M. Hallays ; je trouve, au contraire, qu'elle dénote une demi-science hâtivement acquise. Mais cela ne fait rien au mérite du roman, ni, *a fortiori*, de l'opéra qu'on en a tiré. Quand cet opéra fut joué à la *Monnaie* de Bruxelles, un géologue, M. van den Broeck, en attaqua la mise en scène au nom de l'archéologie punique. L'utilité de ces chicanes ne me frappe pas, mais c'est un délassement très inoffensif.

— Le maréchal Macdonald, dans ses *Souvenirs* (1892, p. 110), raconte qu'il était devenu possesseur, à Naples, « de tableaux, de vases étrusques et de quatre cadres de peintures à fresque enlevés des murs de Pompéi ». Ces objets s'égarèrent dans les environs de Pise, furent pillés et vendus; il y avait aussi, dans cette collection, des marbres antiques. Le maréchal ajoute que, pendant son commandement à Naples (1799), il avait fait exécuter pour son compte des fouilles à Santa Maria di Gati (*sic*), pour chercher des tombeaux qui renferment les vases étrusques; on découvrit six tombes qu'on devait ouvrir en sa présence, mais les événements ne lui permirent plus de s'en occuper. Quelqu'un sait-il ce que sont devenues les antiquités ainsi soustraites à Macdonald?

SALOMON REINACH.

Juin 1892.

1. On se rappelle que Schliemann, ayant embarqué nuitamment ses découvertes, se trouvait, à juste titre, sous le coup des réclamations de la Turquie.
2. La comparaison ne peut être désobligeante pour personne, mais M. Froehner a vraiment assez travaillé et assez produit pour ne pas être traité de *nescio quis* par un journaliste, même spirituel.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1891

M. Oppert annonce que l'Académie a élu :

Correspondants étrangers, MM. Leemans, à Leyde; O. Hirschfeld, à Berlin; Edw. M. Thompson, administrateur du Musée Britannique, à Londres;

Correspondant français, M. Bayet, recteur de l'académie de Lille.

M. Schlumberger présente la photographie d'une plaque d'ivoire de travail byzantin, provenant de l'Archipel. Les deux faces sont sculptées. Sur l'une, la Vierge, assistée de l'archange Michel, couronne le jeune empereur Léon VI, le père du Porphyrogénète, qui monta sur le trône en 886, à l'âge de vingt et un ans. C'est un des très rares portraits d'empereurs byzantins de ce temps qui nous soient parvenus. Le prince, coiffé de la haute couronne gemmée, armé de la haste et du bouclier, porte le saccos et la robe talaire richement ornée. La barbe est courte, taillée en pointe, le nez fort, la physionomie énergique. Sur l'autre face, le Christ figure entre saint Pierre et saint Paul. C'est un bel échantillon de l'art byzantin du IVe siècle, plein de vie et de vérité. Une longue inscription donne le nom de l'empereur et appelle sur son règne la bénédiction céleste. Ce travail a dû être exécuté très peu après l'an 886, pour quelque église de Constantinople.

M. Siméon Luce communique un mémoire intitulé : *le Soufflet de l'Écluse et la Chanson des pastoureaux normands.*

Les chroniqueurs les plus autorisés attestent que Nicolas Behuchet, l'un des deux amiraux de la flotte française battue par Édouard III à l'Écluse le 24 juin 1340, fut pendu par ordre du roi d'Angleterre. Comment expliquer l'indignité de ce traitement, infligé à un personnage aussi marquant, qui fut successivement intendant de Philippe de Valois, conseiller du roi, maître des comptes, commandant de flotte, et, de plus, anobli et promu au rang de chevalier? M. Luce a trouvé le mot de l'énigme dans un passage de la Chronique de Pierre Cochon, qui ne fait que reproduire un témoignage antérieur. Behuchet, probablement insulté par Édouard III, s'était emporté jusqu'à souffleter le roi son vainqueur. Les pastoureaux de Normandie avaient fait, sur le soufflet donné à l'Anglais et la mort tragique de l'amiral français, une chanson, que l'on chantait encore dans les campagnes du pays de Caux au temps de Pierre Cochon.

M. Georges Bénédite lit une note sur le nom biblique de Reouben, que les Septante écrivent Rouben, et Josèphe, à tort, Roubélos. C'est un nom d'origine égyptienne, porté par deux rois nommés dans le canon de Turin. Il signifie « le Soleil qui brille » et appartient à la nombreuse famille des noms composés avec celui du dieu Râ.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1891

L'Académie procède au renouvellement annuel de son bureau. M. Alexandre

Digitized by Google

Bertrand, vice-président sortant, est élu président pour l'année 1892. M. Siméon Luce est élu vice-président.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit à la date du 27 décembre :

« L'attention des savants et des artistes est vivement excitée ici par cette statue d'Apollon qu'on a récemment recomposée avec plusieurs morceaux retrouvés dans le Tibre. La tête en est bien conservée ; elle est d'un large travail. Le bras gauche manque : le mouvement de l'épaule marque qu'il était dressé en avant. Le bras droit s'abaissait le long du corps. Malgré les mutilations et le ravage exercé pendant les siècles par les eaux, l'œuvre paraît remarquable. Est-ce, comme on l'a conjecturé, une réplique d'une statue ayant fait partie d'un groupe perdu de Phidias (voir Pausanias, X, 10)?

« Nul n'a donné encore une explication définitive de la belle statue trouvée dans la villa de Néron à Subiaco, et maintenant exposée au Musée des Thermes. La *Gazette des Beaux-Arts* de 1891 en a donné une photographie avec un commentaire de M. Marcel Reymond.

« De nouvelles facilités et de nouvelles et abondantes sources sont offertes au travail scientifique par le Vatican. Léon XIII a fait don à la Bibliothèque Vaticane de la Bibliothèque Borghèse, comprenant en particulier trois cents manuscrits réunis par les papes d'Avignon et deux mille registres d'Urbain VIII et de Paul V. Une salle de consultation de trente mille volumes va être installée pour les travailleurs de la Bibliothèque et des Archives. On s'occupe enfin des moyens d'ouvrir à l'étude les immenses archives de Saint-Jean *in Laterano* avec leur triple série de bulles, de brefs et de suppliques.

« Le professeur Gamurrini a signalé une inscription étrusque sur lame de plomb trouvée récemment, et contenant, outre des noms propres, l'indication de certaines fonctions : le *dapifer*, le joueur de flûte, etc. Il pense que l'inscription se rapportait à un de ces banquets funéraires qui étaient habituels chez les Étrusques. »

SÉANCE DU 8 JANVIER 1892

M. Champoiseau, ministre plénipotentiaire, correspondant de l'Académie, communique une inscription relevée par lui, dans le cours de sa dernière mission à l'île de Samothrace, et estampée par M. Letaille. Cette inscription, d'une conservation parfaite, devait être placée dans l'un des trois sanctuaires principaux dont les ruines ont été explorées à Samothrace. Elle mentionne les noms et l'origine d'un certain nombre de pèlerins qui étaient venus, de l'île voisine d'Imbros, se faire initier aux mystères célébrés à Samothrace chaque année vers le mois d'août. Elle prouve l'existence, dans le culte cabirique de Samothrace, de deux degrés d'initiation aux mystères, comme on l'a déjà constaté pour Éleusis. Elle se termine par une invocation aux grands dieux de Samothrace, les dieux Cabires.

M. Champoiseau présente ensuite le moulage d'un petit marbre provenant de la même île. C'est l'image d'une divinité domestique, d'un Hermès ou un Cabire ; elle offre quelque ressemblance avec le dieu cabire Axiocersos, qui fait

Digitized by Google

partie du groupe à triple face du Vatican, connu sous le nom de marbre de la duchesse de Chablais.

SÉANCE DU 15 JANVIER 1892

M. Salomon Reinach fait une communication sur l'*art plastique en Gaule et le druidisme*.

Après l'efflorescence de l'art en Gaule à l'époque du renne, nous trouvons, dit-il, une longue période, depuis l'ère des monuments mégalithiques jusqu'à la conquête romaine, pendant laquelle les sculptures font presque entièrement défaut. Les passages de César et de Lucain qu'on a allégués pour prouver que les Gaulois représentaient leurs dieux en pierre et en bois doivent être interprétés autrement : il s'agit, dans l'un, de piliers de pierre; dans l'autre, de troncs d'arbres plus ou moins équarris. Comme l'industrie gauloise était fort avancée, on ne peut guère expliquer l'absence de statues en Gaule que par une prohibition religieuse, prohibition qu'on retrouve au reste chez les Romains, les Germains et les Perses, et qui a dû être, en chaque pays, édictée par une aristocratie sacerdotale. En Gaule, cette aristocratie est le collège des Druides, à l'influence desquels M. Reinach attribue les monuments mégalithiques (dolmens, menhirs, etc.) : non que ces monuments soient celtiques; mais le druidisme, dans l'Europe occidentale, est antérieur aux Celtes qui ont accepté en partie la religion druidique comme les Grecs ont adopté les vieux cultes des Pélasges. L'aversion du druidisme pour les représentations des dieux n'est attestée par aucun texte formel : mais Plutarque dit que Numa, élève de Pythagore, défendit aux Romains d'élever des statues, et d'autres écrivains font de Pythagore l'élève des druides. Ce sont là des légendes qui, bien que sans autorité en elles-mêmes, attestent nettement l'affinité des doctrines. Ainsi, dit en terminant M. Salomon Reinach, le druidisme, comme le mosaïsme, a été hostile à l'anthropomorphisme, ce qui explique pourquoi les premières statues de dieux ne paraissent en Gaule qu'à l'époque de la domination romaine.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1892

M. le comte de Lasteyrie termine sa communication sur l'origine des basiliques chrétiennes.

Il montre combien les idées généralement reçues sur cette question sont peu fondées. Les archéologues voient le prototype de nos églises dans les basiliques des Romains; mais ils se font une idée fausse des basiliques païennes; elles n'ont jamais eu un type uniforme que les chrétiens n'auraient fait que copier. On a prétendu aussi que les basiliques chrétiennes étaient la reproduction de celles qui s'élevaient dans les maisons des riches particuliers romains. M. de Lasteyrie admet bien que l'architecture privée des anciens a pu avoir une influence sur la forme donnée à nos plus anciennes églises, mais il pense qu'on a tort de chercher dans un type unique de construction un modèle que les chrétiens se seraient bornés à reproduire. La question est plus complexe et il est

Digitized by Google

probable que plusieurs facteurs ont concouru à la formation du type des premières basiliques chrétiennes. Aux basiliques civiles elles ont dû emprunter leur forme oblongue, leurs colonnades intérieures, la forme de leurs toitures; aux maisons romaines, leur atrium; aux exèdres et aux salles de réunion si communes chez les anciens, leur abside.

M. de Morgan rend compte des résultats de sa mission d'exploration archéologique et linguistique dans le nord de la Perse, le Kurdistan et le Louristan. Il présente à l'Académie un grand nombre de plans et de photographies de monuments achéménides et sassanides, ainsi que des cartes des pays parcourus par la mission.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1892

M. Schlumberger lit une note sur trois bulles d'or du roi roupénien Léon II de Petite-Arménie, appendices à autant de lettres de ce roi au pape Innocent III, qui sont conservées aux Archives du Vatican. Ces bulles d'or, dans un magnifique état de conservation, sont, avec le sceau de Léon VI dont il sera question plus bas, les seuls monuments sphragistiques connus des rois chrétiens de Petite-Arménie. Sur une face figure le roi Léon II en grand costume royal, assis sur un trône orné de griffes de lion. Sur la face opposée figure le lion d'Arménie. Les légendes sont en arménien. M. Schlumberger, après avoir fait passer sous les yeux de l'Académie les photographies de ces monuments, montre l'empreinte d'un autre sceau royal d'Arménie qui est conservé à la Bibliothèque nationale dans le fonds Clairambault. Celui-ci, appendu à une quittance de pension en date du 25 mars 1389, porte, avec l'écu royal d'Arménie, des légendes donnant le nom et le titre du dernier roi roupénien mort en exil à Paris, et qui est généralement connu sous le nom de Léon VI. M. Schlumberger montre que l'épitaphe de la dalle funéraire de ce prince aujourd'hui encore conservée à Saint-Denis, et la légende du sceau de la Bibliothèque nationale sont d'accord pour démontrer qu'il faut donner à ce prince le numéro V dans la liste royale d'Arménie et que c'est par suite d'une erreur qu'on lui donne un rang différent.

M. Casati rend compte de l'exploration d'une nécropole étrusque récemment découverte sur les bords du lac Trasimène, près de Castiglione del Lago. Les tombeaux, creusés dans le tuf et séparés par une étroite voie sépulcrale, sont composés d'une ou deux chambres chacun et renferment des urnes funéraires, sur lesquelles on a relevé plus de cinquante inscriptions. On y lit les noms de plusieurs familles déjà connues, les familles Vibia (en étrusque Vipi), Caia, Ancharia. A propos d'un texte ainsi conçu : *vel cafate larthalisa*, M. Casati discute la valeur du suffixe *alisa*, assez fréquent dans les inscriptions étrusques : il estime que le suffixe *al* indique la descendance maternelle au premier degré, et *alisa* la descendance maternelle au second degré, en sorte que *Larthalisa* pourrait se traduire en latin : *Larthiae nepos*.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1892

M. Foucart rend compte d'une série d'inscriptions grecques, copiées par

Digitized by Google

M. Séon, vice-consul de la République française à Siwas, et communiquées à l'Académie par le ministère des Affaires étrangères. Ces inscriptions fixent définitivement l'emplacement de la ville de Sébastopolis et fournissent des indications intéressantes sur la constitution de la cité.

M. Sophus Muller, conservateur du Musée des antiquités du nord à Copenhague, présente les photographies d'un vase d'argent trouvé en 1891 au centre du Jutland, dans une tourbière. La valeur du métal de ce vase atteint 1,500 francs; mais là n'en est pas le principal intérêt. Ce qui doit surtout attirer l'attention, ce sont les reliefs qui le couvrent : on y voit des motifs indubitablement celtiques, tels que des *carnyx* (trompettes à tête de dragon), des *torques*, des sangliers-enseignes, de longs boucliers à *umbo*. M. Sophus Muller considère comme des têtes de divinités les grandes têtes ornées du *torques*, quatre hommes et quatre femmes, qui forment une frise sur le bord du vase. Au centre de l'un des bas-reliefs est un de ces personnages à attitude bouddhique dont plusieurs représentations ont été depuis longtemps signalées en Gaule. Parmi les animaux qui y figurent, il faut signaler des éléphants africains et des serpents à cornes de bélier (type celtique). Ce vase, jusqu'à présent unique, paraît avoir été importé en Danemark.

M. Abel Lefranc, archiviste aux Archives nationales, fait une communication sur plusieurs points obscurs de la vie de Guillaume Postel et en particulier sur sa détention au prieuré de Saint-Martin-des-Champs, de 1562 à 1581. Des documents, restés jusqu'à présent ignorés, jettent un jour nouveau sur cet homme extraordinaire, à qui, dit M. Lefranc, il n'a peut-être manqué qu'un peu de bon sens pour être un homme de génie. L'auteur de la communication esquisse d'abord la vie du célèbre orientaliste; il montre Postel favorisé par François Ier et par nombre de personnages influents de la cour. En 1540, quand mourut en France le Calabrais Agathias Guidacerius, un des premiers lecteurs en hébreu, le roi donna ses biens à Postel, réservant seulement pour sa bibliothèque la collection de manuscrits orientaux. M. Lefranc expose ensuite les idées si singulières de Postel, qui lui valurent d'être plus d'une fois inquiété par la justice et amenèrent enfin, en 1562, son internement au prieuré de Saint-Martin-des-Champs. C'est là qu'il termina paisiblement sa vie agitée. Deux arrêts inédits du Parlement prouvent définitivement que son long séjour dans ce prieuré fut un véritable emprisonnement, auquel Postel avait été condamné par sentence régulière, à cause de ses écrits et surtout de son livre : *Les Merveilleuses Victoires des femmes* (1553), où il prédisait la venue d'un messie féminin.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1892

M. Alexandre Bertrand, président, annonce la mort de M. Maury, directeur général honoraire des Archives nationales, professeur au Collège de France, membre ordinaire de l'Académie.

La séance est levée en signe de deuil.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 2 MARS 1892

M. l'abbé Duchesne lit un mémoire sur les textes plus anciens relatifs à la légende de sainte Valérie. Cette sainte était payenne encore lorsqu'elle fut fiancée; mais ayant été convertie, elle fit vœu de chasteté et refusa de se marier. Lorsque le moment en fut arrivé, son fiancé furieux la tua; mais s'étant depuis converti à son tour, il édifia ses concitoyens par ses vertus et fut, après sa mort, enterré avec sainte Valérie, dans la crypte la plus vénérée du pays, celle de saint Martial, l'apôtre du Limousin. M. l'abbé Duchesne pense que cette légende repose sur des monuments réels, car les tombeaux de sainte Valérie et de son fiancé ont été vus dans la crypte avant le temps où les légendes furent transcrites.

M. Germain Bapst fait une communication sur les ballets à la cour de France au XVIe et au XVIIe siècle. Il montre que les personnages les plus monstrueux y étaient tenus par le roi ou par les plus grands seigneurs. Un seul personnage historique paraît dans les représentations : c'est Jeanne d'Arc dans un costume du XVIe siècle avec une large toque à créneaux et à panaches blancs et tunique à plis répétés et à crevés.

SÉANCE DU 9 MARS 1892

M. le pasteur Frossard communique à la compagnie le résultat de ses recherches sur les coutumes locales, fort anciennes et encore en usage dans les vallées des Pyrénées : il signale particulièrement le filage de la laine à la main avec la quenouille et les chaussures de morceau de cuir non façonné.

SÉANCE DU 16 MARS 1892

M. Mazerolles démontre la fausseté de l'opinion généralement admise qui attribue à Nicolas Briot, au commencement du règne de Louis XIII, le mérite de la découverte de la frappe des médailles au balancier.

Dès le commencement du XVIe siècle, la presse était en usage en Allemagne où Henri II envoya l'étudier : en 1551, à la suite des études faites sur place, le nouvel outillage était établi et fonctionnait à Paris ; mais la routine de la Cour des monnaies fit délaisser ces procédés perfectionnés pour la frappe des monnaies jusqu'au XVIIe siècle et ils ne furent en usage que pour les médailles.

M. l'abbé Duchesne annonce que M. Saint-Gérand, curé de Tipasa (Algérie), a fouillé, auprès de cette ancienne ville romaine, une basilique romaine dont le pavé contient plusieurs inscriptions en mosaïque : l'une d'elles est l'épitaphe d'un évêque Alexandre; l'autre commémore les travaux qu'il fit exécuter dans cet édifice où pourraient bien avoir été réunies les sépultures des anciens évêques de Tipasa.

M. Ravaisson-Mollien lit un mémoire sur la coiffure antique et explique que

Digitized by Google

la chevelure de la statue de l'Apollon de Piombino n'est pas relevée mais séparée en deux et réunie à son extrémité par un anneau d'où s'échappent les mèches séparées.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Plélan-le-Grand (Ille-et-Vilaine). — Une cachette de fondeur de l'époque du bronze a été découverte, au mois de février dernier, par un cultivateur de la commune de Plélan, en faisant ses labours.

Cette intéressante trouvaille que j'ai recueillie est composée comme il suit :

Une hache plate d'assez grande dimension; elle mesure 0m,144 de long.

Trois haches à ailerons de dimensions différentes. Toutes trois d'une belle conservation; la plus petite mesure 0m,103 de long sur 0m,033 de large au tranchant, tandis que la plus longue a 0m,164 de long sur 0m,034 de largeur au tranchant.

Huit fragments de haches semblables brisées pour la refonte.

Une petite hache à douille ronde de 0m,072 de long, le tranchant très élargi.

Une hache à douille ovale de 0m,13 de long.

La moitié, partie de la douille, d'une autre hache à douille ovale, probablement plus longue que la précédente, ornée, sur ses deux faces les plus larges, de deux lignes longitudinales en relief.

Ces trois haches à douille, ainsi que celles à ailerons, ont un anneau latéral.

Deux poignards, de longueur différente, à soie plate avec rivets, et à lame renflée au milieu. Le plus petit, y compris la soie qui a 0m,03 de long sur 0m,02 de large, a 0m,144 de long sur 0m,033 de plus grande largeur à la base de la soie.

Cinq morceaux d'épées à lames renflées avec deux filets le long des bords.

Deux poignées de lames d'épées à crans et à cinq rivets.

La moitié d'un racloir, fait d'un fragment de lame d'épée, percé d'un trou de suspension.

La moitié d'une gouge, à douille très courte.

L'extrémité d'un marteau, assez lourd, à douille, attestant un long usage.

Un très intéressant morceau de plaque, épaisse de 0m,005, orné de cercles concentriques entourant un bouton, ces ornements très en relief. Ce fragment provient, sans doute, d'une plaque destinée à orner la roue d'un char. Dans quelques stations lacustres il a été trouvé des fragments analogues.

Quatre masselottes, restes de jets de fonte.

Quatre kilos cinq cents grammes de culots de fonte.

P. du Chatellier.

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XIe année. fascicule III, juin 1891 : 1. Camille Enlart. *L'abbaye de San Galgano, près Sienne, au* XIIIe *siècle.* — 2. J. Toutain, *Une nouvelle inscription de Troesmis*

Digitized by Google

(*Iglitza*). — 3. R. de Lasteyrie, *Notice sur un plat de bronze gravé découvert à Rome* (pl. VI). — 4. L.-G. Pélissier, *Un registre de lettres missives de Louis XII.* —5. Afrique romaine: J. Toutain, *Notes sur les poteries romaines d'Afrique.*— R. Cagnat, *Deux inscriptions militaires d'Afrique.* — P. Delattre, *Quelques marques doliaires trouvées à Carthage en* 1891. — *Chronique. Fouilles de l'École française de Rome en Tunisie.* — 6. Bibliographie. *Guide dans les collections publiques d'antiques à Rome*, par W. Helbig. — *Archivio storico dell' arte, diretto da Dom. Gnoli.* — *Miscellanea archeologica*, par Mme la comtesse Lovatelli. — *Die Katakombengemælde und ihre alten Copien*, par Jos. Wilpert.

— *Revue des Études grecques*, t. IV, nº 15, juillet-septembre 1891. Partie littéraire : Th. Reinach, *Hérodas le mimographe.* — Ch.-Émile Ruelle. *Problèmes musicaux d'Aristote* (traduction et commentaire). — Salomon Reinach, *Deux inscriptions de l'Asie Mineure.* — Al.-Sorlin Dorigny, *Phylactère alexandrin contre les épistaxis.* — Notes et documents : A.-E. Contoléon, *Inscriptions grecques inédites.* — H. de la Ville de Mirmont, *Note sur divers passages d'Apollonios de Rhodes.* — Chronique : Th. Reinach, *Bulletin épigraphique.* — Bibliographie : *Comptes rendus.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIV, 22e session, 1re séance, 3 novembre 1891 : J. Marshall, *Quelques points de ressemblance entre les anciennes nations de l'Orient et de l'Occident.* — P. Le Page Renouf, *Notes* (deux planches). — F.L. Griffith, *Papyrus mathématique Rhind* (suite du vol. XIII, p. 332). — J. Pollard, *Lettre de M. Hamilton Lang, relative à l'autel de Kanawat dans le Musée Fitzwilliam, à Cambridge.*

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma.* — E. Caetani Lovatelli, *D'une tablette de bronze avec une inscription consacrée au génie Arausio* (pl. IX). — Orazio Marucchi, *Quelques observations sur les obélisques de Rome.* — G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie de Rome* (pl. X, nº 1). — C.-L. Visconti, *Découvertes d'objets d'art et d'antiquité figurée* (pl. X, nº 2, 3).

— *Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts, Athenische Abtheilung*, t. XVI, 3e cahier. — A.-E. Contoléon, Ἐπιγραφὴ τῆς Σκατοπαρήνης (curieuse inscription du temps des Gordiens trouvée en Bulgarie). — Th. Mommsen, *Sur l'inscription de Scaptoparène.* — Th. Mommsen, *Inscription d'Apamea Kibotos.* — W. Judeich, *Inscriptions de l'Ionie.* — M. Mayer, *Encore une fois Lamia* (pl. 9 et 10). — P. Herrmann, *Tête d'athlète de Périnthe* (pl. 4 et 5). — W. Doerpfeld, *Le temple hypètre* (D. résume ainsi le résultat de ses recherches : « Après qu'il a été établi par les fouilles que l'unique exemplaire d'un grand temple hypètre qui soit cité par Vitruve est l'Olympieion d'Athènes, on peut trancher le débat qui s'est si longtemps poursuivi au sujet de l'éclairage des temples anciens en affirmant qu'il y a eu réellement quelques grands temples hypètres, mais qu'en général les temples grecs et romains n'étaient point éclairés par en haut et recevaient de la porte toute leur lumière). » — A. Wilhelm, *Inscriptions de Messène.* — R. Meister, *Inscriptions funéraires archaïques rhodiennes.* — A.-S. Diamantaras, Ἀρχαῖα ἐπιγραφὴ ἐν Ἀντιφέλλῳ τῆς Λυκίας. — *Bibliographie. Découvertes. Nominations.*

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

The Grammar of the Lotus. — A new history of classic ornament as a development of sun worship, by Wm. H. Goodyear. M. A. London, Sampson Low, Marston and C°, 1891. Un volume grand in-4° avec planches.

M. Goodyear, en une sorte de préambule, établit l'importance et la variété des significations symboliques du lotus, les ramène toutes à l'idée solaire, et explique par là leur association avec le lotus. Il trouve les raisons de cette signification solaire dans le mythe de Noun, dans l'inondation, mère de la vie par son union avec le soleil, et symbolisée par le lotus (chap. I).

Il cherche ensuite à bien préciser les caractères physiques du lotus réel, le distinguant d'abord du lotus rose, « source de tant d'erreurs » (chap. II), puis du papyrus (chap. III).

L'auteur semble attacher une importance capitale à ces deux chapitres, qui constituent assurément la partie la plus originale de son ouvrage. Jusqu'à présent, on admettait que le papyrus symbolisait l'Égypte du nord et le lotus l'Égypte du sud. M. Goodyear a entrepris de démontrer qu'il n'en était rien et que toutes les prétendues représentations de papyrus étaient des formes conventionnelles de lotus. Sans examiner les arguments botaniques dont il se sert, et sans nier l'apparence très serrée de son raisonnement, il est permis de ne pas être complètement satisfait par sa nouvelle théorie. Elle est d'autant plus difficile à contrôler que, d'après M. Goodyear, le papyrus de Syracuse n'est pas l'ancien papyrus égyptien et que le lotus ancien ne se trouve plus davantage en Égypte. Le contrôle est donc singulièrement malaisé[1]. Est-il aussi bien évident que le papyrus « n'avait qu'un sens symbolique insignifiant »? Pourquoi les Grecs considéraient-ils le papyrus comme un attribut de la souveraineté en Égypte? pourquoi à côté des lotus campaniformes, l'artiste égyptien a-t-il constamment figuré des lotus ombellifères? pourquoi, en maintes circonstances, ces deux formes de plante sont-elles manifestement opposées l'une à l'autre?

En d'autres termes, comment expliquer ce fait : que les Égyptiens ont à tout instant figuré, à côté du lotus, une plante distinctement, et *intentionnellement* distincte, qui n'est peut-être pas le papyrus, mais qui n'est pas le lotus. M. Goodyear a prévu l'objection, semble-t-il, quand il dit que plus tard, l'artiste égyptien, oubliant l'origine conventionnelle de son dessin, en arriva à le figurer comme une plante réelle. L'explication est trop subtile pour être probante.

Une page est consacrée à démontrer que les colonnes appelées tantôt papyriformes, tantôt lotiformes, ne sont que l'imitation du lotus conventionnel. On peut regretter que l'auteur n'ait pas donné une étude plus complète d'un fait aussi important pour l'histoire de l'architecture égyptienne.

Si les conclusions de M. Goodyear paraissent sinon irréfutables, au moins très acceptables sur le terrain égyptien, elles le sont déjà moins quand il passe

1. Schweinfürth affirme cependant avoir retrouvé aux environs de Damiette quelques échantillons du *lotus bleu* et du *Cyperus Papyrus*.

Digitized by Google

aux formes ioniques de Chaldée, d'Assyrie et de Chypre, moins quand il veut retrouver le lotus dans l'art grec proprement dit, qui a subi d'autres influences (chap. IV à VII).

Une série de courtes monographies (chap. VII à XIX) nous fait voir l'évolution du motif lotiforme dans l'art méditerranéen. Il y a peut-être quelque exagération à dire que de nouvelles vues sur le lotus peuvent changer « l'histoire entière de la civilisation européenne ». Sans aller aussi loin, il est possible d'admettre avec M. Goodyear que les anneaux concentriques sont une représentation linéaire du lotus et en ont conservé les sens symboliques; — que les méandres, les volutes et les spirales dérivent aussi du lotus — au moins sur les monuments égyptiens (chap. X). Il est également aisé d'admettre avec lui l'origine exclusivement égyptienne des rosaces (et ici l'auteur a d'autant plus raison qu'une bonne partie des rosaces présentées comme assyriennes proviennent de localités égyptiennes). Il est déjà plus difficile de voir dans la palmette un ovaire de lotus coupé par le milieu, et si la filiation égyptienne des palmettes chypriotes peut être plus ou moins démontrée, il faudrait être moins affirmatif pour l'anthémion grec, où d'autres idées et d'autres influences ont certainement prévalu (chap. XII).

Est-il également bien probant de tirer parti du triangle figuré entre les volutes de certains chapiteaux chypriotes pour retrouver les sépales du lotus dans le chapiteau ionique grec? (chap. XV). M. Goodyear cherche enfin à établir que les spirales, anneaux, volutes, « feuilles en cœur » et « feuilles de lierre », des différents monuments de l'art méditerranéen ont eu le lotus pour principe originaire (chap. XV à XX) et que la plupart du temps, l'artiste a eu conscience de leur signification symbolique. Une pareille démonstration sera toujours malaisée. Il se peut qu'en Égypte même, le lotus ait inspiré à l'origine la plupart de ces combinaisons; il se peut aussi qu'on ait singulièrement exagéré la part de l'influence assyrienne. M. Goodyear la réduit à néant; il n'en est pas moins difficile d'admettre que le lotus ait exclusivement fourni les motifs de l'ornementation méditerranéenne, — cela, quelque influence qu'on accorde à l'art égypto-phénicien. Même sur les monuments égyptiens (chap. XXI) est-ce bien un lotus que reproduisent ces rangées d'oves placées en-dessous des architraves? N'est-il pas plus satisfaisant d'y voir, avec M. Perrot, les poids de pierre ou de métal qui tendaient le velum du temple?

Dans une seconde partie (*Association of the lotus motive*) l'auteur se propose de démontrer « l'influence du symbolisme solaire dans l'art méditerranéen primitif » (p. 231). Cette donnée générale aurait peut-être gagné à être exposée dès le début au lieu d'être énoncée à propos d'un fait particulier. Soit dit en passant, ce défaut de composition est assez fréquent dans la « Grammaire du Lotus » où l'on ne voit pas toujours bien nettement l'idée dominante de tel ou tel chapitre.

Après quelques lignes consacrées au symbolisme solaire des formes ioniques, M. Goodyear prend successivement les différents animaux figurés sur les monuments de l'art méditerranéen, taureau, bélier, lion, sphinx, etc., et montre la signification solaire qui était attachée à chacun d'eux. De là, suivant lui, leur

Digitized by Google

association toute naturelle avec le lotus, ou avec les formes conventionnelles qui en sont dérivées. Cette thèse ingénieusement soutenue, appuyée par une série de planches habilement disposées, et où l'auteur prouve qu'il a consulté à peu près tous les ouvrages relatifs à l'histoire de l'art, soulève néanmoins quelques graves objections. Nous nous bornons à indiquer la principale :

Si le lotus, d'une part, et chacun de ces animaux, de l'autre, possèdent isolément une signification solaire, comment leur association fait-elle aussi fréquemment défaut d'une manière absolue, sur les monuments égyptiens? comment ne la trouve-t-on que dans l'art méditerranéen? M. Goodyear nous explique qu'il y a eu alors combinaison intentionnelle de deux symboles distincts. Une semblable théorie a d'autant moins de solidité qu'en plusieurs occasions (par exemple à propos de l'anthémion, p. 217) l'auteur est obligé de reconnaître que l'artiste pouvait fort bien avoir oublié le sens symbolique de ses représentations. Quant à l'absence de ces associations en Egypte, son explication semble parfois bien subtile. Ainsi (chap. VIII) c'est le caractère typhonique de la gazelle, de l'ibex, etc., qui aurait empêché l'artiste égyptien de les associer au lotus. Comment trouve-t-on alors des sceptres égyptiens à tête de gazelle? M. Goodyear suppose qu'en ce cas particulier, la signification typhonique avait pu être oubliée. Le raisonnement est peu satisfaisant.

Une telle importance donnée au lotus entraînait forcément à toucher à l'histoire entière de l'art européen, à soulever une série de problèmes, encore loin d'être résolus et dont chacun voudrait un volume. Aussi l'auteur est-il obligé de les trancher en quelques mots, d'affirmer, par exemple, qu'à l'origine le culte du soleil et de la lune a été partout *toute* la religion, ou que l'art grec primitif a été « exclusivement religieux » ou à exposer trop brièvement des théories intéressantes, comme celles de l'évolution de l'art grec au ve siècle (chapitre « Oiseau et Lotus »).

D'après M. Goodyear, les anciennes représentations des dieux par les animaux solaires auraient, à cette époque, définitivement cédé la place aux représentations et aux mythes classiques, tels qu'ils nous sont parvenus. Quant aux aperçus sur l'art hindou, c'est là un sujet que nous laisserons absolument de côté.

Nous avons cité plus haut un exemple de l'ingéniosité de l'auteur à retrouver en tout motif une signification solaire. Elle apparaît encore plus clairement aux chapitres « Taureau, Lion et Lotus » et « Chimère et Lotus » dont les associations nous sont présentées comme des symboles astronomiques des solstices. Tout en admettant qu'un pareil sens ait pu y être attaché, il n'est pas du tout prouvé qu'il l'ait été dès l'origine et chez tous les peuples. L'histoire de l'art ancien compte un grand nombre de siècles; les idées et leurs représentations ont pu singulièrement se déformer et s'amalgamer. C'est donc un procédé spécieux que de prendre au hasard, pour les grouper suivant les besoins, les représentations d'un art et d'un peuple quelconques.

Il serait injuste de ne pas signaler des vues intéressantes sur l'art phénicien et sur ce fait que, loin d'avoir été influencé par l'art assyrien, c'est au contraire lui qui a pénétré en Mésopotamie par la Syrie (chap. v). On lira encore avec

Digitized by Google

intérêt le chapitre où M. Goodyear a montré les liens directs qui unissent l'art grec aux arts assyrien et égyptien. Malheureusement, le désir de retrouver le même motif symbolique dans l'art tout entier a conduit l'auteur à retrouver les « oiseaux à lotus » jusqu'à San-Giovanni de Ravenne et sur les poteries du Dahomey, traités, il est vrai, d'une façon « géométrique ».

Ce mot de géométrique nous amène à la troisième partie (*Diffusion préhistorique du motif lotus*). On comprendra toute l'incertitude que laisse une démonstration quelconque en pareille matière. Il sera toujours possible de retrouver le lotus comme type premier d'une série de combinaisons de lignes géométriques. Il ne le sera jamais de le prouver d'une façon définitivement convaincante. Vainement, une longue série de planches, disposées de la manière la plus habile, semblent-elles prouver la filiation des réprésentations successives. La preuve ne nous semble pas être faite, ni pouvoir jamais l'être. Nous n'examinerons donc pas l'étude minutieuse des différentes formes géométriques et de leurs transformations.

M. Goodyear a exposé sommairement, à deux reprises, la nouvelle théorie sur l'origine des races aryennes, placée autrefois sur les plateaux du Pâmir, ramenée maintenant en Europe même, si bien que les Hindous « bien loin d'être l'arrière-garde de l'invasion aryenne en Occident, sont au contraire son avant-garde en Orient ». Il s'est appuyé là-dessus pour démontrer : 1° que l'art ornemental européen est venu tout entier des Phéniciens, qui l'ont répandu sur le littoral méditerranéen avec le métal et la poterie (chap. III); 2° que les *swastika* ne proviennent pas de l'Inde, mais de l'art géométrique grec primitif. — Ceci les ramenait naturellement au méandre égyptien, c'est-à-dire au lotus et au sens solaire (chap. IV).

On voit moins bien le lien qui unit à cette théorie d'ensemble le chapitre V (« Cheval et Lotus ») dont la place semblait tout indiquée dans la seconde partie.

M. Goodyear a voulu retrouver le lotus en Amérique — sans doute par patriotisme — et sans s'apercevoir qu'il ébranlait par là tout le reste de sa thèse. Arriver à prouver, par les mêmes arguments que plus haut, la signification solaire et lotiforme des monuments américains, c'est démontrer, semble-t-il, combien ces arguments sont peu solides pour l'histoire de l'art méditerranéen. Sans entrer dans leur examen, disons que M. Goodyear découvre en Amérique deux courants artistiques, l'un venu de l'ouest avec les Phéniciens, l'autre de l'est, apporté avec les influences boudhiques. Ceci l'amenait à retrouver des traces de lotus dans tous les pays situés entre l'Inde et le Nouveau-Monde, Chine, Japon, Polynésie, etc.

Le titre seul du chapitre VII (« Poteries kabyles modernes ») montre assez à quelles exagérations peut conduire le désir de retrouver partout un simple motif ornemental.

Une quatrième et courte partie (*Mélanges*) termine la « Grammaire du Lotus ». L'auteur ramène encore à la plante sacrée de l'Égypte le « ankh » où il voit un lotus renversé, et les triangles sacrés phéniciens, dont la même origine explique l'association avec les différents animaux solaires. Quant au symbolisme

Digitized by Google

des croix antéchrétiennes, c'est là un sujet des plus obscurs et qu'il aurait mieux valu ne pas traiter que le faire d'une façon aussi sommaire.

A côté d'exagérations évidentes, et d'une érudition souvent de seconde main, il est bon d'insister sur ce mérite :

M. Goodyear a su, à propos d'un point relativement restreint de l'histoire de l'ornement, exposer des vues intéressantes sur l'art tout entier et ses origines ; indiquer des questions encore plus étendues, qui touchent à l'histoire générale de l'humanité. Comme telle la « Grammaire du Lotus » sera lue avec profit par tous ceux qu'intéressent les origines de la civilisation.

George Foucart.

— Dans un article de l'*Agramer Zeitung*, qui a été tiré à part en une brochure de 11 pages sous ce titre, *Die etruskischen Mumienbinden des Agramer National-Museums*, M. le professeur Krall, de Vienne, donne des détails intéressants sur une curieuse découverte qui a été faite à Agram. En déshabillant une momie, de l'époque ptolémaïque, dont un Croate établi en Égypte avait fait présent au Musée de sa ville natale, M. Henri Brugsh reconnut que les bandes de toile qui enveloppaient le corps étaient couvertes d'une écriture qui n'était aucune des écritures usitées en Égypte. Il a été reconnu depuis lors que c'était de l'écriture étrusque, qui se développe, divisée en colonnes comme dans les papyrus, sur une bande de toile longue de $3^{m},50$ et large de $0^{m},40$. Ce texte sera prochainement publié en fac-similé, par M. Krall, dans les Mémoires de l'Académie de Vienne. Ce sera le plus long texte étrusque connu ; sur le cippe de Pérouse que l'on citait comme le monument le plus important de cette langue, il y avait 125 mots ; ici, il y en a plus de 1200, qui forment environ 200 lignes.

Comment un manuscrit étrusque se trouve-t-il roulé autour d'une momie égyptienne ? Bien des conjectures sont permises. La plus vraisemblable, c'est encore celle qu'expose M. Krall. Dans l'Alexandrie des Ptolémées, il y avait peut-être une colonie de marchands ou d'artisans toscans. Lorsqu'elle vint à se dissoudre, un rituel qui avait été apporté sur la terre étrangère par un de ses membres trouva, comme vieux linge, le chemin de l'atelier d'un embaumeur. Dans la boutique de ceux qui pratiquaient cette industrie, on devait faire une prodigieuse consommation de toile et, pourvu que celle-ci fût en bon état, la prendre de toutes mains et ne point regarder à la provenance. Le manuscrit étrusque, qui nous donnera peut-être enfin la clef du mystère de la langue étrusque, aura été acheté, comme vieux chiffon, dans quelque faubourg d'Alexandrie, par les revendeurs qui pourvoyaient de linge la boutique des embaumeurs.

G. P.

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XIX DE LA TROISIÈME SÉRIE

I.—TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Le système modulaire et les proportions dans l'architecture grecque, par M. Ch. Chipiez 1

Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 45

Notes sur quelques formules cabalistiques, par M. Edmond Le Blant . 55

Chronique d'Orient (n° XXIV), par M. Salomon Reinach. 65

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 156

Société nationale des Antiquaires de France. 158

Nouvelles archéologiques et Correspondance 159

Bibliographie : R. Engelmann. L'œuvre d'Homère illustrée par l'art des anciens (par G. P.). 160

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique, par M. René Cagnat 161

Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 169

Silvain dans le culte de Mithra, par M. Franz Cumont. 186

Études sur les Mystères au moyen âge. La Mise en scène (*suite et fin*), par M. Germain Bapst 193

Nouveau document épigraphique relatif au colonat d'Afrique, par M. le Dr Carton 214

L'église de Saint-Jérémie, à Abou-Gosch (*Emmaüs* de saint Luc et *castellum* de Vespasien), avec une étude sur le stade au temps de saint Luc et de Flavius Josèphe, par M. C. Mauss. 223

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions. 275

Société nationale des Antiquaires de France. 283

Nouvelles archéologiques et Correspondance. 285

Digitized by Google

Pages.

Bibliographie. 1. Alex. Bertrand. Nos Origines. La Gaule avant les Gaulois, d'après les monuments et les textes (par Camille Jullian). 288

— 2. J. Pilloy. Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne (par Robert Mowat) 290

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique, par M. René Cagnat. 292

Note sur une matrice de médaillon antique découverte à Cherchel, par M. Victor Waille 313

Découverte d'antiquités à Cazères (Haute-Garonne), par M. Albert Lebègue 318

Mosaïque de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), par M. Georges Lafaye . . 322

L'architecture dite gothique doit-elle être ainsi dénommée? par M. Raoul Rozières. 348

De la couleur du décor des vases grecs (2e *article*), par M. Durand-Gréville. 363

Lettre grecque sur papyrus émanée de la chancellerie impériale de Constantinople et conservée aux Archives nationales, par M. H. Omont. . 384

Note rectificative sur le diplôme militaire de Cherchel, par M. René Cagnat 394

Chronique d'Orient (no XXV), par M. Salomon Reinach. 395

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 436

Société nationale des Antiquaires de France 441

Nouvelles archéologiques et Correspondance. 442

Bibliographie : W. H. Goodyear. The Grammar of Lotus. A new history of classic ornament as a development of sun worshisp (par George Foucart) 444

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

BAPST (Germain). — Étude sur les Mystères au moyen âge (*fin*) . . . 193
CAGNAT (René). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique. 161, 292
— Note rectificative sur le diplôme militaire de Cherchel 394
CARTON (Dr). — Nouveau document épigraphique relatif au colonat d'Afrique 214
CHIPIEZ (Charles). — Le système modulaire et les proportions dans l'architecture grecque 1
CUMONT (Franz). — Silvain dans le culte de Mithra. 186
DELOCHE (M.). — Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*) 45. 169
DURAND-GRÉVILLE (E.). — De la couleur du décor des vases grecs (2e *article*). 363
LAFAYE (Georges). — Mosaïque de Saint-Romain-en-Gal (Rhône). . . 322
LEBÈGUE (Albert). — Découverte d'antiquités à Cazères (Haute-Garonne). 318
Le BLANT (Edmond). — Notes sur quelques formules cabalistiques. . . 55
MAUSS (C.). — L'église de Saint-Jérémie, à Abou-Gosch (*Emmaüs* de saint Luc et *castellum* de Vespasien), avec une étude sur le stade au temps de saint Luc et de Flavius Josèphe. 223
OMONT (H.). — Lettre grecque sur papyrus émanée de la chancellerie impériale de Constantinople et conservée aux Archives nationales . . 384
REINACH (Salomon). — Chronique d'Orient (nos XXIV-XXV). . . 65, 395
ROZIÈRES (Raoul). — L'architecture dite gothique doit-elle être ainsi dénommée? 348
WAILLE (Victor). — Note sur une matrice de médaillon antique découverte à Cherchel 313

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

I-II. Les modules généraux.
III. Les canons correctifs.
IV. Les modules correctifs.
V. Les modules auxiliaires.
VI-VII-VIII. Les monuments.
IX. Exemple théorique.
X. Divinités orientales (Bronzes du Musée Grégorien, au Vatican).
XI. Matrice de médaillon antique découverte à Cherchel.
XII-XIII. Fac-similés d'une lettre grecque sur papyrus.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

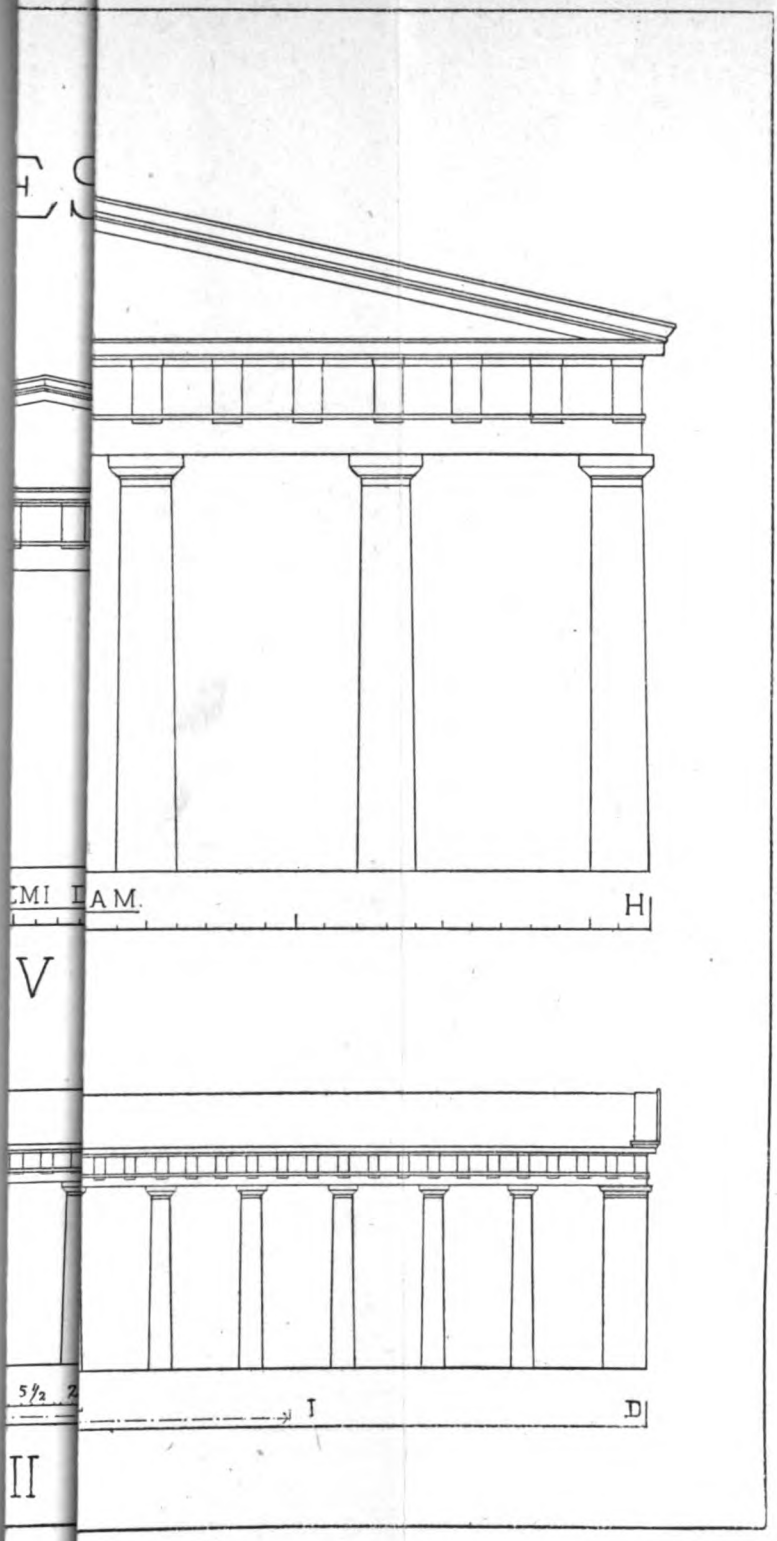

Digitized by Google

Digitized by Google

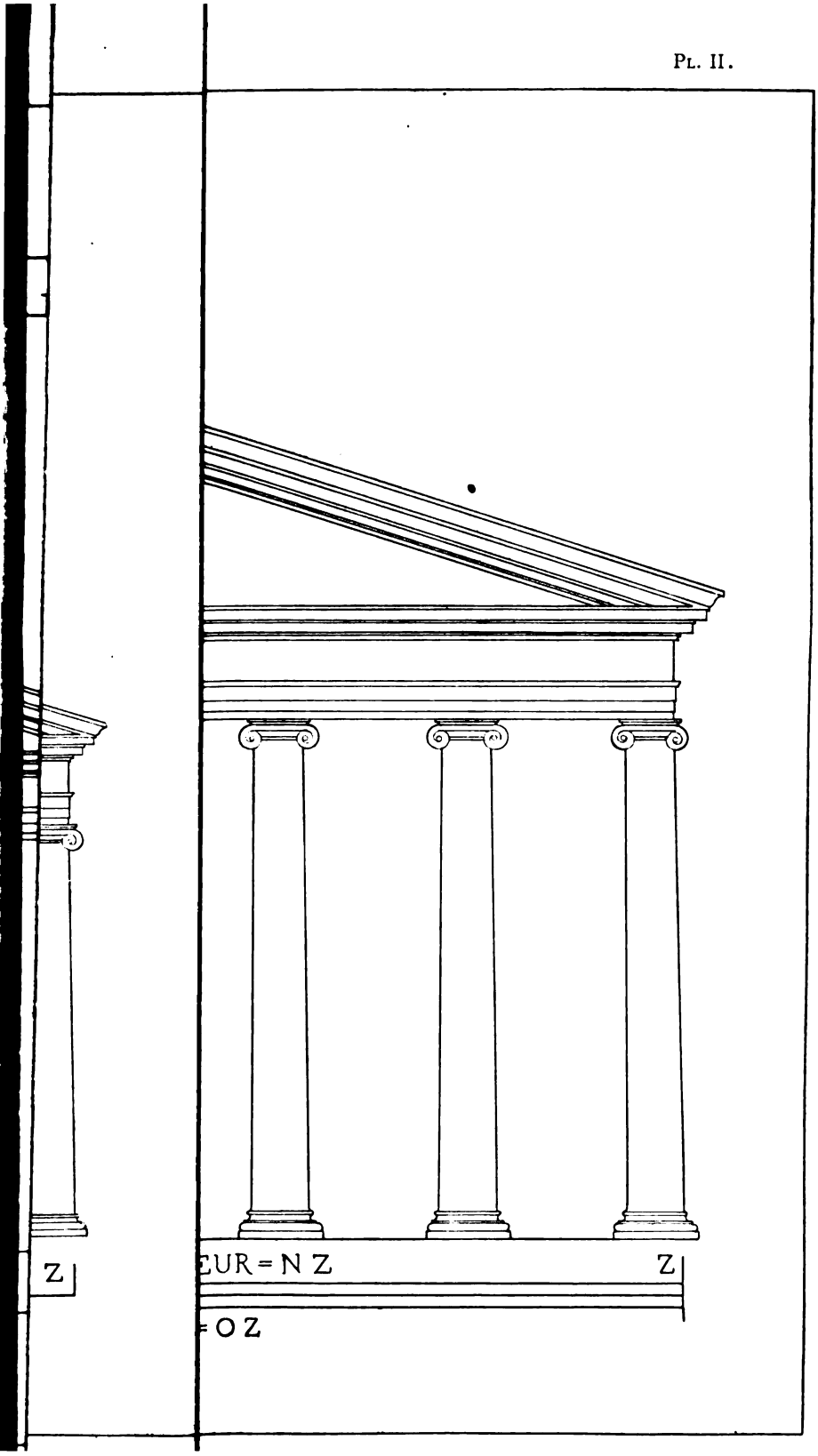

Digitized by Google

Digitized by Google

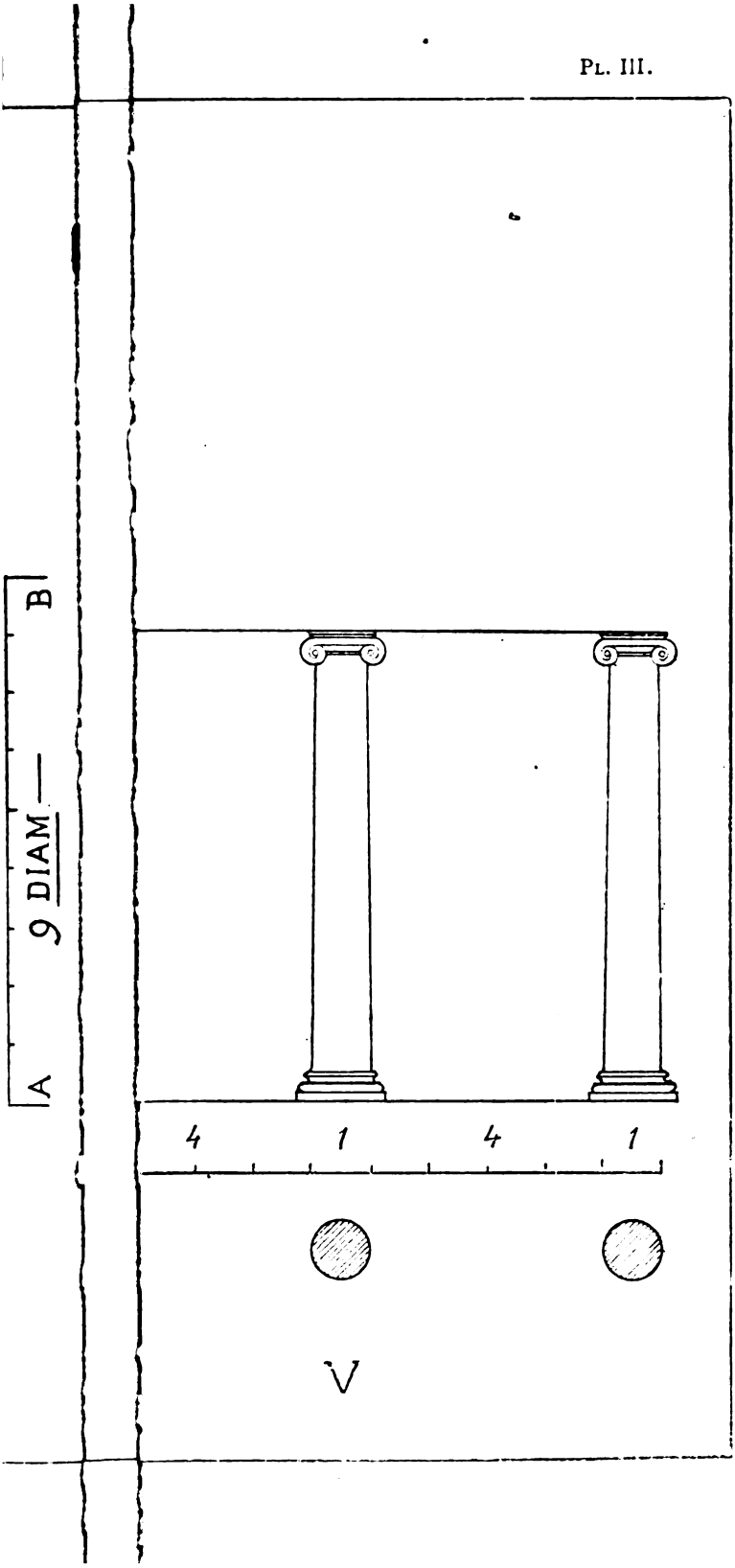

Digitized by Google

Digitized by Google

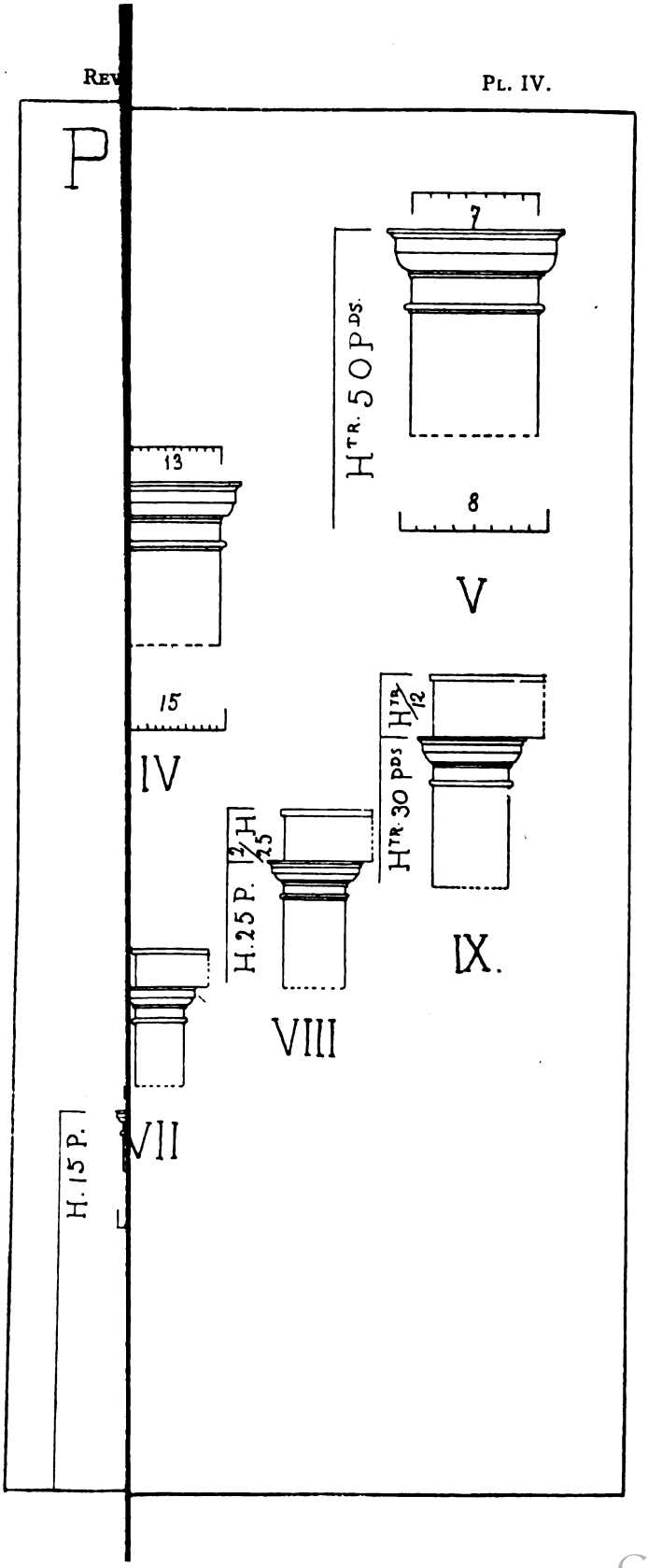

Digitized by Google

Digitized by Google

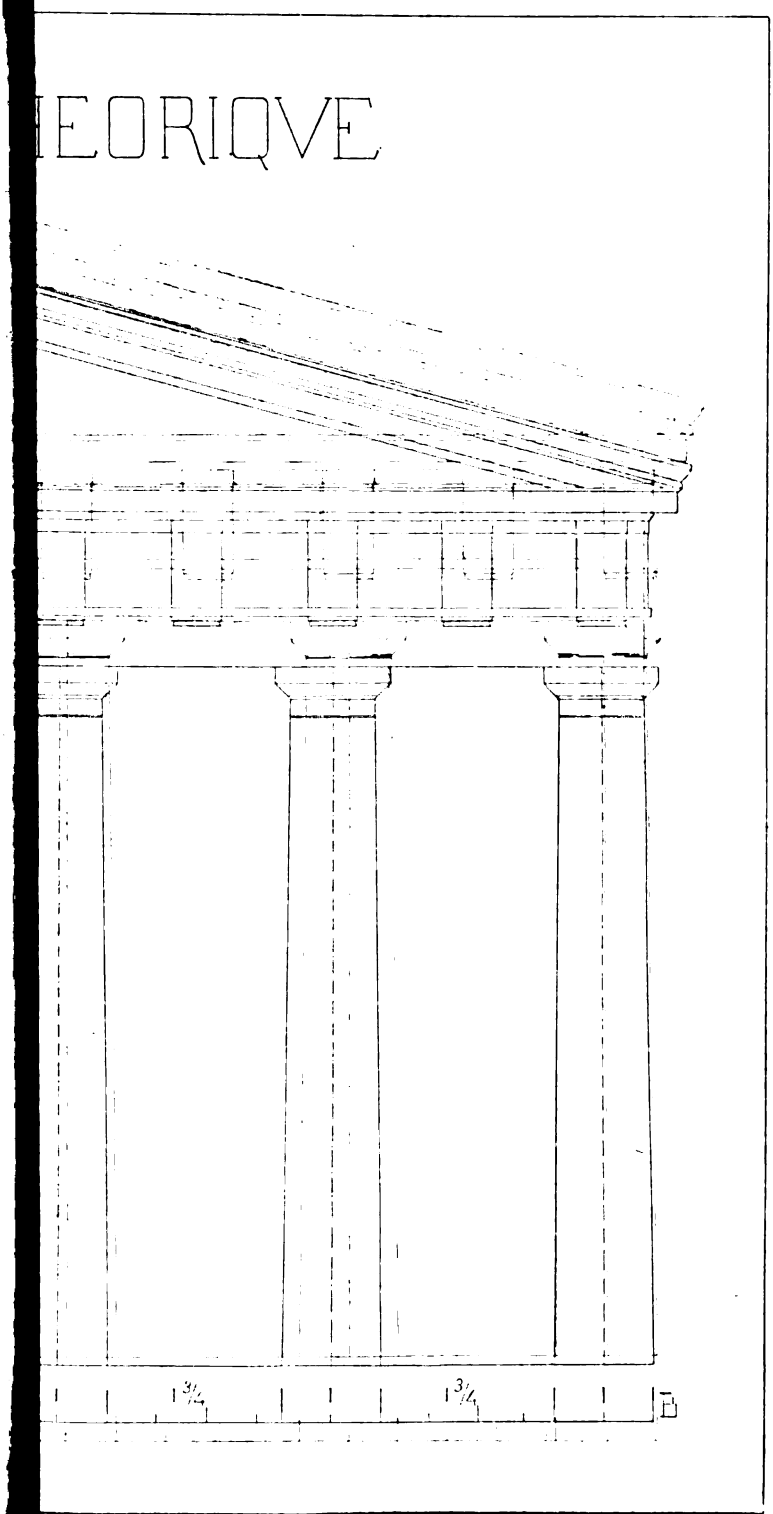

Digitized by Google

Digitized by Google

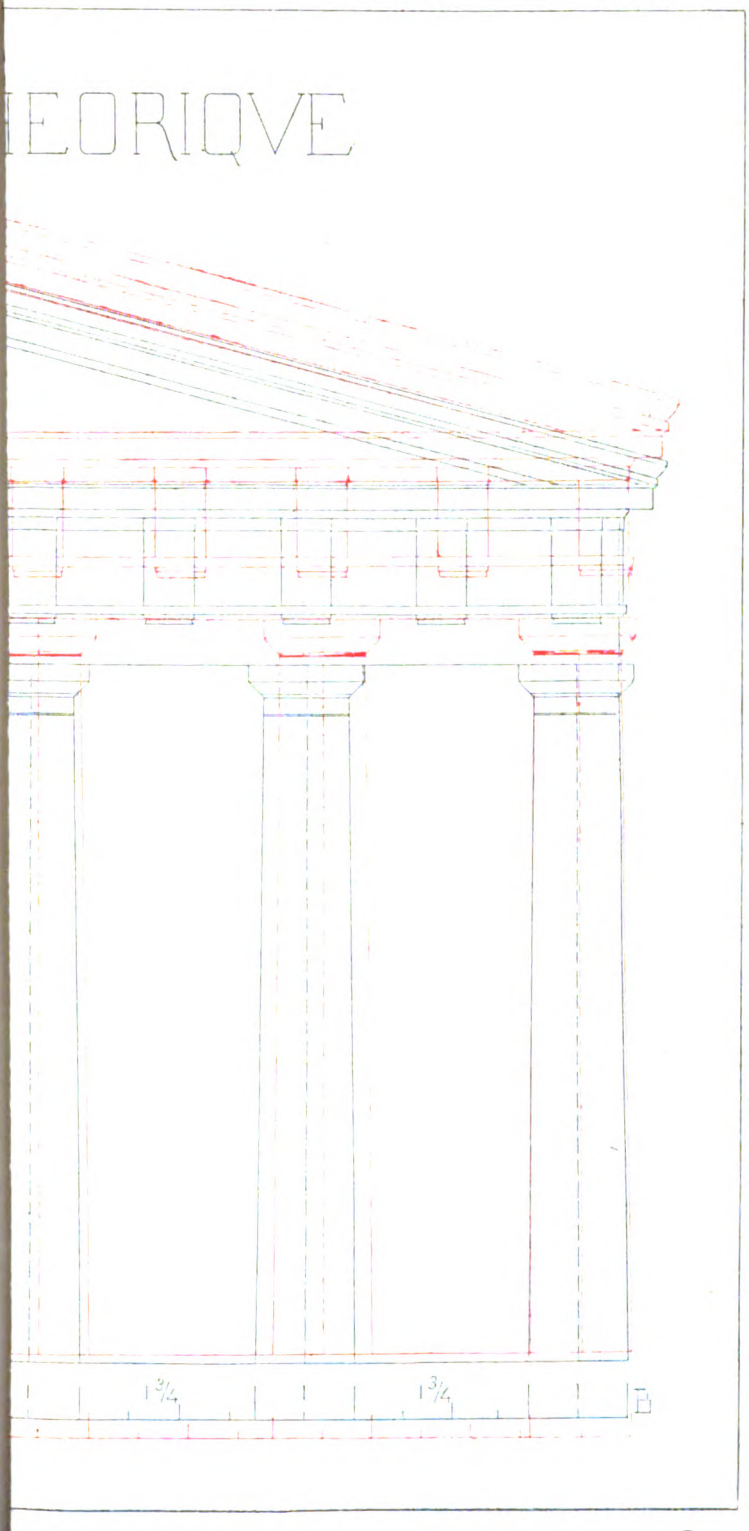

Digitized by Google

Digitized by Google

DIVINITÉS ORIENTALES

BRONZES DU MUSÉE GRÉGORIEN, AU VATICAN

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉDAILLON DE CHERCHEL (ALGERIE)

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. XII

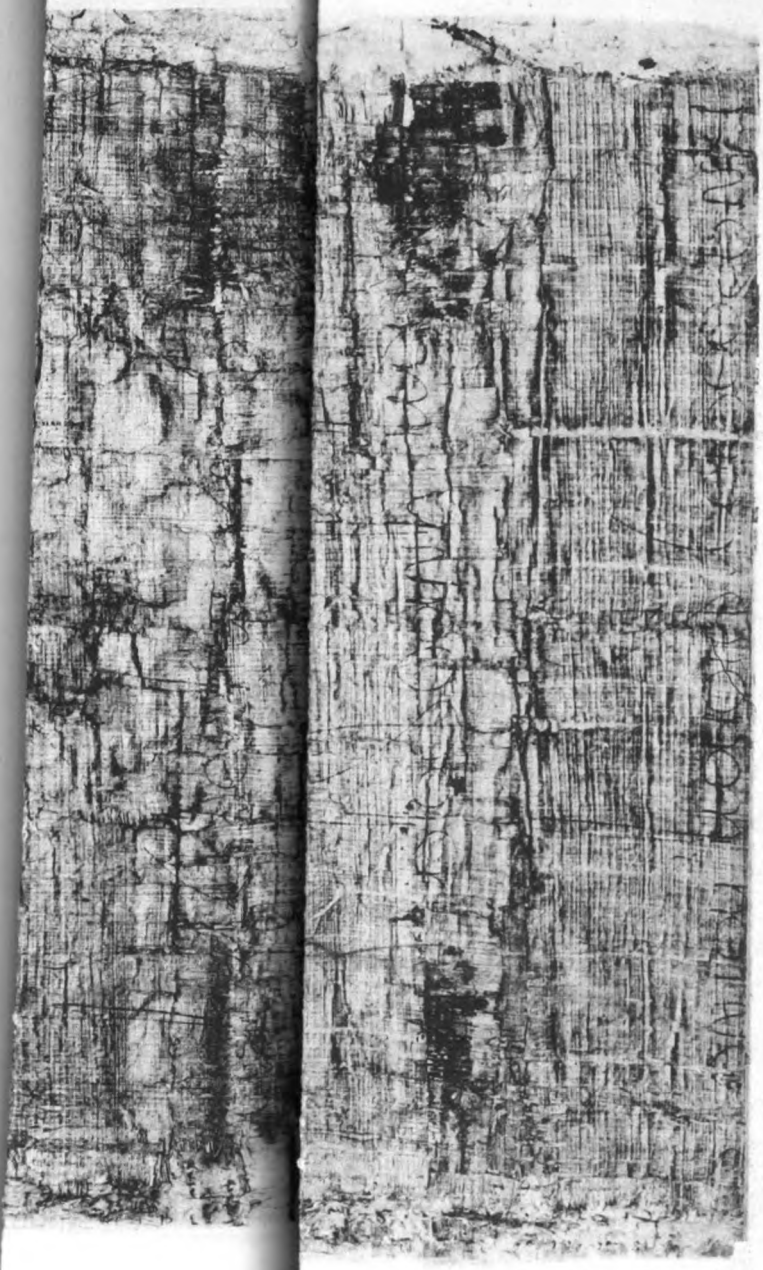

A UN ROI DE FR

nº 6.

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. XIII

PLE A UN ROI DE

K. 17, nº 6.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google